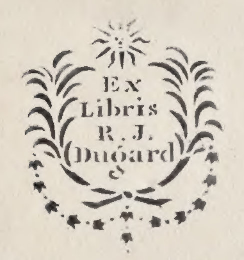






RECUEIL
DE PLANCHES,
SUR
LES SCIENCES
ET LES ARTS.



RECUEIL
DE PLANCHES,
SUR
LES SCIENCES,
LES ARTS LIBÉRAUX,
ET
LES ARTS MÉCHANIQUES,
AVEC LEUR EXPLICATION.

SECONDE LIVRAISON, EN DEUX PARTIES.

PREMIERE PARTIE. 233 *Planches.*

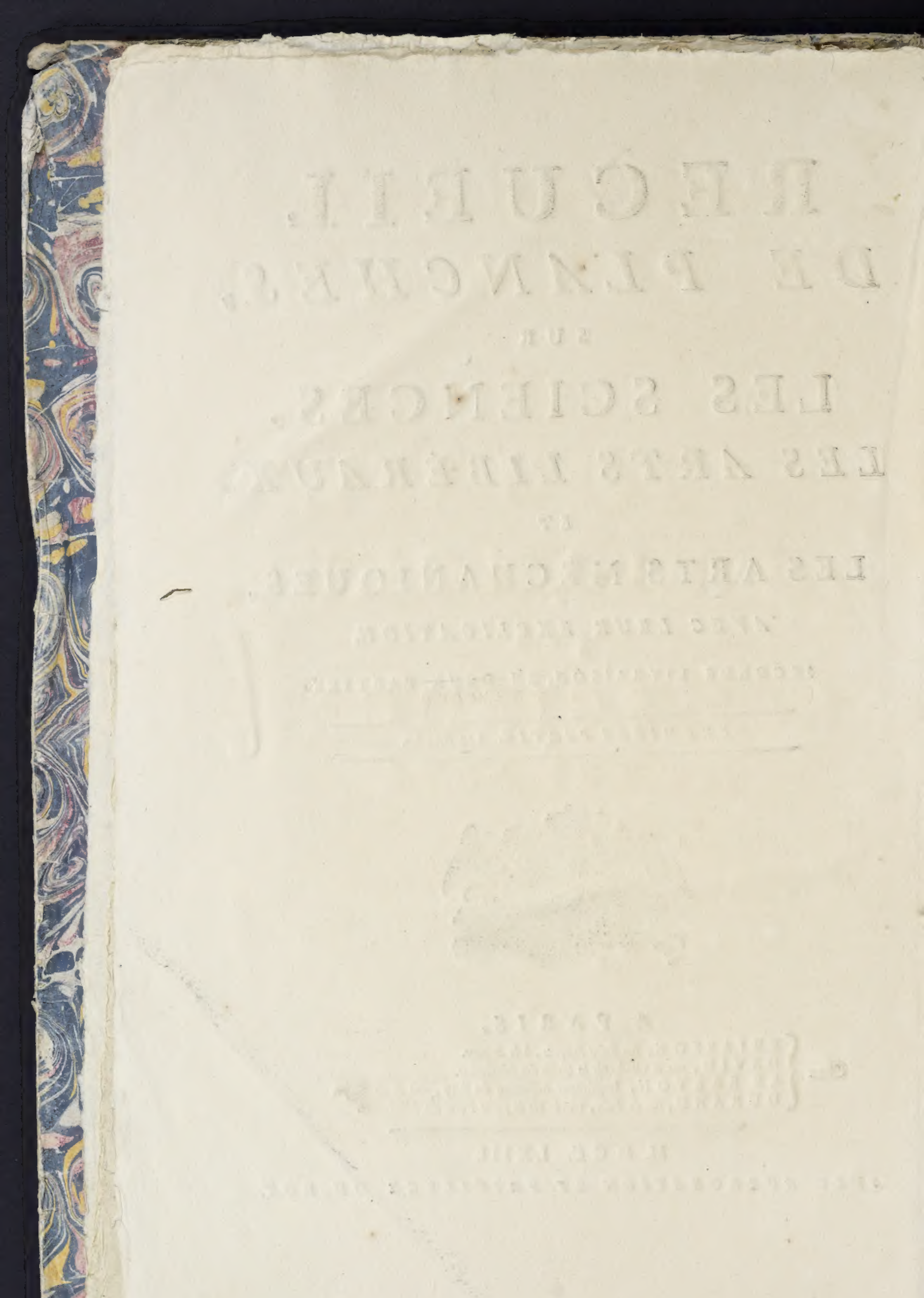


A PARIS,

Chez
- BRIASSON, *rue Saint Jacques, à la Science.*
- DAVID, *rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins.*
- LE BRETON, Imprimeur ordinaire du Roy, *rue de la Harpe.*
- DURAND, *rue du Foin, vis-à-vis la petite Porte des Mathurins.*

M. DCC. LXIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



ETAT détaillé selon l'ordre alphabétique des 434 Planches contenues dans les deux Parties de cette seconde Livraison.

PREMIERE PARTIE.

Balancier. 5 Planches.

1. Attelier du balancier, & opérations, avec les outils, comme enclumes, bigornes, cisailles, *&c.* & différens ouvrages, comme balances, pesons, *&c.*
2. Fléaux, simple, à crochet, à boîte; romaine; autres pesons, simple, à tiers-point, à ressort, & détails du fléau.
3. Fléau à boîte façonnée, & ses parties.
4. Balance de bureau, boîte avec ses poids, pile, poids détaillans, *&c.*
5. Poids de karat, trébuchet, *&c.*

Faiseur de bas au métier, & *Faiseur de métier à bas.* 3 Planches simples, & 8 doubles équivalantes à 19.

Faiseur de métier à bas.

1. Boutique d'un faiseur de bas au métier; chargeuse de rochets; le rouet; ouvrier qui travaille; fût du métier à bas; le rouloir.
2. Détail du fût; poulie; détail des parties du métier, & leur premier assemblage.
3. Suite du détail des parties du métier, & leur second & troisieme assemblages.
4. Suite du détail des parties du métier, & leur quatrieme assemblage.
5. Suite du détail des parties du métier, & leur cinquieme & sixieme assemblages.
6. Suite du détail des parties du métier, & leur septieme & huitieme assemblages.
7. Suite du détail des parties du métier, & leur neuvieme assemblage.

Faiseur de bas au métier.

1. Ouvrages faits au métier, & diverses opérations de l'ouvrier. Premiere opération, ou le cueillir; seconde opération, ou le foncer du pié; troisieme operation, ou amener sous les becs; quatrieme opération, ou le former aux petits coups, avec les produits de ces opérations.
2. Cinquieme opération, ou le coup de presse; sixieme opération, ou l'abbatage; septieme opération, ou le crocher, avec les produits de ces opérations.
3. Outils, & autres opérations; comme relever des mailles, tournille, chevalet, presse, moule à ondes, moule à ressort, jauge, façons des bas, *&c.*
4. Suite des outils propres aux deux arts, comme machine à percer les chasses des aiguilles, bille, poinçon, moule à fondre les plombs, griffe, fraise, pointot, *&c.*

Batteur d'or. 2 Planches.

1. Boutique d'un batteur d'or, ouvrier au fourneau, ouvrier qui bat, ouvrier qui retire les feuilles du chaudret, *&c.* ouvriers qui passent au laminoir, *&c.* avec une partie des outils, comme l'instrument à presser & sécher la baudruche, le livret, le caucher, les fourreaux, la tenaille, les couteaux, *&c.*
2. Suite des outils, le banc, le fourneau, les tenailles, les marteaux, le moulin ou laminoir, avec ses détails.

Blanchissage des toiles. 2 Planches.

1. Les différens atteliers de ce travail. Premier attelier où l'on dépouille la soude & les cendres de leurs sels, avec ses outils, comme bacs, cuviers, chaudieres, *&c.* Second attelier, ou pré à étendre les toiles, avec les outils & commodités, *&c.* Troisieme attelier, ou le frottoir, avec ses outils, comme baquets, chantier, tinette, écuelles, chaise ou instrument à égoutter, *&c.*
2. Suite des outils, comme écope, rouloir, porte-rouleau, mailloir, *&c.*

Blazon. 26 Planches simples, & 1 triple, équivalantes à 29 Planches.

1. Des boucliers & des couleurs.
2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. Suite des couleurs, avec volet, lambrequin, & figures de chevaliers au tournois.
13. Armoiries des pape, cardinaux, cardinaux-ducs & pairs, cardinaux associés à l'ordre, archevêques, archevêque primat, archevêques princes de l'Empire, archevêque de Reims, grand-aumônier de France, archevêques associés à l'ordre, évêques, évêques ducs & pairs, évêques comtes & pairs, évêques associés à l'ordre, évêques princes, *&c.*
14. Abbé proto-notaires, abbayes séculieres, abbayes de chanoines réguliers, abbesse de saint Antoine, prieur & proto-notaire, grands chantres, *&c.* Des casques, des casques de ducs & princes, de marquis, de comtes & vicomtes, de barons, de gentilhomme ancien chevalier, de gentilhomme de trois races, de nouveaux annoblis, *&c.* Oriflamme, hausse-col, pique, couronnes, *&c.*
15. Armoiries de l'empereur, des rois de France, d'Espagne, de Naples, de Portugal, de Pologne, de Sardaigne, de Danemarck, de Suede, d'Angleterre, de Prusse, du czar.
16. Du grand duc de Toscane, du roi des Abyssins, de l'archiduc, de l'électeur de Cologne, de l'électeur de Baviere, de la république de Venise, du préfet de Rome, de l'empereur de la Chine, du sultan, du roi de Perse, du grand mogol, de l'empereur du Japon, de la république de Gènes.
17. De la république de Genève, des Cantons suisses, du premier prince du sang de France, du connétable, du chancelier, de duc & pair, du doyen des maréchaux de France, du maréchal de France, de l'amiral, du général des galeres, du vice-amiral, du grand maître d'artillerie.
18. Du grand maître de France, du grand chambellan, du grand écuyer, du grand bouteiller-échanson, des grands pannetier, véneur, fauconnier, louvetier, maréchal des logis, prevôt, du capitaine des gardes de la porte, du colonel général de l'infanterie.
19. Du colonel général de la cavalerie françoise, du colonel général des dragons, du colonel général des gardes françoises, du colonel général des suisses & grisons, du premier président, d'un président à mortier, du prevôt de Paris, de marquis, comte, baron, vidame, vicomte.
20. Des places & des noms des places principales de l'écu; écu d'honneur au bas du pennon. Des partitions de l'écu, des écartelures & divisions, écusson à dextre, écusson à senestre.
21. Arbre généalogique pour la connoissance des alliances supérieures & inférieures, ascendans, descendans, & de la maniere de faire les preuves de noblesse.
22. Des supports, moines, sirennes, levrettes, ours, hermines, griffons, aigles, lions, paons à tête humaine, cignes, cerfs aîlés, tigres, *&c.*
23. Des ordres militaires; ordres de la sainte ampoule, de S. Michel, du S. Esprit, militaire de S. Louis, royal & militaire de S. Lazare, *&c.*
24. Suite des ordres, ordre de chevalerie de la Concorde, *&c.*
25. Suite des ordres, ordre des Chérubins & des Séraphins, *&c.*
26. Suite des ordres, ordre de saint Blaise & de la Vierge, *&c.*
27. Suite des ordres, ordre des chevaliers de l'épée, *&c.* Des croix, & de la maniere de poser les lambrequins.

Boiſſelier. 2 Planches.
1. Boutique, avec travaux, ouvrages & outils.
2. Suite du travail, des ouvrages & des outils.
Bonnetier de la foule. 2 Planches.
1. L'intérieur d'une fabrique, ouvriers qui drapent, tondent, foulent, &c. outils & ouvrages.
Elévation géometrale de la fouloire, plan de la fouloire, ſon élévation laterale, ſa coupe par le milieu.
2. Suite des outils, comme bernaudoir, broche double, pincettes, ratiſſoire, &c.
Boucher. 2 Planches.
1. La tuerie, & ce qui s'y fait, avec les outils du boucher.
2. Suiferie, avec les opérations & les outils.
Bouchonnier. 1 Planche.
1. La boutique du bouchonnier & ſes opérations, avec les outils, comme la bannette, l'établi, les couteaux, &c.
Boulanger. 1 Planche.
1. La boutique d'un boulanger; garçons occupés à paîtrir, à peſer la pâte, à faire les pains, à enfourner, avec les outils; le four vû de face, détails du four, &c.
Bourrelier & Bourrelier-Bâtier. 7 Planches.
1. Boutique du bourrelier; ouvriers qui coupent le cuir, qui percent, qui couſent, qui cirent le fil, &c. outils, comme l'écoffroi, les pinces, les couteaux, le ſerre-attache, &c.
2. Harnoi de cheval de carroſſe, avec ſon détail.
3. Habillement de tête du cheval.
4. Suite de l'habillement de tete du cheval, ſous barbe, derriere de la muſerole, œilleres, frontieres, &c. Harnois d'un cheval du milieu, harnois des ſixiemes chevaux, quand il y en a ſix.
5. Boutique du bourrelier-bâtier; ouvriers occupés à couper, à piquer & à coudre; outils.
6. Harnois d'un cheval de brancard; harnois d'un cheval de tirage, &c.
7. Harnois d'un limonnier; harnois d'un chevillier; harnois d'un mulet & d'un âne.
Bourſier. 3 Planches.
1. Boutique du bourſier; ouvriers qui ſe ſervent du coupoir, qui couſent; ouvrages, comme paraſol, détail du paraſol, &c.
2. Suite des ouvrages, comme bonnets, trouſſes, bourſes, & des outils.
3. Coupes d'ouvrages, comme culottes, &c.
Boutonnier-Faiſeur de moules de boutons; Boutonnier en métal; Boutonnier-Paſſementier. 6 Planches.
1. Boutique d'un boutonnier-faiſeur de moules de boutons; ouvriers qui ſcient, qui percent, qui tournent, &c. Ouvrages & outils, comme perçoirs, ſcies, brochettes, &c.
2. Suite des outils du même boutonnier, comme archet, banquettes, rouets, &c.
3. Boutique du boutonnier en métal; ouvriers qui emboutiſſent, cimentent, ſertiſſent, & outils.
4. Boutique du boutonnier-paſſementier; ouvrieres qui jettent un bouton, couſent du bouillon, travaillent au boiſſeau; ouvrages & outils, comme broche à devider, pâté, jatte, &c.
5. Rouet à devider ou tracanner, élévation du rouet, tournettes, rouet à cordonner & à retordre, élévation de ce rouet, & autres outils.
6. Différens moules de boutons, différentes ſortes de boutons; configurations de lames, cannelée, crenée, guillochée, à filigramme ſimple, double, &c.
Boyaudier. 1 Planche.
1. Fabrique de cordes à boyaux, ouvrages & outils, ouvrier qui dégraiſſe, ouvrier qui coud, ouvrier qui tord, le rouet, &c.
Braſſerie. 5 Planches.
1. Vûe de la touraille, de la tremie, du fourneau, & détails de la touraille & du fourneau.
2. Vûe perſpective des chaudieres & de leurs fourneaux, & détails de ces outils, avec d'autres outils, comme le jet, la tinette, le fourquet, &c.
3. Manege & moulin, avec leurs détails.
4. Le germoir avec ſa trape & la roue à monter le grain à la touraille, & le grenier.
5. Braſſerie avec ſes cuves & ſes pompes, & l'entonnerie.
Brodeur. 2 Planches.
1. Boutique du brodeur, opérations & outils; ouvriere qui tient un métier tendu; femme qui brode; détails du métier, aiguilles, broches, bobines, pâté à friſure, paillettes de différentes ſortes, modeles de deſſeins à exécuter en paillettes, en paſſe, en ſemence, &c.
2. Broderie au tambour; le tambour en détail, l'aiguille, la maniere de faire le point, &c.
Fonderie en caracteres, précedée de la gravure des poinçons. 8 Planches.
1. Gravure des poinçons; attelier du graveur, ouvriers qui forgent des poinçons, frappent le contre-poinçon, liment la partie extérieure de la lettre; outils, comme contre-poinçons, poinçons, tas, équerre à dreſſer, &c.
1. Fonderie en caracteres. Ouvrieres qui rompent les lettres, & qui les frottent ſur la meule; ouvriers qui puiſent, & jettent en moule; fourneau, plan du fourneau, cuillere, banc, &c.
2. Moule à caracteres, avec le détail des pieces qui le compoſent.
Suite de la Planche II. & des pieces du moule.
3. Intérieur d'un attelier, où l'on continue le travail de la fonderie en caracteres; ouvriers qui compoſent, & qui coupent; appréteur; le coupoir en perſpective, plan du coupoir, détails de cet inſtrument.
Suite premiere de la Planche III. Juſtifieur & ſes détails. Rabot, clé, couteau de l'appréteur.
Suite ſeconde de la Planche III. Détails du rabot, juſtification & autres opérations, & outils.
4. Moules à reglets & interlignes, & détails de ces deux inſtrumens.
Caracteres & Alphabets de langues mortes & vivantes. 25 Planches.
1. Hébreu & ſamaritain.
2. Syriaque & ſtranghelo.
3. Arabe.
4. Suite du même, avec le turc & le perſan.
5. Ægyptien, phénicien, palmyrenien & ſyro-galiléen.
6. Ethiopien & abyſſin.
7. Cophte, ou ægyptien & grec.
8. Arcadien, pélaſge & étruſque.
9. Gothique, gothique quarré, iſlandois, mœſogothique, anglo-ſaxon, illyrien ou eſclavon.
10. Runique, ruſſe, allemand.
11. Illyrien, ou eſclavon & ſervien.
12. Arménien.
13. Suite du précédent.
14. Géorgien.
15. Ancien perſan, grandan.
16. Suite des mêmes.
17. Nagrou, *ou* hanſcret.
18. Bengale.
19. Telongou, *ou* talenga.
20. Tamoul, *ou* malabar.
21. Siamois & bali.
22. Thibétan.
23. Tartare mantcheou.
24. Japonnois.
25. Clés chinoiſes.
Caracteres, ou écriture françoiſe. 16 Planches.
1. Titre de cette partie, *ou* frontiſpice.
2. Poſition du corps, & tenue de la plume.
3. Poſition des jeunes filles, & main tenant la plume.
4. Taille de la plume; maniere de la tailler, & utilité d'en avoir la pratique, avec les proportions de la plume taillée.
5. Situations de la plume; des pleins, des déliés & des liaiſons.
6. Des figures radicales, des deux lignes radicales, de la réduction de ces lignes aux pleins, de la ligne mixte, du mouvement de la main.
7. De la hauteur, largeur & pente des écritures; de la bâtarde & de la coulée. De l'O ronde, de l'O bâtarde

& coulée. De la belle forme de l'écriture.
8. Des exercices préliminaires de l'art d'écrire, des mouvemens.
9. Des alphabets de lettres rondes, du mineur, du majeur, de l'alphabet lié. Du toucher de la plume.
10. Des alphabets des lettres bâtardes; du mineur, du majeur. De l'alphabet lié. Du dégagement des doigts.
11. Des alphabets des lettres coulées. Du mineur, du majeur. De l'alphabet des lettres brisées. Sur l'ordre en écrivant.
12. De la plume à traits. De la taille de cette plume. Des positions. Des traits.
13. Des lettres capitales, des passes & des licences.
14. Des différentes écritures de rondes. De la maniere d'écrire ses lignes droites.
15. Des différentes écritures de bâtardes. Des titres, sous-titres & notes marginales.
16. Des différentes écritures de coulées. Des modeles à copier, & des principes des lettres en toutes sortes d'écritures.

Cardier. 1 Planche.

1. Boutique du cardier. Ouvriers qui piquent, boutent, *&c.* Cardes & outils, comme le panteur, la jauge, le fendoir, le dresseur, *&c.*

Cartier. 6 Planches.

1. L'attelier d'un cartier. Ouvriers qui peignent des têtes & des points. Lisseur, coupeur. Ouvriere qui coupe des cartons au coupeur. Assortisseur. Ouvrier à la presse. Ouvrages, comme cartons. Outils, comme pointe à trier, poinçon à percer, colombier, moules & patrons.
2. Suite des outils, comme chauffoir, lissoir, & ses détails, chevalets, *&c.*
3. Autres outils, comme brosse, ciseaux & leur détails, frottoir, porte-coupeaux, chaperon, *&c.*
4. Attelier du collage, avec la presse. Ouvrier qui prépare la colle au fourneau. Détails de la presse. Chaudiere & fourneau à colle, tamis, porte-tamis, *&c.*
5. Compassages des quatre couleurs.
6. Suite des outils, comme emporte-pieces & leurs guides, calibre, épingle, savonnoir, *&c.*

Cartonnier & Gaufreur en carton. 2 Planches.

1. Attelier du cartonnier. Ouvrier qui met la matiere en bouillie. Le moulin, la cuve, l'évier, la forme, la presse. Ouvrier fabriquant le carton. Autres outils, comme l'auge, la pile, la lissoire, les langes, *&c.* & les détails du moulin.
2. Gaufreur en carton. La presse, le passe-par-tout. Planche gravée en creux. Moule, *&c.*

Ceinturier. 2 Planches.

1, & 2. Boutique d'un ceinturier. Un coupeur, un colleur. Un ouvrier qui poinçonne. Un ouvrier & une ouvriere qui cousent. Ouvrages, comme ceintures, ceinturons, & ses détails: & outils, comme jauge, couteaux, maillets, enclume, poinçons à arriere-point, rivetier, *&c.*

Chaînetier. 3 Planches.

Si l'explication n'en annonce que deux, c'est qu'on n'a fait qu'un seul article des deux dernieres Planches qui contiennent l'art de faire les chaînes de montre.

1. Boutique du chaînetier. Chaînes de différentes sortes, comme à la catalogne, quarrée, en *S*, à quatre faces, en gerbe, *&c.* & outils, comme jauge, limes, pinces, bequettes, cisailles, *&c.*
1, & 2. Art de faire les chaînes de montres. Suite des opérations, comme 1, piquer les lames. 2, limer les bavures. 3, repiquer les lames. 4, couper les paillons, *&c.* Outils, & pieces en détail de la chaînette vûe sous chacune des opérations.

Chamoiseur & Mégissier. 5 Planches.

1. Travail de la riviere & des plains. Ouvriers qui lavent, retallent, enchaussennent; *&c.* outils, comme enchaussenoir, forces, chevalet, rateau, couteau à retaller, pelloir, *&c.*
2. Dégraisserie. Ouvrier qui dépelle. Dégraisseur, dresseur, pareur, écharneur, *&c.* Outils, comme bille, fer à pousser, palisson, paroir, *&c.*
3. Suite des outils.
4. Moulin à foulon, en perspective & en plan.
5. Suite de la même machine; son élévation, sa coupe, *&c.*

Chandelier. 2 Planches.

1. Opérations principales du chandelier. Coupeur de méches. Ouvriers qui fondent le suif, font de la chandelle, à la baguette, au moule, *&c.* Outils, comme abîme, dépeçoir, banc à couper, *&c.*
2. Suite des outils, comme moule, & détails du moule, aiguille, couteau à couper le suif, chaudiere, caque à refroidir, coupe-queue, *&c.*

Chapelier. 3 Planches.

1. Atteliers de l'arçonnage & du bastissage, avec la foulerie.
2. Outils, comme arçon, & détails, clayon, feûtrerie, coche, rouleau, manicle, doigtier, avaloire, mesure, carrelet, frottoir, ...
3. Attelier de teinture, & foule de dégorgeage. Attelier de l'apprêteur.

Charpente. 36 Planches simples, & 17 doubles, équivalentes à 70 Planches.

1. Chantier de charpentier, & ouvriers qui refendent, font des mortoises, équarrissent, hachent à la coignée, *&c.* & détails de ces opérations.
2. Maniere de tracer une piece de bois au cordeau, & des assemblages à tenons & à mortoise, en à bout, à queue d'arronde, *&c.*
3. Maniere de faire les tenons & les mortoises, des pans de bois anciens.
4. Des pans de bois, à la maniere ancienne & à la moderne.
5. Des cloisons & des planchers.
6. Suite de la même matiere.
7. Des escaliers.
8. Suite de la même matiere.
9. Suite de la même matiere.
10. Des combles & des lucarnes.
11. Suite de la même matiere.
12. Suite de la même matiere.
13. Suite de la même matiere.
14. Des ceintres pour des voûtes ou arcades.
15. Des ponts de bois de différentes constructions.
17. Suite de la même matiere.
18. Suite de la même matiere.
19. Suite de la même matiere.
20. Suite de la même matiere.
21. Scie à scier les pieux au fond de l'eau.
22. Caisse à contenir la maçonnerie d'une pile.
23. Mouton.
24. Autre mouton.
25. Troisieme mouton.
26. Pont de bateaux de Rouen.
27. Suite de la même matiere.
28. Suite de la même matiere, & autre pont de bateau militaire.
29. Suite du pont de bateau militaire.
30. Détails sur ce pont.
30. *bis*, pont volant.
31. Machines de charpente, comme presse, *&c.*
32. Moulin à eau sur bateau.
33. Suite de la même machine.
34. Machine à débiter les bois.
35. Suite de la même machine.
36. Machine du pont Notre-Dame.
37. Suite de la même machine.
38. Suite de la même machine.
39. Détails particuliers de la même machine.
39. *bis*, machine à remonter les bateaux.
40. Suite de la même machine.
41. Suite de la même machine.
42. Machine à recreuser un port.
43. Des bateaux.
44. Suite des bateaux.
45. Suite de la même matiere.
46. Suite de la même matiere.
47. Des outils, comme vindas & gruaux.
48. Suite des outils, [illegible] e bascule, chevre, moufles, regles, à-plomb, niveau, cordeau, *&c.*

49. Suite des outils, comme équerres, calibre, compas, amorçoir, laceret, rainette, traceret, ſcies, *&c.*
50. Suite des outils, comme baudet, beſaguë, cognée, hache, herminette, *&c.*
51. Suite des outils, comme ciſeaux, rabots, crics, *&c.*

Fin de la premiere Partie de la ſeconde Livraiſon.

SECONDE PARTIE.

Charron. 6 Planches ſimples & 1 double, équivalantes à 8 Planches.

1. Chantier ou hangard où des ouvriers travaillent, l'un ébauche une jante, un autre la plane en dedans, &c. avec les outils, comme évidoir, hoche, cognée, eſſette, *&c.*
2. Autre attelier où des ouvriers évuident les mortoiſes d'une jante, la font entrer dans le moyeu, ceintrent une roue, planent des rais, *&c.* avec les outils, comme la gouge, la tarriere, l'amorçoir, le ceintre, la plane, l'enrayoir, le jantier, *&c.*
3. Train d'un caroſſe, avec ſes détails, en élévation, profil & plan.
4. Outils & ouvrages, une jante, un rais, & le mouillet, *&c.*
5. Charrette ordinaire, en élévation, en profil & en plan.
6. Tombereau & haquet fardier, en élévation, profil & plan.
7. Haquet, avec ſes détails.

Chaſſes. 23 Planches.

1. Chaſſe du cerf, quête du cerf, & connoiſſance de l'animal par la tête & par les fumées.
2. Le laiſſer courre, & la connoiſſance du cerf par le pié.
3. La curée.
4. Chaſſe du ſanglier, & connoiſſance de l'animal par les traces.
5. Chaſſe du loup, & connoiſſance de l'animal par le pié.
6. Chaſſe du renard, avec le plan d'un chenil.
7. Une des ſalles du chenil, couple, harde, collier de force, billot, botte, *&c.*
8. Fauconnerie & uſtenciles relatifs, comme perche, chaperon, cage, *&c.*
9. De l'armure des oiſeaux, & autres uſtenciles relatifs à la fauconnerie, comme jet, longe, platelonge, bride, grelots, pelote, vervelles, tourets, *&c.*
10. De la nourriture des oiſeaux, & autres détails.
11. Petites chaſſes des oiſeaux à l'abreuvoir, au traîneau, au miroir.
12. Chaſſe des becaſſes à la paſſée; chaſſe ſinguliere des bizets, des ramiers & des tourterelles, & nappes à prendre des canards.
13. Chaſſe de la perdrix, au filet & à la chanterelle; chaſſe aux corneilles; chaſſe du faiſand, & collet à prendre le cerf, le daim, le chevreuil, *&c.*
14. Chaſſe de nuit à la perdrix; autre chaſſe de nuit ou pinſonnée; autre chaſſe de nuit ou à la rafle.
15. Trébuchets à fouine, belette, putois, *&c.* avec différentes ſortes de cages, & les tons notés pour les appeaux de quelques oiſeaux.
16. Chaſſe au merle; chaſſe des oiſeaux, au panier; chaſſe des oiſeaux en tems de neige, paneaux pour le lievre; traquenard à loups.
17. Chaſſe aux rales, piege pour le renard, piege à taiſſons, à blaireaux, *&c.* collet pour les mêmes animaux.
18. Piege pour les geais; autre piege; piege en arbalête; chambre a prendre des loups; trappe pour les mêmes animaux.
19. Renard pris au traquenard, & détails de cet inſtrument.
20. Cage à prendre oiſeaux de proie; autre cage de la même eſpece; traquenard ſur un poteau.
21. Grande muë à prendre les faiſands; cage à prendre éperviers & autres oiſeaux de proie.
22. Chaſſe des perdrix à la tonnelle & à la vache, outils propres à cette chaſſe, & mue pour les faiſands.
23. Faiſanderie, vûe de ſes bâtimens, avec les uſtenciles.

Chauderonniers groſſier, Planeur, & Faiſeur d'inſtrumens de Muſique. 4 Planches.

1. Boutique & opérations du Chaudronnier groſſier. Ouvriers qui retreignent, tournent, étament, *&c.* Ouvrages, comme chaudiere, poële, caſſerole, *&c.* Outils, comme chevalet, bigorne, paroir, boule, tas, *&c.*
2. Autres ouvrages, comme poiſſonniere, marmite, fontaine, *&c.* & autres outils, comme tour, chaſſe-rivet, emporte-pieces, *&c.*
3. Chaudronnier-Planeur. Ouvriers qui gratent un cuivre, le planent, le poncent, le peſent, *&c.* avec les outils, les marteaux, le tas, l'enclume, les ciſailles, le baquet, les bruniſſoirs, *&c.*
4. Chaudronnier, faiſeur d'inſtrumens de muſique, boutique & opérations. Ouvrier qui prépare un morceau de cuivre pour un cor-de-chaſſe; autre qui ſoude; autre qui verſe du plomb dans le cor, *&c.* avec les outils & quelques uns des ouvrages du métier, comme cor, tymbale, trompette, cornet acouſtique, *&c.*

Chimie. 24 Planches ſimples & une double, équivalantes à 25 Planches.

Pl. 1. Le laboratoire & la table des rapports.
Pl. 1. Caracteres uſités en Chimie.
2. Suite des caracteres.
3. Suite de la même matiere.
4. Suite des caracteres.
Pl. 1. Fourneaux, vaiſſeaux, & autres uſtenciles du laboratoire. Fourneau de reverbere, de fuſion, *&c.*
2. Suite de la même matiere, dome du fourneau de fuſion, *&c.*
3. Suite de la même matiere, fourneau d'affinage, *&c.*
4. Suite, petit fourneau de verrerie, *&c.*
5. Suite, canal de tôle, qui s'ajuſte à la bouche du fourneau d'eſſai, *&c.*
6. Suite, fourneau à ſublimer, *&c.*
7. Suite, appareil pour une diſtillation graduée, *&c.*
8. Suite, chapiteau ſans gouttiere, *&c.*
9. Suite, diſtillation ou digeſtion au ſoleil par réflexion, *&c.*
10. Suite, appareil pour le bain de fumier, *&c.*
11. Suite, cornue baſſe, *&c.*
12. Suite, deſcenſum dans un tonneau, &c.
13. Suite, vaiſſeau à ſéparer des liqueurs mêlées, *&c.*
14. Suite, preſſe à faire des creuſets coniques, *&c.*
15. Suite, balance docimaſtique, *&c.*
15. *bis.* Suite, fléau de la balance, *&c.*
16. De la cryſtalliſation des ſels.
17. Suite de la cryſtalliſation des ſels.
18. Emblème du grand œuvre.

Chirurgie. 39 Planches.

Frontiſpice.
1. Ciſeaux, & autres inſtrumens.
2. Biſtouris, *&c.*
3. Ciſeaux courbes, *&c.*
4. Fanons, *&c.*
5. Inſtrument à extraire les corps étrangers, *&c.*
6. Pincettes ou tenettes helvétiennes, *&c.*
7. Brayers, *&c.*
8. Lithotomes, *&c.*
9. Opérations & inſtrumens de la taille.
10. Suite de la même matiere.
11. Suite de la même matiere.
12. Suite de la même matiere.
13. Biſtouri de Foubert.
13. *bis.* Muſcles du périnée d'un ſujet de 16 à 17 ans.
14. Coupe latérale de l'hypogaſtre, *&c.*
14. *bis.* Autre coupe latérale de l'hypogaſtre.
15. Des accouchemens & de la taille des femmes.
16. Le trépan.
17. L'opération du trépan.
18. Machine de Petit, pour la compreſſion des vaiſſeaux.

19.

19. Autre machine de Petit, pour la compression de l'artere dans l'amputation de la cuisse.
20. Couteau à crochet pour les accouchemens, & autres instrumens.
21. Scie pour l'amputation, &c.
22. Nouveau lithotome de Foubert, &c.
23. Glossocatoche, &c.
24. Fistule lacrymale, &c.
25. Cuillere d'argent pour couvrir l'œil, &c.
26. Trocar, avec sa cannule cannelée, &c.
27. Fistule à l'anus, &c.
28. Trocar pour la bronchotomie, &c.
29. De l'amputation de la mamelle, &c.
30. Bandages, bec de corbin, bec de canne, &c.
31. Suture, tourniquet, seringue, &c.
32. Pantoufle pour la réunion du tendon d'achille.
33. Pantoufle en situation.
34. Serre-nœud, &c.
35. Tire-tête, &c.
36. Bandage pour la plaie de la langue.

Chorégraphie. 2 Planches.

1. Espace représentant le théatre, positions des piés & des bras, agrémens, pas & mouvemens.
2. Les dix premieres mesures d'un pas de deux, notés & écrits chorégraphiquement.

Blanchissage des cires. 3 Planches.

1. Jardin & quarrés, où la cire est exposée au soleil. Plan d'une fonderie, avec tous ses agrès, chaudieres, cuves, baignoires, cylindres, &c.
2. Fonderie vûe en perspective, avec les ustenciles précédens. Planches à pain, & ouvriers travaillant. Profil d'une partie de la cuve, de la baignoire, de la gréloire; main de bois, spatule, écuellon, entonnoir, &c.
3. Ustenciles, comme planche à pains, coffre à écueller, & autres détails.

Cirier. 4 Planches.

1. Attelier du Cirier. Ouvriers fabriquant de la bougie filée, jettant des cierges, les travaillant au rouloir, &c. tour ou tambour avec ses détails, pereau & ses coupes.
2. Caque ou fourneau, & autres ustenciles, comme cuillere, couteaux à tête, à deux biseaux, à pié, rouloir, broche, coupoir, &c.
3. Taille-mèche, autre coupoir, cerceau à bougies, & autres outils.
4. Suite des outils, comme broie, gradin, étuve, souche, &c. avec différens ouvrages du métier.

Fabrique de la cire à cacheter. 2 Planches.

1. Attelier où l'on fond les matieres, avec les outils, comme chaudiere, lunette, braisiere, fers, fourneau, &c.
2. Attelier où l'on polit & met la couverture avec les ustenciles, comme fourneau, mesure, polissoire, marbre, &c.

Ciseleur & Damasquineur. 2 Planches.

1. Boutique de ces ouvriers où les uns hachent, d'autres ou ciselent, ou appliquent le fil d'or, ou passent au feu, ou brunissent, ou polissent, avec les outils, comme traçoir, ovoir, perloir, planoir, brunissoir, &c.
2. Suite des outils, comme différens ciseaux à incruster, bloc, boulet, couteaux, &c.

Cloutier grossier. 2 Planches.

1. Boutique & travaux, avec outils & ouvrages.
2. Suite des outils.

Cloutier d'épingle. 2 Planches.

1. Boutique où des ouvriers coupent des hampes, font la tête d'une pointe, travaillent à un grillage, &c. & au bas les outils, comme S, enclumes, assortissoir &c. & de l'ouvrage fait.
2. Suite des outils.

Coffretier-Malletier-Bahutier. 3 Planches.

1. Boutique où l'on assemble des douves, on couvre le fust, on ferre, l'on coud, &c..... outils, comme chasse-clou, alene, masse, vrille, rape, &c.
2. Suite des outils.
3. Ouvrages, comme fourreau de fusil, cantine, coffre, malle, paniers de tymbales, &c.

Confiseur. 5 Planches.

1. Premier laboratoire, où l'on charge des fruits sur les grilles, on praline, &c. avec les outils, comme l'égoutoir, l'écumoire, la spatule, les grilles, &c.
2. Second laboratoire, avec le four & l'étuve, & les outils, comme le gaufrier, le moule à biscuits, la sarbotiere, la cave, &c.
3. Troisieme laboratoire où l'on fait la dragée, les outils sont les bassines, la braisiere, le perloir, l'assortissoir, &c.
4. Quatrieme laboratoire, pour le pastillage, dont les outils sont les couteaux, le découpoir, le nervoir, les moules, &c.
5. Cinquieme laboratoire, où se fabrique le chocolat.

Corderie. 5 Planches.

1. Corderie coupée sur sa longueur, avec les diverses opérations de cet attelier, & ses outils.
2. Filerie couverte, coupée selon sa longueur, avec les outils & les opérations de cet attelier.
3. Ouvriers travaillant, & suite des outils.

Cinq figures relatives à la force des cordes.

Cordonnier & Cordonnier-Bottier. 2 Planches.

1. Opérations & outils.
2. Suite des outils.

Corroyeur. 2 Planches.

1. Boutique de corroyeur, où l'on foule sur la claie; on écharne; on étire; on travaille à la pommelle; on corrompt; on pare à la lunette; on foule à la bigorne; & au bas, le crochet, l'étire, la drayoire, la bigorne, la lunette, les pommelles, &c.
2. Suite des outils, comme le valet, la lisse, claies, chevalets, paroir, &c.

Coutelier. 2 Planches.

1. Boutique où l'on forge, l'on lime, l'on émoud, l'on polit, avec les outils qui sont la forge, les tenailles, les marteaux, la meule, la polissoire, &c.
2. Suite des outils.

Découpeur & Gaufreur d'étoffes. 3 Planches.

1. Attelier où l'on découpe, & où l'on voit la presse; les fers, l'égratignoir, & autres outils.
2. Machine à gaufrer, avec ses détails.
3. Autre machine à gaufrer, sous différens aspects.

Dentelle & façon du point. 3 Planches.

1. Lieu où des ouvrieres font de la dentelle, & où l'on voit les fuseaux, le coussin détaillé, le casseau, les épingles, &c.
2. Façon du point dans ses différens tems.
3. Patrons & autres détails, comme desseins de dentelles, &c.

Dessein. 38 Planches simples & une double, équivalantes à 39 Planches.

1. Vûe d'une école de dessein, son plan & son profil.
2. Crayon, porte-crayon, porte-original, selle, & autres instrumens.
3. Pantographe.
4. Chambres obscures.
5. Développement d'une chambre obscure.
6. Manequin.
7. Développement du manequin.
8. Ovales de têtes.
9. Yeux & nez.
10. Bouches & oreilles.
11. Têtes de profil, d'après Raphael.
12. Mains, d'après M. Ch. Vanloo & M. Natoire.
13. Piés & jambes.
14. Proportions du corps de l'homme.
15. Figure académique vûe par-devant, d'après M. Cochin.
16. Figure académique vûe par le dos, d'après M. Cochin.
17. Figure académique vûe par le dos, avec raccourcis, d'après M. Fragonard.
18. Figure académique vûe par le dos, d'après M. Fragonard.
19. Figures groupées, d'après Jouvenet.
20. Figure de femme vûe par-devant, d'après M. Cochin.
21. Figure de femme vûe par le dos, d'après M. Cochin.
22. Groupes d'enfans, d'après M. Boucher.

23. Têtes caractérisant les âges ; d'après Bloémart, Jouvenet & M. Boucher.
24. Passions, d'après le Brun.
25. Suite des passions.
26. Suite des passions.
27. Draperie sur le manequin.
28. Draperie d'après l'antique, & un dessein de la Hire.
29. Suite des draperies. Figures d'après l'antique, & têtes drapées, d'après le Poussin.
30. Pensée ou croquis, du Parmesan.
31. Etude d'après nature, du Carrache.
32. Paysage, du Titien.
33. L'Hercule Farnese.
34. L'Antinoüs.
35. L'Apollon Pythien avec un enfant, d'après l'antique, & un des enfans du Laocoon.
36. Le Laocoon avec son autre enfant.
37. Le Gladiateur.
38. La Venus de Médicis.

Diamantaire. 3 Planches.

1. Le moulin du diamantaire en perspective, &c. des ouvriers occupés à égriser, & à d'autres opérations du métier. Elévation géométrale du moulin, & les détails de cette machine.
1. *bis.* Elévation perspective d'une meule & d'une partie de la charpente du moulin. Elévation du chevalet. Egrisoir, coquille, salliere, *&c.*
2. Le moulin de côté. Son plan général. L'épée en perspective. L'arbre en manivelle, *&c.*

Distillateur d'eau-de-vie. 1 Planche.

1. Attelier ou fourneau avec ses détails. Bassiot, serpentin & autres instrumens.

Doreurs sur métaux, sur cuir & sur bois. 4 Planches.

1. Attelier du doreur sur métaux, où l'on recuit, déroche, broye, avive, charge, gratte-bosse, met en couleur, brunit, bleuit, *&c.* Au bas les outils.
2. Suite des outils.
3. Attelier du doreur sur cuir, où l'on peint, on applique l'assiette ou mordant; on lisse, *&c.* avec les outils au bas.
4. Attelier du doreur sur bois, où l'on vermillonne, on dore, on adoucit, on blanchit, *&c.* avec les outils au bas.

Draperie. 9 Planches simples & 2 doubles, équivalantes à 13 Planches.

1. Lavage des laines, pilotage, étendage & outils.
2. Triage des laines, battage, carder, & outils.
3. Travail aux petites cardes, filage & dévidage des laines, collage & étendage des chaînes, & outils.
4. Métier du fabriquant avec ses détails. Navette angloise & ses détails.
5. Epinsage des laines avant le dégrais. Dégrais, foule, & moulin à dégraisser, avec ses détails.
6. Moulin à foulon.
7. Epinsage des draps fins après le dégrais, & outils, avec le lainage des draps fins.
8. Tonte des draps, rame, brosse & tuile.
9. Travail du peigner des laines, & outils.
10. Machine à friser les étoffes, à ratiner, *&c.*
11. Différens profils de cette machine.

Nota. Il ne faut pas confondre, comme quelques Journalistes ont fait, l'explication des Planches d'un art avec le traité de l'art. L'explication n'est qu'une pure & simple nomenclature des machines & des outils. Le traité de l'art comprend la suite & le détail des opérations, leur raison, la définition des termes, l'exposition du méchanisme des instrumens, leur usage & leur description. L'explication s'exécute en peu de mots ; le traité de l'art est ordinairement un discours très-circonstancié & très-étendu : pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer les articles *bas au métier*, *Draperie*, *Manufacture en chapeau*, *Brasserie*, &c. avec les explications des Planches de ces arts. L'explication, quand elle ne sert pas de supplément à l'ouvrage publié & aux volumes à publier, n'est qu'un renvoi à cet ouvrage. L'explication n'est pas toujours de celui qui a fait l'art, parce qu'elle pouvoit être bien faite par un autre ; & réciproquement l'art n'est pas toujours de celui qui a fait l'explication. Par exemple, j'ai fait les arts du *Bateur d'or*, du *Chamoiseur* & du *Mégissier*, du *Bonnetier*, du *Coutelier*, de la *dentelle*, &c ; & c'est un autre qui en a expliqué les Planches : l'article & les Planches du *Chaînetier en chaînes de montre* sont de M. Soubeyran, & l'explication des Planches est de moi. Mais pour rendre à chacun ce qui lui est dû, on trouvera à la fin de chaque article de l'ouvrage le nom ou la lettre caractéristique de celui qui a décrit l'art ; & voici les noms de ceux qui ont donné les explications des Planches des deux parties de ce volume. M. Goussier, notre dessinateur, a expliqué les Planches du *Bonnetier*, du *Boulanger*, du *Bourrelier*, du *Boursier*, du *Boutonnier-Passementier*, du *Chaînetier en chaîne commune*, du *Chamoiseur* & du *Mégissier*, du *Charron*, des *Chasses de force*, d'après Chappeville, de la *Chorégraphie*, du *blanchissage des cires & des ciriers*, du *Cloutier d'épingles*, du *Coffretier*, du *Corroyeur*, du *Découpeur & Gaufreur d'étoffes*, de la *dentelle*, du *Diamantaire* & du *Distillateur d'eau de vie*, & quelques Planches éparses en différens arts. Nos graveurs en ont expliqué d'autres ; M. Prevôt, l'un d'eux, a expliqué celles du *Dessein* ; feu M. Dubuisson, celles du *Blason* ; MM. Fournier & Goussier, celles de la *Fonderie en caracteres* ; M. Deshauterayes, celles des *caracteres & alphabets de langues mortes & vivantes* ; M. Paillasson, celles de l'*Ecriture* ; M. Lucotte, celles de la *Charpente* ; MM. Roux & Devilliers, celles de *Chimie*; M. Louis, celles de *Chirurgie*. Le reste est de moi. De plus, j'ai revu toutes celles des arts & métiers sur le manuscrit & sur les Planches; & un des hommes de l'Europe, qui entend le mieux la méchanique & les machines, & qui a jetté les yeux sur notre recueil, nous a donné quelques conseils excellens, dont nous n'étions malheureusement plus à tems de profiter. Il a remarqué que la fig. 15. Pl. II. du Balancier étoit fautive, & sa remarque est juste ; nous en dirons ailleurs la raison. Il eût desiré qu'on mît le nom des familles sous chaque écusson du blason, & cela eût été possible, & réellement plus commode. Il a demandé les proportions des *caracteres d'Imprimerie* ; mais si on ne les trouve pas dans nos Planches, on les trouvera à l'article *Fonderie en caracteres*. Il a pensé que le pont que nous avons appellé *militaire*, étoit trop magnifique pour une machine de cette nature ; mais on verra à l'article PONT que, destinée par l'inventeur à l'usage militaire & à l'usage civil, nous avons préféré avec quelque avantage de la montrer ici comme il la faudroit pour une ville, & par conséquent avec tous les ornemens dont elle étoit susceptible. il n'y a qu'à dépouiller ce pont de ces ornemens, pour le réduire à un *pont* vraiment militaire. Cependant c'est d'après l'observation de l'homme judicieux dont il s'agit ici, que nous prierons nos lecteurs de ne nous juger en dernier ressort qu'après avoir parcouru tout l'ouvrage auquel ce recueil est relatif. Il a trouvé à redire qu'on ait mis dans la Charpente des machines qui auroient été plus convenablement ailleurs, & nous en convenons. Mais il valoit encore mieux qu'elles fussent déplacées qu'omises. D'ailleurs ces Planches ne tenant point les unes aux autres, il n'est personne qui ne puisse réparer ce défaut. En général, l'envie d'augmenter tantôt une partie, tantôt une autre, a quelquefois un peu nui au meilleur ordre ; & nous nous sommes trouvés, s'il m'est permis de le dire, dans le cas des gens à grandes collections, qui, faute d'espace, sont obligés d'entasser leurs richesses où ils peuvent. Cette méthode est préférable à celle des supplémens qui balotent le lecteur d'un volume à un autre. Quoi qu'il en soit, nous remercions notre habile critique de ses réflexions, & nous le prions très-instamment de nous les continuer.

DISTRIBUTION des Planches de ce second Volume, premiere & seconde Parties, où l'on a séparé les Sciences, les Arts libéraux, & d'autres auxquels on pourroit donner le même titre, des Arts méchaniques ou Métiers, & où l'on a indiqué sous chaque matiere quelques-unes des principales opérations & machines.

CHIMIE.

Laboratoire chimique & opérations. Fourneaux de toute espece.

D'essai, de reverbere, de fusion, d'affinage, de verrerie, à vent, à lampe, polychreste, athanor, &c.

Vaisseaux de toute espece.

Balons, récipients, cucurbites, aludels, pélicans, alembics, &c.

Ustensiles de toute espece.

Machine à triturer, écrans, lingotieres, balance docimastique, &c.

Crystallisations.

De la soude, du tartre vitriolé, du sel de Glauber, de l'alun, du vitriol verd, du vitriol bleu, du nitre, du mercure, du sel marin, du sel végétal, du sel de seignette, du tartre stibié, du soufre.

Emblème du grand œuvre.

CHIRURGIE.

Instrumens.

Ciseaux, bistouris, lancettes, lithotomes, trépans, *speculum oris*, *ani*, *uteri*, sondes, trocar, tire-balle, machine pour les fractures, machine pour les luxations, &c.

Bandages.

Unissant, pour la compression de l'urethre, pour la compression des anevrysmes, pour la compression du sac lacrymal, à dix-huit chefs, solaire, inguinal, pour la fistule à l'anus, &c.

Opérations.

De la taille, du trépan, de la cataracte, de la fistule lacrymale, de la fistule à l'anus, &c.

CARACTERES ou ALPHABETS de Langues mortes & vivantes.

Hébreu, samaritain, syriaque, stranghelo, arabe, turc, persan, ægyptien, phénicien, palmyrénien, syrogaliléen, éthiopien, abyssin, cophte, grec, arcadien, pélasge, étrusque, gothique, gothique quarré, islandois, mœsogothique, anglo-saxon, illyrien ou esclavon, runique, russe, allemand, servien, arménien, géorgien, ancien persan, grandan, nagrou ou hanscret, bengalais, telongou ou talenga, tamoul ou malabarois, siamois & bali, thibétan, tartare-mantcheou, japonois, clés chinoises.

CARACTERES DE NOTRE ECRITURE.

Instrumens. Principes. Exemples.

Ecriture ronde, majeure & mineure.
Ecriture batarde, majeure & mineure.
Ecriture coulée, majeure & mineure.
Capitales. Traits. Passes.

DESSEIN.

Ecole. Instrumens.

Pantographe, chambres obscures, manequin, crayon, porte-crayon.

Principes.

Têtes, yeux, piés, jambes, mains. Proportion du corps de l'homme. Figures académiques. Groupes. Ages, passions, draperies antique & moderne, croquis, étude, paysage. Antiques avec leurs proportions, Hercule Farnese, Antinoüs, Apollon pythien, Laocoon, enfant d'après l'antique, gladiateur, Venus de Médicis.

BLASON ou ART HÉRALDIQUE.

Principes.

Armes de domaines. Armes de dignité. Armes de concession. Armes de patronage. Armes de société. Armes de famille. Armes brisées. Armes chargées. Armes substituées. Armes diffamées. Armes parlantes. Armes fausses. Boucliers. Couleurs. Volets ou lambrequins. Chevaliers au tournoi. Armes de dignités ecclésiastiques. Casques. Oriflame. Hausse-col. Pique. Couronnes. Armes de dignités laïques. Ecu, ses places & partitions. Arbre généalogique. Supports. Armes d'ordres militaires. Cordons. Croix. Colliers, &c.

CHORÉGRAPHIE ou ART D'ÉCRIRE LA DANSE.

Exemple de Chorégraphie.

CHASSES.

Chasse du cerf. Chasse du sanglier. Chasse du loup. Chasse du renard. Chenil. Fauconnerie. Chasses aux oiseaux. Pieges de différentes sortes. Faisanderie.

BALANCIER.

Boutique, instrumens & ouvrages.

MÉTIER à faire des bas, & FAISEUR de bas au métier.

Travail des bas au métier. Façon de la maille. Maniere de la relever. Moule à ondes. Moule à ressort. Machine à percer les chasses des aiguilles, &c. Autres outils.

BATTEUR D'OR.

Boutique, outils & ouvrages. Moulin ou laminoir.

BLANC DE BALEINE.

Manufacture.

BLANCHISSAGES DES TOILES.

Attelier & instrumens. Rouloir.

BOISSELIER.

Boutique, outils & ouvrages.

BONNETIER DE LA FOULE.

Manufacture, opérations, outils & ouvrages. Foulerie & fouloire.

BOUCHER.

Tuerie. Suiferie.

BOUCHONNIER.

Boutique, outils & établis.

BOULANGER.

Travail. Blutoir. Four.

BOURRELIER ET BOURRELIER-BASTIER.

Boutique, instrumens & ouvrages. Harnois d'un

cheval de ſelle. Harnois d'un cheval de caroſſe. Harnois d'un cheval de milieu. Harnois d'un cheval de brancard. Harnois d'un limonier. Harnois d'un chevillier. Harnois d'un mulet. Bât d'âne.

BOURSIER.

Boutique, inſtrumens, outils & ouvrages.

BOUTONNIER, FAISEUR DE MOULES DE BOUTONS.

Boutique, outils & ouvrages.

BOUTONNIER EN MÉTAL.

Boutique, outils & ouvrages. Tour à ſertir.

BOUTONNIER-PASSEMENTIER.

Boutique, outils & ouvrages. Rouet à tracanner. Rouets à cordonner.

BOYAUDIER.

Boutique, outils & ouvrages.

BRASSERIE AVEC SES AGRÉS.

Touraille. Chaudieres. Moulin. Germoir. Cuves. Entonnerie.

BRODEUR.

Boutique, outils & ouvrage. Tambour. Façon du point.

GRAVURE DES POINÇONS POUR LES CARACTERES D'IMPRIMERIE.

Attelier, outils, opérations & ouvrages.

FONDERIE EN CARACTERES.

Attelier, outils, inſtrumens, opérations & ouvrages. Fourneau. Moule & ſes détails. Juſtifieur. Coupoir. Rabot. Moule à reglets. Moule à interlignes.

CARDIER.

Boutique, outils, opérations & ouvrages. Panteur. Fendoir. Dreſſeur.

CARTIER.

Boutique, outils, manœuvre & ouvrages. Ciſeaux. Patrons.

CARTONNIER.

Attelier, outils & fabrication. Cuve. Forme. Tournoir ou moulin.

CEINTURIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CHAINETIER.

Boutique, outils & ouvrages. Fabrication de la chaîne de montre.

CHAMOISEUR ET MÉGISSIER.

Attelier, outils & manœuvres. Moulin à foulon.

CHANDELIER.

Boutique, outils & manœuvres. Banc à dépecer. Banc à couper les mêches. Coupe-queue.

CHAPELIER.

Atteliers, outils & manœuvres. Attelier d'arſonnage. Attelier de baſtiſſage. Foulerie. Attelier de teinture. Attelier de l'apprêt.

CHARPENTE.

Attelier, outils, machines & ouvrages. Aſſemblages à tenons & à mortoiſes. Pans de bois anciens. Pans de bois à la moderne. Cloiſons. Planchers. Eſcaliers à vis en limace, &c. Comble à un & deux égouts. Manſardes. Lucarnes. Ceintres. Ponts. Grand-pont. Pont-levis. Pont à couliſſe. Pont tournant. Pont ſuſpendu. Fondation de piles. Autre fondation de piles. Machine à ſcier ſous l'eau. Caiſſe pour piles. Mouton. Mouton à cheval, ſur bateau. Mouton oblique. Pont de Rouen. Pont militaire. Pont volant. Preſſe. Moulin à eau ſur bateau. Moulin à ſcier les bois. Machine du pont Notre-Dame. Machine à remonter les bateaux. Machine à curer les ports. Bateaux de différentes ſortes. Bateau foncet ou beſogne. Flette. Cabotiere. Chaland. Longuette. Lavandiere. Margota. Paſſe-cheval. Bac. Outils & machines. Vindas ou cabeſtan. Singe. Gruaux. Grue. Baſcule. Chevre. Moufles. Cric, &c.

CHARRON.

Boutique, outils & ouvrages. Train de caroſſe. Charrette ordinaire. Guimbarde. Tombereau. Haquet. Haquet-fardier. Enrayoir. Jantier, &c.

CHAUDRONNIER GROSSIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CHAUDRONNIER PLANEUR.

Boutique, outils & ouvrages.

CHAUDRONNIER, FAISEUR D'INSTRUMENS DE MUSIQUE.

Boutique, outils & ouvrages.

BLANCHISSAGE DES CIRES.

Manufacture, inſtrumens & manœuvre. Quarré. Fonderie.

CIRIER.

Attelier, outils & ouvrages. Tour à filer la bougie. Etuve.

CIRIER EN CIRE A CACHETER.

Attelier, outils & manœuvre.

CISELEUR ET DAMASQUINEUR.

Boutique, outils & ouvrages.

CLOUTIER GROSSIER.

Boutique, outils & ouvrages. Forge. Billot monté de toutes ſes pieces.

CLOUTIER D'ÉPINGLE.

Boutique, outils & ouvrages. Rouet.

COFFRETIER-MALLETIER-BAHUTIER.

Boutique, outils & ouvrages.

CONFISEUR.

Laboratoires, outils & ouvrages. Laboratoire à confire. Laboratoire avec étuves, fours. Laboratoire pour les glaces & neiges. Laboratoire pour la dragée. Laboratoire pour le paſtillage. Baſſine. Perloir. Moules. Laboratoire pour le chocolat.

CORDERIE.

Attelier, outils & manœuvres. Filerie. Rouet. Touret. Chariot.

CORDONNIER ET CORDONNIER-BOTTIER.

Boutiques, outils & ouvrages.

CORROYEUR.

Boutique, outils & manœuvres. Chevalet.

COUTELIER.

Boutique & outils.

DÉCOUPEUR ET GAUFREUR D'ÉTOFFES.

Attelier, outils, machines & manœuvres. Machine à gaufrer. Autre machine à gaufrer.

DENTELLE.

Chambre, outils & manœuvre. Façon du point.

DIAMANTAIRE.

Attelier, outils, machines & manœuvres. Moulin à tailler le diamant. Egrisoir.

DISTILLATEUR D'EAU-DE-VIE.

Fourneau.

DOREUR SUR MÉTAUX.

Boutique, outils & manœuvre.

DOREUR SUR CUIR.

Boutique, outils & manœuvre.

DOREUR SUR BOIS.

Boutique, outils & manœuvre.

DRAPERIE.

Manufacture, outils, machines & manœuvres. Lavage des laines. Pilotage. Etendage. Triage. Battage. Carder. Filage. Rouet. Devidage. Devidoir. Ourdissage des chaînes. Collage. Etendage. Etendoir. Métier du fabriquant. Navette angloise. Epensage des draps avant le dégrais. Dégrais & foule. Moulin à dégraisser. Moulin à foulon. Epensage des draps fins après le dégrais. Lainage des draps. Tonte. Forces pour la tonte. Table à tondre les draps. Manœuvre de la rame. Rame. Brosse, & tuiler des draps. Travail du peigner des laines. Dégressoir. Rouet pour la laine peignée. Retendoir. Machine à friser & ratiner.

ETAT par ordre alphabétique des Matieres qui formeront le complet de ce Recueil général.

CES Livraisons ne se feront pas attendre. Les desseins en sont prêts, & pour la plûpart déjà gravés. Les amateurs pourront les voir chez les Libraires associés.

E. Ebéniste & Marqueterie. Emailleur. Eperonnier. Epinglier. Escrime. Evantailliste, &c.

F. Fayancerie. Manufacture de fer-blanc. Ferblantier. Filassier. Fileur d'or. Fonderies en statues équestres, des canons, des cloches, en sable, de plomb à giboyer, &c. Grosses Forges. Formier. Fourbisseur & Manufacture d'armes. Foureur, &c.

G. Gainier. Gantier. Gazier. Gravure en taille-douce & en bois, au burin, à l'eau forte, en cuivre & en étain, en maniere noire, en maniere de crayon, en pierres fines, &c.

H. Histoire naturelle des trois regnes, végétal, animal & minéral. Phénomènes singuliers de la nature. Horlogerie en pendules, en montres, en instrumens astronomiques. Machines hydrauliques, &c.

I. Imprimerie en lettres. Imprimerie en taille-douce. Faiseur d'Instrumens de Mathématique. Jouaillier, &c.

L. Layetier. Lapidaire. Lunetier. Lutherie ou Facture d'orgues & d'autres instrumens à vent, à cordes, ou de percussion, &c.

M. N. O. Marbreur de papier. Marbrier. Maréchallerie. Maréchal grossier. Maréchal ferrant. Manége, &c.

Marine. Attelier de construction. Forme. Gaudronnerie. Coupe de vaisseaux. Modeles de presque tous les bâtimens connus. Fabrique des ancres, &c.

Mathematiques. Arithmétique. Algebre. Géométrie. Trigonométrie. Arpentage. Sections coniques. Analyse. Méchanique. Dynamique. Hydrostatique. Hydrodynamique Hydraulique. Optique. Dioptrique. Catoptrique. Perspective. Astronomie. Géographie. Construction & usage des globes. Gnomonique. Navigation. Pilotage. Musique, &c.

Menuisier.

Minéralogie & Métallurgie. Exploitation des mines. Géometrie souterreine. Conduite des galeries, cuvelage, coupes des mines. Machines relatives à l'exploitation, comme pompes, ventilateur, sonde de terre & autres instrumens. Machines relatives au travail de la mine exploitée, comme lavoir, bocard, forges, fourneaux. Exploitation & travail de l'or, de l'argent, du fer, de l'étain, du cuivre, du plomb & du mercure. Exploitation & travail du bismuth, du zinc & de la calamine. Travail de la pyrite, du soufre, de la couperose, de l'alun, du cobalt, du vitriol & du salpêtre. Travaux des fontaines salantes de Franche-Comté. Travaux des marais salans de Brouage, de Marennes & de Normandie. Exploitation des ardoisieres du Nivernois & de la Meuse. Exploitation du charbon de terre. Sublimation du soufre en grand. Maniere de faire le noir de fumée, &c.

Metteur en œuvre & Bijoutier. Monnoyage. Orfévrerie. Machine à gaudronner la vaisselle, &c.

P. Papeterie à la maniere de France & de Hollande. Parcheminier. Patenaudier. Pâtissier. Passementier. Paumier. Pelletier. Perruquier. Plumassier. Pêches d'étangs, de rivieres, & de mer. Piqueur de tabatieres. Plombier & la machine à laminer. Potier de terre. Potier d'étain. Travail de la Poudre à canon, &c.

R. Relieur. Rubanier.

S. Savonerie. Sculpture en tous genres, en marbre, en bois, en cire, &c. Serrurerie en tous genres. Soierie ou métiers, machines, outils, & manœuvres relatives à la préparation des soies, & à leur emploi en étoffes, &c.

T. Tabletier. Taillandier. Tailleur. Tanneur. Tapisserie, Manufacture de. Teinture. Théatres & machines de Théatres. Tisserand. Tonnelier. Tourneur, avec ses outils & les différens tours à guillocher, en ovale & tricot, &c.

V. Vannier. Verrerie françoise & angloise, en bois & en charbon de bois, & charbon de terre, en verres, bouteilles, & autres vaisseaux, en plats, en crystal, & en glace. Vitrier.

Le Recueil complet sera précédé d'une Académie des Sciences, Arts & Métiers, morceau important de la composition de M. Cochin, qui ne sera délivré qu'aux Souscripteurs.

CERTIFICAT DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS les Libraires associés à l'Encyclopédie, ayant demandé à l'Académie des Commissaires pour vérifier le nombre des Desseins & Gravures concernant les Arts & Métiers qu'ils se proposent de publier ; Nous Commissaires soussignés, certifions avoir vû, examiné & vérifié toutes les Planches & Desseins mentionnés au présent Etat, montant au nombre de six cens sur cent trente Arts, dans lesquelles nous n'avons rien reconnu qui ait été copié d'après les Planches de M. de Réaumur. En foi de quoi nous avons signé le présent Certificat. A Paris ce 16 Janvier 1760. MORAND. NOLLET. DE PARCIEUX. DE LA LANDE.

APPROBATION.

J'AI examiné par ordre de Monseigneur le Chancelier, quatre cens trente-quatre Planches gravées, dont trois cens soixante-sept de la grandeur de l'*in-folio* ordinaire ; trente-deux d'une grandeur double des précédentes, & une d'une grandeur triple des premieres, avec leurs explications, composant le *deuxieme Volume*, en deux Parties, *du Recueil général de Planches sur les Sciences, Arts & Métiers*, toutes gravées d'après des Desseins originaux qui m'ont aussi été représentés. Je crois que ce second Volume sera aussi favorablement reçu du Public que le premier, en attendant que cette intéressante entreprise se complette. A Paris, ce 18 Mars 1763. DE PARCIEUX.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé ANDRÉ-FRANÇOIS LE BRETON, notre Imprimeur ordinaire & Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, *Recueil de mille Planches gravées en taille douce sur les Sciences, les Arts libéraux & les Arts méchaniques, avec les Explications des Figures*, en quatre Volumes *in-folio*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilege pour ce nécessaires : A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera; & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de quinze années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui; & de tous dépens, dommages & intérêts : A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Règlemens de la Librairerie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement; voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, charte Normande, & lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le huitieme jour du mois de Septembre, l'an de grace mil sept cent cinquante-neuf, & de notre regne le quarante-cinquieme. Par le Roi en son Conseil. LEBEGUE.

Registré sur le Registre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, ensemble la Cession faite par le sieur le Breton à ses Confreres associés, n°. 3125, conformément au Réglement de 1723. A Paris ce 18 Septembre 1759.

SAUGRAIN, *Syndic*.

RECUEIL DE PLANCHES SUR LES SCIENCES, LES ARTS LIBÉRAUX, ET LES ARTS MÉCHANIQUES;

AVEC LEUR EXPLICATION.

BALANCIER,

Contenant cinq Planches.

PLANCHE Iere.

La vignette ou la partie supérieure de la Planche représente la boutique d'un balancier.

Figure 1. Ouvrier avec un soufflet à la main, & une poêle devant lui, qui fait fondre dans une cuillere du plomb pour couler un poids.
2. Ouvrier qui lime un fléau.
3. Ouvrier qui essaye ou ajuste une balance.
4. Femme qui fait raccommoder sa balance dont les crochets sont dérangés.
1, 2. Balance à l'usage des chandeliers.
3, 3, 3, 3, *&c.* Balances de différentes grandeurs.
4. Peson à tiers-point.
5. Différens outils du balancier, comme cisailles, marteaux, limes, compas, retenus contre le mur par une courroie qu'on appelle *porte-outils*.
6. Bigornes de différentes sortes.
7, 7, 7, *&c.* Etabli garni de ses étaux, & chargé d'outils, de pieces de balances & de marchandises.

Bas de cette Planche premiere.

Fig. 1. Enclume.
2. Bigorne.
3, 4, 5, 6. Marteaux à forger & à planer de différentes sortes.
7. Cisailles.
8. Lime dite *d'Allemagne*.
9, 10. Limes douces.
11. Brunissoir plat.
12. Brunissoir rond.
13. Pince.
14. Poinçon ou marque du maître.
15, 16. Ciseaux de différentes grandeurs.
17. Pointeau.
18. Etau.
19. Grosses cisailles ou forces.
20. Drille, trépan ou machine à forer.
21. Filiere à écrous, avec trous de différentes grandeurs.
22. Compas.
23, 23. Modeles en bois, ou moules à ajuster ou calibrer les marcs.

Balancier.

24. Soufflet.
25. Cuillere à fondre le plomb.
26. Poîle.

PLANCHE II.

Fig. 1. Fléau à double crochet, façon d'Allemagne. A, chasse. B C, joue. D, touret. D E E D, corps du fléau ou sommier. *f*, *f*, doubles crochets. *g*, brayer.
2. Fléau à deux boîtes, façon d'Allemagne. *h*, aiguilles. *k*, boîte. *f*, *f*, crochets.

Détail du fléau vû fig. 1.

3. La chasse & le touret séparé du fléau. A, chasse. D, touret.
4. Vûe & développement d'une jumelle séparée du fléau. B C, joue. *c*, pivot. *d*, coussinet.
5. Développement du crochet vû de face. *m*, bout du corps du fléau. *n*, *n*, *n*, *n*, jumelles des joues *o*, *o*.
6. Pivot séparé.
7, 8. Jumelles séparées.
9. Romaine. A, joue. B, anneau coulant. C, contrepoids. D, brayer. E, touret. F, plateau. *f*, chasse. *g*, l's.
10. Romaine ou peson. *a*, aiguille. *b*, garde. *c*, autre garde. *d*, autre garde encore. *e*, aiguille. *f*, crochet. *g*, anneau coulant. *h*, l's. *i*, contre-poids. A, côté du foible. B, côté du fort.
11. Peson à tiers-point. *a*, ressort. *b*, crochet.
12. Balance commune. *a b c*, pié ou porte-balance. *d*, *d*, bassins.
13. Balance enfermée dans sa lanterne.
14. Peson à ressort ou à tire-bourre.
15. Coupe du peson à ressort ou à tire-bourre.

PLANCHE III.

Fig. 1. Fléau à boîte façonnée. A, crochet ou suspensoire. B, anneau du touret. *c c*, boîte. *d*, *d*, crochets. E, brayer. G G, sommier ou corps du fléau.
2. Aiguille du fléau.
3. Touret ou tourillon, avec les pieces qui en dépendent. A, la vis. B, clé de la chasse. C, C, D, écrous.

Fig. 4. Coupe & développement de la boîte. *a*, *b*, vis. *c*, partie du sommier. *d*, crochet.

5. Développement du brayer. 1, 2, vis. 3, écrou. 4, bouton.

6. Corps du fléau. *a b*, aîle de la chasse. *c*, brayer. *d*, bouton du brayer. *e*, vis du brayer.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Balance de bureau avec son pié.

2. Balance de bureau, scellée dans la table du bureau. A, le bureau. B, serre-papiers. E, potence à laquelle la balance peut être suspendue.

3. Boîte de fonte découverte, d'un ou de plusieurs marcs, supposée ici de deux marcs, avec la suite des poids détaillans.

4. Poids de quatre onces.

5. Poids de deux onces.

6. Poids d'une once.

7. Poids de quatre gros.

8. Poids de deux gros.

9. Poids d'un gros.

10, 11. Poids d'un demi-gros.

12. Pile de fonte fermée, du poids de 24 à 32 marcs.

13. Pile ouverte, du poids de 24 à 32 marcs, où l'on voit les poids détaillans placés les uns dans les autres.

14. Poids de cuivre en usage dans les débits de gabelle.

15. Autre poids de cuivre plus fort, en usage dans les mêmes débits.

16. Gros poids de 100 livres, de fer fondu.

17. Petite boîte de fonte, ouverte.

18. Moyenne boîte de fonte, fermée.

19. Petit poids détaillant, de fer fondu.

20. Petit poids détaillant, de plomb, & d'usage dans le débit des choses de peu de valeur.

21. Autre petit poids de même usage.

PLANCHE V.

Fig. 1. Poids de karat à peser le diamant.

A A, la boîte.

B C C, place de la balance ou du trébuchet.

B, place des bassins.

C C, place du corps du fléau.

E, place de la chasse du fléau.

D F, petite case où l'on serre les petites parties du poids de karat.

D, la case.

F, le couvercle à coulisse qui ferme la case.

1, 2, 4, 8, 16, 32, autant de poids dont les numeros indiquent les rapports. Le n°. 1 est d'un karat; le n°. 2, de deux karats, &c.

Le karat se divise en $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{16}$ & $\frac{1}{32}$.

Le grain est la quatrieme partie ou $\frac{8}{32}$. du karat.

Les petits poids sont représentés au-dessous de la boîte.

a, = $\frac{1}{32}$ de karat.

b, = $\frac{1}{16}$ de karat.

c, = $\frac{1}{8}$ de karat.

d, = $\frac{1}{4}$ de karat ou un grain.

e, = $\frac{1}{2}$ karat ou deux grains.

f, = un karat ou quatre grains.

2. Trébuchet ou balance.

a a, corps du fléau.

b, aiguille.

c, chasse.

d, *d*, bassins.

3. Bruxelles à prendre le diamant.

A, extrémité en forme de pelle qui sert à placer le diamant dans le bassin de la balance.

4. Trébuchet suspendu au pla-fond d'une lanterne.

A B C, pla-fond de la lanterne.

a b, corps du fléau.

c d, chasse.

e, *f*, tiges de fil de fer soutenant les bassins.

g, *h*, les bassins.

i, *k*, deux petites coques très-minces & d'égal poids, dans lesquels on met le diamant, & qu'on place ensuite dans les bassins.

l, *m*, deux poulies.

n o, corde qui passe sur les poulies, & sert à hausser la balance, & à en rendre le mouvement plus doux.

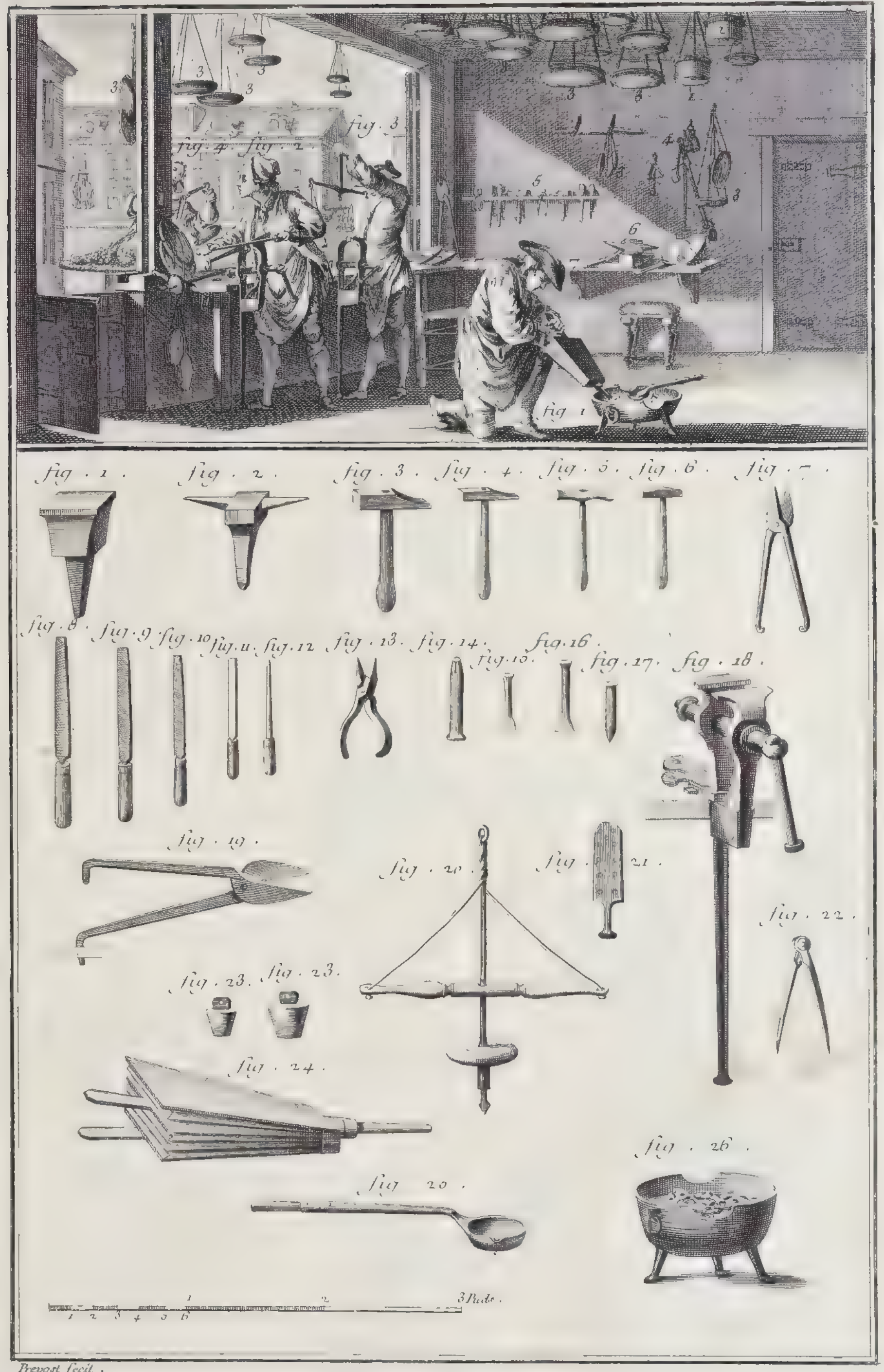
5. Développement ou profil de la *figure* 4.

Les mêmes lettres désignent dans cette *figure* 5 les mêmes parties que dans la *figure* 4.

q, aiguille.

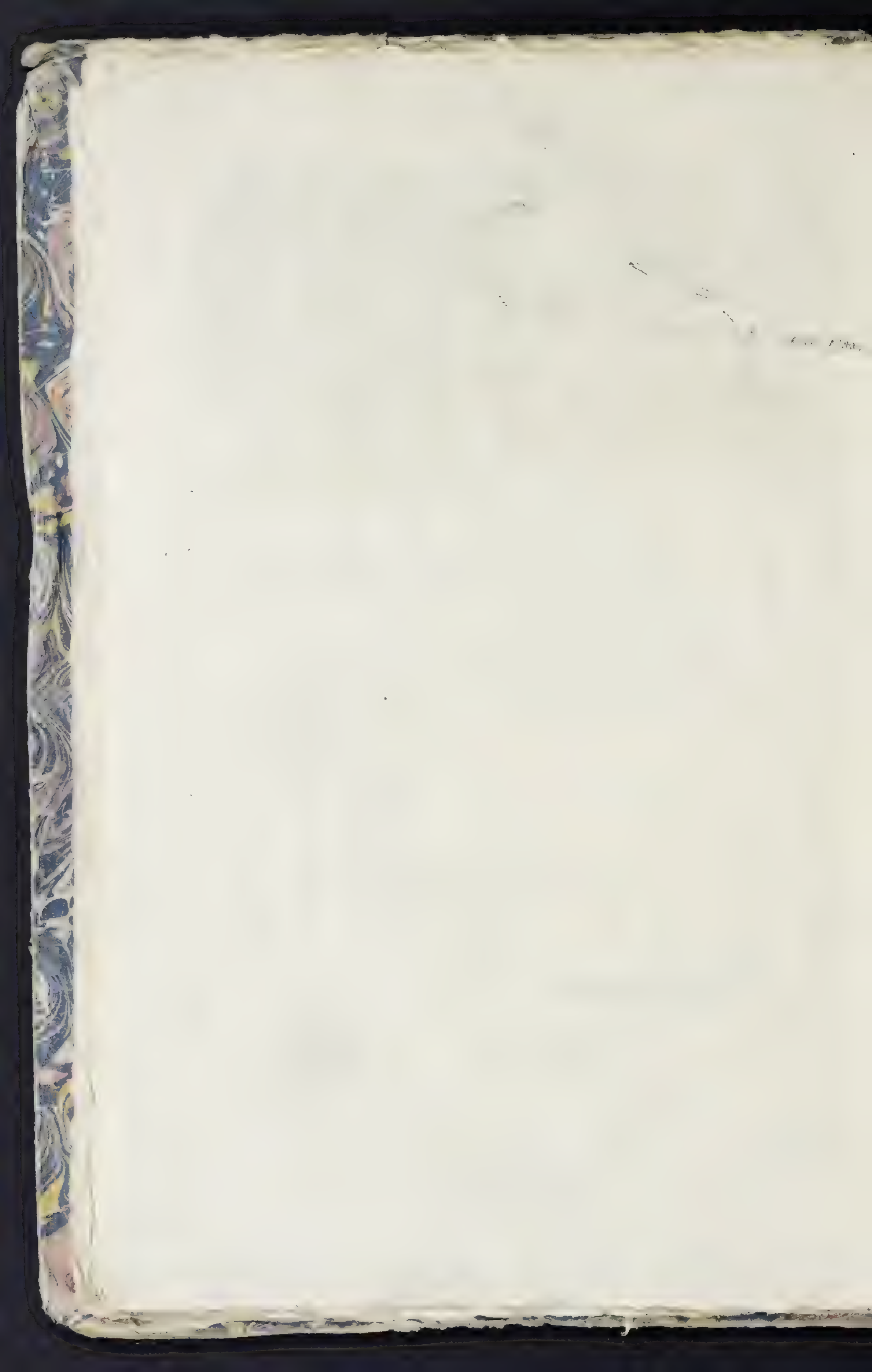
r s, coulisse.

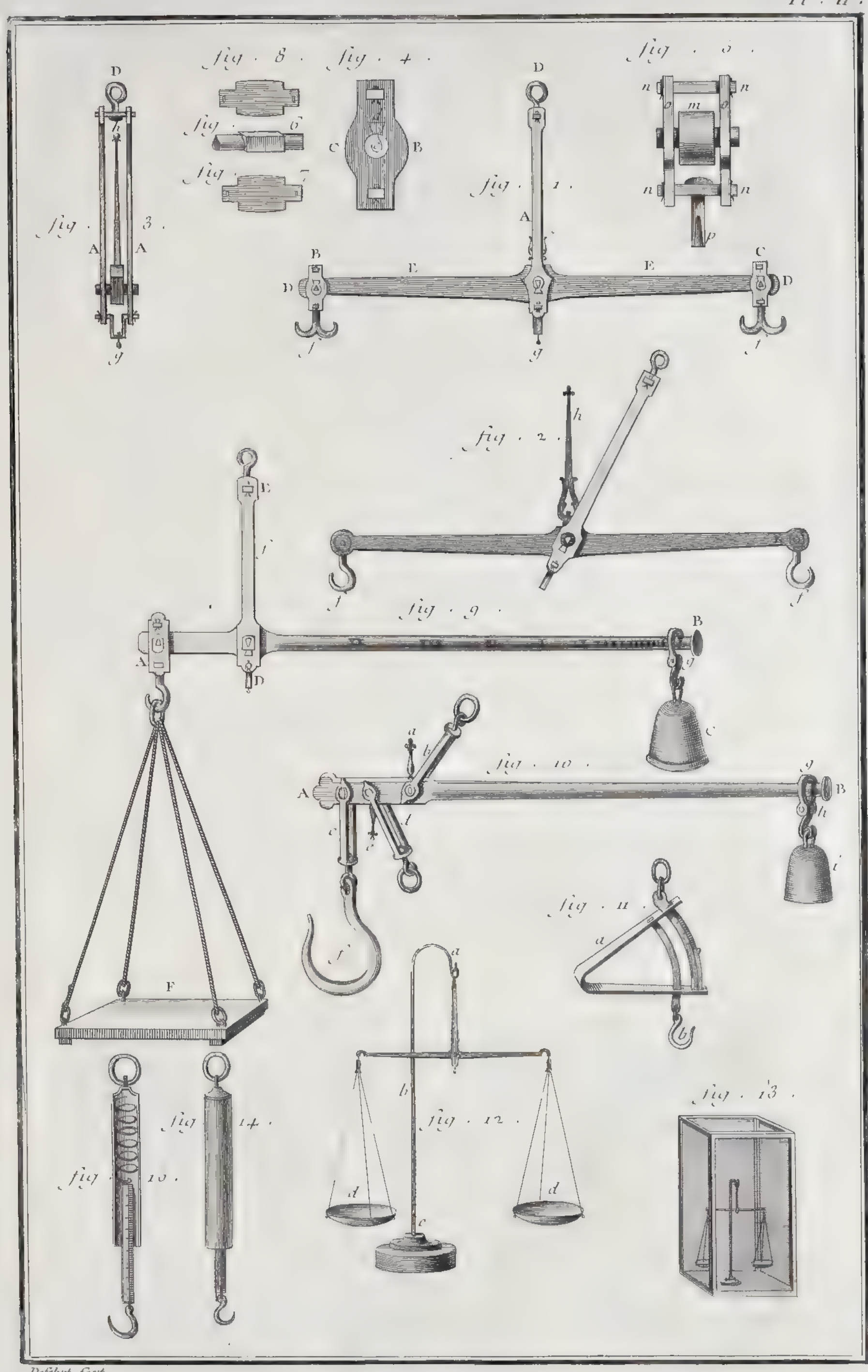
s, clavette qui est libre dans la coulisse, & qui descend ou monte, à mesure que la balance monte ou descend.



Prevost fecit.

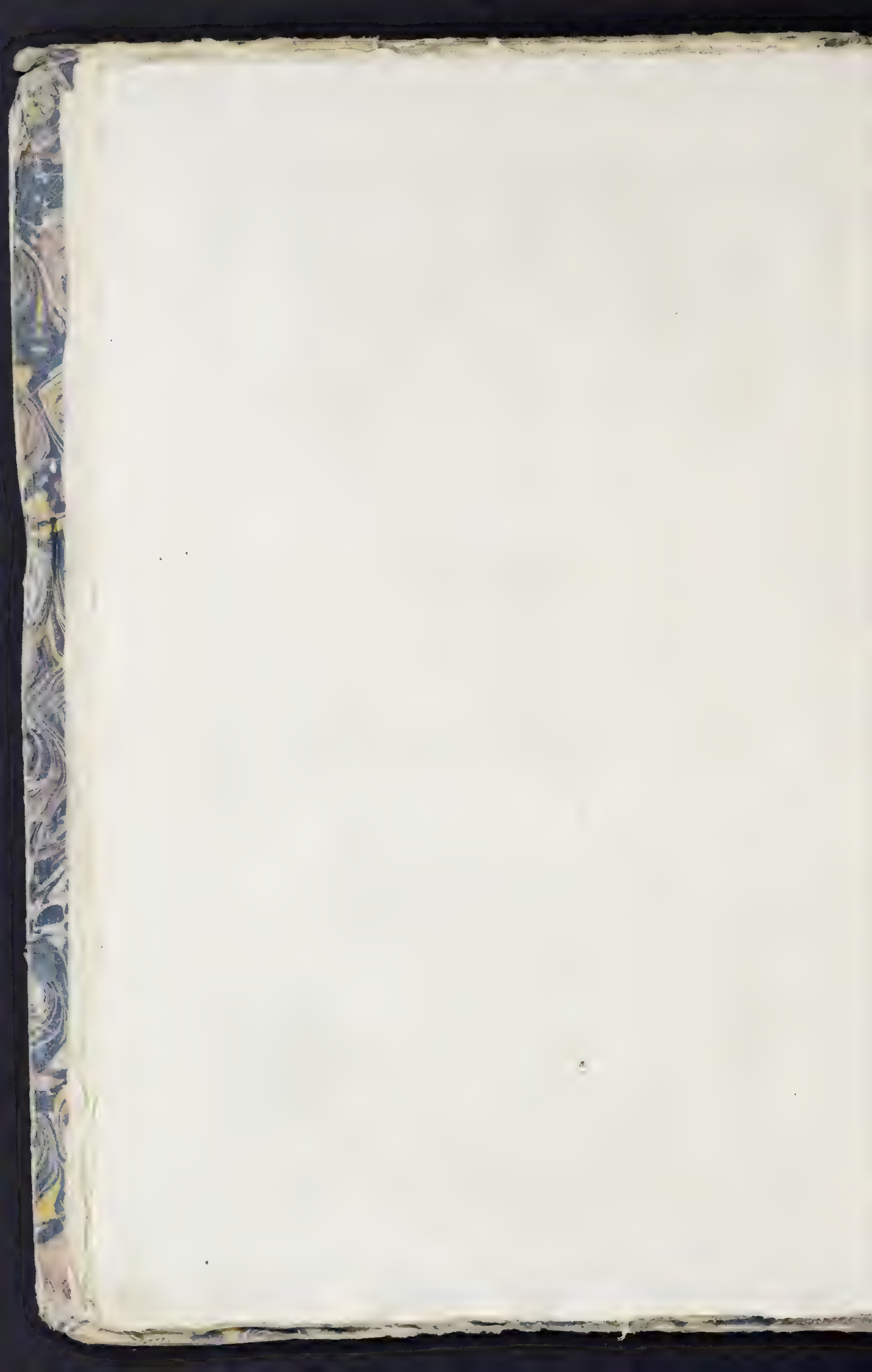
Balancier.

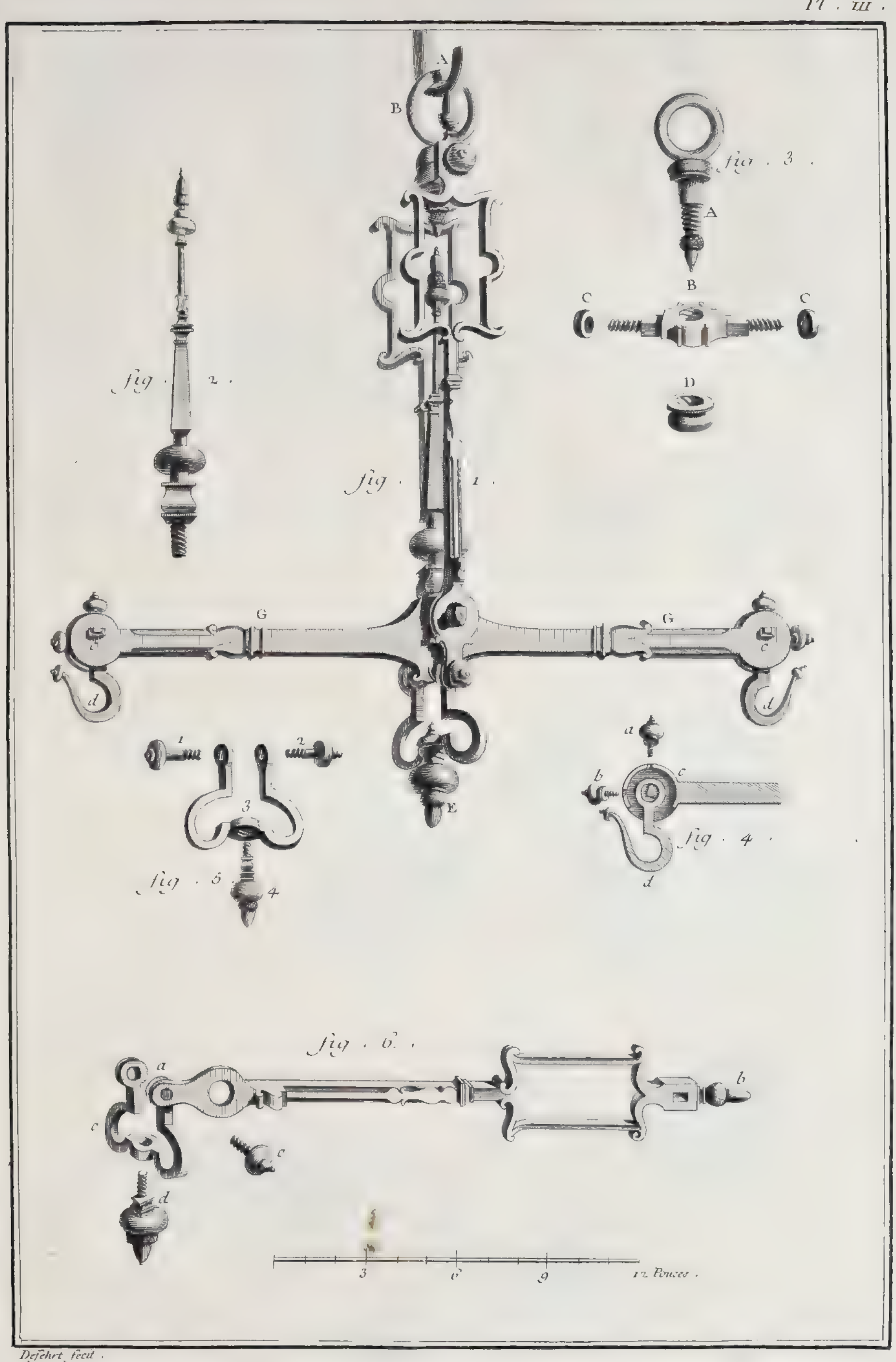




Deſehrt fecit.

Balancier.





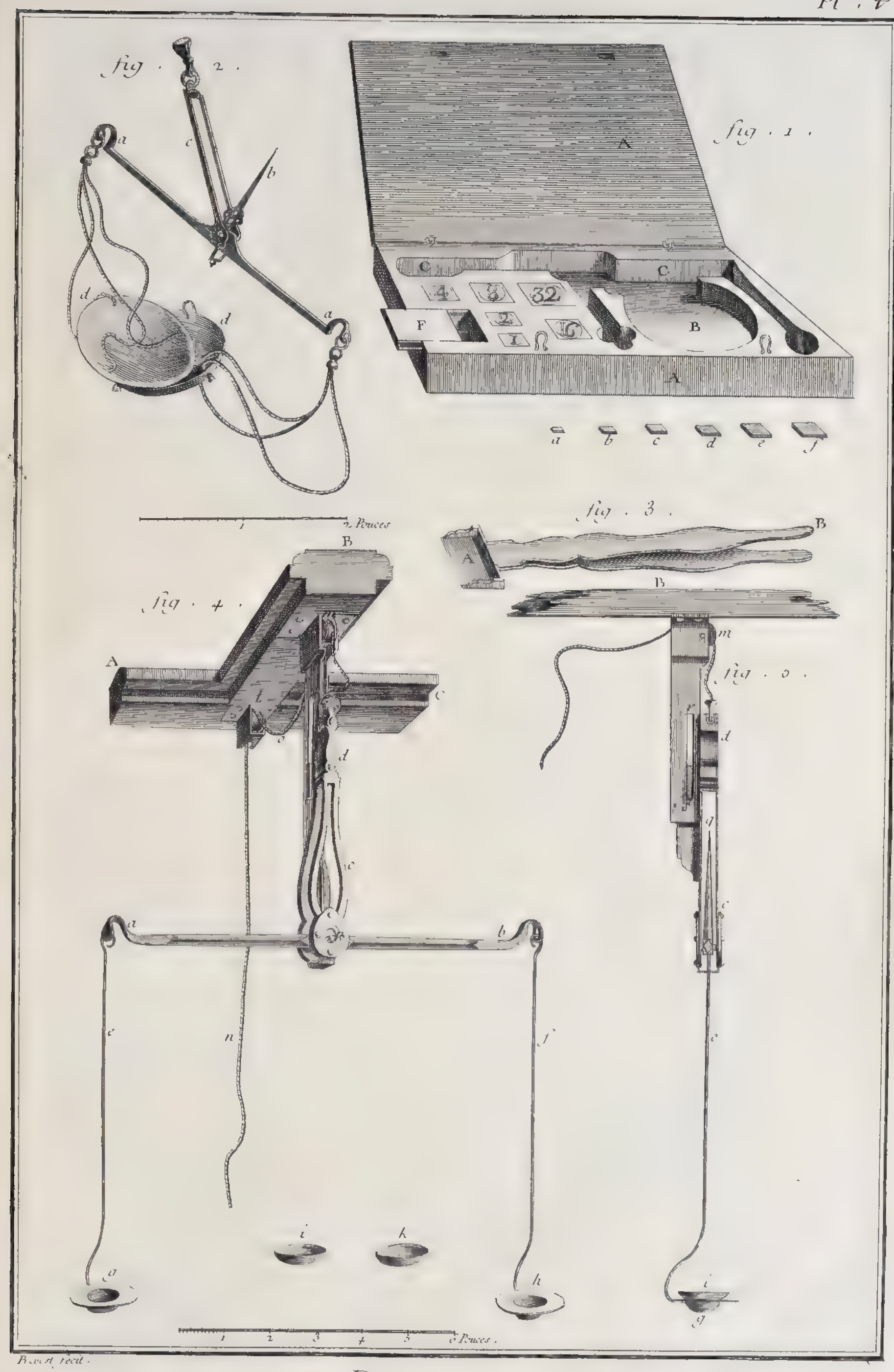
Defehrt fecit.

Balancier.



Prevost fecit.

Balancier.



Balancier.



FAISEUR DE MÉTIER A BAS, ET FAISEUR DE BAS AU MÉTIER.

Contenant trois Planches ſimples & huit Planches doubles, équivalantes à 19 Planches ſimples.

CETTE explication ne contiendra que les noms des parties de la machine à faire des bas. On trouvera ſon hiſtorique, ſon méchaniſme, ſon jeu, & tout ce qui la concerne, à l'article BAS. Voyez cet article auquel nous renvoyons encore pour l'art de faire des bas au métier. Ici nous indiquerons purement & ſimplement ce que chacune des figures ſuivantes repréſente. Nous tomberions néceſſairement dans des redites, en nous étendant davantage.

Le lecteur n'oubliera pas que nous avons préféré le métier tel qu'il eſt ſorti des mains de l'inventeur, au métier tel qu'il eſt à-préſent. Il ne lui ſera pas difficile d'en deviner la raiſon ; mais pour qu'il n'eût aucun reproche à nous faire, nous avons fait mention à l'article BAS des perfections légeres que cette machine a reçues avec le tems ; & c'eſt une des choſes que nous avons cru devoir tranſporter de cet article où tout ce qui concerne les arts du faiſeur de métier à bas, & du faiſeur de bas au métier, eſt traité à fond, dans cette expoſition ſommaire qui attachera principalement l'attention des amateurs & des artiſtes.

Nous prions encore le lecteur de corriger à l'article bas au métier les fautes d'impreſſion qui ſuivent:

Pag. 101. premiere colonne, ligne 10. on lit *fig.* 2. il faut lire *fig.* 4.

P. 102. premiere colonne, ligne 14. on lit *de la fig.* 11. il faut lire *de la fig.* 12.

Pag. 104. premiere colonne, ligne 11. en remontant du bas de la colonne en haut, on lit 68, *roue de moulinet*, il faut lire 69.

Faiſeur de métier à bas.

PLANCHE Ire.

La vignette ou le haut de la Planche repréſente la boutique d'un faiſeur de bas au métier.

Fig. 1. Ouvriere qui charge les rochets de la ſoie qui eſt en écheveaux ſur les guindres. Elle a devant elle le rouet qu'on appelle *de Lyon*. On donnera le détail & l'explication de ce rouet dans les Planches de ſoirie.

2. Rouet ordinaire pour doubler les ſoies.

3. Ouvrier qui travaille au métier à bas.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Le fût du métier à faire des bas. 1, les deux piés de devant. 2, les deux piés de derriere. 3, la traverſe d'en-bas. 4, la traverſe du haut du ſiége. 5, la traverſe allégie. 6, la traverſe du contre-poids. 7, la traverſe d'en-bas. 8, 8, les deux têtes du fût. 9, 9, pattes de fer qui fixent le métier. 10, le ſiége de l'ouvrier. 11, 11, deux gouſſets. 14, ſupport du gouſſet. 15, 15, traverſes. 16, 16, ſupport des montans de devant. 17, 17, montans de devant. 18, 18, gouſſets des montans & des piés de derriere. 19, 19, 19, 19, ouvertures pratiquées à chaque tête. 20, 20, vis avec leurs oreilles. 21, un arrêtant. 22, un petit coup. 23, 23, écrous à oreilles de l'arrêtant & du petit coup. 24, 24, broches de fer pour une bobine. 25, bobine ſur ſa broche. 26, 26, paſſes-ſoie. 27, rouloir avec ſes crochets.

2. 3, 4, 5, un rouloir avec ſes détails. 1, 2, la barre plate. 5, 6, la barre ronde. 3, 4, les côtés. 7, la noix. 8, la gachette. 9, le reſſort. 10, le bouton. 13, 14, la tringle. 11, 12, trous dont on peut voir l'uſage dans l'ouvrage.

Faiſeur de métier à bas.

PLANCHE II.

Fig. 1. Vûe du fût dont on a ſéparé un des côtés, pour montrer les parties ſuivantes. 1, 2, marches. 3, 3, 3, quarrés de bois qui les ſéparent. 4, quarré de bois percé dans le milieu, qui écarte la marche du milieu des deux autres. 5, 5, bouts des deux marches. 6, 6, traverſe de bois, ſur laquelle les marches 5, 5, peuvent agir. 7, traverſe de derriere. 8, crochet de fer, qui part d'un bout de la ferrure ou de l'anneau de l'extrémité de la marche du milieu, & qui embraſſe de l'autre bout la partie la plus baſſe de la petite anſe. 9, 9, cordes qui partent du bout des marches 5, 5; & paſſent ſur le tambour de la roue 13, & la font mouvoir de droite à gauche, ou de gauche à droite à diſcrétion. 10, 10, cordes qui partent des extrémités de la traverſe 6, 6, & la ſuſpendent par leurs crochets 10, 10; ces crochets s'arrêtent à ceux du balancier. 11, patte de fer. Cette patte reçoit un boulon qui ſoutient les marches qu'il traverſe, & dont l'extrémité eſt reçue dans un piton qu'on ne voit pas. 12, patte de fer, qui ſuſpend la roue par un des bouts de ſon arbre; on conçoit que l'autre bout eſt ſoutenu de la même maniere. 13, la roue avec ſon arbre & ſon tambour, dont on ne voit que le quarré. 14, tige du contre-poids. Cette tige eſt mobile de bas en haut dans la patte 15. 15, patte de contre-poids.

2. Fil de laiton appellé *poulie*; la poulie porte ſon fil de ſoie.

Dans les métiers modernes on a ſupprimé les quarrés de bois d'entre les marches; on a allégé les pattes qui ſuſpendent la roue; au lieu de donner une patte à la tige du contre-poids, on a percé la traverſe d'un trou, & l'on a fait paſſer la tige par ce trou dont on a garni l'ouverture ſupérieure d'une plaque de fer, afin qu'elle ne fût point endommagée dans la chûte du contre-poids; & pour amortir le coup, on a encore placé un morceau de cuir ſous la tête de la tige ou branche du contre-poids; cette tête doit être elle-même percée.

3. Premier aſſemblage. 1, II, 2, 3; 1, II, 2, 3, grandes pieces. 1, 2; 1, 2, avant-bras. II, II, oreilles des grandes pieces. 4, 5, 4, 5, épaulieres. 6, 7, arbre. 3, 3, nœuds des grandes pieces. 8, porte-faix de l'arbre. 9, 9, boutons. 10, 10, barre de derriere d'en-haut. 11, 11, barre de derriere d'en-bas. 12, porte-faix d'en-bas. 13, 13, gueule de loup. *Les nouveaux métiers ont deux gueules de loup.* 14, 14, 15, 15, balancier.

On a corrigé ce balancier dans les nouveaux métiers; on a ſupprimé la barre 15, 15, avec ſon tenon, & on a ſubſtitué ſur la barre 14, 14, à égale diſtance des épaulieres, deux vis arrêtées par des écrous à oreilles, placées à la ſurface ſupérieure de cette barre. La tête de ces vis ſe trouve donc ſous cette barre. Cette tête percée peut recevoir un petit crochet, & ces petits crochets ſont la fonction de la piece 15, 15. D'ailleurs, à l'aide des écrous à oreilles, on peut hauſſer & baiſſer à diſcrétion ces crochets.

16, 16, le grand reſſort. 17, vis qui traverſe le porte-faix d'en-haut.

4. Un des bouts de l'arbre. 1, ſon quarré. 2, ſon tourillon.

5. 12, porte faix d'en-bas. 1, ſa roulette. 3, ſa chappe,

PLANCHE III.

Fig. 1. Second assemblage. Il est formé des pieces de l'assemblage précédent, auquel on a ajouté les pieces suivantes. 1; 1, nœuds des grandes pieces. 17, 18, 19; 17, 18, 19, bras de presse. 17; 17, nœuds de la charniere des bras de presse. 18; 18, croissans des bras de presse. 19; 29, patte des bras de presse. 20, 20; 20, 20, vis avec leurs écrous à oreille des pattes des bras de presse; ces vis s'appellent *vis de marteau*. 21; 21, grande anse. 22, 22, 22, petite anse. 23, crochet de la petite anse. 24, 24, courroie de cuir. 25, contre-poids. 26, branche ou tige du contre-poids.

2. 21, 21, grande anse.

3. 22, 22, 22, petite anse.

4. 23, 23, crochet de la petite anse.

Voilà ce qu'on appelle *la cage du métier*; & voici maintenant ce qu'on en appelle *l'ame*:

5. Troisieme assemblage. 27, 28, 29; 27, 28, 29, porte-grille ou chameaux de la barre fondue ou fendue. 30, 30, petite barre de dessous. 31, 31, porte-roulette.

6. Petit assemblage des pieces précédentes & du bois de grille garni de sa grille. 32, 32; 32, 32, vis qui traversent le bois de grille. 33, 33; 33, 33, le bois de grille; la grille est l'assemblage de deux rangées paralleles & perpendiculaires de petits ressorts qu'on voit sur le bois de grille.

7. Un des petits ressorts de grille séparé. *ab*, premier plan incliné. *b c*, deuxieme plan incliné. *c d*, troisieme plan incliné. *df*, quatrieme plan incliné.

8. Barre fondue ou fendue. 34, 34; 34, 34, les deux côtés du chassis. 35, 35, deux pieces de commodité. 36, 36; 36, 36, charnieres à contre-pouces. 37, 37, charnieres à tirans. 38, 38, 38, *&c.* cuivres de la barre fondue.

9. 36, 36, une des charnieres à contre-pouces.

10. Un des cuivres de la barre fondue ou fendue.

11. 39, quarré à tourillon, qui s'ajuste à la piece de commodité 35. *fig.* 8.

12. 25, piece de commodité séparée.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Assemblage de portes-grille 27, 28, 29; 27, 28, 29, dont on ne voit pas l'extrémité 29; de la petite barre de dessous 30, 30 qu'on ne voit pas; de la roulette fixée sur son milieu, que le bois cache aussi; du bois de grille, garni de sa grille 33, 33; de la barre fondue entiere 34, 34, 34, 34; des pieces de commodité 35, 35; des charnieres à contre-pouces 37, 37; des charnieres à tirans 36, 36; des cuivres 38, 38, 38, 38, *&c.* des quarrés à tourillon 39, 39.

La barre fondue n'est pas dans les nouveaux métiers tout-à-fait la même que dans celui que nous décrivons; on en a supprimé les pieces de commodité, & la figure du quarré à tourillon est un peu différente; la barre se termine d'une maniere plus simple.

2. 40, platine à ondes. *a*, tête de la platine. *b*, son bec. *c*, dessous du bec. *d*, gorge. *e*, ventre. *f*, queue.

3. 41, onde.

4. On voit ici tous les intervalles laissés entre les cuivres, remplis d'ondes garnies de leurs platines 40, 40; 40, 40, *&c.* 42, 42; 42, 42, tirans dans leurs charnieres. 43, 44, 45; 43, 44, 45, contre-pouces. 44, 44, contre-poids. 47, roulette. 48, 48, bascule. 49, 49, barre à chevalet.

Dans les nouveaux métiers la barre à chevalet ne porte que sur les grandes pieces, où elle se fixe à l'aide de deux chameaux à vis & à tourillon.

50, 50, barre à chevalet. 51, joue du chevalet. 52, corps du chevalet. 53, l's de la corde du chevalet. 54, 54, roulettes de la barre à chevalet 49. 55, corde de la barre à chevalet.

5. 42, un tirant.

6. Quatrieme assemblage. Ce quatrieme assemblage est composé du second & du troisieme; c'est la cage du métier où l'on a placé l'ame. Voici le détail des pieces de cet assemblage. 1, 2, 3; 1, 2, 3, grandes pieces. 4, 5; 4, 5, épaulieres. 6, 7, arbre. 8, porte-faix de l'arbre. 9, 9, boutons. 10, 10, barre de derriere d'en-haut. 11, barre de derriere d'en-bas. 12, porte-faix d'en-bas avec sa chappe & sa roulette. 13, gueule de loup. 14, 14, 15, 15, le balancier. 16, 16, le grand ressort. 17, 18, 19; 17, 18, 19, les bras de presse. 20, 20; 20, 20, vis de marteau. 21, 21, les bouts de la grande anse. 22, 22, crochets de la petite anse. 4, nœud qui couvre une partie de la courroie que d'autres parties cachent encore. 26, 26, partie des branches de la petite anse. 27, 28, 29, un des chameaux ou portes-grille. 32, vis qui fixe le bois de grille sur le chameau. 33, bois de grille. 34, 34, barres qui forment le chassis de la barre fondue. 35, une des pieces de commodité. 36, quarré de la charniere du tirant. 37, 37, quarrés des charnieres des contre-pouces. 42, 42, ondes. 38, quarré à tourillon pris entre les côtés de la barre fondue. 47, roulettes. 39, 39, 39, *&c.* platines à ondes. 40, 40, 40, *&c.* ondes. 41, 41, 41, partie de la surface supérieure des cuivres de la barre fondue. 42, un tirant. 43, 44, 45, un contre-pouce. 46, extrémité de la verge qui traverse les contre-pouces, les tirans, les cuivres, les ondes, *&c.* 47, roulette de la barre fondue. 48, 48, bascule. 50, 51, 52, 53, 54, *&c.* le chevalet avec toutes ses pieces, excepté le tourillon de la piece de commodité qui le supporte.

PLANCHE V.

Fig. 1. Cinquieme assemblage. 56, 56, corps de barre à aiguille. 58, 58, étoquio. 59, 59, 59, *&c.* plombs à aiguille avec leurs aiguilles. 60, 60, 60, *&c.* plaques de barre à aiguilles. 61, 62; 61, 62, corps de jumelles. 62, 62, pattes des corps de jumelles.

Les jumelles des nouveaux métiers sont mieux entendues; la plaque supérieure 61 de la jumelle est percée au milieu & traversée d'une vis qu'on peut avancer ou reculer; & au lieu des saillies S, S qu'on voit ici, elles ont une autre plaque parallele & telle que celle de l'extrémité 61, percée pareillement & traversée d'une vis qui est sous la plaque, & qu'on peut aussi allonger ou raccourcir; ce qui met moins de difficulté dans la construction du métier, & plus de facilité dans son usage.

63, 63, les moulinets. 64, 64, le corps du moulinet. 65, 65, ressorts du moulinet. 66, charniere du moulinet. 67, tenon qui traverse le corps du moulinet, & qui est traversé par son arbre. 68, 68, croisées du moulinet. 69, 69, rouet dentelé du moulinet. 80, arbre du moulinet. 81, 81, boîte à moulinet. 82, 82, barre à moulinet. 83, 83, 83, ressort courbe.

2. 56, 56, corps de barres à aiguilles, séparés.

3. Petite barre qui se fixe sur le corps de barres à aiguilles, & qu'on appelle *queue d'arronde du corps de barre*.

4. 58, étoquio.

5 & 6. 59, plombs à aiguilles avec les trois aiguilles. *a*, *fig.* 5. & A, *fig.* 6, échancrures pratiquées à la partie antérieure. *b*, *fig.* 5. & B, *fig.* 6, talus de la partie postérieure. La *figure* 6 montre en grand la même chose que la *figure* 5 en petit.

7. Sixieme assemblage. Il est formé du quatrieme & cinquieme assemblages. 56, 56, corps de barres à aiguilles, *&c.*

Il est inutile de revenir sur l'énumération des autres pieces de cet assemblage; elles ont ici les mêmes noms que dans les figures précédentes, & elles y sont désignées par les mêmes chifres ou lettres.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est 1°. que cet assemblage est formé de trois masses importantes.

La cage avec ses appartenances, comme grande anse, petite anse, crochet de petite anse, branche de contre-poids, contre-poids, *&c.*

L'ame ou la barre fondue, avec ses appartenances, comme porte-grille, grille, bois de grille, platines à ondes, ondes, tirans, contre-pouces, bascules, *&c.*

La barre à aiguilles, avec ses appartenances, comme aiguilles avec leurs plombs, jumelles, moulinets, boite, barre à moulinets, ressorts à moulinets, *&c.*

2°. *Que les différences de l'ancien & du nouveau métier sont très-légeres; qu'à la verité elles ajoutent quelque chose à la perfection du métier; mais, comme nous l'avons dit à l'article bas au métier, qu'elles ajoutent plus encore à l'honneur de l'inventeur: car si ce métier devoit être exécuté par des êtres infaillibles dans leurs mesures, avec des matieres inaltérables, & mis en œuvre par des êtres infaillibles dans leurs mouvemens, il auroit fallu le laisser tel qu'il étoit autrefois.*

PLANCHE VI.

Fig. 1. & 2. Septieme assemblage. 84, 84, *fig.* 1, 2 & 3, barre à platines. 85, 85, 85, 85, *fig.* 1 & 2, abattans. 89, 89, étoquios. 90, 90, porte-tirans, *fig.* 1 & 2. 91, 91, *fig.* 1, 2 & 7, platines à plomb, avec leurs plombs à platine. 92, 92, 92, *&c.* plaques de barres à platines. 93, 93, *fig.* 1 & 2, pouces. 85, 85, 85, 85, *fig.* 1 & 2, abattans avec leurs gardes-platines. 94, 94, leurs crochets de dedans 95; 96, 96, crochets de dessous des abattans, *fig.* 1 & 2. 97, 97, *fig.* 1 & 2, barre à poignée, ou barre à boîte. Les parties de cette barre *a b* & A B, *fig.* 2, A & B, *fig.* 1. font celles que l'ouvrier tient dans ses mains.

3. 84, 88, 88, 84, barre à platine.

4. 86, 86, qu'on n'apperçoit pas, *fig.* 1. s'appelle *le chaperon de la barre à platine.*

5. 87, 87, qu'on n'apperçoit pas, *fig.* 1. queue d'arronde de la barre à platine.

6. 90, Porte-tirant.

7. 91, Platine à plomb, avec le plomb à platine.

8. Plomb à platine.

9. Platine à plomb.

10. Dessus de la barre à boîte.

Le huitieme assemblage se voit aussi dans la *fig.* 1. de cette même Planche; car, pour completter le septieme, & en faire celui-ci, il ne s'agit que de placer en A, *a*, *fig.* 1. la piece qu'on voit *fig.* 12. & qu'on appelle *la presse.*

11. Une aiguille.

12. Presse.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Neuvieme assemblage. C'est la machine entiere sur son fût; elle est faite comme on voit,

1°. Du fût, 2°. de la cage & dépendances, 3°. de l'ame & dépendances, 4°. des moulinets & dépendances, 5°. des abattans & dépendances.

Pour connoître maintenant le jeu & la correspondances de toutes ces parties, il faut lire avec attention l'article bas au métier.

FAISEUR DE BAS AU MÉTIER.

PLANCHE Iere.

PREMIERE OPERATION. *Cueillir.*

Fig. 1. 2 & 3. Platines à ondes, & platines à plomb, représentées en grand, afin de rendre le produit de l'action du métier plus sensible & plus clair. Il y a une opération préliminaire, qui consiste à nouer la soie à l'aiguille en 1, & à la passer successivement, comme on voit, sur les autres aiguilles.

2. Mêmes choses représentées sur les aiguilles seules & séparées 1.

3. La soie étendue sous les becs en 3, 4. L'action d'étendre ainsi la soie, s'appelle *cueillir.*

Chûte des platines à ondes, & suite du cueillir.

4, 5 & 6. On voit cette chûte & son effet sur la soie.

SECONDE OPERATION. *Foncer du pié.*

7, 8, 9. Voilà la disposition de la soie à cette seconde opération qui, comme il est évident, la redistribue en portions égales entre les aiguilles.

TROISIEME OPERATION. *Amener sous les becs.*

QUATRIEME OPERATION. *Former aux petits coups.*

Les *fig.* 10, 10 & 11 montrent les effets de ces deux opérations, l'insertion de la soie sous les becs des aiguilles, & l'espece de corroyement qu'on lui fait en cet endroit.

PLANCHE II.

CINQUIEME OPERATION. *Donner le coup de presse.*

Voyez le produit de cette opération, *fig.* 1.

SIXIEME OPERATION. *Abattre l'ouvrage.*

Voyez les *fig.* 2, 3, 4, 5, 6, où l'on a représenté la suite des effets du métier sur la soie, selon les mouvemens exécutés par l'ouvrier dans chaque opération.

SEPTIEME OPERATION. *Crocher.*

Voyez le produit du crocher, *fig.* 7 & 8.

PLANCHE III.

Fig. 1. Tournille.

2, 3, 4. Maniere de relever une maille tombée.

5. Presse.

6. Moules à ondes.

7. Chevalet pour les ondes.

8. Moule à ressort.

9. Jauge.

10. Façon de bas.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Machine à percer les chassis des aiguilles.

2. Dessous de cette machine.

3. Bille.

4. Plaque avec ses vis.

5. Grande vis de la plaque.

6. Aiguille.

7. Poinçon.

8. Côté droit du moule prêt à fondre les plombs à platine.

9. Côté gauche du moule prêt à fondre les plombs à platine.

10. Piece de dessus des plombs à aiguille.

11. Piece de dessus des plombs à platines.

12. Griffe.

13. Perçoire plate.

14. Perçoire ronde.

15. La fraise avec son arbre.

16. Ecrou.

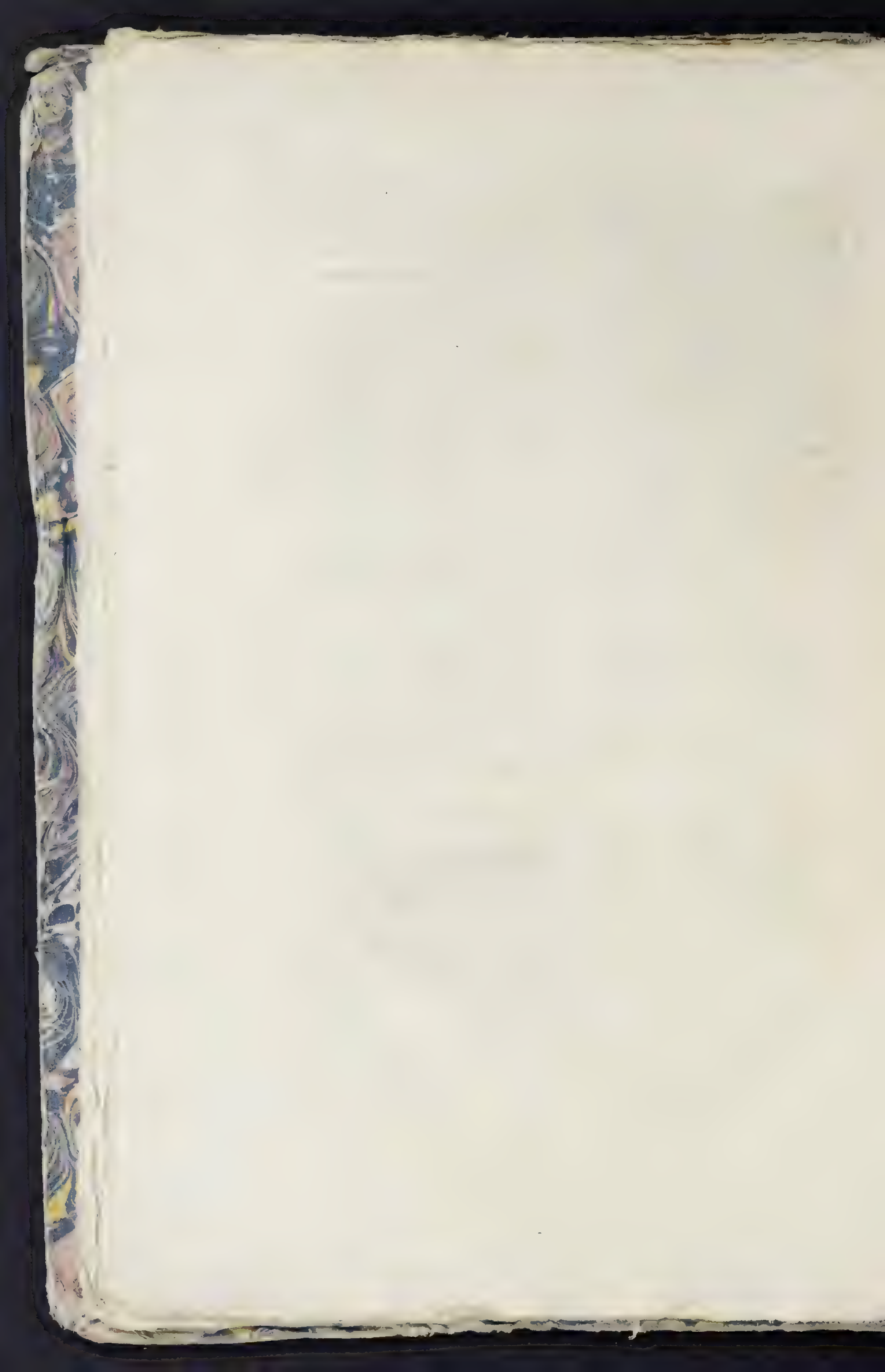
17 & 18. Viroles.

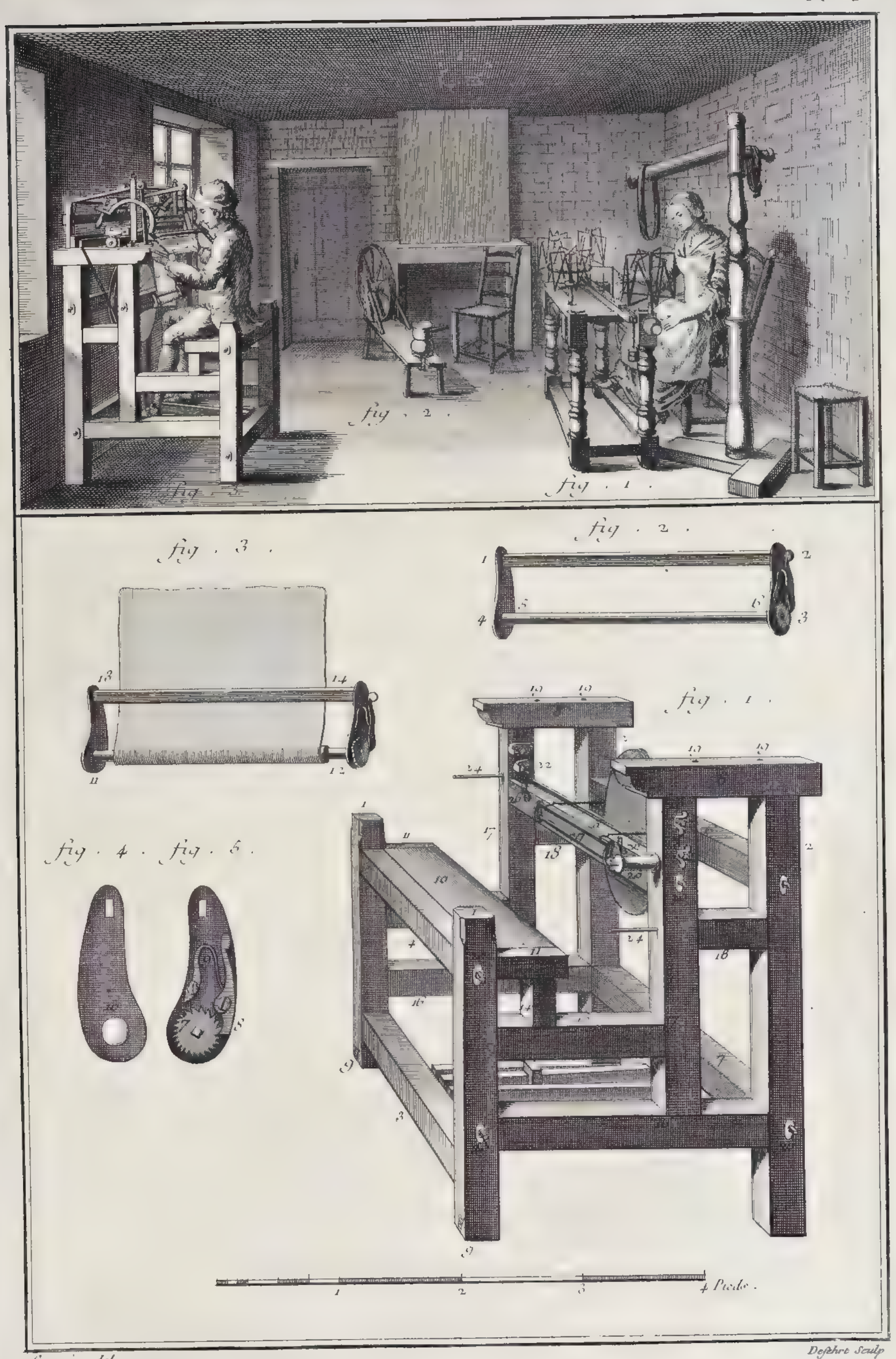
19. Tourne-à-gauche de la fraise.

20. Brunissoir à platines.

21. Pointot.

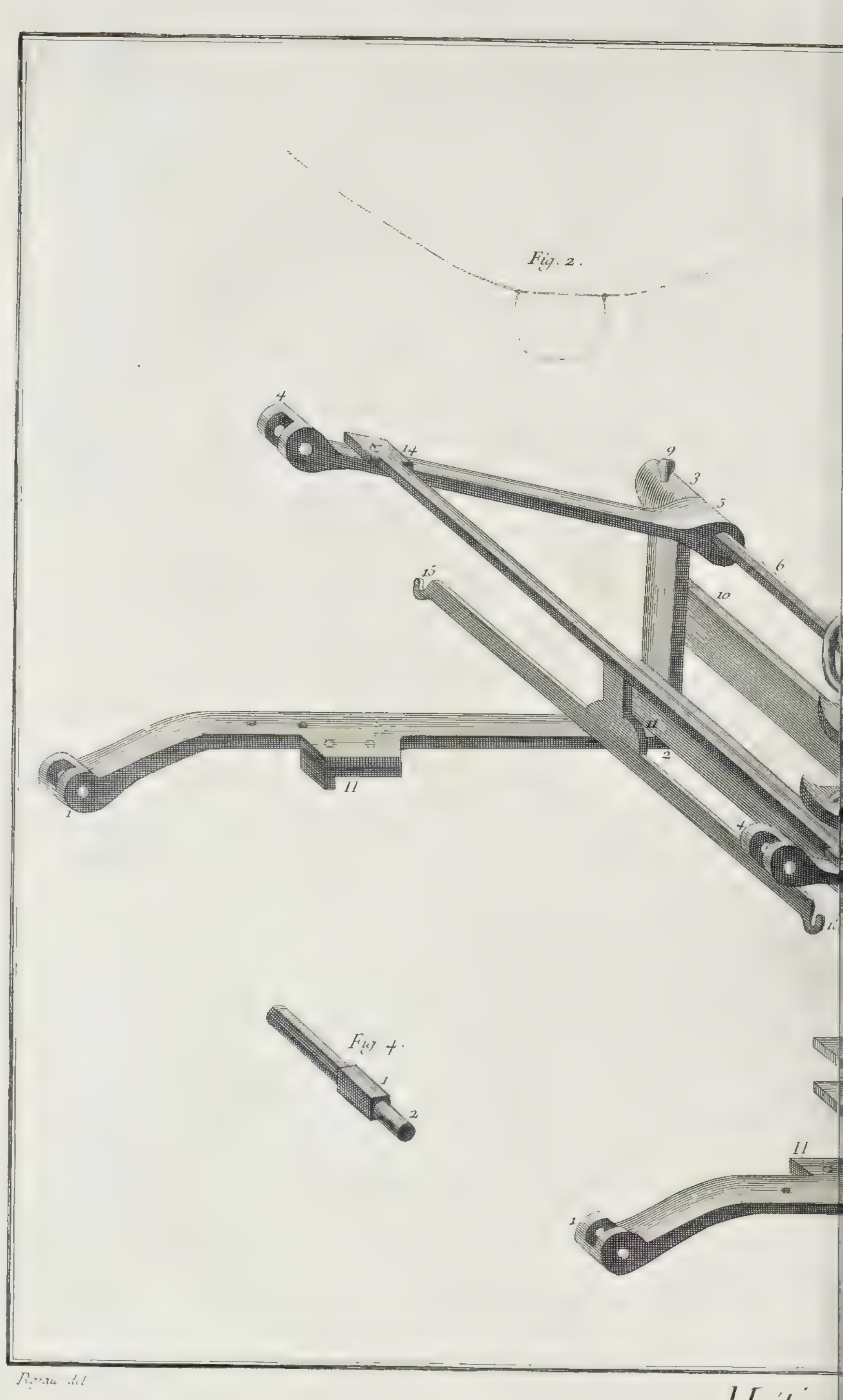
22. Clouyere à former la tête des boulons. *Voyez l'art. Bas au métier.*





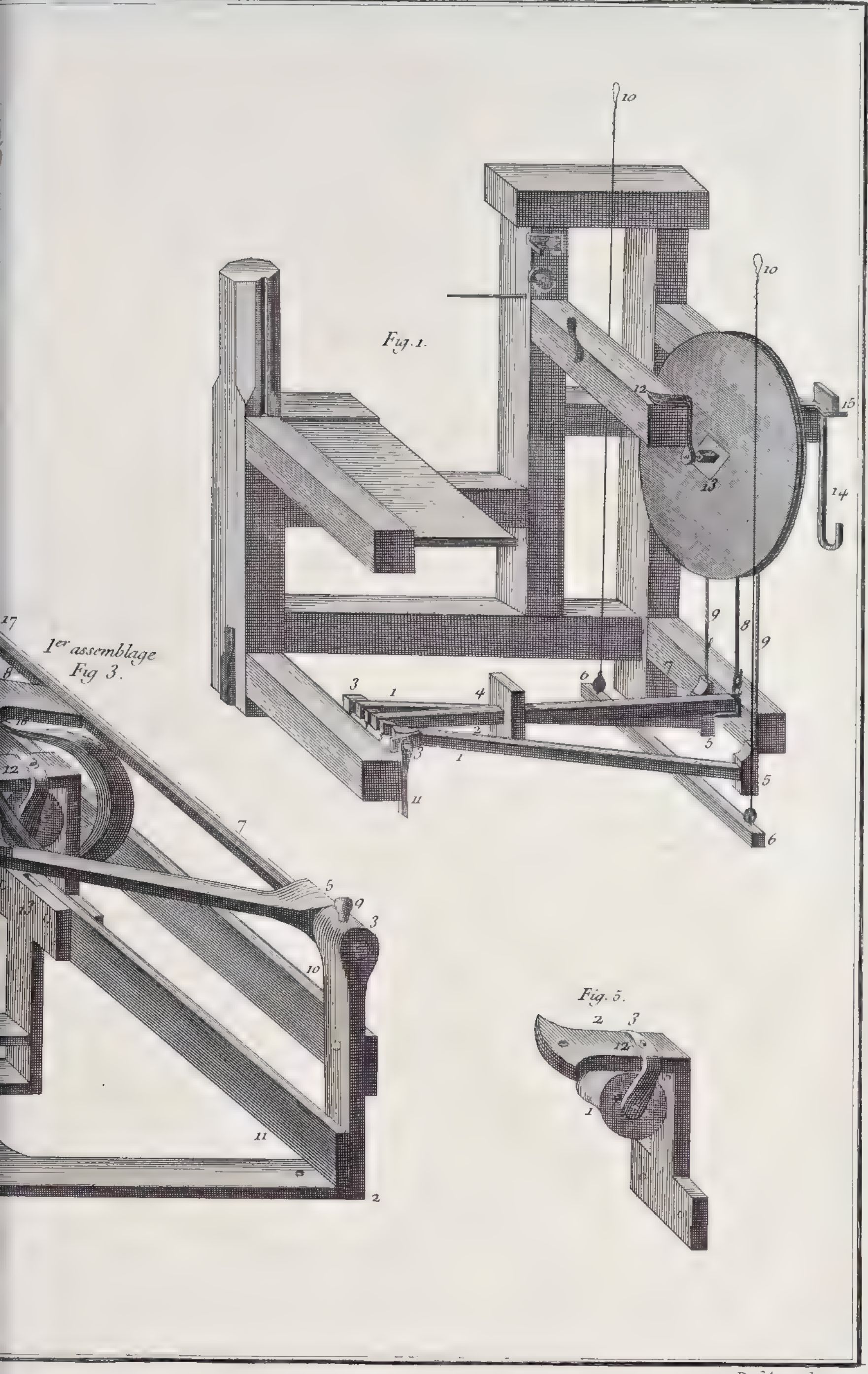
Goussier del. Defehrt Sculp

Metier à faire des Bas



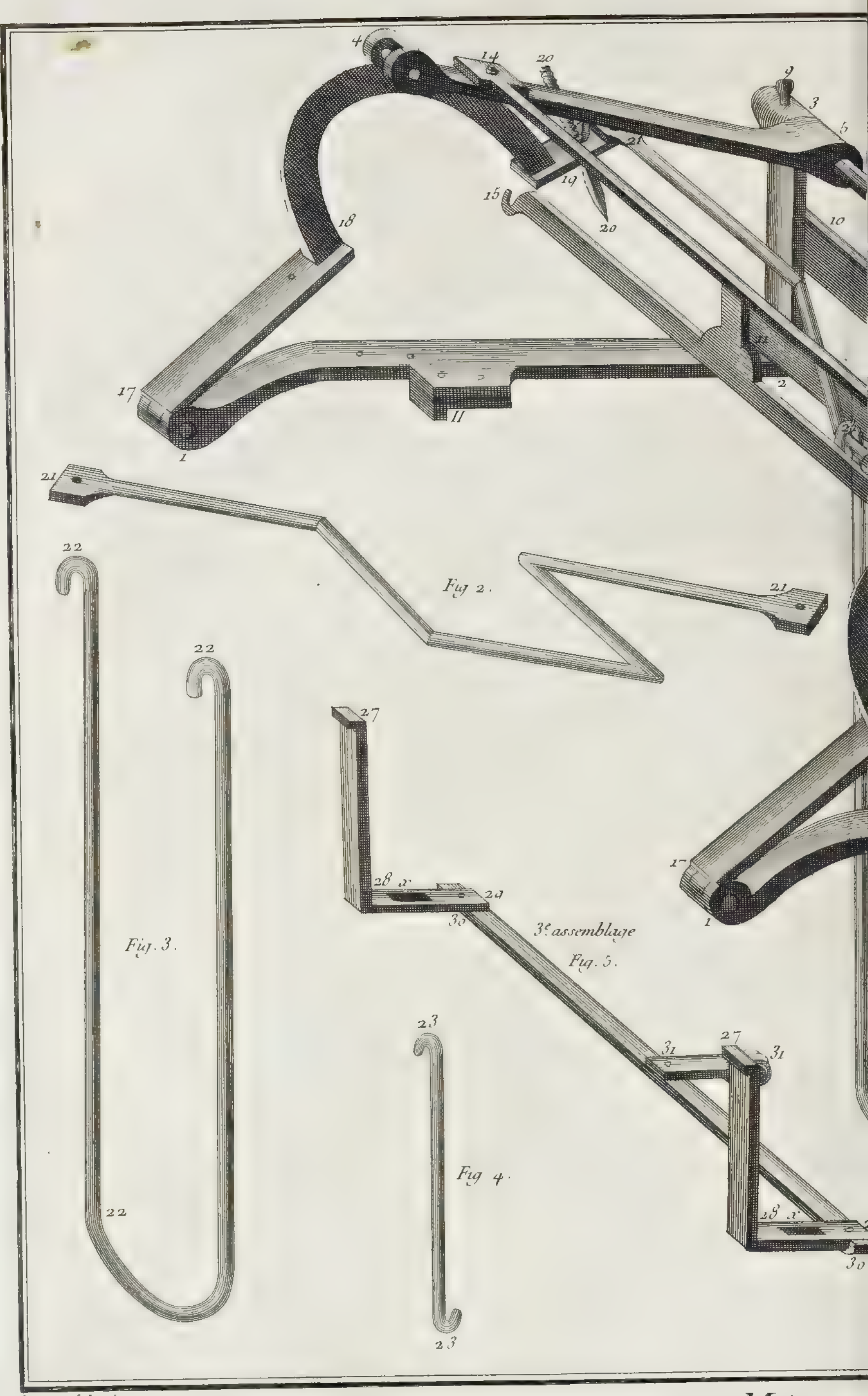
Royau del

Mélier



Deſehrt fecit

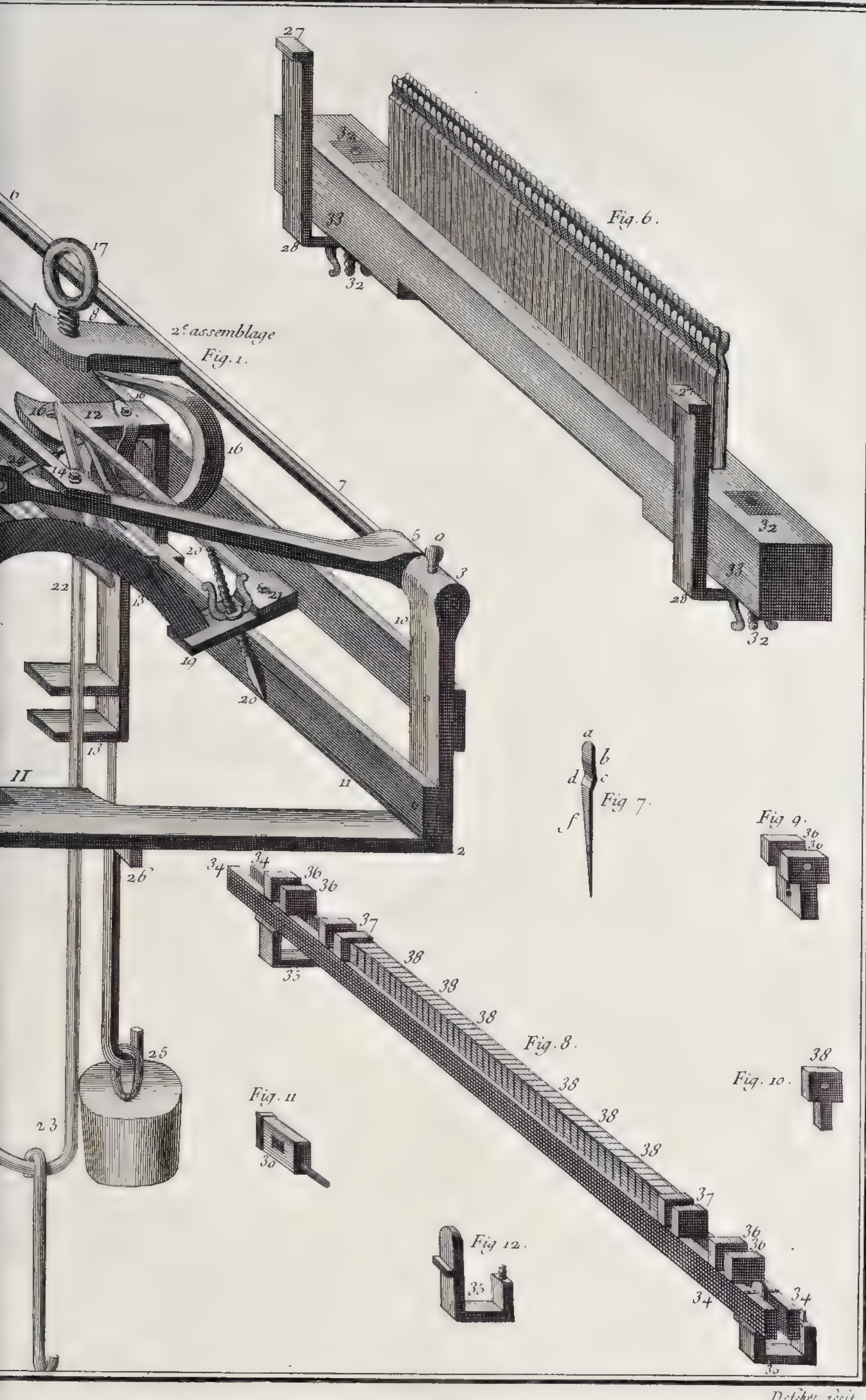
ſaire des bas



Rojan del.

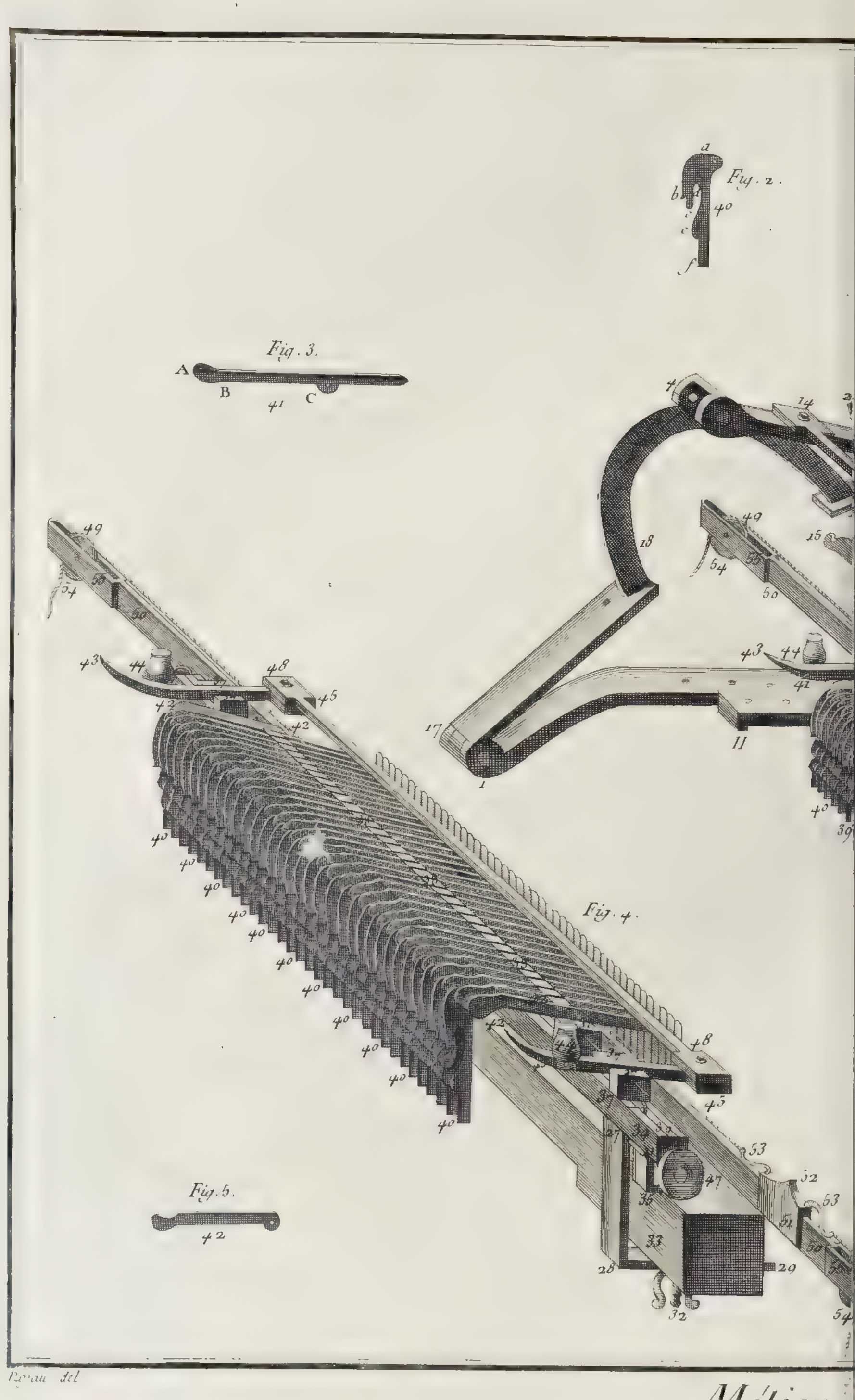
Métier a

Planche III



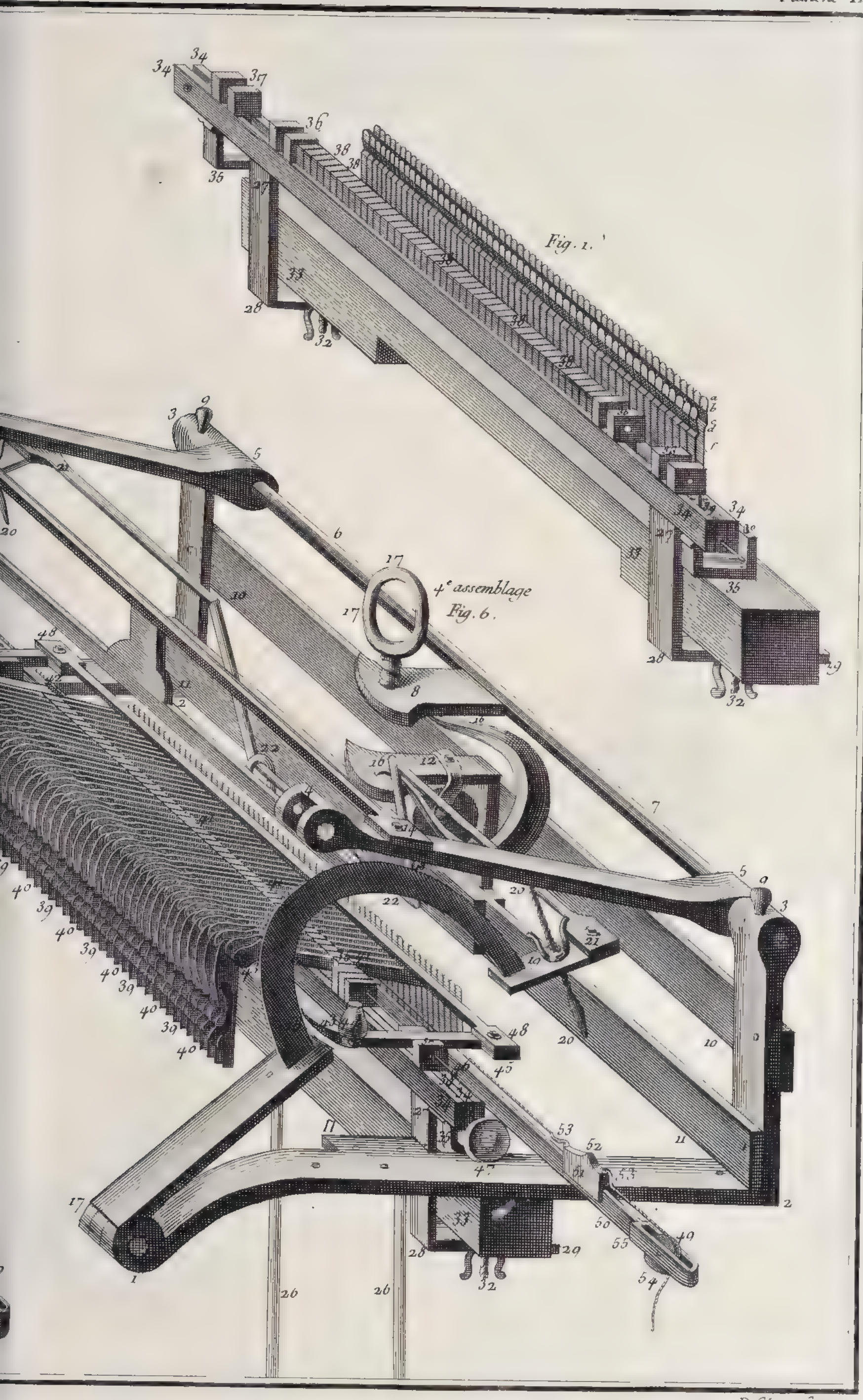
Deſehet fecit

ire des Bas



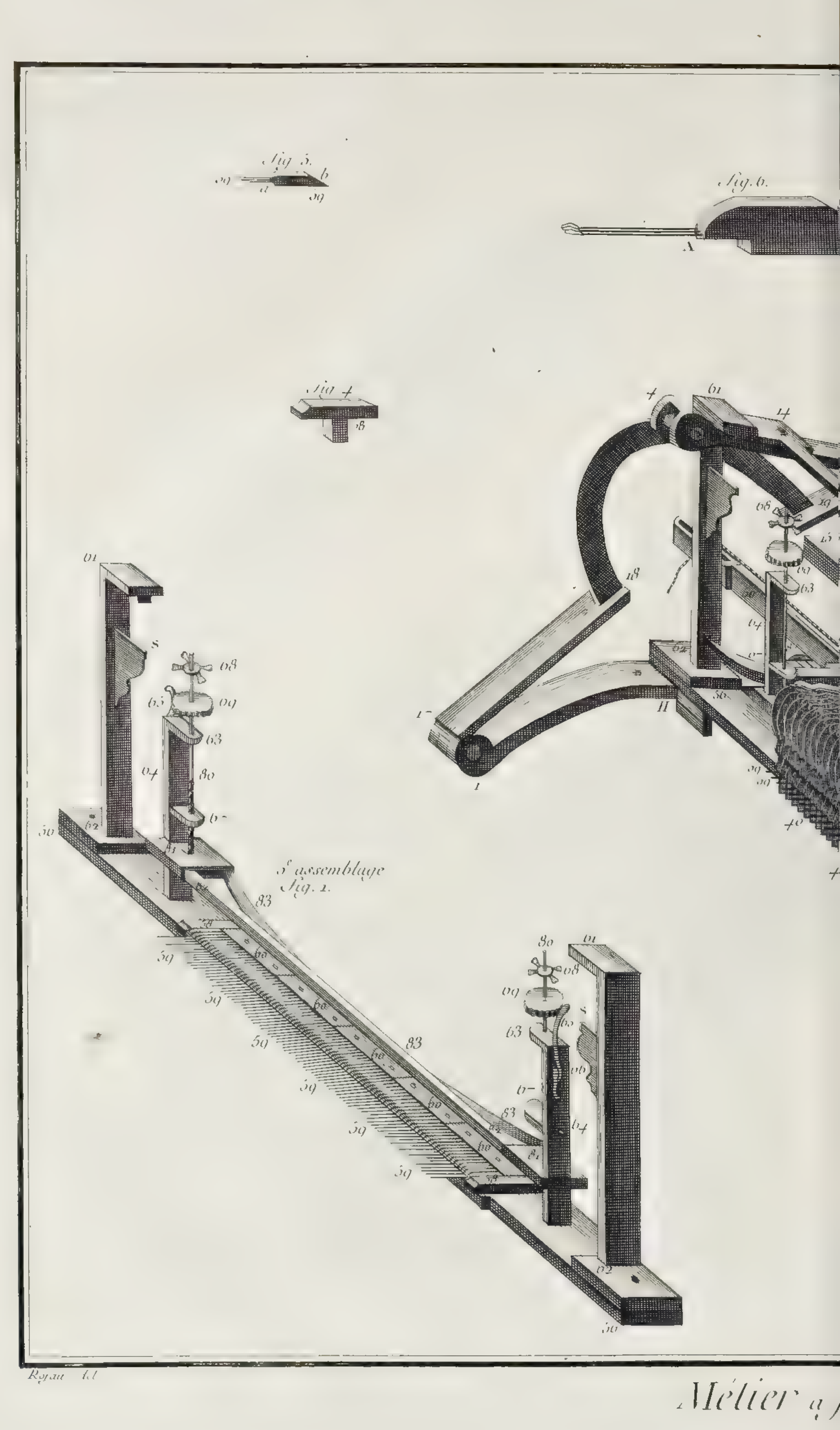
Goussier del.

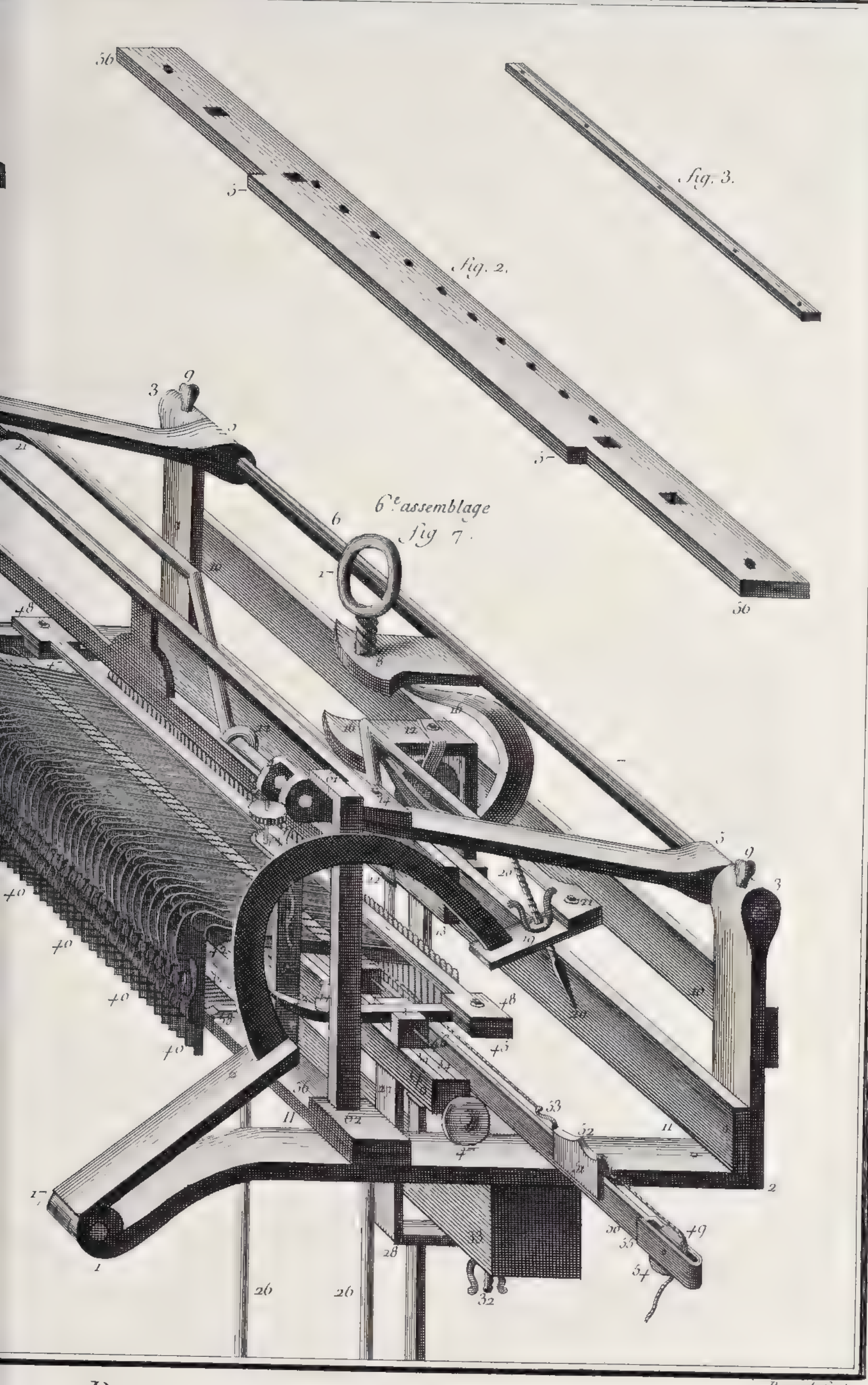
Métier à



Defehrt fecit

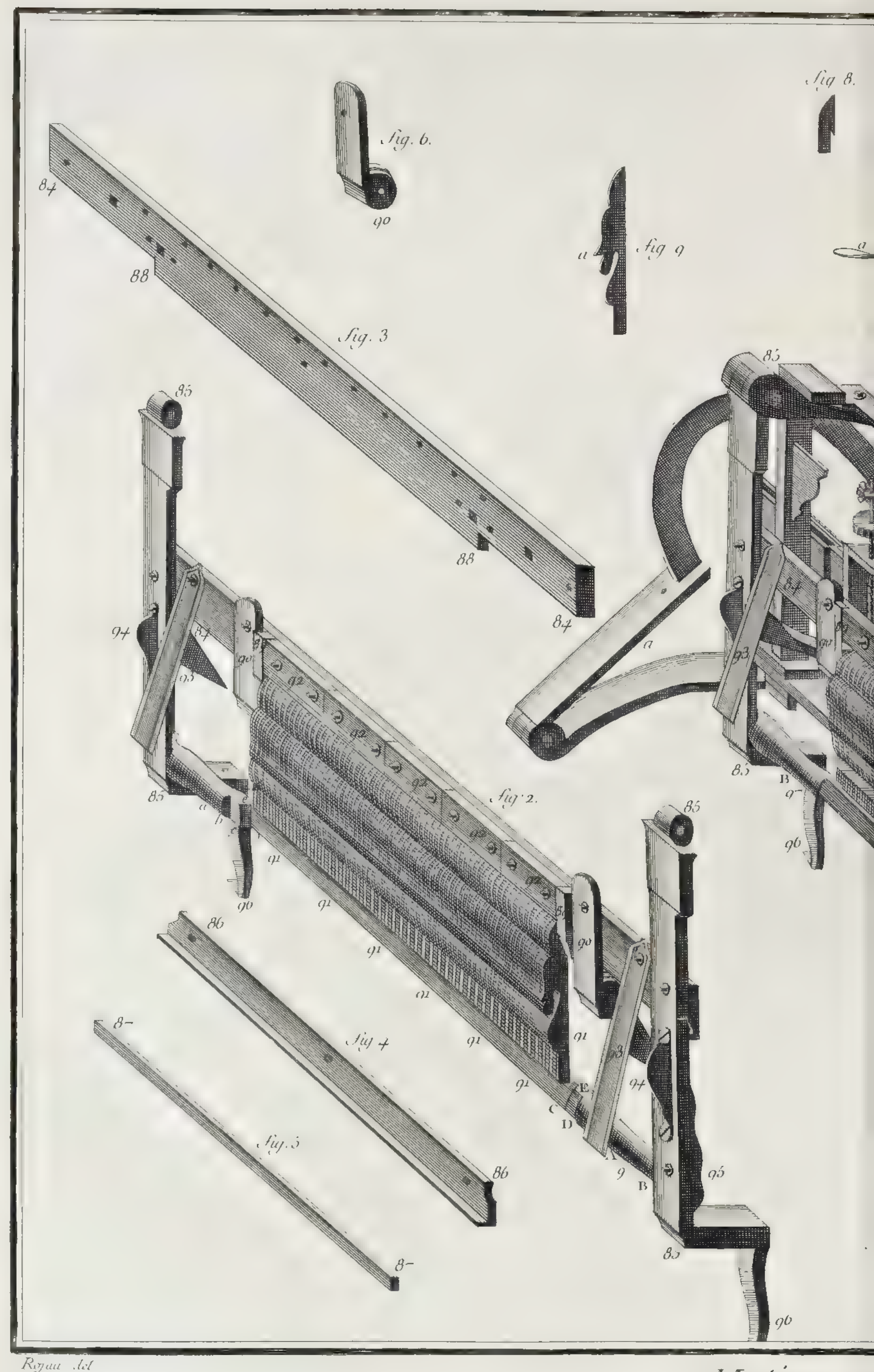
aire des Bas


Fig. 5.
Fig. 6.
Fig. 4.
5e assemblage
Fig. 1.
Royau del.
Métier a f



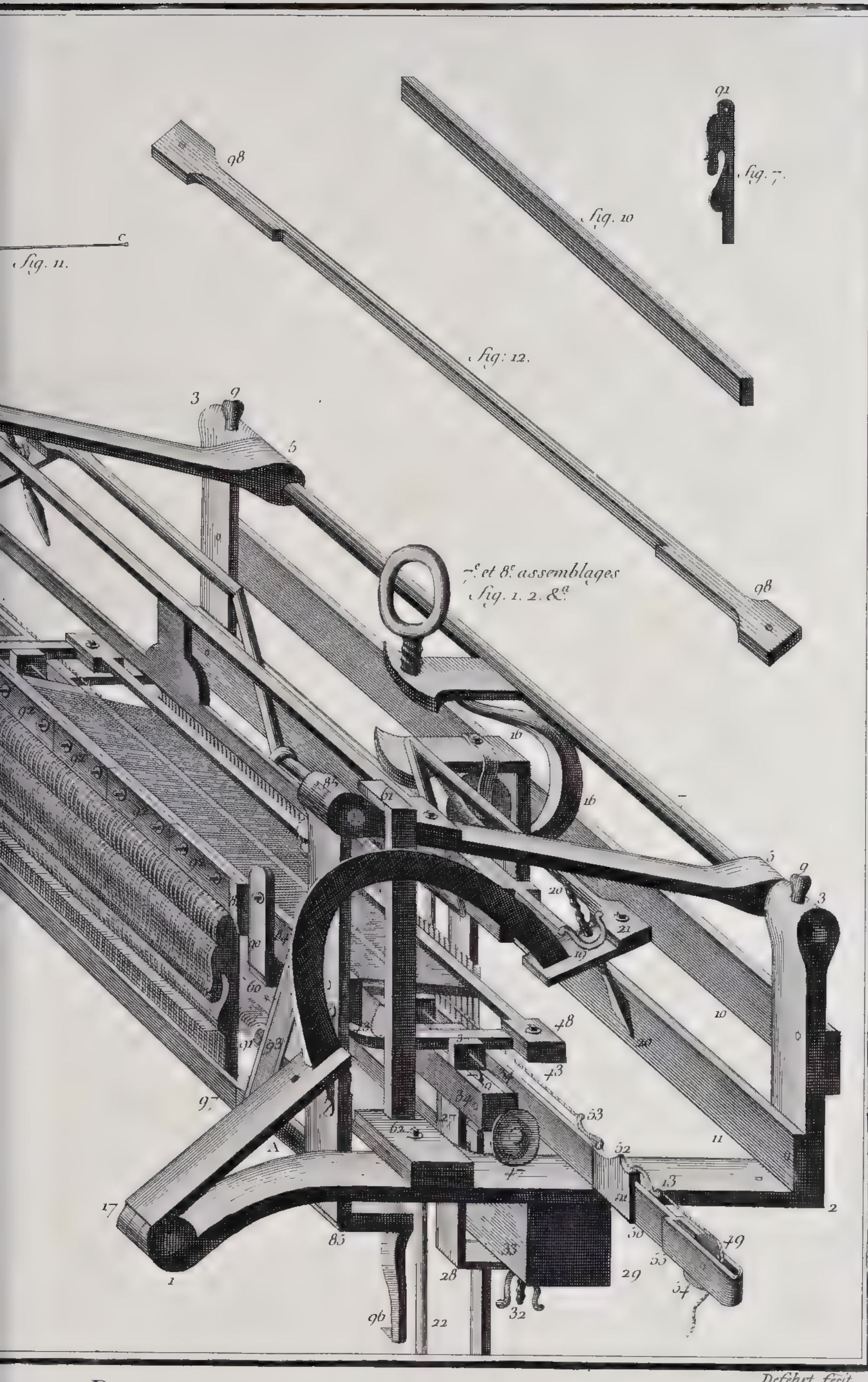
e des Bas.

Prevost fecit



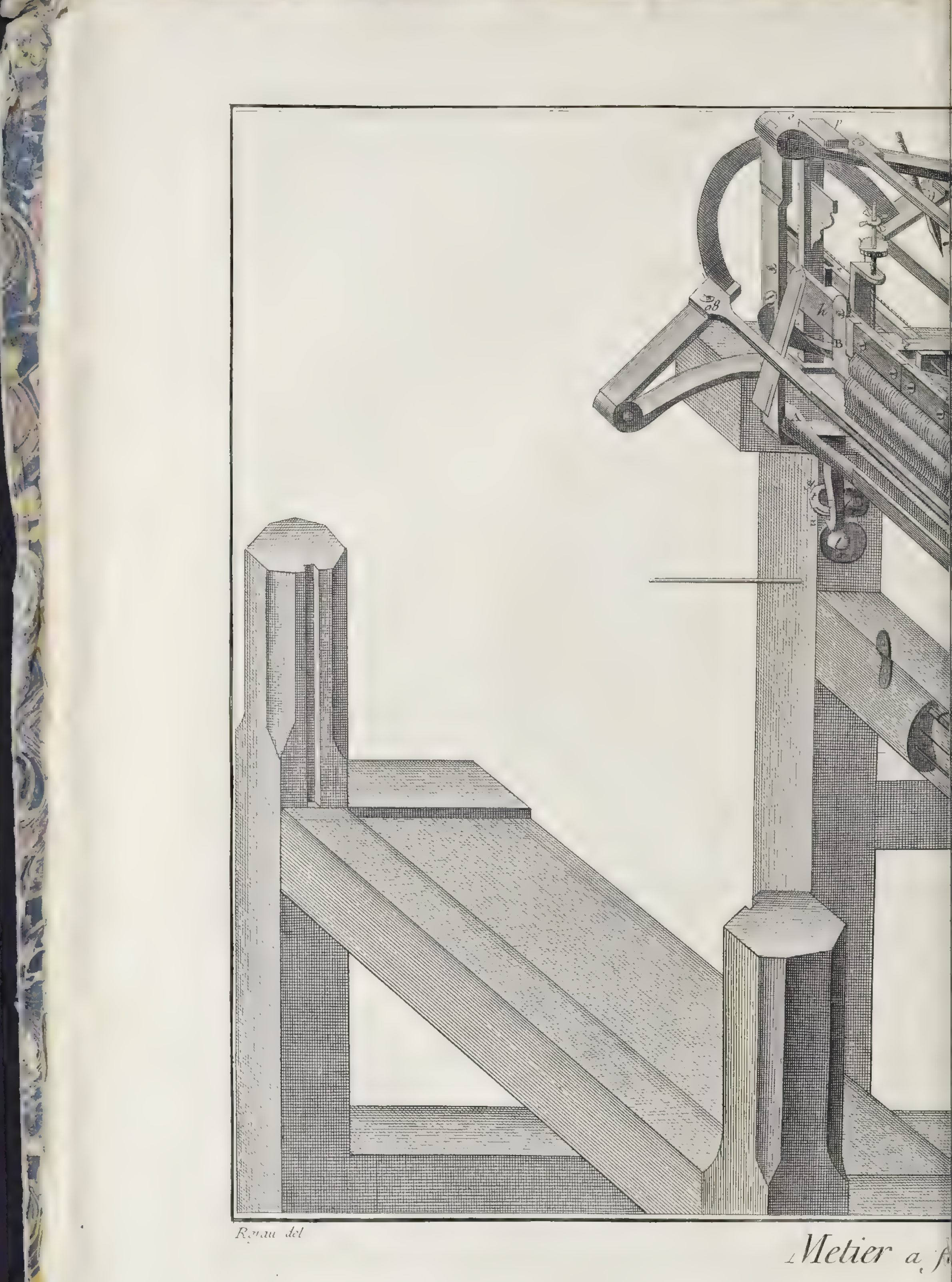
Royau del.

Metier a f



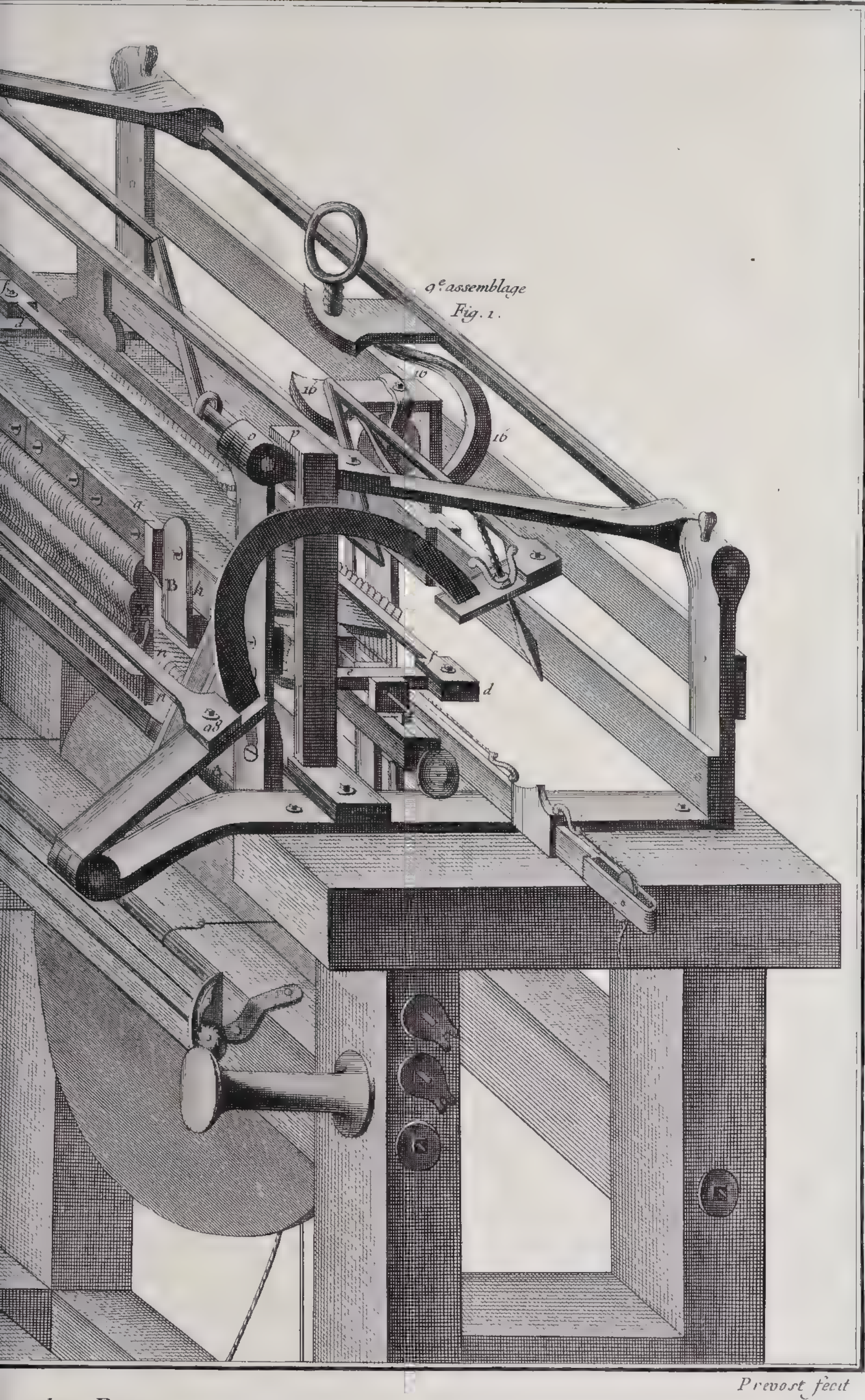
e des *Bas*.

Defehrt fecit



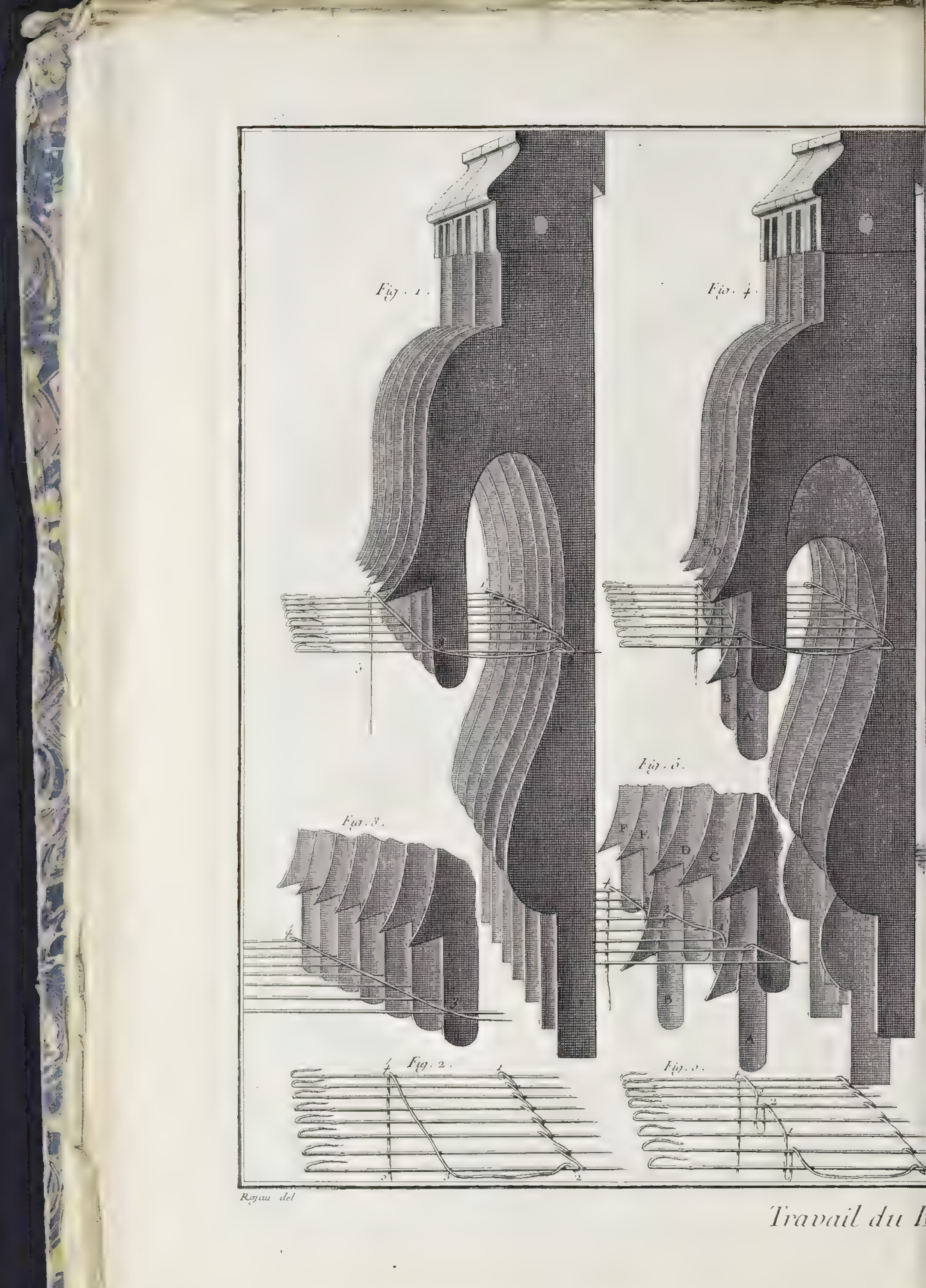
Royau del.

Metier a f



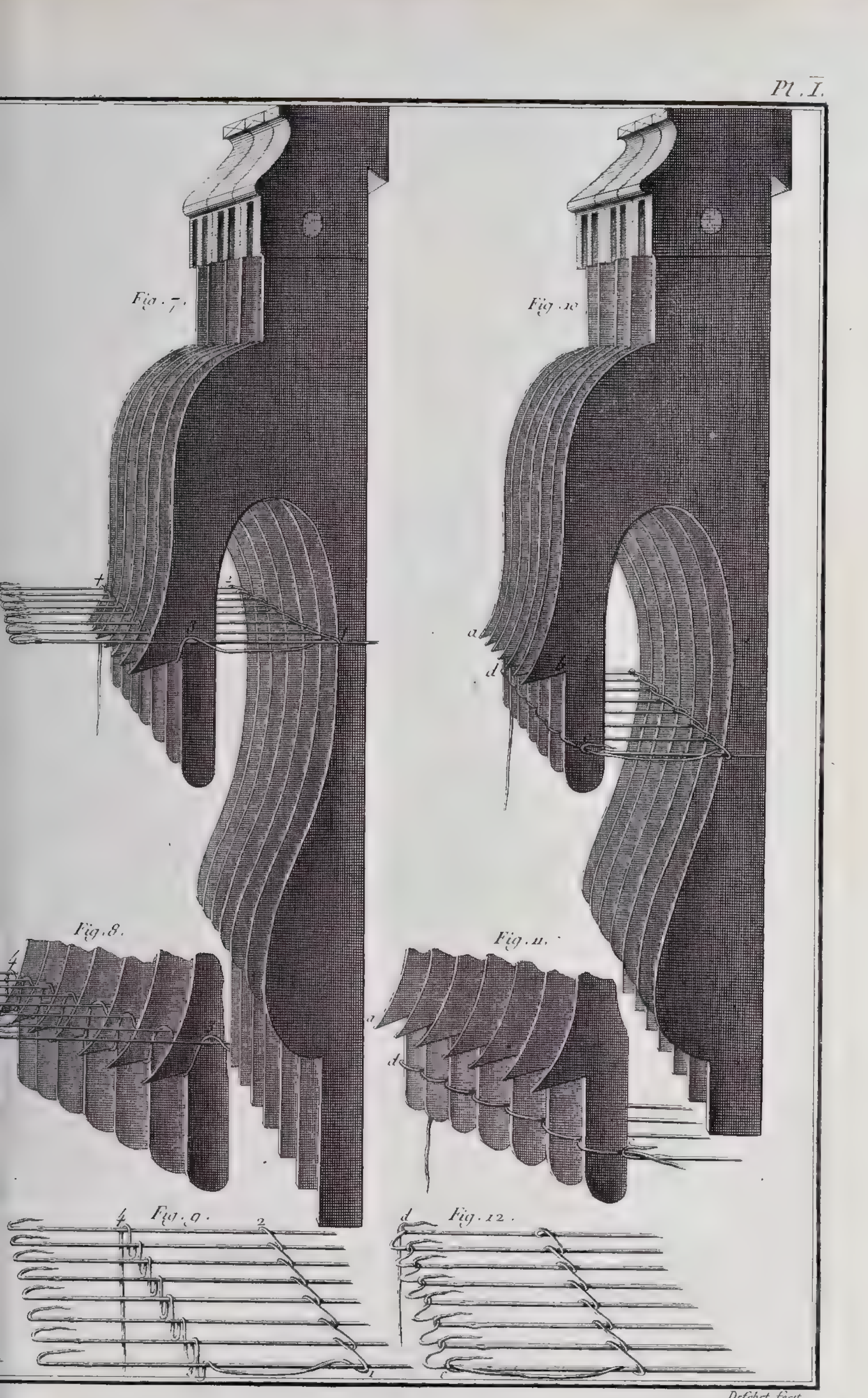
Prevost fecit

...e des Bas

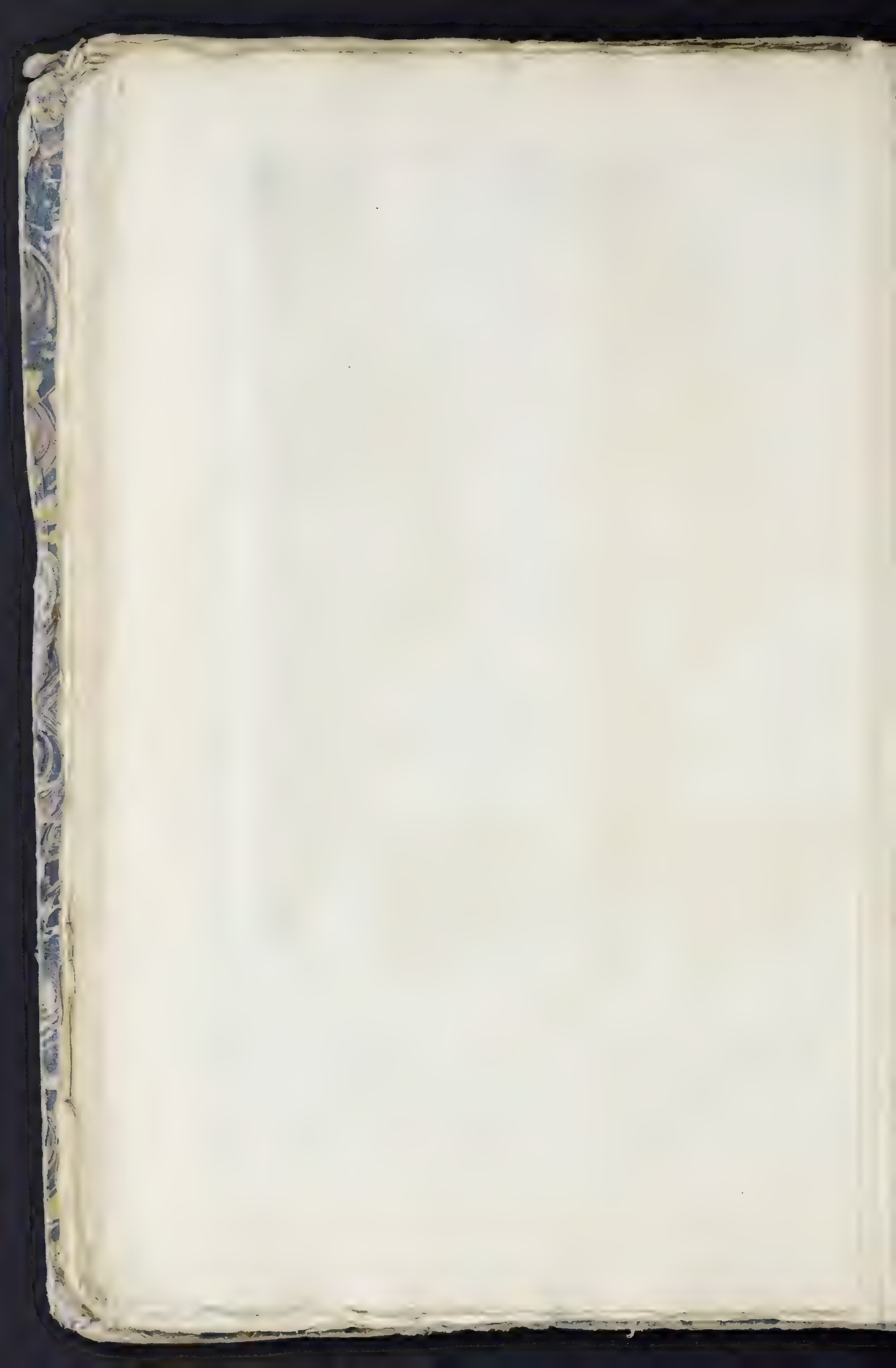


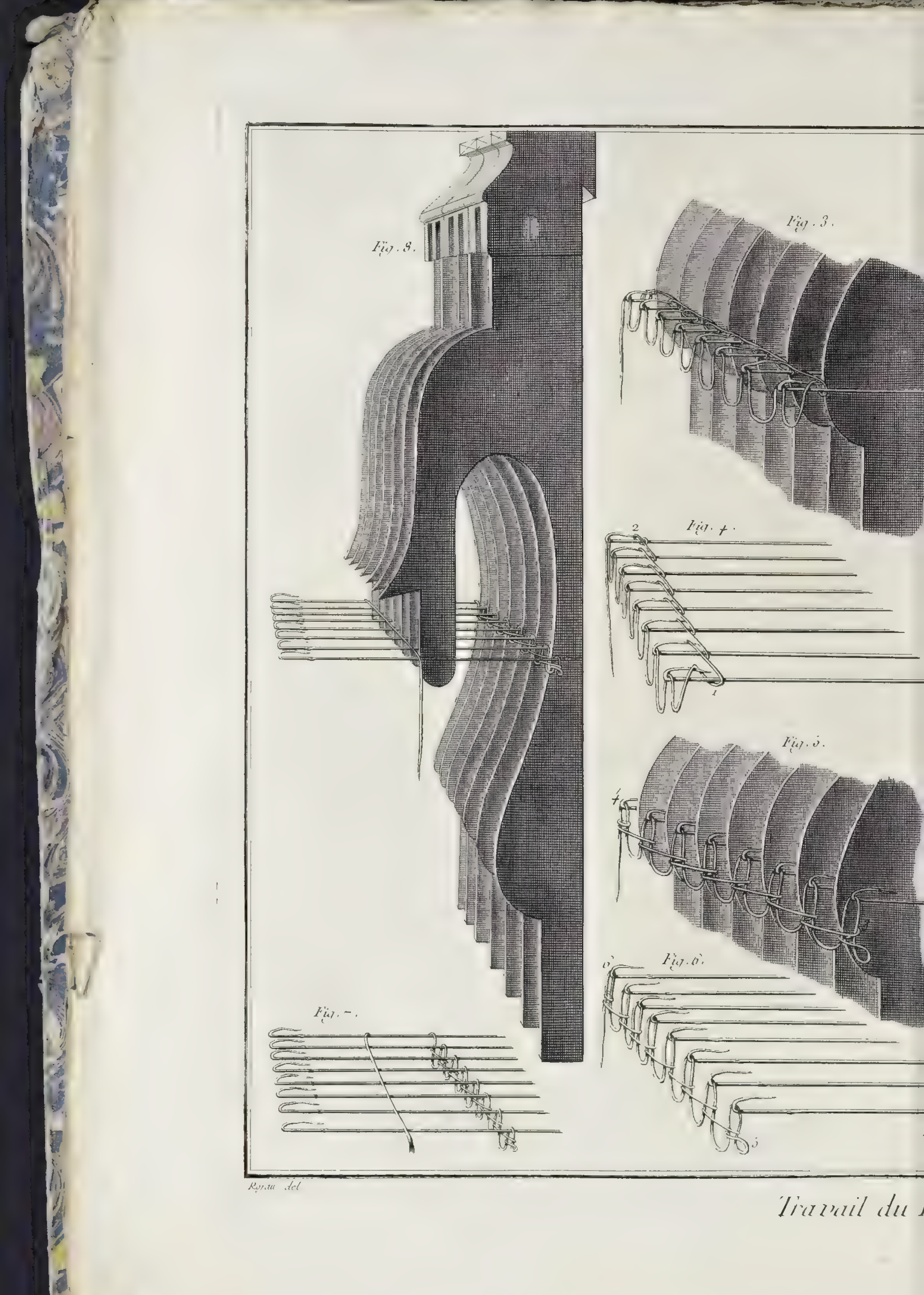
Rojau del

Travail du R

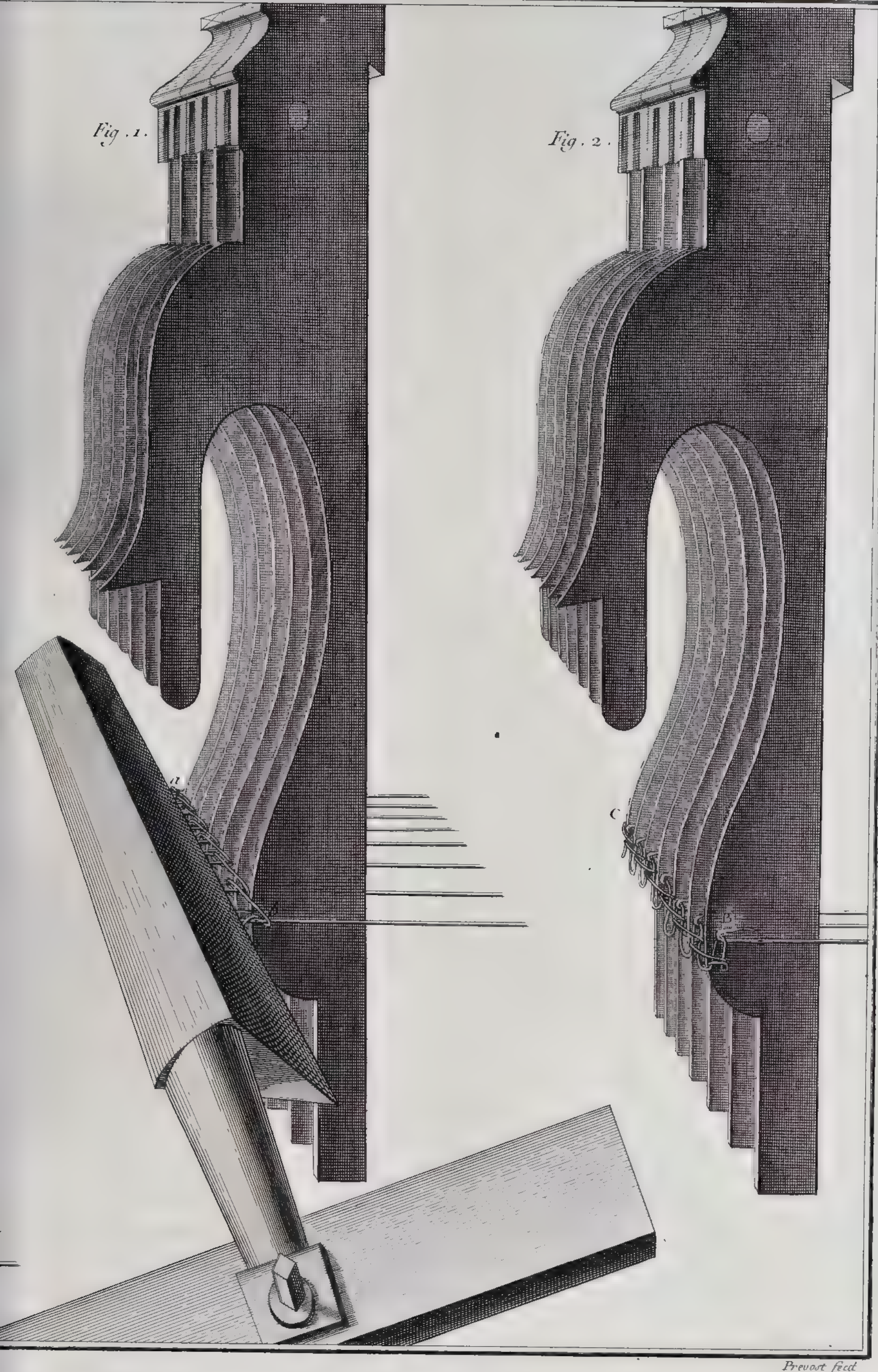


s au Metier



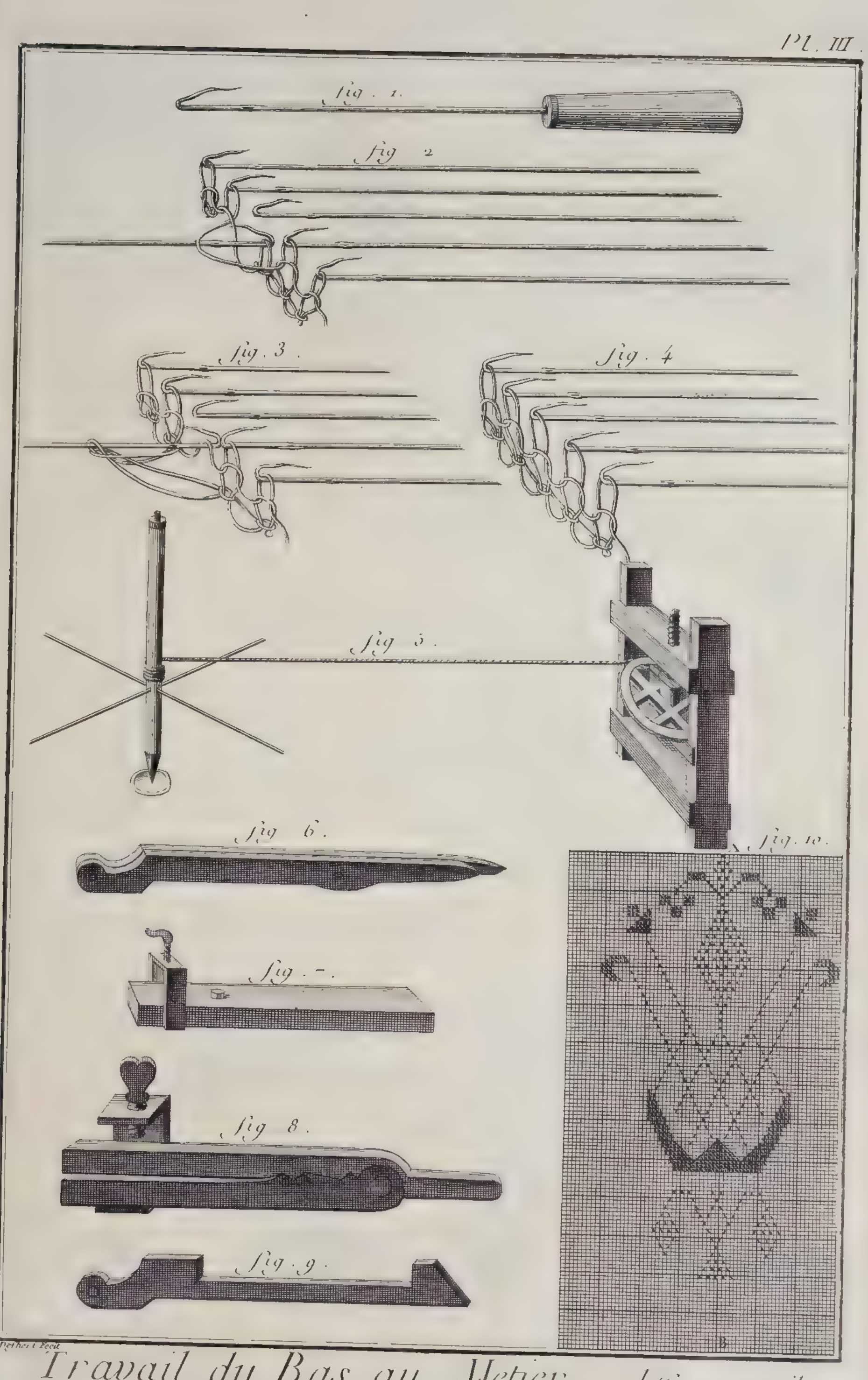


Travail du

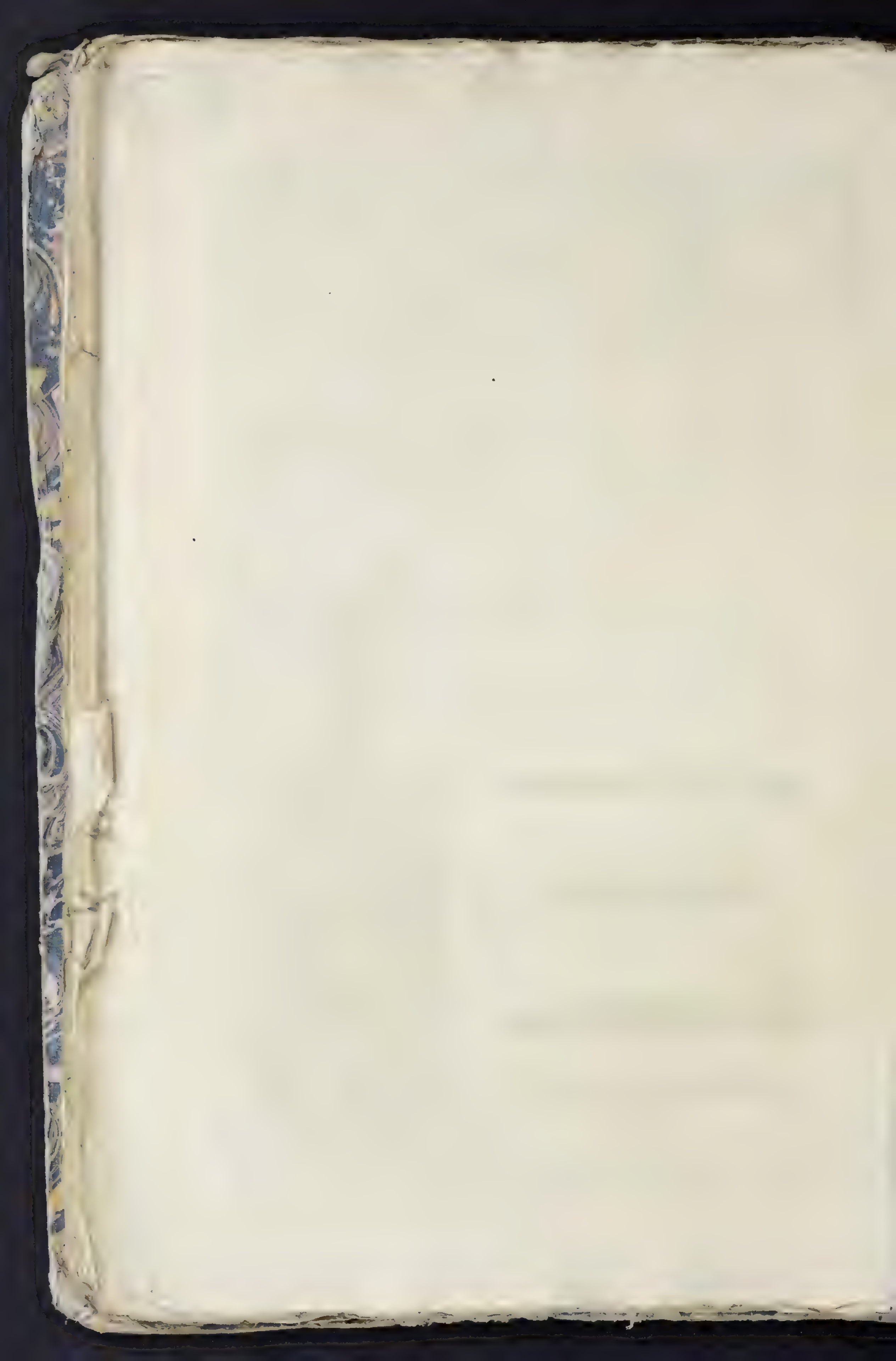


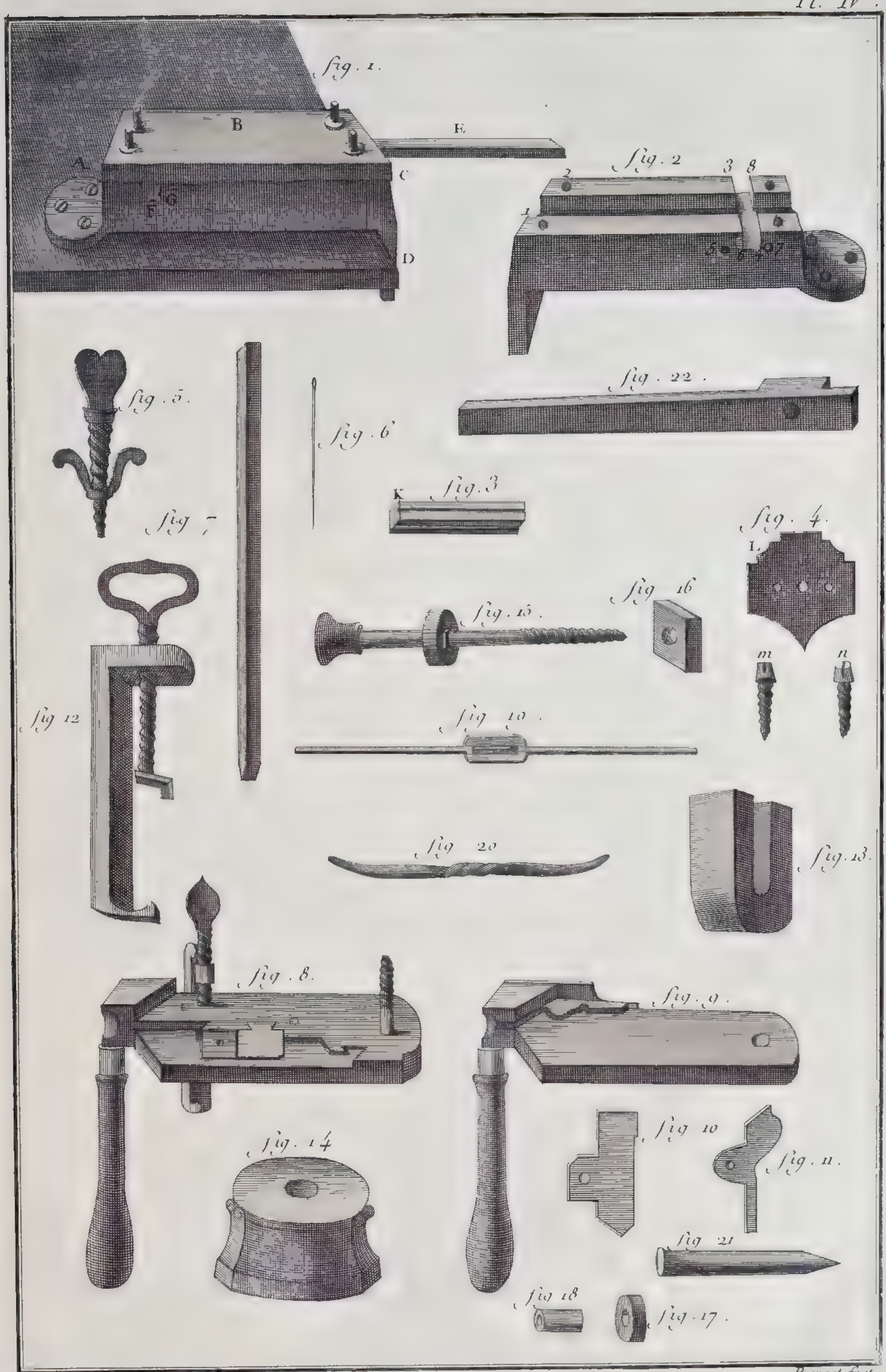
Prevost fecit

s au Metier



Travail du Bas au Metier avec differents outils à l'usage du faiseur de Metier a Bas et du faiseur de Bas au Metier





Rojau del. Prevost fecit

Suite des outils a l'usage du faiseur de Metier a Bas et du faiseur de Bas au Metier.

BATTEUR D'OR,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

LA vignette ou le haut de la Planche représente la boutique d'un batteur d'or.

Fig. 1. Ouvrier occupé au fourneau à faire fondre de l'or. *a*, lingottiere. *Voyez fig.* 20. 21. Pl. suivante.

2. Ouvrier qui bat l'or. Les chaudrets & les moules se battent ainsi. *Voyez* les différens marteaux dont on se sert dans cette opération, Pl. suivante, *fig.* 22, 23 & 24.

3. Ouvriere qui retire les feuilles d'or du chaudret, pour les rogner avec le couteau *a* qu'on voit *fig.* 15. Elle a sur ses genoux le coussin *b*, *même fig.* & devant elle sur le banc qui lui est propre, une tenaille représentée en grand, *fig.* 9.

3. n. 2. Deux ouvriers qui font passer au laminoir un lingot d'or. Ce laminoir est représenté en grand dans la Pl. suivante, *fig.* 25. 26.

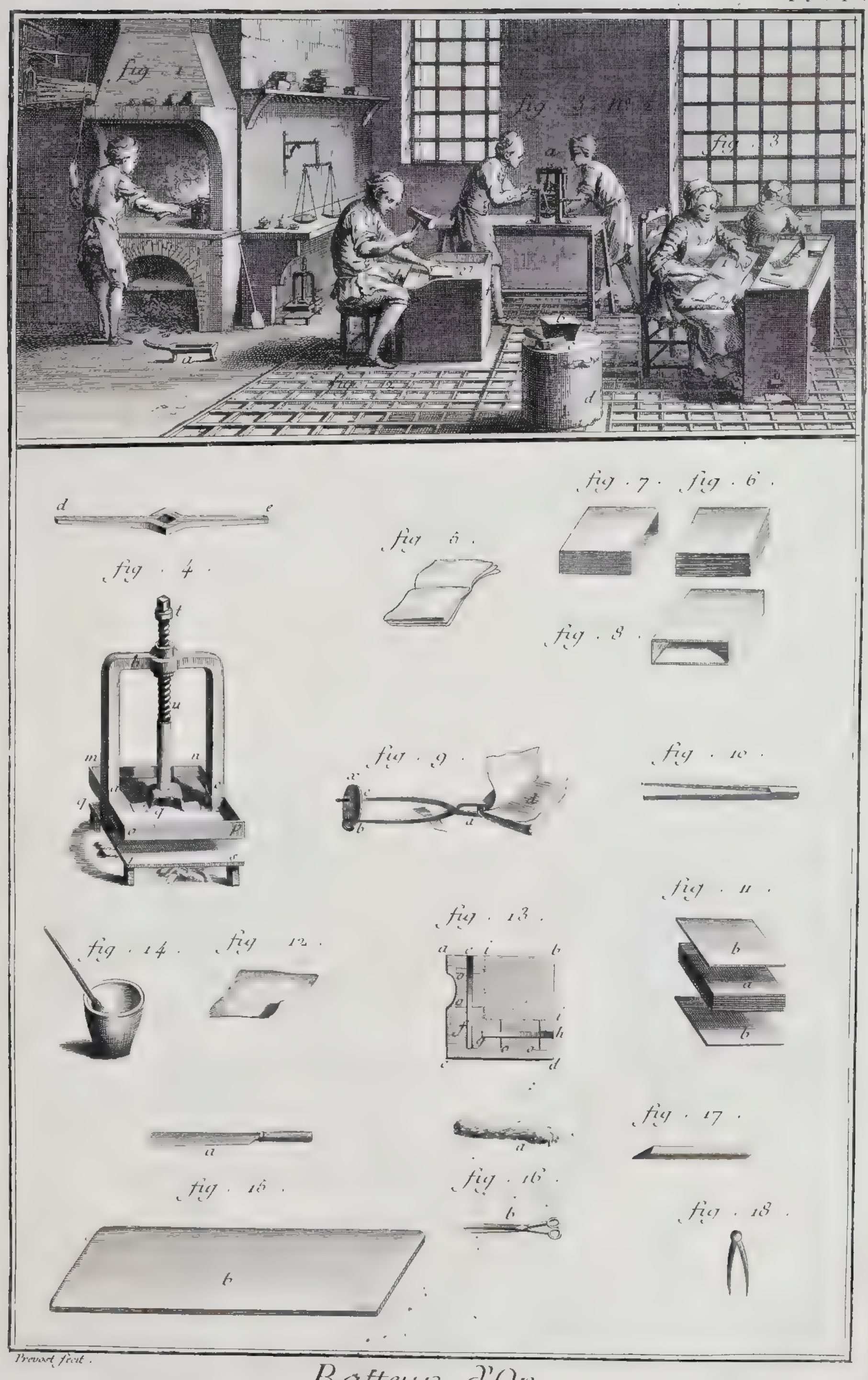
Bas de la Planche.

4. Instrument propre à presser & sécher en même tems la baudruche. *d e*, clé de cette presse.
5. Livret.
6. Caucher.
7. & 8. Fourreaux du caucher.
9. *a b c*, tenaille du chaudret *d*.
10. Pince de bois, dont se sert la *fig.* 3. de la vignette pour poser les feuilles d'or sur son coussin.
11. *a*, baudruches aprêtées pour être séchées. *b*, *b*, deux voliches fort minces.
12. Feuilles de vélin ou de baudruche.
13. Instrument pour cadrer les cauchers, les chaudrets & les moules.
a b c d, plaque de tole bien dressée, formant un quarré parfait, dont le côté a six pouces.
e f, *g h*, petites regles de cuivre, qui se meuvent parallelement à elles-mêmes, de *a* en *b*, de *d* en *b*, dans les coulisses *o*, *o*, *o*, *o*, dont la plaque *a b c d* est percée. Chaque regle peut se mouvoir librement le long de ses coulisses sans en sortir, par le moyen de deux boutons rivés sur elle, dont les têtes sont de l'autre côté de la plaque. Par le moyen de ces regles on peut réduire le côté *a b* à une distance *e b* ou *i b* ; ce qui produit des livrets & des feuilles de différentes grandeurs, dont la moindre est toujours *i b*.
14. Pot à la gomme pour coller les fourreaux.
15. *a*, couteau à lame d'acier.
b, coussin dont se sert la *fig.* 3. de la vignette.
16. *a*, patte de lievre pour ramasser les lavures qui peuvent tomber sur le marbre à battre, ou sur le banc. *b*, ciseau.
17. Couteau fait d'un morceau de roseau.
18. Compas.

PLANCHE II.

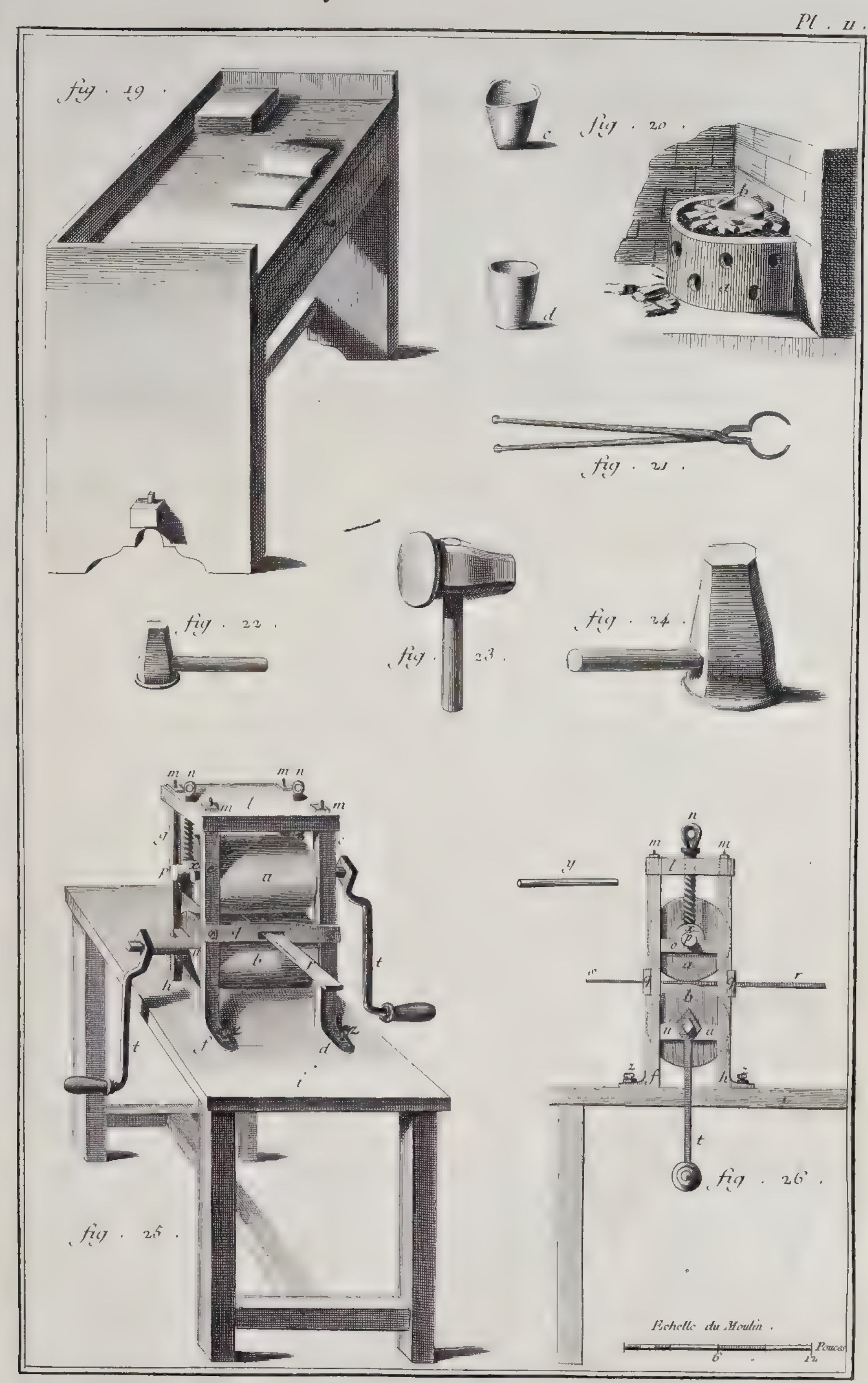
Fig. 19. Banc à l'usage de la *fig.* 3. de la vignette, Planche premiere.

20. Partie du fourneau. *a*, plaque de fer courbée pour contenir le charbon sur toute la hauteur du creuset *b*. *c*, *d*, deux creusets.
21. Tenaille pour retirer le creuset du fourneau, & le verser dans la lingottiere.
22. Marteau à chasser.
23. Marteau à commencer.
24. Marteau à achever.
25. Vûe perspective du moulin ou laminoir.
a b, deux cylindres de fer bien polis.
c, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, jumelles ou montans de fer, formant le chassis assujetti sur le banc *i* par de fortes vis. *l*, platine de fer faisant le couronnement du moulin. *m*, *m*, *m*, *m*, écrous des montans du chassis. *n*, *n*, deux fortes vis pour faire descendre plus ou moins le cylindre *a* sur celui *b*. *o*, support de l'arbre du cylindre *a*, dont les extrémités sont comprises dans des coulisses pratiquées (*fig.* 25. & 26.) le long des montans *m f*, *m h*. L'arbre *p* du cylindre *a* est compris entre ce support & un collet de fer *x* (*même fig.*) ; le support *u u* du cylindre *b* est fixe. *q*, support du lingot. *r*, lingot. *t*, *t*, manivelles des cylindres *a*, *b*.
26. Profil du moulin. *i*, le banc. *m f*, *m h*, jumelles ou montans formant le chassis du moulin. *l*, platine dans laquelle sont assujetties les jumelles par les vis *m*, *m*. *z*, *z*, vis qui attachent les jumelles au banc *i*. *a*, *b*, cylindres. *u u*, support fixe du cylindre *b*. *o*, support mobile de l'arbre *p* du cylindre *a*. *x*, collet. *n*, tête de la vis qui baisse ou éleve le support *o*, & par conséquent le cylindre *a*. *q*, *q*, supports du lingot *r s*. *r s*, lingot déjà applatti vers la partie *r*, qui a passé entre les cylindres. *t*, manivelle du cylindre *b* ; celle de l'autre n'est pas visible. *y*, cheville de fer servant de clé pour la vis *n*. *Voyez l'art. Batteur d'or.*



Prevost fecit.

Batteur d'Or.


fig. 19.
fig. 20.
fig. 21.
fig. 22.
fig. 23.
fig. 24.
fig. 25.
fig. 26.
Echelle du Moulin.
Pouces
6
12

Batteur d'Or.

BLANC DE BALEINE,

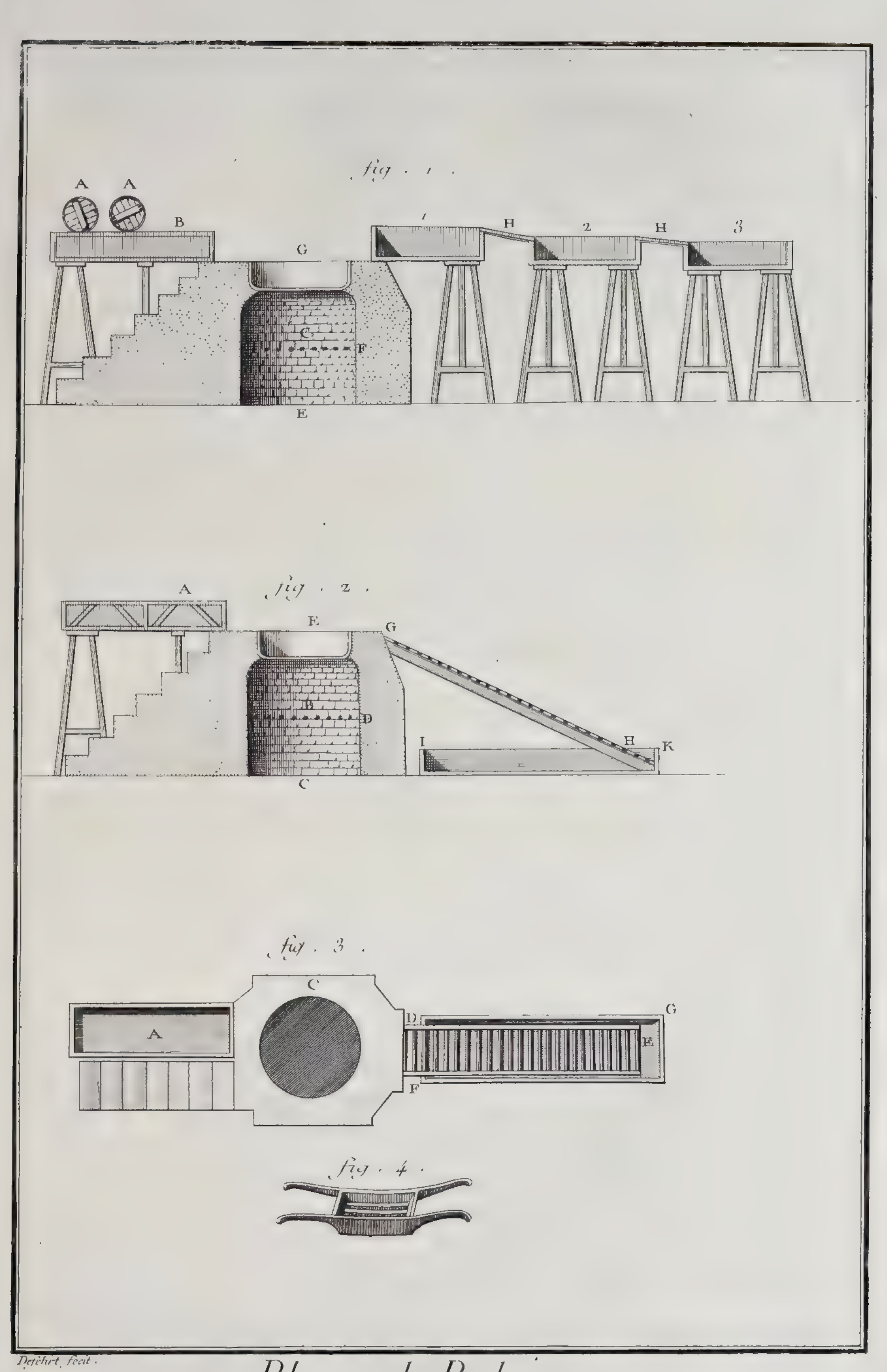
CONTENANT UNE PLANCHE.

Fig. 1. COUPE verticale des bacs, de la chaudiere & du fourneau à fondre le lard.
A, A, tonneaux pleins de lard.
B, bac.
C, fourneau.
E, cendrier du fourneau.
F, grille du fourneau.
G, chaudiere.
1, 2, 3, autres bacs.
H, H, goutieres de communication entre les bacs.

2. A, bac.
B, fourneau.
C, cendrier.
D, grille.
E, chaudiere.
G H, grillage à égoutter le croton.
I K, bac à égouttures.

3. Plan des mêmes choses.
A, bac à lard.
C, chaudiere.
D E, grillage à égoutter le croton.
F G, bac à égouttures.

4. Civiere à croton. *Voyez l'article Blanc de baleine.*



Desehrt fecit.

Blanc de Baleine.

BLANCHISSAGE DES TOILES,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE I[ere].

CETTE Planche montre plusieurs atteliers.

Premier attelier. D, E, F, bacs où l'on dépouille la soude & les cendres de leurs sels.

G, H, I, autres bacs où la lessive est reçue chargée des sels dissous, au sortir des bacs D, E, F.

B, autre bac, qu'on appelle *bac à brasser*, où l'on acheve d'épuiser la soude & les cendres de leurs sels.

A, chaudiere de fer sous laquelle il y a un fourneau; cette chaudiere se remplit d'eau. On laisse couler de cette chaudiere l'eau chaude dans le bac B, pour l'épuisement des sels des matieres déposées dans le bac B, au sortir des bacs D, E, F.

C, bac d'où la lessive passe au sortir du bac B, lorsqu'elle est éclaircie.

P, Q, R, S, autres chaudieres établies chacune sur un fourneau, d'où la lessive éclaircie du bac C passe par des rigoles.

Y, Y, Y, ouvertures des fourneaux qui chauffent les chaudieres P, Q, R, S.

K, L, M, N, cuviers placés vis-à-vis des chaudieres P, Q, R, S. C'est dans ces cuviers que sont les toiles à blanchir, sur lesquelles on jette la lessive que l'on puise dans les chaudieres P, Q, R, S, où elle retourne par les tuyaux X, qui sont au nombre de deux pour chaque chaudiere & chaque cuvier.

Deuxieme attelier. *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, pré où les toiles sont étendues. Il est coupé de dix toises en dix toises de canaux où l'on a détourné l'eau de la riviere qui les remplit, & qui sert à arroser les toiles étendues.

Troisieme attelier au-dessous du pré. Cet attelier est celui qu'on appelle *le frottoir*.

A, B, C, baquets ou plateaux à savonner les lisieres.

D, D, E, E, chantier.

X, X, X, tinette des plateaux.

F, F, écuelles qui tiennent le savon.

G, G, piés des écuelles.

Fig. 1. même Pl. Instrument à égoutter les toiles, appellé *chaise*.

PLANCHE II.

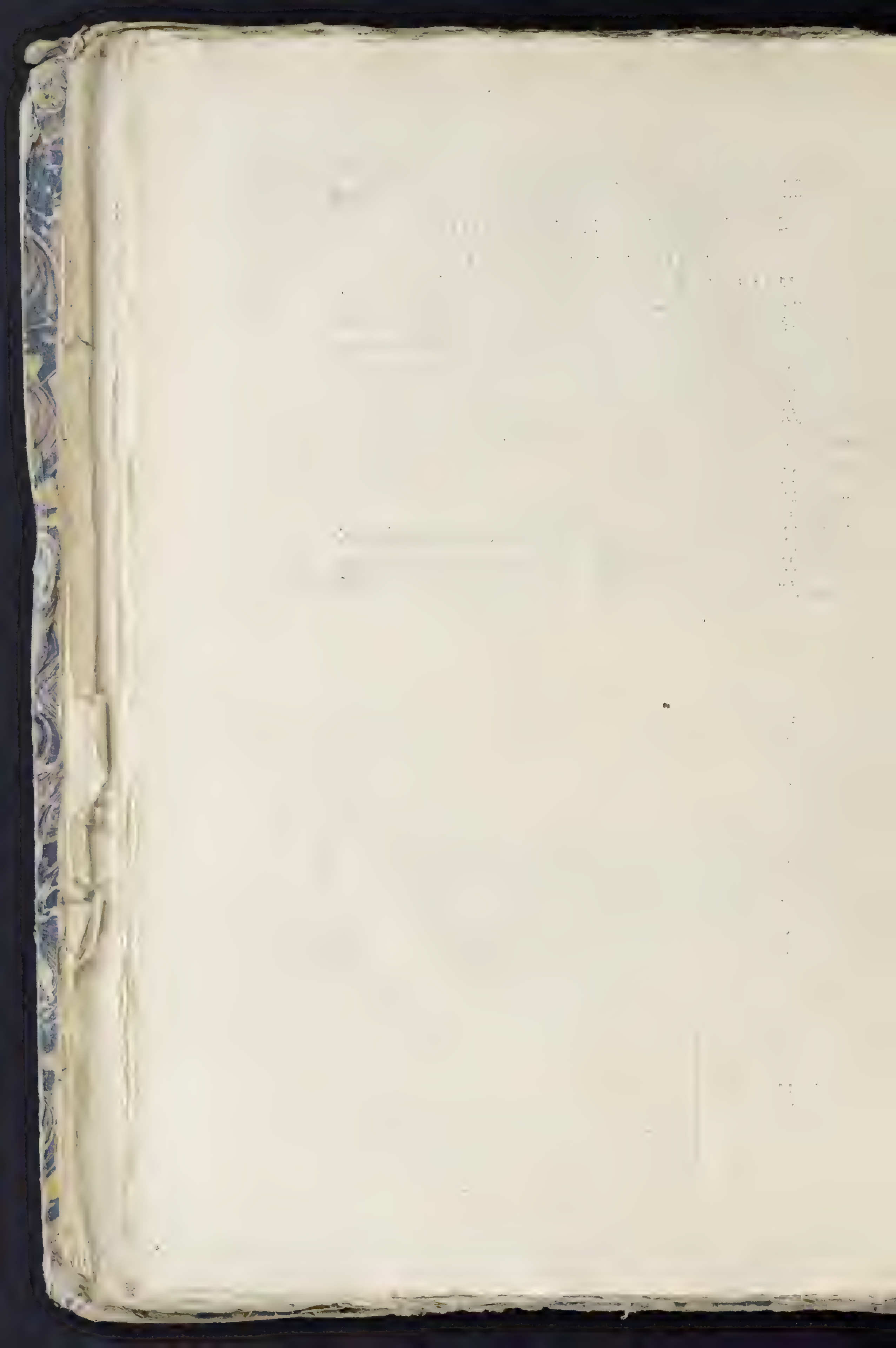
Fig. 1. Ecope à arroser la toile sur le pré.

2. Profil du rouloir, espece de calendre à effacer les plis de la toile.

3. Le rouloir cité *fig.* 2. Pl. III. au lieu de *fig.* 3. Pl. II.

4. Porte - rouleau, ou machine à mettre la toile en botte.

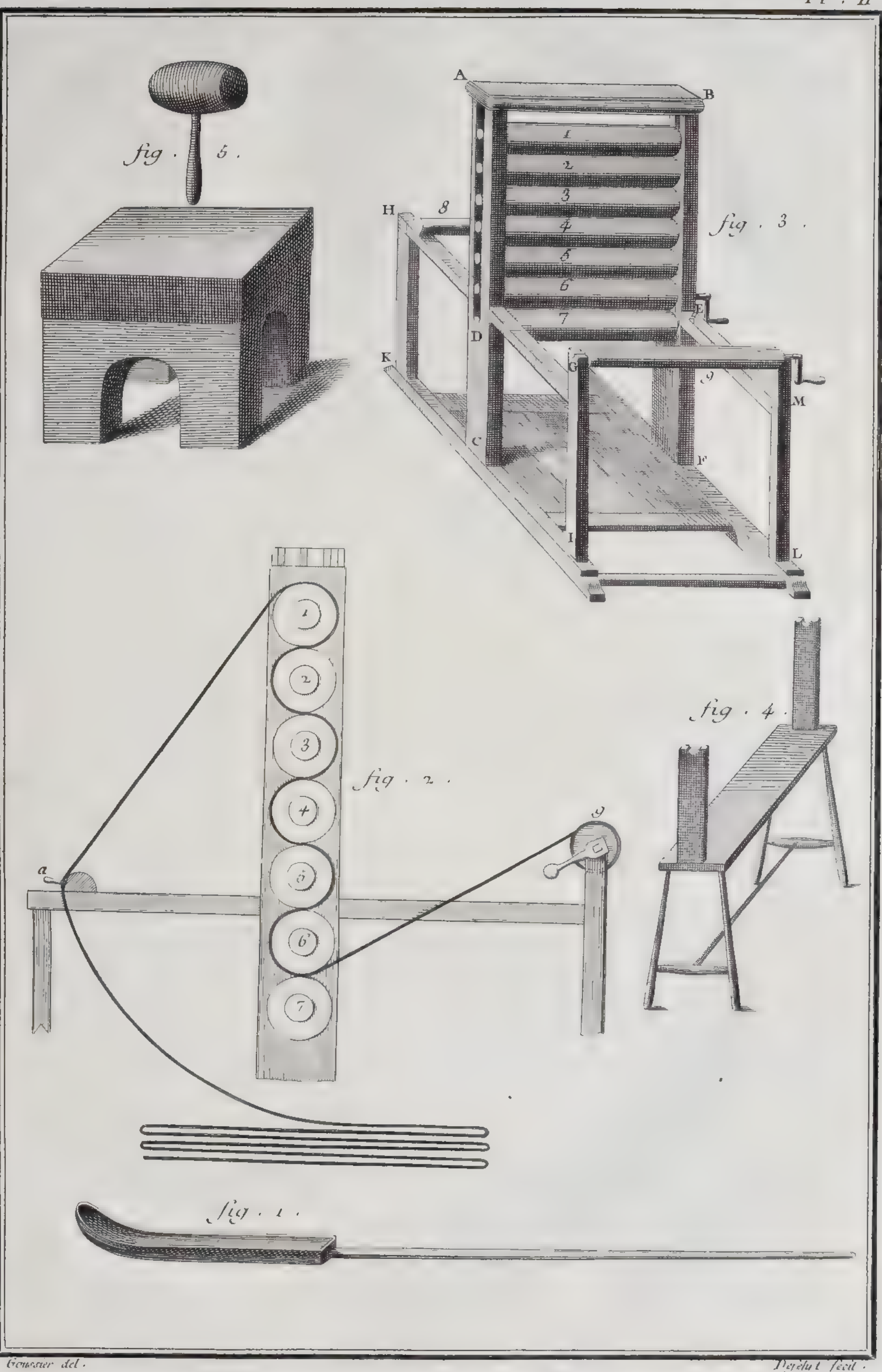
5. Mailloir, marbre ou pierre dure & lisse, sur laquelle les toiles en botte sont battues avec des maillets de bois. On voit un de ces maillets au-dessus du mailloir. *Voyez l'article Blanchiss. des toiles.*





Goussier del.   Prevost fecit

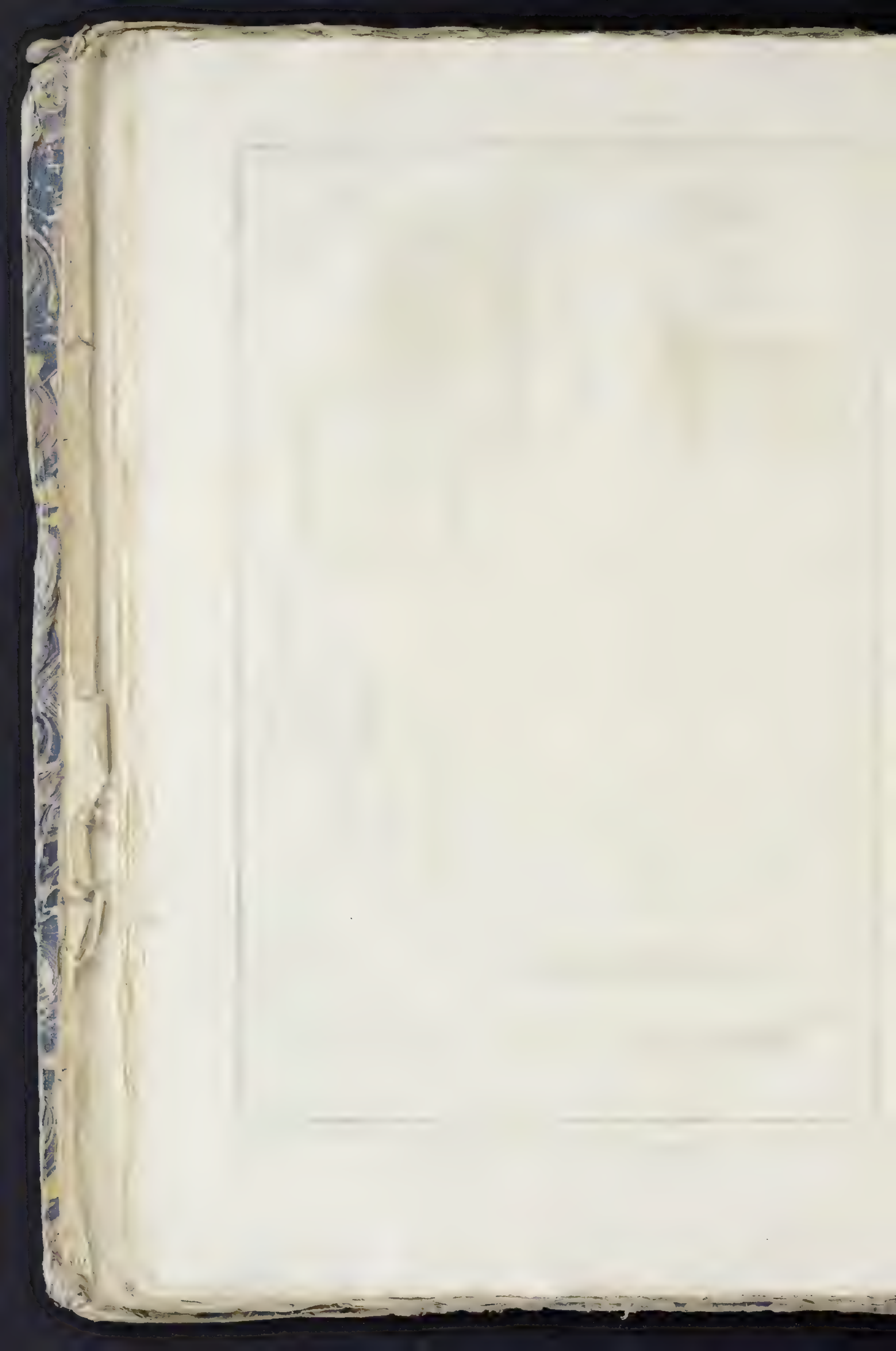
Blanchissage des Toiles.



Goussier del.

Defehrt fecit.

Blanchissage des Toiles.



BLASON OU ART HÉRALDIQUE,

CONTENANT 29 PLANCHES, DONT 26 SIMPLES, ET UNE TRIPLE.

L'ORIGINE des armoiries est très-ancienne. On s'étoit fait des armes offensives, & des armes défensives.

Les armes défensives étoient des boucliers qu'on opposoit du bras gauche pour parer les coups portés par l'ennemi; ces boucliers étoient d'un cuir bien apprêté, couverts de lames de fer ou d'airain, pour résister aux sabres, aux masses, & à d'autres instrumens de guerre.

L'usage de ces boucliers devint si fréquent par son utilité, qu'il n'y eut pas un homme qui fît profession des armes, qui n'eût son bouclier. Il vint un tems où, pour se faire distinguer dans la mêlée, on peignit sur son bouclier quelques figures de fantaisie, sans y rien déterminer pour les couleurs, sans conséquence pour la postérité, ni pour les successions dans les familles. Il fut libre à chacun de prendre telle figure qu'il vouloit, jusqu'au onzieme siecle, que l'empereur Fréderic Barberousse établit des regles, dont l'exécution fut confiée à des hérauts, juges en cette partie. Alors les figures peintes sur les boucliers, passerent à la postérité; mais ce qui acheva de donner au Blason la forme d'un art, ce fut le voyage que le roi de France Louis VII. dit le Jeune, fit en 1147, pour recouvrer les saints lieux.

Ce pieux roi se croisa avec plusieurs monarques chrétiens de différentes nations, qui prirent tous la croix de formes & de couleurs différentes. Il se fit de si belles actions dans cette guerre, que les descendans de ceux qui s'y signalerent, songerent à en perpétuer la mémoire; & ce fut ainsi que s'introduisit la succession des armoiries dans les familles.

C'est à l'empereur Fréderic Barberousse qu'on doit les regles de l'Art héraldique, ou de la science du Blason; elles naquirent au milieu des tournois qu'il inventa en 1150 & 60, pour exercer la noblesse en tems de paix, afin de la tenir toujours prête à combattre, lorsqu'il en seroit besoin.

On n'admit à ces jeux militaires & publics, que des personnes d'une qualité remarquable, & l'on régla les pieces qu'elles devoient porter sur leurs boucliers, afin que l'on reconnût plus facilement leur noblesse. Une cérémonie suivoit l'admission au tournoi; on étoit conduit au son des fanfares & des trompettes, en un lieu destiné pour poser & attacher le bouclier: ce lieu étoit ordinairement le château d'un grand seigneur, ou le cloître de quelque célebre abbaye.

On appelloit cette exposition *faire fenêtre*; & les boucliers ou écussons de tous les chevaliers reçus pour le tournoi, tant en assaillant qu'en défendant, étoient exposés, afin qu'il fût permis à chacun de les aller reconnoître, & de faire des plaintes contre ceux à qui ils appartenoient, s'il y en avoit à faire. Si la plainte étoit grave, il falloit y satisfaire ou être exclus du tournoi.

Ces fanfares & ces sons de trompettes, qui déclaroient la noblesse du gentilhomme, donnerent en même tems à l'Art héraldique le nom de *Blason*.

Un gentilhomme qui s'étoit trouvé plusieurs fois à des tournois, pouvoit l'indiquer par deux ou plusieurs cornets qu'il mettoit en cimier sur son héaume; & lorsqu'il se présentoit à un autre tournoi, il ne lui falloit pas d'autres preuves de noblesse pour y être reçu; l'usage en subsiste encore dans les maisons de Baviere, d'Erpach, & quantité d'autres familles Allemandes.

Blasen signifie en allemand *sonner* ou *publier*, d'où l'on a fait le mot *Blason*.

Celui d'*armoiries* vient des boucliers qui, portés par les gens de guerre, leur servoient d'armes défensives.

Et l'on a dit l'*Art héraldique*, parce que cet art étoit l'étude des hérauts qui anciennement se trouvoient à l'entrée de la barriere du tournoi, & y tenoient registre des noms & des armes des chevaliers qui se présentoient pour entrer dans la lice. Ce sont eux aussi qui au commencement de l'établissement des armoiries, en nommerent, composerent & réglerent les pieces; & dans la suite, lorsque les souverains récompenserent du titre de *noble* les belles actions de quelques-uns de leurs sujets, ils laisserent à ces hérauts le soin d'ordonner les pieces des écussons des nouveaux ennoblis.

De la différence des armoiries. Il y en a de six sortes.

Premiere. *Armes de domaines.*

Elles doivent être considérées sous trois aspects.

1°. Il y a des armoiries de domaine pures & pleines; comme celles de France.

2°. De domaine de présentation, comme elles sont aux rois d'Angleterre, qui portent les armes de France avec celles de leur nation.

3°. De domaine d'union; ce sont les armes de plusieurs royaumes jointes ensemble dans un même écusson, comme on voit aujourd'hui les armes d'Angleterre au premier & quatrieme de France & d'Angleterre, au deuxieme d'Ecosse, au troisieme d'Irlande, depuis que le roi d'Ecosse, Jacques VI. & premier du nom, roi d'Angleterre, succéda à cette couronne, après la mort de la reine Elisabeth en 1603, & unit en un même écusson les armes de ces royaumes, en prenant le titre de roi de France & de la Grande-Bretagne.

Les armes d'union se rencontrent encore dans les armes d'Espagne, depuis le mariage de Ferdinand, cinquieme roi d'Arragon, avec Isabelle, reine de Castille de Léon, qui lui apporta ces couronnes. Philippe V. & Charles III. en ont changé quelques dispositions.

2. *Armes de dignité.*

Il y a des armes de dignités intérieures & extérieures.

Les armes de dignités intérieures sont celles qu'une personne est engagée de porter comme marques de la dignité dont elle est revêtue. C'est ainsi que l'empereur porte l'aigle impérial.

Les électeurs, tant ecclésiastiques que séculiers, qui portent les armes de leur électorat.

Voyez les électeurs de Cologne & de Baviere dans l'explication de leurs armes.

En France les ducs & pairs ecclésiastiques portoient anciennement les armes de leur dignité au 1 & 4; au 2 & 3 celles de leurs maisons; mais à-présent ils en ont perdu l'usage.

Les armes de dignités extérieures sont toutes les marques placées hors l'écu, & désignant la dignité de la personne.

Le pape porte pour marque de sa dignité papale, son écu timbré de la thiare avec deux clés.

Les cardinaux, le chapeau rouge ou de gueule; les archevêques, le chapeau vert ou sinople.

Les couronnes, les colliers des ordres, les mortiers & masses de chanceliers, maréchaux de France, ancres d'amiraux, vice-amiraux, & généraux des galeres, étendards de colonels généraux de cavalerie, & drapeaux d'infanterie, &c. sont des armoiries de dignités extérieures.

3. *Armes de concession.*

Ces armes contiennent des pieces des armoiries des souverains, ou même leurs armoiries entieres, accordées à certaines personnes pour les honorer ou récompenser de quelque service.

Les grands ducs de Toscane de la maison de Médicis portoient d'or à six tourteaux de gueule posés 1. 2. 2. & 1. Le roi de France, Louis XII. du nom, changea le tourteau du chef, & permit à Pierre de Medicis, deuxieme du nom, grand duc de Florence, d'en mettre un d'azur chargé de trois fleurs-de-lis d'or, à la place de celui du chef.

Plus récemment le roi Louis XV. a accordé à madame Mercier sa nourrice, l'ayant ennoblie, son époux, & toute sa postéritée née & à naître en légitime mariage, par lettres données à Paris au mois de Mars 1716, registrées en parlement le 5 Septembre, & en la chambre des comptes le 15 dudit mois de la même année, pour armoiries un écu coupé d'azur & d'or, l'azur chargé de deux fleurs de lis d'or, & l'or de deux dauphins adossés, d'azur, barbés, oreillés de gueule, une couronne royale d'or posée sur le coupé; & ce, en considération de ce que ladite dame eut le bonheur d'allaiter successivement deux fils de France, & deux dauphins.

La maison de Mascrany porte quatre concessions, l'aigle donné par l'empire; la clé, par le pape; le casque, d'un duc de Modene; & la fleur-de-lis, de Louis XIII.

4. *Armes de patronage.*

Il y en a de deux sortes, des villes, comme celle de Paris, qui portent les armes de leur souverain; des cardinaux, qui portent celles des papes qui les ont honorés de la pourpre.

Le cardinal Colonna, créé le 17 Mai 1706 par le pape Clement XI. porte des armes parties de celles du pape par patronage.

5. *Armes de société.*

1°. Comme armes de chapitres, de cathédrales.
2°. Armes de communautés religieuses.
3°. Armes d'universités.
4°. Armes de corps des marchands & artisans.

6. *Armes de famille.*

Il faut en distinguer de sept sortes.

1°. Des armes vraies & legitimes, pures & pleines, suivant l'art, comme Saint-Georges de Verac, d'argent à la croix de gueule.

2°. Des armes parlantes, comme des trois maisons de Picardie, Ailly, Mailly, & Créquy, dont on a dit, *tels noms, telles armes, tels cris.*

2. *Armes brisées.*

Ce sont des armes pures que les cadets des maisons ont été obligés d'augmenter de quelques pieces pour se distinguer de leurs aînés.

M. le duc d'Orléans, régent du royaume de France, fils de M. Philippe de France, frere unique du roi Louis XIV. portoit les armes de M. son pere, qui sont de France au lambel d'argent; augmentation qu'il fut obligé de prendre pour le distinguer d'avec le roi qui porte les armes de France pleines.

Ce fut après la mort de Gaston duc d'Orléans son oncle, qu'il prit cette brisure, à cause qu'il avoit le nom de duc d'Anjou, qu'il a porté jusqu'à la mort de son oncle Gaston qui n'avoit pas de postérité masculine; & pour lors feu M. prit la premiere brisure de la maison de France, par la mort de son oncle, qui lui étoit dûe comme fils de roi, & frere de roi.

Le duc de Bourbon, descendu de Louis premier du nom, prince de condé, frere d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, lequel roi de Navarre descendoit de Robert de France, comte de Clermont, fils de saint Louis, porte un bâton raccourci de gueule, péri en bande, & posé en cœur, qui est l'ancienne brisure des ducs de Bourbon; le bâton n'ayant été raccourci que lorsque le roi Henri IV. est parvenu à la couronne de France.

Le prince de Conty, comme cadet de la branche de Bourbon-Condé, porte comme M. le duc de Bourbon; mais il soûbrise d'une bordure de gueule.

D'autres princes & seigneurs de grandes maisons brisent de la même maniere, suivant les degrés & les éloignemens du tronc, & sur-tout les princes de la maison de Lorraine que nous avons en France.

3. *Armes chargées.*

Ce sont celles auxquelles on ajoute d'autres armes, par concessions ou substitutions.

Le maréchal de Luxembourg de la maison de Montmorency, de la branche de Bouteville, qui portoit d'or à la croix de gueule, cantonnée de seize allerions d'azur pour Montmorency, chargea la croix d'un écusson de Luxembourg, dont il prit le nom, à cause de son mariage avec Madeleine-Bonne-Thérèse, héritiere du duché d'Epinay-Luxembourg, qui lui apporta ce duché. Les enfans portent aujourdhui le nom de *Luxembourg*.

5. *Armes substituées.*

Les armes substituées ôtent la connoissance d'une maison, puisque par substitution de biens & d'armes, faite à une personne, elle est obligée de quitter son nom & ses armes, & de prendre celles du substituant par mariage, mais non pas toujours.

Le duc de Mazarin, du nom de la Porte, fils du maréchal de la Mesleraye, portoit de gueule au croissant d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines & de sable.

Le cardinal Mazarin le maria par contrat du 28 Février 1661, à Hortence Mancini sa niece, & l'institua son héritiere universelle, à la charge de porter le nom & les armes pleines de Mazarin; ce qui fut confirmé par lettres vérifiées en parlement le 5 Août 1661, en vertu de quoi il fut obligé de prendre les armes de Mazarin.

6. *Armes diffamées.*

Elles ne sont pas agréables à porter; car elles marquent l'infamie & le crime d'une personne: aussi nous en avons peu d'exemples, je n'en rapporte qu'un du tems de S. Louis.

Jean d'Avenes, de la maison de Flandres, ayant maltraité sa mere en présence du roi S. Louis, pour les intérêts du comté de Flandres, dont il portoit les armes d'or au lion de sable, armé & lampassé de gueule, ce saint Roi ordonna que dorénavant il ne porteroit plus le lion de ses armes lampassé ni viré, pour marquer à la postérité qu'ayant manqué au respect qu'il devoit à sa mere, il étoit indigne d'avoir ni langue ni ongles ni posterite.

7. *Armes à enquérir, ou fausses.*

Godefroy de Bouillon, après avoir conquis le royaume de Jérusalem, composa son ésu d'argent, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même.

Si l'on demande la raison de cette irrégularité, les savans dans l'histoire & dans l'art du Blason, diront que ce prince a voulu transmettre sur son bouclier la mémoire de sa conquête du royaume de Jérusalem.

Avant que de parler des couleurs, il faut faire connoître la forme des bouchers ou écus que les métaux & couleurs doivent remplir, & leurs figures dans chaque royaume.

PLANCHE Iere.

Des Boucliers.

Figure 1. Le bouclier antique; il est arrondi, & a une pointe au milieu.

2. L'écu ou bouclier couché; il ne signifioit rien par

sa position : c'est ainsi seulement qu'il se plaçoit, lorsqu'il étoit suspendu à sa courroie.

Fig. 3. L'écu en banniere ou en quarré ; c'est celui des seigneurs qui avoient droit de faire prendre les armes à leurs vassaux, & de les mener à la guerre sous leurs bannieres. Ces seigneurs étoient nommés *chevaliers bannerets*. Il y en a encore un grand nombre, comme Gontaut de Biron, Beauvau, Beaumanoir, *&c.*

4. L'écu échancré ; l'échancrure servoit à poser la lance & à la mettre en arrêt.

5. L'écu en cartouche, dont se servent les Allemands & les peuples du nord.

6. L'écu françois ; il est quarré, & arrondi en pointe par en-bas.

7. L'écu ou bouclier ovale ; il sert aux Italiens.

8. L'écu espagnol & portugais ; il est arrondi par le bas, échancré par le haut, & en forme de cartouche des deux côtés.

9. Les écus accollés ; ils sont portés par les femmes mariées ; dans le premier écusson elles mettent les armes de leurs époux, & dans le second le leur.

10. L'écu en lozange ; il est pour les filles, & marque la virginité.

Le Blason a deux métaux, cinq couleurs, & deux pannes ou fourrures qui donnent neuf champs ou émaux, sur lesquels toutes sortes de pieces d'armoiries peuvent se poser ; & ces pieces doivent être composées de ces métaux & couleurs.

Les deux métaux sont l'or & l'argent.

Les cinq couleurs sont le bleu, le rouge, le noir, le verd & le violet.

Mais dans l'Art Héraldique on ne les connoît pas sous ces noms ; elles sont nommées, le bleu, *azur* : le rouge, *gueule* ; le noir, *sable* ; le verd, *sinople* ; le violet, *pourpre*.

Ces métaux & couleurs représentent, l'or, le soleil ; l'argent, la lune ; l'azur, le firmament ou l'air ; le gueule, le feu ; le sinople, la terre ; & le pourpre, le vêtement des rois.

Connoissance des couleurs par les hachures.

Fig. 11. L'or est pointillé. Bordeaux, Puy-Paulin, Paernon, & Bandinelli à Rome, dont étoit le pape Alexandre III. en 1159. *&c.* portoient ce métal pur.

12. L'argent est tout blanc, & sans hachure. Boquet en Normandie porte d'argent pur.

13. Le gueule se marque par des lignes perpendiculaires. Albert, Narbonne, & Rubei en Toscane portent gueule tout pur.

14. L'azur, par des lignes horisontales. De Barge, seigneur de Ville-sur-Sans en Lorraine, porte azur pur.

15. Le sable, par des lignes perpendiculaires croisées les unes sur les autres. Les anciens comtes de Gournay & Desgabetz-Dombale-Lorraine portoient de sable pur.

16. Le sinople, par des lignes diagonales de droite à gauche.

17. Le pourpre, par des lignes diagonales de gauche à droite.

18. La fourrure est l'hermine ; le fond en est blanc ou argent, & les mouchetures de sable. Le duché de Bretagne, de Saint-Hermine, & Quinson, lieutenant général en 1713, portent tout hermine.

19. Fourrures ou pannes, le vair ; les peaux ou cloches supérieures, blanches ou d'argent, & les inférieures, d'azur. De Vichy & de Fresnoy en Bretagne portent de vair.

20. Contre-hermines, le fond de sable, & les mouchetures blanches ou d'argent.

21. Contre-vair, de blanc ou d'argent & d'azur. Duplessis-Anger porte de contre-vair.

22. De Baufremont, vairé d'or & de gueule.

23. De la Fayette, de gueule à une bande d'or à la bordure de vair contre-vair.

24. De la Chastre, de gueule à la croix ancrée de vair.

25. Bailleul, parti d'hermine & de gueule.

26. Soleur, coupé d'argent & de gueule.

27. Aglion, tranché d'argent & de gueule.

28. D'Esclope, taillé d'or & d'azur.

29. De Crevant, écartelé d'argent & d'azur.

30. De Bertrand, écartelé en sautoir d'argent & de gueule.

31. Châteauvilain, gironné d'argent & de sable.

32. Polani, tiercé en face d'or, d'azur & d'argent.

33. Le Roy, tiercé en pal, d'azur, d'argent, & de gueule.

34. Caumont, tiercé en bande, d'or, de gueule, & d'azur.

35. Verteuil à Bordeaux, tiercé en barre d'argent, de gueule & d'azur, l'argent chargé de trois lozanges, & l'azur de trois étoiles d'argent ; le tout dans le sens de la barre.

36. Plomet, tiercé en chevrons, d'argent, de sable & d'hermine, l'argent chargé de deux colombes de sable.

37. Grass, parti de sable & d'argent, à l'aigle éployé de l'un en l'autre.

38. Châtillon, parti d'argent & de gueule, au lion, de l'un en l'autre.

39. La Pallud en Savoye, d'or, parti de gueule, à la face partie de l'un en l'autre, chargé de trois roses de même.

40. Zettritz, parti d'argent & de gueule, à une rencontre de busle de l'un en l'autre.

41. Karpen, d'azur, à une rencontre de busle partie de gueule & d'argent.

42. Carbonel en Normandie, coupé, cousu de gueule & d'azur à trois tourteaux d'hermine.

43. Catel, coupé du gueule & d'hermine, au lion de l'un en l'autre.

44. D'Halluin, d'or, au lion coupé de gueule & de sinople.

45. Bergeron, de gueule, à une bande d'argent chargée de deux bergerettes volantes, la bande composée au chef d'azur chargé d'un soleil d'or, coupé de même, à un chien braqué passant d'hermine, posé sur une terrasse de sinople.

46. De Boulloud, seigneur de Cellettes, tranché d'argent & d'azur, à six tourteaux & besans mis en orle de l'un en l'autre.

47. Lampardi, tranché d'argent & d'azur, à un aigle de l'un en l'autre.

48. Mignot, tranché d'argent & de gueule, l'argent chargé d'une croix de Lorraine de sable ; & le gueule, d'une tour d'argent.

49. Bartholi, tranché, crenelé de gueule & d'argent, à deux étoiles de l'un en l'autre.

50. Aych en Souabe, tranché, denché de gueule & d'argent, à deux roses de l'un en l'autre.

51. Hochstetter, d'or, tranché, nuagé d'azur.

52. Goberg, taillé d'or & d'azur, l'or chargé d'une molette du second, & l'azur d'un croissant d'argent.

53. Hainsbach, taillé d'or, nuagé d'azur.

54. Fentzl, taillé de sable & d'or, au lion de l'un en l'autre.

55. Meulandt en Flandres, écartelé de sable & d'or, à deux lions affrontés sur le tout, coupés de l'un en l'autre.

PLANCHE II.

Fig. 56. Rupe, écartelé d'argent & de gueule, à l'aigle éployé de l'un en l'autre.

57. La Roche en Bretagne, d'argent & de gueule, à quatre aigles de l'un en l'autre.

58. D'Argouges Normandie, écartelé d'or & d'azur, à trois quinte-feuille de gueule, brochantes sur le tout.

59. Kerouser, en sautoir de gueule & d'hermine, le gueule chargé d'un lion d'argent.

60. M[illegible]loce, de sinople, à une bande d'or, chargé d'une autre de gueule, écartelé en sautoir d'or, aux mots *ave Maria* à dextre, & *gratiâ plena* à senestre, d'azur.

Fig. 61. Maugiron, gironné de ſix pieces d'argent & de ſable.
62. De Pugnos, gironné de dix pieces de gueule & d'or.
63. Stuch, gironné de douze pieces de gueule & d'or.
64. Becourt, gironné de ſeize pieces d'argent & de gueule, à l'écu d'or en cœur.
65. Fregoſi à Genes, coupé, enté de ſable & d'argent.
66. De Puyſieux, de gueule, à deux chevrons d'argent, à la deviſe d'or en chef.
67. Quatrebarres, de ſable, à la bande d'argent, accolé de deux filets de même.
68. . . . . d'or, adextré de pourpre.
69. . . . . de ſinople, ſeneſtré d'or.
70. Thomaſſin, de ſable ſemé de faulx d'or, à dextre & à ſeneſtre d'argent.
71. Papillon, d'or, à dextre de trois roſes de gueule, poſées en pal, & à ſeneſtre d'un lion de même.
72. Ragot, d'azur, à dextre d'un croiſſant d'argent, ſurmonté de trois étoiles mal ordonnées; & à ſeneſtre d'un épi feuillé & tigé; le tout d'or.
73. Brochant, d'or, à l'olivier de ſinople, accollé de deux croiſſans de gueule, à la champagne d'azur, chargé d'un brochet d'argent.
74. Petite-Pierre, de gueule, au chevron d'argent, à la plaine d'or.
75. De Sarate en Eſpagne, d'argent, mantelé de ſable.
76. Ramelay, d'azur, à une fleur de lis d'or, mantelé de même, à l'aigle de ſable.
77. Hautin, d'argent, chappé de pourpre.
78. Raitembach, de gueule, parti d'argent, chappé de l'un en l'autre.
79. Themar, de gueule, chappé d'or, à trois roſes de l'une en l'autre.
80. Montbar, écartelé d'argent & de gueule, chappé de même de l'un en l'autre.
81. Sachet, de gueule, à trois pals d'argent, chappé de l'empire qui eſt d'or, à l'aigle éployé de ſable.
82. Lickenſtein, d'argent, chauſſé de gueule.
83. Pulcher-Von-Rigers, d'argent, chauſſé, arrondi de ſable, à deux fleurs de lis du champ.
84. Corrario, d'argent, coupé d'azur, chappé, chauſſé de l'un en l'autre.
85. Gibing, de gueule vêtu d'or.
86. N. . . . . d'argent, embraſſé à dextre de ſable.
87. Domants, d'argent, embraſſé à ſeneſtre de gueule.
88. Holman, parti, emmanché de gueule & d'argent de quatre pieces.
89. De Gantes, d'azur, au chef emmanché de quatre pieces emmanchées d'or.
90. Perſil, emmanché, enbandé de gueule de trois pieces, & deux demies ſur argent.
91. . . . . emmanché en barre d'azur & d'or de quatre pieces.
92. Thomaſſeau de Curſay, de ſable, à la pointe d'argent, emmanché de cinq pieces au tiers.
93. Bredel au Tirol, d'argent, à trois pointes d'azur, à la champagne de gueule.
94. De Cuſeau en Limoſin, d'argent, à une pointe renverſée miſe en barre, de gueule, à la bordure de même.
95. Malliſſi, d'azur, à trois pointes renverſées, aboutiſſantes l'une à l'autre, d'or.
96. Potier, d'azur, à trois mains appaumées d'or, au franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.
97. Thouars, d'or, ſemé de fleurs-de-lis d'azur, au canton de gueule.
98. La Garde, d'azur, au chef d'argent.
99. Bolomier, de gueule, au pal d'argent.
100. Bethune, d'argent, à la face de gueule.
101. De Torcy, de ſable, à la bande d'or.
102. Saint-Cler, d'azur, à la barre d'argent.
103. Baudricourt, d'argent, à la croix de gueule.
104. Angennes, de ſable, au ſautoir d'argent.
105. Vaubecourt, de gueule, au chevron d'or.
106. D'Ailly, de gueule, à deux branches d'alizier d'argent, paſſées en double ſautoir, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.
107. Schulemberg, d'azur, au chef de ſable, chargé de quatre poignards d'argent, garnis d'or, les pointes en haut.
108. Perſil, de ſable, au chef danché d'or.
109. Moncoquier, de ſable, à trois fleurs de lis d'or, au chef ondé & abaiſſé de même.
110. Des Urſins, d'argent, bandé de gueule, au chef du premier, chargé d'une roſe de gueule, pointée d'or, ſoutenu de même, chargé d'une givre d'azur.
111. Cybo, de gueule, à la bande échiquetée de trois traits d'argent & d'azur, au chef d'argent, à la croix de gueule, ſurmontée d'or, à l'aigle de l'empire avec la deviſe.

PLANCHE III.

Fig. 112. De Harlay, d'argent, à deux pals de ſable.
113. Eſtiſſac, d'azur, à trois pals d'argent.
114. De Briqueville, palé d'or & de gueule, de ſix pieces.
115. Joinville, palé, contre-palé d'argent & de gueule, de ſix pieces.
116. Le Clerc de Fleurigny, de ſable, à trois roſes d'argent, au pal de gueule.
117. Vallée, d'azur, au pal d'argent, accoté de deux aigles d'or.
118. Foullé, d'argent, à la face de gueule, à trois pals brochans d'azur, accompagnés de ſix mouchetures de ſable, quatre en chef, & deux en pointe.
119. Dabolio, d'azur, à quatre pals ondés d'or.
120. Miremont, d'azur, au pal d'argent, fretté de ſable, accotté de deux lances, coupé d'argent.
121. Chauveron, d'argent, au pal bandé de ſix pieces.
122. Sublet, d'azur, au pal breteſſé d'or, maçonné de ſable, chargé d'une vergette de même.
123. Saligny, d'or, à trois pals allaiſés, au pié fiché de ſable.
124. Croſſe, d'azur, à trois pals abaiſſés d'or, ſurmontés de trois étoiles de même.
125. Bataille en Bourgogne, d'argent, à trois pals flamboyans, de gueule, mouvans de la pointe.
126. Harcourt, de gueule, à deux faces d'or.
127. Saint-Chamans, de ſinople, à trois faces d'argent en chef, au bord de l'écu une dentelure d'argent, depuis le ſiége de Térouenne.
128. De Cruſſol, face d'or & de ſinople, de ſix pieces.
129. Le Fevre de Caumartin, d'azur, à cinq burelles d'argent.
130. Lezignem, burellé d'azur & d'argent, de dix pieces.
131. La Marck, d'or, à la faſce échiquetée d'argent & de gueule de trois traits.
132. De Rochechouart, faſcé, nébulé d'argent & de gueule.
133. Damoreſan, d'azur, à une faſce ondée d'or.
134. De Bragelongne, de gueule, à la faſce d'argent chargée d'une coquille de ſable, accompagnée de trois molettes d'or, deux en chef, & une en pointe.
135. De Murard, d'or, à la faſce crenelée & maçonnée d'azur, ſurmontée de trois têtes de corbeaux de ſable.
136. Le Vaſſeur, d'azur, à deux faſces d'or, chargées de trois aiglettes de ſable.
137. Gouffier, d'or, à trois jumelles de ſable.
138. Bourbourg, d'azur, à trois tierces d'or.
139. Launay, d'argent, à deux bandes d'azur.
140. Budos, d'azur, à trois bandes d'or.
141. Belloy, d'argent, à quatre bandes d'azur.
142. Fieſque, bandé d'azur & d'argent, de ſix pieces.
143. Pothein, bandé d'argent & de gueule, de huit pieces.
144. Horbler, bandé, contre-bandé d'or & de gueule.
145. Soulire, d'azur, à cinq cottices d'or.
146. La Nouë, cotticé de dix pieces d'argent & de ſable.
147. Briçonnet, d'azur, à la bande componnée d'or & de gueule, de ſix pieces, chargé ſur le premier compon

compon de gueule d'une étoile d'or, & accompagné d'une autre étoile de même en chef.
148. De la Pierre de Saint-Hilaire, de sinople, à la bande bretessée d'argent, accompagnée de deux lions de même lampassés & couronnés de gueule.
149. Morien en Westphalie, d'argent, à la bande bastillée de trois pieces à plomb de sable, & en chef d'une étoile à six raies de gueule.
150. Betauld, d'azur, au lion d'or, à la bande de gueule brochante sur le lion, chargée de trois roses d'argent.
151. Von-Hutten, de gueule, à deux barres d'or.
152. Ray à Tournay, barré d'azur & d'argent, de six pieces, la seconde & troisieme d'azur, chargées d'une étoile à six raies d'or.
153. Courcy, d'argent, à la barre engrelée d'azur.
154. Tintry, d'argent, à la barre componnée de gueule & d'or, à six pieces accompagnées de trois étoiles de sable, deux en chef, & une en pointe.
155. Saint-Gelais, d'azur, à la croix allaisée d'argent.
156. Dorat de Chameulles, de gueule, à trois croix palées d'or.
157. Le Pelletier, d'azur, à la croix palée d'argent, chargée en cœur d'un chevron de gueule, & en pointe d'une rose de même boutonnée d'or, le chevron accoté de deux molettes de sable sur la traverse de la croix.
158. D'Aubusson, d'or, à la croix ancrée de gueule.
159. Hodespan, d'or, à la croix d'azur, bordée & dentelée de sable.
160. Saliceta à Gènes, d'or, à la croix bretessée de sinople.
161. Meliand, d'azur, à la croix cantonnée au premier & quatrieme d'une aigle, au deuxieme & troisieme d'une ruche à miel, le tout d'or.
162. Funillis, d'or, à la croix recercellée de sable, chargée de cinq écussons d'argent, bordés, engrelés de sable.
163. Bonvarlet, d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq annelets d'or.
164. Auzanet, de gueule, à la croix cerclée d'or, formant un tau au milieu.
165. Thomassin, d'azur, à la croix écotée d'or.
166. Bailly d'Ozereaux, de gueule, à la croix componnée d'or & d'azur, cantonnée de quatre bustes de femme d'argent.
167. Brodeau de Candé, d'azur, à la croix recroisetée d'or, au chef de même, chargée de trois palmes de sinople.

PLANCHE IV.

Fig. 168. Bignon, d'azur, à la croix haute ou du calvaire, d'argent, posée sur une terrasse de sinople, d'où sort un sep de vigne qui accolle & entoure ladite croix, laquelle est cantonnée de quatre flammes d'argent.
169. De la Poterie, d'argent, à une croix potencée de sable.
170. Josserand, de sable, à la croix endentée d'or.
171. D'Estourmel, de gueule, à la croix dentelée d'argent.
172. Gilbert de Voisins, d'azur, à la croix engrelée d'argent, cantonnée de quatre croissans d'or.
173. Le Fevre, d'argent, à la croix de Lorraine de sable, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.
174. De Tigny, d'argent, à la croix palée, allaisée, & écartelée de gueule & de sable.
175. Du Bosc, de gueule, à la croix échiquetée d'argent & de sable, cantonnée de quatre lions du second.
176. Rousset, de gueule, à une croix fichée d'argent.
177. Villequier, de gueule, à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de douze billettes de même, posées 2 & 1 dans chaque canton.
178. Surville, de gueule, à la croix trefflée d'argent, au chef cousu d'azur.
179. La Roche Chemerault, d'azur, à la croix fourchée d'argent.
180. Truchses Kalenthal en Suisse, à la croix fourchetée de sable.
181. Rignier en Touraine, d'or, à la croix de gueule, fretée d'argent.
182. Pigeault en Bretagne, d'azur, à la croix gringolée d'argent.
183. Bec de Lievre en Normandie, de sable, à deux croix trefflées au pied fiché d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille de même.
184. De Larlan en Bretagne, d'argent, à une croix formée de neuf macles de sable.
185. De Barres, d'argent, à la croix nissée de sable.
186. Chalut de Verin en Espagne, d'or, à la croix ondée d'azur.
187. Rubat, d'azur, à la croix potencée d'or.
188. Toulouse, de gueule, à la croix vuidée, clechée, pommetée & allaisée d'or.
189. Boivin, d'azur, à trois croisettes d'or.
190. De la Guiche, de sinople, au sautoir d'or.
191. Bertin, d'argent, au sautoir dentelé de sinople, cantonné de quatre mouchetures d'hermine de sable.
192. Froulay de Tessé, d'argent, au sautoir de gueule, bordé & dentelé de sable.
193. Guichenon, de gueule, au sautoir angoulé de quatre têtes de léopards d'or mouvans des angles, chargé en cœur d'une autre tête de léopard du champ.
194. Frizon de Blamont, d'azur, au sautoir bretessé d'or.
195. Broglio, d'or, au sautoir ancré d'azur.
196. Du Plessis Richelieu, d'argent, à trois chevrons posés l'un sur l'autre.
197. Le Hardy, d'azur, au chevron d'or, contre-potencé de même, rempli de sable, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé de gueule.
198. D'Affry en Suisse, chevronné d'argent & de sable, de six pieces.
199. De Puget, d'azur, au chevron ondé, accompagné de trois molettes, le tout d'argent.
200. Saumoise de Chasans, d'azur, au chevron ployé d'or, accompagné de trois glands de même, à la bordure de gueule.
201. Marschalck en Baviere, de gueule, au chevron couché, contourné d'argent.
202. Prevost Saint-Cir, d'or, au chevron renversé d'azur, accompagné en chef d'une molette de gueule, & en pointe d'une aiglette de sable.
203. Michelet, d'azur, au chevron d'or, chargé d'un autre chevron de gueule, accompagné de trois lis d'argent.
204. Baugier, d'azur, au chevron brisé, surmonté en chef d'une croix de Lorraine, accompagnée de trois étoiles, deux en chef, & une en pointe, le tout d'or.
205. Meynier en Provence, d'azur, à deux chevrons rompus, le premier à dextre, & le second à senestre.
206. De Beausobre, d'azur, à deux chevrons, dont l'un renversé & entrelacé d'or, au chef cousu de gueule, chargé d'une ombre de soleil d'or.
207. Kerven en Bretagne, d'azur, au chevron alaisé d'or, la pointe surmontée d'une croisette de même, & accompagnée de trois coquilles d'argent.
208. La Grange Trianon, de gueule, au chevron dentelé d'argent, chargé d'un autre chevron de sable, accompagné de trois croissans d'or.
209. Saligdon, d'azur, au chevron parti d'or & d'argent.
210. Coetlogon, de gueule, à trois écussons d'hermine.
211. Holland, de gueule, à la bordure d'argent.
212. Brunet, d'or, au levrier de gueule, colleté d'or, à la bordure crenelée de sable.
213. Aubert, écartelé d'or & d'azur, à la bordure écartelée de l'un en l'autre.
214. Cornu en Picardie, de gueule, à l'orle d'argent.
215. Bossu d'Escry, d'or, au trescheur d'azur, au sautoir de gueule brochant sur le tout, chargé d'un

écusson aussi de gueule, surchargé d'une bande d'or.

216. De Scoll en Angleterre, d'or, à trois pointes renversées de gueule, aboutissantes l'une à l'autre, chargé à l'abîme d'un écusson du champ au trescheur de même.

217. Dandrie, d'argent, à trois aigles de sable au double trescheur de gueule.

218. Issoudun, ville, d'azur, au pairle accompagné de trois fleurs de lis mal ordonnées, le tout d'or.

219. Estampes, d'azur, à deux pointes d'or, les pointes en haut en forme de chevron, au chef d'argent, chargé de trois couronnes de duc de gueule.

220. Le Nain, échiqueté d'or & d'azur.

221. Geneve, cinq points d'or, équipollés à quatre d'azur.

222. Tolede, huit points d'argent, équipollés à sept d'azur.

223. Montjean, d'or, freté de gueule.

PLANCHE V.

Fig. 224. Bardonenche, d'argent, treillisé de gueule, cloué d'or.

225. Vieille Maison, d'azur, à la coulisse d'or.

226. Morienville, d'azur, à la herse d'or.

227. Mollart, de gueule, à trois lozanges d'or.

228. Turpin de Crissé, lozangé d'argent & de gueule.

229. Sennecterre, d'azur, à cinq fusées d'argent posées en face.

230. Grimaldy Monaco, fuselé d'argent & de gueule.

231. Rohan, de gueule, à neuf macles d'or, posées 3. 3. & 3.

232. Schesnaye en Flandres, de gueule, à trois rustres d'argent.

233. Beaumanoir, d'azur, à onze billettes d'argent, posées 4. 3. & 4.

234. Chomel, d'or, à la face d'azur, chargé de trois carreaux d'argent.

235. Boula, d'azur, à trois besans d'or.

236. De Montesquiou, d'or, à deux tourteaux de gueule, posés l'un sur l'autre.

237. Abtot en Angleterre, d'or, parti de gueule aux tourteaux & besans de l'un en l'autre, en chef un tourteau besant de même en pointe.

238. Fuensalda en Espagne, de gueule, à six besans, tourteaux d'argent & de sable, posés 2. 2. & 2. les premier & troisieme à dextre, & les deux à senestre coupés, & les trois autres partis.

239. Fouilleuse de Flavacourt, d'argent, papelonné de chaque piece d'argent, chargé d'un treffle renversé de gueule.

240. L'Allemand de Betz, de gueule, au lion d'or.

241. Luxembourg, d'argent, au lion de gueule, armé & lampassé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & passée en double sautoir.

242. Charolois, de gueule, au lion la tête contournée d'or, armé & lampassé d'azur.

243. Des Reaux, d'or, au lion de sable, la tête humaine de carnation de front.

244. D'Avernes, d'argent, au lion diffamé de sable.

245. De Cormis en Provence, d'azur, à deux lions affrontés d'or, un cœur d'argent entre leurs pattes de devant.

246. Descordes, d'azur, à deux lions adossés d'or.

247. Frelon, d'azur, à deux lions posés en sautoir d'or.

248. Varnier, d'azur, au lion naissant d'or au chef d'argent, chargé de trois croissans de gueule.

249. Servient, d'azur, à trois bandes d'or, au chef cousu du champ, chargé d'un lion issant du second.

250. De Beauveau, d'argent, à quatre lionceaux de gueule, armés, lampassés & couronnés d'or.

251. Rochay Guengo, d'argent, au lion vilené, armé & lampassé de gueule.

252. De Bretigny en Bourgogne, d'or, au lion dragonné de gueule, armé, lampassé & couronné d'argent.

253. De Guemadeuc, de sable, au lion léopardé d'argent, accompagné de six coquilles de même, rangées en face, trois en chef, & trois en pointe.

254. Testu de Balincourt, d'or, à trois lions léopardés de sable, armés & lampassés de gueule, l'un sur l'autre, celui du milieu contre-passant.

255. Saint-Amadour, de gueule, à trois têtes de lions d'argent.

256. Mallabrancha à Rome, de gueule, à une patte de lion d'argent, mouvant du flanc dextre, & posé en bande.

257. De Brancas, d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tours de gueule, & accoté de quatre pattes de lion d'or, mouvantes des deux côtés de l'écu.

258. Croismare, d'azur, au léopard passant d'or.

259. Voyer Paulmy d'Argenson, d'azur, à deux léopards couronnés d'or.

260. La Baume le Blanc de la Valliere, coupé de gueule & d'or, au léopard lionné d'argent sur gueule, couronné d'or & de sable sur or.

261. Fremont d'Auneuil, d'azur, à trois têtes de léopards d'or.

262. Douiat, d'azur, au griffon couronné d'or.

263. De Bourdeilles, d'or, à deux pattes de griffon de gueule, onglées d'azur, & posées l'une sur l'autre.

264. Trudaine, d'or, à trois daims de sable.

265. Cornulier, d'argent, au massacre de cerf d'azur, surmonté d'une moucheture d'hermine.

266. Cornu, d'argent, aux cornes de cerf de gueule, surmonté d'un aigle éployé de sable.

267. Passart, d'azur, à trois cornes de cerf d'or, rangées en face.

268. Fevrier de la Belloniere, d'argent, au sanglier de sable.

269. Rosnivinen, d'argent, à la hure de sanglier de sable, flamboyante de gueule.

270. De Maupeou, d'argent, au porc-épic de sable.

271. Berthier, d'or, au taureau furieux de gueule, chargé de cinq étoiles d'argent posées en bande.

272. Bouvet, de gueule, au rencontre de bœuf d'or.

273. Portail, semé de France, à la vache d'argent, clarinée de même, accollée, accornée & couronnée de gueule.

274. Puget, d'argent, à une vache de gueule, surmontée sur la tête d'une étoile d'or.

275. Montholon, d'azur, à un mouton passant d'or, surmonté de trois roses de même.

276. Perrot en Bretagne, de sable, au rencontre de bellier d'or.

277. Dugué, d'azur, au cheval d'or, au chef d'argent, chargé d'un treffle de gueule.

278. La Chevalerie, de gueule, au cheval gai d'argent.

279. De la Croix de Chevrieres, d'azur, à la tête & col de cheval d'or, au chef cousu de gueule, chargé de trois croisettes d'argent.

PLANCHE VI.

Fig. 280. Chabanne, de gueule, à la licorne d'argent.

281. Harling, d'argent, à la licorne assise ou acculée de sable.

282. Chevalier, d'azur, à la tête & corne de licorne d'argent, au chef de même, chargé de trois demi-vols de gueule.

283. Nicolay, d'azur, au levrier courant d'argent, accollé de gueule, bouclé d'or.

284. Brachet, d'azur, à deux chiens braques d'argent passant l'un sur l'autre.

285. Sordet, de gueule, à trois têtes de levrier d'argent.

286. Aubert, d'or, à trois têtes de braques de sable.

287. La Chétardie, d'azur, à deux chats passant d'argent.

288. D'Agoult, d'or, au loup ravissant d'azur, armé & lampassé de gueule.

289. Le Fevre d'Argencé, d'argent, à une louve de sable, posée sur une terrasse de sinople, au chef d'azur chargé de deux roses d'argent.

290. Montregnard, de gueule, au renard rampant d'or.

291. Cartigny, d'or, à trois belettes d'azur, l'une fur l'autre.
292. Le Fortuné, de gueule, à un éléphant d'or, armé (c'eſt ſa dent) & onglé d'azur.
293. Filtz en Siléſie, de gueule, parti d'argent, à deux proboſcides ou trompes d'éléphant, adoſſées les naſeaux en haut de l'un en l'autre.
294. D'Oſſun, d'or, à l'ours paſſant de ſable, ſur une terraſſe de ſinople.
295. Morlay, d'argent, à une tête d'ours de ſable, emmuſelée de gueule.
296. Bautru, d'azur, au chevron, accompagné en chef de deux roſes, & en pointe d'une tête de loup arrachée, le tout d'argent.
297. Fouquet, d'argent, à l'écureuil de gueule.
298. D'Aydie, de gueule, à quatre lapins d'argent courant l un ſur l'autre.
299. Des Noyers, d'azur, à l'aigle d'or.
300. L'Empire, d'or, à une aigle éployée de ſable.
301. Fourcy, d'azur, à une aigle, le vol abaiſſé d'or, au chef d'argent, chargé de trois beſans de gueule.
302. Gon de Vaſſigny, d'azur, à une aigle de profil, & volante ou eſſorante, d'or.
303. Meniot, d'hermine, au chef de gueule, chargé d'une aigle naiſſante d'argent.
304. De la Trémoille, d'or, au chevron de gueule, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueule.
305. Barberie, d'azur, à trois têtes d'aigles arrachées d'or.
306. Robert de Villetanneuſe, d'azur, à trois pattes de griffons d'or.
307. Montmorency, d'or, à la croix de gueule, cantonnée de ſeize allerions d'azur, quatre dans chaque canton, ſur le tout un écuſſon d'argent, chargé d'un lion de gueule, armé, lampaſſé & couronné d'azur, la queue fourchée, nouée & paſſée en ſautoir.
308. Malon de Bercy, d'azur, à trois merlettes d'or.
309. De Grieu, de ſable, à trois grues d'argent, tenant chacune leur vigilance d'or.
310. Poyanne, d'azur, à trois cannettes d'argent.
311. Cigny, de gueule, au cigne d'argent.
312. Lattaignant, d'azur, à trois coqs d'or.
313. Segoing, d'azur, à la cigogne d'argent, becquée & membrée de gueule, portant au bec un lézard de ſinople.
314. De Sougy, ſieur du Clos, de ſinople, à une autruche d'argent, la tête contournée.
315. Malet de Luſart, d'azur, à un phœnix ſur ſon immortalité regardant ou fixant un ſoleil d'or.
316. Le Camus, de gueule, au pélican d'argent, enſanglanté de gueule dans ſon aire, au chef couſu d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or.
317. La Cave, d'or, au perroquet de ſinople.
318. De la Broue, d'or, à trois corbeaux de ſable.
319. Machault, d'argent, à trois têtes de corbeaux de ſable, arrachées de gueule.
320. Le Tonnelier de Breteuil, d'azur, à l'épervier eſſorant d'or, longé & grilleté de même.
321. Le Breton, d'azur, à un écu en flanc de même, chargé d'une fleur-de-lis d'or, & l'écu accompagné de trois colombes d'argent, celle du chef affrontée, au chef d'or chargé d'un lion naiſſant de gueule.
322. Raguier, d'argent, au ſautoir de ſable, cantonné de quatre perdrix de gueule.
323. Le Doux, d'azur, à trois têtes de perdreaux arrachées d'or.
324. Bécaſſous, d'azur, à trois têtes de bécaſſes arrachées d'or.
325. Hevrat, d'argent, à une chouette de gueule.
326. Barberin, d'azur, à trois mouches ou abeilles d'or.
327. Doublet de Perſan, d'azur, à trois doublets ou papillons d'or volant en bande 2 & 1.
328. Berard, d'argent, à la faſce de gueule, chargée de trois treffles d'or, la faſce accompagnée de trois ſauterelles de ſinople, deux en chef, & une en pointe.
329. De Grille, de gueule, à la bande d'argent, chargé d'un grillon de ſable.
330. Barrin de la Galiſſonniere, d'azur, à trois papillons d'or.
331. D'Oſmond, de gueule, au vol renverſé d'hermine.
332. Bevard, de gueule, au demi-vol d'argent.
333. De Marolles, d'azur, à l'épée d'argent, la garde en haut d'or, accotée de deux pannaches adoſſées du ſecond.
334. Harach, de gueule, à trois plumes ou pannaches mouvantes, d'un beſant poſé au centre de l'écu, le tout d'argent.
335. Dauphiné, province, d'or, au dauphin d'azur, creté & oreillé de gueule.

PLANCHE VII.

Fig. 336. Chabot, d'azur, à trois chabots de gueule.
337. Poiſſon de Marigny, de gueule, à deux barres adoſſées d'or.
338. Manciny, d'azur, à deux poiſſons d'argent poſés en pal.
339. Orcival, d'azur, à la truite d'argent, poſée en bande, à l'orle de cinq étoiles d'or 2 & 3.
340. Gardereau, d'azur, au brochet mis en faſce, ſurmonté en chef d'une étoile, & en pointe d'un croiſſant, le tout d'argent.
341. Raoul, de ſable, au ſaumon d'argent, poſé en faſce, accompagné de quatre annelots, trois en chef, & un en pointe.
342. Sartine, d'or, à la bande d'azur, chargée de trois ſardines d'argent.
343. Goujon, d'azur, à deux goujons d'argent, paſſés en ſautoir, & en pointe une riviere de même.
344. Savalette, d'azur, au ſphinx d'argent, accompagné en chef d'une étoile d'or.
345. Sequiere, à Toulouſe, d'azur, à une ſirene ſe peignant & mirant d'argent, nageant ſur des ondes au naturel.
346. Thiars de Biſſy, d'or, à trois écreviſſes de gueule.
347. Tarteron, d'or, au crabe ou ſcorpion de ſable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.
348. Ardelin, d'or, à trois grenouilles de ſinople.
349. Aleſſau, d'azur, au ſautoir d'or, cantonné de quatre limaçons de même.
350. Le Maçon, de Treves, d'azur, à la faſce d'or accompagnée de trois limaces d'argent.
351. Feydeau de Brou, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.
352. De Gars, d'argent, à trois bandes de gueule, au chef de ſinople, chargé de trois vanets d'or.
353. Colbert, d'or, à la couleuvre d'azur, poſée en pal.
354. Reffuge, d'argent, à deux faſces de gueule, & deux biſſes affrontées d'azur, armées de gueule, brochantes ſur le tout.
355. Milan, ville, d'argent, à une givre d'azur, couronnée d'or, à l'enfant iſſant de gueule.
356. Le Tellier, d'azur, à trois lézards d'argent, rangés en trois pals, au chef couſu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.
357. Cottereau, d'argent, à trois léopards de ſinople.
358. Joyeuſe, palé d'or & d'azur, au chef de gueule, chargé de trois hydres d'or.
359. D'Ancezune, de gueule, à deux dragons monſtrueux, à faces humaines, affrontés d'or, ayant leur barbe en ſerpentant.
360. Caritat de Condorſet, d'azur, au dragon volant d'or, lampaſſé & armé de ſable, à la bordure de même.
361. Bigot, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de trois fourmis de ſable.
362. Doullé, d'argent, à trois ſangſues de gueule renverſées.
363. La ville d'*Arras*, d'azur, à la face d'argent, chargé de trois rats paſſant de ſable, la face ſurmontée d'une mître, & en pointe de deux croſſes paſſées en ſautoir, le tout d'argent.

364. Raymont, de gueule, à une ſphere d'argent.
365. De Cheries, gironné de gueule & d'azur, un ſoleil d'or en abîme, brochant ſur le tout.
366. Joly de Chouin, d'azur, à une ombre de ſoleil d'or, au chef de même, chargé de trois roſes de gueule.
367. Le Clerc de Leſſeville, d'azur, à trois croiſſans ſurmontés d'un lambel, le tout d'or.
368. Bochart, d'azur, au croiſſant d'or, abaiſſé ſous une étoile de même.
369. Pfiffert, écartelé au premier & quatrieme d'or, à deux croiſſans de ſable, au deuxieme & troiſieme d'or, à une faſce de ſinople.
370. Perichon, d'azur, à trois croiſſans d'argent, les deux du chef adoſſés, celui de la pointe renverſé.
371. Courten en Suiſſe, de gueule, au globe ceintré & croiſé d'or.
372. D'Anican, d'azur, à la ſphere d'argent, cerclée d'un zodiaque de ſable en faſce, accompagnée en chef d'une étoile d'or, & d'un vol de même en pointe qui s'éleve & enclave la ſphere.
373. Lunati, d'azur, à trois croiſſans d'argent, les deux du chef affrontés.
374. Zily en Suiſſe, d'azur, à deux lunes en croiſſant & en décours adoſſées d'or.
375. Geliot, d'azur, à trois étoiles d'or, poſées en pal.
376. Châteauneuf, d'or, à une étoile à huit raies de gueule.
377. Des Beaux, de gueule, à une étoile à ſeize raies d'argent.
378. Ronviſy à Douay, d'azur, à la comete d'or, ondoyante de la pointe.
379. Merle, de gueule, aux rayons d'argent de trois pointes, naiſſant de l'angle à dextre de l'écu.
380. Morelly, ſieur de Choiſy, d'azur, à une nuée d'argent en bande, laquelle eſt traverſée de trois foudres d'or, poſés en barre.
381. De Termes, d'azur, à trois pals cométés ou ondoyés d'argent.
382. Larcher, d'azur, à trois faſces ondées d'argent, ſurmontées d'un arc-en-ciel au naturel.
383. Chaumont, d'argent, à un mont de ſable, dont le ſommet en flambant d'une flamme de gueule, d'où ſort de la fumée de chaque côté roulée en forme de volute.
384. De Belgarde, d'azur, aux rayons droits & ondés d'or alternativement, mouvant d'une portion de cercle du chef vers la pointe de l'écu, chaque intervalle de rayons rempli d'une flamme de même, au chef d'or chargé d'une aiglette de ſable.
385. Pollart, d'argent, à un ſanglier de ſable, ſurmonté de deux flammes de gueule.
386. Hericard, d'or, au mont de ſinople, chargé de flammes d'or, au haut du mont trois fumées d'azur, au chef de gueule, chargé de trois étoiles d'argent.
387. Beral, ſieur de Forges, d'azur, à deux flambeaux d'or allumés de gueule, paſſés en ſautoir, ſurmontés d'une fleur-de-lis.
388. Des Pierres, d'or, à la ſalamandre de gueule, accompagnée de trois croiſettes de ſinople.
389. Ragareu, de ſinople, à une riviere d'argent ondée en face.
390. Tranchemer en Bretagne, de gueule, coupé d'une mer ondée d'argent, ombrée d'azur, au couteau d'or plongé dans la mer.
391. Guynet, de ſable, à trois fontaines d'argent.

PLANCHE VIII.

Fig. 392. Monfrain de Fouarnez, d'azur, au lambel d'or.
393. Durey de Noinville, de ſable, à un rocher d'argent, ſurmonté d'une croiſette de même.
394. Durand, d'azur, au rocher d'or mouvant d'une mer d'argent, qui occupe le bas de l'écu, accompagné en chef de ſix roſes trois à trois, en forme de bouquets, un de chaque côté, feuillé & tigé du ſecond.
395. Olivier, d'or, à l'olivier arraché de ſinople, au lion contourné & couronné de gueule, grimpant à l'arbre.
396. Lomenie, d'or, à l'arbre arraché de ſinople, poſé ſur un tourteau de ſable, au chef d'azur, chargé de trois lozanges d'argent.
397. De la Live, d'argent, au pin de ſinople, le fût accoté de deux étoiles de gueule.
398. Sandrier, d'azur, au rameau d'olivier, à deux branches d'or, mouvant d'un croiſſant de même.
399. Du Bourg, d'azur, à trois branches d'épine d'or.
400. Crequi, d'or, au crequier de gueule.
401. Parent, d'azur, à deux bâtons écottés & allaiſés d'or, paſſés en ſautoir, accompagnés d'un croiſſant d'argent en chef, & de trois étoiles d'or, deux en flanc, & une en pointe.
402. D'Argelot, d'or, à deux troncs d'arbres arrachés de ſable.
403. La Vieuville, d'argent, à ſix feuilles de houx, poſées 3, 2 & 1.
404. Meſſemé, de gueule, à ſix feuilles de lauriers d'or, poſées en roſe.
405. Malet, d'azur, à trois treffles d'or.
406. Renouard, d'argent, à une quinte-feuille de gueule.
407. De Prie, de gueule, à trois tierce-feuilles d'or, au chef d'argent, chargé d'une aiglette de ſable.
408. Le Boullanger, d'or, à trois palmes de ſinople, accompagnées en chef d'une étoile de gueule.
409. France, d'azur, à trois fleurs de lis d'or.
410. Vignacourt, d'argent, à trois fleurs d'or, aux pieds nourris de gueule.
411. Foucault, d'azur, ſemé de France.
412. Joly de Fleury, d'azur, à un lis au naturel, au chef d'or, chargé d'une croiſette pattée de ſable.
413. Le Fevre, d'azur, à trois lis d'argent, feuilles & tiges de ſinople.
414. Longueil, d'azur, à trois roſes d'argent, au chef d'or, chargé de trois roſes de gueule.
415. Caradas, d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roſes de gueule, feuillées & tigées de ſinople.
416. Le Maitre, d'azur, à trois ſoucis d'or.
417. Brinon, d'argent, à trois œillets de gueule, feuillés & tigés de ſinople.
418. Thumerie, d'or, à la croix de gueule, cantonnée de quatre tulippes de gueule, feuillées & tigées de ſinople.
419. Verſoris, d'argent, à la face de gueule, accompagnée de trois fleurs d'ancolies d'azur.
420. Chabenat de Bonneuil, d'argent, à trois penſées au naturel, tigées & feuillées de ſinople, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.
421. Phelipeaux, d'azur, ſemé de quatre feuilles d'or, au canton d'hermine.
422. Pomereu, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois pommes d'or.
423. Pinard, de gueule, à trois pommes de pin d'argent, poſées 2 & 1, abaiſſées ſous un lion léopardé d'or.
424. Peruſſys, d'azur, à trois poires d'or.
425. Bonneau, d'azur, à trois grenades feuillées & tigées de même, ouvertes de gueule.
426. Frizon, d'or, à trois fraiſes de gueule, feuillées de ſinople.
427. Noiſet, ſieur de Bara, d'argent, à la croix de gueule, chargée d'une épée d'argent garnie d'or, la pointe en haut, cantonnée de quatre coquerelles de ſinople, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.
428. Favier du Boulay, de gueule, à trois concombres d'argent, les queues en haut.
429. Chauvelin, d'argent, au chou pommé de cinq branches, & arraché de ſinople, & entouré par la tige d'une biſſe d'or, la tête en haut.
430. De Faverolles, d'azur, à la tige de feves, de trois gouſſes naiſſantes, d'un croiſſant poſé proche la pointe de l'écu, & accompagné en chef de deux étoiles d'or.

431.

431. Giot, d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois champignons d'or.
432. Le Befgue de Majainville, d'azur, au fep de vigne d'or, foutenu d'un échalas de même, un oifeau d'argent perché au haut, & accoté de deux croiffans de même.
433. Courtois, d'azur, à trois grapes de raifin d'argent.
434. De Talon, d'azur, au chevron accompagné de trois épis fortant chacun d'un croiffant, le tout d'or.
435. Dionis du Séjour, d'azur, à trois ananas d'or, au chef de même, chargés d'une croix potencée de gueule.
436. Rayveneau, d'azur, à trois melons d'or.
437. Gemmel en Baviere, de gueule, au pal d'argent, accoté de deux enfans de carnation, tenant un cœur du champ pofé fur le pal.
438. Wolefkeel en Franconnie, d'or, à un homme paffant de carnation, habillé de fable, tenant de la main droite une branche de rofier, de trois rofes de gueule, & la main gauche pofée fur fon côté.
439. Saint-Georges, de gueule, à un faint Georges armé, tenant une épée levée d'argent, monté fur un cheval courant de même, combattant un dragon auffi d'argent.
440. Andelberg en Suede, d'argent, parti de gueule, à une femme de carnation habillée à l'allemande, les manches rebrouffées, les mains pofées fur le ventre, partie de l'une en l'autre.
441. Grammont, d'azur, à trois buftes de reines de carnation, couronnées d'or à l'antique.
442. Le Goux, d'argent, à une tête de maure de fable, tortillée du champ, accompagnée de trois molettes d'éperons de gueule.
443. Santeuil, d'azur, à une tête d'argus d'or.
444. Legier, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois yeux d'argent.
445. Defmarets, d'azur, au dextrochere d'argent, tenant une plante de trois lis de même.
446. Le Royer, écartelé au premier & quatrieme d'azur, à la foi couronnée d'un couronne à l'antique d'or, au deuxieme & troifieme, d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux rofes d'argent, & en pointe d'une aiglette au vol abaiffé de même.
447. De Maffol, coupé d'or & de gueule, l'or chargé d'une aigle éployée de fable, membrée & languée de gueule, le gueule chargé d'un dextrochere armé d'or, tenant un marteau de même, & mouvant d'une nuée d'argent.

PLANCHE IX.

Fig. 448. Rouillé de Meflay, de gueule, à trois mains dextres à paumes d'or, au chef de même, chargé de trois molettes de gueule.
449. Coffa en Italie, d'argent, à trois bandes de finople, au chef de gueule, chargé d'une jambe & cuiffe feneftre d'argent.
450. Courtin, d'azur, à trois jambes & cuiffes d'argent, pofées en triangle, au chef coufu de gueule, chargé d'une levrette courante d'argent, coletée & bouclée d'or.
451. Durant, parti de fable & d'or, au chevron de l'un en l'autre, au chef d'argent, chargé de trois têtes de mort de fable.
452. Tellès, écartelé au premier & quatrieme d'azur, à fix côtes d'homme en bandes & en barres, en forme de trois chevrons d'argent l'un fur l'autre; au deuxieme & troifieme d'argent, au grillon de fable.
453. Douffy, de fable, à trois os de jambes l'un fur l'autre, pofés en fafce.
454. Amelot, d'azur, à trois cœurs d'or, furmontés d'un foleil de même.
455. Perrotin de Barmont, d'argent, à trois cœurs de gueule.
456. Sevin, d'azur, à une gerbe d'or.
Blafon.

457. Artier, d'azur, au chevron accompagné de trois houffetes, le tout d'or.
458. Communauté des chapeliers, d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois chapeaux de cardinaux de gueule.
459. Hyltmair en Franconie, de gueule, à trois chapeaux ou bonnets à l'antique d'argent.
460. Condé, d'azur, à trois manches mal taillées de gueule.
461. Avandaenos, de finople, à une chemife enfanglantée de gueule, percée en flanc de trois fleches, une en pal, une en bande, & l'autre en barre, le tout d'argent.
462. Lopis, de gueule, au château de deux tours d'argent rondes & crenelées, au loup paffant de fable, appuyé au pied du château.
463. Caftille, de gueule, au château fommé de trois tours d'or.
464. De la Tour, d'azur femé de France, à la tour d'argent.
465. De Pontac, de gueule, au pont à quatre arches d'argent fur une riviere de même, ombrée d'azur, & fupportant deux tours du fecond.
466. Cafanova en Efpagne, d'azur, à une maifon d'argent, maçonnée de fable, efforée de gueule.
467. De la Chapelle, écartelé au premier quartier d'argent, à la bande de gueule, chargée d'une étoile & de deux roues d'or; au deuxieme, d'argent, au lion couronné de fable; au troifieme, d'or, à trois lionceaux de fable; au quatrieme, d'azur, à trois fafces d'or & une bande de même, brochante fur les deux fafces, fur le tout d'azur, au portail d'une chapelle d'or.
468. Bigault à Senlis, d'azur, à une pyramide élevée d'or.
469. De la Poterie, de gueule, au portail antique donjonné de trois donjons, deux lions affrontés pofés fur les perrons, & appuyés contre le portail, le tout d'argent, au chef de même, chargé de trois étoiles d'azur.
470. Pompadour, d'azur, à trois tours d'argent.
471. De Lionne, d'azur, à une colonne tofcane d'argent, la bafe & le chapiteau d'or, au chef d'azur, chargé d'un lion léopardé d'or.
472. Rogier de la Ville, d'argent, à une ville fur un rocher d'azur, furmonté de trois étoiles de gueule.
473. Le Fevre, d'azur, à un pan de muraille d'argent, maçonné de fable, furmonté d'une étoile d'or.
474. De Marillac, d'argent, maçonné de fable, cartelé de fept pieces remplies de fept merlettes de fable. Le mot *cartelé* veut dire *fait en carreau.*
475. Klamenftein en Baviere, de fable, tranché, maçonné, pignoné de deux montans d'argent.
476. Hohenftein en Allemagne, d'argent, à la fafce pignonnée de cinq montans de fable.
477. De Vigny, d'argent, à une fafce d'azur, crenelée de trois pieces & de deux demies, accompagnées en chef de deux tourteaux, & en pointe d'un lion léopardé de fable.
478. De Layat, d'azur, à quatre pals ondés d'argent, accompagnés de trois flammes d'or entre les pals rangés en fafce.
479. Du Puis, d'azur, à la bande d'or, engoulée de deux têtes de lions de même, accompagnée de fix befans d'argent rangés en orle, chacun chargé d'une moucheture d'hermine de fable.
480. Aldobrandin, d'azur, à la bande breteffée d'or.
481. Grivel, d'or, à la bande contre-breteffée de fable.
482. Gerbonville, de gueule, à trois calices d'argent.
483. Godet, de gueule, à trois coupes d'argent.
484. Laon, églife, d'azur femé de France, à la croffe d'argent pofée en pal.
485. Xaintonge, ville, d'azur, à une mître d'argent, accompagnée de trois fleurs-de-lis d'or.
486. Le Sens de Folleville, de gueule, au chevron d'argent, accompagné de trois encenfoirs d'or.
487. Dieuxyvoye, d'azur, au chandelier à trois branches d'argent, accompagné en chef d'un foleil d'or.

488. De Villiers ; d'or, au chef d'azur, chargé d'un dextrochere revêtu d'une manipule d'hermine, pendante sur le champ d'or.
489. Auvergne, ville, d'or au gonfanon de gueule, frangé de sinople.
490. Université de Paris, d'azur, à une main dextre sortant d'une nuée du haut de l'écu, tenant un livre d'or, accompagné de trois fleurs-de-lis de même.
491. L'Hermite, de sinople, au dixain de chapelet posé en chevron, fini de deux houpes, la croix en chef d'or, accompagnée de trois roses d'argent.
492. Bellegarde, d'azur, à une cloche d'argent bataillée de sable.
493. Marbeuf, d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en bas.
494. Poulet en Angleterre, de sable, à trois épées d'argent, appointées, les gardes en haut garnies d'or.
495. Ferrand, d'azur, à trois épées d'argent, garnies d'or, celle du milieu la pointe en haut, les deux autres les pointes en bas, une fasce d'or brochante sur le tout.
496. De Courtejambe, échiqueté d'argent & de sable, à deux sabres ou badelaires rangés en fasce dans leurs fourreaux de gueule, enchés, virolés & rivés d'or.
497. Varennes, d'argent, à deux huches d'azur, posées en sautoir, les têtes en haut.
498. Mazarin, d'azur, à la hache d'arme d'argent au milieu d'un faisceau d'or lié d'argent, posée en pal, & une fasce de gueule brochante sur le tout, chargée de trois étoiles d'or.
499. Grandin de Mancigny en Normandie, d'azur, à trois dards d'argent.
500. Villiers, d'argent, à trois piques de sable, posées en pal.
501. Ferrier, d'argent, à trois fers de piques d'azur.
502. Villeneuve en Provence, d'azur, freté de six lances d'or, les claires-voies remplies chacune d'un écusson de même, à l'écusson d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or brochante sur le tout qui est une concession.
503. Aster, de gueule, à trois fleches d'or, les pointes en bas, posées en trois pals.

PLANCHE X.

Fig. 504. Millet, d'or, à trois fers de fleches de sable.
505. Crenan en Bretagne, d'argent, à deux hallebardes rangées en pal de gueule.
506. Massiac, d'azur, à la main d'or habillée d'argent, tenant une massue d'or en pal.
507. Harnischt à Brisack, de gueule, au corps de cuirasse d'argent, auquel est joint les cuissards de même.
508. Zmodz en Pologne, de gueule, à l'arbalete d'argent.
509. Arbaleste, d'or, au sautoir engrelé de sable, cantonné de quatre arbaletes de gueule.
510. Normand, écartelé de gueule & d'or, les quartiers de gueule chargés d'un roc d'échiquier d'or ; ceux d'or chargés d'un roc d'échiquier de gueule, sur le tout d'azur, à une fleur-de-lis d'or
511. Beaupoil, de gueule, à trois couples de chiens de chasse d'argent, les attaches d'azur.
512. Bourdelet de Montalet, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étriers de même.
513. Gautier, d'azur, à deux éperons d'or, posés en pal, liés de même, au chef d'argent chargé de trois molettes de gueule.
514. Bombarde, d'azur, au canon d'or sur son affût de gueule, accompagné en chef d'une fleur-de-lis d'argent.
515. Valette, de gueule, à un fusil d'argent, garni d'or, & posé en face.
516. Mallet de Graville, à trois boucles ou fermeaux d'or, posés 2 & 1.
517. Caillebot, d'or, à six annelets de gueule, posés 3, 2 & 1.
518. Moreilles, d'azur, à trois morailles d'argent, posées en fasce l'une sur l'autre.
519. Fresnay, d'hermine, à la fasce de gueule, accompagnée de trois fers de cheval d'or, trois en chef, & un en pointe.
520. D'Estrapes, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de trois chaussetrappes de sable.
521. Cadenet, d'azur, à trois chaînes d'or, posées en trois bandes.
522. Feret, d'azur, à une chaîne d'or, posée en bande.
523. Bossuet, d'azur, à trois roues d'or.
524. Bonzy, d'azur, à la roue sans cercle d'or.
525. Bretin, de sable, à trois roues perlées d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois héaumes de profil d'argent.
526. Du mas, d'azur, au mas d'or équippé d'argent mouvant de la pointe de l'écu.
527. Auvelliers, d'azur, au navire d'argent, équippé de gueule, sur une mer d'argent au chef d'or, chargée d'une aiglette d'azur.
528. Du Fossé de la Motte Vateville, d'azur, à un ancre de navire d'or, cantonné de quatre étoiles de même.
529. Pericard, d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de sable, au chef d'azur, chargé de trois molettes d'or.
530. Sueting en Angleterre, d'azur, à trois violons d'argent, les manches en bas, posés 2 & 1.
531. Luzy, de gueule, à deux luths d'argent, rangés en fasce.
532. Davy, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois harpes de même.
533. De Segent, d'argent, à trois grenades flamboyantes de gueule, posées 2 & 1.
534. Nesmond, d'or, à trois cors de chasse de sable, liés & virolés de gueule.
535. Bazin, d'azur, à trois couronnes de ducs d'or.
536. De Meaux, d'argent, à cinq couronnes d'épines de sable, posées 2, 2 & 1.
537. Comminges, de gueule, à quatre otelles adossées & posées en sautoir.
538. Giry, d'azur, à l'escarboucle d'or.
539. Duret, d'azur, à trois diamans taillés en lozanges d'argent, sertis d'or, & au cœur de l'écu un souci d'or feuillé de sinople.
540. Avice en Poitou, d'azur, à trois diamans taillés en triangle posés sur leurs pointes, chaque triangle à trois facettes.
541. De Creil, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois clous de même.
542. Machiavel à Florence, d'argent, à la croix d'azur, accompagnée de quatre clous appointés au cœur de même.
543. Habert, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois anilles de même.
544. Cerney, d'argent, à trois tonnes de gueule.
545. Brulart, de gueule, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barrillets de sable.
546. Montpezat, écartelé au premier & quatre d'azur, à deux balances d'or, posées l'une sur l'autre ; au deux & trois d'azur, à trois étoiles d'or.
547. De la Bourdonnaye, de gueule, à trois bourdons de pélerins d'argent, posés en pal 2 & 1.
548. Mouton, écartelé au premier & quatre d'azur, à la gibeciere d'or, au deux & trois de gueule, à trois oignons d'argent.
549. De Brosses en Picardie, d'azur, à trois brosses d'or à la bordure componnée d'argent & de gueule.
550. Vasselot, d'azur, à trois étendards d'argent, fûtés d'or, couchés dans le sens des bandes 2 & 1.
551. Montfort, d'argent, à trois chaises à l'antique de gueule.
552. Pheilhan, d'azur, au soc de charrue d'argent.
553. Fourbin, d'argent, à trois faulx de sinople.
554. De Fourbin, de gueule, à trois fers de faulx d'argent.
555. Haudt, d'argent, à trois faucilles de gueule, rangées en fasces.

556. Hautefort, d'or, à trois forces de ſable.
557. Renty, d'argent, à trois douloirs de gueule, les deux du chef affrontés.
558. Kerpatrix, d'argent, au ſautoir d'azur, au chef de même, chargé de trois carreaux ou oreillers d'argent, houpés d'or, les houpes en ſautoir.
559. Pelklain, d'argent, au compas de proportion de gueule, la tête en bas.

PLANCHE XI.

Fig. 560. De Lara en Eſpagne, de gueule, à deux chaudieres faſcées d'or & de ſable, en chacune huit ſerpens de ſinople, iſſant des côtes de l'ance 4. & 5.
561. Padilla en Eſpagne, d'azur, à trois poîles à frire, rangées en pal d'argent, accompagnées de neuf croiſſans de même, poſés trois en chef renverſés, trois en faſces contournés, & trois en pointe.
562. Du Bordage, d'or, à trois marmites de gueule.
563. Pignatelli, d'or, à trois pots de ſable, les deux du chef affrontés.
564. Lemperriere, de gueule, à une tige de trois roſes dans un pot d'argent.
565. Corbigny, d'azur, à trois corbeilles ou panniers d'or, poſés 2 & 1.
566. Retel, de gueule, à trois rateaux d'or ſans manches, poſés 2 & 1.
567. Du Queylar ou Ceylar, d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueule, au chef d'argent à l'ombre d'un ſoleil accoté de deux croiſſant de gueule.
568. Clermont, de gueule, à deux clefs paſſées en ſautoir les têtes en bas.
569. Mailly, d'or, à trois maillets de ſinople.
570. Martel, d'or, à trois marteaux de gueule.
571. Marc la Ferté, d'azur, à trois marcs d'or.
572. Miron, de gueule, au miroir à l'antique d'argent, cerclé de perles de même.
573. Mathias, de gueule, à trois dés d'argent, marquant chacun ſur le devant 5.
574. Bernard de Rezé, d'argent, à deux faſces ondées d'azur, au chef de ſable, chargées de trois échets ou cavaliers d'or.
575. Claret, de gueule, à trois peles d'argent.
576. Eſpeignes, d'azur, au peigne poſé en faſce, accompagné de trois étoiles, le tout d'or.
577. Aux Couteaux, d'azur, à trois couteaux d'or, poſés en pal 2 & 1.
578. Damas, d'argent, à la hie de ſable, poſée en bande, à l'orle de ſix roſes de gueule.
579. Daun, d'or, au rezeau de gueule.
580. Bachet, de ſable, au triangle d'or, au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles du ſecond.
581. Stabler en Suede, de gueule, à deux triangles cléchés & enlacés d'or, les pointes aux flancs.
582. Langelerie, d'azur, à l'ange d'argent, tenant de ſa main dextre une couronne d'épine de même, au chef couſu de gueule, chargé de trois étoiles d'or.
583. De Cailly, d'argent, à trois chérubins de gueule.
584. De Lier d'Andilly, d'or au ſauvage au naturel, appuyé ſur ſa maſſue de même, ſur une terraſſe de ſinople, chappée & arrondie d'azur, à deux lions affrontés d'or.
585. De Virtemberg en Allemagne, écartelé au premier fuſelé d'or & de ſable en barre; au deuxieme d'azur, à la banniere d'or poſée en bande, chargée d'une aigle de l'Empire; au troiſieme, de gueule, à deux truites d'or adoſſées; au quatrieme, d'or, au buſte de vieillard au naturel couvert d'un bonnet de gueule, & ſur le tout d'or, à trois cornes de cerf, rangées en trois faſces l'une ſur l'autre, chevillées chacune de cinq pieces de ſable, ce qui eſt de Virtemberg.
586. Krocher en la Marche, d'azur, à un chameau d'argent.
587. De Hof, à Nuremberg, de gueule, au lion mariné d'or.
588. Schencken, d'or, à deux caſtors de gueule.
589. Pulnhoſen en Baviere, d'or, à une hure de ſanglier de ſable, le boutoir vers le chef défendu d'argent.
590. Riedeſer au pays de Heſſe, d'or, à une rencontre d'âne de ſable, mangeant un chardon de ſinople.
591. Berty en Angleterre, d'argent, à trois béliers militaires d'azur, enchaînés & liés d'or, & rangés en faſce poſés l'un ſur l'autre.
592. Boudrac, d'or, à une harpie de gueule.
593. Coicault de la Riviere, d'azur, à un oiſeau de Paradis d'or, poſé en faſce, accompagné de trois étoiles d'argent.
594. Cor, d'azur, à une chauve-ſouris de gueule, la tête & les aîles d'or.
595. Mauger, d'or, à trois pies au naturel.
596. Bachelier, d'azur, à la croix engrelée d'or, cantonnée de quatre paons rouans d'argent.
597. Lourdet, d'argent, à la ruche de ſable, accotée de deux mouches de chaque côté de même, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.
598. Bevereau, d'azur, au butor d'or.
599. Obrien, écartelé au premier & quatrieme de gueule, à trois léopards l'un ſur l'autre, parti d'or & d'argent qui eſt Obrien; au deuxieme, d'or, à trois girons de gueule, les pointes en bas; au troiſieme, d'or, au javelot d'azur, pointé en bas qui eſt Sidney.
600. Broyes Joinville, d'azur, à trois broyes d'or, liées d'argent, mal ordonnées.
601. Guichard en Normandie, de ſable, à trois grelots d'or, bouclés & bordés d'argent.
602. Hutte-Zu-Heuſpach, en Baviere, de ſable, à une tente d'argent.
603. Eſterno en Bourgogne, de pourpre, à une faſce d'azur, chargée d'une coquille d'argent, accompagnée de trois arrêts de lance de même.
604. Ebra en Turinge, d'azur, à une échelle à cinq échelons, poſée en bande d'argent.
605. Halney du Hainault, d'or, à une hamélde de gueule.
606. Houdetot, d'argent, à la bande d'azur, diaprée d'or, le cercle du milieu chargé d'un lion, & les autres d'une aigle éployée d'or.
607. Laubenberg en Souabe, de gueule, à trois pannelles d'argent, miſes en bande.
608. Monod, de gueule, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un pampre de ſinople.
609. Torta à Naples, d'azur, à une redorte feuillée de trois pieces d'or.
610. De Tilly en Normandie, de gueule, à trois navettes d'or, poſées 2 & 1.
611. Fuzellier, d'or, à trois fuſeaux de gueule.
612. Saxe moderne, faſcé d'or & de ſable de huit pieces, au crancelin de ſinople, poſé en bande.
613. Du Pille, d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois balons d'argent, poſés en bande.
614. De Cadran en Bretagne, d'azur, à trois cylindres d'or.
615. La Communauté des paulmiers, de ſable, à la raquette d'or, accompagnée de quatre balles d'argent, rangées en croix.

PLANCHE XII.

616. Koſiel, de gueule, au bouc d'argent.
617. Coulombier en Dauphiné, d'argent, au ſinge aſſis de gueule.
618. Mutel, de gueule, à trois hermines d'argent.
619. Taſis en Eſpagne, d'argent, à une aigle éployée de ſable, becquée, membrée & diadémée de gueule, coupé d'azur au teſſon d'or.
620. Polonceau, de ſable, à un onceau d'or.
621. Aubes Roquemartine à Arles, d'or, à un ours écorché de gueule.
622. D'Eſlinger, d'or, à une tortue de ſable.
623. Mangot, d'azur, à trois éperviers d'or, membrés, longués & becqués de gueule, chaperonnés d'argent.
624. Winterbecher au Rhin, de ſable, à la faſce crene-

lée de trois pieces ajourées d'or, accompagnées de dix croisettes posées 3. 2. en chef, & 3. 2. en pointe de même.

625. La Haye, d'argent, à une haie de sinople, posée en fasce.

626. Munsingen en Allemagne, de gueule, au chef pal d'argent.

627. Wisbecken de Baviere, d'argent, au chef barre de gueule.

628. Langins, d'azur, à une tour senestrée d'un avant-mur d'or.

629. Du Chesne, d'or, à trois glands renversés de sinople, surmontés d'une étoile de gueule.

630. Turmenies de Nointel, d'azur, à trois lames d'argent, surmontées d'une étoile d'or.

631. Peirenc de Moras, de gueule, semé de pierres ou cailloux d'or, à la bande d'argent brochante sur le tout.

632. Labenschker en Silésie, d'azur, à une corniere d'argent.

633. Sortern au Rhin, de gueule, au crampon d'argent.

634. De Hamin en Allemagne, d'azur, à une potence cramponée à senestre, croisonnée, potencée à dextre d'or.

635. Dachauu en Baviere, d'or, coupé, enclavé sur gueule.

636. Roos en Ecosse, d'or, au chevron échiqueté d'argent & de sable de trois traits accompagnés de trois bouses du dernier.

637. Angrie, d'argent, à trois bouterolles de gueule.

638. Boursier, d'or, à trois bourses de gueule.

639. Le Duc, d'or, à la bande resarcelée de gueule, chargée de trois ducs volant, le vol abaissé d'argent.

640. Ruesdorf en Baviere, d'azur, au pal retrait d'argent.

641. Hanefy en Flandres, de gueule, à une escare d'argent, posée au quartier droit mouvant du chef & du flanc.

642. D'Aumont, d'argent, au chevron de gueule, accompagné de sept merlettes, de même, 4. en chef, 2. 2. & 3. en pointe, mal ordonnées.

643. Maney, d'or, à la croix aiguisée de sable.

Volet ou lambrequins, & chevaliers au tournoi.

Le volet ou lambrequin est un ruban large pendant derriere le casque, volant au gré du vent, pour empêcher le héaume de s'échauffer.

Les chevaliers des figures sont les deux premiers, le duc de Bretagne & le duc de Bourbon, tels qu'ils se sont présentés dans le tournoi qui fut dressé par le roi René de Sicile, armés, leurs chevaux caparaçonnés à la mode du tems, les cimiers ordinaires sur leurs têtes, & sur celles de leurs chevaux. Le troisieme est le chevalier au tournoi portant sa lance & son bouclier.

PLANCHE XIII.

Le pape. Figure 1. Le pape regnant.

Clement XIII. Charles Rezzonico, noble Vénitien, élu pape le 6 Juillet 1758, porte pour armes, écartelé au premier de gueule, à une croix pleyée d'argent, au deux & trois de sable, à une tour donjonnée d'une piece d'argent, sur le tout d'or, à une aigle, le vol abaissé, de sable, la poitrine chargée d'un écusson d'argent, à une L. de sable, l'écu surmonté d'une thiarre faite de trois couronnes dont elle est cerclée, d'un bonnet rond, élevé, orné d'un globe ceintré & surmonté d'une croix d'argent.

L'ancienne thiarre étoit un bonnet élevé & entouré d'une couronne.

Boniface VIII. fut le premier qui en ajouta une autre. Benoît XII. y en ajouta une troisieme.

Derriere l'écu sont deux clés passées en sautoir, l'une d'or, & l'autre d'argent, liées d'une ceinture de même, chargées de croisettes de sable, & la croix triplée posée en pal. La thiarre & les clés sont les marques de la dignité papale ; la thiarre est la marque de son rang, & les clés celle de sa jurisdiction ; car dès que le pape est mort, on représente ses armes avec la thiarre seulement sans les clés.

Cardinal.

Joseph Spinelli, Napolitain, porte d'or, à une fasce de gueule, chargée de trois branches d'épine d'argent, posées en pal, l'écu surmonté d'un chapeau de gueule, garni de longs cordons de soie, entrelacés en lozanges avec cinq rangs de houpes qui augmentent en nombre, & font en tout pour chaque cordon quinze de chaque côté, posées 1. 2. 3. 4. & 5. La couleur rouge purpurine est particuliere aux cardinaux, non-seulement à leurs habillemens de tête, mais à leurs robes, rochets & manteaux, pour les faire souvenir que comme Jesus-Christ répandit son sang précieux, ils sont établis dans l'Eglise militante pour la défendre jusqu'à la perte du leur, & portent une croix en pal pour marquer le crucifiement.

Cardinal duc & pair.

Le manteau & la couronne de duc. *Voyez* l'explication de la couronne, *à la Pl. des cour.*

Cardinal associé à l'ordre.

Paul Albert de Luynes, cardinal, archevêque de Sens, prélat & commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, porte écartelé, au premier & quatre d'azur, à quatre chaînes d'argent mouvantes des quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau de même qui est Alberty; au deux & trois d'or, au lion couronné de gueule, qui est Albert, le chapeau & la croix comme ci-dessus, & la couronne de duc, l'écu entouré d'un cordon bleu, où pend la croix du Saint-Esprit que ces prélats portent au cou, la croix tombant sur l'estomac.

Archevêque.

Arthur Richard Dillon, archevêque de Toulouse, d'argent, au lion léopardé de gueule, accompagné de trois croissans d'azur, posés deux en chef, & un en pointe, l'écu surmonté d'un chapeau de sinople, garni de longs cordons de soie entrelacés en lozanges, quatre rangs de houpes de chaque côté, posés 1. 2. 3. & 4. couronne de duc, & la croix simple.

Archevêque primat.

Antoine Malvin de Montazet, écartelé au premier & quatre d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2. & 1. au deux & trois, de gueule, à deux balances d'argent, posées l'une sur l'autre, derriere l'écu une croix double, comme primat des Gaules, le chapeau & la couronne de même que ci-devant.

Archevêque, prince de l'Empire.

Le manteau, l'épée à dextre, & crosse à senestre, derriere l'écu, posés en sautoir, surmontés d'une couronne de l'Empire, comme celle des électeurs. *Voyez* l'explication *à la Pl. des cour.* Le chapeau comme ci-dessus.

Archevêque de Reims.

Armand Jules de Rohan, écartelé au premier & quatre de gueule, aux chaînes d'or, posées en croix, sautoir & orle qui est Navarre ; au deux & trois, de France, sur le tout parti de gueule, à neuf macles d'or, & pleins d'hermine, le manteau ducal & la croix avec la couronne de duc, & le chapeau de même que ci-dessus.

Grand aumônier de France.

Charles Antoine de la Roche-Aymon, archevêque de Narbonne, porte de sable semé d'étoiles d'or, au lion de même, armé & lampassé de gueule, pour marque au-dessous de l'écu, un livre couvert de satin bleu, avec les armes brodées en or & argent sur les pals de la couverture, le chapeau & cordon d'ordre, avec la croix & couronne de duc.

Archevêque associé à l'ordre.

Même nom & mêmes armes deux fois de suite, la Planche étant gravée avant que l'homme fût nommé grand aumônier.

Archevêque.

Henry Marie Bernardin de Rosset de Ceilhes de Fleury, Archevêque de Tours, écartelé au premier d'argent, au bouquet de trois roses de gueule, tiges & feuilles de sinople, qui est de Rosset; au deuxieme, de gueule, au lion d'or, qui est Lasset; au troisieme écartelé d'argent & de sable, qui est de Vissec Latude; au quatrieme, d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or, sur le tout d'azur, à trois roses d'or, qui est de Fleury. Le chapeau de même couleur que les patriarches & archevêques, mais seulement à trois rangs de houppes, six de chaque côté, 1. 2. & 3. l'écu surmonté de la mitre posée de front à dextre & à senestre, la crosse tournée de même.

Evêque, duc & pair.

Jean François Joseph de Rochechouart, *évêque*, duc de Laon, fascé, nébulé d'argent & de gueule, le chapeau, la crosse & la mitre, & pour sa dignité de plus, le manteau ducal & la couronne de duc.

Evêque, comte & pair.

Claude Antoine de Choiseul Beaupré, évêque, comte de Chalons-sur-Marne, d'azur, à une croix d'or cantonnée de vingt billettes de même, cinq & cinq dans les cantons du chef, & quatre & quatre dans les cantons de la pointe. Le chapeau, la crosse & la mitre, & pour marque de sa dignité, l'écu surmonté d'une couronne de comte, & le manteau de pair.

Evêque associé à l'ordre.

Porte de plus l'ordre du Saint-Esprit, qui est un cordon bleu, & la croix au bas, comme j'ai dit ci-devant.

Evêque, prince.

Porte à côté de ses armes d'un côté l'épée en pal, & de l'autre la crosse de même.

PLANCHE XIV.

Abbé protonotaire.

Potier Gevres, écartelé au premier d'argent, au lion de gueule, couronné & lampassé d'or, la queue fourchée, nouée & passée en sautoir, qui est de Luxembourg; au deuxieme, de Condé; au troisieme, de Lorraine, au quatrieme de Savoie. *Voyez* l'explication de ces trois derniers quartiers chacun en leur rang. Sur le tout d'azur, à trois mains appaumées d'or, au franc canton échiqueté d'argent & d'azur, & pour marque de sa dignité, l'écu sous un chapeau noir à deux rangs de houpes, une mitre à droite, & la crosse à gauche, tournée en-dedans.

Abbaye séculiere.

De Clugny, de gueule, à deux clés passées en sautoir, chargées d'une épée posée en pal, la garde en bas, surmontée en chef d'une nuée d'où sort une main tenant un livre, le tout d'argent; l'écu surmonté d'une mitre, & la crosse tournée en-dedans.

Abbaye de chanoines réguliers.

Sainte-Génevieve, de France, surmonté d'une mître & crosse tournée en-dedans.

Abbesse de Saint-Antoine.

De Beauvau, d'argent, à quatre lions de gueule, armés, lampassés & couronnés d'or; l'écu en lozange, entouré d'un chapelet, & surmonté d'une couronne de duchesse; la crosse posée en pal derriere l'écu.

Prieur & protonotaire.

Gillot, écartelé au premier & quatre d'azur, à trois mouches d'or; au deux & trois, d'or, à une aigle de sable, au chef de gueule, chargé de trois molettes d'argent, le chapeau noir, comme ci-dessus, & le bâton de prieur.

Grand chantre.

Urvoy, d'argent, à trois chouettes de sable, becquées & membrées de gueule, une masse ou bâton couronné d'une couronne royale derriere l'écu.

Des casques. 1.

Celui des rois & des empereurs est tout d'or brodé & damasquiné, taré de front, la visiere entierement ouverte & sans grille. Cette façon de casque est le symbole d'une pleine puissance.

Des ducs & princes. 2.

Portent sur leurs écus des casques d'or damasquinés, posés de front, la visiere presque ouverte, & sans grille.

Marquis. 3.

Portent un casque d'argent damasquiné & taré de front, à onze grilles d'or, & les bords de même.

Les comtes & les vicomtes. 4.

Portent un casque d'argent, ayant neuf grilles d'or, les bords de même, posés en tiers; à-présent ils le tarent de front.

Le baron. 5.

Est tout d'argent, les bords & les lisieres d'or, à sept grilles posées en tare, moitié en profil, ou moitié de front.

Le gentilhomme, ancien chevalier. 6.

Porte un casque d'acier poli & reluisant, montrant cinq grilles, les bords d'argent, posées en profil, ornées d'un bourlet qui est composé du blason de ses armes.

Le gentilhomme de trois races. 7. 8.

Porte son casque d'acier poli & reluisant, posé & taré en profil, la visiere ouverte, le nasal relevé, & l'avantaille abaissée, montrant trois grilles à sa visiere.

Nouveaux ennoblis.

Portent un casque d'acier, posé en profil dont le nasal & l'avantaille sont tant soit peu ouverts. Les bâtards les portent contournés.

Oriflame.

C'est une banniere mouvante des deux côtés en pointe, d'une soie bleue, semée de fleurs-de-lis d'or, attachée à un grand bâton fleurdelisé par les bouts d'enhaut & côtés.

Haussecol & pique.

Un officier de guerre, non gentilhomme, peut porter, au lieu de héaume, un haussecol & une pique passée par dedans, mise en pal au milieu.

Couronnes.

Couronne navale; elle est faite d'un cercle d'or relevé de proues & de poupes de galere & de navire du même métal: on la donne ordinairement au capitaine ou soldat qui accroche & saute le premier dans le vaisseau ennemi.

Voyez les couronnes des empereurs, des rois, Planche XV. princes, électeurs, XVI. XVII. duc, marquis, comte, baron, vidame, vicomte, *&c.* Planche XIX.

La couronne palissade ou vallaire est aussi d'or, relevée de peau & de pieux. Le général d'armée la donnoit au capitaine ou au soldat qui le premier franchissoit le camp ennemi, & en formoit la palissade.

La couronne murale est destinée au premier qui monte sur la muraille d'une ville assiégée, & y arbore

l'étendard du général de l'armée. Cette couronne est d'or, le cercle chargé de dix lionceaux de sinople, & relevé de tours crenelées.

La couronne civique, faite de branches de chêne verd, servoit à honorer le citoyen qui avoit conservé la vie à son concitoyen, soit dans une bataille ou à un siége.

PLANCHE XV.

L'empereur.

L'empereur porte une aigle éployée de sable, rayonnée d'or ou cerclée, armée & lampassée de gueule, tenant dans sa serre dextre une épée nue, & dans la senestre le sceptre, le tout d'or; au-dessus de l'aigle se voit suspendue la couronne faite à la persane, d'or, en forme de mitre, jettant du milieu un diadême qui soutient un globe d'or, surmonté d'une croix de même. Cette aigle fait les armes propres de l'empire; elle est chargée en cœur d'un écusson parti de trois traits coupés d'un, ce qui forme huit quartiers.

Au premier, fascé d'argent & de gueule, qui est *Hongrie.*

Au deuxieme, semé de France, au lambel de gueule, qui est *Naples.*

Au troisieme, d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est *Jérusalem.*

Au quatrieme, d'or, à quatre pals de gueule, qui est *Arragon.*

Au cinquieme ou premier de la pointe, semé de France, à la bordure de gueule, qui est *Anjou.*

Au sixieme, d'azur, au lion couronné d'or, armé, lampassé & couronné de gueule, qui est de *Gueldres.*

Au septieme, d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueule, qui est de *Juliers.*

Au huitieme ou dernier quartier, d'azur, semé de croix recroisetées, au pié fiché d'or, à deux barres adossées de même, brochant sur le tout; le sur le tout parti d'or, à la bande de gueule, chargée de trois allérions d'argent, qui sont *Lorraine*; & d'or, à cinq tourteaux de gueule, posés 2. 2. & 1. surmonté d'un sixieme d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, qui sont *Toscane*; l'écu surmonté d'une couronne d'Espagne, & entouré de l'ordre de la toison d'or, & de l'ordre de S. Etienne, *&c.*

L'empereur prend le titre de *par la grace de Dieu, empereur des Romains, César toujours auguste, & sacrée majesté*; on lui donne le titre de *majesté impériale*; en parlant de lui on dit *l'empereur*, & en lui parlant on dit *sire.*

Le roi de France.

Porte un écu d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, parti de Navarre qui est de gueule, aux raies d'escarboucle ou chaînes d'or posées en croix, sautoir & orle, l'écu timbré d'un héaume ou casque d'or bordé, damasquiné, taré de front, & tout ouvert sans grilles, ordé de lambrequins d'or, d'azur & de gueule, couvert d'une couronne d'or garnie de huit hautes fleurs-de-lis, le cercle enrichi de pierreries, & fermé par autant de demi-cercles aboutissans à une double fleur-de-lis d'or qui est le cimier de France; pour supports, deux anges vêtus chacun d'un côté d'azur, l'un à droite de France, & l'autre à gauche de Navarre, tenant chacun une banniere aux mêmes armes, le tout sous le pavillon royal, semé de France, fourré d'hermine, frangé d'or, comblé d'une couronne comme la précédente, & sommé d'un pannonceau ondoyant attaché au bout d'une pique, & dessus le cri de guerre, *Mont joie S. Denis*, l'écu entouré de l'ordre de S. Michel & du S. Esprit. *Voyez* les explications des ordres.

Le roi de France prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de France & de Navarre.* Il y a des cas où il joint ceux de *dauphin de Viennois, comte de Valentinois & Diois, comte de Provence, de Forcalquier & terres adjacentes, sire de Mouzon*, &c.

On lui donne le titre de *majesté très-chrétienne.* Le pape lui donne celui de *fils aîné de l'église.* En parlant de lui, on dit, *sa majesté*; & en lui parlant, on dit, *sire.*

Le roi d'Espagne.

Ecartelé, au premier contre-écartelé de gueule, au chanteau d'or, sommé de trois tours de même, parti d'un, coupé de deux, au premier d'or, à quatre pals de gueule, qui est *Arragon*, parti, écartelé en sautoir, le chef & la pointe d'or, à quatre pals de gueule, les flancs d'argent, à l'aigle de sable couronnée & membrée de gueule, qui est *Sicile*; au deuxieme, de gueule, à la fasce d'argent, qui est d'*Autriche moderne*, parti d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, à la bordure componnée d'argent & de gueule, qui est *Bourgogne moderne*; au troisieme, d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, qui est *France*; au quatrieme, d'or, à cinq tourteaux de gueule, 2. 2. & 1. surmonté d'un sixieme d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or, qui est *Toscane*; au cinquieme, bandé d'or & d'azur de six pieces, à la bordure de gueule, qui est *Bourgogne ancienne*; au sixieme, de sable, au lion d'or armé & lampassé de gueule, qui est *Brabant*, chappé & arrondi à la pointe de l'écu d'or, au lion couronné de sable, parti d'argent, à l'aigle couronnée de gueule, sur le tout écartelé au premier & quatre de gueule, au château d'or, sommé de trois tours de même, qui est *Castille*; au deux & trois, d'argent, au lion de gueule, armé, lampassé & couronné de gueule, qui est *Leon*, chappé & arrondi à la pointe de l'écu d'or, à une grenade de sinople, ouverte de gueule, qui est *Grenade*; sur le tout du tout, de France, à la bordure de gueule, qui est *Anjou*, l'écu entouré de la toison d'or, surmontée d'une couronne, comme l'on voit ci-devant; supports, deux lions.

Le roi d'Espagne s'appelle *roi des Espagnes & des Indes, de Castille, & autres provinces.*

On lui donne le titre de *majesté catholique.*

Le roi de Naples.

Parti de deux, écartelé au premier & quatrieme de France, au lambel de quatre pendans de gueule; au deuxieme écartelé de Castille, parti de Leon; au troisieme, de Portugal (*Voyez* l'explication), parti de Bourgogne ancienne, demi-chappé arrondi d'or, au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueule, au grand quartier de senestre de Toscane, la couronne & support d'Espagne, l'écu entouré de l'ordre de Saint Georges. *Voyez* son explication aux ordres.

Le royaume de Naples est un fief du saint Siége; la reconnoissance s'en fait encore tous les ans, en envoyant au pape une haquenée blanche avec la selle, le harnois de velours cramoisi, & une bourse dans laquelle il doit y avoir 7000 ducats, que le saint pere a coutume de prendre, en disant, *sufficiat pro hac vice*, & qu'il donne ordinairement à qui il lui plaît.

Il prend le titre de *roi.*

Le roi de Portugal.

D'argent, à cinq écussons d'azur, posés en croix, chacun chargé de cinq besans d'argent, surchargés d'un point de sable mis en sautoir, qui est d'*Alphonse* premier, après avoir gagné cinq batailles contre les Maures en 1139. la bordure de gueule, chargée de sept châteaux d'or, la couronne de même que dessus, pour support deux dragons, & l'ordre du Christ. *Voyez* l'explication aux ordres.

Le roi de Portugal prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de Portugal & des Algarves, en-deçà & en-delà des mers, & de l'Afrique, seigneur de la Guinée, & des pays conquis en Ethiopie, Arabie, Perse, & aux Indes.* On lui donne le titre de *majesté très-fidelle.*

Le roi de Pologne.

Ecartelé au premier & quatrieme de gueule, à un aigle d'argent, becqué, membré & couronné d'or, qui est *Pologne*, institué par le roi Lechus, fondateur de ce royaume, d'un nid d'aigles blancs que l'on trouva dans l'endroit où il fit bâtir la ville de Gnesne en 550; au deuxieme & troisieme, de gueule, au cavalier

armé d'argent, tenant de la main droite une épée de même, & de la gauche, l'écu d'azur, chargé d'une croix patriarchale d'or, qui est de *Lithuanie*, sur le tout, de sable & d'argent, à deux épées de gueule passées en sautoir, les têtes en bas, brochantes sur le coupé, qui est la dignité de grand maréchal de l'Empire, parti de Saxe. *Voyez* l'explication, Pl. XI. L'écu entouré de l'ordre de l'aigle blanc, surmonté d'une couronne, comme ci-dessus. *Voyez* son explication aux ordres.

Le roi de Pologne prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de Pologne.*

Le roi de Sardaigne, duc de Savoie.

Ecartelé, contre-écartelé au premier d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, qui est de *Jérusalem*; au deuxieme, burelé d'argent & d'azur, au lion de gueule, armé, lampassé & couronné d'or, qui est *Lusignan*; au troisieme, d'or, au lion de gueule, armé & couronné d'or, lampassé d'azur, qui est d'*Arménie*; au quatrieme, d'argent, au lion de gueule, la queue fourchée, passée en sautoir, couronné & armé d'or, lampassé d'azur, qui est *Luxembourg*; au second grand quartier, de gueule, au cheval gai, contourné & effaré d'argent, pour la *Haute-Saxe*; parti, fascé d'or & de sable de huit pieces de crancelin de sinople posé en bande, qui est *Saxe moderne*, enté en pointe du grand quartier d'argent, à trois bouterolles de gueule, qui est d'*Angrie*; aux trois grands quartiers d'argent, semé de billettes de sable, au lion de même, brochant sur le tout, armé & lampassé de gueule, qui est *Chablais*, parti de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueule; au quatrieme grand quartier, équipollé d'or, à quatre pointes d'azur, qui est *Genève*; parti d'argent, au chef de gueule, qui est *Montferrat*; enté en pointe de l'écu d'or, à l'aigle de sable qui est *Maurienne*; sur le tout, d'argent, à la croix de gueule, cantonnée de quatre têtes de maures de sable, tortillées d'argent, qui est *Sardaigne*; & sur le tout du tout, de gueule, à la croix d'argent, qui est *Savoye*; l'écu surmonté d'une couronne; supports, deux lions entourés de l'ordre à l'annonciade. *Voyez* les ordres.

Le titre du roi de Sardaigne est, *par la grace de Dieu, roi de Sardaigne, duc de Savoye, de Chablais*, &c.

Le roi de Dannemarc.

De gueule, à la croix d'argent, bordée de gueule, qui est *Oldenburg*, la croix cantonnée de quatre quartiers. Au premier, d'or, semé de cœurs de gueule, à trois lions léopardés d'azur l'un sur l'autre, armés, lampassés & couronnés du champ, qui est de *Dannemarc*; au second, de gueule, au lion couronné d'or, tenant une hache d'arme d'argent, emmanchée d'or, qui est de *Norvege*; au troisieme, d'azur, à trois couronnes d'or, qui est *Suede*, coupé d'or, à deux lions d'azur l'un sur l'autre, qui est de *Slesvic*; au quatrieme, d'or, à dix cœurs de gueule, surmontés d'un lion léopardé d'azur, qui est *Gothie* ou *Jutland*, coupé de gueule, au dragon aîlé & couronné d'or, qui est l'ancien royaume des *Vandales*. Sur le tout, coupé au premier de gueule, à trois feuilles d'ortie d'argent, fichées de trois cloux de la Passion, chargées d'un petit écusson coupé d'argent & de gueule, qui est *Holstein*, parti de gueule, au cigne d'argent, accolé d'une couronne d'or, becqué & membré de sable, qui est *Stormarie*, & de gueule, au cavalier armé d'argent, qui est de *Ditmarse*. Sur le tout du tout, d'argent, à deux fasces de gueule, qui est d'*Oldenburg*, parti de gueule, à une croix pattée d'argent, qui est *Delmenhorst*. Pour supports, deux sauvages cachés de lierre, armés de leur massue; l'écu surmonté d'une couronne, comme ci-dessus, entouré du pavillon royal semé de couronne de Suede. *Voyez* les ordres.

Il prend le titre de *roi de Dannemarc, de Norvege, des Goths, & des Vandales*; on lui donne celui de *majesté danoise*.

Le roi de Suede.

Porte écartelé au premier & quatrieme d'azur, à trois couronnes d'or, qui est *Suede*; au second & troisieme d'argent, à trois barres ondées d'azur, au lion couronné de gueule, brochant sur le tout, qui est *Goth*. Sur le tout, parti d'un coupé de deux, ce qui forme six quartiers. Au premier, d'argent, à la croix de Lorraine de gueule, qui est de *Hirschfeld*; au second, de sable coupé d'or, le sable chargé d'une etoile à seize raies d'or, qui est de *Ziegenhayn*; au troisieme, d'or, au léopard de gueule, armé & couronné d'azur, qui est de *Catzenellnbogen*; au quatrieme, de gueule, à deux lions léopardés d'or, passans l'un sur l'autre, armés & lampassés d'azur, qui est de *Dietz*; au cinquieme, coupé de sable & d'or, le sable chargé de deux étoiles à seize raies d'or, qui est *Nidda*; au sixieme, *voyez* l'explication au roi de Dannemarc, qui est de *Schaumburg*. Sur le tout, d'azur, au lion burelé d'argent & de gueule, & couronné d'or, pour *Landgraviat de Hesse*, l'écu surmonté d'une couronne royale; supports, deux lions, & *voyez* l'ordre des chérubins & séraphins, Planche XXV.

Il se dit *roi de Suede, de Norvege, des Goths & des Vandales*; on lui donne le titre de *majesté suédoise*.

Le roi d'Angleterre.

Porte écartelé au premier & quatrieme contre-écartelé de France; au second & troisieme de gueule, à trois léopards d'or l'un sur l'autre, qui est *Angleterre*; au second, d'or, au lion de gueule, entouré d'un double trescheur de même, fleuronné & contre-fleuronné de gueule, qui est *Ecosse*; au troisieme, d'azur, à la harpe d'or, qui est d'*Irlande*, l'écu entouré de l'ordre de la Jarretiere. *Voyez* l'explication des ordres, Planche XXIV. Pour supports à dextre, un léopard couronné d'or; à senestre, une licorne d'argent, accolée d'une couronne d'or, d'où pend une chaîne, de même, pour l'*Ecosse*, l'écu surmonté d'une couronne royale, rehaussée de quatre croix patées, entre lesquelles il y a quatre fleurs-de-lis; elle est couverte de cinq diadêmes qui aboutissent à un globe surmonté d'une croix d'or; pour cimier, un léopard.

Le roi d'Angleterre prend le titre de *par la grace de Dieu, roi de la Grande Bretagne, d'Ecosse & d'Irlande, & Architrésorier du saint Empire.*

Le roi de Prusse.

Porte coupé de quatre qui font vingt-cinq quartiers. Au premier, d'or, au lion contourné de gueule, couronné d'or, & lampassé d'azur, qui est de *Berg*.

Au second, d'or, au lion de sable, qui est *Juliers*.

Au troisieme, d'argent, à l'aigle de sable, colleté d'une couronne d'or, aux aîles chargées d'un petit annelet de même, qui est le duché de *Prusse*.

Au quatrieme, d'argent, à l'aigle de gueule, chargé d'un demi-cercle d'or, qui est *la Marche de Brandebourg*.

Au cinquieme, de gueule coupé d'argent, à la bordure de même, qui est *Magdebourg*.

Au sixieme, de gueule, à l'escarboucle d'or en son écu d'argent, qui est *Cleves*.

Au septieme, d'or, au lion contourné & lampassé de gueule, à la bordure componnée de gueule & d'argent, qui est de *Burgraviat*.

Au huitieme, d'argent, au griffon couronné & contourné de sable, qui est *Poméranie*.

Au neuvieme, d'azur, au griffon contourné d'or, qui est *Stetin*, duché.

Au dixieme, d'or, au griffon de sable, qui est du duché de *Cassubie*.

Au onzieme, d'or, au griffon fascé de gueule & de sinople, qui est *Vandalie*.

Au douzieme, d'or, à la fasce échiquetée d'argent & de gueule, qui est *la Marck*.

Au treizieme, parti d'or & de gueule, qui est *Halberstaat*.

Au quatorzieme, d'argent, à un aigle de sable, chargé en cœur d'un croissant d'argent, surmonté d'une croisette de même, qui est de *Crossen en Silésie.*

Au quinzieme, d'argent, au griffon fascé d'or & de sinople contourné, qui est *Stargard.*

Au seizieme, d'argent, à l'aigle de sable, qui est de *Schwiebus* en Silésie.

Au dix-septieme, de gueule, à deux clés d'argent, posées en sautoir les têtes en bas, qui est de *Minden.*

Au dix-huitieme, d'argent, à trois chevrons de gueule, qui est de *Ravensberg.*

Au dix-neuvieme, écartelé d'argent & de sable, qui est le comté de *Zollern.*

Au vingtieme, coupé de gueule, échiqueté d'argent & d'azur, le gueule chargé d'un lion issant, & contourné d'or, qui est d'*Usedon.*

Au vingt-unieme, de gueule, au griffon mariné d'argent, & contourné, qui est de *Wolgast.*

Au vingt-deuxieme, de gueule, à la croix ancrée d'argent, qui est de *Cammin.*

Au vingt-troisieme, d'or, au griffon de sable, aîlé d'argent, qui est de *Barth.*

Au vingt-quatrieme, d'argent, à deux bâtons passés en sautoir, alaissés d'azur, cantonnés de quatre étoiles de même, qui est *Gutzkou.*

Au vingt-cinquieme, de gueule, à l'aigle d'argent, pour le comté de *Rupen*, à la pointe de l'écu de gueule, à une champagne d'argent, pour les droits de régale; sur le tout, d'azur, au sceptre d'or, qui est *Brandebourg*, l'écu surmonté d'une couronne, comme l'Espagne, entouré de l'ordre de l'aigle noir. *Voyez* aux ordres. Supports, deux sauvages casqués, tenant deux étendards chargés d'un aigle impérial, le pavillon royal fourré d'hermine.

Il se dit *roi de Prusse, électeur, marquis de Brandebourg.* Il prend le titre de *roi.*

Le czar de Moscovie.

Porte d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueule, & diadémée de même, qui est *l'Empire d'orient;* l'aigle chargée en cœur d'un écusson de gueule, à un cavalier d'argent, tenant une lance dont il tue un dragon au naturel, le tout contourné, qui est de *Russie;* chaque aîle est chargée de trois petits écussons; au premier de la droite, d'azur, à une couronne fermée d'or, posée sur deux sabres croisés d'argent, qui est d'*Astracan.*

Au second, d'or, à deux ours affrontés de sable, tenant dans leurs pattes de devant un siége de gueule, & deux sceptres d'or, qui est de *Novogorod.*

Au troisieme, d'azur, à un ange d'argent, armé d'or, qui est de *Kiow.*

Au premier de la gauche, de gueule ou d'azur, à deux loups affrontés d'argent, tenant chacun deux fleches croisées & renversées de même, qui est de *Sibérie.*

Au second, d'argent, couronné de sable, qui est de *Casan.*

Au troisieme, de gueule, au lion couronné d'or, soutenant une croix d'argent, qui est *Wilsdimerie*, l'écu entouré de l'ordre de saint André (*Voyez* les ordres), & surmonté d'une couronne.

L'impératrice défunte se disoit *impératrice de Moscovie, grande duchesse, conservatrice & protectrice de la grande & petite Russie, princesse de Valdimir*, &c.

PLANCHE XVI.

Le grand duc de Toscane.

D'or, à cinq tourteaux de gueule, 2. 2. & 1. posés en orle surmonté d'un sixieme d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or, l'écu surmonté d'une couronne rehaussée de pinulles d'or & plusieurs pointes & rayons aigus, à la façon des couronnes antiques courbes, & deux fleurs-de-lis épanouies au milieu, surmontées d'un oiseau portant une banderolle où est en devise *semper*, l'écu entouré de l'ordre de saint Etienne. *Voyez* les ordres.

Le titre est, *par la grace de Dieu, grand duc de Toscane.*

Le roi des Abyssins ou d'Ethiopie.

D'argent, au lion de gueule, tenant un crucifix d'or, surmonté d'une couronne d'épine, & de deux fouets passés en sautoir derriere l'écu, au-dessous est une banderolle, *vicit leo de tribu Juda.*

Le titre du roi est, *roi des rois d'Ethiopie, l'ombre de Dieu, répandue sur la terre, protecteur de la religion chrétienne & du peuple de Nazareth, defenseur des préceptes évangéliques.*

L'archiduc.

Voyez l'explication de l'empereur, Planche XV.

L'électeur de Cologne, ecclésiastique.

Ecartelé au premier, contre-écartelé au premier quartier, d'argent, à la croix de sable, pour l'archevêché de *Cologne;* au second, de gueule, au cheval gai d'argent, qui est *Westphalie;* au troisieme, de gueule, à trois cœurs d'or, qui est d'*Engern* ou d'*Angrie;* au quatrieme, d'azur, à une aigle d'argent, becquée & membrée d'or, qui est d'*Arensberg.* Au second grand quartier, parti d'argent & de gueule, qui est l'*évêché de Hildesheim;* au troisieme, coupé & écartelé au premier & quatre de gueule, à la croix d'or; au deux & trois, d'argent, à la croix ancrée de gueule & d'argent, à la roue de huit raies de gueule, qui est l'*évêché d'Osnabrug*; au quatrieme grand quartier, écartelé au premier d'azur, à la fasce d'or, qui est *Munster;* au deuxieme, d'argent, à trois oiseaux de sable, sur une champagne de gueule; à trois besans d'or, qui est de *Borckelo;* le quatrieme, d'argent, à trois fers antiques, & sur le tout, la croix de l'ordre Teutonique, chargée en cœur d'un écusson d'or, à l'aigle de sable, surchargé d'un écusson de Baviere, dont on va voir l'explication ci-après. Le grand écusson surmonté d'une couronne d'électeur, ou un bonnet d'écarlate, rebrassé d'hermine, diadémé, cerclé, & sommé d'un globe surmonté d'une croix, l'épée & la crosse posée en sautoir derriere l'écu, le tout entouré d'un manteau ducal.

Le titre est, *par la grace de Dieu, archevêque de Cologne, grand chancelier en Italie, électeur du saint Empire romain, grand maître de l'ordre Teutonique*, &c. *Voyez* cet ordre.

L'électeur de Baviere, laïc.

Ecartelé au premier & quatrieme, fuselé d'argent & d'azur, posé en barre, qui est *Baviere;* au second & troisieme, de sable, au lion d'or, armé, lampassé & couronné de gueule, pour le *Palatinat du Rhin*; sur le tout, de gueule, au globe impérial d'or, pour la dignité de *grand maître d'hôtel de l'Empire*, l'écu surmonté d'une couronne d'électeur, entouré d'un manteau ducal; il porte aussi les lions pour supports.

Les titres sont, *par la grace de Dieu, duc de la haute & basse Baviere, & du haut Palatinat, grand maître & électeur du saint Empire romain, landgrave de Leuchtenberg.*

La république de Venise.

Parti de trois, coupé de trois, ce qui forme seize quartiers.

Au premier, d'azur, à l'aigle d'argent, qui est de *Frioul.*

Au deuxieme, d'argent, à la croix de gueule, qui est de *Padoue.*

Au troisieme, d'argent, à la croix de gueule, dans les cantons du chef, une étoile à seize raies, qui est de *Marche de Tarvis.*

Au quatrieme, d'azur, à la croix d'or, cantonnée en chef de deux têtes & vol d'oiseaux de même, qui est de *Bellune.*

Au cinquieme, d'azur, à la croix d'or, qui est *Verone.*

Au sixieme, d'argent, au lion d'azur, qui est *Brixen.*

Au septieme, de gueule, à la croix d'argent, qui est de *Vicenz.*

Au

Au huitieme, de gueule, à une tour donjonnée de deux pieces d'argent, qui est de *Feltrino.*

Au neuvieme, parti de gueule & d'or, qui est *Bergame.*

Au dixieme, coupé de gueule & d'argent, qui est de *Crema.*

Au onzieme, d'azur, au demi-vaisseau d'or, qui est *Corfou.*

Au douzieme, d'azur, à l'hyacinthe d'argent, qui est de *Zante.*

Au treizieme, d'azur, à la tour du *Territoire Adriatique.*

Au quatorzieme, de sinople, à la citadelle d'or, surmontée d'un lion de Venise, qui est la presqu'isle de *Rhodigine.*

Au quinzieme, d'argent, à la croix de gueule, qui est isle *Zephalonie.*

Au seizieme, de sinople, au cheval gai & contourné d'argent, qui est des isles de *Krebso* & d'*Absore*, cinq écussons sur le tout formant la croix. Le premier, en cœur, qui est d'azur, au léopard aîlé & couronné d'or, tenant une épée & un livre d'or, où sont écrits ces mots, *Pax tibi, Marce, Evangelista meus*; & le bonnet de doge dessus le petit écu.

Le second du chef, qui est de *Chypre* & de *Jérusalem.*

Le troisieme en pointe, de *Candie.*

Le quatrieme à dextre, d'*Istrie.*

Le cinquieme à senestre, de *Dalmatie*, d'*Esclavonie*, & d'*Albanie.*

Le tout reposé sous un manteau; l'écu surmonté d'un grand bonnet pointu de toile, brodé en or, environné d'un cercle d'or couvert de pierreries.

La république prend aussi la couronne fermée, à cause de ses prétentions sur le royaume de Chypre.

Le titre de la république est, *la sérénissime & très-puissante république de Venise.*

Celui du doge est, *le sérénissime prince & seigneur, doge de Venise.*

Préfet de Rome.

D'azur, à trois mouches d'or, au chef enté & arrondi & cousu de gueule, chargé d'un marteau contourné, & deux clés posées en sautoir, le tout d'argent.

L'écu surmonté d'un bonnet ou chapeau qui est haut & rond fermé; par le dessus sont étoffes en or; bordé tout-au-tour par le bas, & croisé avec des grands pendans assez larges & frangés par les bouts.

L'empereur de la Chine.

D'or, au dragon monstrueux de gueule, à cinq ongles de même, pour le distinguer de celui des seigneurs auxquels il est défendu sous peine de la vie, d'en porter plus de quatre dans les armoiries, & sur leurs habits.

Les Chinois attribuent cette institution à l'empereur Fohi, fondateur de la monarchie.

Son titre ordinairement n'a que deux mots, *thiencu & hoangthi*, qui veulent dire *fils du ciel & seigneur de la terre, le plus puissant des empereurs, & monarque de l'univers.*

L'empereur de Turquie.

Porte de sinople, au croissant d'argent, l'écu entouré d'une peau de lion en forme de manteau, surmonté d'un turban garni de perles & de diamans, à une aigrette filée de verre, les bâtons en sautoir derriere l'écu avec le croissant au haut, est attaché à chacun la queue du cheval.

Il prend les titres à sa volonté, les plus magnifiques & les plus fastueux qu'il puisse imaginer.

Comme *grand seigneur, légitime distributeur des couronnes de l'univers, maître de mille peuples.*

On lui donne le titre de *hautesse*; en parlant de lui, on dit *le sultan, le grand seigneur, le grand turc.*

Le roi de Perse.

Il porte d'argent, à un soleil d'or, posé sur un lion de même, rayonnant de toutes parts; deux étendards, dont un avec le soleil, & l'autre la lune, entouré d'étoiles.

Il se qualifie *Schach Thamas, roi des rois, fils d'Isman, & descendant de Mahomet, héritier du firmament, frere du soleil & de la lune, sophi de Perse*, &c.

Le grand mogol.

Ne prend point d'armes ni dans ses écrits, ni dans ses monnoies.

Son titre est, *grand mogol* ou *padischach salammeth*, qui signifie, *vive le grand maître* ou *le grand seigneur.*

L'empereur du Japon.

Porte pour armes sur sa poitrine un écu d'or chargé de six étoiles d'argent, posées en deux fasces 3. & 3.

Son titre est *taikosama*, qui signifie *grand seigneur* ou *maître de l'empire.*

La république de Gènes.

D'argent, à une croix de gueule, l'écu surmonté d'une couronne royale, à cause du royaume de Corse.

Le titre est, *la sérénissime république de Genes*; on donne celui d'*illustrissime prince* au doge.

PLANCHE XVII.

La république de Geneve.

D'argent, à une demi-aigle éployée de sable, partie de gueule, à une clé d'argent, posée en pal, l'écu surmonté d'une couronne de marquis.

Le roi de France lui donne le titre de *nos très-chers & bons amis les syndics & conseillers de la ville de Geneve.*

Le roi de Sardaigne, celui de *magnifiques seigneurs.*

Les autres rois & électeurs de l'empire, *nobles & bons amis.*

Cette république tient le rang d'un canton suisse.

Les treize cantons suisses.

Parti de trois, coupé de deux, ce qui forme douze quartiers.

Au premier, taillé d'argent & d'azur, qui est de *Zurich.*

Au second, de gueule, à la bande d'or, chargée d'un ours de sable, qui est *Berne.*

Au troisieme, parti d'argent & d'azur, qui est *Lucerne.*

Au quatriéme, d'or, à la tête de bufle de sable, musélé de gueule, qui est *Ury.*

Au cinquieme, de gueule, à la croisette d'argent, posée au canton senestre, qui est *Schwitz.*

Au sixieme, coupé de gueule & d'argent, à la double clé de l'une en l'autre, & posée en pal, qui est *Underwalde.*

Au septieme, d'argent, à la fasce d'azur, qui est *Zug.*

Au huitieme, de gueule, à un pélerin d'argent, qui est *Glaris.*

Au neuvieme, d'argent, à un lis renversé, ou étui de crosse de sable, qui est *Bâle.*

Au dixieme, coupé de sable & d'argent, qui est *Friburg.*

Au onzieme, coupé de gueule & d'argent, qui est *Soleurre.*

Au douzieme, d'argent, au bouc élancé de sable & couronné d'or, qui est *Schaffouse.*

Au treizieme, une champagne d'argent, à l'ours debout de sable, qui est *Appenzell.* L'écu surmonté d'un grand chapeau.

Leurs titres, *très-nobles & très-illustres seigneurs.*

Premier prince du sang.

Orléans porte de France, au lambel d'argent, l'écu surmonté d'une couronne de diamans avec huit fleurs-

de-lis. Le titre est, *monsieur le prince*. L'écu entouré des trois ordres.

Nota. C'est une des prérogatives des princes du sang de naître pairs de France. Le premier prince du sang est premier pair de France né.

Les princes ont séance au parlement à l'âge de 15 ans.

Connétable de France.

D'azur, au lion d'argent, au chef cousu de gueule, chargé de trois roses d'argent, l'écu surmonté d'une couronne de duc, le tout soutenu de deux mains dextres armées sortant d'un nuage, & tenant chacune une épée nue la pointe en-haut.

Le connétable est, après le roi, chef souverain des armées de France, ce qui lui donne le rang après les princes du sang, comme le premier officier de la couronne. Cette charge fut supprimée par lettres de Louis XIII. du mois de Janvier 1627.

Le chancelier.

Lozangé d'argent & de sable, au franc canton d'hermine, l'écu surmonté d'une couronne de duc, où repose un mortier de toile d'or, rebrassé d'hermine, derriere l'écu, deux grandes masses d'argent, dorées, passées en sautoir avec le manteau d'écarlate.

Le chancelier est le second officier de France. Il est chef de la justice du royaume, & est assis devant sa majesté, à la main gauche. Le titre, *grandeur*, *monseigneur.*

Duc & pair.

Ecartelé au premier & quatrieme, parti fascé d'or & de sinople, qui est *Crussol*, & d'or, à trois chevrons de sable, qui est *Levis*. Au second & troisieme, contre-écartelé d'azur, à trois étoiles d'or en pal, & d'or, à trois bandes de gueule, qui est *Gourdon*, *Grenouillac*; sur le tout de gueule, à trois bandes d'or, qui est d'*Uzès*.

Le titre de duc est, pour ainsi dire, le seul titre actuel de noblesse françoise, eu égard aux honneurs que le roi attache à leur rang.

Il y a trois sortes de ducs. Ducs & pairs, comme ci-dessus, la couronne persillée, le bonnet de velours rouge & le manteau.

Ducs par brevet.

Ducs par lettres.

Le duc & pair est toujours possesseur d'une terre considérable, que le roi érige en duché par ses lettres patentes, sans qu'il soit besoin du nombre fixe de paroisses ou fiefs; il suffit que ses terres soient ensemble, & qu'elles relevent immédiatement du roi. Il a séance au parlement, quand il s'y est fait recevoir. Son duché est héréditaire.

Le duc par brevet n'est point pair; il n'a point séance au parlement; son titre est héréditaire.

Le duc par lettres n'a ce titre qu'à vie; c'est une faveur du roi, qui fait jouir des honneurs du louvre qui sont accordés à tous les ducs, comme d'entrer dans le carosse du roi; & aux duchesses, de s'asseoir chez la reine.

L'âge pour la séance des pairs laïcs au parlement, fixé à vingt-cinq ans.

Doyen des maréchaux de France.

De gueule, à la bande d'or, & pour marque, deux mains dextres sortant d'un nuage, & tenant l'épée à dextre, & le bâton posé en pal, à senestre.

Il fait la charge de connétable dans les cérémonies.

Maréchal de France.

D'or, à trois lions léopardés de sable, posés sur l'un & l'autre, celui du milieu contourné, deux bâtons derriere l'écu posés en sautoir, d'azur, semés de fleurs-de-lis d'or.

Les maréchaux de France commandent les gens de guerre, & ont le pouvoir de terminer les démêlés qui naissent parmi la noblesse. Le titre est *monseigneur.*

Amiral de France.

De France, au bâton péri en barre; derriere l'écu, deux ancres passées en sautoir, les trabes d'azur, semées de fleurs-de-lis d'or.

L'amiral a souverain commandement sur toute la partie de la mer qui est aux côtes de France, & sur tous les vaisseaux & armées navales. Il a droit de donner les congés, tant en guerre qu'en marchandise; il a le dixieme des prises faites en mer.

Général des galeres.

De France, au lambel d'argent; derriere l'écu une ancre double, dont les trabes sont tout unis. Cette charge a été supprimée.

Vice-amiral.

D'argent, au chevron d'azur, surmonté d'une fasce de gueule, chargé de trois besans d'argent, l'ancre en pal. Seconde dignité dans la marine. Officier général qui commande les vaisseaux de guerre.

Grand maître d'artillerie.

De France, au bâton de gueule péri en barre, & pour marque de sa charge, deux canons ou couleuvrines sur leurs affuts au-dessous de ses armes, accompagnées de boulets. Il a la surintendance sur tous les officiers employés à l'artillerie, dont il fait l'état en toutes les armées du roi, en chacune desquelles il a ses lieutenans, & fait faire les travaux nécessaires à l'artillerie. Cette charge a été supprimée en Octobre 1755.

PLANCHE XVIII.

Grand maître de France.

De France, au bâton péri en bande de gueule, & pour marque de sa charge deux grands bâtons de vermeil doré, passés en sautoir derriere l'écu, dont les bouts d'en-haut sont terminés d'une couronne royale. Son pouvoir est que nul officier ne peut se dispenser de ses commandemens.

Il a le premier rang & la surintendance sur eux.

Grand chambellan.

Ecartelé au premier & dernier quartier, semé de de France, à la tour d'argent, qui est *de la Tour*. Au deuxieme d'or à trois tourteaux de gueule, que est de *Boulogne*. Au troisieme coticé d'or & de gueule, qui est *Turenne*. Sur le tout parti d'or au gonfanon de gueule, frangé de sinople, qui est *Auvergne*. Et de gueule, à trois fasces d'argent, qui est de *Bouillon*. Et pour marque, deux clés d'or passées en sautoir derriere l'écu, dont les anneaux se terminent chacun par une couronne royale.

Il reçoit le serment de tous les officiers de la chambre du roi.

Grand écuyer.

Voyez l'explication des armes de l'empereur; il y a de plus ici la bordure de gueule, chargée de huit besans d'or, & la marque de la charge; deux épées royales dans leurs fourreaux & baudriers, le tout d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, les gardes & boucles de même. Il a la surintendance sur le premier écuyer, & sur tous les autres écuyers & officiers de la grande & petite écurie, & sur les pages.

Grand boutellier-échanson.

D'or, à trois hirondelles de sable, celle du chef se regardant, & celle de la pointe au vol étendu. Pour dignité il n'a que le seul pouvoir de porter à côté de son écu deux flacons d'argent dorés, sur lesquels sont les armes du roi.

Grand pannetier.

De sable; à trois fasces dentelées par le bas d'or; au bas de l'écu pour marque, la nef d'or & le cadenat qu'on pose à côté du couvert de sa majesté.

Le grand pannetier a sous lui des écuyers tranchans, il fait essai des viandes.

Grand veneur.

De France, au bâton de gueule, péri en barre, & pour sa dignité, deux grands cors avec leurs enguichures.

Il a la surintendance sur tous les officiers de la vennerie.

Grand fauconnier.

Coupé de gueule & d'or, au léopard lionné d'argent sur gueule, couronné d'or & de sable sur or, & pour marque, deux leurres qui renferment des becs, ongles & aîles.

Il a la surintendance sur toute la fauconnerie.

Grand louvetier.

D'or, au lion de gueule, naissant d'une riviere d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, & pour marque de sa charge, deux rencontres de loups à côté du bas de son écu. Il a la surintendance de la chasse des loups.

Grand maréchal-de-logis.

D'azur, au levrier passant d'argent colleté de gueule, au chef d'or, chargé de trois étoiles de sable; & pour marque, une masse & marteau d'armes passés en sautoir derriere l'écu.

Il a sous lui des maréchaux-de-logis, des fourriers du corps, & fourriers ordinaires; & sa fonction est de faire marquer tous les départemens & logemens, tant de sa majesté que de la cour.

Grand prevôt.

Ecartelé au premier & quatrieme d'argent, à deux fasces de sable; au second & troisieme, semé de France, au lion de gueule, qui est *Montsoreau*; & pour marque, deux faisceaux de verges d'or, posés en sautoir, liés d'azur; du milieu sort une hache d'armes.

Son autorité s'étend sur les officiers du roi, pour empêcher les desordres à la suite du roi.

Le capitaine des gardes de la porte.

D'or, à la couleuvre d'azur, posée en pal, pour marque, deux clés d'argent posées en pal, les anneaux terminés par une couronne royale. Il a sous son commandement des lieutenans & archers.

Colonel général de l'infanterie.

De France, au lambel d'argent; derriere l'écu, six drapeaux de couleurs du roi, blanc, incarnat & bleu, trois de chaque côté.

PLANCHE XIX.

Colonel général de la cavalerie françoise.

Voyez au grand chambellan, mêmes armes, six cornettes aux armes de France, trois de chaque côté.

Colonel général des dragons.

De gueule, à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur, la fasce accompagnée de trois croissans du second, dix étendards derriere l'écu, cinq de chaque côté, semés de France.

Colonel général des gardes françoises.

Ecartelé d'or & de gueule, six drapeaux derriere l'écu, trois de chaque côté.

Colonel général des suisses & grisons.

De France, au bâton péri en barre de gueule, six drapeaux, trois de chaque côté.

Premier président.

Ecartelé; au premier & quatrieme de gueule, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe, d'un croissant d'argent; au second & troisieme, d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueule, qui est de *Megrigny*, l'écu surmonté d'une couronne de duc, persillée de huit feuilles de persil, surmontées d'un mortier de velours noir, enrichi de deux grands & larges passemens d'or; la robe d'écarlate doublée d'hermine, mise en forme de manteau ducal, avec les crochets d'or sur l'épaule, ce qui le distingue des autres présidens.

Président à mortier.

D'argent, au porc-épi de sable, le mortier à un seul galon, la robe comme ci-dessus, en forme de manteau ducal, & la couronne au dessus de l'écu.

Prevôt de Paris.

Ecartelé; au premier & quatrieme, d'azur, au levrier d'argent & rampant, accollé & bouclé d'or; au second & troisieme, d'argent, à trois merlettes de sable. Sur le tout écartelé au premier & quatrieme, de gueule, à trois bandes d'or; au second & troisieme, d'hermine, à une bordure de gueule, l'écu surmonté d'une couronne de marquis, derriere l'écu posé en sautoir, deux bâtons d'ébene, garnis de pommes & bouts d'yvoire, les têtes en haut.

Marquis.

De gueule, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barrillets de sable, l'écu surmonté d'une couronne d'or rehaussée de quatre fleurons ou feuilles de persil, entre lesquelles il y a quatre rangées de perles posées chacune 1. & 2. ce qui forme douze perles supportées sur des pointes, pour les relever sur le cercle qui est garni de pierreries.

Le marquis est celui dont la terre a été érigée en marquisat; il a fallu pour cet effet, qu'il fût seigneur de trois baronnies & de trois châtellenies, ou de deux baronnies & de six châtellenies.

Comte.

Ecartelé; au premier d'or, à une fasce échiquetée d'azur & d'argent, accompagnée de trois roses de gueule, deux en chef, & une en pointe à la bande de sable, brochante sur le tout; au deuxieme, d'argent, à la fasce virée de gueule; au troisieme, de sable, à la croix pattée d'argent; au quatrieme, d'argent, au chevron de sable, & un demi à dextre au-dessous, accompagné de trois navettes de même. Sur le tout, de sable, un chevron accompagné de trois massacres de cerf, le tout d'argent, l'écu surmonté d'une couronne de comte, qui est d'or, garnie de pierreries, grélée ou chargée de perles que l'on appelle *perles de comte*.

Il doit y en avoir dix-huit. Le comte doit être seigneur de deux baronnies & de trois châtellenies, ou d'une baronnie & de six châtellenies.

Baron.

Ecartelé; au premier & quatrieme d'or, à la tour de sable; au second & troisieme, d'azur, au lion d'argent, adextré en chef d'une fleur-de-lis d'or, sur le tout, d'azur, à une fleur-de-lis d'or, qui est une con-

cession, l'écu surmonté d'une couronne qui est un cercle d'or entortillé de perles enfilées.

Le baron doit être seigneur de trois châtellenies, pour relever du roi en une seule foi & hommage.

Vidame.

De gueule, à deux branches d'alisier d'argent, passées en sautoir chargé du haut d'un écusson d'or, écartelé au premier & quatrieme d'azur, aux chaînes d'argent posées en sautoir, qui est *Alberty*; au second & troisieme, d'or, au lion couronné de gueule, l'écusson sous un chef échiqueté d'argent & d'azur, l'écu surmonté d'une couronne d'or garnie de pierreries & de perles rehaussées de quatre croix pattées.

Le vidame étoit autrefois celui qui suppléoit à l'évêque pour aller à la guerre, & pour défendre son diocèse. Maintenant ce titre de seigneurie est rare; les plus considérables sont les vidames d'Amiens, de Chartres & de Reims.

Vicomte.

D'azur, à la croix d'or, cantonnée de vingt billettes de même, cinq dans chaque canton, posées 2. 1. & 2. la croix chargée en cœur d'un écu d'azur chargé d'une croix ancrée d'or, qui est Stainville; le tout surmonté d'une couronne de vicomte, un cercle émaillé chargé de quatre grosses perles blanches.

PLANCHE XX.

Des places principales de l'écu d'armes, & comme elles sont nommées.

L'écu d'honneur au haut du pennon, a neuf points ou places principales. A B C, le premier, le second, & le troisieme point du chef de l'écu. D, place, point ou lieu d'honneur. E, flanc ou place du milieu, & centre de l'écu, que l'on nomme aussi *cœur & abîme*. F, le point ou place dite *le nombril de l'écu*. G, point du flanc dextre. H, point du flanc senestre. I, point & bas de la pointe de l'écu.

Ecu d'honneur au bas du pennon.

A, B, C, les trois points du chef représentant la tête de l'homme, dans laquelle résident l'esprit, le jugement & la mémoire. D, représente le cou de l'homme, & est appellé *lieu d'honneur*. Les rois & princes voulant gratifier & honorer, donnent des chaînes d'or & des pierreries, & font chevaliers de leur Ordre. E, dénote le cœur de l'homme. F, représente le nombril. G, le flanc dextre. H, dénote le flanc senestre. I, représente les jambes de l'homme, symbole de la constance & fermeté.

Des partitions de l'écu, des écartelures & divisions. Ecusson à dextre.

I. Parti: cette sorte de division étoit autrefois assez fréquente, notamment par les femmes mariées ou par les veuves: elles mettoient les armes de leur mari au côté dextre, & les leurs à senestre; ce qui n'a jamais bien fait, estropiant toutes les pieces. *Parti au 1. de, au 2. de.* Voyez la république de Geneve, Planche XVII.

II. Coupé: cette division est nécessaire avec le parti, pour bien blasonner & déchifrer en peu de mots tel nombre de quartiers qu'on desirera de mettre dans l'écu d'armes, & l'on dit, *coupé au 1. de, au 2. de.*

III. Parti coupé: il est composé des deux premiers; & pour abréger on dit *écartelé*, & l'écusson qui est au milieu se dit *sur le tout*. Voyez *écartelé*, plusieurs exemples, comme Albert de Luynes, Pl. XIII. & Molé, Pl. XIX. & pour *sur le tout*, l'archevêque de Reims, Pl. XIII.

IV. Lorsque l'écu est rempli de six quartiers, il faut dire, *parti d'un coupé de deux traits qui forment six quartiers*; & puis il faut blasonner ce qui est au premier, & dire le nom de la maison, & ainsi du second, troisieme & de tous les autres; & par ce moyen l'on déchifrera avec facilité tel nombre de quartiers qui se rencontreront dans l'écu.

V. Lorsqu'il est partagé en huit, il faut dire, *parti de trois traits & coupé d'un*; ce qui forme huit quartiers, au 1. de, au 2. de, &c.

VI. Et lorsque l'écu est de dix quartiers, il faut dire, *parti de quatre traits, & coupé d'un*, ce qui forme dix quartiers au 1. de, au 2. de, &c.

Ecusson à senestre.

VII. Et quand il y a douze quartiers, il faut dire, *parti de trois traits, coupé de deux.*

VIII. L'écu qui est rempli de seize quartiers, se peut blasonner diversement, à sçavoir, parti de trois, coupé de trois, ou bien écartelé & contre-écartelé.

IX. Celui de vingt quartiers se dit, *parti de quatre traits, coupé de trois.*

X. Parti de trois, coupé d'un, qui font huit quartiers avec un écusson en cœur de l'armoirie principale, comme sont disposées les alliances & armes de la maison de Lorraine. Voyez la Pl. XVI.

XI. Parti de deux, coupé de trois, ce qui forme douze quartiers.

XII. Ecusson à expliquer, écartelé; au premier contre-écartelé; au second, tranché; au troisieme, taillé; au quatrieme, coupé; sur le tout, parti, qui est l'écusson chargé d'un autre écusson qui se nomme *sur le tout du tout.*

XIII. Pennon de trente-deux quartiers, dont voici l'explication pour apprendre à bien blasonner. Avec un ente, parti à la pointe qui forme trente-quatre quartiers, & le sur le tout fait trente-cinq.

Donc ce pennon est parti de sept, coupé de trois qui font trente-deux quartiers entés en pointe sous le tout parti, qui font trente-quatre quartiers, & le sur le tout trente-cinq. Sçavoir:

Vingt-un royaumes, cinq duchés, un marquisat, quatre comtés, & trois seigneuries.

Le premier, du royaume de Castille, de gueule, à la tour donjonnée de trois pieces d'or, maçonnée de sable. Le second, du royaume de Leon, d'argent, au lion de gueule, armé, lampassé & couronné d'or. Au troisieme, du royaume d'Arragon, d'or, à quatre pals de gueule. Au quatrieme, du royaume de Naples, d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or, au lambel de gueule, écartelé du royaume de Jérusalem, d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même. Au cinquieme, du royaume de Sicile, d'or, à quatre pals de gueule, flanqués d'argent, à deux aigles de sable, becquées & membrées de gueule. Au sixieme, du royaume de Navarre, de gueule, au chêne d'or posé en croix, sautoir & orle. Au septieme, du royaume de Grenade, d'argent, à la grenade de gueule, tigée de sinople. Au huitieme, du royaume de Tolede, de gueule, à la couronne fermée d'or. Au neuvieme, du royaume de Valence, de gueule, à une ville d'argent. Au dixieme, du royaume de Galice, d'azur, semé de croix recroisetées au pié fiché d'or, au ciboire de même. Au onzieme, du royaume d'Asturie, écartelé au premier de Castille; au second & troisieme, d'azur, au ciboire d'or; au quatrieme, de Leon. Au douzieme, du royaume de Majorque, d'or, à quatre pals de gueule, à la cottice de même, brochante en bande. Au treizieme, du royaume de Séville, d'azur, à un roi assis dans son trône d'or. Au quatorzieme, du royaume de Sardaigne, d'Arragon ancien, d'argent, à la croix de gueule, cantonnée de quatre têtes de Maures de sable, tortillées d'argent. Au quinzieme, du royaume de Cordoue, d'or, à trois fasces de gueule. Au seizieme, du royaume de Murcie, d'azur, à six couronnes d'or, posées 3, 2 & 1. Au dix-septieme, du royaume de Jaen, écartelé d'or & de gueule, à la bordure componnée de quatorze pieces, de Castille & de Leon. Au dix-huitieme, du royaume de Gibraltar de Castille, la tour chargée d'une clé de gueule, posée en pal, brochante sur la porte. Au dix-neuvieme, comme roi des isles de Canarie, une mer d'argent ombrée d'azur, à sept isles de sinople. Au vingtieme, comme roi des Indes, d'argent, semé de besans d'or. Au

Au vingt-unieme, comme roi des îles & terres-fermes de l'Amérique, de Léon, parti d'azur, à la tour d'argent. Au vingt-deuxieme, du duché de Milan, d'argent, à la givre d'azur, issante de gueule, couronnée d'or. Au vingt-troisieme, du duché de Brabant, de sable, au lion d'or, armé & lampassé de gueule. Au vingt-quatrieme, du duché de Gueldres, d'azur, au lion contourné d'or, armé & lampassé de gueule. Au vingt-cinquieme, du duché de Limbourg, d'argent, au lion la queue fourchée de gueule, lampassé d'azur, armé & couronné d'or. Au vingt-sixieme, du duché de Luxembourg, burelé d'argent & d'azur, au lion la queue fourchée de gueule, lampassé d'azur, armé & couronné d'or. Au vingt-septieme, du marquisat d'Anvers, d'argent, à l'aigle de gueule. Au vingt-huitieme, du comté de Barcelonne, d'argent, à la croix de gueule, écartelé d'Arragon. Au vingt-neuvieme, du comté de Flandre, d'or, au lion de sable, armé de gueule. Au trentieme, du comté de Namur, de Flandre, à la cottice de gueule. Au trente-unieme, du comté de Hainault, écartelé de Flandre & de Hollande. Au trente-deuxieme, de la seigneurie de Biscaye, d'argent, à un arbre de sinople, à deux coups de gueule passant au pié, chappé en pointe, parti de la seigneurie de Malines, d'or, à trois pals de gueule, sur le pal du milieu un écusson d'argent, chargé d'un aigle de sable, de la seigneurie de Moline, d'azur, au dextrochere armé d'or, la main d'argent tenant un anneau d'or, sur le tout, d'Arragon, d'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, à la bordure de gueule.

PLANCHE XXI.

Arbre généalogique pour connoître les alliances supérieures & inférieures des maisons, & les descendans des gentilshommes & familles illustres, & montrer à faire les preuves de noblesse des personnes que les souverains veulent honorer des colliers des ordres, ou qui desirent entrer en l'ordre des chevaliers de Malte, saint Lazare, comtes de Lyon, S. Cyr, l'école militaire, & autres lieux.

Il faut faire preuve de génération depuis les bisayeuls, & bisayeules paternels & maternels, qui font huit quartiers rangés en ligne traversale jusqu'au pere & à la mere du prétendant qui fait le quatrieme degré en descendant; ce qu'on exige pour être reçu. Si l'on veut monter plus haut, & faire une généalogie plus parfaite & plus grande, soit de seize quartiers, de trente-deux, de soixante-quatre, & même de cent vingt-huit, il sera toujours observé de mettre le paternel à droite, & le maternel à gauche, commençant par le bas qui sera la place du fils, lequel fera en remontant le premier degré de génération; au-dessus, le pere & la mere, qui feront deux quartiers & le deuxieme degré; puis les ayeuls & ayeules, qui donneront les quatre quartiers & troisieme degré; ensuite les bisayeuls & bisayeules feront les huit quartiers & le quatrieme degré; des bisayeuls aux trisayeuls se feront les seize quartiers & le cinquieme degré; des trisayeuls aux quatriemes ayeuls se fera le sixieme degré, & se parferont les trente-deux quartiers d'alliance tant paternels que maternels, comme ici depuis monseigneur le dauphin jusqu'aux majeurs en montant; & depuis les majeurs jusqu'à monseigneur le dauphin en descendant.

Pour les soixante-quatre quartiers, il faut aller aux cinquiemes ayeuls, qui font le septieme degré, & sixiemes ayeuls, qui font le huitieme degré. Il suffit pour exemple de l'arbre généalogique ici représenté, des huit, seize & trente-deux quartiers, puisqu'il n'y a qu'à augmenter d'un degré pour soixante-quatre, & d'un autre pour cent vingt-huit.

PLANCHE XXII.

Supports de moines, de sirenes, de levrettes, d'ours, d'hermines, de griffons, d'aigles, de lions casqués & supportant aigles, de paons à tête humaine, de cignes, de cerfs aîlés, & de tigres.

PLANCHE XXIII.

Ordres.

1. La sainte Ampoule fut instituée sous Clovis, l'an 496. Les chevaliers de cet ordre portent au cou un ruban de soie noire, où pend une croix coupée d'or, émaillée de blanc, garnie aux quatre angles de quatre fleurs-de-lis d'or, & chargée d'une colombe tenant de son bec la sainte Ampoule reçue par une main; le revers est saint Remy tenant de sa main droite la sainte Ampoule, & de la gauche, son bâton de primat.
2. Le n°. 2 est comme on la porte journellement, avec les mêmes explications que ci-dessus.
3. Saint Michel fut institué par le roi Louis XI. le premier jour du mois d'Août 1469. Les chevaliers de cet ordre portent une croix d'argent, chargée en cœur d'un saint Michel foulant aux piés un dragon, laquelle croix est attachée à un grand cordon noir.

   Les chevaliers commandeurs de l'ordre du saint Esprit portent la chaîne d'or, composée de coquilles d'argent, enlacées l'une avec l'autre d'un double las, posées & assises sur des chaînettes ou mailles, & au milieu pend sur la poitrine une médaille de saint Michel.
4. Ordre du saint Esprit, institué par Henry III. en 1579. La marque de cet ordre est une croix d'or émaillée, avec une fleur-de-lis d'or dans chacun des angles de la croix, & dans le milieu une colombe d'un côté, & l'image de saint Michel de l'autre; elle est attachée au bout d'un grand cordon bleu-céleste, porté en écharpe.

   La croix des huit commandeurs ecclésiastiques & du grand aumônier n'est chargée que d'une colombe, parce qu'ils ne sont point chevaliers de saint Michel; ils portent, ainsi que les chevaliers, une croix de broderie d'argent sur le côté gauche de leurs manteaux & habits, au milieu de laquelle est une colombe, & aux quatre angles autant de fleurs-de-lis & de rayons d'argent.

   Le grand collier de l'ordre que les chevaliers portent dans les grandes cérémonies, est composé de trois nœuds répétés; sçavoir, d'une H, en mémoire du roi Henri III. d'une fleur-de-lis d'or, d'où sortent des flammes émaillées couleur de feu, & d'un trophée d'armes que le roi Henry IV. y ajouta en 1594.
5. L'ordre militaire de saint Louis, institué en 1693 par Louis XIV. roi de France, pour le mérite & récompense des officiers militaires La marque de cet ordre est une croix d'or, sur laquelle est l'image de S. Louis.

   Les simples chevaliers la portent attachée sur l'estomac avec un petit ruban couleur de feu. Les commandeurs l'ont au bout d'un grand ruban qu'ils portent en écharpe; & les grands-croix, outre le grand cordon rouge, ont encore la même croix en broderie d'or sur le juste-au-corps & sur leurs manteaux.

   La croix de l'ordre est émaillée de blanc, brodée d'or, cantonnée d'une fleur-de-lis de même, chargée d'un côté de l'image de S. Louis cuirassé d'or & couvert de son manteau royal, tenant de sa main droite une couronne de laurier, & de sa gauche, une couronne d'épine, les cloux de la passion en champ de gueule; la croix est entourée d'une bordure d'azur, sur laquelle sont ces mots, *Ludovicus magnus instituit* 1693. L'autre côté de la croix est de gueule, à une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier liée de l'écharpe blanche, à la bordure d'azur, avec la devise en lettres d'or, *bellicæ virtutis præmium.*
6. L'ordre royal & militaire de S. Lazare de Jérusalem & hospitalier de Notre-Dame du Mont Carmel.

   On a fixé l'institution de l'ordre de saint Lazare de Jérusalem, avant 1060, tems des premieres croisades.

   Louis VII. amena en France les premiers chevaliers de S. Lazare en 1154. Louis IX. saint ramena ce qui restoit des chevaliers en 1251. Henry IV. unit cet ordre à celui du Mont Carmel qu'il venoit d'instituer le 31 Octobre 1608.

   Ces ordres ont été confirmés de nouveau par Louis XIV. en 1664, & par sa majesté en 1722 &

1757. La marque de l'ordre est une croix d'or à huit raies, d'un côté émaillée d'amarante, avec l'image de la Vierge au milieu, environnée de raïons d'or; & de l'autre, émaillée de vert, avec l'image de S. Lazare; chaque raïon est pommeté, & une fleur-de-lis dans chaque angle de la croix qui est attachée à un grand ruban de soie tannée d'amarante, mis en écharpe.

7. Ordre des comtes de Lyon, institué par Louis XV. en 1745.

La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, émaillée de blanc, bordée d'or, cantonnée dans chaque angle d'une fleur-de-lis d'or; les quatre autres angles de la croix est une couronne de comte d'or, perlée d'argent, au milieu une médaille de gueule, & S. Jean-Baptiste posé sur une terrasse de sinople, avec cette légende, *prima sedes Galliarum*. Sur le revers de la croix est S. Etienne lapidé, avec cette légende, *Ecclesia comitum Lugduni*.

8. Ordre royal & hospitalier du S. Esprit, en deçà des Monts.

Le premier chapitre général de cet ordre fut tenu à Montpellier en 1032, établi par les bulles d'Innocent III. Honoré III. & Gregoire II. Il a été confirmé par les édits & lettres-patentes de nos rois Henry II. Charles IX. Henry III. Henry IV. Louis XIII. & par Louis XIV. en 1647 & 1671.

La croix de cet ordre est à douze pointes, avec une colombe posée dans le milieu, dans chaque angle une fleur-de-lis, le ruban noir; le revers est de même.

9. Ordre du Mérite militaire, institué par Louis XV. 10 Mars 1759, en faveur des officiers nés en pays où la religion protestante est établie.

La marque de cet ordre est un cordon bleu avec une croix d'or. Sur un des côtés il y a une épée en pal avec ces mots pour légende, *pro virtute bellica*; & sur le revers, une couronne de laurier, avec cette légende, *Ludovicus XV. instituit*.

10. Ordre de Malte. Son origine est en 1012, & son établissement a été confirmé par le pape Honorius II. & par le patriarche de Jérusalem en 1124. Raymond Podius, Florentin, en fut nommé le premier grand-maître.

La marque de cet ordre est une croix d'émail blanc, à huit pointes représentant les huit béatitudes. Les chevaliers de la nation françoise portent la croix de l'ordre cantonnée de quatre fleurs-de-lis, attachée à un ruban noir. La croix en France est couronnée d'une couronne royale.

11. Ordre de la Toison d'or, institué à Bruges le 10 de Janvier 1429, par Philippe II. dit *le Bon*, duc de Bourgogne. Le collier de l'ordre est de doubles fusils entrelacés de pierreries & cailloux étincelans de flammes de feu, avec ces mots, *ante ferit quam flamma micet*. Au bout du collier est la figure d'un mouton ou toison d'or, avec cette devise, *pretium non vile laborum*. Le ruban de la Toison est rouge.

12. L'ordre militaire de Calatrava en Espagne, a pris son titre & son origine du château de ce nom. Sanche III. roi de Castille, l'institua en 1158.

Les marques de cet ordre sont une croix de gueule fleurdelisée de sinople; & à l'écu, dans les deux cantons de la pointe, deux menotes d'azur, pour marquer leur fonction qui est de délivrer les chrétiens des mains des infideles.

13. L'ordre de S. Jacques de l'Epée, institué en l'an 1175, eut son commencement en Espagne au royaume de Galice, où est le corps du grand apôtre S. Jacques en la ville de Compostelle.

La marque de l'ordre est un collier à trois chaînes d'or, au bout desquelles pend l'épée rouge, chargée d'une coquille d'argent, le pommeau & la garde en forme d'une fleur-de-lis.

14. L'ordre militaire d'Alcantara ou de S. Julien du Poirier, en Espagne, prit son nom de la ville d'Alcantara, conquise sur les Maures par le roi de Léon Alphonse IX. l'an 1212, lequel la donna en garde à Martin Fernandès de Quintana, douzieme grand maître de l'ordre de Calatrava, qui remit cette place aux chevaliers de S. Julien du Poirier.

La marque de cet ordre est une croix fleurdelisée de sinople, chargée en cœur d'un écu d'or, au poirier de sinople.

15. L'ordre de Notre-Dame des Graces en Espagne, reconnoît pour son fondateur Jacques I. roi d'Arragon, qui institua cet ordre en 1223 le jour de S. Laurent, dans l'église cathédrale de Barcelonne, où Pierre Nolasko fut nommé grand-maître. Les chevaliers portent sur l'estomac un écu de gueule, à une croix d'argent coupée d'Arragon, & partie de Sicile, avec la couronne royale sur l'écu.

16. L'ordre de Notre-Dame de Monteza, en Espagne, institué par Jacques II. roi d'Arragon & de Valence, en 1317.

La marque de cet ordre est une croix de gueule attachée sur un habit blanc.

17. L'ordre des chevaliers de la Blanda, institué en Espagne par le roi Alphonse XI. en 1332, pour récompenser ceux qui s'étoient distingués à son service. La marque de cet ordre est un cordon rouge, porté sur l'épaule gauche en écharpe.

18. L'ordre Teutonique. Son origine est de 1191. La croix de sable fut donnée à l'ordre par l'empereur Henry VI. après le siége de la ville de Ptolémaïde; la croix d'or, par Jean, roi de Jérusalem, & l'aigle impérial, par l'empereur Frédéric II. & Saint Louis, roi de France, ajouta des fleurs-de-lis aux quatre bouts de la croix d'or, le tout fut attaché à une chaîne d'or.

19. L'ordre de chevalerie de S. Hubert, institué en 1444 par Gerard, duc de Juliers, de Cleves & de Berg, pour rendre graces au ciel des victoires qu'il avoit remportées sur les ennemis, est une croix d'or chargée de pierreries, & au centre une médaille d'or, où est l'image de S. Hubert prosterné devant la croix qui lui apparoît entre les cornes d'un cerf.

Les chevaliers ont un ruban rouge en écharpe, où l'ordre est attaché, & outre cela, ils portent sur l'estomac une croix rayonnante en broderie d'or, au milieu de laquelle est un cercle où on lit ces mots, *in fide sta firmiter*.

20. L'ordre de chevalerie de la Tête Morte, institué par Silvius Nimrod, duc de Wirtemberg en Silésie, en 1652.

La marque de cet ordre est une tête de mort dans un nœud à un ruban noir avec un ruban blanc en devise où sont ces mots, *memento mori*, à-l'entour de la tête.

PLANCHE XXIV.

21. L'ordre de chevalerie de la Concorde fut institué par Chrétien Ernest, margrave de Brandebourg, en 1660.

La marque de cet ordre est une croix de huit pointes au milieu, chargée d'un côté de deux branches d'olivier passant par deux couronnes en sautoir, & couronnée d'un bonnet de prince, avec ce mot, *concordant*; & de l'autre, du nom du fondateur, & l'année de l'institution, tout couronné de même, le ruban couleur d'orange.

22. L'ordre de chevalerie des Dames Esclaves de la vertu, institué en 1662 par Eléonore de Gonzague veuve de l'empereur Ferdinand III. dans le dessein de faire regner la piété parmi les dames de sa cour. La marque est un soleil d'or environné d'une couronne de laurier, avec cette devise, *sola triumphat ubique*.

23. L'ordre de chevalerie des Dames Réunies pour honorer la croix, institué par l'imperatrice Eléonore de Gonzague en 1668, à l'occasion de l'incendie qui arriva au palais de l'empereur, où il y eut quantité d'effets précieux consumés par les flammes qui parurent avoir respecté un Crucifix d'or qui renfermoit du bois de la vraie Croix.

Pour marque de cet ordre, les dames portent sur le côté gauche de la poitrine, au bout d'un ru-

ban noir, une croix d'or dont les quatre coins ſont terminés par une étoile; deux petites branches, couleur de bois, la traverſent en ſautoir; quatre aigles impériales l'environnent, ſoutenant cette deviſe, *ſalus & gloria.*

24. L'ordre de chevalerie de la Générosité. Cet ordre fut inſtitué en 1685 par Frédéric III. électeur de Brandebourg, & roi de Pruſſe, lorſqu'il étoit encore prince électoral. Il donna à ces chevaliers une croix émaillée d'azur, ayant pour deviſe ce mot, *la Généroſité.*

25. L'ordre de chevalerie de la Noble Paſſion. Jean Georges, duc de Saxe Weiſſenfels, inſtitua cet ordre en 1704, pour inſpirer des ſentimens d'élévation à la nobleſſe de ſes états.

La marque de cet ordre eſt un grand ruban blanc bordé d'or, que les chevaliers portent ſur l'épaule droite en écharpe, au bout duquel pend une étoile d'or, chargée en cœur de ces deux lettres *J. G.* qui marquent le nom du fondateur dans un champ émaillé d'azur ſur une croix de gueule, le tout entouré d'un cordon blanc, à la bordure d'or, où il y a, *j'aime l'honneur qui vient par la vertu;* & de l'autre côté ſont repréſentées les armes de la principauté de Querfurt, avec ces mots, *ſociété de la noble Paſſion, inſtituée par J. G. D.* [D] *S. Q.* 1704.

26. L'ordre de chevalerie de l'Amour du prochain fut inſtitué par Eliſabeth Chriſtine impératrice, en 1708.

La marque de dignité de l'ordre eſt un ruban rouge attaché ſur la poitrine, au bout duquel pend une croix à huit pointes, où ſont ces mots, *amor proximi.*

27. L'ordre de S. Georges, défenſeur de l'immaculée Conception de la Vierge. Charles Albert, électeur de Baviere, l'inſtitua par conceſſion papale à Munich l'an 1729, le jour de la fete de S. Georges.

La marque de cet ordre eſt une croix à huit pointes, chargée en cœur de l'image de S. Georges à cheval tuant un dragon. On lit ſur le collier de l'ordre ces mots, *Fid. Juſt. & Fort.* qui y ſont arrangés alternativement entre des colonnes ſurmontées d'un globe impérial, & ayant pour ſupports deux lions armés de chacun un ſabre.

28. L'ordre du S. Sépulcre, inſtitué en 1103 par Baudouin I. roi de Jéruſalem. Le pape Innocent VIII. l'an 1477 unit ces chevaliers avec les chevaliers de S. Jean de Jéruſalem, lors de leur demeure à Rhodes, comme étant de mêmes vœux & mêmes regles. Cette union dura peu.

La marque de l'ordre eſt un cordon noir, où pend une croix potencée, cantonnée de quatre croiſettes de gueule, pour marquer les cinq plaies de Notre-Seigneur. Aujourd'hui l'on porte une croix à huit pointes, émaillée en blanc, & fleur-de-lis d'or, aux quatre angles; au milieu, une médaille d'argent, chargée de la croix de Jéruſalem de gueule; & ſur le revers, une réſurrection d'or ſur un fond d'azur.

29. L'ordre des dames de la Croix étoilée, inſtitué par Marie Thérèſe Walpurge Amélie Chriſtine d'Autriche, impératrice, le 18 Juin 1757.

La marque de cet ordre eſt une croix patée, émaillée de blanc, bordée d'or, & une médaille blanche, chargée d'une faſce de gueule, entourée d'une légende *fortitudo*, les lettres en or; & au revers, un chiffre compoſé d'un M. T. F. doublé, entouré d'un émail vert.

30. L'ordre de Notre-Dame de Lorette, inſtitué par le pape Sixte V. lequel fonda cet ordre en 1587, & donna aux chevaliers, pour marque de leur dignité, l'image de Notre-Dame de Lorette.

31. L'ordre du Lis, inſtitué par le pape Paul III. La marque de l'ordre eſt une double chaîne d'or, entrelacée de lettre M à l'antique; au bout eſt une médaille en ovale, ſur laquelle eſt émaillé un lis d'azur, ſortant d'une terraſſe, & ſupportant une M auſſi à l'antique, couronnée. A-l'entour de la médaille ſont ces mots, *Pauli III. P. m.* & ſur le revers eſt l'image de Notre-Dame ſur un arbre formant la couronne.

32. L'ordre militaire de l'Avis en Portugal, inſtitué par Alphonſe I. roi de Portugal, lorſqu'il fit la conquête de la ville d'Evora ſur les Maures.

Les armes ſont d'or, à la croix fleurdeliſée de ſinople, accompagnée en pointe de deux oiſeaux de ſable.

33. L'ordre de S. Jean & S. Thomas, inſtitué en 1254. Cet ordre s'eſt éteint en Syrie par la domination des infideles; mais il s'eſt continué en Portugal par ceux des chevaliers qui y étoient demeurés.

Ils poſſedent encore actuellement 509 commanderies & deux bailliages; ils ont permiſſion de ſe marier.

La marque de cet ordre eſt une croix patée de gueule, chargée des deux ſaints nommés ci-deſſus.

34. L'ordre militaire du Chriſt. La deſtruction des templiers donna naiſſance à celui du Chriſt en Portugal. Ce fut Denis I. roi de Portugal, qui l'établit en 1319.

La marque de cet ordre eſt une croix patée, hauſſée rouge, chargée d'une croix pleine & hauſſée d'argent, laquelle croix ils portent au bout de leurs colliers qui eſt une chaîne à trois rangs. Il y a des chevaliers qui la portent à huit pointes.

35. L'ordre militaire de la Jarretiere, inſtitué par Edouard III. roi d'Angleterre.

La marque de l'ordre étoit un écu d'argent, chargé d'une croix rouge, avec une jarretiere bleue couverte d'émail & attachée à la jambe gauche avec une boucle d'or, les mots *honi ſoit qui mal y penſe*, lui ſervant de deviſe; le nom de *Jarretiere* a toujours demeuré depuis à cet ordre. Les chevaliers portent un ruban bleu au cou, au bout duquel pend l'image de S. Georges avec la deviſe gravée autour. Depuis le changement de religion, arrivé en Angleterre, on a changé la croix de l'ordre en un ſoleil. Jacques VI. roi d'Angleterre, y a réuni l'ordre du Chardon; ſon collier eſt compoſé de roſes rouges & blanches, entrelacées de nœuds de lacs d'amour.

36. L'ordre du Bain. L'on prétend que l'inſtitution eſt de Henry IV. roi d'Angleterre, en 1399; d'autres font l'inſtitution beaucoup plus ancienne, & prétendent que ſon nom vient de ce que tous les chevaliers étoient obligés de ſe baigner la veille de leur réception.

La marque de l'ordre eſt un cordon rouge porté en écharpe, au bout duquel eſt attaché un anneau d'or renfermant trois couronnes royales, au champ d'azur, avec la deviſe, *tria in unum*, & une guirlande qui pend au bas.

37. L'ordre de S. André ou du Chardon & de la Rue. L'inſtitution de cet ordre eſt preſque inconnue; ceux qui le rapportent au tems de Hungus, roi d'Ecoſſe, ne ſont pas plus fondés en preuve que ceux qui l'attribuent à Jacques XI. en 1452.

La marque de dignité de cet ordre eſt un ruban vert que les chevaliers portent en écharpe, au bout duquel pend une médaille d'or, avec l'image de S. André ſur un chardon armé de pointes. Le grand collier eſt compoſé de chaînons faits en forme de chardon avec ſon feuillage; & ſur leurs habits les chevaliers portent un chardon en broderie entouré d'un cercle d'or ou rayon d'argent, entouré d'une légende où ſont ces mots, *nemo me impunè laceſſet.*

38. L'ordre militaire de Dannebrog en Dannemarck, inſtitué, ſelon moi, ſous le regne de Waldemar en 1219. Cet ordre fut négligé & preſque éteint par les ſucceſſeurs de Waldemar, lorſque le chriſtianiſme s'introduiſit dans toutes les provinces.

Chrétien V. roi de Dannemarck, l'a relevé en 1671, le jour du batême de ſon fils Frédéric IV. prince héréditaire de ſa couronne.

La marque de cet ordre eſt une croix émaillée d'argent, chargée de onze diamans avec ces deux lettres G. S. Dans les cérémonies les chevaliers prennent pour collier une chaîne qui tient des deux cotés en double W, qui eſt le chifre du roi Chrétien V. & une croix émaillée d'argent; alternati-

vement ils portent aussi un cordon blanc ondé & bordé de gueule, où la croix suspend, & sur l'estomac au côté droit, une étoile en broderie d'argent.

39. Ordre de chevalerie de l'Eléphant. Ce fut Chrétien I. roi de Dannemarck, surnommé *le Riche*, qui institua cet ordre en 1478. Ceux qui aspirent à cet honneur, sont obligés de recevoir auparavant l'ordre militaire de Dannebrog.

La marque de l'ordre de l'Eléphant est une chaîne d'or, au bout de laquelle pend un éléphant émaillé d'argent, le dos chargé d'un château de gueule, maçonné de sable, le tout posé sur une terrasse de sinople émaillée de fleurs; à la droite de l'éléphant il y a cinq diamans posés en croix, & à gauche, le chifre du nom du roi; le cordon est ondé d'azur, & les chevaliers portent sur leurs habits une étoile d'argent en broderie à huit pointes, & en cœur de l'étoile de gueule à la croix d'argent.

40. L'ordre de la Fidélité, institué par Chrétien VI. roi de Dannemarck, le 7 Août 1732, pour l'anniversaire de son mariage.

La marque de l'ordre est une croix coupée d'or, émaillée d'argent, chargée en cœur d'un écusson de gueule; écartelé, au premier & quatrieme d'un lion du nord, & au second & troisieme, d'un aigle, & sur le tout, d'azur, au chifre du roi & de la reine de Dannemarck; & sur le revers on lit cette légende, *in felicissimæ unionis memoriam.* Cette croix est attachée à un grand cordon de soie bleue, turquin, tissu d'argent aux extrémités, la croix rayonnée dans chaque angle.

PLANCHE XXV.

41. L'ordre des Chérubins & des Séraphins. On rapporte l'institution de cet ordre à Magnus, roi de Suede, en l'année 1334.

Le collier de l'ordre est composé de chérubins & séraphins avec doubles chaînons & des croix patriarchales ou de Lorraine de sinople, à cause de l'archevêché d'Upsal; au bout du collier est attaché une ovale d'azur, où il y a un nom de Jesus, & en pointe, quatre cloux de la passion, émaillés de blanc & de noir.

42. L'ordre d'Amaranthe en Suede. Cet ordre institué par la reine Christine en 1653, ne dura pas longtems, il finit avant la fondatrice.

La marque de l'ordre étoit une médaille émaillée de rouge, où il y avoit au milieu un AV mis en chifre & enrichi de diamans, environné d'une couronne de laurier; à l'entour étoit une devise, *dolce nella memoria.* Cette marque étoit attachée à un ruban couleur de feu, qui se portoit au cou.

43. L'ordre de chevalerie de S. André en Russie, institué par le czar Pierre I.

La marque de cet ordre est une croix de S. André, où est le titre du prince conçu en ces mots, *le czar Pierre, conservateur de toute la Russie;* la croix surmontée d'une couronne attachée au bout d'un grand cordon blanc, & dans les trois autres, l'aigle de Russie éployée, celui de la pointe de l'angle chargé d'un écusson surchargé d'un cavalier armé; & au revers est l'image de S. André au bout d'une autre petite croix, avec ces deux lettres S A.

Le collier de l'ordre est de chaînons, chargé de roses.

44. L'ordre de chevalerie de Sainte Catherine, institué par le czar Pierre I. en 1715, tant pour les seigneurs de sa cour que pour les dames.

La marque de dignité est un ruban blanc sur l'épaule droite en écharpe, au bout duquel pend une médaille enrichie de diamans, chargé de l'image de Sainte Catherine; & sur le côté gauche de l'estomac, une étoile en broderie, au milieu de laquelle est une croix avec cette devise, *par l'amour & la fidélité envers la patrie.*

45. L'ordre de chevalerie de l'Aigle noir en Prusse, fut institué par Frédéric, roi de Prusse I. en 1701.

La marque de cet ordre est une croix d'or émaillée d'azur, ayant dans chacun des quatre angles un aigle éployée de sable, la croix chargée en cœur de ces mots, *Fredericus rex*, pend au bout d'un grand cordon d'orange que les chevaliers portent sur l'épaule gauche en écharpe.

Le collier est composé d'aigles & d'un gros diamant où il y a F. R. écartelé & entouré de quatre couronnes électorales; ils ont encore une étoile brodée d'argent sur l'estomac, au milieu de laquelle se voit un aigle éployé tenant dans sa serre gauche une couronne de laurier, & dans la dextre un foudre, avec cette devise, *suum cuique.*

46. L'ordre de chevalerie de l'Aigle blanc, institué par Auguste II. roi de Pologne, en 1705.

La marque de dignité, comme on la porte aujourd'hui, est une croix émaillée de gueule, à huit pointes, & la bordure d'argent, cantonnée de flammes de feu, chargées en cœur de l'aigle blanc qui a sur l'estomac une autre croix de même, environnée des armes & des trophées de l'électorat de Saxe; & de l'autre côté, le nom du roi en chifre, avec cette devise, *pro fide, rege & lege*, le tout surmonté d'une petite couronne de diamans pendant au grand cordon bleu; la chaîne est composée d'aigles couronnées & enchaînées.

47. L'ordre de S. Etienne en Toscane fut institué par Cosme I. grand duc de Toscane, en 1561, par vénération pour S. Etienne.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes de gueule, bordée d'or, suspendue à une chaîne d'or attachée par trois chaînons de même.

48. L'ordre militaire de l'Annonciade, institué par Amédée VI. comte de Savoie, dit *le Verd*, en 1362.

La marque de l'ordre est une chaîne d'or, composée de quinze nœuds en lacs d'amour, entrelacés de ces quatre lettres F. E. R. T. qui signifient, *fortitudo ejus Rhodum tenuit*, pour marquer la valeur de son ayeul. Au bout du collier pend une médaille faite en lacs d'amour, où est renfermé le mystere de l'Incarnation, qui y fut placé par Amédée VIII. duc de Savoie, en 1434; & Charles III. duc de Savoie, ajouta en 1518 autant de roses émaillées de gueule, que de lacs d'amour.

49. L'ordre de S. Maurice & de S. Lazare commença en 1370, institué en Savoie par S. Basile, & supprimé par le pape Innocent VIII. & fut rétabli par le pape Pie IV. en 1564.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes jointe avec la croix de S. Maurice qui est dessus, d'or, émaillée de blanc; cette marque se porte attachée à une chaîne d'or ou à un ruban de soie de telle couleur que chacun de l'ordre le trouve à propos. Le siége de l'ordre de S. Lazare est à Nice, & S. Maurice à Turin.

50. L'ordre de Notre-Dame de Gloire à Mantoue, institué par Barthelemy, religieux dominicain, & ensuite évêque; il institua cet ordre en 1233. Il porte d'argent, à la croix de pourpre cantonnée de quatre étoiles de même.

51. L'ordre militaire du Précieux Sang, Institué par Vincent de Gonzague IV. duc de Mantoue, en 1608, à l'honneur des trois gouttes de sang de J. C. que l'on conserve à Mantoue.

Le collier de l'ordre est composé d'ovales d'or entrelacés par des chaînons; sur un de ces ovales est élevé d'émail blanc ce mot, *Domine probasti*; & sur d'autres sont des flammes de feu qui brûlent autour d'un creuset; au bout de ce collier pend un ovale où sont représentés deux anges émaillés au naturel, tenant un ciboire couronné, avec ces mots à l'entour, *nihil isto triste recepto.* Ces chevaliers portent le collier dans les grandes cérémonies, & se contentent d'avoir tous les jours sur l'estomac une médaille qui représente la même chose.

52. L'ordre militaire de S. Georges. La premiere institution se fit sous la regle de Basile; les chevaliers étoient obligés de prouver quatre degrés tant paternels que maternels.

La marque de cet ordre est un collier d'or, composé en chifre de lettres qui se suivent, *labarum*, au bout duquel pend l'image de S. Georges perçant le dragon.

53. L'ordre de chevalerie de S. Marc à Venise; les auteurs ne s'accordent pas sur l'institution de cet ordre. Ce fut dans le second âge, selon moi, de la république, c'est-à-dire sous le gouvernement des ducs, que le corps de S. Marc, évangéliste, ayant été transporté d'Alexandrie à Venise, on institua cet ordre à l'honneur de ce saint.

La marque de l'ordre est une chaîne d'or, au bout de laquelle est attachée une médaille de même, sur laquelle est représenté un lion aîlé qui tient d'une patte une épée nue & un livre d'évangile ouvert, avec ces paroles, *pax tibi, Marce, evangelista meus ;* sur le revers de la médaille se voit le nom du doge regnant, ou son portrait le représentant à genoux pour recevoir un étendard de la main de S. Marc.

54. L'ordre de S. Georges à Gènes ; on prétend qu'il fut institué par l'empereur Rodolphe I. ou par l'empereur Frédéric III. ou enfin par Maximilien.

La marque de cet ordre est une croix d'or formée en treffle, & chargée en cœur d'une couronne, le tout attaché à trois chaînons d'or avec le ruban d'or.

Il y a plusieurs ordres de S. Georges, & ce saint est honoré comme patron de tous les chevaliers.

55. L'ordre de S. Janvier, institué le 2 Juillet 1738 par Charles infant d'Espagne, roi de Jérusalem & des deux Siciles.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes émaillée de blanc & brodée d'or, & sur le milieu S. Janvier, évêque, à demi-corps dans des nues. Le collier est composé d'attributs de l'église & du chifre de S. Janvier; & sur le revers, une médaille d'or, un livre d'or portant deux burettes de gueule, entourées de deux palmes de sinople.

56. L'ordre de Livonie dit *des Freres Porte-glaives*, institué par Engilbert & Thierry en 1203. Le pape Innocent III. l'approuva & le confirma en l'année 1233.

La marque de cet ordre est deux épées posées en sautoir, les pointes en bas, d'où ils eurent le nom de *Freres Porte-glaives ;* le tout attaché à une chaîne d'or.

57. L'ordre de la Cordeliere, institué par la reine Anne de Bretagne en 1498.

La marque est un cordon blanc fait en lacs d'amour, qui se termine par deux glands qui retombent en bas.

58. L'ordre de S. Blaise fut institué sous les rois d'Arménie de la maison de Lusignan, tenant leur cour à Acre. Les chevaliers, officiers & servans les rois, étoient vêtus de bleu-céleste, & portoient sur l'estomac une croix d'or.

59. L'ordre de S. Antoine. Les chevaliers de cet ordre sont ecclésiastiques.

Leurs marques sont deux T. T. Le pere Bonanni prétend qu'outre les tau, ces chevaliers portoient un collier bordé d'or, où il y avoit une ceinture d'hermite, où pendoit un bâton à crosse, & une clochette aussi d'or.

60. L'ordre de Sainte Catherine du mont Sinaï pour marque porte sur le manteau, du côté gauche pardessus la croix d'or de Jérusalem, une roue percée à six raies de gueule, clouée d'argent.

PLANCHE XXVI.

61. L'ordre militaire de S. Blaise & de la Sainte Vierge Marie. On n'est pas sûr de la date de l'institution de cet ordre; plusieurs le prétendent aussi ancien que celui de S. Jean de Jérusalem.

La marque est une croix patée rouge, chargée d'une médaille de même, où est S. Blaise d'un coté, & de l'autre côté la Sainte Vierge.

62. L'ordre de Sainte Madeleine. Jean Chesnel, gentilhomme breton, proposa l'institution de cet ordre au roi Louis XIII. en l'année 1614.

La marque de cet ordre est une croix fleurdelisée, & la branche d'en-bas commençant par un croissant, cantonnée de palmes arrangées en rond, naissantes des fleurs-de-lis, au milieu de la croix l'image de sainte Madeleine.

Le collier est composé d'M, lamda & d'A représentant les noms de sainte Madeleine, du roi & de la reine, Louis & Anne enchaînés & entrelacés de doubles cœurs cleschés, traversés de dards croisés ; le tout émaillé d'incarnat, de blanc & de bleu. La devise de cet ordre étoit, *l'amour de Dieu est pacifique.*

63. L'ordre de la Charité chrétienne fut institué par Henry III. pour les pauvres capitaines & soldats estropiés à la guerre.

La marque est une croix ancrée en broderie de satin blanc, bordée de soie bleue, chargée en cœur d'une lozange de satin bleu surchargée d'une fleur-de-lis d'or en broderie, & autour de la croix, *pour avoir bien servi.*

64. L'ordre de S. Pierre & S. Paul. Le pape Paul III. romain de la maison de Farnese, fut instituteur de ces deux ordres l'an 1540, le sixieme de son pontificat, durant le reste duquel, c'est-à-dire jusqu'en 1549 qu'il occupa le siége de S. Pierre, il fit deux cens chevaliers.

La marque de l'ordre est un ovale d'or, où pend l'image de S. Pierre au bout d'une chaîne à trois rangs d'or; & au revers, l'image de S. Paul.

65. L'ordre du Croissant, institué par René d'Anjou, roi de Jérusalem, de Sicile & d'Arragon, en l'année 1464.

La marque de cet ordre est un croissant d'or, sur lequel étoit gravé au burin ce mot, LOZ. Ce croissant étoit suspendu par trois chaînettes au collier fait de trois chaînes d'or.

66. L'ordre de l'Hermine & de l'Epi, institué par François I. duc de Bretagne, l'an 1450.

La marque de l'ordre faite d'épis de blé d'or, passés en sautoir, liés haut & bas par deux bandes & cercles d'or, au bout duquel pend à une chaînette d'or, une hermine blanche courante sur une motte de gazon d'herbe verte diaprée de fleurs, & dessous, la devise *à ma vie.*

67. L'ordre du Dragon renversé, institué par l'empereur Sigismond l'an 1418.

La marque de l'ordre faite de deux tortis à doubles chaînes d'or, avec des croix patriarchales vertes, au bout pendoit un dragon renversé, les ailes étendues, émaillées de diverses couleurs; & journellement les chevaliers portoient une croix fleurdelisée de vert.

68. L'ordre de la Jara ou du Vase de la Vierge Marie, institué par Ferdinand, infant de Castille, prince de Pegnafiel, en l'année 1410. Il composa le collier plein de pots à bouquets de lis & de griffons, & une médaille pendante où est un lis à trois tiges.

69. L'ordre du Porc-épic fut institué par Louis de France, duc d'Orléans, second fils du roi Charles V. en 1393.

Le collier est composé de trois chaînes d'or, au bout duquel pendoit un porc-épic aussi d'or, sur une terrasse émaillée de verd & de fleurs. La devise étoit *cominus & eminus*, qui signifie *de près & de loin.*

70. L'ordre de la Colombe ou du S. Esprit, finit aussitôt qu'il fut institué en la ville de Ségovie l'an 1379 par Jean I. roi de Castille, qui en composa le collier de rayons de soleil ondoyés & en pointe, enchaînés de deux chaînes, le tout d'or; au bas il pendoit une colombe volante aussi d'or, émaillée de blanc, becquée & membrée de gueule, la tête en bas.

71. L'ordre de Bourbon dit *du Chardon & de Notre-Dame*, fut institué par Louis II. duc de Bourbon, surnommé *le Bon*, l'an 1470, au mois de Janvier.

La marque de l'ordre étoit composée de lozanges & demies, à double orle, émaillées de verd, cleschées & remplies de fleurs-de-lis d'or, & de lettres capitales en chacune des lozanges, émaillées



de rouge, faisant ce mot *espérance*; au bout du collier pendoit sur l'estomac un ovale, le cercle émaillé de verd & rouge, & dans l'ovale, une image de la Vierge, entourée d'un soleil d'or couronné de douze étoiles d'argent, & un croissant de même, sous ses piés & au bout dudit ovale, une tête de chardon émaillé de verd.

72. L'ordre du Cigne au duché de Cleves, a été institué par ceux de cette maison, en mémoire du chevalier du Cigne.

Le collier de cet ordre est une chaîne d'or à trois rangs, qui tient suspendu par trois chaînons un cigne d'argent sur une terrasse émaillée de fleurs.

73. L'ordre du navire dit *d'Outremer & du double Croissant*, institué par le roi S. Louis en 1262, au second voyage qu'il fit en Afrique.

Le collier est fait de double coquilles entrelacées de doubles croissans passés en sautoir, & au bas du collier est une médaille où est un navire sur une mer; les coquilles représentoient la greve & le port d'Aigues-mortes, où il falloit s'embarquer.

Les croissans signifioient que c'étoit pour combattre les infideles qui suivoient la loi de Mahomet; & le navire dénotoit le trajet de la mer.

74. L'ordre de la Cosse de Geneste, institué par le roi S. Louis l'an 1234.

Cet ordre étoit composé de cosses de Geneste, émaillées au naturel, entrelacées de fleurs-de-lis d'or, enfermées dans des lozanges émaillées de blanc, enchaînées ensemble; au bas du collier, une croix fleurdelisée d'or, suspendue à deux chaînons.

75. L'ordre de l'Ours dit *de S. Gal*, institué par l'empereur Frédéric II. l'an 1213.

La marque de cet ordre est une chaîne d'or, au bout de laquelle pend dans une médaille d'argent un ours émaillé de noir, sur une terrasse émaillée de sinople.

Il y fut ajoûté par trois chefs fondateurs de la liberté des Suisses, une chaîne faite de feuilles de chêne, qui entoure la premiere.

76. L'ordre de Chypre ou de Lusignan dit *de l'Epée*, institué par Guy de Lusignan, roi de Jérusalem & de Chypre, en 1195.

Le collier de l'ordre est composé d'un cordon rond de soie blanche, noué en lacs d'amour & entrelacés des lettres S. R. au bout une épée d'argent, la garde d'or enfermée d'un ovale clesché d'or, entouré de cette devise, *securitas regni*.

77. L'ordre de l'Etoile, institué par le roi Robert le Dévotieux en 1022 au mois d'Août.

La marque de l'ordre est un tortis de chaînons d'or à trois rangs, entrenoués de roses d'or alternativement, émaillées de blanc & de rouge, au bas duquel pend une étoile d'or.

Le roi Jean de Valois y ajoûta une couronne à la pointe de l'étoile, avec cette devise, *monstrant regibus astra viam*.

78. L'ordre de la Geneste, institué par Charles Martel, duc des François & maire du palais, l'an 1226.

La marque de cet ordre est de trois chaînons d'or entrelacés de roses émailiées de rouge, au bout du collier pend une geneste assise émaillée de noir & de rouge, accolée de France, bordée d'or, sur une terrasse émaillée de fleurs.

79. L'ordre de la Couronne Royale, fut institué par le roi & empereur Charlemagne, petit-fils de Charles Martel en 800.

Les chevaliers qui en étoient honorés, portoient sur l'estomac une couronne royale en broderie d'or.

80. L'ordre de S. Jacques en Portugal, fut institué en 1295.

La marque de cet ordre est une croix de gueule fleurdelisée à l'antique, & la croix au pié fiché.

PLANCHE XXVII.

81. L'ordre militaire des chevaliers de l'Epée en Suede, institué sous Gustave I. en 1523, roi de Suede, pour défendre la religion catholique & romaine contre la doctrine de Luther.

La marque de cet ordre à changé plusieurs fois; mais les chevaliers portent pour le présent une croix à huit pointes, accompagnée dans chaque angle d'une couronne de duc, la croix surmontée d'une couronne fermée, soutenue par deux épées les têtes en-haut, pommetées d'or, & les lames émaillées d'azur; la médaille du revers est d'azur, une épée posée en pal, la tête en bas, la lame entourée d'une couronne de laurier, avec ces mots, *pro patria*, des épées posées en sautoir de têtes à queues, formant la chaîne.

82. L'ordre de S. Jean de Latran dit *de l'Eperon* à Rome, fut institué en 1560 par le pape Pie IV.

La marque de l'ordre est une croix à huit pointes, émaillées dans le goût de la croix de S. Louis, ayant une médaille où est S. Jean-Baptiste sur une terrasse de sinople, entourée d'une légende, *ordini institué en* 1560. La croix est cantonnée dans chaque angle d'une fleur-de-lis; d'autres y mettent une clé, & au bas de la croix en pointe est un éperon d'or; sur le revers de la médaille sont deux clés passées en sautoir, chargées au milieu d'une thiarre, le tout d'or, entouré d'une légende, *præmium virtuti & pietati*.

83. Ordre du Chapitre d'Alix, est une croix à huit pointes, cantonnée de quatre fleurs-de-lis d'or, émaillée de blanc, bordée d'or, une médaille au milieu chargée d'un S. Denis décapité, portant une robe de pourpre, un surplis blanc & une étole de pourpre sur un fond rouge, avec cette légende, *auspice Galliarum patrono*. Sur le revers de la médaille est une Vierge avec l'Enfant Jesus, émaillée en bleu, sur une terrasse de sinople, entourée d'une légende, *nobilis insignia voti*. La croix surmontée d'une couronne de comte pour le présent.

84. L'ordre de S. Rupert, institué par Jean Ernest de Thun, archevêque de Saltzbourg en Allemagne, en 1701.

La marque de cet ordre est une croix à huit pointes, & au milieu émaillée de rouge, avec l'image de S. Rupert; & sur le revers, une croix rouge, le tout attaché à une chaîne d'or.

85. L'ordre de l'Aîle de S. Michel fut institué par Alphonse Henry I. en Portugal l'an 1171.

La marque de l'ordre est que les chevaliers portent sur le cœur une aîle couleur de pourpre, toute brillante de rayons d'or, & une croix rouge en forme de sable, & des lis rouges sur un habit blanc, avec cette légende, *quis ut Deus*?

86. L'ordre de S. Antoine en Ethiopie. On prétend que Jean le Saint, fils de Caïus dit *le Saint*, qui regnoit l'an 300 de J. C. en fut l'instituteur.

La marque de l'ordre est une croix d'azur fleurdelisée au haut & aux deux côtés, & bordée d'un fil d'or, patée par le bas.

87. L'ordre de la Chausse, ou de la Calza, à Venise, fut institué l'an de J. C. 727.

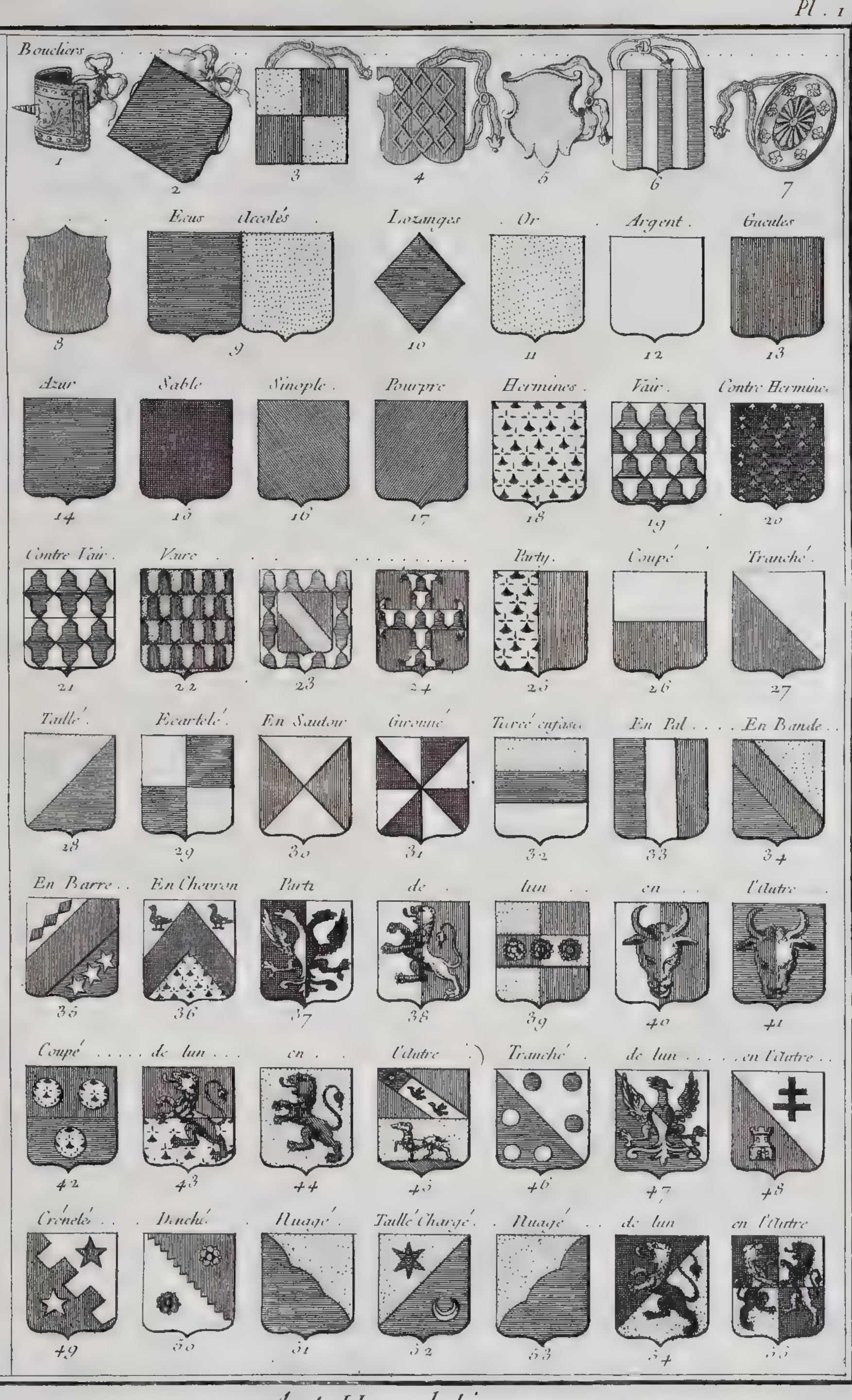
La marque de cet ordre est une chausse ou espece de bottine où tient le soulier, laquelle est brodée de diverses couleurs, & ornée de pierreries.

88. L'ordre du Croissant chez les Turcs, institué par Mahomet II. empereur des Turcs, premier chef & souverain de l'ordre, en 1453.

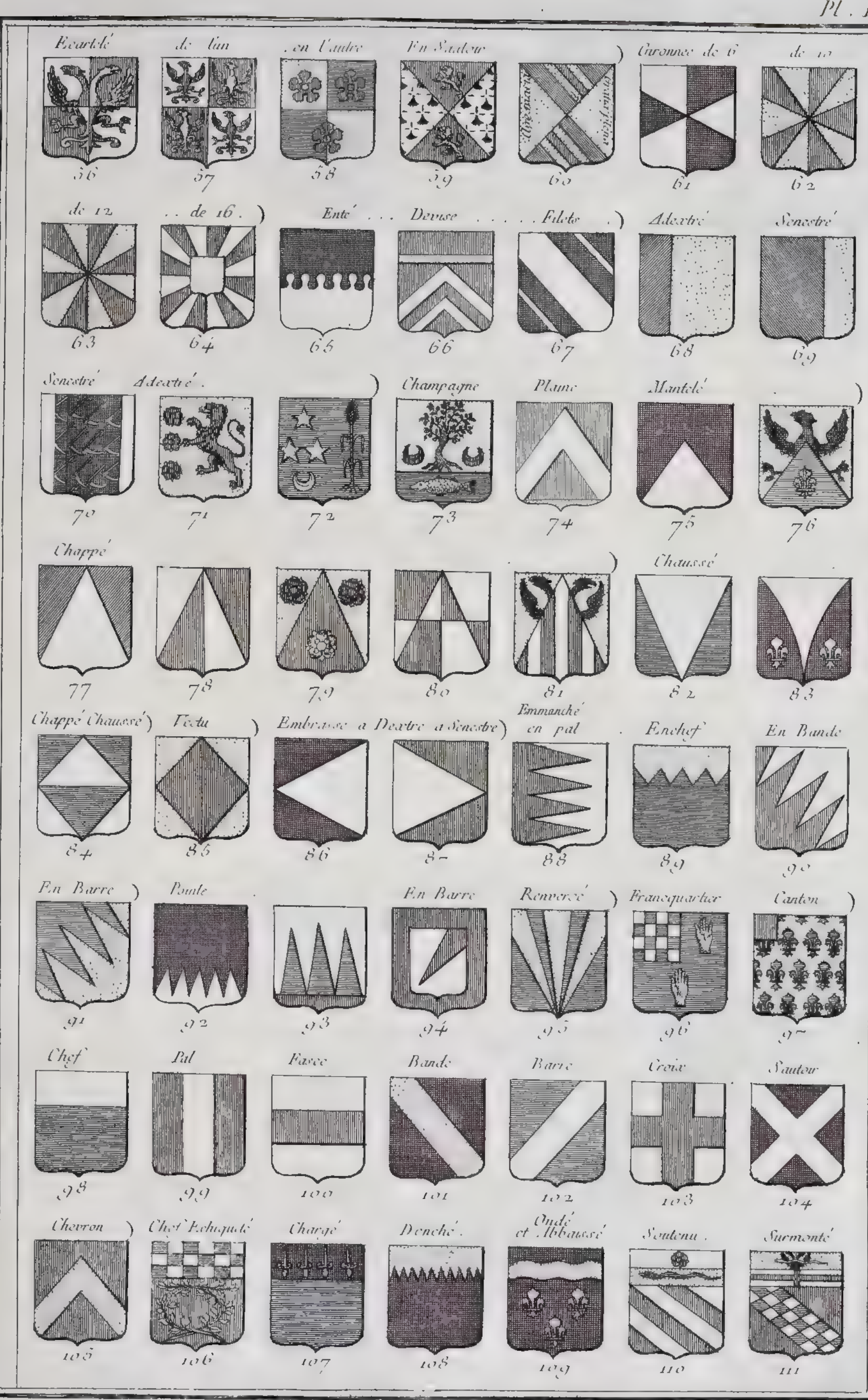
Le collier de l'ordre est une chaîne d'or où pend un croissant attaché à deux chaînes, le croissant renversé.

Les trois figures suivantes de cette Planche montrent les croix des grands-croix de S. Louis, de S. Lazare & de Malte.

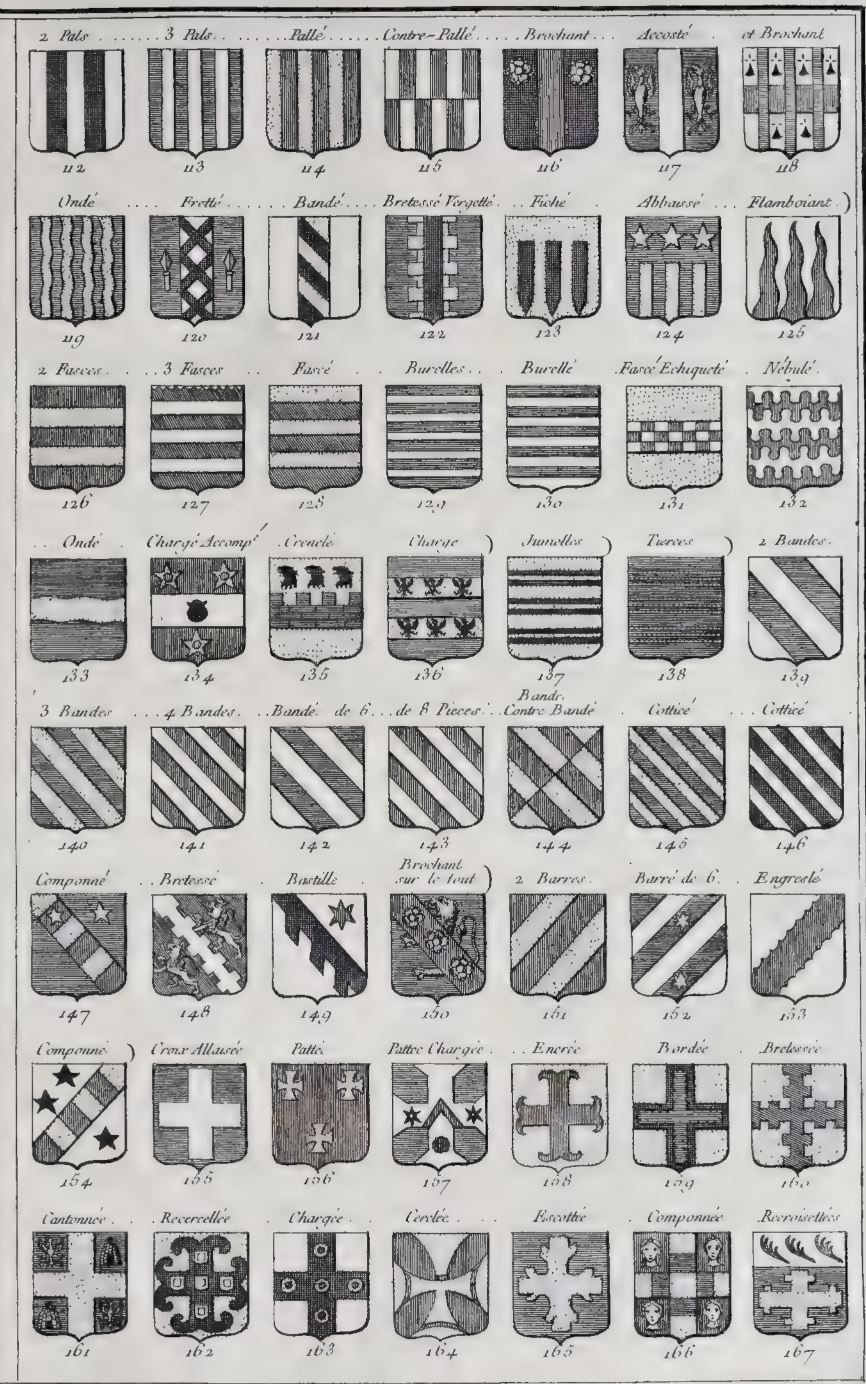
Et les quatre qui sont au-dessous, la maniere de poser les lambrequins pour chevaliers créés par lettres, pour nobles & gentilshommes, pour ennoblis & pour veuves.



Art Heraldique.



Art Heraldique.



Art Heraldique

Croix Haute 168	Potencée 169	Endentée 170	Dentelée 171	Engreslée 172	Patriarchalle et Lorraine 173	Ecartelée 174
Echiquetée 175	Fichée 176	Fleurdelisée 177	Trefflée 178	Fourchée 179	Fourchetée 180	Frétée 181
Gringolée 182	Trefflée au Pied Fiché 183	Macles 184	Nislée 185	Ondée 186	Potencée 187	Clechée 188
Crosettes 189	Sautoir 190	Dentelé 191	Bordé Dentelé 192	Engoulé 193	Bretessé 194	Encré 195
3 Chevrons 196	Contre Potencé 197	Chevronné 198	Ondé 199	Ployé et Accompagné 200	Couché et Contourné 201	Renversé 202
Chevron Chargé d'un autre 203	Brisé ou Eclaté 204	Rompu 205	Renversé Entrelas[és] 206	Allaicé 207	Dentelé Chargé 208	Parti 209
Ecussons 210	Bordure 211	Crenelé 212	Ecartelée 213	Orle 214	Trescheur Chargé 215	Trescheur Brochant 216
Double Trescheur 217	Pairle 218	Pointe 219	Echiqueté 220	Point Equipolé 221	222	Fretté 223

Art Heraldique.



Art Heraldique.

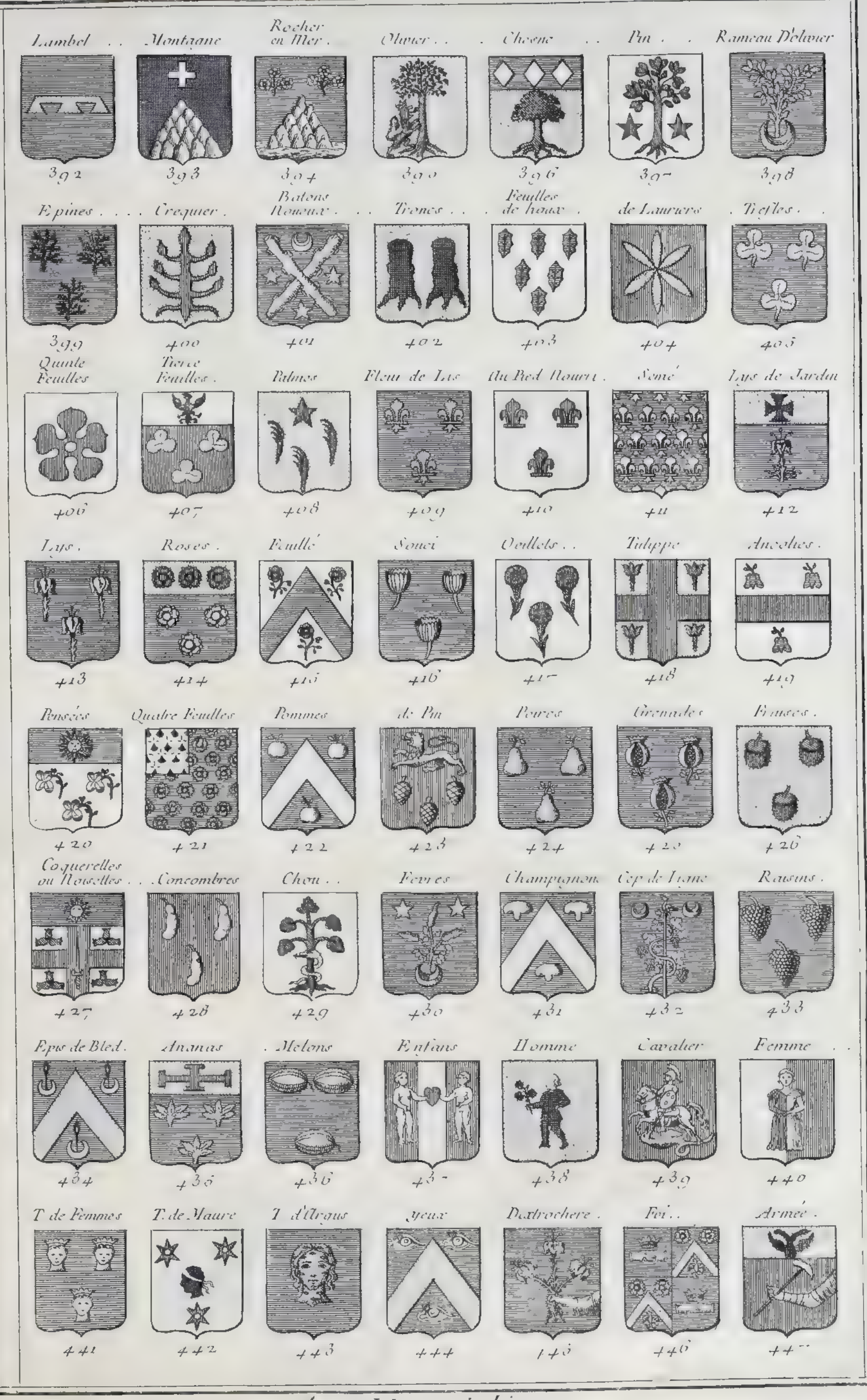


Art Heraldique.

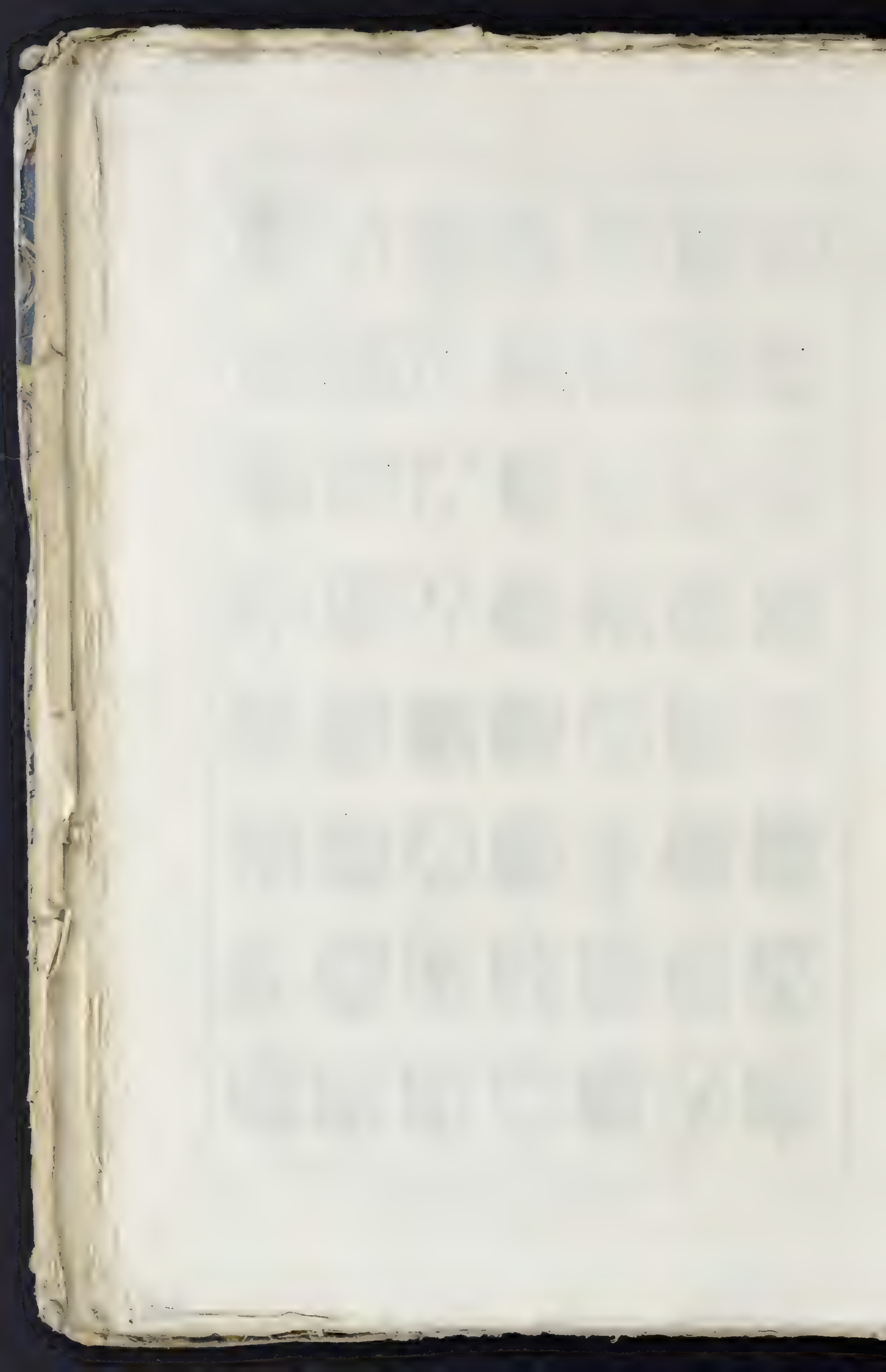


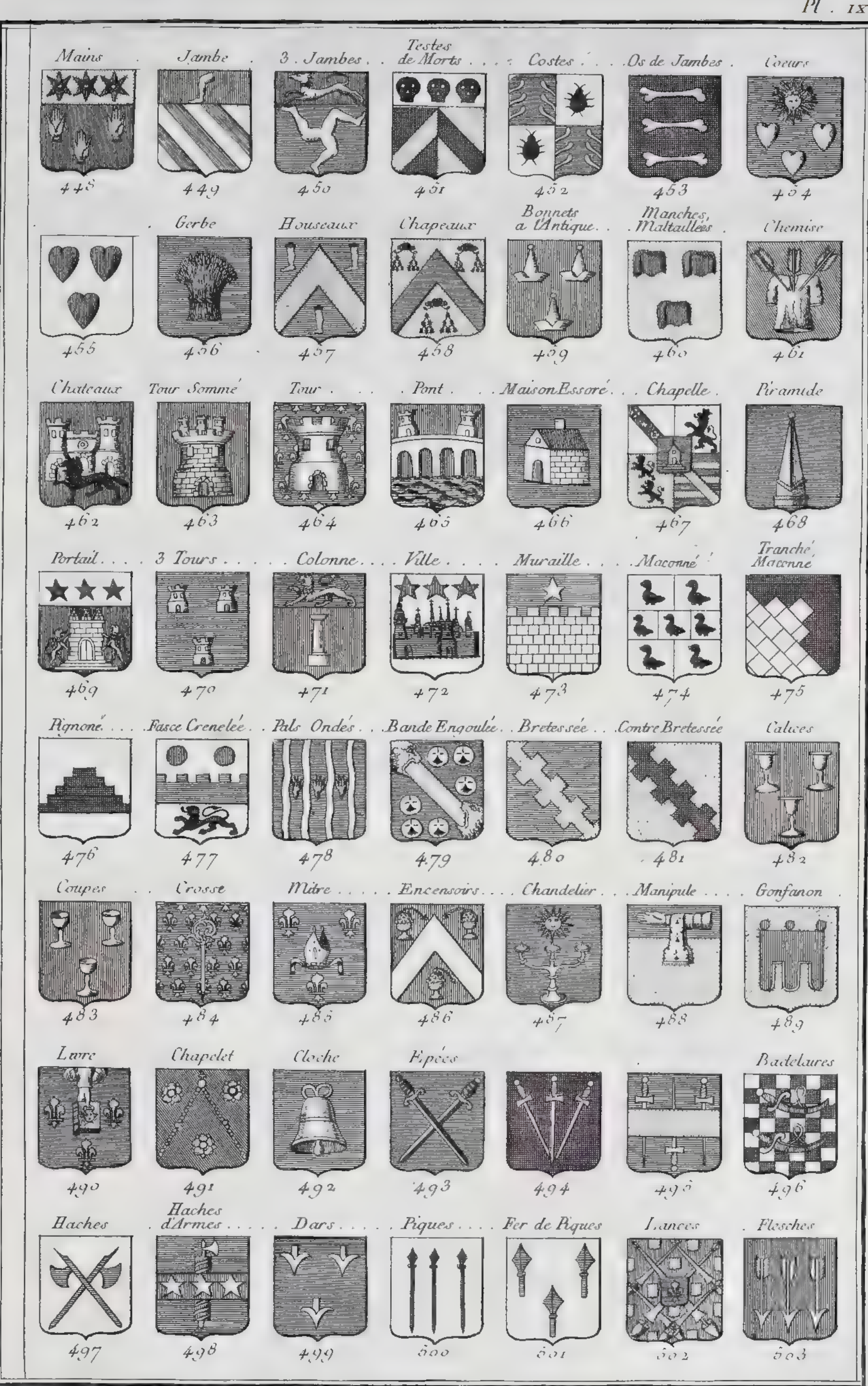
Art Heraldique.



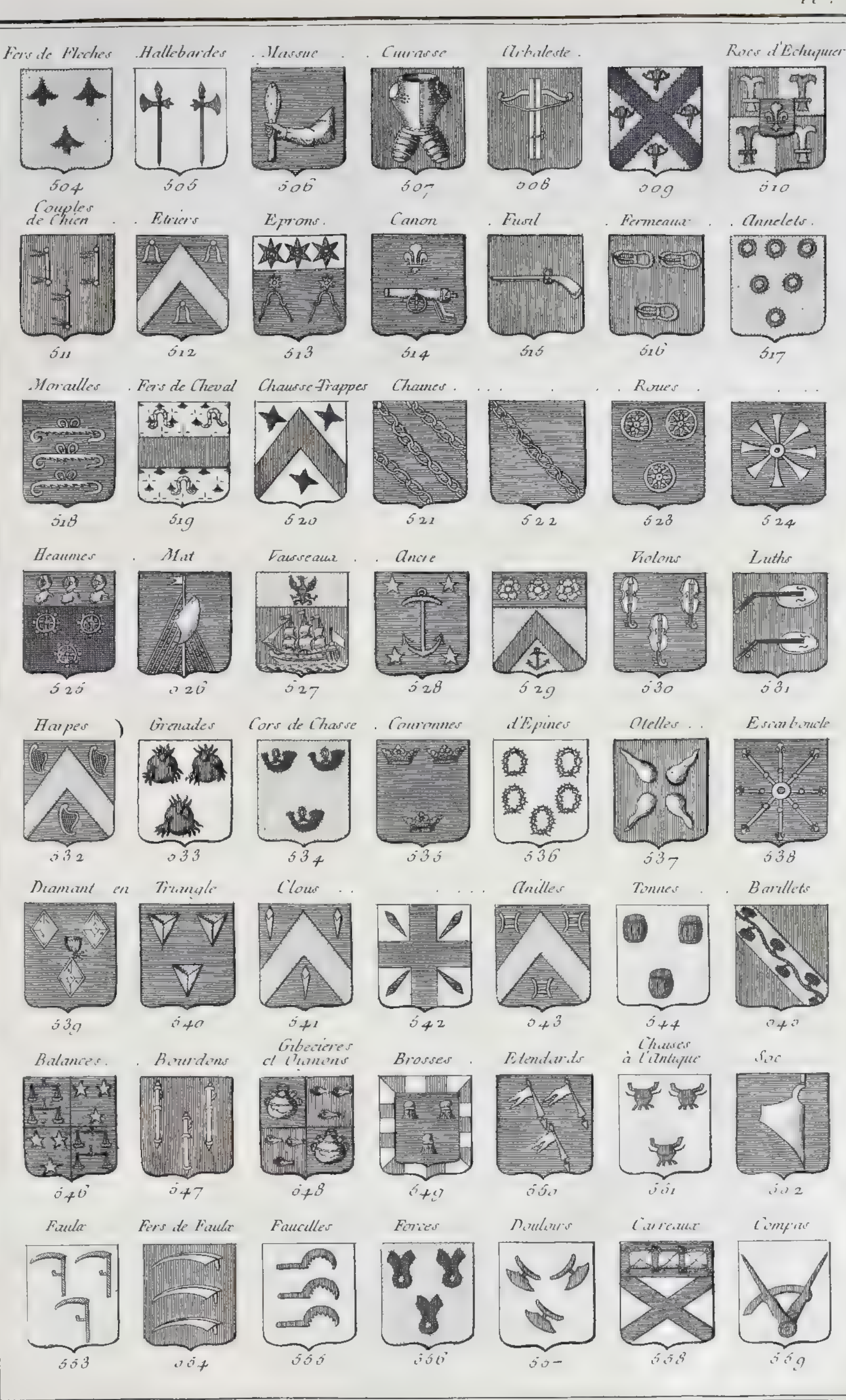


Art Heraldique.

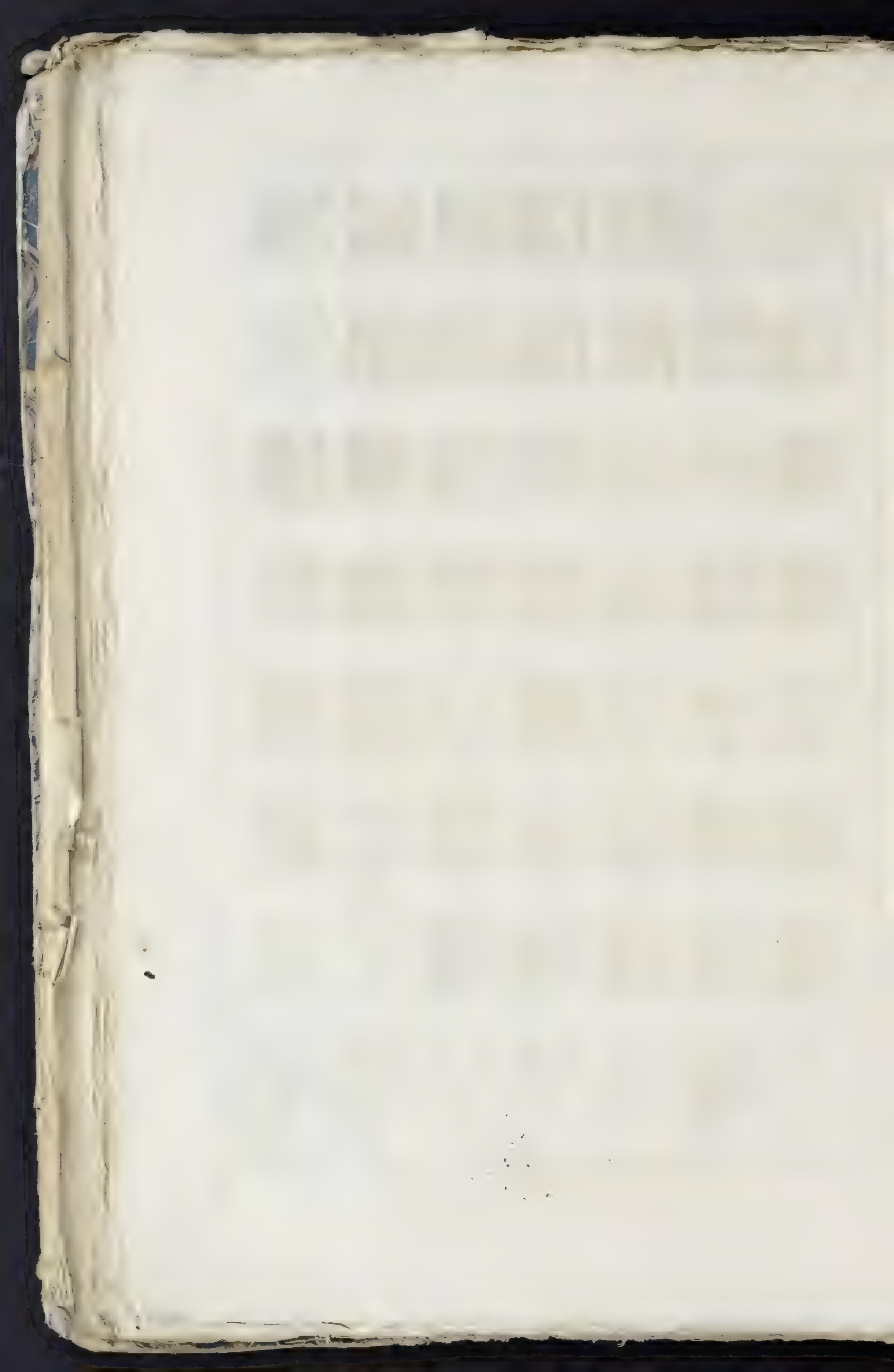


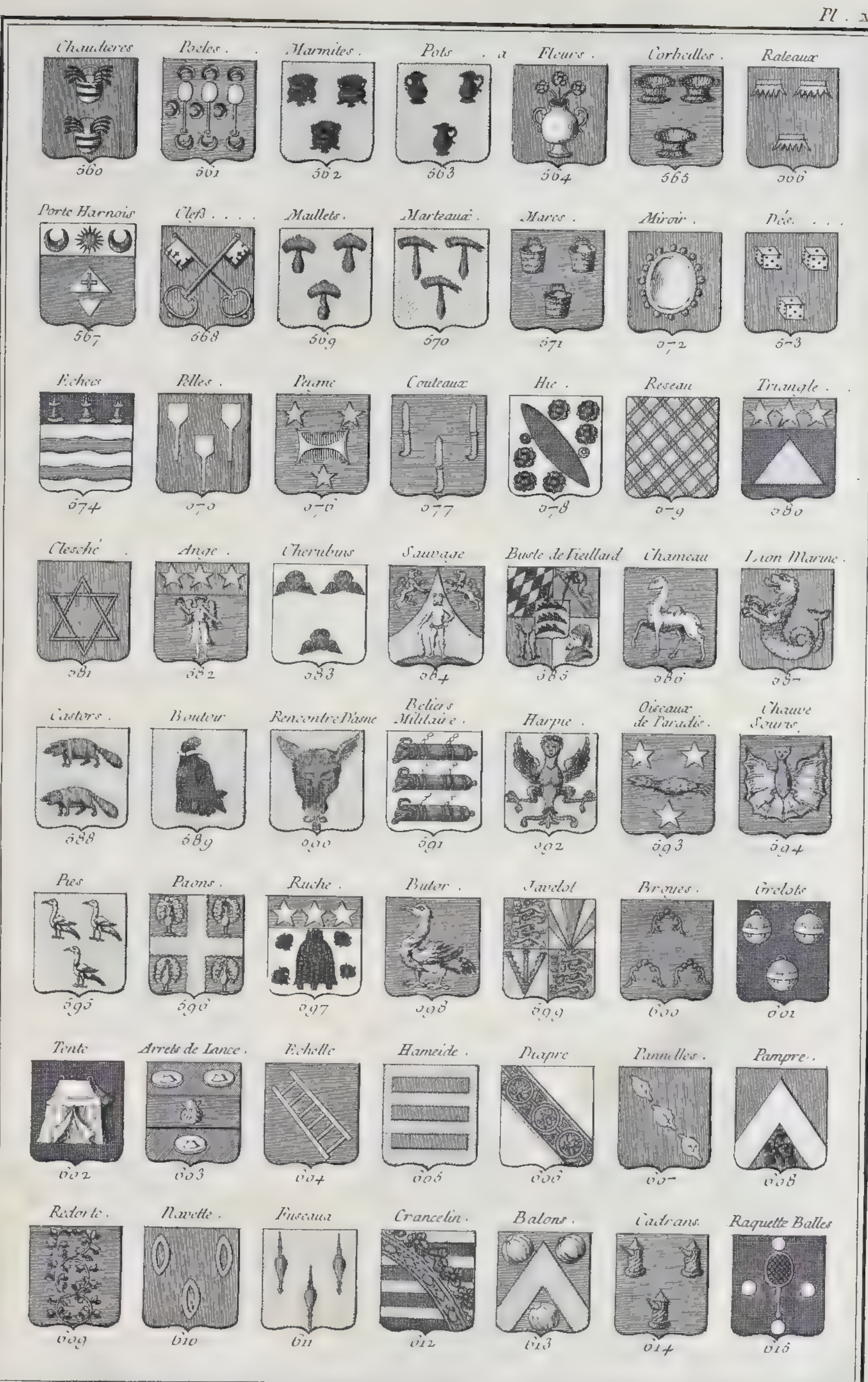


Art Heraldique.



Art Heraldique.

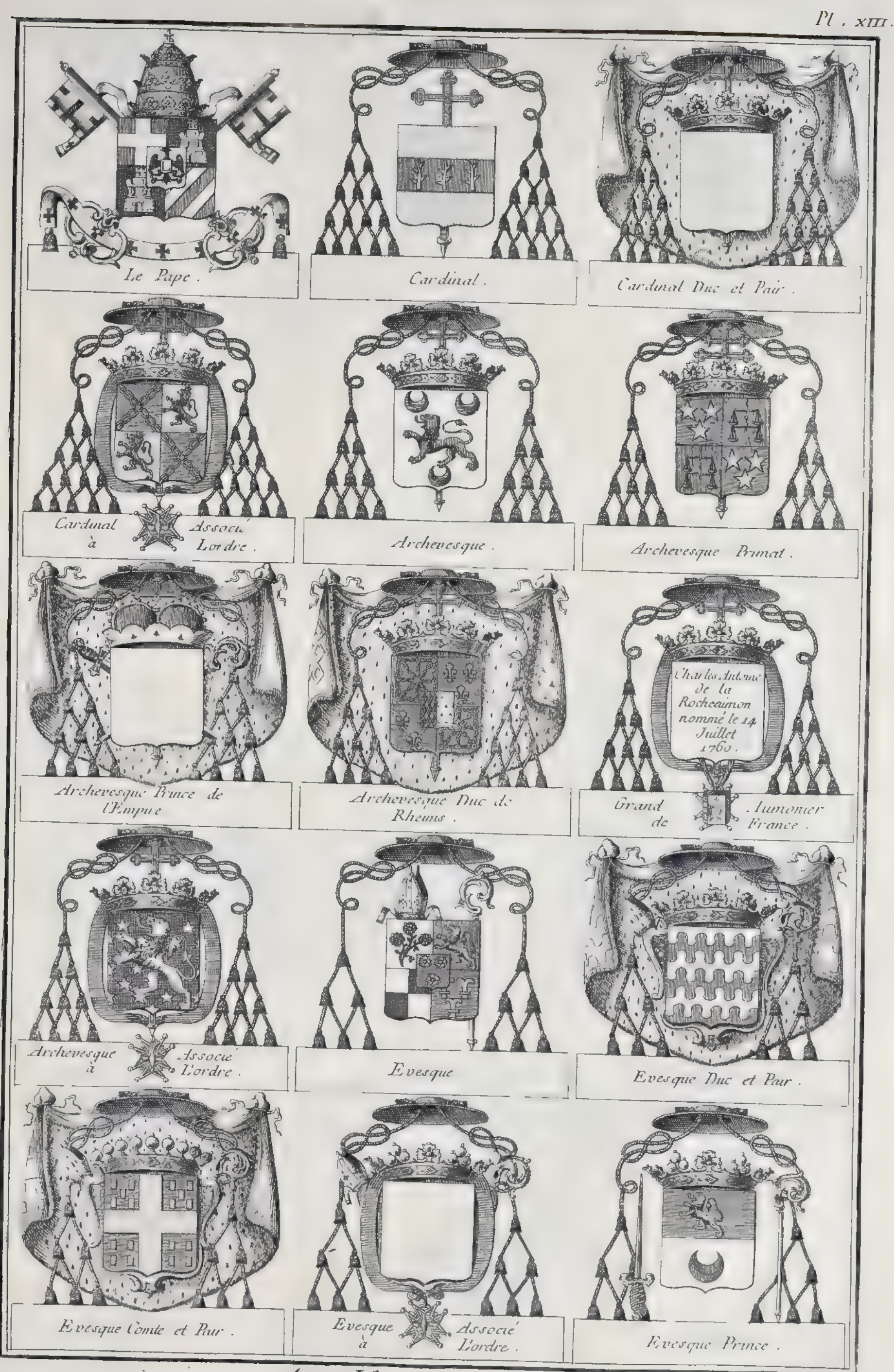




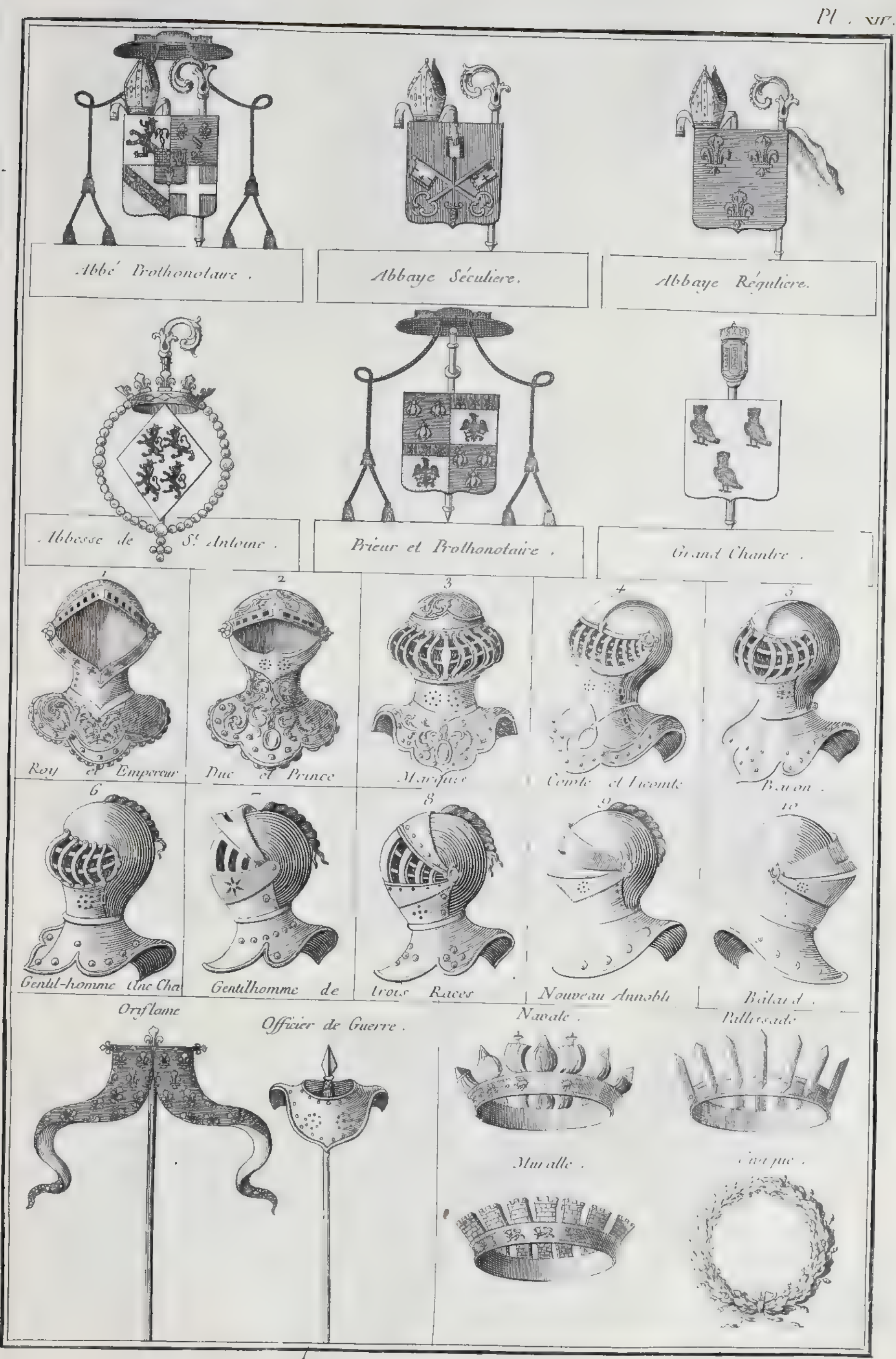
Art Heraldique.



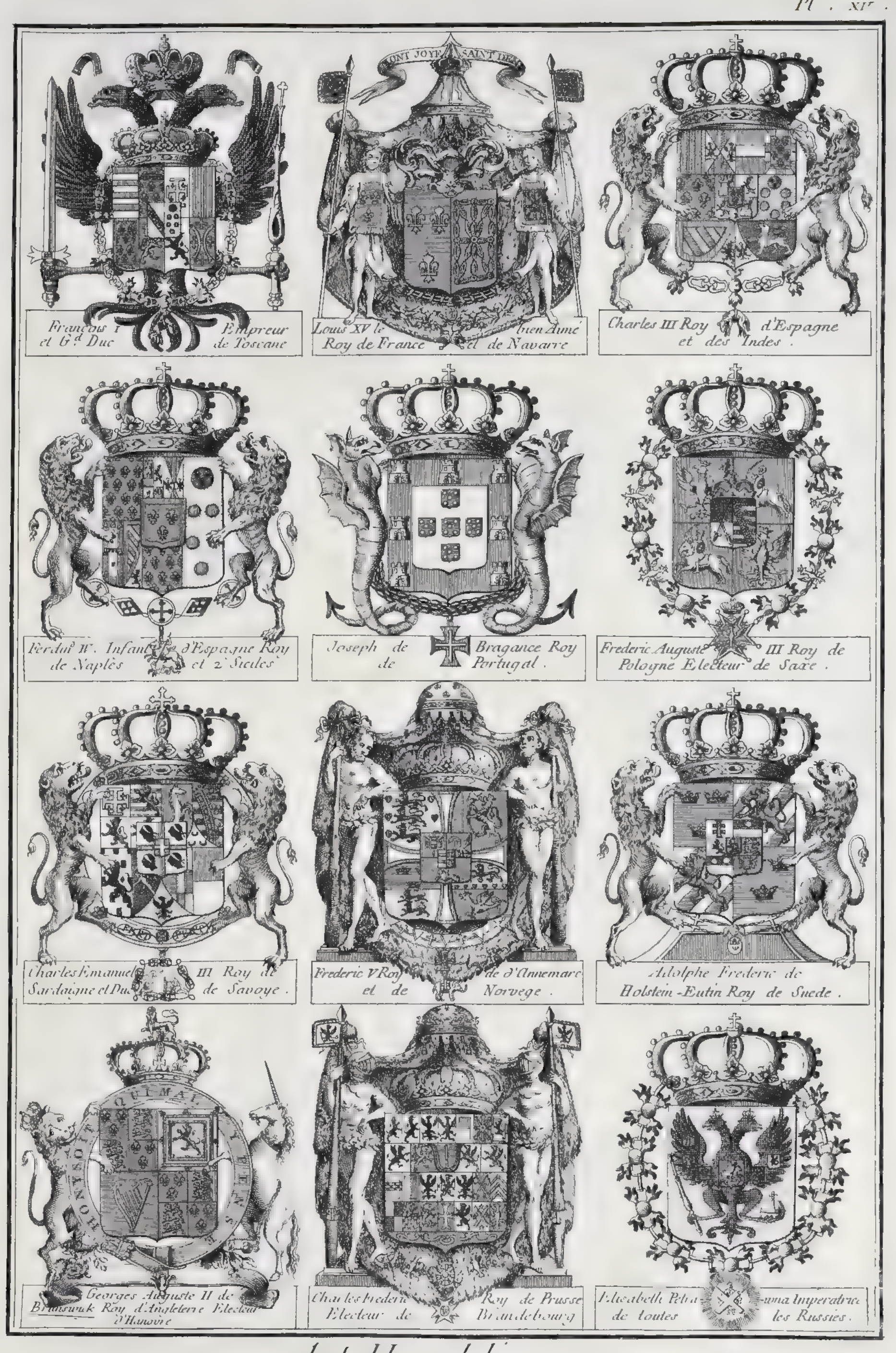
Art Heraldique.



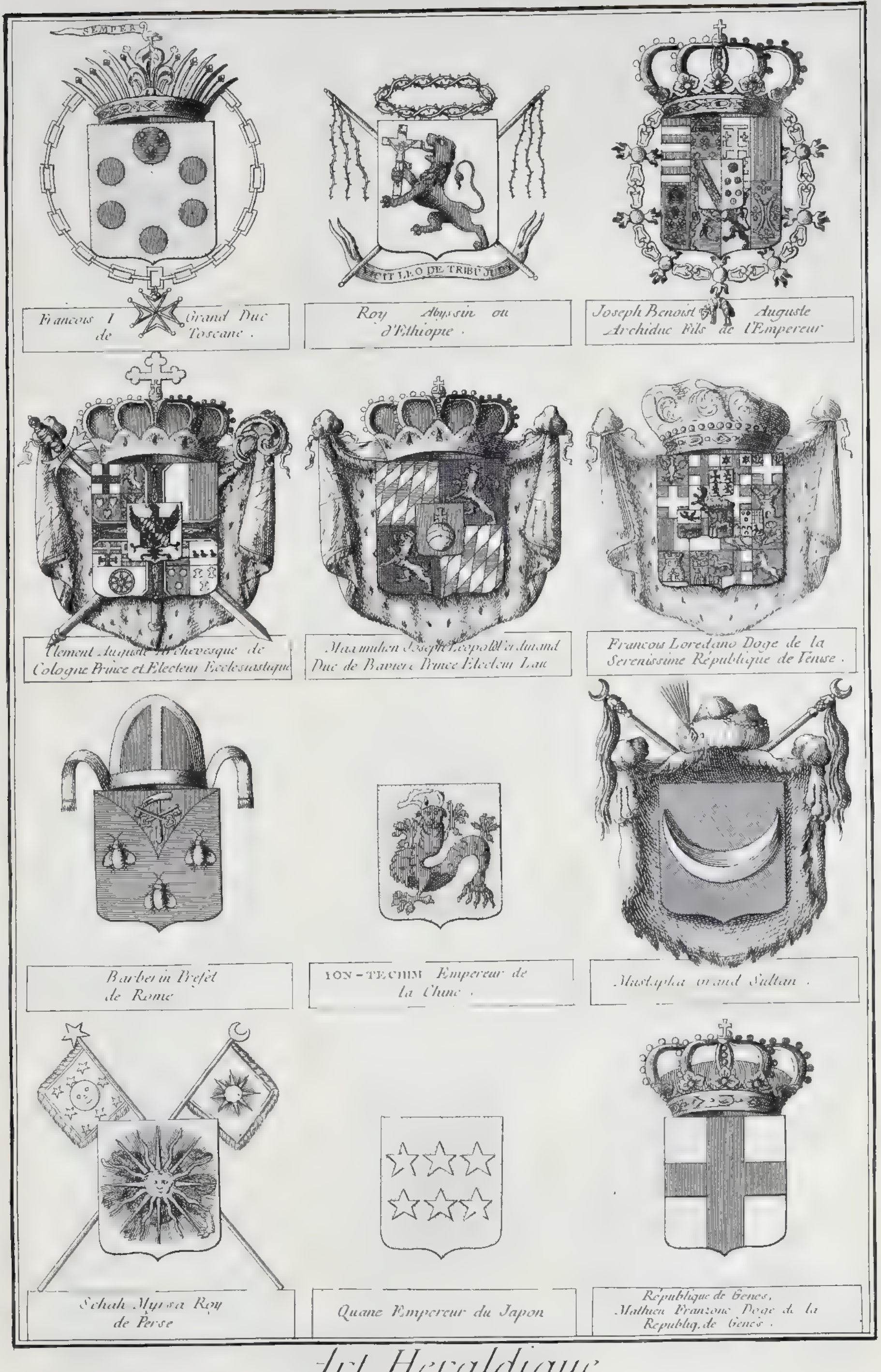
Art Heraldique.



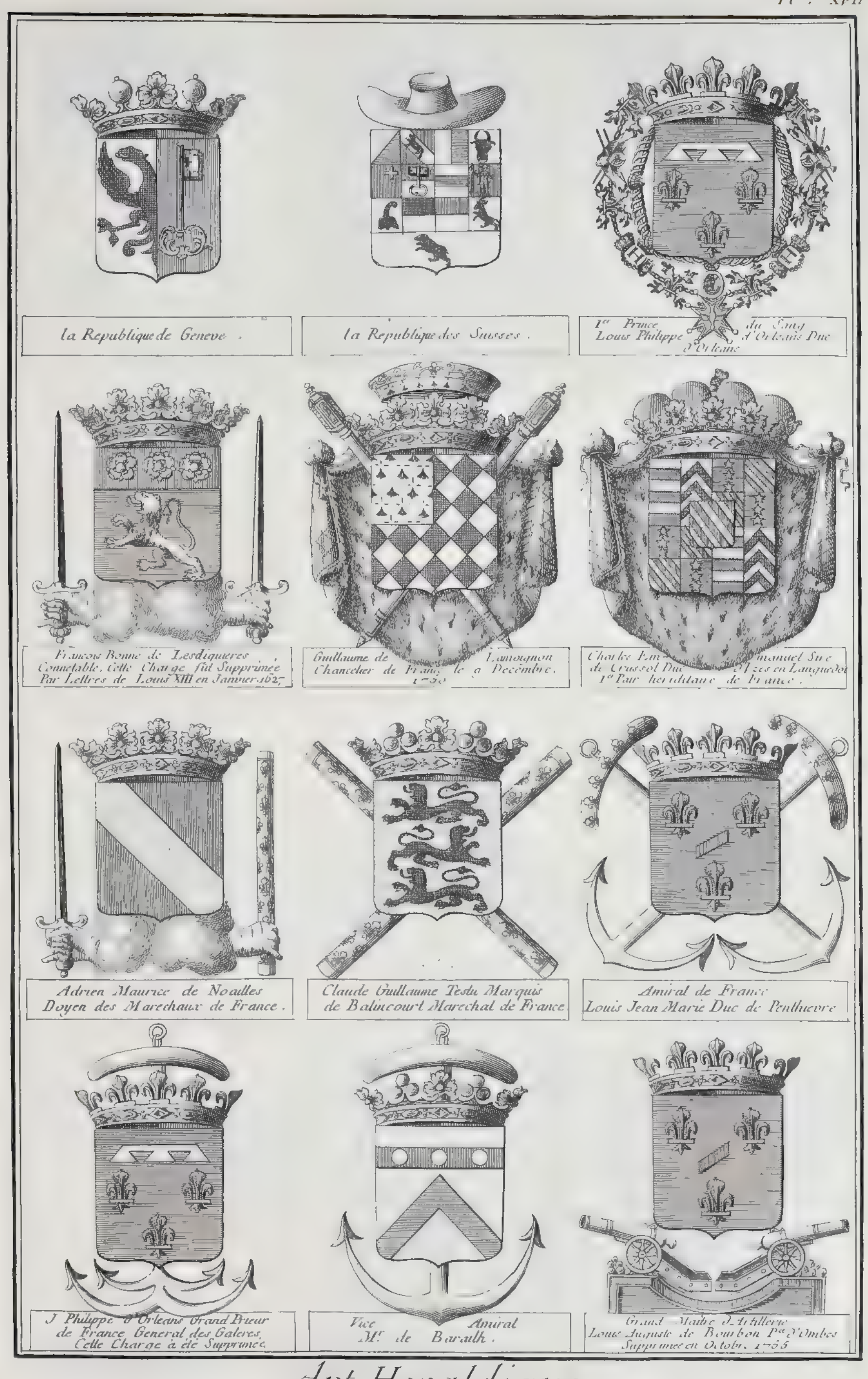
Art Heraldique.



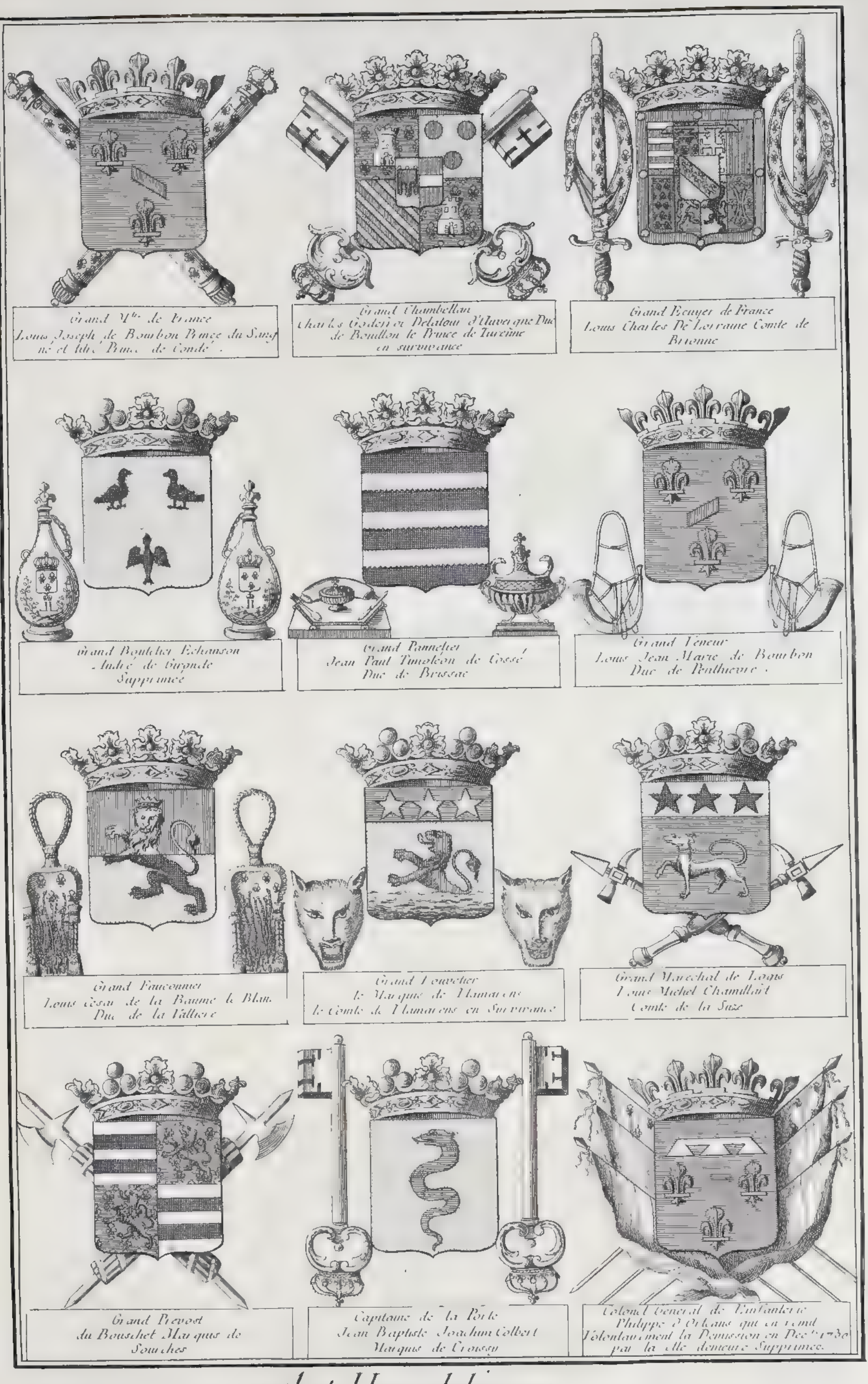
Art Heraldique .



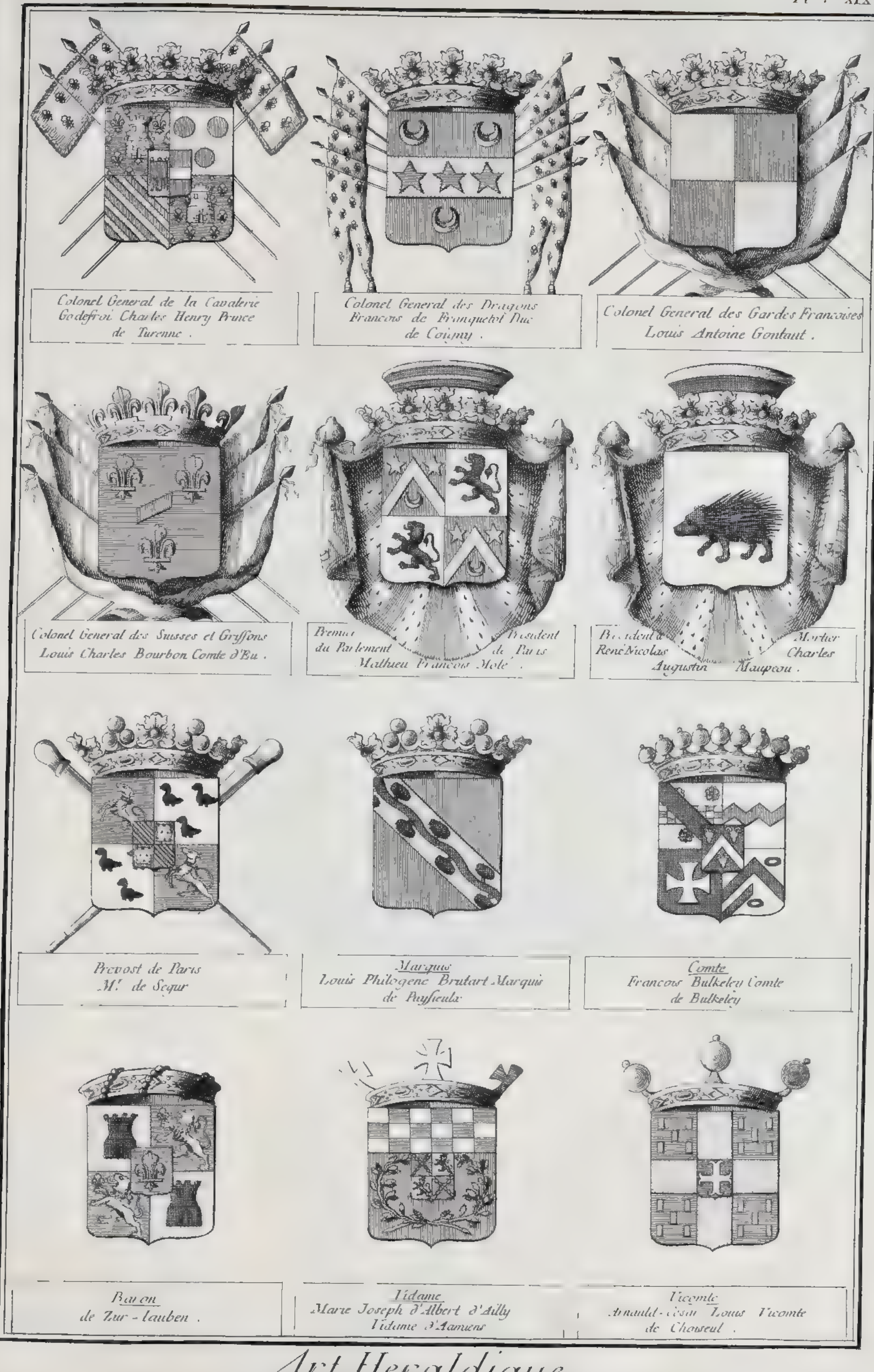
Art Heraldique.



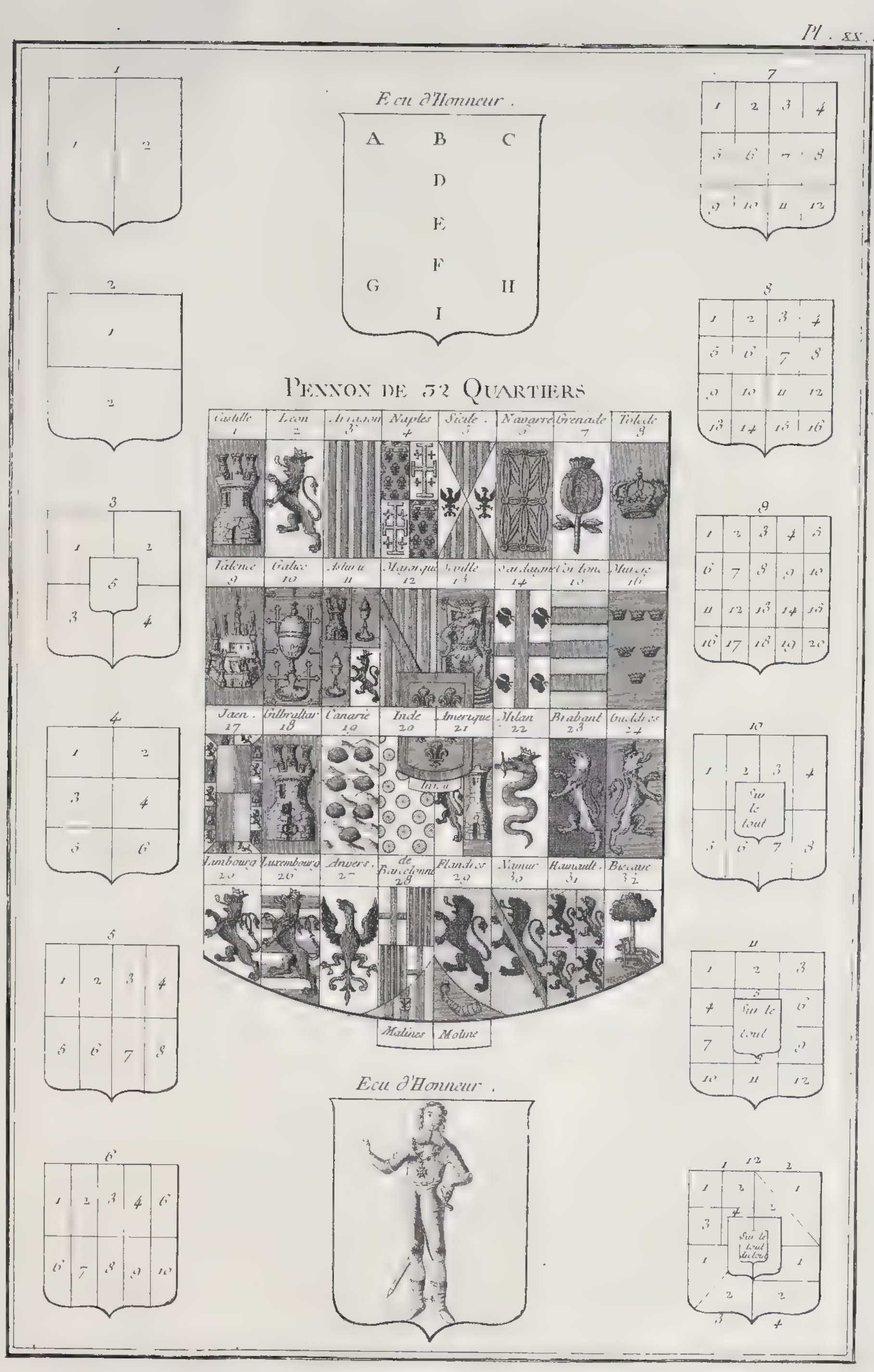
Art Heraldique.



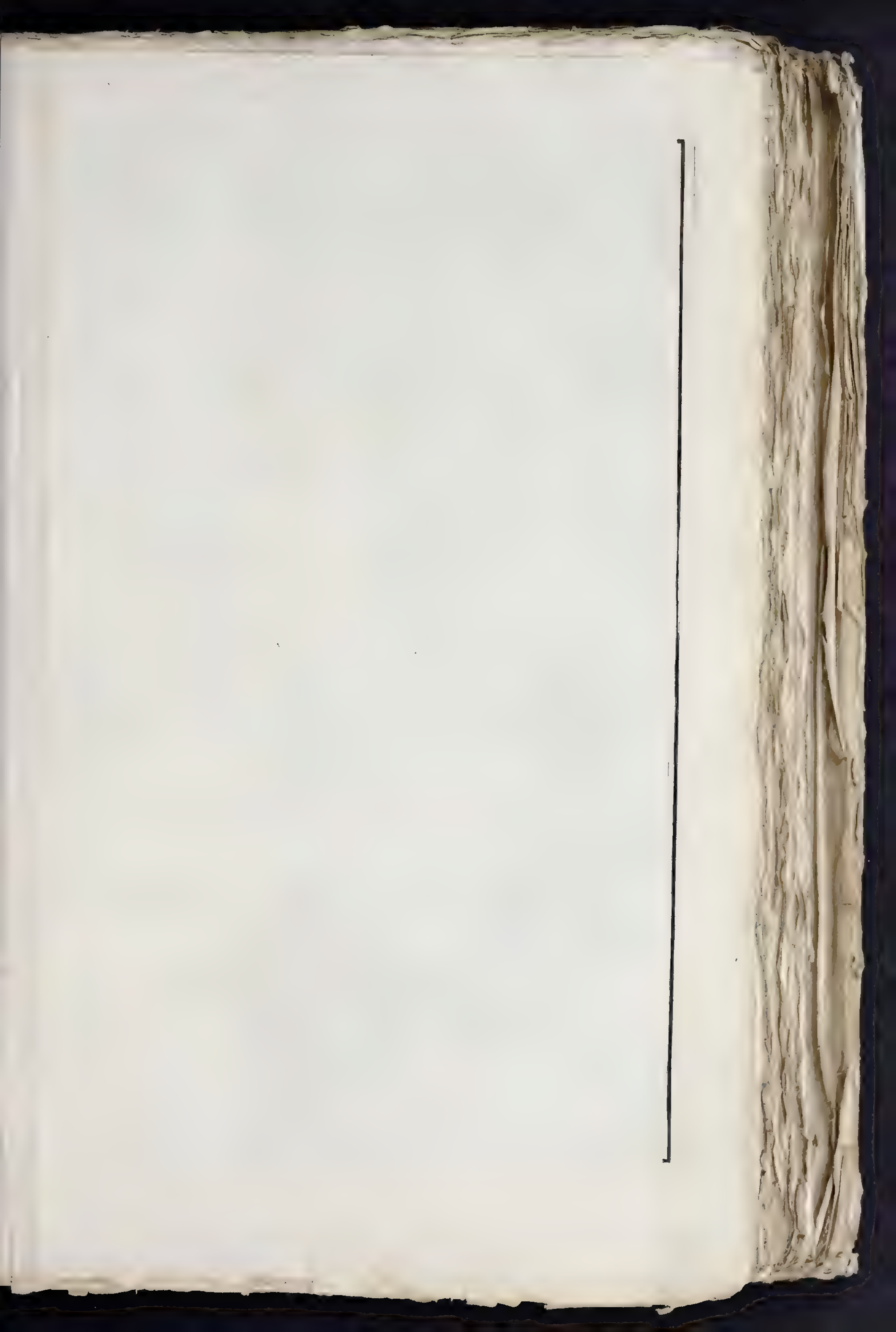
Art Heraldique .

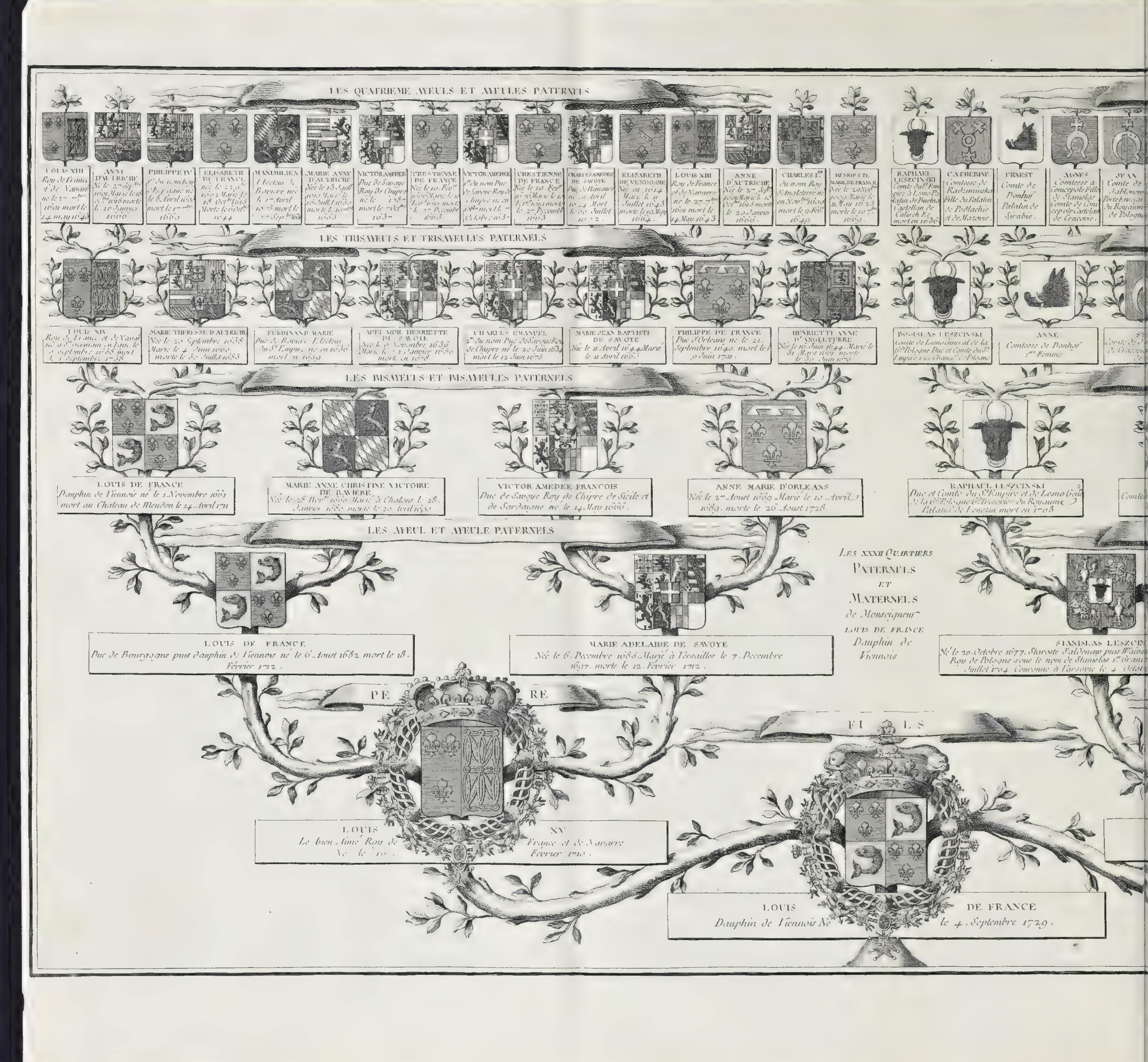


Art Heraldique.

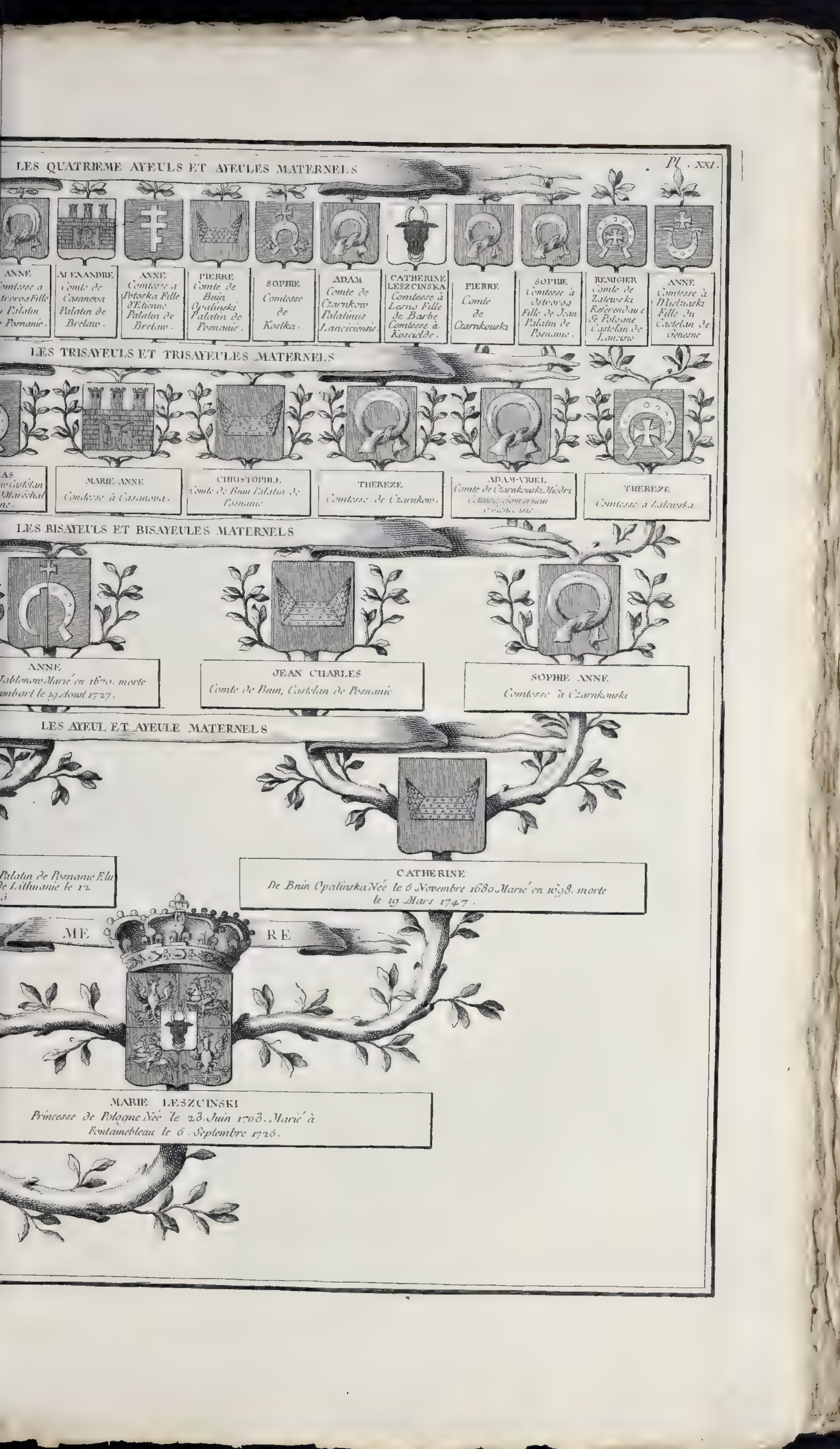


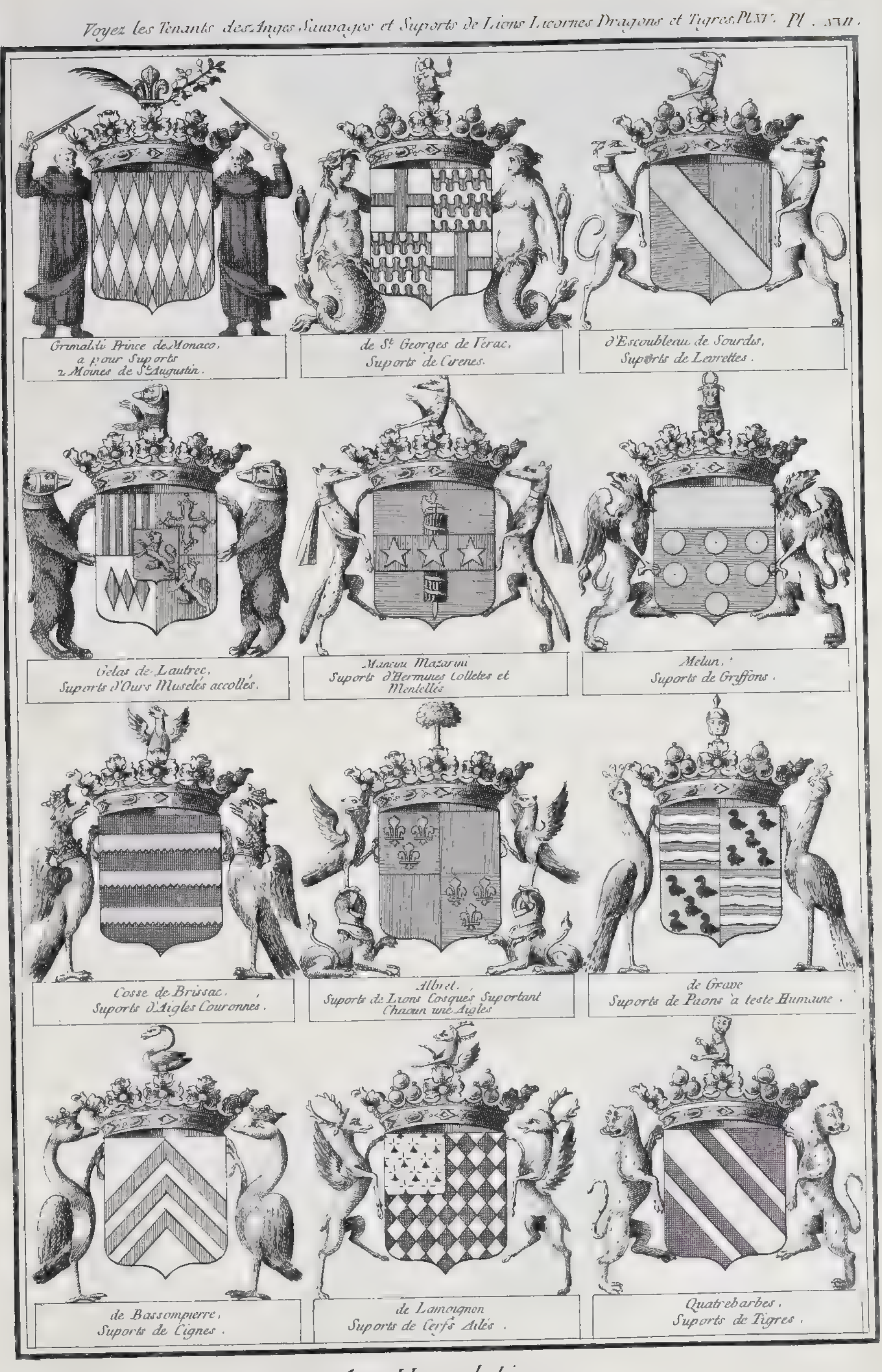
Art Heraldique.



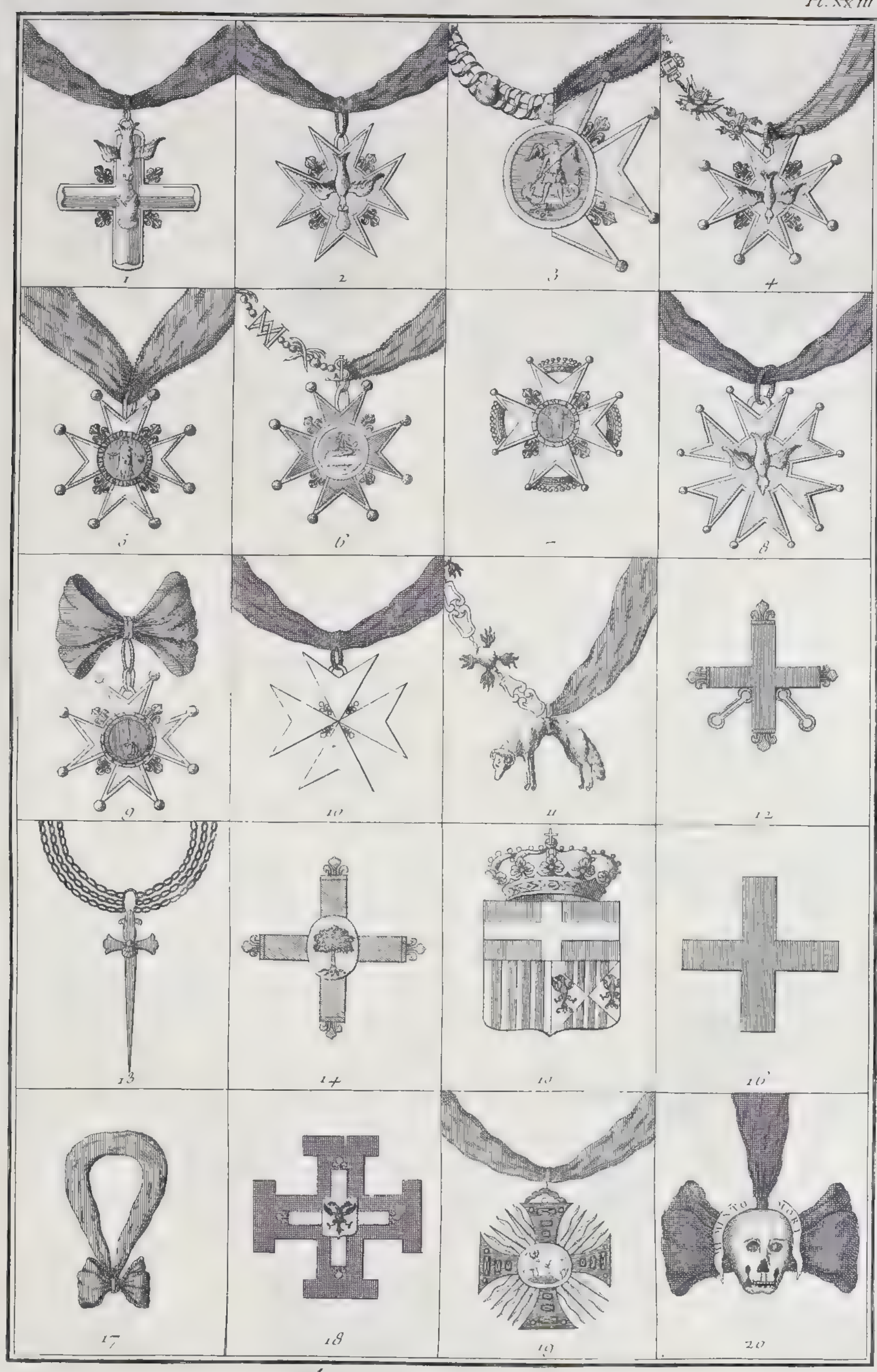


LES QUATRIEME AYEULS ET AYEULES PATERNELS
LES TRISAYEULS ET TRISAYEULES PATERNELS
LES BISAYEULS ET BISAYEULES PATERNELS
LOUIS DE FRANCE
Dauphin de Viennois né le 1 Novembre 1661 mort au Chateau de Meudon le 14 Avril 1711
MARIE ANNE CHRISTINE VICTOIRE DE BAVIERE
VICTOR AMEDÉE FRANCOIS
Duc de Savoye Roy de Chipre de Sicile et de Sardaigne né le 14 May 1666.
ANNE MARIE D'ORLEANS
Née le 27 Aoust 1669 Marié le 10 Avril 1684, morte le 26 Aoust 1728
RAPHAEL LESZCINSKI
LES AYEUL ET AYEULE PATERNELS
LES XXXII QUARTIERS
PATERNELS
ET
MATERNELS
de Monseigneur
LOUIS DE FRANCE
Dauphin de
Viennois
LOUIS DE FRANCE
Duc de Bourgogne puis dauphin de Viennois né le 6 Aoust 1682 mort le 18 Février 1712.
MARIE ADELAIDE DE SAVOYE
Née le 6 Decembre 1685 Marié à Versailles le 7 Decembre 1697, morte le 12 Février 1712.
PE RE
FI LS
LOUIS XV
Le bien Aimé Roy de France et de Navarre
Né le 15 Fevrier 1710.
LOUIS DE FRANCE
Dauphin de Viennois Né le 4 Septembre 1729.

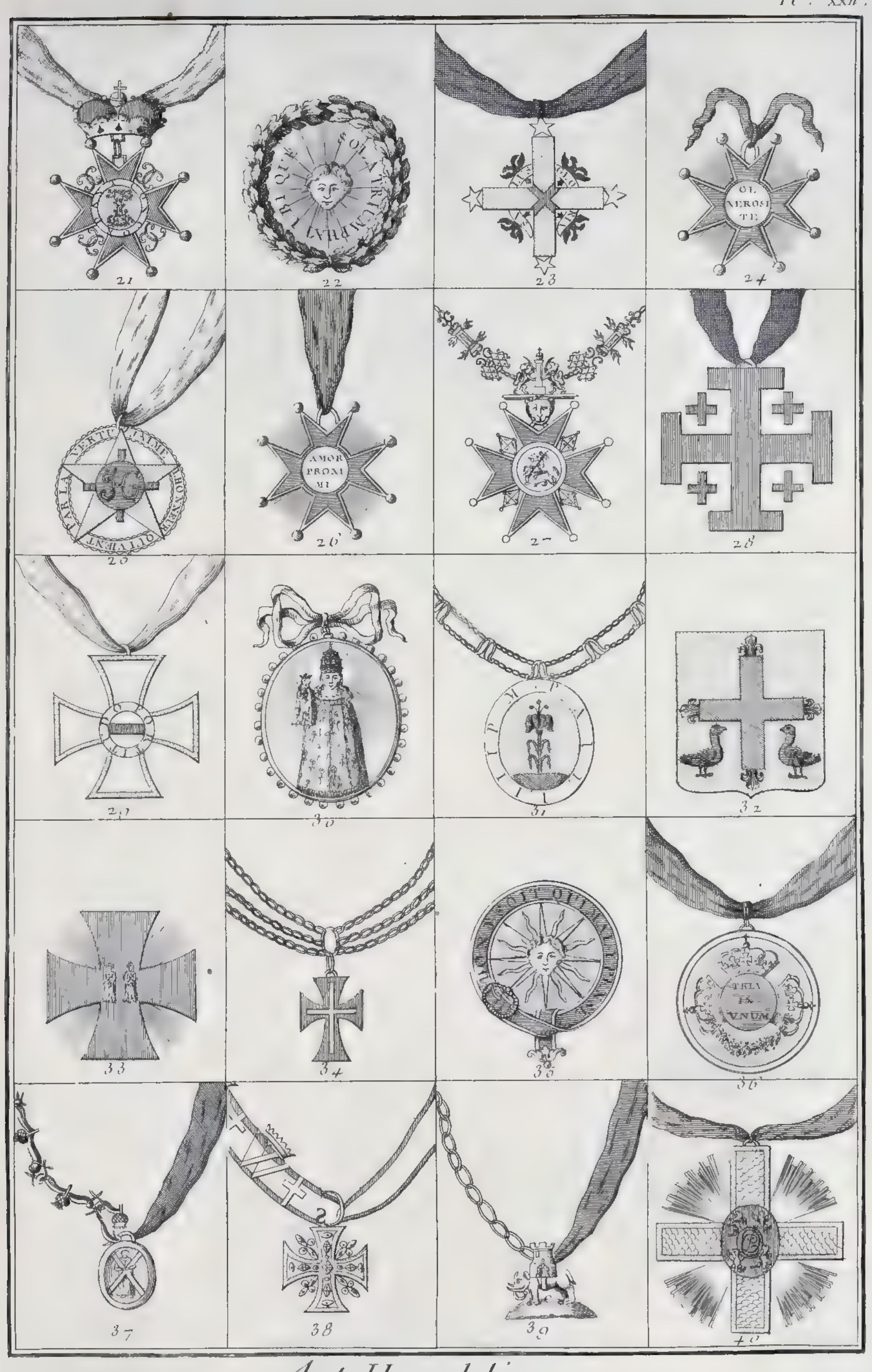

Pl. XXI.
LES QUATRIEME AYEULS ET AYEULES MATERNELS
ANNE
ALEXANDRE Comte de Casanova Palatin de Brelaw.
ANNE Comtesse a Potoska Fille d'Etienne Palatin de Brelaw.
PIERRE Comte de Bnin Opalinski Palatin de Posnanie.
SOPHIE Comtesse de Kostka.
ADAM Comte de Czarnkow Palatinus Lanciciensis.
CATHERINE LESZCINSKA Comtesse à Lesno Fille de Barbe Comtesse à Koscielde.
PIERRE Comte de Czarnkouski
SOPHIE Comtesse à Ostrorog Fille de Jean Palatin de Posnanie.
REMIGIER Comte de Zalewski Referendaire de Pologne Castelan de Lansisw
ANNE Comtesse à Mielzaski Fille du Castelan de Genesne
LES TRISAYEULS ET TRISAYEULES MATERNELS
MARIE ANNE Comtesse à Casanova.
CHRISTOPHLE Comte de Bnin Palatin de Posnanie
THEREZE Comtesse de Czarnkow.
ADAM-VRIEL Comte de Czarnkouski Miedri
THEREZE Comtesse a Zalewska
LES BISAYEULS ET BISAYEULES MATERNELS
JEAN CHARLES Comte de Bnin, Castelan de Posnanie
SOPHIE ANNE Comtesse à Czarnkouski
LES AYEUL ET AYEULE MATERNELS
CATHERINE De Bnin Opalinska Née le 6 Novembre 1680 Marié en 1698. morte le 19 Mars 1747.
ME RE
MARIE LESZCINSKI Princesse de Pologne Née le 23 Juin 1703. Marié à Fontainebleau le 6. Septembre 1725.



Art Heraldique.



Art Heraldique.

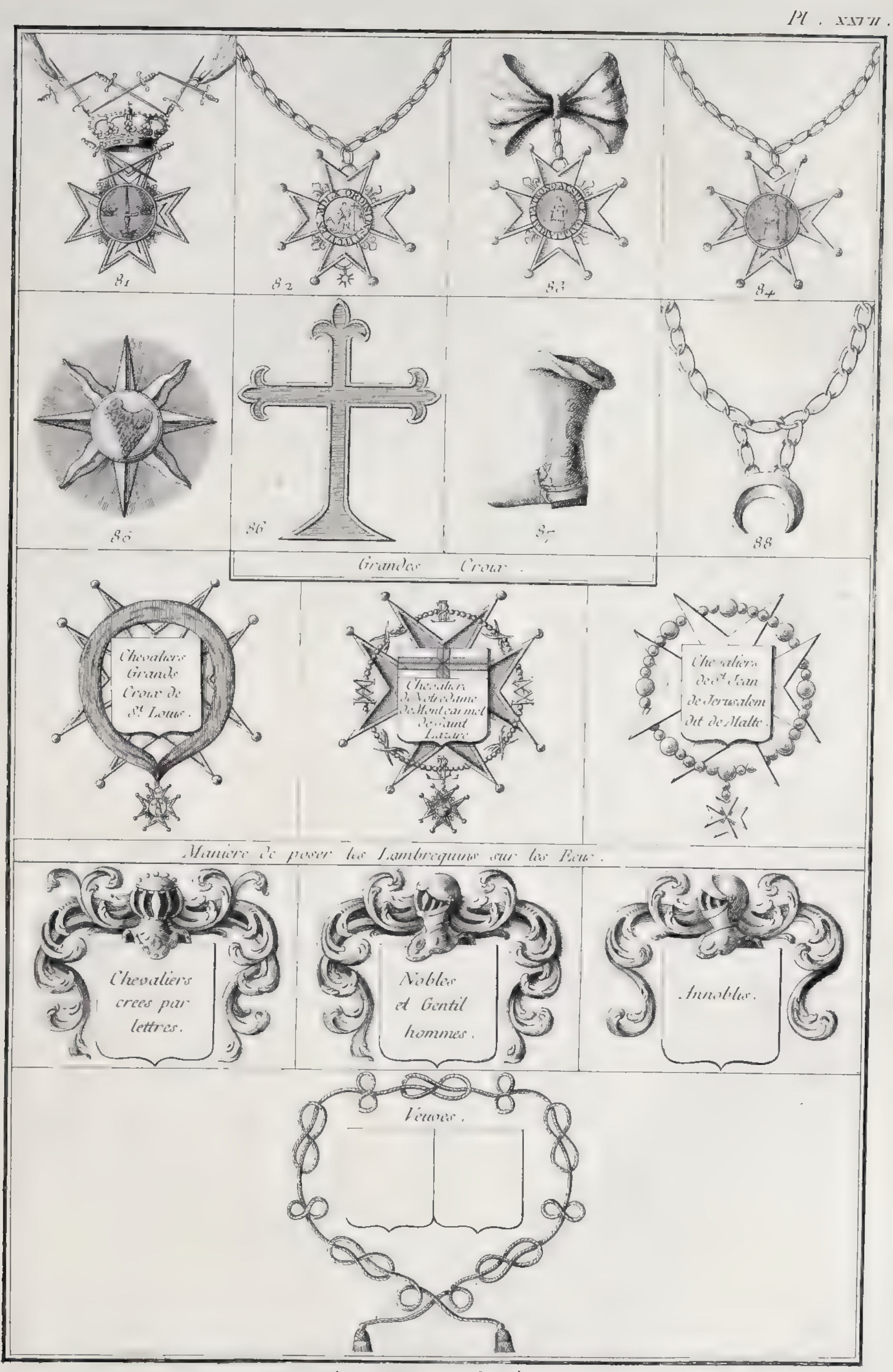


Art Heraldique.



Art Heraldique.

Art Heraldique.



Art Heraldique.

BOISSELLIER,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

ON voit dans la vignette les différentes ſortes de marchandiſes que ces ouvriers vendent ou fabriquent, comme tambours, tambourins, boiſſeaux, ſeaux ferrés, ſabots, pelles, tamis, cribles, ſoufflets, *&c.*

Fig. 1. Ouvrier occupé à planer le cul d'un ſeau. *a*, billot à planer. *b*, crochet de fer pour courber les écliſſes dont on fait les cercles du ſeau. *c*, morceau de fer ſur lequel on rive les cloux des ſeaux.
2. Ouvrier occupé à faire un ſoufflet.
3. Chevalet à planer le merrein pour le ſeau ferré & les ſoufflets.
4. Enclumette.
5. Plane ronde.
6 & 7. Planes ordinaires & droites.
8. Serpette.
9. Serpe ou gros couteau.
10. Tenon.
11. Poinçon.
12. Chaſſoir.
13. Aiguille à tamis.
14. Jarbiere. *a b*, la lame. *c*, poignée de la jarbiere, qui va & vient librement de *a* en *b*, & de *b* en *a*.
15. Marteau.
16. Maillet de buis.
17. *a*, ciſeau à couper le clou à tranchet. *b*, bande de tole. *c*, clou à tranchet.
18. *b*, repouſſoir.
19. *a*, rivoir.
20. Vrille.
21. Bigorne.
22. Compas.
23. Scie.
24. Barre à tamis.
25. Regle.

PLANCHE II.

Fig. 1. Plane creuſe pour le ſeau ferré.
2. Plane pour le dedans du ſeau ferré.
3. Jabloire.
4. Ciſailles pour couper les bandes de tole.
5. Bâtiſſoir pour le ſeau ferré.
6. Seau ferré achevé.
7. Scie montée pour découper les roſettes des ſoufflets. *c c*, corps de la ſcie. *b*, virole adhérente au corps de la ſcie, dans laquelle paſſe le manche de buis *a* qu'on voit au-deſſous; ce manche eſt percé d'un trou *d*, dans lequel eſt un écrou pour recevoir la vis *e*; c'eſt en tournant le manche *f* dans la virole *b*, que l'on tend ou détend la lame *g*.
8. Equerre.
9. Emporte-pieces pour les cribles.
10. *a*, pince plate. *b*, pince ronde.
11. Fer à repaſſer le cuir des ſoufflets. On le fait chauffer pour s'en ſervir.
12. Forces ou groſſe ciſaille.
13. Tenailles.
14. Soufflet ordinaire.
15. Soufflet à deux vents.
16. Mandrin de fer pour les douilles des ſoufflets.
17. Colombe.
18. Villebrequin. *a*, meche à éventail. *b*, meche en queue de cochon.


Pl. 1.
fig. 1.
fig. 2.
fig. 3
fig. 4.
fig. 5.
fig. 6.
fig. 7.
fig. 8.
fig. 9.
fig. 10.
fig. 11.
fig. 12.
fig. 13.
fig. 14.
fig. 15.
fig. 16.
fig. 17.
Fig 18
fig. 19.
fig. 20.
fig. 21.
fig. 22.
fig. 23.
fig. 24.
fig. 25.
6
12
18 Pouces.
Prevost fecit.

Boisselier.



Defehrt fecit.

Boisselier.

BONNETIER DE LA FOULE,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

LA vignette repréſente l'intérieur d'une fabrique, le lieu nommé la *foulerie*. On y a joint deux autres opérations que l'on pratique plus ordinairement dans un lieu ſéparé.

Fig. 1. Ouvrier occupé à fouler.

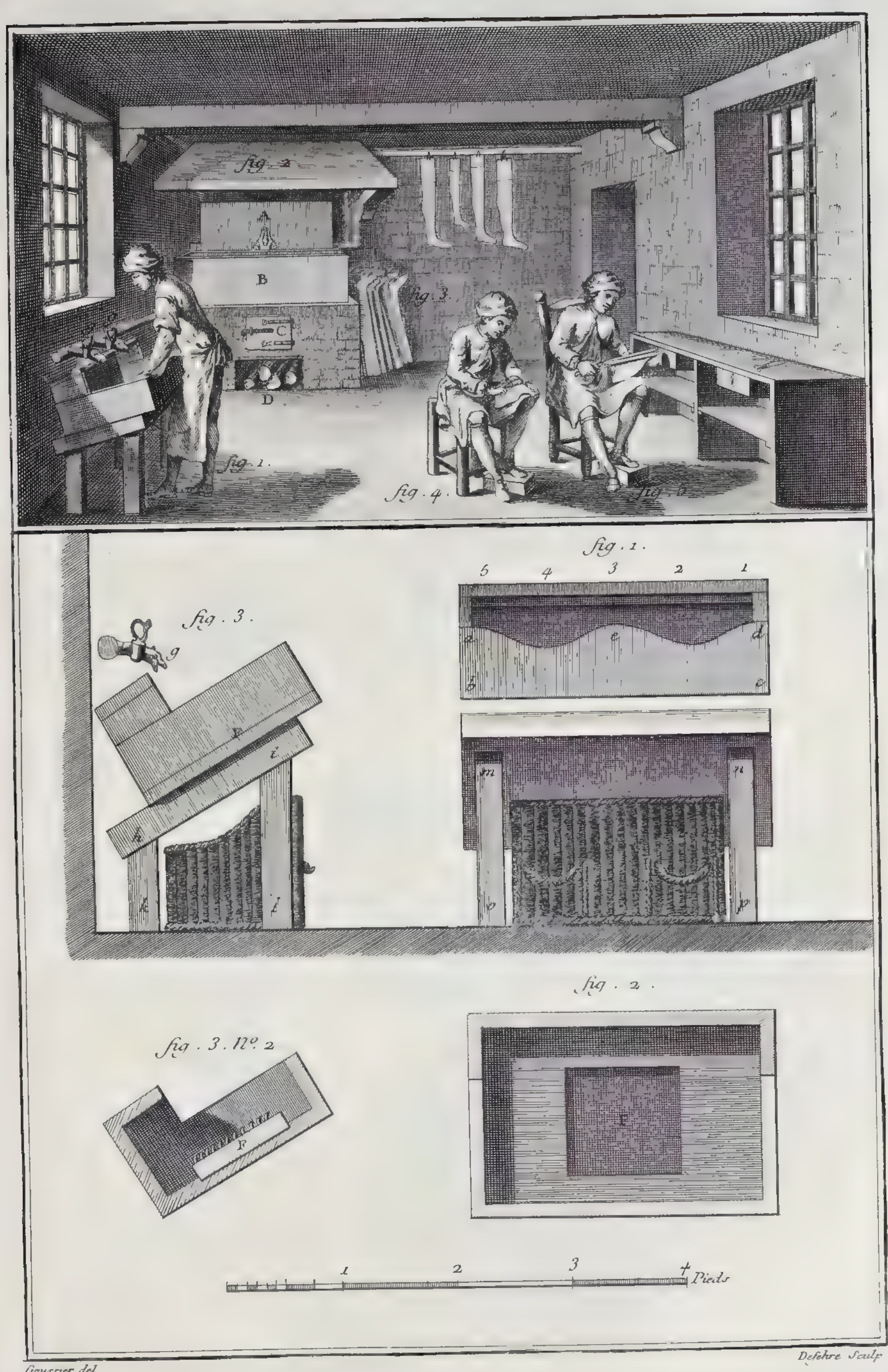
2. Hotte de la cheminée qui recouvre le fourneau, la chaudiere & le réſervoir de l'eau froide. L'eau de la chaudiere eſt portée par un tuyau vis-à-vis les fouloires.
3. Différentes formes, les unes vuides, les autres garnies & ſuſpendues au plancher.
4. Ouvrier qui drape un bonnet, c'eſt-à-dire qu'il en tire la laine avec les chardons.
5. Ouvrier qui tond une piece d'ouvrage. Ces deux derniers ouvriers doivent être placés en face de l'établi qui eſt près d'eux.

Bas de la Planche.

1. Elévation géométrale de la fouloire de bois, & du bâti qui la ſupporte. La fouloire ne poſe point ſur ſon ſupport.
2. Plan de la fouloire. On a ſupprimé la planche qui recouvre une partie du derriere de la fouloire, pour en laiſſer voir tout le fond. F, place creuſée pour recevoir le ratelier.
3. Elevation latérale de la fouloire & du bâti qui la ſupporte.
3. n. 2. Coupe tranſverſale de la fouloire par le milieu du ratelier.

PLANCHE II.

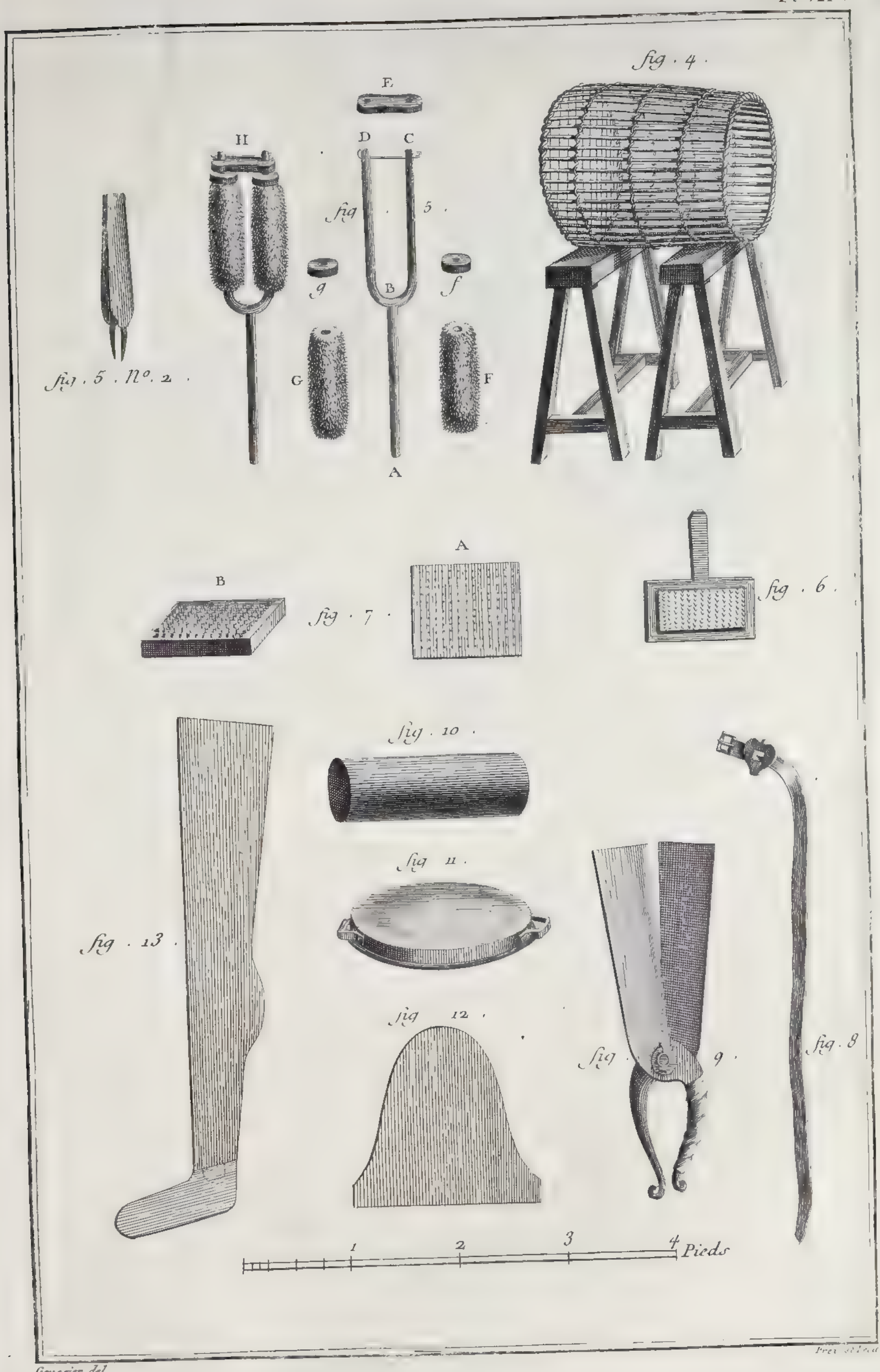
4. Bernandoir poſé ſur ſes treteaux. Il ſert à battre la laine.
5. Broche double pour draper les différens ouvrages. A B C D, la fourchette. E, la planchette. F & G, les chardons. *f*, *g*, hauſſes. On voit en H toutes ces pieces aſſemblées. Quand on ſe ſert de cet outil, le manche A B de la fourchette eſt placé entre les deux premiers doigts, dont les extrémités viennent poſer ſur la naiſſance des fourchons, au-deſſous deſquels le pouce eſt appliqué. Cette figure & la ſuivante ſont deſſinées ſur une échelle quadruple.
5. n. 2. Pincettes ou bruxelles pour nettoyer les ouvrages.
6. Carde ou débourroir pour nettoyer les chardons.
7. A, le ratelier & plan. B, le ratelier en perſpective.
8. Ceinture du tondeur.
9. Ciſeaux ou forces du tondeur. Cette figure & la ſuivante ſont ſur une échelle double.
10. Rouleau du tondeur.
11. Catiſſoire.
12. Forme pour enformer un bonnet.
13. Forme pour enformer un bas. *Voyez l'art. Bonnetier.*



Goussier del.

Defehre Sculp.

Bonnetier de la Foule.



Goussier del.

Bonnetier de la Foule .

BOUCHER,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE Iere.

LA vignette ou le haut de la Planche, représente la tuerie.

Fig. 1. Bœuf attaché la tête fort basse, par une corde liée à ses cornes, & passée dans un anneau scellé dans la pierre en *a*.

2. Boucher, les bras levés, prêt à assommer le bœuf à coups de merlin.

3. Boucher qui doit saisir le moment où l'autre frappera, pour pousser le bœuf, afin de le renverser sur le côté.

4. Boucher qui écorche un mouton, après l'avoir égorgé. *b*, poulie pour enlever les bœufs, comme on les voit en *c c*, par le moyen du moulinet *d*.

Bas de la Planche.

5. Merlin pour assommer les bœufs.

6. Lancette pour ouvrir la gorge du bœuf.

7. Petit fentoir pour fendre les moutons.

8. Couteau servant à couper les piés des bœufs, moutons, *&c.*

9. Hache pour fendre les bœufs par moitiés & par quartiers.

10. Fentoir à bœufs pour les diviser en petites parties.

11. Soufflet à bœufs & à moutons.

12. Broche qu'on introduit par le bout *a* dans une fente qu'on fait à la peau du ventre du bœuf, pour y introduire ensuite les soufflets.

13. Etou, espece de chevalet sur lequel on égorge & écorche les moutons & les veaux.

14. Tempe, morceau de bois plat, qui sert à tenir le ventre d'un bœuf, mouton ou veau ouvert, lorsqu'il est suspendu, comme on en voit dans la vignette.

15. *a*, boutique ou étui. *b*, *b*, *b*, lancettes & couteaux. *c*, fusil. *d d*, ceinture de la boutique. *e*, boucle de la ceinture.

16. Croc à bœufs.

PLANCHE II.

Fig. a, chaudiere de cuivre, dans laquelle on met les graisses qu'on veut faire fondre. *b b b*, massif de plâtre, dans lequel est scellée la chaudiere. *c*, bouche du fourneau pratiqué sous la chaudiere. *e*, hotte du fourneau. *d*, degré de pierre pour travailler plus facilement à écumer le suif fondu.

2. *a*, banatte d'osier. On approche cette banatte & la cuve *b* qui est dessous, de la chaudiere *a*, *fig.* 1. & on verse par le moyen d'une puisette toute la graisse fondue dedans. Le suif passe au-travers de la banatte, & les cretons restent dedans.

b, cuve sous la banatte, pour recevoir le suif passé à clair.

c c, chevalet ou civiere pour transporter la banatte près de la presse où l'on exprime les cretons.

3. *a a a a*, presse pour exprimer les cretons. *b*, vis. *c*, lanterne. *d*, seau de fer percé, que l'on emplit de cretons pour être pressés. *e*, rigole qui conduit le suif dans la jatte *f* qui est au-dessous. *g*, noyau de bois, dont le diametre est plus petit que celui du seau, & dont on charge les cretons. C'est sur ce noyau que la partie *h* porte, lorsqu'on fait descendre la vis *b*. On met autant de noyaux qu'il est nécessaire pour exprimer tout le suif des cretons, à mesure qu'ils s'affaissent.

i k l, tourniquet de la presse. *m*, boulon de bois, qu'on introduit entre les fuseaux de la lanterne, pour faire descendre la vis par le moyen de la corde *n* qui se dévuide sur l'arbre *i k* du tourniquet qu'un homme fait tourner.

4. Puisette.

5. Ratissoire pour enlever le suif qui peut tomber par terre, lorsqu'il est figé.

6. Fourgon pour le fourneau.

7. Aviron, espece de pelle de bois pour remuer les graisses dans la chaudiere du fourneau.

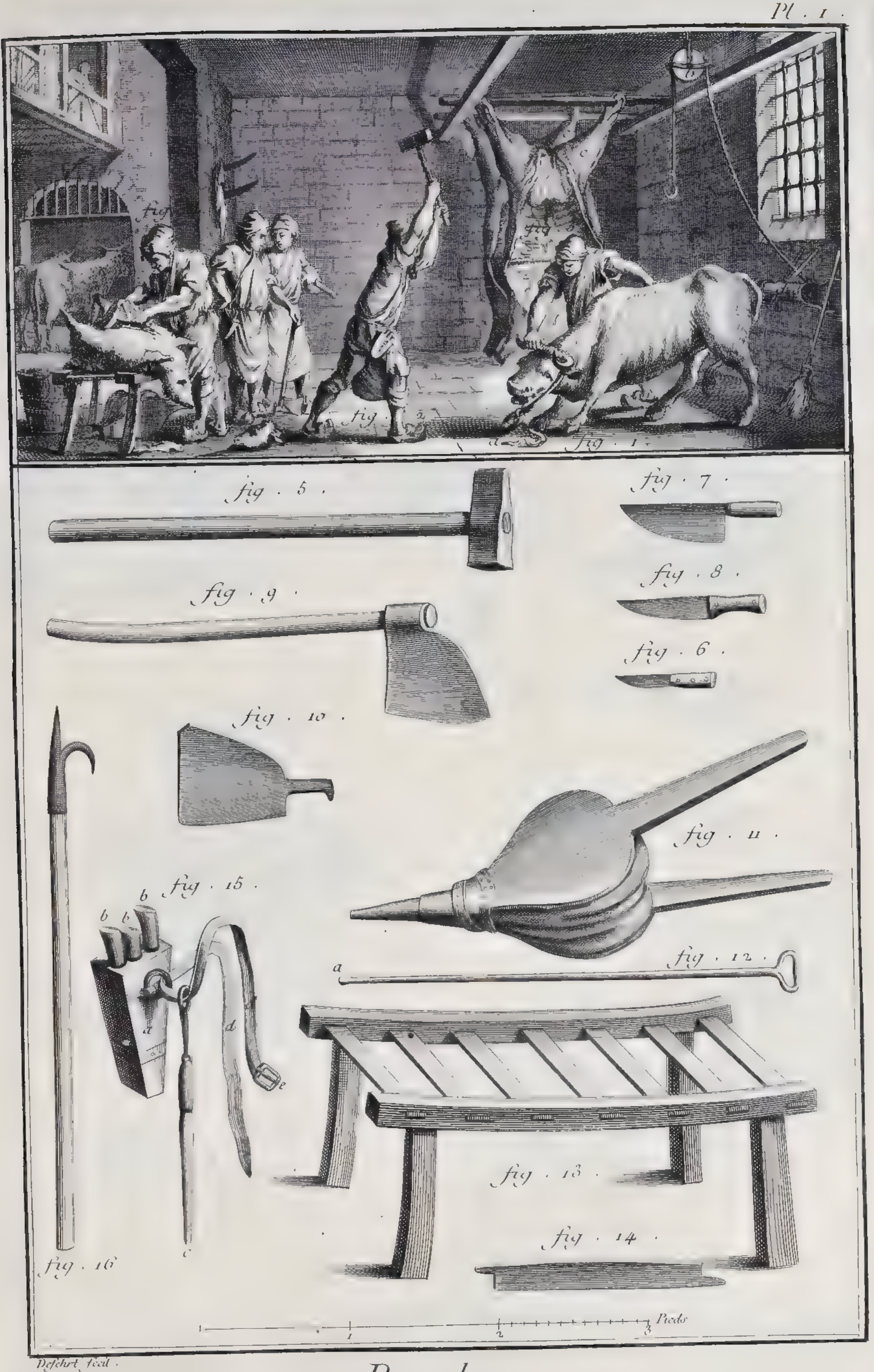
8. Hachoir pour réduire les gros morceaux de graisse en petits, afin qu'ils fondent plus aisément.

9. Ecuelle.

10. Mesure.

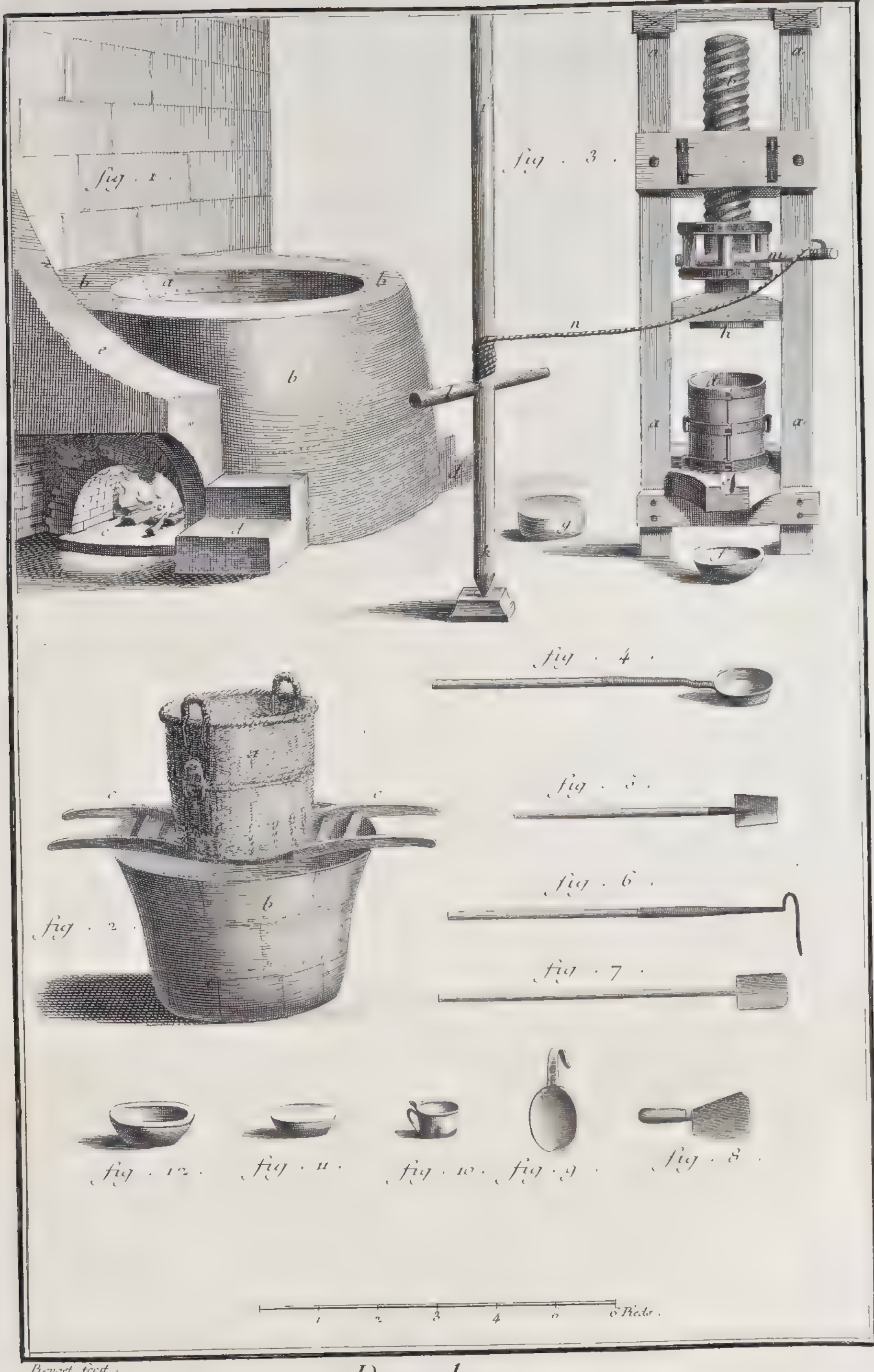
11. Pain de suif sorti de la jatte.

12. Jatte de bois.



Desehrt fecit.

Boucher.



Prevost fecit.

Boucher.



BOUCHONNIER,

Contenant une Planche.

LA vignette ou le haut de la Planche repréſente la boutique d'un bouchonnier.

Fig. 1. & 2. Ouvriers occupés à faire des bouchons.

3. Marchande qui aſſortit les bouchons.

Bas de la Planche.

4. La maniere d'arrondir le bouchon.

5. Maniere de couper le bout du bouchon.

6. Etabli. A, A, A, A, les bords de l'établi, ſur leſquels on appuie le bouchon pour le couper par les bouts, comme on voit *fig.* 5.

7. Bannette pour recevoir indiſtinctement toutes les ſortes de bouchons au ſortir de la main de l'ouvrier.

8. Bannette à aſſortir.

9. Pierre à affiler les couteaux.

10. Couteaux.



Desehrt fecit.

Bouchonnier.

BOULANGER,

Contenant une Planche.

LA vignette repréſente la boutique d'un boulanger, & les différentes opérations pour faire le pain.

Fig. 1. Boulanger occupé à pêtrir. A, le pêtrin. B, la pâte. C, ſeau plein d'eau.

2. Boulanger qui peſe la pâte.

3. & 4. Deux boulangers occupés à former les pains. D, clayon ſur lequel on met les pains ronds dans le four.

5. Le fournier devant ſon four.

Bas de la Planche.

1. Le four vû de face. ABCD, bouche du four. FE, plaque qui la ferme. GH, hotte. M, cheminée.

2. Profil du four. Les mêmes lettres déſignent les mêmes parties qu'à la *fig.* 1.

3. Banneton.

4. Baſſin.

5. Coupe-pâte.

6. Rable.

7. n. 1. A, bluteau.

7. n. 2. AA, profil du bluteau.

8. Ecouvillon.

9. Pêtrin.

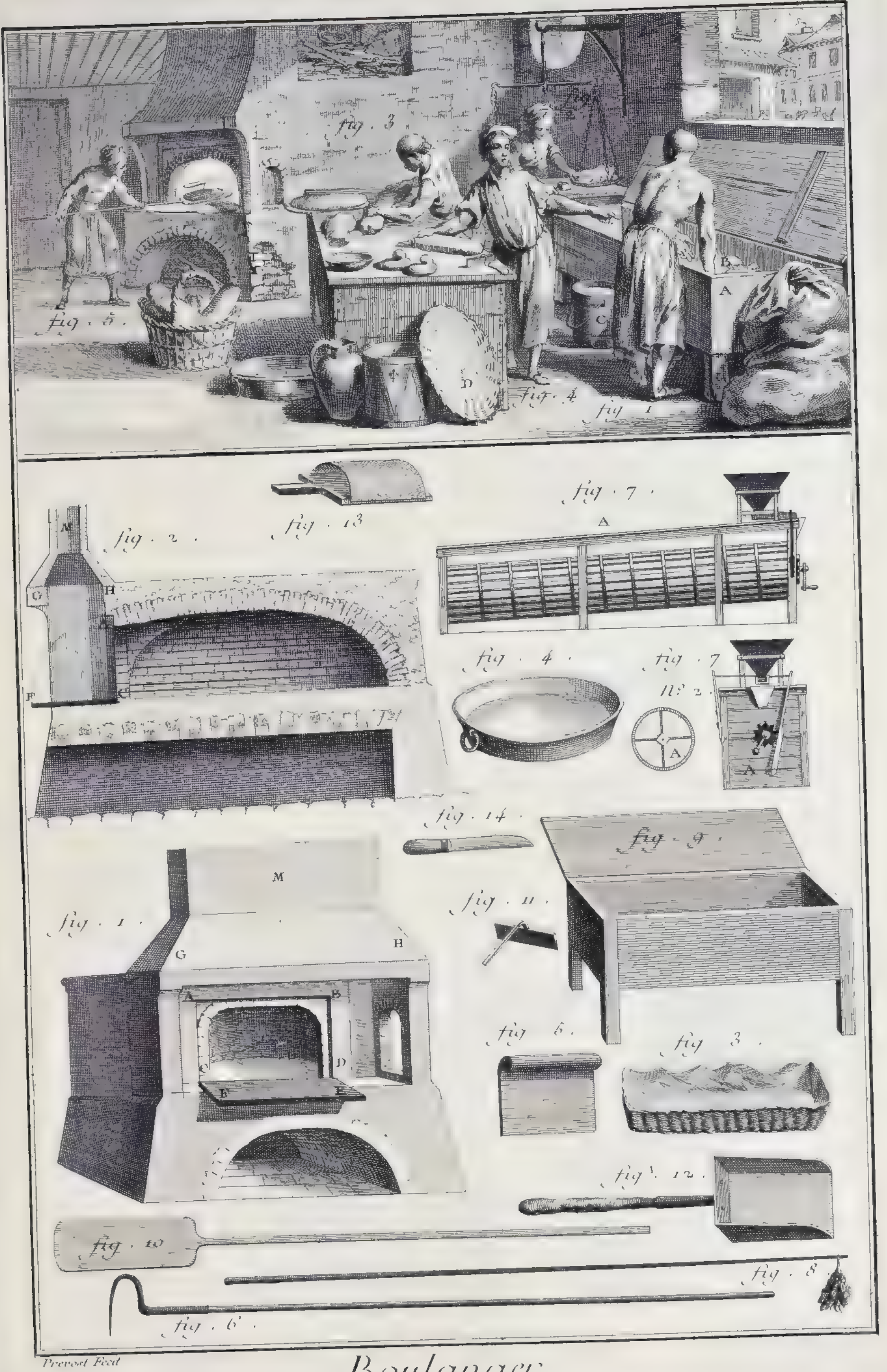
10. Pelle de bois à enfourner.

11. Ratiſſoire.

12. Pelle de tole pour retirer la braiſe.

13. Rape.

14. Couteau à chapeller.



Prevost Fecit

Boulanger.

BOURRELIER ET BOURRELIER-BASTIER,

CONTENANT SEPT PLANCHES.

PLANCHE Iere.

LA vignette représente l'intérieur d'une boutique séparée de l'arriere-boutique par une cloison vitrée; on y voit aussi de grandes armoires fermées par des chassis à verre; & du côté opposé, deux paires de harnois accrochés aux chevilles scellées dans la muraille.

Fig. 1. Ouvrier qui coupe du cuir en bandes sur la table de l'écofroi, avec le couteau à pié.

2. Ouvrier qui perce des trous avec une alène dans une courroie tenue par une pince qu'il a entre les jambes. Il passera ensuite dans ces trous les deux fils cirés, qui formeront la couture.

3. Ouvrier assis sur une sellette auprès du veilloir; il est occupé à coudre.

4. Ouvrier qui cire le fil.

Bas de la Planche.

1. L'écofroi vû de face & en perspective.
2. Le veilloir vû de face & en perspective.
3. La pince vûe de profil.
4. Les deux mâchoires de la pince vûes en perspective; c'est la plus courte mâchoire ou la mâchoire mobile, qui est posée sur la cuisse gauche de l'ouvrier, qui passe sa cuisse droite sur la plus longue mâchoire.
5. Le marteau du bourrelier, & le plan de ces outils au-dessus.
6. Couteau à pié.
7, 7, 7. Trois alènes de différentes grandeurs.
8. Broche de fer.
9. Serre-attache.

PLANCHE II.

Fig. 1. Harnois complet de cheval de carrosse, dit à sellette.

2. Harnois complet de cheval de carrosse, dit à couverture.

3. Profil du harnois à couverture.

A côté de la *fig.* 1. est le profil de la chaînette.

1, 2, 3 de la même Planche, considérées ensemble avec la *fig.* 1. de la Planche IV.

A, chaînette de harnois ou de timon, qui tient au reculement d'un bout, & dont l'anneau passe par le bout du timon jusqu'au crochet, où on arrête avec un petit cuir les deux chaînettes des deux chevaux de timon.

B, B, B, reculement qui va s'attacher de deux côtés à la grande boucle C, C, qui soutient le porte-trait. Quand le cheval recule, le reculement tire la chaînette qui fait reculer le timon.

D, le poitrail; il est large & renforcé. Il va s'attacher des deux côtés à la grande boucle E, E; c'est à ces deux boucles que tiennent les traits F, F, F, *&c.* qui passant dans les porte traits *g*, *g*, *g*, *g*, finissent par un anneau H, H, H, formant une boucle sans arguillon. Ces anneaux se serrent aux deux bouts du palonnier, & le cheval est attelé.

K, Sellette, ou coussinet rembourré. Il est caché par sa couverture, à laquelle sont attachés deux anneaux, dans lesquels passent les guides. Il y a au milieu deux petits cuirs qui servent à nouer les rênes de la bride; ce qui s'appelle *enrêner*.

Ce coussinet doit se trouver sur le garot; il soutient le poitrail par le moyen des deux barres de devant N; les traits & une partie du reculement par le moyen des deux bras de bricole M, M.

C'est aussi au coussinet que tient le trousse-chaînette fait d'un petit anneau de cuir & d'un petit bouton de cuir, qu'on passe dans cet anneau, lorsque ce petit bouton a auparavant passé au-travers de l'anneau de la chaînette de timon. On arrête cette chaînette quand le cheval est déharnaché.

K X, surdos, d'où partent les barres de surdos *t*, *t*.

v, *v*, barres d'avaloire qui doit se trouver au haut de la croupe, à l'endroit des roignons.

De cette avaloire, qui est arrêtée à la grosse boucle C, C, où finit le reculement, part la croupiere X, qui est double au moyen de deux petites barres.

y, *y*, les deux anneaux de cuir dans lesquels on passe les bouts des traits, quand le cheval est déharnaché.

Z, Z, barres qui partent de la même avaloire, la soutiennent sous la croupe du cheval.

3, 3, anneaux attachés au poitrail de chaque côté. Ils semblent n'être là que pour recevoir le reculement & le soutenir, afin qu'il ne s'évase pas trop; mais ils se trouvent servir très-utilement à empêcher les chevaux de ruer au carrosse, au moyen d'une plate-longe qui s'ajoute au harnois dans ce cas, & dont l'effet est sûr.

Cette plate-longe est composée de deux cuirs, qui se rejoignent en un, ou d'un gros cuir fort large, qu'on passe au tour du milieu du palonnier. On le boucle ensuite avec une grosse boucle; il se sépare en deux longes, qui ont une traverse, laquelle doit se trouver sur le haut de la queue & sous la croupiere. La seconde traverse ira par-dessus la croupiere près de l'avaloire d'en-haut; celle-là a une boucle pour être lâchée ou serrée au besoin.

Voici le chemin que font les deux longes de cuir; elles passent sur le culeron, sous les barres de la croupiere, sous l'avaloire de dessus, sous les surdos, sur les bras de bricole, & se bouclent aux petits anneaux 3, 3, qui soutiennent le reculement au poitrail.

PLANCHE III.

Fig. 4. Profil de l'habillement complet de tête du cheval.

5. Montant de bride, avec l'œillere, vûe du côté extérieur & du côté intérieur.
6. Dessus de tête.
7. Plan de fronteau.
8. Plan du dessus du nez.
9. Bride.
10. Traits de reculement.
11. Poitrail.
12. Couverture vûe en profil & en plan, avec les quatre courroies qui en dépendent, dont deux sont les barres de bricole, & les deux autres sont les barres de poitrail.
13. La croupiere & les courroies qui en dépendent; les deux premieres sont les barres de surdos; les deux autres les avaloires de dessus; les deux suivantes, les barres d'avaloires; ensuite les deux trousse-traits.
14. Culeron.
15. Avaloire, aux anneaux de laquelle tiennent les deux porte-traits.
16 & 17. Les fourreaux dans lesquels passent les traits de reculement.
18. Trait vû en dessus.
19. Trait vû de profil.

PLANCHE IV.

Fig. 1. A, sous-barbe, le derriere de la muserole.

B, museliere, le devant qui passe sur le nez.

C, œilleres attachées aux montans, pour empêcher que le cheval ne voye de côté, qu'il n'ait pour, & ne soit distrait de son travail par les objets qui l'approchent.

D, frontiere, qu'on appelle *frontail* à un cheval de selle.

On orne quelquefois le côté de l'oreille en dehors d'un nœud d'oreille E, auquel on donne différentes formes. Ce nœud E s'attache à la jonction du montant & de la sous-gorge.

F, gland qu'on y ajuste quelquefois, qui pend à côté de l'œillere.

G, aigrette dont on orne aussi le dessus de la tête.

2. Un des chevaux du milieu, lorsqu'on en attele six à un carrosse.

Quand on attele six chevaux, les deux du milieu, ou les quatriemes, s'attelent à une volée avec deux palonniers. Cette volée se met au bout du timon, & y tient par le moyen d'une chaînette de cuir.

On attele les chevaux du milieu aux palonniers, comme ceux du timon, par deux traits pareils A, qui sont terminés à l'autre bout, ou du côté du poitrail par une boucle B, destinée à boucler les traits des sixiemes chevaux. Du reste, les harnois des uns & des autres sont composés seulement d'un poitrail D, d'un coussinet K, de deux barres de derriere N, pour soutenir le poitrail; de deux bois de bricole M, de deux surdos *t*, qui tiennent à une barre de croupiere simple Z.

3. Un des sixiemes chevaux, dont le harnois ne differe du précédent, qu'en ce que les traits sont soutenus par des porte-traits L, qui tiennent à la barre de croupiere. Quand on attele à quatre, on ne met pas communément de volée, & on attache les traits O à ceux des chevaux de timon, ou à ceux de milieu, en faisant entrer l'extrémité O du trait dans la boucle B, *fig.* 2.

PLANCHE V.

La vignette représente la boutique d'un bourrelier-bastier.

Fig. 1. Ouvrier qui met un cuir par bandes, pour en faire des courroies.

2 & 3. Ouvriers occupés à piquer & à coudre.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Alène à coudre.
2. Alène à brider,
3. Passe-corde.
4. Ciseaux.
5. Pié-de-roi.
6. Serre-attache.
7. Compas.
8. Pince & tenaille.
a, pince plate.
b, tenaille à dents.
9. Tire bourre.
10. Rembouroir.
11. Emporte-pieces à découper le cuir.
a, grand emporte-pieces.
b, emporte-pieces plus petit.
12. Couteau à pié.
c, grand couteau à pié.
d, couteau à pié moyen.
13. Rembouroir pour les culerons.
14. Marteau pour découper.
15. Marteau plus petit.
16. Formoir.
A, profil du formoir.
17. Roinette.
18. Lissoire de buis.
19. Poinçon.
20. Maillet de buis.
21. Gâteau de plomb, sur lequel on découpe.
22. Clé.
23. Forme a rond.
24. Pince à assujettir ce que l'on veut coudre. Les *fig.* 2 & 3. de la vignette s'en servent.

PLANCHE VI.

Fig. 1. Cette figure représente le cheval de brancard.

A, sellette, ou petite selle fort courte, qui a les bandes fort larges. On la garnit de cuir noir avec du clou doré. On perce les bandes pour y passer deux courroies à boucles B, qui servent à maintenir en place la dossiere de la chaise. On perce l'arçon de devant, pour y passer une courroie qu'on appelle *le troussart* C, qui sert à nouer les rênes du cheval de brancard. On garnit l'arçon de cinq grandes boucles. Les deux de devant prennent les barres D de poitrail R; les deux de derriere prennent les petites barres E, qui soutiennent l'avaloire F, & la cinquieme tient la croupiere. De cette croupiere part encore une barre d'avaloire G qui se trouve sur la croupe.

H, contre-sanglot qui part de la sellette, & qui soutient le poitrail, conjointement avec la barre du poitrail D.

L, gros anneau de fer, qui est au bout du poitrail de chaque côté, & auquel tient un trait M, qui va se boucler sur le brancard au trait de brancard qui tient à l'essieu.

N, reculement qui n'est autre chose qu'une courroie qui tient à un gros anneau qui est au bout de l'avaloire d'en-bas. On attache ce reculement à un crampon qui tient au brancard; ce qui fait que quand le cheval recule, l'avaloire tire à elle, & tend ce reculement qui entraîne le brancard. Le cheval est attelé, quand le trait & le reculement sont bouclés, & que la dossiere est arrêtée sur la sellette.

On ajoute, quand on veut, deux anneaux aux deux côtés de la sellette, pour soutenir des guides qui se bouclent dans les gargouilles de la bride, avec lesquelles celui qui est dans la chaise peut conduire le cheval du brancard.

P, longe de main du cheval de brancard. C'est une courroie qui passe dans les deux gargouilles de la droite à la gauche, & que le postillon tient toujours pour conduire le cheval de brancard.

2. Elle représente le cheval de côté de chaise, ou le bricolier. Ce cheval est attelé à un palonier qui tient au brancard gauche de la chaise par deux traits.

Il a, comme le cheval de brancard, un poitrail K; mais la barre qui soutient le poitrail, passe sur la selle, & s'appelle *dessus de selle* A. Le surdos B, qui supporte les deux traits C, passe au-travers du redoublement de la croupiere. On se sert communément d'une selle à trousse-queue.

3. Harnois complet des chevaux de tirage, qui remontent les bateaux. Ce harnois est composé d'un collier, auquel sont joints deux panneaux ou une torche par un surfaix, & recouvert d'une toile.

Les traits, qui sont de corde, sont liés au palonnier qui est suspendu par deux porte-traits aussi de corde.

Ces porte-traits, après s'être croisés sur la croupe, vont s'attacher au haut des atteles. Derriere l'attele gauche du cheval sur lequel le conducteur est placé, est un fourreau, dans lequel est une croupiere qui sert à couper la corde qui vient du mât du bateau, lorsque dans un danger pressant on n'a pas le tems de débiller.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Elle représente le limonier.

Le premier cheval qu'on place, & qui est seul entre les deux limons d'une voiture, s'appelle *limonier*. C'est toujours le plus fort de ceux qu'on attele ensuite. Celui-ci a un harnois que les autres n'ont pas.

Il lui faut une sellette de limon A, laquelle est composée d'arçons de bois qu'on appelle *fûts*, & de bandes qu'on appelle *aubes*. On les cloue sur les deux fûts; on la garnit de cuir noir & de peau de sanglier.

On met sur le milieu de la sellette une dossiere de cuir, large de sept à huit pouces B, qui embrasse les limons. Il y a des dossieres dont l'anneau est arrêté par un rouleau de bois C.

Le derriere du harnois est composé de quatre bras d'avaloire D, D, deux sur la croupe, & deux derriere, qui sont soutenus par des branches F, qui se croisent ordinairement.

On attache derriere la sellette un morceau de peau de mouton E, sur les rognons, en guise de croupelin. Il

y a auſſi une eſpece de ſangle de cuir qui joint la ſellette, qu'on appelle *ſous-ventriere* G.

Du gros anneau qui aſſemble les deux avaloires, pend de chaque côté une chaîne H, dont un des chaînons s'arrête au limon avec une cheville. Cette chaîne ſert de reculement.

L, mancelle. Pareille chaîne qui tient à l'attele par le moyen d'un anneau M, qu'on appelle *le billot*, & qui traverſant l'attele, eſt arrêté lui-même par une cheville de bois qui ſe nomme *un piquet*.

La mancelle s'arrête auſſi en arriere à une cheville ſur le limon, & contribue à donner de la force au coup de collier du limonier.

La têtiere eſt de gros cuir avec le fronteau A.

B, muſelieres.

C, œilleres aux montans. Quand on veut, on met de gros glands D au fronteau, ſur le front, à côté des oreilles. Quelquefois on met du fronteau à la muſeliere deux cuirs qui paſſent en croix ſur le chamfrein. On met dans la bouche ou un mors creux de fer, avec deux anneaux de fer F, aux deux bouts auxquels s'attachent les montans de la bride & les rênes; ou bien un billot de bois, avec deux pareilles anneaux.

G, G, *fig.* 2. atteles qui accompagnent & qu'on appelle *le véritable collier*, & qui l'étayent, pour ainſi dire. Elles ſont de bois de hêtre, & occupent le derriere du collier. On joint le collier aux atteles par-devant & en haut par deux accouples, aux côtés, par pluſieurs morceaux de cuir appellés *boutons*.

O, deux cuirs appellés *ſommiers*, qui embraſſent le derriere du collier, & viennent s'attacher vers le milieu des atteles.

P, collier de cuir rembourré, qui entoure tout le devant de l'épaule, depuis le garot & le haut du poitrail.

Q, rênes qui montent par-deſſus la croiſée, & ſe joignent à une longe de cuir qui continue avec un culeron, & qui ſert de croupiere. On couvre ordinairement le collier avec une peau de mouton ou de loup, dont on fait paſſer les deux côtés au-travers des atteles.

2. Elle repréſente le chevillier.

Le cheval qui eſt immédiatement devant le limonier, ſe nomme le *chevillier*, ou *le cheval en cheville*, parce que le trait de corde de celui qui eſt devant lui, & le ſien ſe joignent l'un à l'autre, au moyen d'une cheville de bois, & le trait du chevillier finit par un anneau de corde qui s'arrête ſur le bout du limon avec une autre cheville. D'ailleurs celui-ci & tous les autres qui le précedent, y en eût-il douze, ont la même ſorte de harnois, qui conſiſte en un collier, une demi-rêne à culeron A, une couverture de toile D, un ſurdos C, qui tient à la demi-rêne, duquel part une longe de cuir appellée *faux ſurdos* D, au bout duquel eſt un petit anneau qui ſoutient le cordeau qui communique à tous les chevaux; & le vrai ſurdos ſoutient le fourreau E, dans lequel paſſe le trait de corde. C'eſt au ſurdos que tient la ſous-ventriere G.

Or voici le chemin que le cordeau fait. Il eſt d'abord attaché au collier du limonier; de-là il va paſſer dans l'anneau du faux ſurdos, enſuite dans un anneau H attaché au collier du chevillier. Entre ces deux anneaux commence un autre petit cordeau joint au véritable, qui va s'attacher à l'anneau du billot ou du mors creux de chaque cheval; ce petit cordeau s'appelle *une retraite* L. Le vrai cordeau, en ſuivant ſon chemin, va paſſer à un anneau ſuſpendu au montant de la têtiere M, d'où il va paſſer dans le faux ſurdos du cheval qui eſt devant, & toujours ainſi juſqu'au dernier cheval.

Comme le charretier ſe tient toujours à gauche, quand il tire à lui le cordeau, cette action tire toutes les retraites, & fait tourner tous les chevaux à *dià*, & il ne fait que leur parler pour les tourner à *huriaut*.

Quand les chevaux de tirage ſont attelés côte à côte, leurs traits tiennent à des palonniers, comme ceux des chevaux de carroſſe.

3. Elle repréſente l'équipage des mulets.

Ce cuir qui embraſſe le muſeau, & qui fait partie du licol, ſe nomme *cadenat*. Le deſſus de la têtiere eſt ſurmonté de plumes de coq, à pluſieurs étages; ce qui ſe nomme *le plumet* B.

C, deux plaques de cuivre relevées en boſſe & dorées, au lieu d'œilleres; il y en a une pareille au milieu du front.

D, glands qui tombent ſur les oreilles, & qui ſe nomment *flots*.

E, autres glands qui accompagnent les montans du licol, & qui s'appellent *ſimouſſes*.

F, eſpece de ſac qui renferme la bouche & les nazeaux, & qui ſe nomme *le moreau*. Les rênes du bridon vont s'accrocher à la ſelle, dont les panneaux G, ſe nomment *formes*.

H, H, eſpeces de liéges qui s'élevent deſſus le bât, & qui ſe nomment *des éleves*. La ſelle eſt au milieu des éleves. Il y a un poitrail O & un collier L qui eſt au-deſſous, duquel pend le tablier M orné de ſimouſſes. Ce collier eſt garni de grelots ou ſonnettes; il y en a quelquefois une plus groſſe au milieu qu'on nomme *gros grelot 7*; & quand, au lieu du gros grelot, on attache une cloche, cette cloche ou clairon s'appelle *clape p*.

R, croupiere qui ſe nomme *le cavalo*. Pour orner la croupe, on met au milieu de l'éleve de derriere des cordons qui ſe ſéparent en pluſieurs branches, & flotent ſur la croupe.

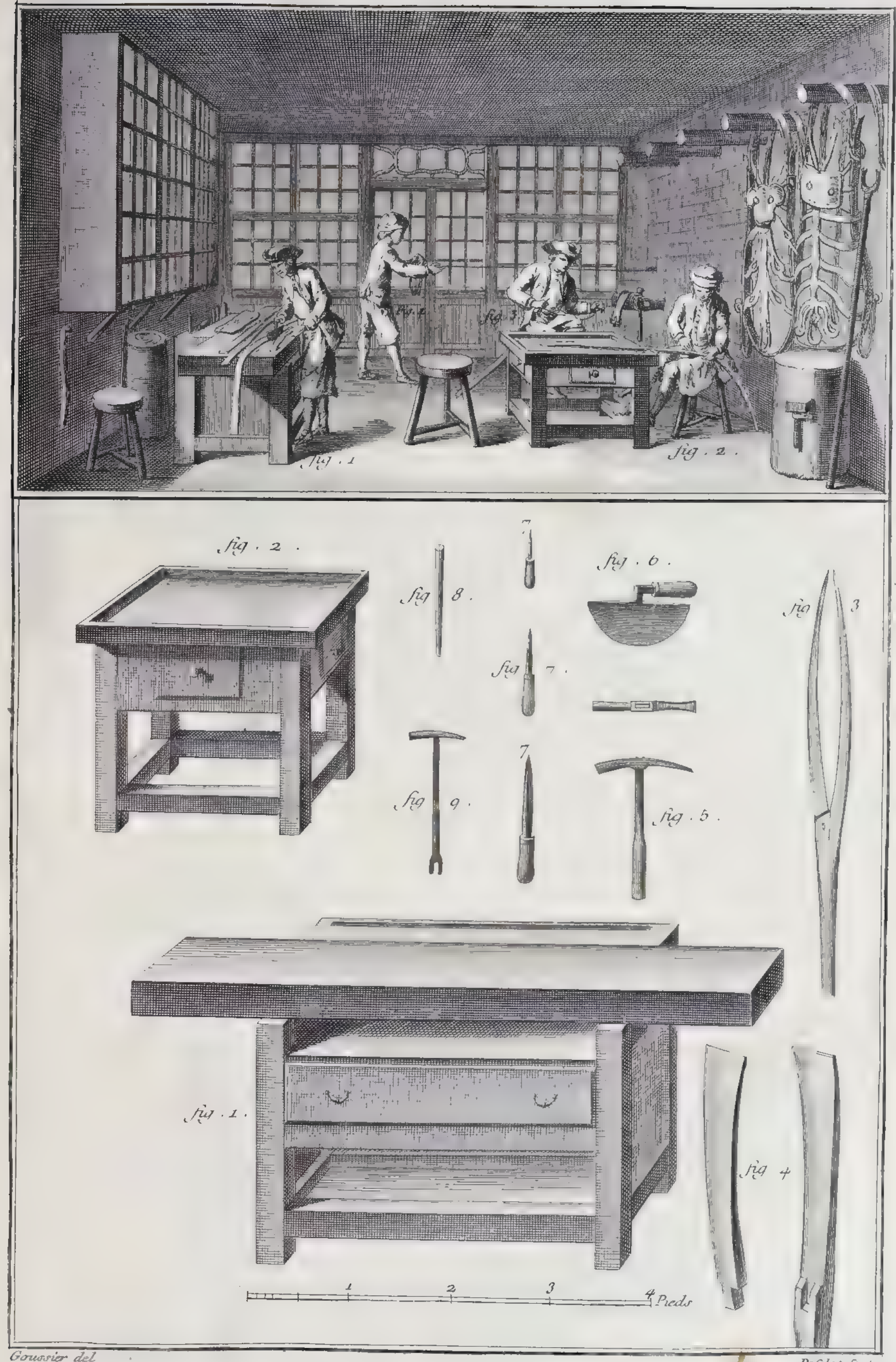
N, fauchere. C'eſt une eſpece de tringle de bois, contournée par les deux bouts. Elle entoure lâchement la croupe ſous la queue, & elle eſt ſuſpendue en ſa place par les ſuſſles P, qui ſont deux gros cuirs qui ſe ſéparent en deux accouples appellées *polies* X X, leſquelles polies s'arrêtent à chaque côté de l'éleve de derriere.

S, morceau de groſſe toile qui entoure le ventre lâchement, & qui s'appelle *le ſous-ventre*. On met le ſous-ventre aux mulets pour qu'ils ſe crotent moins.

Il faut deux mulets pour porter une litiere. On leur met à chacun une ſellette qu'on place ſur les doſſiers des brancards. Elle eſt faite de deux fûts & de deux aubes de bois ferrées. On garnit le ſiége de paille & de foin. On met le harnois comme aux chevaux de carroſſe, & des ſangles de cuir. Les doſſieres de la litiere ſont de cuir de ſept pouces de large.

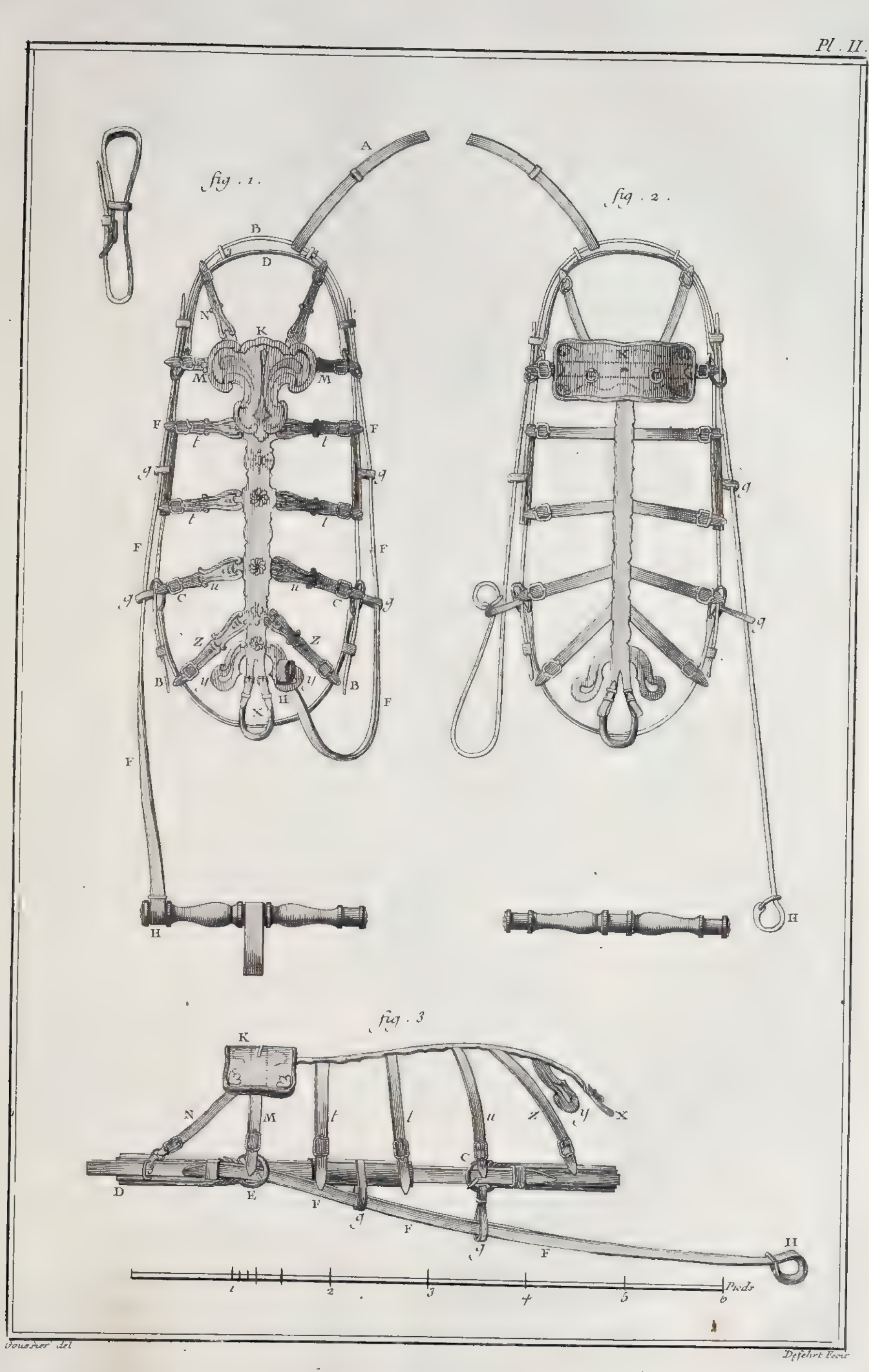
4. Elle repréſente les bâts Les bâts communs ne ſont autre choſe qu'une eſpece d'arçon compoſé de deux fûts de bois, joints avec des bandes de même matiere. Chaque fût eſt accompagné d'un crochet *a a*, pour tenir les cordes qui ſoutiennent aux deux côtés du bât des paniers, des ballots ou des échellettes.

Le deſſous du bât eſt garni de panneaux; on y ajoute une ſangle, ou bien on fait paſſer un ſurfaix par-deſſus. On met au fût de derriere une courroie qui ſert de croupiere.



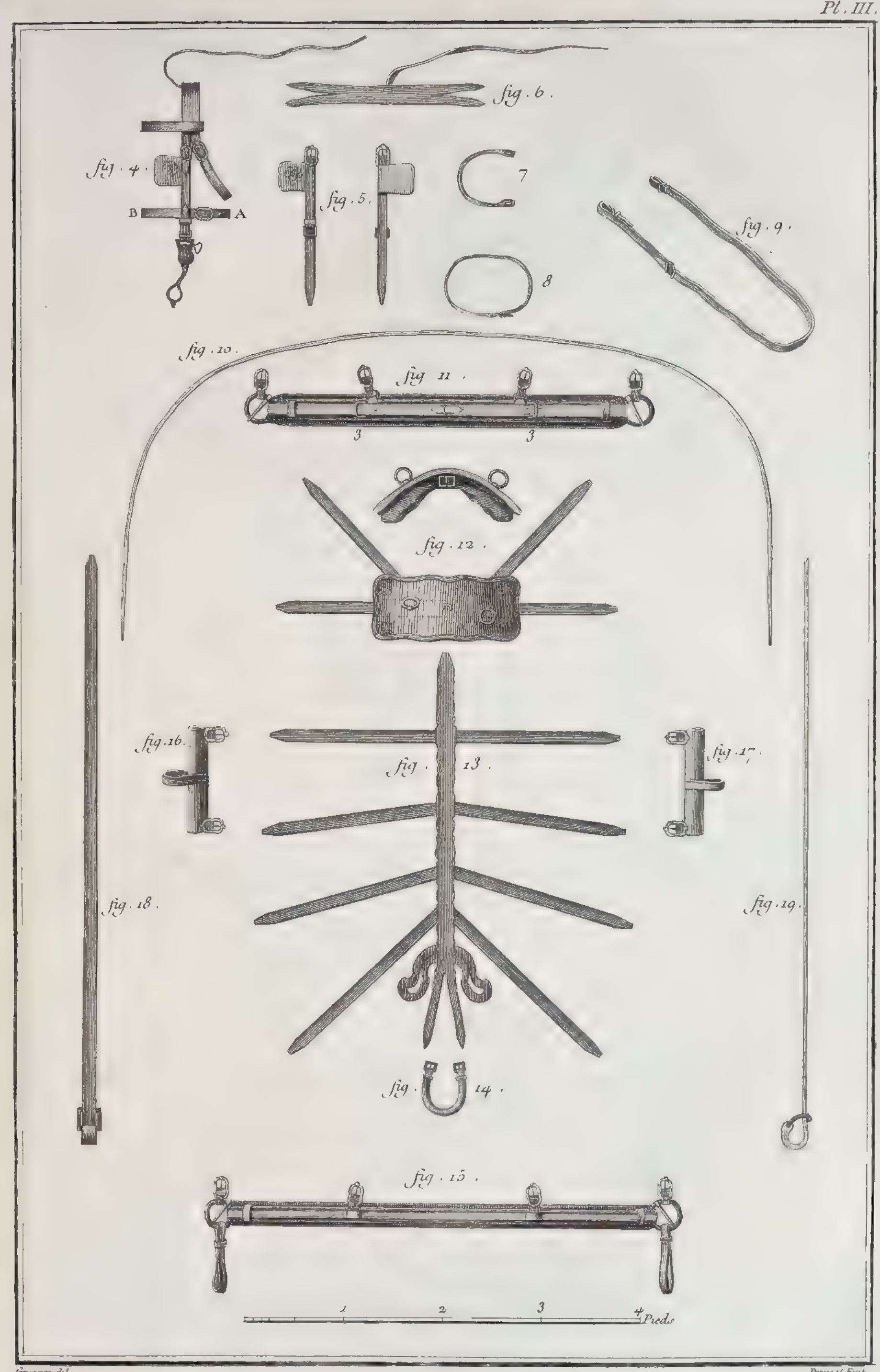
Goussier del. Defehrt fecit

Bourlier,



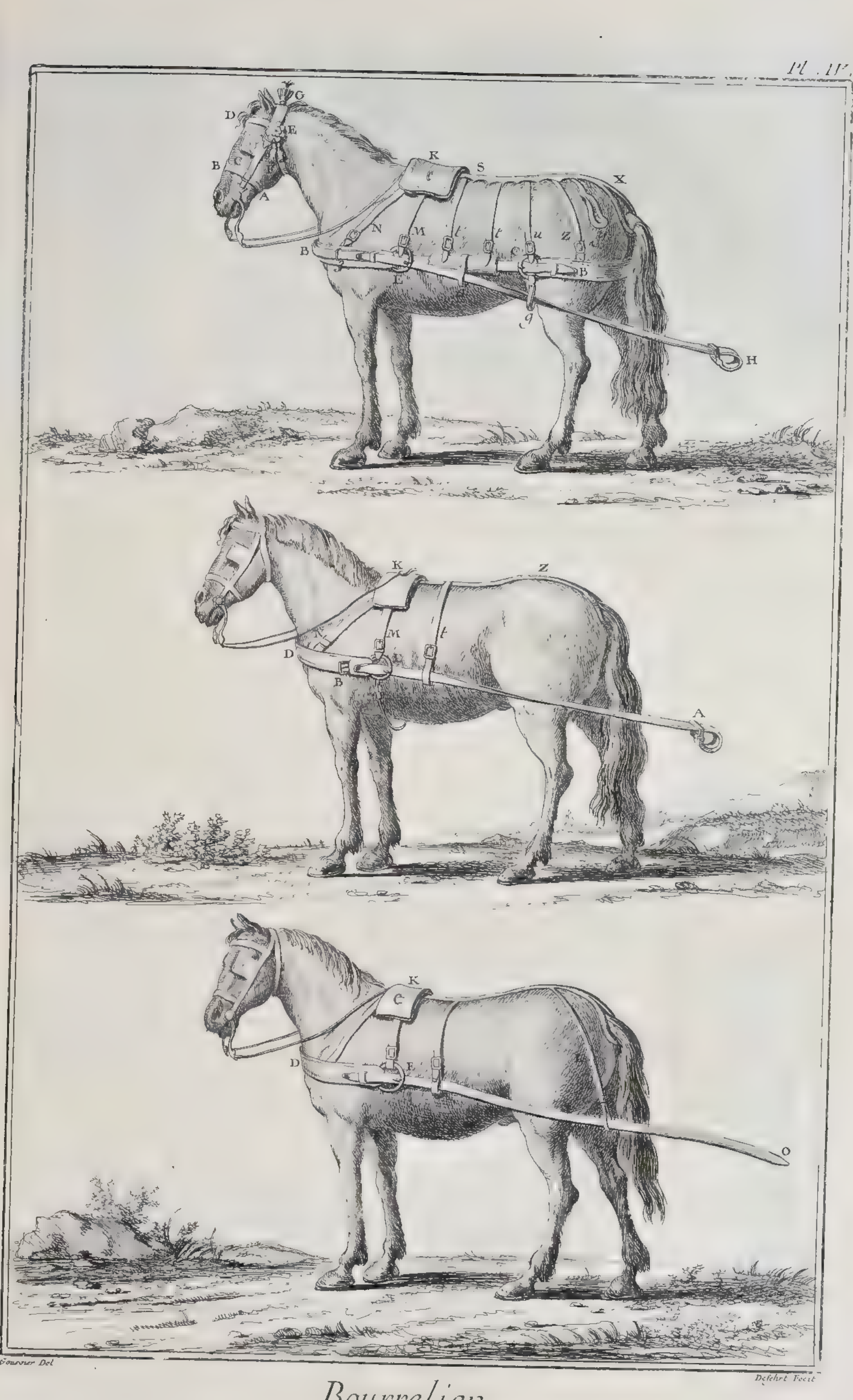
Goussier del.   Defehrt Fecit

Bourrelier,



Goussier del. Prevost Fecit

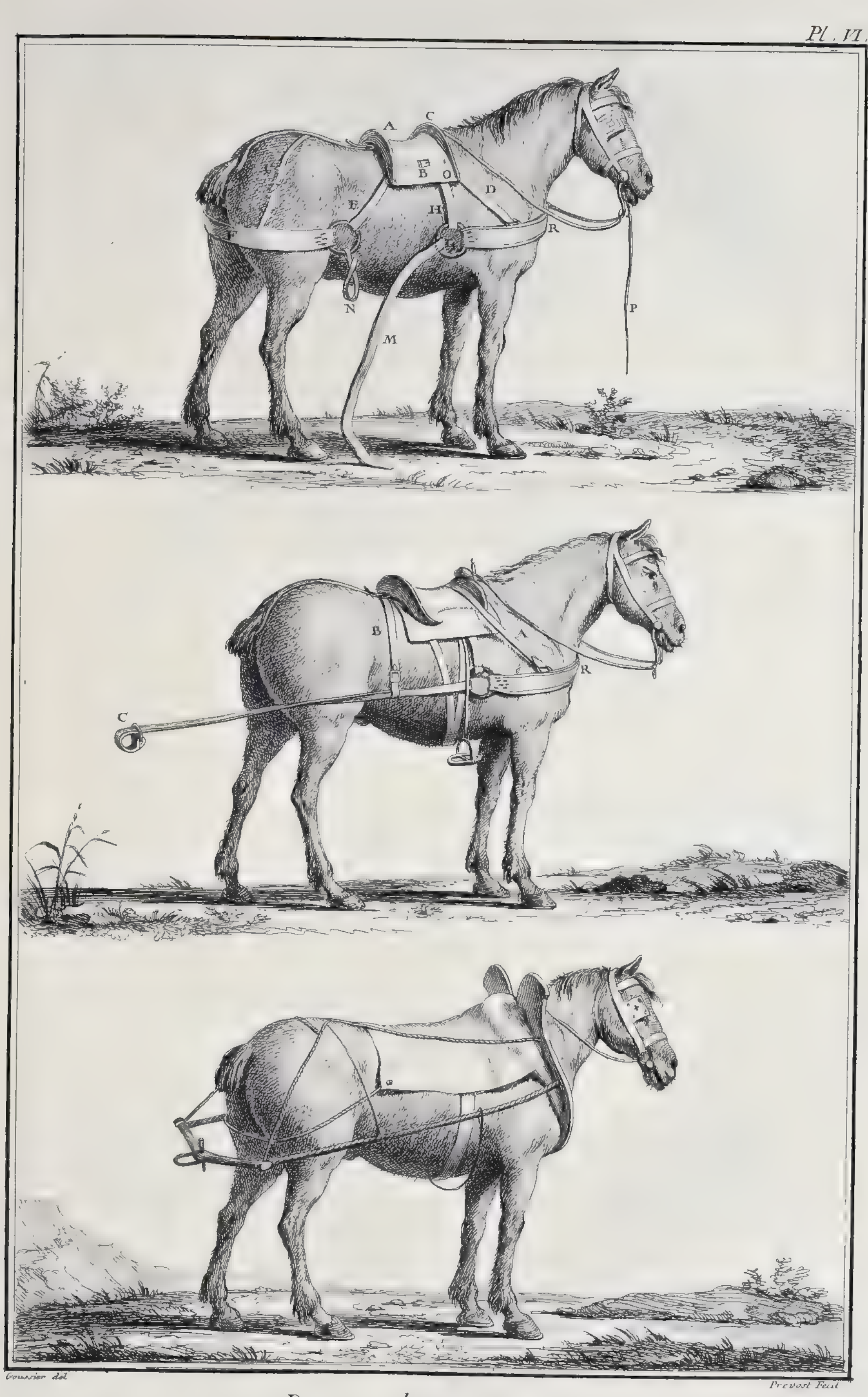
Bourrelier,



Bourrelier,



Bourrelier, Bastier.



Bourrelier, Bastier.



Goussier del. Prevost Fecit

Bourrelier, Bastier.

BOURSIER,

Contenant trois Planches.

PLANCHE Iere.

LA vignette représente une boutique dans laquelle on voit différentes sortes d'établis & d'outils.

Fig. 1. Ouvrier qui se sert du coupoir pour couper les longueurs de fil de laiton qui servent à former les branches du parasol.

2. Ouvrier qui coud ensemble avec deux soies passantes deux pieces de peau de quelques-uns des ouvrages que ces artisans fabriquent ; la jambe est posée sur la buisse, & l'ouvrage affermi au genou par le moyen du tirepié.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Construction de la carcasse & du manche d'un parasol.

a, calotte ou chapeau de cuivre, auquel est passé un anneau pour porter commodément le parasol, lorsqu'il n'est pas tendu. Au-dessous est un cercle ou anneau de fer qui passe dans les têtes des baleines.

b, la noix.

c, le ressort.

F c, le même ressort séparé du bâton *a d*.

d, frette formée en vis convexe, qui termine la partie inférieure du bâton.

k i, branches qui supportent la baleine.

k, frette pour fortifier la baleine.

l, charniere des deux parties *k l*, *l m*.

m, bouton qui termine la baleine.

2. *e*, frette de la brisure terminée en vis concave.

f, ressort du coulant.

ff, le même ressort vû séparément.

g, le coulant.

h, la poignée ou partie inférieure de la tige du parasol.

3. Représente les mêmes choses que la figure précédente, mais sous un autre aspect.

g, le coulant, qui est relevé pour laisser voir la charniere *k l*.

f, mortoise dans laquelle est logé le ressort.

4. A L, partie de la baleine, qui répond au centre du parasol, représentée plus en grand. On la suppose fracturée en deux endroits pour rapprocher les extrémités.

A, frette de cuivre percée d'un trou pour recevoir l'anneau du centre.

K, frette du milieu, qui est traversée par une goupille qui réunit les deux branches K I.

L, frette & partie de la charniere qui reçoit celle cottée L dans la figure suivante.

5. Seconde partie de la baleine.

L, la charniere.

M, le bouton.

6. Chapiteau du parasol, où l'on voit l'anneau qui passe dans tous les trous A, *fig.* 4. ou *a*, *fig.* 1. des 8 à 10 baleines qui composent la carcasse du parasol. On voit aussi comment l'anneau est fixé à la douille du chapiteau.

7. La noix ; elle est fendue en 16 ou en 20, selon que l'on met huit ou dix baleines au parasol.

8. Le coupoir dont se sert l'ouvrier, *fig.* 1. de la vignette.

AB, vis dont l'extrémité B est terminée en coquille concave, pour recevoir le bout du fil que l'on veut couper.

H, vis de pression qui fixe la premiere vis au moyen d'un lardon contenu dans la poupée G.

D E, branches de la cisaille.

K, guide du long manche de la cisaille.

C, guide du fil.

PLANCHE II.

Fig. 1. Carcasse d'un falot ; elle est toute de fer. Les courbes qui la forment, peuvent s'approcher de celle qui soutient les bobeches, lorsque l'on ploye le falot ; & pour le tenir ouvert, on passe des clavettes dans les fiches qui sont au milieu & aux extrémités supérieure & inférieure des deux courbes qui se touchent, lesquelles sont opposées à la forte courbe qui soutient les bobeches.

2. Le falot garni de sa toile ou étamine.

3. Bonnet de voyageur, ployé & retroussé.

4. Le même bonnet déployé, & le garde-vûe rabattu.

5. Gibeciere de chasse.

6. Bonnet de negre.

7. Cocarde.

8. Col noir.

9. Calotte de prêtre en perspective & de profil.

10. Bonnet de coureur.

11. Bonnet de hussard.

12. Bourse à cheveux.

13. Porte-collet.

14. Bonnet quarré.

15. Bonnet à la housarde pour enfans.

16. Même bonnet, avec aigrette.

17. Trousse de coureur.

18. Bourse à jettons.

18. n. 2. Plan de la même bourse.

19. Soufflet à poudrer.

20. Toquet de fille.

21. Bourlet simple.

22. Bourlet à croix.

23. Toquet de garçon.

24. Bourse à argent tricotée.

25. Sac à poudre de perruquier.

26. Bourse à argent de peau.

27. Porte-sinets.

28. Sac à tabattiere à patte.

29. Même sac à cordons.

30. Bourse à ressort.

31. Sac à livre.

32. Sac à flacon pour femme.

33. Sac à étui.

34. Sac à flacon pour homme.

PLANCHE III.

Cette Planche représente la maniere de couper une culotte de peau à la bavaroise d'un seul morceau, & celle de la couper dans deux peaux.

Fig. 1. ABCD, une peau de daim ou autre, pliée en deux par le milieu du dos.

A, le col.

B, la queue.

C, les pattes de devant appliquées l'une sur l'autre.

D, les pattes de derriere aussi appliquées l'une sur l'autre.

a b, moitié de la ceinture de derriere.

a, la fente pour élargir ou resserrer la ceinture.

c d, partie qui doit être cousue avec la partie *c n*, & s'appliquer sur la partie extérieure de la cuisse.

c d e, patte sur laquelle sont cousus les boutons qui font la fermeture latérale au-dessus du genou.

e g g f, le tour de la jambe où la jarretiere est cousue.

g h, partie qui s'applique à l'intérieur de la cuisse où il n'y a point de couture.

i l m, partie où l'on coud la moitié de la ceinture de devant.

m, fente pour la poche.

l k, fente de la bavaroise, au-dessous de laquelle on coud le long des lignes *l k*, *k h* un morceau de peau quadrangulaire *l k h i*, ce qui forme le caleçon; & le long des côtés *l h*, *l l h*, des triangles *l k h*, on coud la ceinture de la bavaroise.

2. La culotte dite *sans couture*, entierement taillée & étendue sur une table. Les mêmes lettres désignent les mêmes parties que dans la figure précédente; le résidu de la peau sert à former les ceintures, pattes, doublures, &c. qui peuvent être nécessaires.

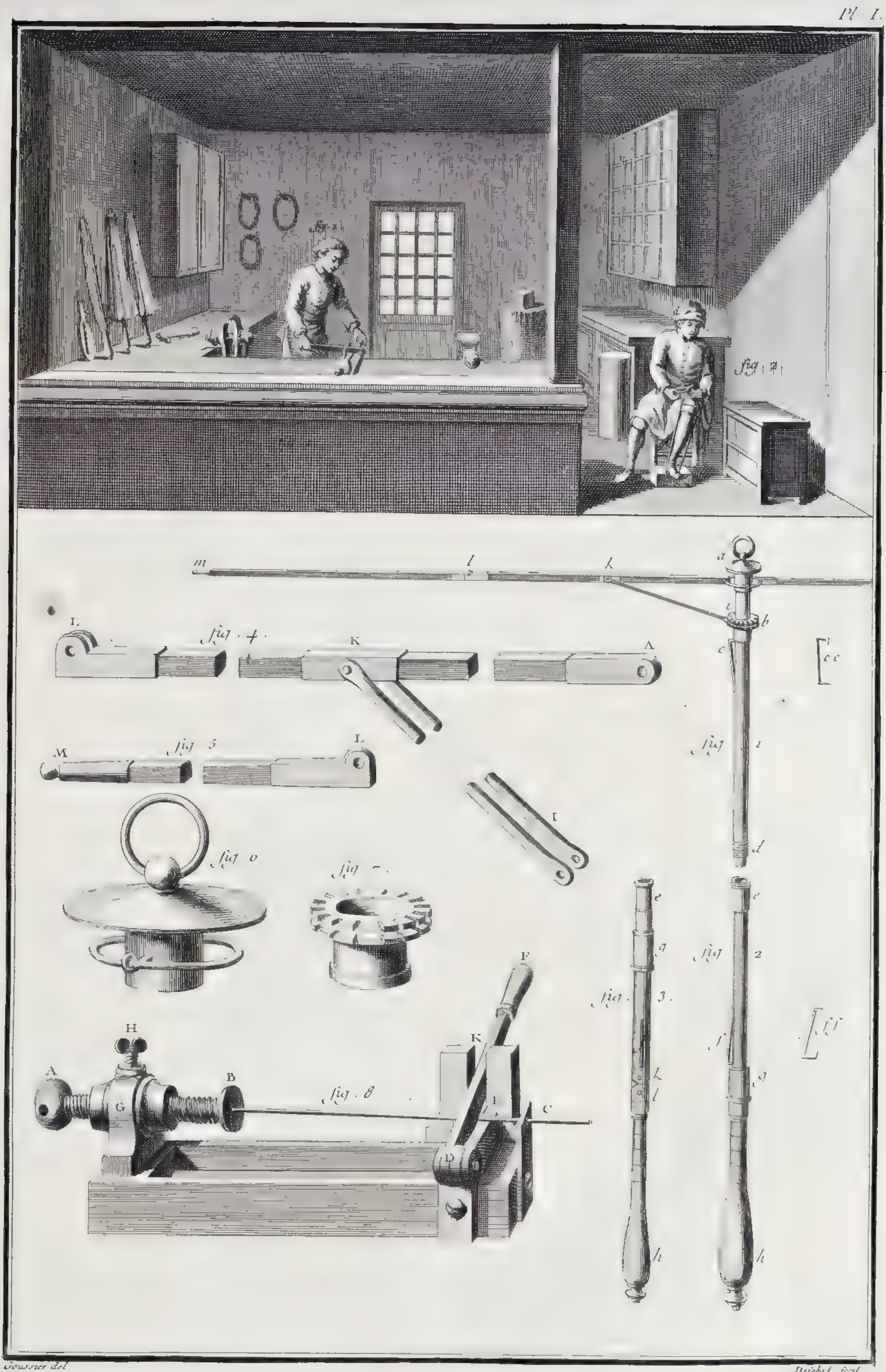
3. Maniere de couper une culotte à la bavaroise dans deux peaux, ayant une couture dans l'entre-jambe.

4. La même moitié de culotte étendue sur une table.

5. La culotte, *fig.* 1 & 2. entierement achevée.

a a, les boutonnieres des poches.

b b, celles de la bavaroise accrochées à leurs boutons.



Goussier del. Defehrt fecit

Boursier,

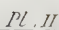
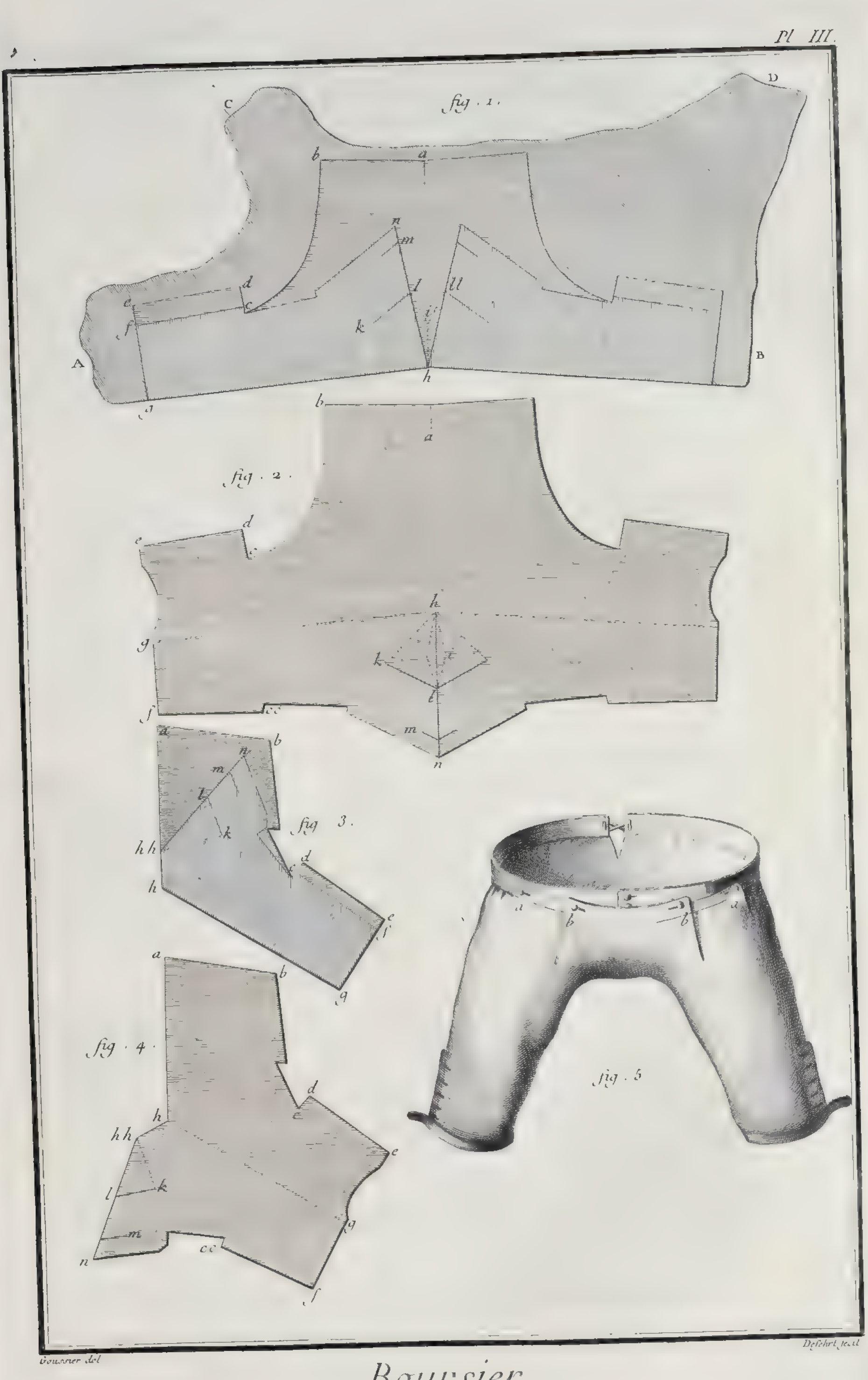


fig. 1 · fig. 2 · fig. 3 · fig. 4 · fig. 5 · fig. 6 · fig. 7 · fig. 8 · fig. 9 · fig. 10 · fig. 11 · fig. 12 · fig. 13 · fig. 14 · fig. 15 · fig. 16 · fig. 17 · fig. 18 · fig. 18 N°2. · fig. 19 · fig. 20 · fig. 21 · fig. 22 · fig. 23 · fig. 24 · fig. 25 · fig. 26 · fig. 27 · fig. 28 · fig. 29 · fig. 30 · fig. 31 · fig. 32 · fig. 33 · fig. 34

Goussier del. Prevost sculp.

Boursier,



Boursier,

BOUTONNIER,

CONTENANT SIX PLANCHES.

Il y en a de trois ſortes, boutonnier faiſeur de moules de bouton ; boutonnier faiſeur de boutons en métal ; & boutonnier-paſſementier.

PLANCHE Iere.

Boutonnier faiſeur de moules de boutons.

LA vignette ou le haut de la Planche repréſente la boutique d'un boutonnier faiſeur de moules, avec des ouvriers occupés à différentes manœuvres.

Fig. 1 & 2. Deux ouvriers qui ſcient des morceaux de bois d'où l'on emportera les moules avec les perçoirs.
3 & 4. Ouvrier & ouvriere qui font des moules de bouton à l'archet.
5, 6 & 7. Ouvriers au tour.

Bas de la Planche.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Perçoirs, les uns pour pratiquer au moule de bouton les différens trous dont il doit être percé; les autres pour lui donner en même tems, ſoit en-deſſus, ſoit en-deſſous, ſes différentes formes concaves ou convexes.
8. Scie à main.
9. Compas d'épaiſſeur.
10. Pince.
11. A & B, ciſeaux.
12. C & D, autres ciſeaux.
13. E & F, brochettes.
14. Billot.
15. Meſure.
16. Marteau.
17. Couperet.
18. Lime douce.

PLANCHE II.

Fig. 19. Archet.
20. Banquette du mouleur vûe de face.
21. La même banquette vûe ſur ſa longueur.
22. Plan de la même banquette.
23. Rouet à percer ſeul.
24. Maniere de préſenter l'ouvrage au perçoir avec la pince.
25. G & H, brochettes avec ouvrage.
26. Rouet à mouler ſeul.
K, pince appliquée au-devant des ſupports du rouet.
27. Etau.
28. Scie.

PLANCHE III.

Boutonnier en métal.

La vignette ou haut de la Planche repréſente la boutique d'un boutonnier.

Fig. 1. Ouvrier qui emboutit des pieces de métal qui ont été coupées avec l'emporte-pieces.
a, billot.
b, tas à emboutir.
2. Ouvrier occupé à faire fondre le maſtic dans les calottes des boutons que la *fig.* 1. vient d'emboutir. Il les expoſe ſur du ſable dans une platine de taule ; cette platine eſt poſée ſur une poile de feu. Il ajuſte un moule dans chaque calotte de bouton, pendant que le maſtic eſt chaud.
3. Ouvrier qui ſertit les boutons ſur le tour, au ſortir des mains de la *fig.* 2. pour les polir enſuite.

Bas de la Planche.

4. E F, G H, emporte-pieces.
A B, coupe d'un emporte-pieces.
D, D, pieces de métal enlevées à l'emporte-pieces.
R, au-deſſous repréſente une bande de métal où les empreintes de l'emporte-pieces ſont marquées comme vuides, en *c*, *c*, *c*, *c*.
5. M N, tas uni.
I K, bouterolle unie. C'eſt avec ces deux outils qu'on emboutit les pieces D D de la *fig.* 4. On en met cinq ou ſix l'une ſur l'autre, comme on voit en L ; on place enſuite la *fig.* L dans la foſſette T du tas uni ; & en frappant deſſus avec la bouterolle K I, & le marteau, *fig.* 7. on donne aux calottes la forme convexe qu'on leur voit un O ; on place enſuite la *fig.* O dans la foſſette du tas gravé, *fig.* 6. on frappe deſſus avec la bouterolle qui lui eſt propre, & alors la calotte du bouton eſt prête à recevoir le moule de buis, de corne, d'yvoire, &c. qu'on veut y adapter.
6. P Q, tas gravé en creux.
V, X, deux bouterolles gravées en relief.
7. Marteau à emboutir.
8. *a*, *b*, *c*, *d*, quatre manieres différentes d'arranger la corde aux moules de boutons.
9. *e i i*, profil d'un bouton prêt à ſertir. Sertir n'eſt autre choſe que rabattre les extrémités *i*, *i* de la calotte, vers la partie *e* du moule, comme on voit en *f.*
g, bouton tout ſerti, vû en-deſſus.
h, le même, vû en-deſſous.
l, le même, vû de profil.
10. Platine de taule. 1, 2, 3, 4, 5, calottes de bouton, poſées ſur du ſable que la platine contient.
11. Brucelles pour retirer les calottes de deſſus le feu quand le maſtic eſt fondu.
12. *a*, mandrin à polir le bouton.
13. *a b c*, tour à ſertir & à polir les boutons.
d, mandrin à ſertir.
e, bruniſſoir à ſertir.
f g, vis du tour, ſervant à ſerrer le bouton ſur le mandrin *d*.
14. *a*, tige à mandrin.
15. Grattoir ou avivoir, pour aviver la ſertiſſure du bouton.
16. Morceau de bois garni de peau de bufle, pour polir le deſſus du bouton.

PLANCHE IV.

Boutonnier-paſſementier.

La vignette repréſente l'interieur d'une chambre, dans laquelle on a pratiqué un retranchement ou cabinet vitré, pour que les ouvriers qui travaillent, ſoient plus commodément.

Fig. 1. Ouvrier qui jette un bouton, c'eſt-à-dire qu'il le couvre de la ſoie qui vient de deſſus le rochet qui eſt devant lui, fixé ſur une broche de fer plantée verticalement dans un trou de l'établi. L'établi eſt ordinairement de forme exagone, dont le côté a ſeize pouces, & peut ſervir à ſix ouvriers à-la-fois. On en a ſeulement repréſenté deux pour éviter la confuſion ; d'ailleurs la petiteſſe des figures ne permettroit pas de voir les objets qu'ils tiennent dans leurs mains.
2. Ouvriere qui coud le bouillon ou autres ornemens ſur le bouton. Elle a devant elle le coffret nommé *pâté*, qui eſt accroché au rebord de la table. Au milieu de l'établi eſt la boîte à bouillon, & au

tres dorures & enjolivures, dont on se sert pour orner les boutons.

3. Ouvriere qui travaille au boisseau, & fait jarretiere, brandebourg ou cordons de montre. Ce travail a beaucoup d'affinité avec celui de la dentelle. On appelle *boisseau* la planche courbe qui recouvre les genoux de l'ouvriere, sur laquelle l'ouvrage se fabrique. Les fuseaux passent d'un côté à l'autre, comme ceux de la dentelle, sur le coussin de ces sortes d'ouvrieres.

4. Ouvrier qui travaille à la jatte à faire des cordons ronds, dont l'intérieur est garni d'une meche.

Bas de la Planche.

Fig. a, broche à dévider & à travailler, échelle double.
b, fer à rouler, échelle double.
2. Pâté dont se sert l'ouvriere *fig.* 2. de la vignette.
A, le pâté vû pardevant.
B, le pâté vû par le côté opposé, où on distingue les crochets qui servent à le fixer au rebord de l'établi. On y a aussi pratiqué un tiroir représenté à moitié ouvert dans la premiere figure; le dessus qui est entouré d'un rebord, est couvert de drap vert.
3. Boîte à bouillon, & son crible séparé.
4. Billot sur lequel sont fixées quatre broches qui reçoivent un certain nombre de rochets garnis de soie, que l'on peut doubler, en tirant en même tems les soies de plusieurs rochets. Ces trois dernieres figures 2, 3, 4 sont dessinées sur une échelle double.
5. Etabli en perspective.
6. Jatte sur laquelle travaille l'ouvrier, *fig.* 4. montée sur son pié.

PLANCHE V.

Fig. 7. Rouet à dévuider ou tracaner, vû du côté opposé à la manivelle.
8. Elevation géométrale du rouet, du côté de la tête.
9. Tournettes ou guindres, sur lesquelles l'écheveau de soie est placé. Pour faire usage de ces deux instrumens: on place le pié du guindre près de celui du rouet précédent, de maniere que sa longueur soit perpendiculaire à celle du pié du rouet, & le siége de l'ouvriere est placé vis-à-vis de la manivelle du rouet.
10. Rouet à cordonner & à retordre.
11. Elevation du même rouet.
12. Autre rouet d'une construction différente, servant à tordre.
12. n. 2. Chape de la petite roue du rouet.

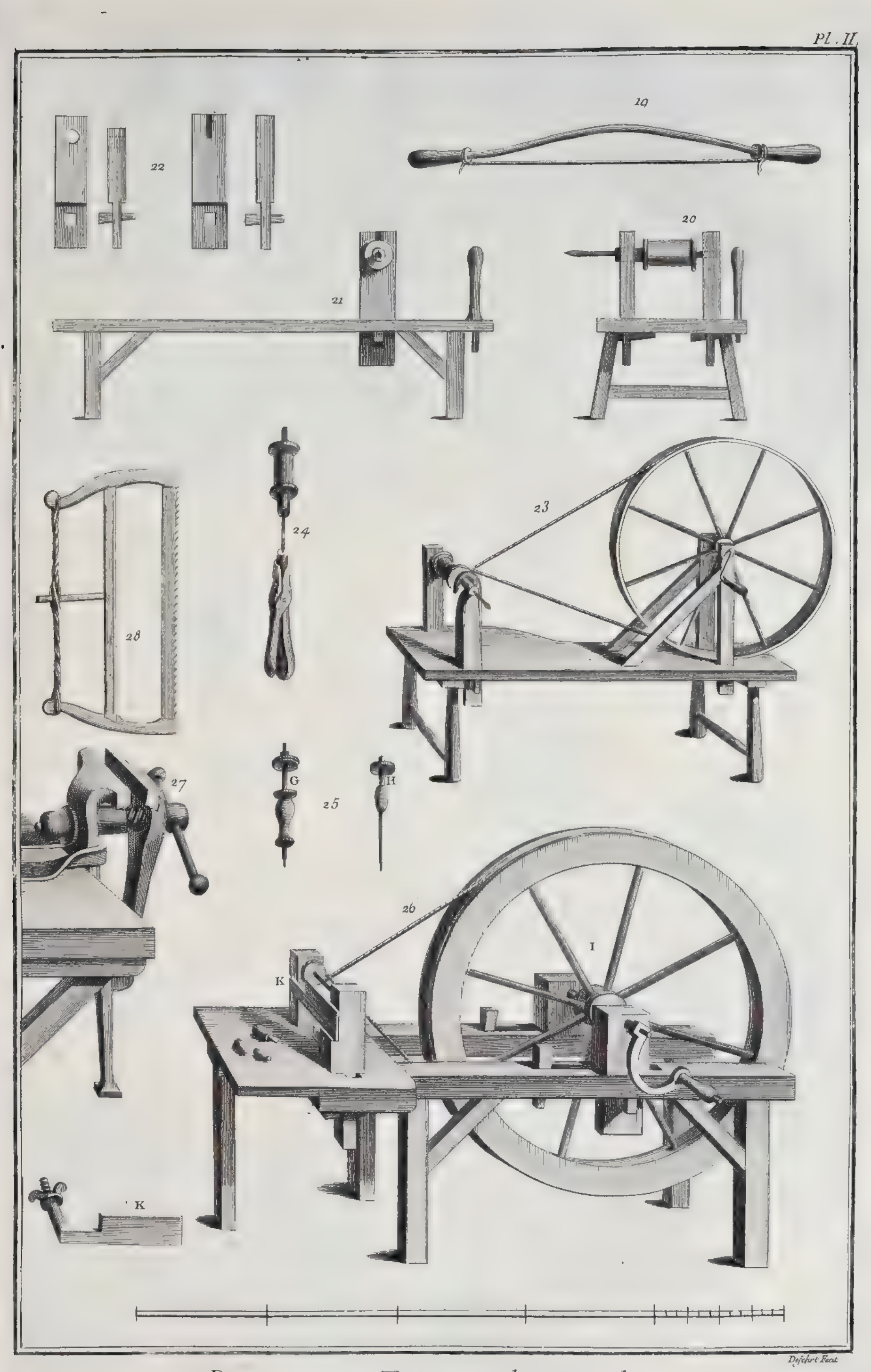
PLANCHE VI.

Fig. A, moule de bouton.
Fig. B, bouton d'or trait à amande, à six croix, moitié satiné, moitié rosté.
Fig. C, bouton d'or à cul de dé, moitié cordonnet d'éfilé, & moitié clinquant, fait à l'éguille.
Fig. D, bouton d'or glacé de trait à six croix, les pointes en cordonnet de trait. On en fait aussi à quatre croix; ce sont les plus communs.
Fig. E, bouton d'or à limace, moitié satiné, moitié rosté.
Fig. F, Bouton d'or trait à épi, rosté, avec cerceau & tête d'or, deux petits falbalas.
Fig. 1. Bouton satiné de soie plate, & rosté avec une milanoise de soie, façon de chapeau, avec un six croix rosté en façon de pommette.
2. Bouton satiné en soie plate, & rosté en milanoise de soie, façon de cordon d'évêque à six croix.
3. Bouton satiné de soie plate, à huit croix, huit cordelieres à la tête, une rosette à chaque bout des cordelieres, d'où part un point de dentelle en milanose de soie.
4. Bouton satiné de soie plate, piqué à carreaux en points de dentelle, avec une milanoise de soie & différens ornemens.
5. Bouton d'or dit à garde d'épée, à quatre croix, moitié lame cannelée, & moitié cordonnet de trait.
6. Bouton d'or dit à garde d'épée, à six croix, moitié lame grenée, & moitié cordonnet de trait.
7. Bouton d'or à lame guillochée, à six croix.
8. Bouton d'or à lame unie fortifiée, à six croix.
9. Bouton d'or à lame à filigrame double, à quatre croix. L'attention de l'ouvrier contribue beaucoup à la perfection de l'ouvrage.
10. Bouton d'or à filigrame simple, à six croix, les points en lames unies. L'essentiel, pour faire ce bouton, est que l'outil qui fait le filigrame, soit bien fait, & que le cordonnet de trait soit d'égale grosseur.
11. Lame unie représentée, ainsi que les suivantes, beaucoup plus en grand.
12. Lame cannelée.
13. Lame crenée.
14. Lame guillochée.
15. Lame a filigrame simple.
16. Lame à filigrame double.

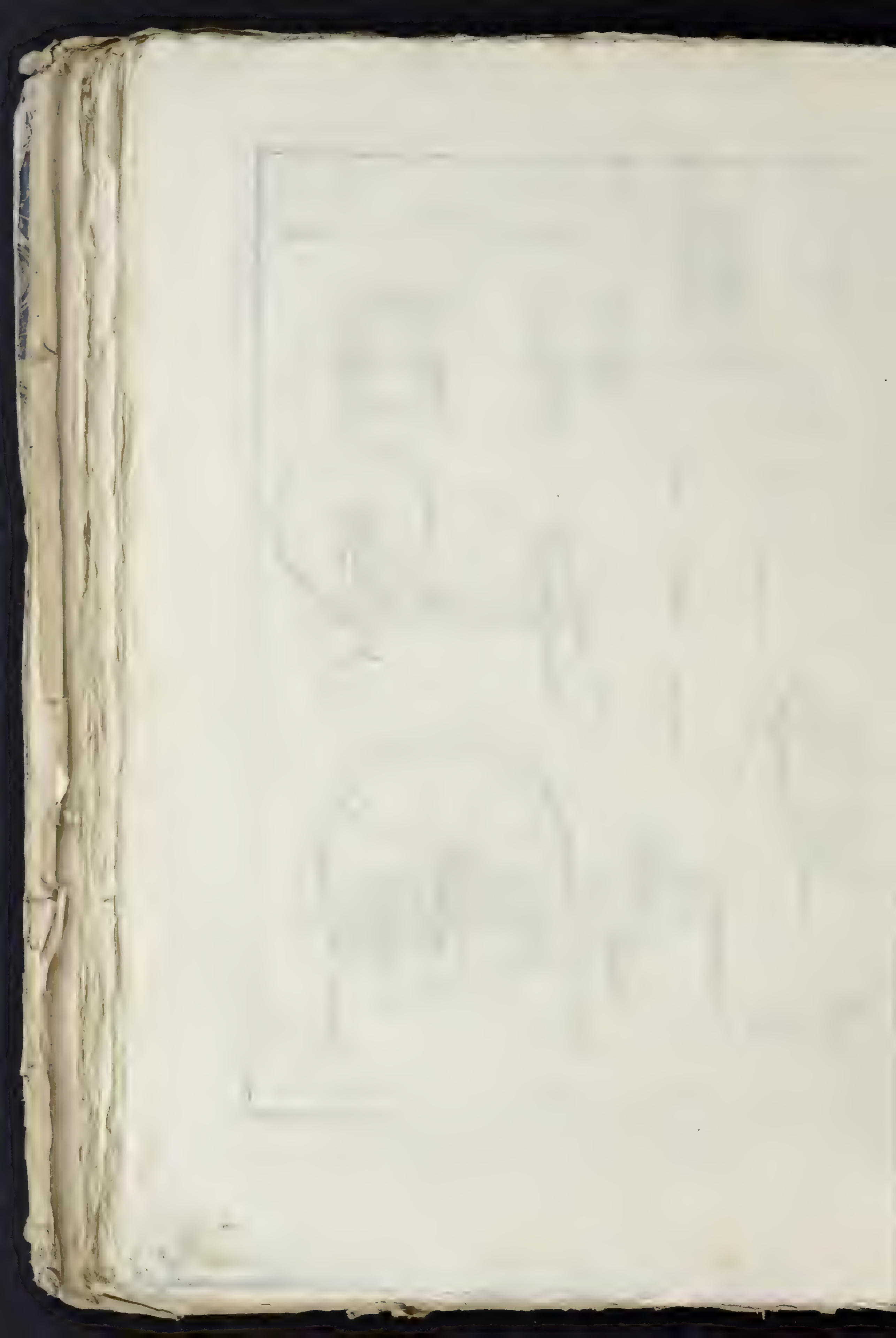
Les différentes configurations de ces cinq dernieres lames sont de l'invention de M. Pierre Bergerot. Elles sont doublées par plusieurs brins de soie qui en occupent la largeur, auxquels elles sont réunies par un fil de trait qui est guipé dessus.

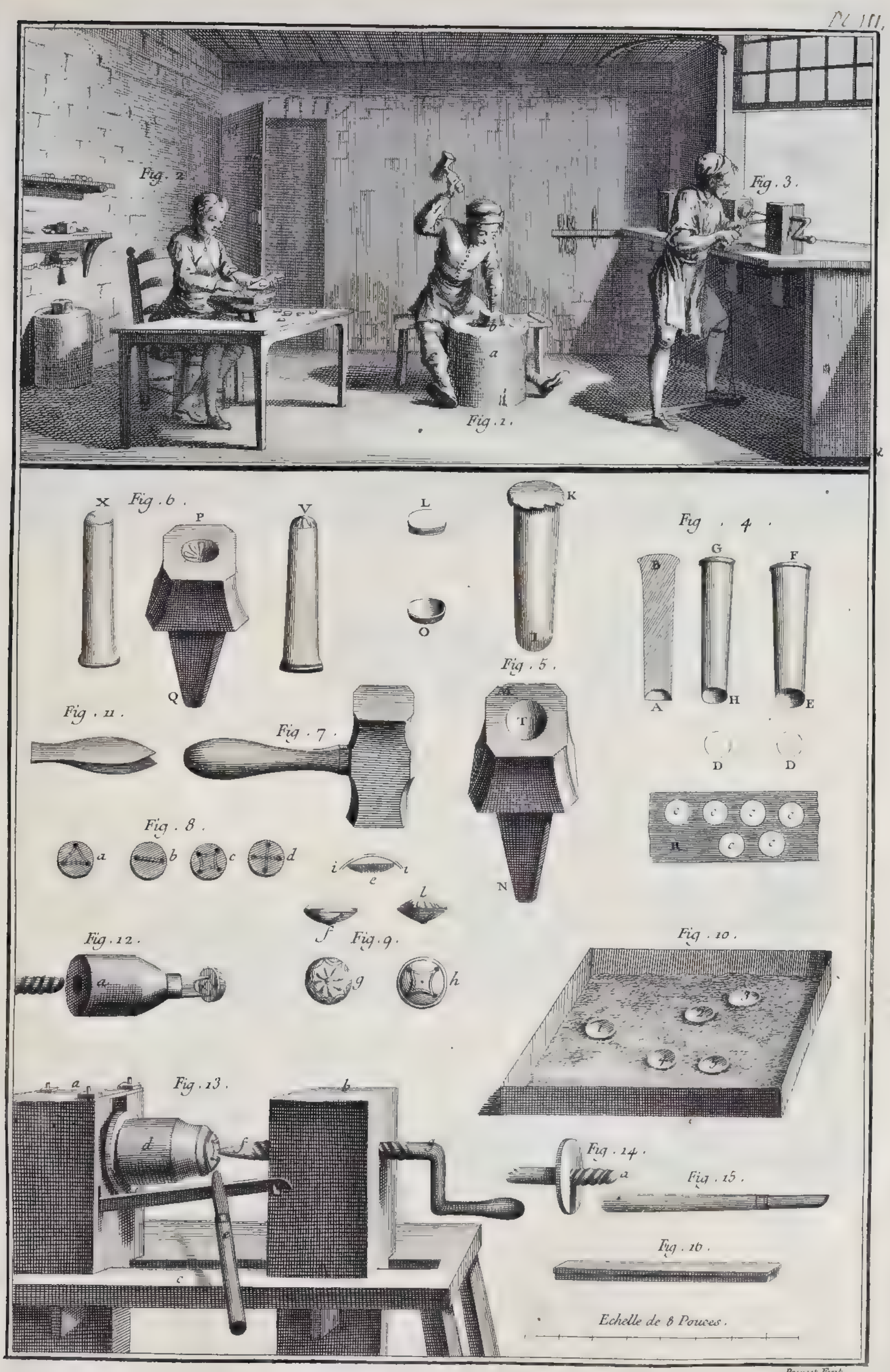


Boutonnier, Faiseur de Moules.



Boutonnier, Faiseur de Moules.





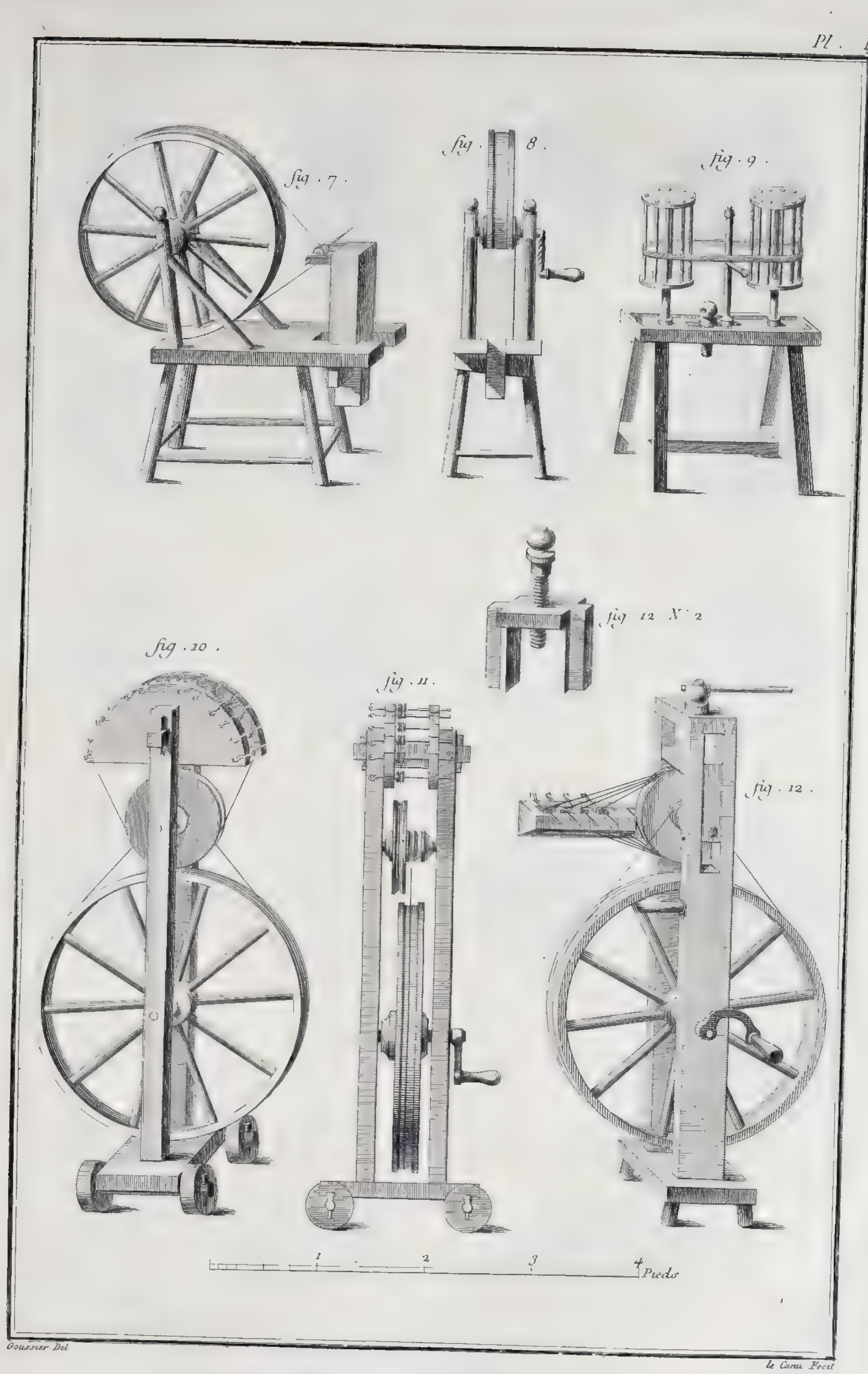
Prevost Fecit

Boutonnier, en Métal.

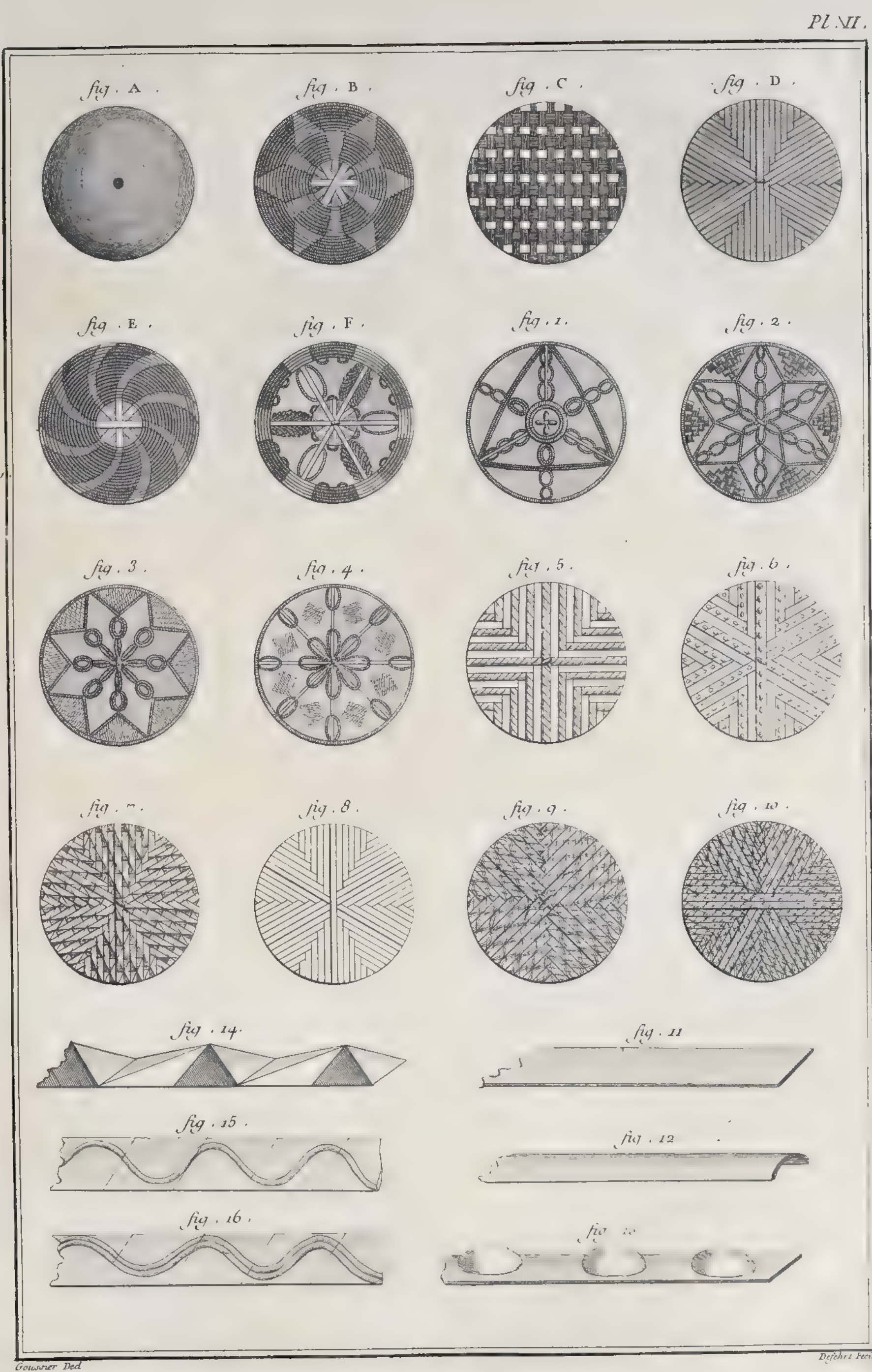


Goussier del. | Prevost Sculp.

Boutonnier Passementier.



Boulonnier, Passementier.



Goussier Del. Defehet Fecit.

Boutonnier, Passementier.

BOYAUDIER,

CONTENANT UNE PLANCHE.

LA vignette repréſente l'intérieur d'une fabrique de corde à boyaux, qui peut être établie ſous des hangards, ou dans un attelier fermé.

Fig. 1. Hors de l'attelier. A, les rames du grand chaſſis, dont les montans ſont percés de trous pour recevoir les chevilles ſur leſquelles on étend les cordes pour les laiſſer ſécher. B, foſſe dans laquelle s'écoulent les eaux des différens lavages.

2. Ouvrier qui dégraiſſe les boyaux. *d*, table ou dégraiſſoir. *b*, baquet où l'eau s'égoutte. *c*, tinette pleine d'eau claire, dans laquelle le dégraiſſeur jette les filandres qu'il enleve de deſſus les boyaux, pour ſervir comme de fil aux ouvrieres qui couſent les boyaux au bout les uns des autres.

3. Ouvriere qui coud les boyaux. Elle a à ſes côtés deux tinettes ou baquets C, D, dans leſquels les boyaux trempent, auſſi-bien que les filandres qui lui ſervent de fil; elle a ſur ſes genoux une planche mince & courbe, ſur laquelle elle prépare les coutures.

4. Ouvrier qui fait tourner le rouet pour tordre la corde *k z*, accrochée en *k* à une des molettes du rouet dont les montans ſont ſcellés en E dans le ſol de l'attelier.

5. Ouvrier qui liſſe avec la prele ou avec une corde de crin les cordes de boyaux qui ſont tendues aux chevilles *u* de l'attelier du talard dormant F, G.

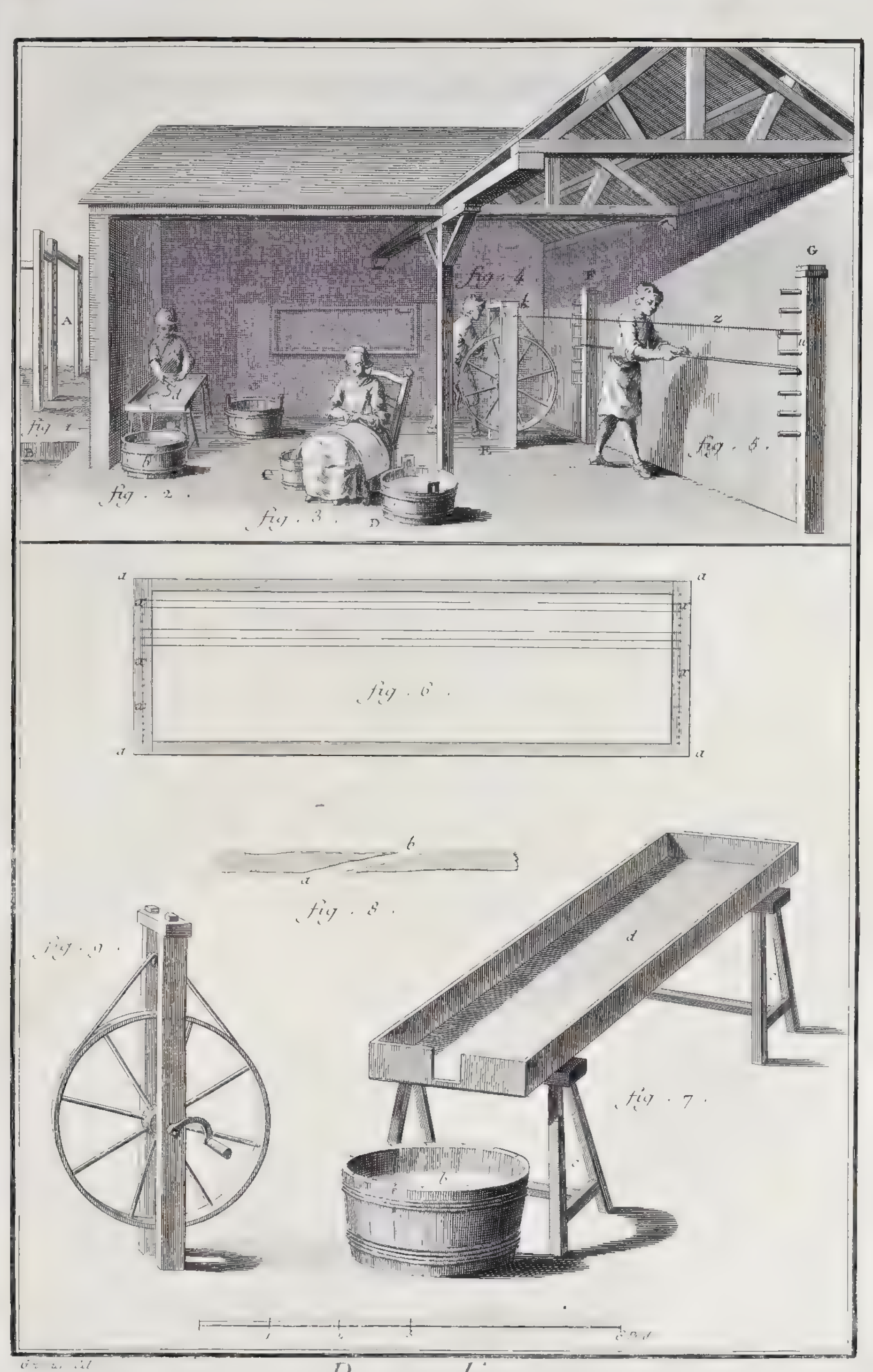
6. Talard ſur lequel on tend les cordes des inſtrumens de muſique, pour les mettre à l'étuve.

7. Le lavoir ou dégraiſſoir, ſur lequel l'ouvrier, *fig.* 2. travaille.

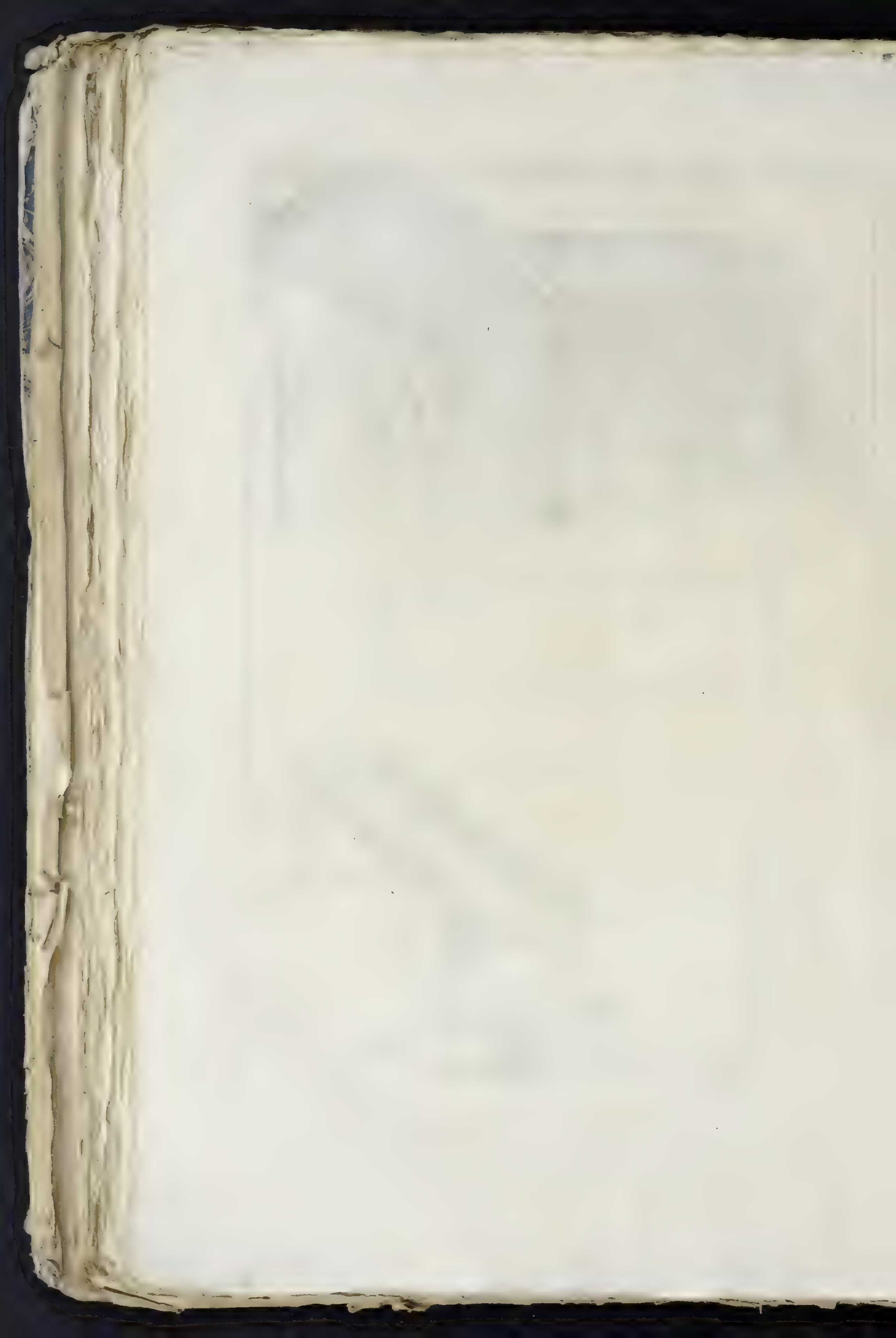
8. Maniere dont les boyaux ſont coupés obliquement de *a* en *b*, avant d'en faire la couture.

9. Le rouet vû par le côté de la manivelle.

Toutes ces figures ſont expliquées plus en détail aux articles boyaudier & corde. *Voyez cet art.*



Boyaudier.



BRASSERIE,

CONTENANT CINQ PLANCHES.

PLANCHE Iere.

Fig. 1. LA touraille.
A, B, C, D, la tremie, les côtieres & autres parties, avec le fourneau en-dessous.
2. Intérieur du fourneau.
3. Coupe du fourneau.
I G H K L, *fig.* 1. 2. 3. partie inférieure du fourneau.
K L M, bouche.
N O, P Q, enclumes.
P Q R S, partie du milieu du fourneau.
R S T V, communication de la partie du milieu avec la partie supérieure.
T V X Y, partie supérieure.
P *q r s*, *fig.* 1. la truite.
Z, Z, *fig.* 1. & 3. ventouses.
4. Chassis de la truite.
5. Intérieur de la truite.
6. Bouche du fourneau, avec les touraillons A, A.

PLANCHE II.

Fig. 1. Vûe perspective des chaudieres montées sur leurs fourneaux.
2. Construction & bâtisse de trois chaudieres, avec leurs fourneaux.
A A A A, massif de pierre.
B B B, fond du fourneau.
C C C, embouchure.
3. Chaudron à cabarer.
4. Jet.
5. Tinet.
6. Vague.
7. Fourquet.
8. Fourche.
9. Coupe d'une chaudiere & d'un fourneau.
10. Entonnoir.
11. Chaudron à remplir.

PLANCHE III.

Manége & moulins.

On voit dans cette Planche un moulin à double tournure.
A, A, A, aisseliers.
B, arbre debout.
C, grand rouet.
D, grande lanterne.
E, arbre de couche.
F, petit rouet.
G, petite lanterne du petit rouet F.
H, meule courante sur la meule gissante.
K, tremie.
I, sac.
La partie inférieure de la Planche s'appelle *le manége.*
M, étoile.
N, canal de la chaîne à chapelet.
O, réservoir.

On ne pousse pas le détail de cette Planche plus loin, parce que le mouvement s'exécute à la partie supérieure de la Planche comme à l'inférieure; que le méchanisme est le même, & que les choses sont exprimées par les mêmes noms, & désignées par les mêmes lettres. D'ailleurs ce qu'il peut y avoir de particulier, appartient à la construction des moulins qu'on peut voir dans les Planches d'agriculture, tome premier des Planches, & dans les volumes imprimés de l'ouvrage.

PLANCHE IV.

Le germoir avec la trape & la roue, d'où l'on monte le grain à la touraille.

La partie inférieure de la Planche montre le germoir.

La partie supérieure, le grenier où le grain passe par la trape, de la partie inférieure ou germoire. Le fond de ce lieu est la touraille.

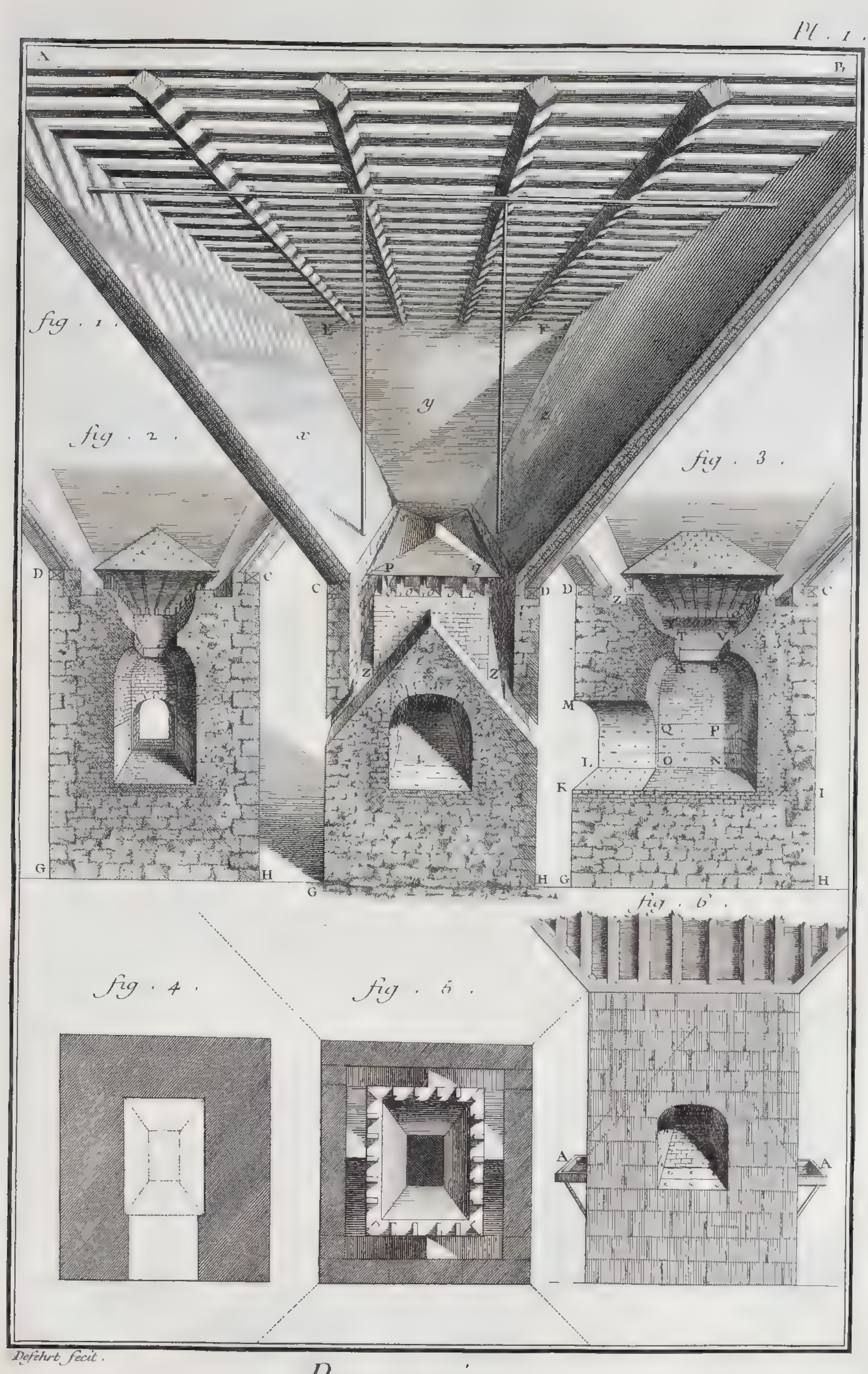
PLANCHE V.

Attelier du brasseur au haut de la Planche.

A, grande cuve-matiere.
B, petite cuve-matiere.
C, C, pompes à cabarer.
D, D, chaudieres.
E, E, gouttiers.
F, F, F, sacs.
G, jente de bois.

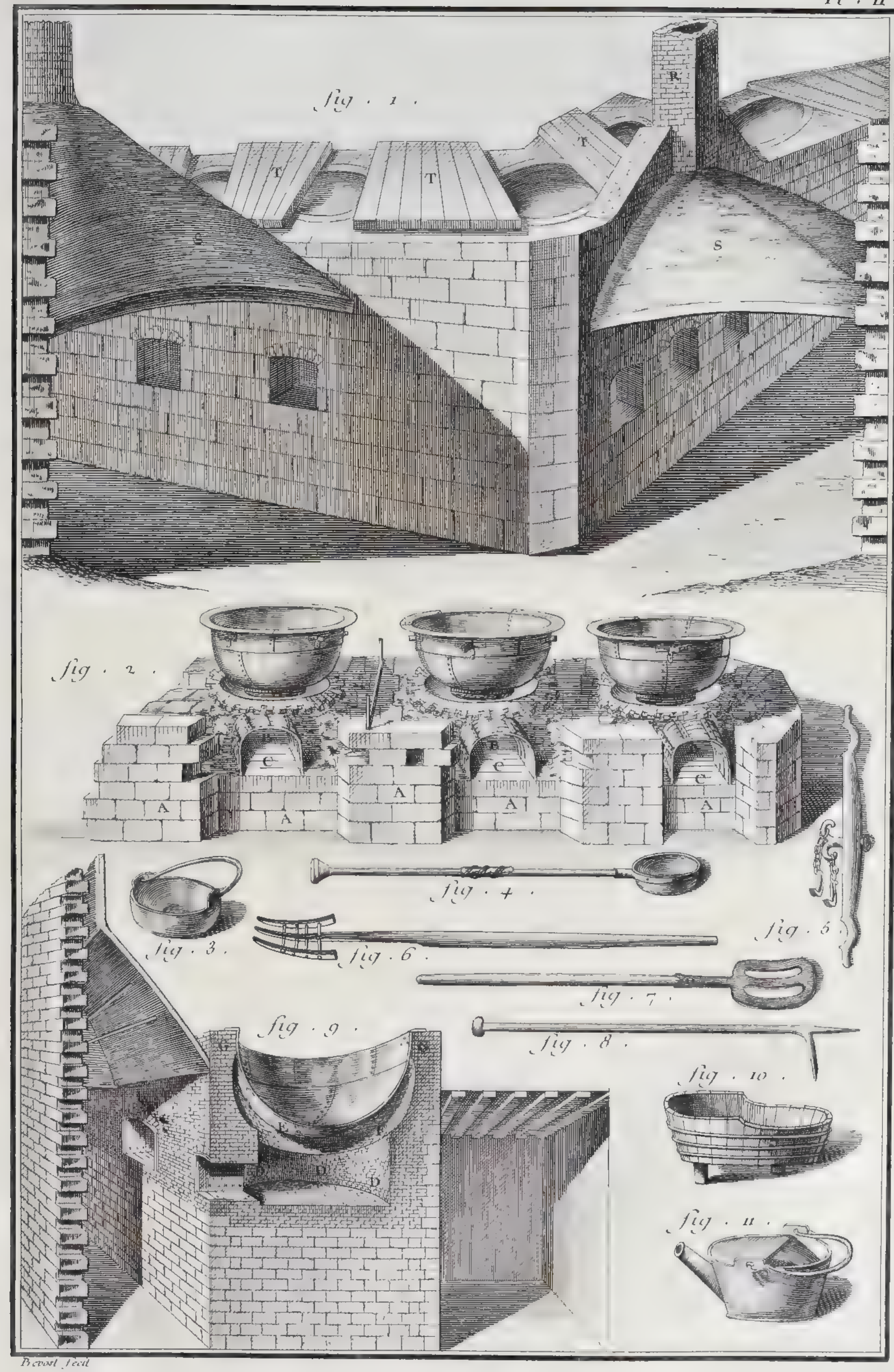
Bas de la Planche.

L'entonnerie. *Voyez l'art. Brasserie.*



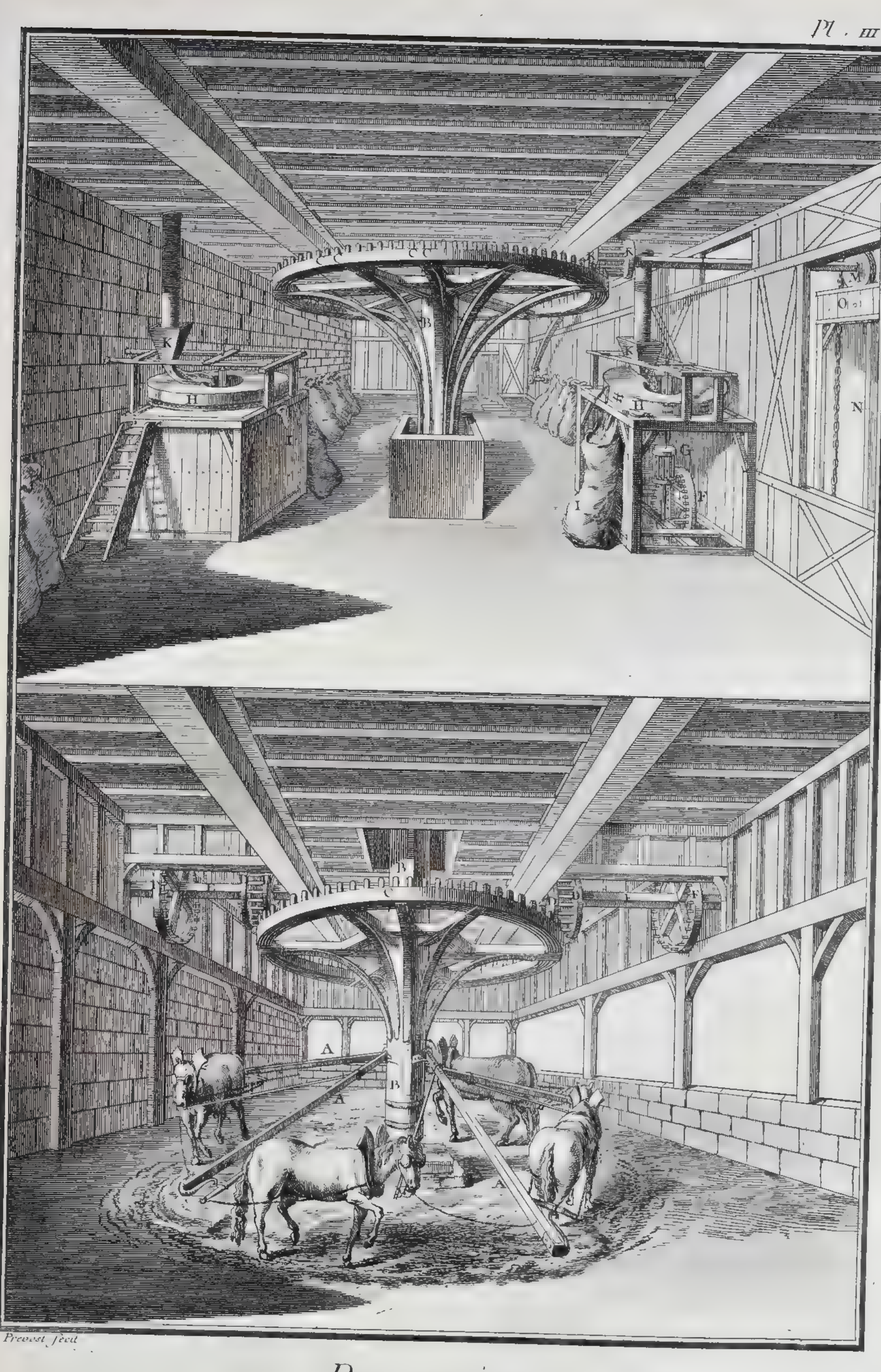
Desehrt fecit.

Brasserie.



Prevost fecit

Brasserie.



Prevost fecit

Brasserie.

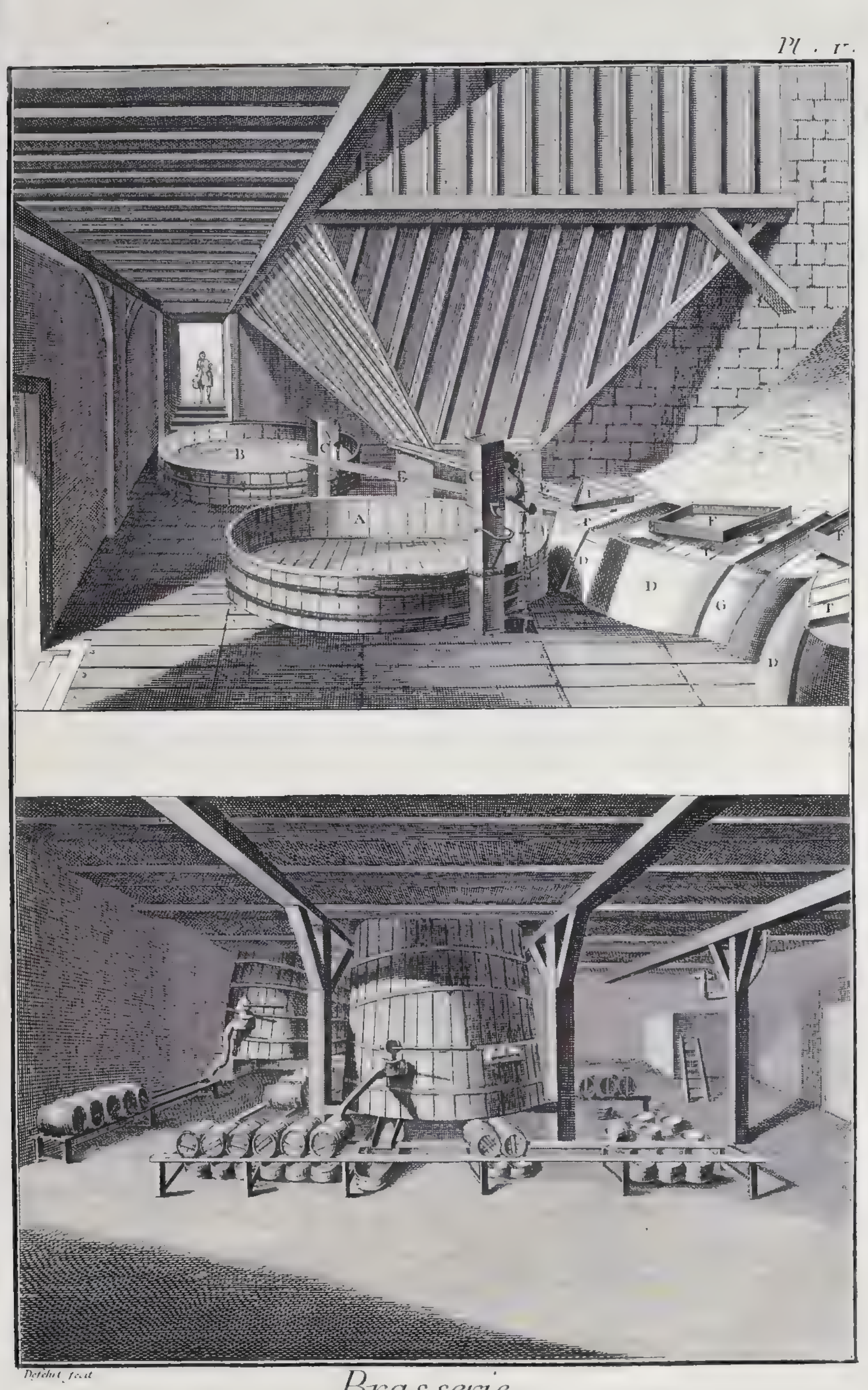




Desehet fecit.

Brasserie.





Defehrt fecit

Brasserie.

BRODEUR,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

LA vignette représente un attelier de brodeur.

Fig. 1. Tient un métier tout tendu. Ce métier est composé de deux ensuples *a a*, & de deux lattes *b b* ; on voit en *c* l'étoffe sur laquelle on a tracé le dessein d'une veste pour être brodée.

Avant de tendre l'étoffe sur le métier, il faut la border tout-autour d'un gallon de toile bien cousu. C'est ce gallon que l'on coud ensuite aux lisieres des ensuples, & dans lequel passent les ficelles qui font le tour des lattes, afin de ne point gâter l'étoffe.

2. Représente une femme occupée à broder ; son métier est posé horisontalement en *a* sur un treteau, & en *b*, sur une plate-bande de bois regnante dans toute l'étendue des croisées, pour recevoir autant de métiers qu'il seroit nécessaire.

La main droite de l'ouvriere est posée sur l'étoffe pour recevoir l'aiguille que la main gauche qui est dessous, va lui passer.

Quand l'ouvriere ne peut pas atteindre à la partie qu'elle veut broder, elle roule son étoffe sur l'une des ensuples.

Bas de la Planche.

3. Représente les deux ensuples d'un métier. Chaque ensuple est un morceau de bois rond depuis *a* jusqu'en *b*, & garni dans toute cette étendue d'une lisiere de toile *c*, qu'on nomme *gallon de l'ensuple*. Chaque extrémité *d* de l'ensuple est quarrée, & se nomme *tête de l'ensuple*. La tête est fendue par deux mortoises *e f*, qui s'entrecoupent à angles droits. C'est dans ces mortoises qu'on introduit des lattes, lorsqu'on veut tendre un métier, comme on voit *b b*, *fig.* 1 de la vignette. La longueur des ensuples n'est point déterminée ; on en fait depuis deux piés jusqu'à six piés de long, & plus s'il étoit nécessaire.

4. Une des lattes propres à tendre le métier ; elle sert à écarter l'une de l'autre les deux ensuples, par le moyen de deux chevilles de fer qu'on introduit dans les trous *a b*, dont elle est percée. On voit ces chevilles dans le métier tout tendu de la *fig.* 1. de la vignette, en *d d d d*.

5. Cheville de fer pour tendre.

6. Aiguille de fer de la longueur de quatre pouces, pour tendre ; elle sert à passer la ficelle dans le gallon dont on a brodé l'étoffe. *Voyez e e*, *fig* 1. de la vignette *a*, est une pelotte de ficelle.

7. Broche. C'est un morceau de buis tourné depuis *a* jusqu'en *b*, en forme de bobine. On dévide dans cet espace autant de fil d'or, d'argent ou clinquant qu'il en peut contenir. La tête de cette broche est fendue en *c*, pour recevoir le bout du fil qu'on a dévidé sur la broche ; on s'en sert pour guiper.

8. Dé de brodeuse. Le cul de ce dé est plat, poli & non piqué, comme le sont ordinairement les dés à coudre, afin de ne point écorcher la broderie en frappant dessus pour en applatir les fils.

9. Bobine servant à mettre le fil d'or ou d'argent qu'on emploie par aiguillée.

10. Pâté à frisure. Morceau de chapeau taillé en rond, sur lequel on met la frisure coupée par petits bouts.

11. *a*, un bout de frisure filé, prêt à être employé.

12. La ligne *a b* représente l'épaisseur de l'étoffe. *c c*, deux points de frisure déjà cousus.

13. Paillettes de différentes formes & de grandeur naturelle.

a, *b*, paillettes rondes, grandes & moyennes.

c, paillette ovale.

d, paillette en cœur.

Les trous dont elles sont percées, sont pour la facilité de les coudre avec des points de frisure ou de bouillon ; ce qui peut faire l'effet qu'on voit en *e* ou en *f*.

14. *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, petites paillettes ; elles ne sont percées que d'un trou. On nomme *semence* celle de la plus petite espece, comme *f*.

g, paillettes cousues les unes sur les autres. Cette façon de les coudre fait qu'on les nomme *paillettes comptées*.

h, pâte de paillettes.

15 & 16. Deux différens modeles de desseins, comme les maitres les tracent, pour indiquer à leurs ouvrieres ce qu'elles doivent exécuter en passé, frisure, paillettes, paillettes comptées, clinquant, *&c.* *a a a a*, dans la *fig.* 15. fait voir ce qui doit être exécuté en passé. *b b b b*, ce qui doit être en bouillon ou frisure. *c*, ce qui doit être exécuté en clinquant, *fig.* 15.

16. On voit dans cette figure en *a a a a* tout ce qui doit être exécuté en paillettes. *b b b b*, ce qui doit être en passé. *c*, ce qui doit être en paillettes comptées.

PLANCHE II.

Fig. 1. Le tambour.

A, planche qui lui sert de support.

B, C, coffrets pour renfermer la soie, le fil d'or, d'argent & les aiguilles.

D, bobine chargée ou de soie, ou de fil d'or ou d'argent.

E, F, supports de la bobine.

F, G, supports du tambour.

H, cerceau extérieur à gouttiere ou rainure du tambour.

I, étoffe montée sur le cerceau extérieur.

K, ceinture de cuir placée dans la gouttiere ou rainure du cerceau extérieur H, & servant avec sa boucle à tenir l'étoffe bien tendue sur ce cerceau.

L, fourchette. Il y en a une dans l'extrémité refendue de chaque support du cerceau. Ces fourchettes sont mobiles sur elles-mêmes ; elles reçoivent le cerceau intérieur, & servent à l'incliner autant que le travail l'exige.

M, vis qui serre la fourchette, & tient le tambour ferme dans l'inclinaison qu'on lui a donnée. Il y a de chaque côté une pareille vis.

2. Cerceau extérieur & à gouttiere, sur lequel on arrête l'étoffe, avec la courroie ou ceinture.

3. Cerceau intérieur qu'on place dans la partie refendue des fourchettes, & qui reçoit sur lui le cerceau extérieur, *fig.* 2.

4. Aiguille montée sur son manche.

5. Aiguille vûe en grand & de côté.

a, son crochet.

6. La même aiguille vûe en grand & de face.

b, son crochet.

7. Maniere dont le point de chaînette s'exécute.

a c, est un plan qui représente ou figure le dessous de l'étoffe.

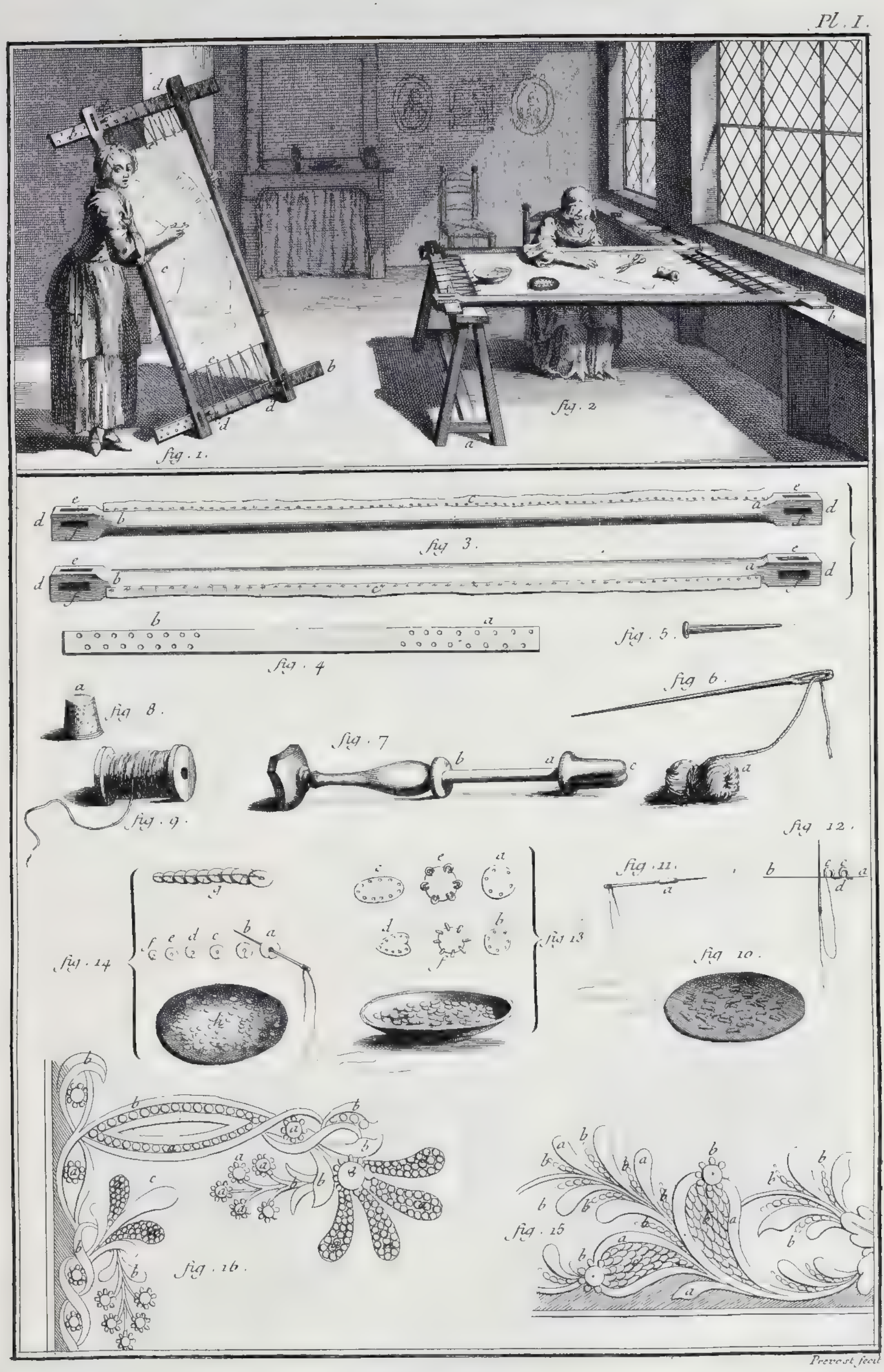
b d, est un plan qui représente ou figure le dessus de l'étoffe.

1, 3, 8, 11, les trous faits par l'aiguille, lorsqu'elle va prendre le fil avec son crochet en-dessous de l'étoffe, pour l'amener en-dessus en boucles 2, 4, 6, 9, 10, par les trous 2, 5, 7, 10 ; de maniere que ces boucles passant, comme on voit, les unes dans les autres, elles s'arrêtent toutes & forment la chaîne.

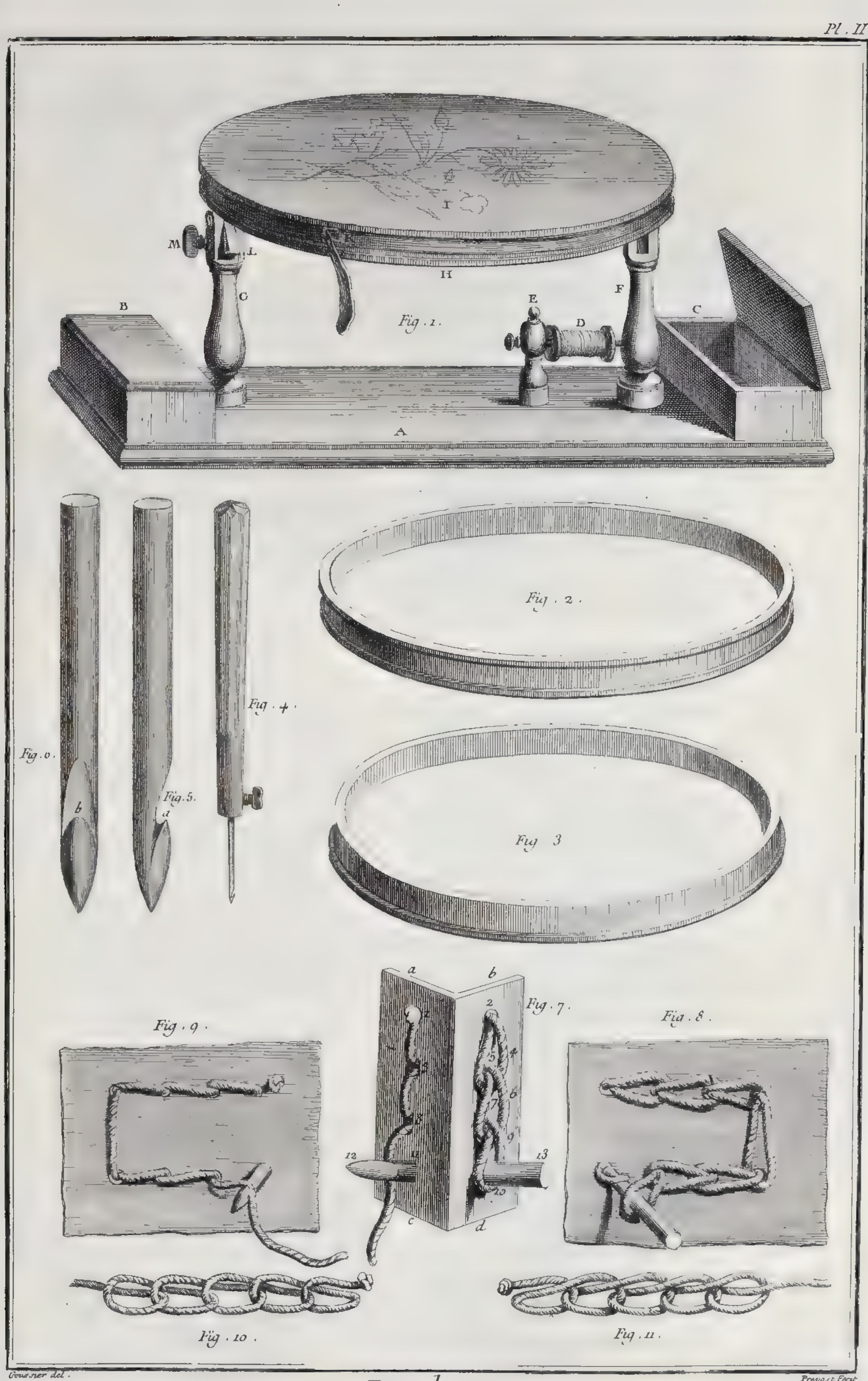
8. Points exécutés en changeant de direction, vûs sur l'endroit de l'étoffe.

9. Les mêmes points, comme ils sont à l'envers de l'étoffe.

10 & 11. Chainette séparée de l'étoffe, vûe par la face extérieure qu'elle montre à celui qui voit l'étoffe, & vûe par la face de dessous qui s'applique à l'étoffe.


fig. 1.
fig. 2
fig. 3.
fig. 4
fig. 5.
fig. 6.
fig. 7
fig. 8.
fig. 9.
fig. 10.
fig. 11.
fig. 12.
fig. 13
fig. 14
fig. 15
fig. 16.
Prevost fecit

Brodeur.


M
L
G
H
I
B
E
D
F
C
A
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3
Fig. 4.
Fig. 5.
a
Fig. 6.
b
a
b
Fig. 7.
c
d
Fig. 8.
Fig. 9.
Fig. 10.
Fig. 11.
Goussier del.
Prevost Fecit

Brodeur,

FONDERIE EN CARACTERES D'IMPRIMERIE,

PRÉCÉDÉE DE LA GRAVURE DES POINÇONS,

LES DEUX ARTS CONTENANT HUIT PLANCHES.

PLANCHE

De la gravure des poinçons.

La vignette représente l'intérieur d'un attelier dans lequel est une forge.

Fig. 1. Ouvrier qui forge un poinçon.
2. Ouvrier qui frappe le contre-poinçon sur l'acier du poinçon.
3. Ouvrier qui lime la partie extérieure de la lettre.

Bas de la Planche.

Fig. 1. n. 5, 2. Contre-poinçon de la lettre B.
2. Poinçon étampé par le contre-poinçon.
3. Poinçon de la lettre B entierement achevé, vû du côté du bas de la lettre.
4. Le même poinçon vû du côté du haut de la lettre.
5. Tas garni de ses deux vis, dans le creux duquel est un poinçon prêt à être étampé.
6. Equerre à dresser les faces des poinçons, posée sur la pierre à l'huile. 5, 1, les deux faces de l'équerre.
7. Equerre à dresser, posée sur la pierre à l'huile, & dans l'angle de laquelle est placé un poincon. 5,3, les deux faces de l'équerre.
8. Pierre à l'huile, enchassée dans un quarré de bois.

PLANCHE Iere.

De la Fonderie.

LA vignette représente l'intérieur d'une fonderie & plusieurs ouvriers & ouvrieres occupés à différentes opérations.

Fig. 1. Ouvriere qui rompt les lettres, c'est-à-dire, qu'elle sépare le jet.
2. Ouvriere qui frotte les lettres sur une meule de grès.
3. Ouvrier qui regarde si le régule d'antimoine est fondu dans le creuset qui est de fer ou de terre.
4. Ouvrier qui verse le mélange de plomb & de régule d'antimoine dans les lingotieres qui sont à ses piés.
5. Fondeur qui puise avec sa petite cuillere pour verser dans le moule qu'il tient de la main gauche.
6. Fondeur qui a versé dans le moule.
7. Fourneau.
8. Fondeur qui ôte l'archet de dessus la matrice, pour ouvrir le moule, & en faire sortir la lettre.

Bas de la Planche.

8. n. 2. Plan du fourneau & des trois tables qui l'environnent.
9. Cuillere du fourneau, à trois séparations.
10. Fourneau posé sur son banc.
10. n. 2. Grille du fourneau.
11. Banc du fondeur.
12. Taule, dite *feuille*, pour recevoir les égoûtures de la matiere.
13. Cuillere sans manche, & cuillere emmanchée.

PLANCHE II.

Où l'on voit le moule & toutes les pieces qui le composent.

Fig. 1. Le moule vû en perspective & du côté de la piece de dessus, à laquelle la matrice demeure suspendue, lorsqu'on ouvre le moule pour en faire sortir la lettre.
1. n. 2. Bois de la piece de dessous, vû du côté qui s'applique à la platine. On y a indiqué toutes les cavités qui reçoivent les écrous & autres parties saillantes, du côté extérieur de la platine de dessous, & l'emplacement de la chape du heurtoir.
1. n. 3. Bois de la piece de dessus, vû du côté qui s'applique à la platine. On y voit de même les cavités qui reçoivent les parties saillantes de la platine, & de plus le jobet dont le crochet *x* soutient la matrice par-dessous, & l'épinglet *y*, au-dessous duquel la matrice passe.
2. Platine de dessous garnie de toutes ses pieces, vûe du côté de l'intérieur du moule.
M, la matrice, posée par son autre extrémité sur le heurtoir, & par une de ses faces latérales contre le régitre, & en face sur le blanc & la longue piece.
3. Platine de dessus garnie de toutes ses pieces, vûe du côté de l'intérieur du moule.
E, la partie du régitre, qui s'applique contre la face latérale visible de la matrice M de la figure précédente. E, hausses.
4. Attache de la matrice. C'est une petite bande de peau de mouton.
5. Jet vû du côté intérieur.
6. Jet vû du côté extérieur.
A, la vis qui sert à le fixer à la platine, & à côté l'écrou de cette vis.

Suite de la Planche II.

7. *Premiere figure*, le blanc de la piece de dessus, vû du côté extérieur.
7. *Seconde figure* sous le même n. est le même blanc du côté qui s'applique à la longue piece.
d c, la cavité qui recouvre en partie le cran *a b*, *fig.* 17. ainsi que l'on voit, *fig.* 3.
7. n. 2. La *premiere figure* montre le blanc de la piece de dessous, vû du côté extérieur.
7. n. 2. *seconde figure* sous le même n. est le même blanc du côté qui s'applique à la longue piece.
Outre le trou quarré qui reçoit le tenon de la potence, on y voit le trou foncé & taraudé qui reçoit la vis *b* de la *fig.* 21. Le semblable trou paroît à la *seconde figure* du n. précédent.
8. Matrice de quadrats, vûe du côté qui s'applique sur le heurtoir & la longue piece.
9 & 10. Les potences & leurs écrous.
11. Matrice d'espaces dont la partie horisontale se place entre le régitre, le blanc & la longue piece de la partie de dessus du moule.
12 & 13. Matrice d'une lettre, de l'm, par exemple, vûe sous deux différens aspects.
14. Blanc de la piece de dessous, avec la potence qui la traverse.
15. Blanc de la piece de dessus, avec sa potence.
16. Lettre telle qu'elle sort du moule.
17. La longue piece de la partie du dessous, vûe du côté de l'intérieur du moule. La semblable piece dans la partie de dessus n'en differe qu'en ce qu'il n'y a point de cran.
18. La même longue piece vûe du côté qui s'applique à la platine.
19. Régitres vûs, l'un en plan du côté extérieur, l'autre en perspective du côté intérieur.
20. Platine de la piece de dessous, garnie de toutes ses pieces, & séparée de son bois.
20. n. 2. La même platine dégarnie de toutes ses pieces, excepté du heurtoir, vûe du côté où les pieces s'appliquent.
21. La même platine garnie de toutes ses pieces, vûe du côté extérieur qui s'applique au bois, *fig.* 1. *n.* 2.
21. n. 2. Platine de la piece de dessus, dégarnie de tou-

tes ses pieces, vûe du côté qui s'applique au bois, *fig. 1. n. 3.*

22. La piece nommée *heurtoir*, représentée séparément, & vûe du côté auquel la matrice s'applique.

23. Le jobet vû du côté qui s'applique à la platine de la piece de dessus.

PLANCHE III.

La vignette représente l'intérieur d'une chambre où l'on a porté les caracteres.

Fig. 1. Ouvriere qui compose, c'est-à-dire qui arrange les lettres séparées de leurs jets ou rompures, sur un composteur.

2. Ouvrier qui coupe une rangée de caracteres, placée dans le justifieur entre les deux jumelles du coupoir.

3. Apréteur qui ratisse les lettres avec le couteau, *fig.* 7. Pl. suivante, pour les égaliser sur le corps.

Cette chambre doit être garnie d'un grand nombre de rateliers, pour y poser les composteurs chargés de lettres, jusqu'à ce qu'on les mette en page, & qu'on les envoye à leur destination.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Le coupoir vû en perspective & du côté de la manivelle F G, qui est à main droite du coupeur. Cette manivelle fait mouvoir la jumelle mobile C D, qui comprime sur le corps la rangée de lettres qui est placée entre les regles du justifieur, dont une des regles est soutenue par la jumelle fixe A B.

1. n. 2. Plan du coupoir, entre les jumelles duquel les deux regles du justifieur sont placées; on y distingue une rangée de caracteres.

2. Chassis de fer & vis, appellés *train*, qui font mouvoir la jumelle mobile C D, qui est saisie en-dessous par les crochets A, C des bandes du chassis; à côté est la clé ou manivelle.

2. n. 2. Plan du coupoir, dont on a supprimé les jumelles, pour laisser voir l'emplacement & la disposition de la ferrure qui fait mouvoir la jumelle mobile.

Premiere suite de la Planche III.

Fig. 3. A B, regle du justifieur, avec sa platine, vûe au-dessus & du côté où l'on place les lettres.

A A, B B, la même regle vûe par-dessous & du côté qui s'applique à la jumelle mobile C D.

4. C D, seconde regle du justifieur, vûe en-dessus & du côté qui s'applique à la jumelle fixe A B, *fig.* 1.

C C, D D, la même regle vûe en-dessous & du côté qui s'applique à la rangée de lettres. On y distingue les deux languettes qui entrent dans les mortoises *a b* de la premiere regle.

4. n. 2. Coupe transversale des deux regles du justifieur, de la même grandeur dont elles sont construites.

4. n. 3. La même coupe où les deux regles sont séparées; toutes ces pieces sont de fer.

5. Composteur. Il est de bois; il sert à l'ouvriere, *fig.* 1. de la vignette, pour y ranger les lettres par lignes aussi longues que le justifieur peut en contenir.

5. n. 2. Coupe transversale d'un composteur de la grandeur dont ils sont construits.

Les *fig.* 3, 4, 5, 7. sont relatives à l'échelle qui est au bas de la Planche. Toutes celles qui suivent, sont de la grandeur des objets qu'elles représentent, & n'ont pas par conséquent besoin d'échelle.

6. Rabot servant au coupeur, *fig.* 2. de la vignette, pour couper le pié de la lettre, ou les côtés de l'œil; ce rabot est garni de toutes ses pieces.

6. n. 2. Clé pour serrer ou desserrer les vis du rabot.

7. Couteau de l'aprêteur.

8. Le rabot garni de toutes ses pieces, vû par-dessus.

Seconde suite de la Planche III.

Fig. 9. Guides ou coulisses du rabot.

10. M N O, fût du rabot.

R R S, arc du rabot.

P Q, poignée de bois du rabot.

11. Petit jetton.

12. Glace sur laquelle on pose les lettres pour jauger leur épaisseur.

13. Grand jetton.

14. Justification.

15. *citée 26. à l'art.* Caracteres. Tourne-écrous, pour démonter le moule.

16. Tourne-vis, pour démonter le moule & le rabot.

17. Extrémité inférieure du fer du rabot, qui sert à creuser le pié de la lettre.

18. Lettre longue par le haut, dont le pié a été vuidé par le fer précédent.

19. Extrémité inférieure du fer du rabot, dont on se sert pour retrancher au bas de l'œil de la lettre la matiere superflue.

20. Lettres longues par le haut, dont le bas de l'œil a été rogné par le fer précédent. Telles sont les lettres b, d, f, *&c.*

21. Toutes les lettres courtes, telles que a, c, m, *&c.* au-dessus & au-dessous de l'œil de laquelle on a fait avec le fer précédent, & avec le suivant, un retranchement de matiere.

22. Extrémité inférieure du fer de rabot, dont on se sert pour retrancher au haut de la lettre la matiere superflue.

23. Toutes les lettres longues par le bas, comme p, q, *&c.* dont le haut du côté de l'œil a été rogné par le fer précédent.

PLANCHE IV.

Fig. 1. Moule à réglets, inventé en 1737 par M. Fournier le jeune, pour former des lames de métal de différentes épaisseurs, propres à être taillées en filets simples, doubles ou triples, comme les figures 1, 2, 3.

A, A, les deux pieces du moule, qui rapprochées l'une sur l'autre, laissent entr'elles un espace vuide qui est rempli par la lame du métal I.

B, jet du moule; celui de la piece de dessous saillit un peu, pour former une retraite entre la lame & le jet, & aider à leur séparation.

C, regitres mobiles, fixés à hauteur convenable par les écrous, dont un est visible en face; l'autre est dans la partie opposée.

D, longues pieces, entre lesquelles se forme la lame I.

E, joues fixées sur les longues pieces qu'elles emboîtent par les vis qui sont apparentes à la piece de dessus, & dans la partie opposée de celle du dessous.

F, charniere fixée à la piece du dessus, & qui s'assujettit à celle de dessous par la vis *f*, qui entre dans un écrou formé au bout de cette piece.

G, quadrat. Il est de l'épaisseur que l'on veut donner à la lame. La piece de dessus s'appuie par l'extrémité d'enbas; ce qui forme dans le reste de la longueur du moule l'intervalle du vuide qui est rempli par le métal. On a de ces quadrats de différentes épaisseurs, relatifs aux corps des caracteres. Ils sont assujettis à la piece de dessous par une vis qui la traverse, pour s'engrainer dans l'écrou qui est auxdits quadrats.

Pour rendre l'espace du vuide égal à l'autre bout du moule, on y pose une lettre de même épaisseur que le quadrat. La piece de dessus étant abaissée, on fait descendre les regitres C sur la platine *b*, on serre les écrous, & le vuide est formé.

H, bois du moule. Ils sont retenus sur le dos de chacune des longues pieces par deux vis; les écrous sont formés auxdites pieces à moitié de leur épaisseur.

I, lame qui est sortie du moule, dont le jet est séparé.

K, carton entaillé que l'on met à chaque fois que l'on ferme le moule, sous la piece de dessous, &

que l'ouvrier retient avec les doigts par le repli *k*, pour les garantir des égoûtures du métal.

L, coupe transversale des moules à réglets & à interlignes. On y a ponctué les vis qui attachent les bois & les joues aux longues pieces. La lame s'enleve de dessus le moule avec une petite pince plate qui pince le jet de ladite lame.

Fig. 2. Moule à interlignes, inventé par M. Fournier le jeune, pour former de petites lames de métal, justes en épaisseur & en longueur, pour être mises, dans le besoin, entre les lignes d'un caractere, pour les élaguer.

A, A, les deux pieces du moule, garnies de tout ce qui leur est nécessaire.

B, jet, celui de la piece de dessous est mobile; il est retenu par une vis qui entre dans un écrou formé en-dessous dudit jet. Il excede la longue piece de toute l'épaisseur de l'interligne, celui de la piece de dessus est entaillé dans la piece même.

C, joues pour contre-tenir & emboîter les longues pieces, sur lesquelles elles sont fixées par les vis apparentes. La joue de la piece de dessous est dentelée de dix ou douze crans numérotés pour les distinguer, lesquels reçoivent le coude du regitre E de la piece de dessus, pour le fixer à la longueur que l'on veut.

D, longues pieces, entre lesquelles se forme l'interligne I.

E, regitre mobile que l'on fait monter ou descendre, pour prendre le point fixe de la longueur de l'interligne, que l'intervalle des crans de la joue rendroit trop longue ou trop courte. Ce regitre est fixé sur la piece de dessus par la vis *e* qui entre dans l'écrou formé dans la longue piece.

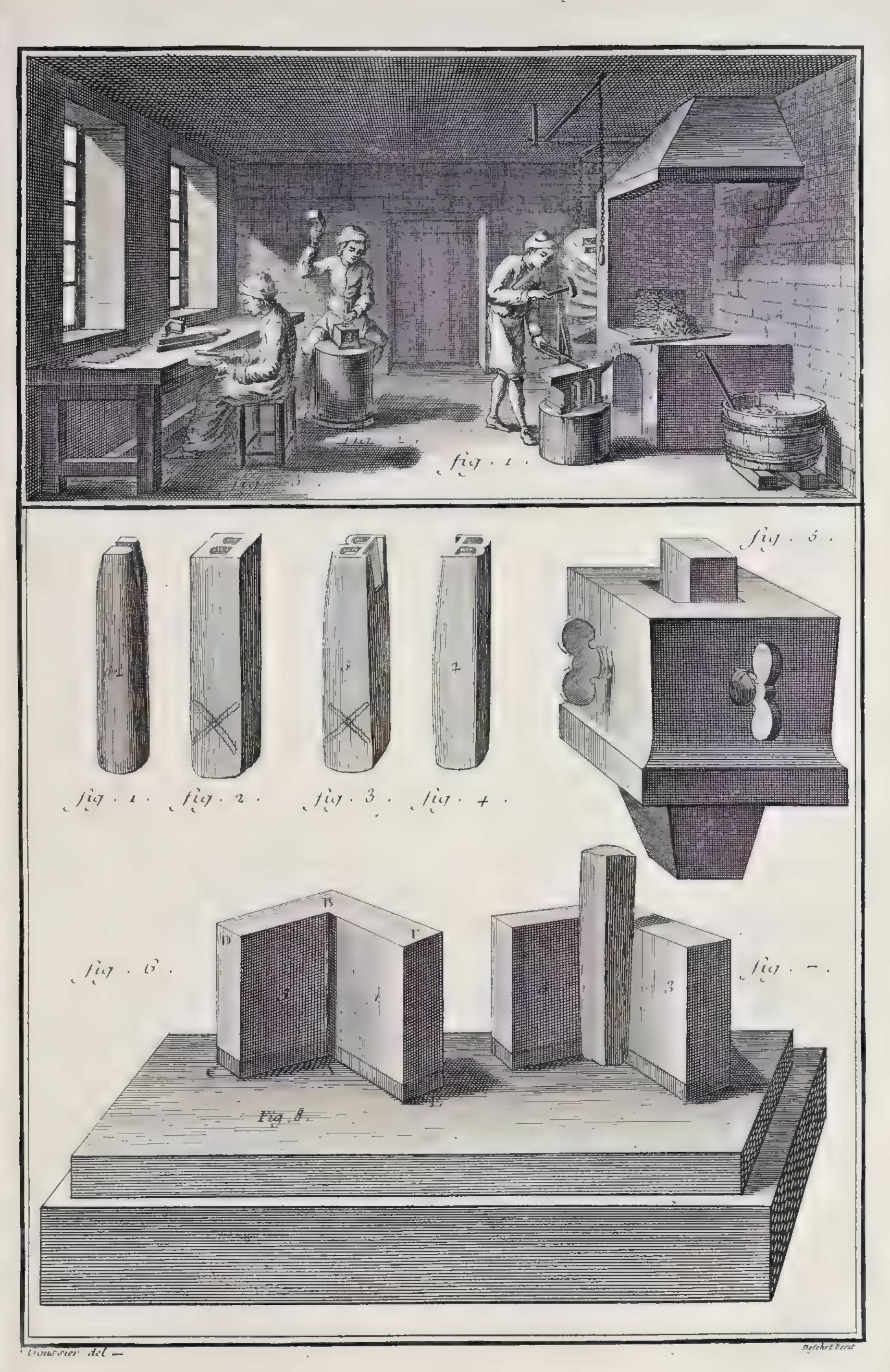
F, talon retenu transversalement au bout de la longue piece de dessus par la vis *f* qui entre dans un écrou formé dans ladite longue piece. Il excede le plan de cette piece, d'autant que le jet B de la piece de dessous, ce qui forme le vuide rempli par l'interligne I. Lorsque l'on veut changer l'épaisseur de l'interligne qui est ordinairement de demi ou de tiers de nompareille, on ajoute sous le jet B une hausse qui est retenue par la vis du jet sur la platine, comme au moule à réglets, puis on descend le talon à la même hauteur, qui y est assujetti par la vis *f*.

G, bois du moule, retenus chacun par deux vis sur les longues pieces, où on a formé les écrous pour les recevoir.

H, crochet pour tirer l'interligne du moule.

I, lame de l'interligne, d'où on a séparé le jet.

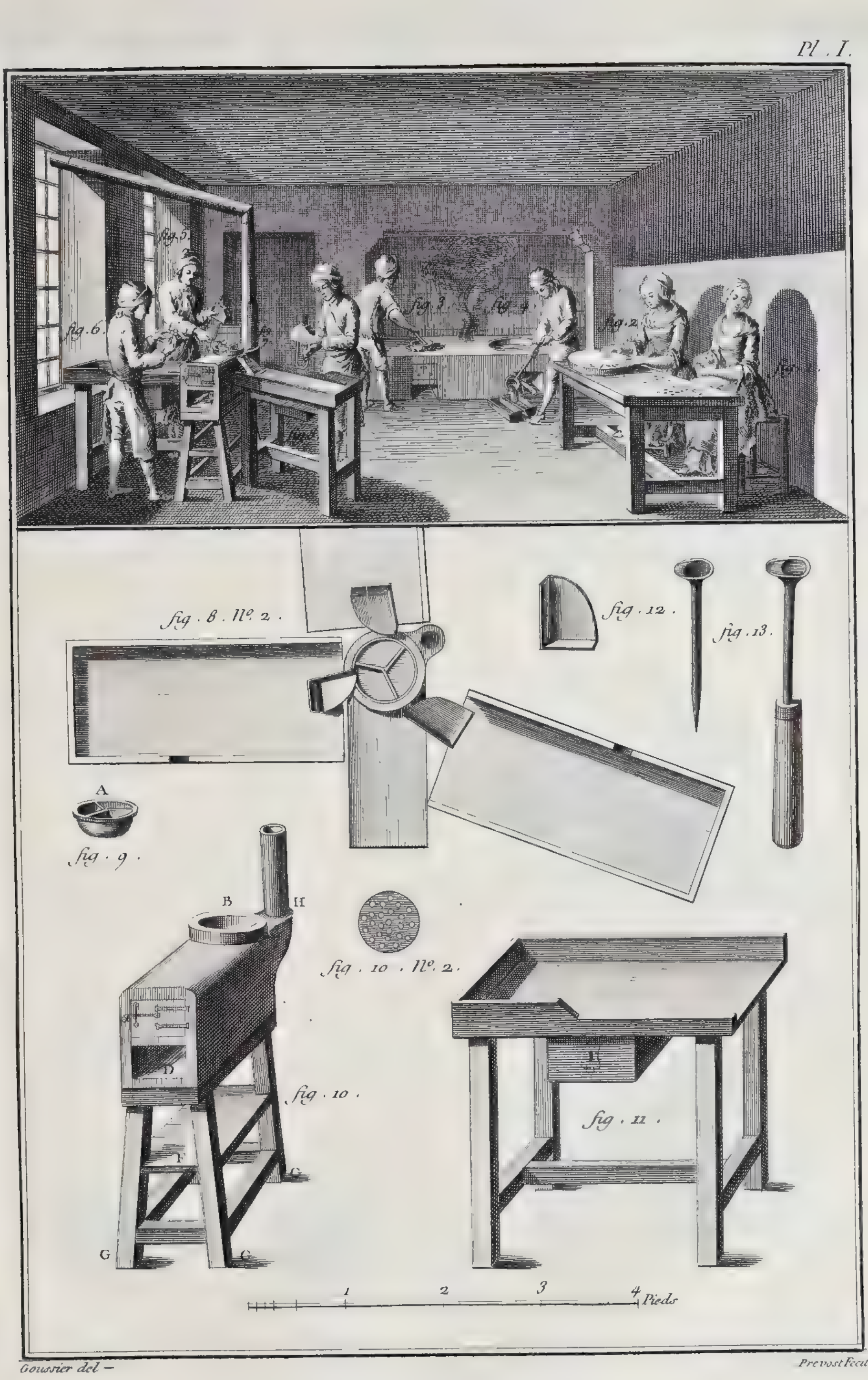
Voyez pour la connoissance de l'art, & pour l'usage de tous ces instrumens, les articles *Caractere*, *Fonderie*, dans les Volumes publiés.



Goussier del.

Defehrt Fecit

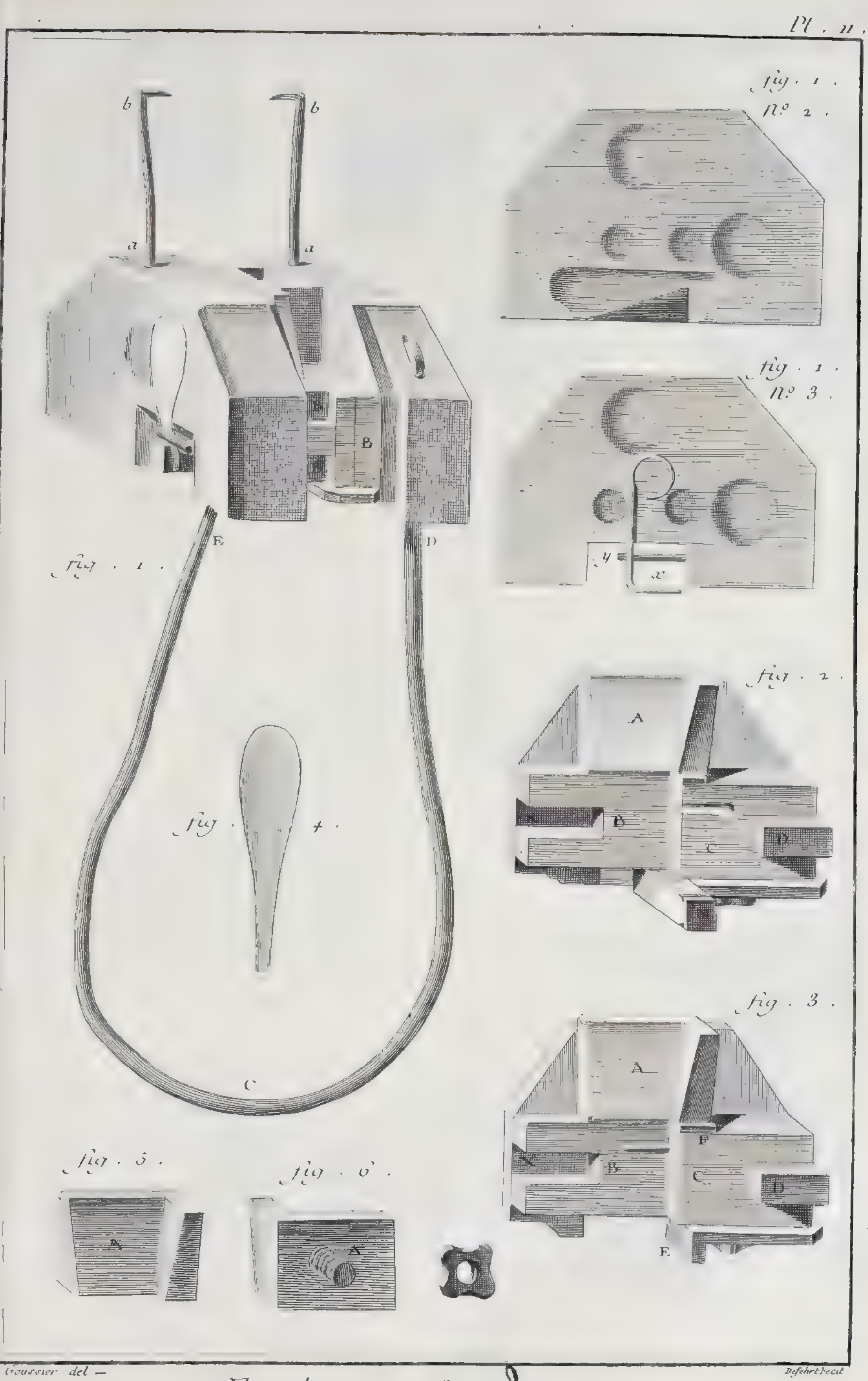
Fonderie en Caracteres



Goussier del.

Prevost Fecit

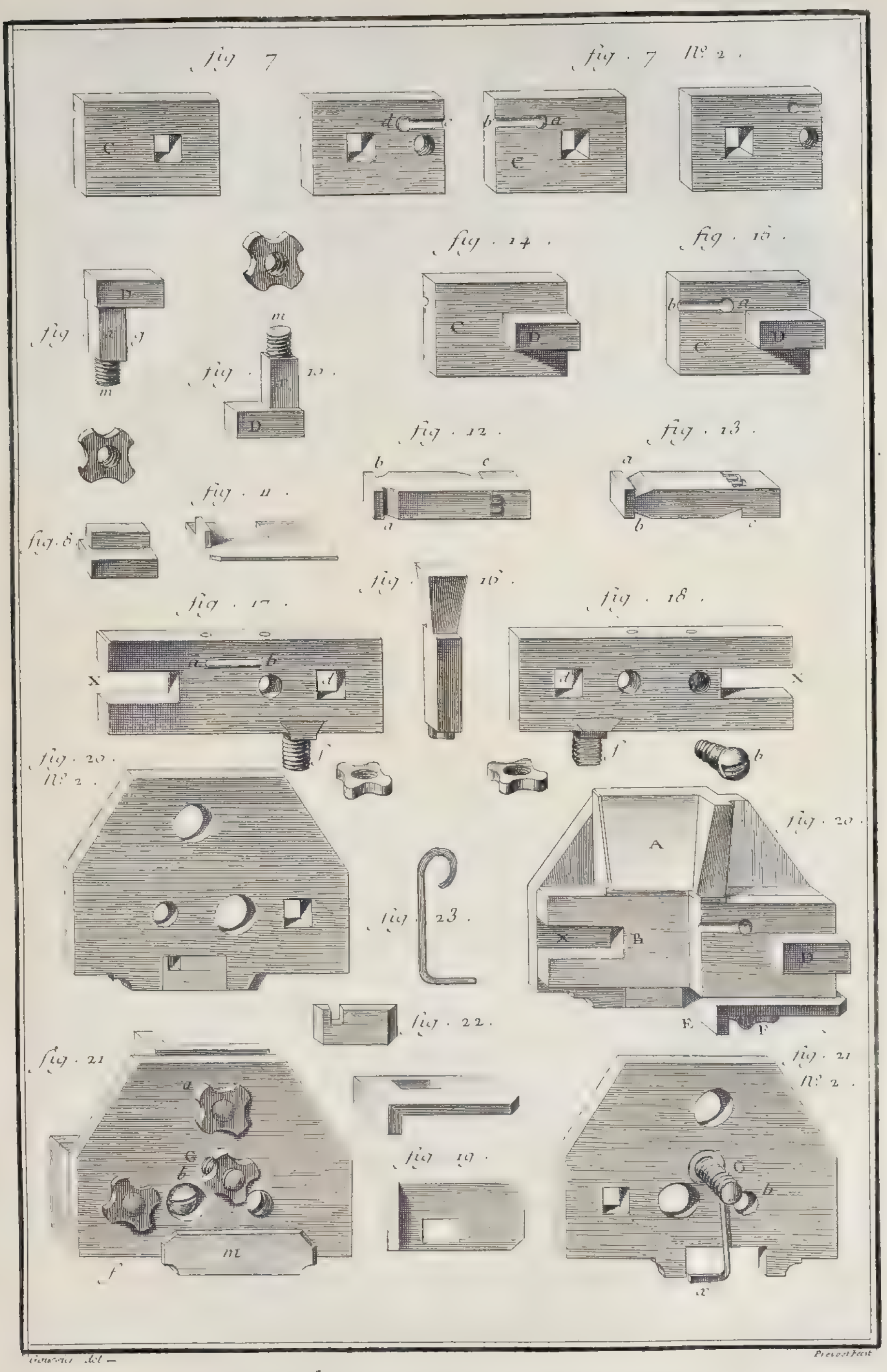
Fonderie en Caracteres



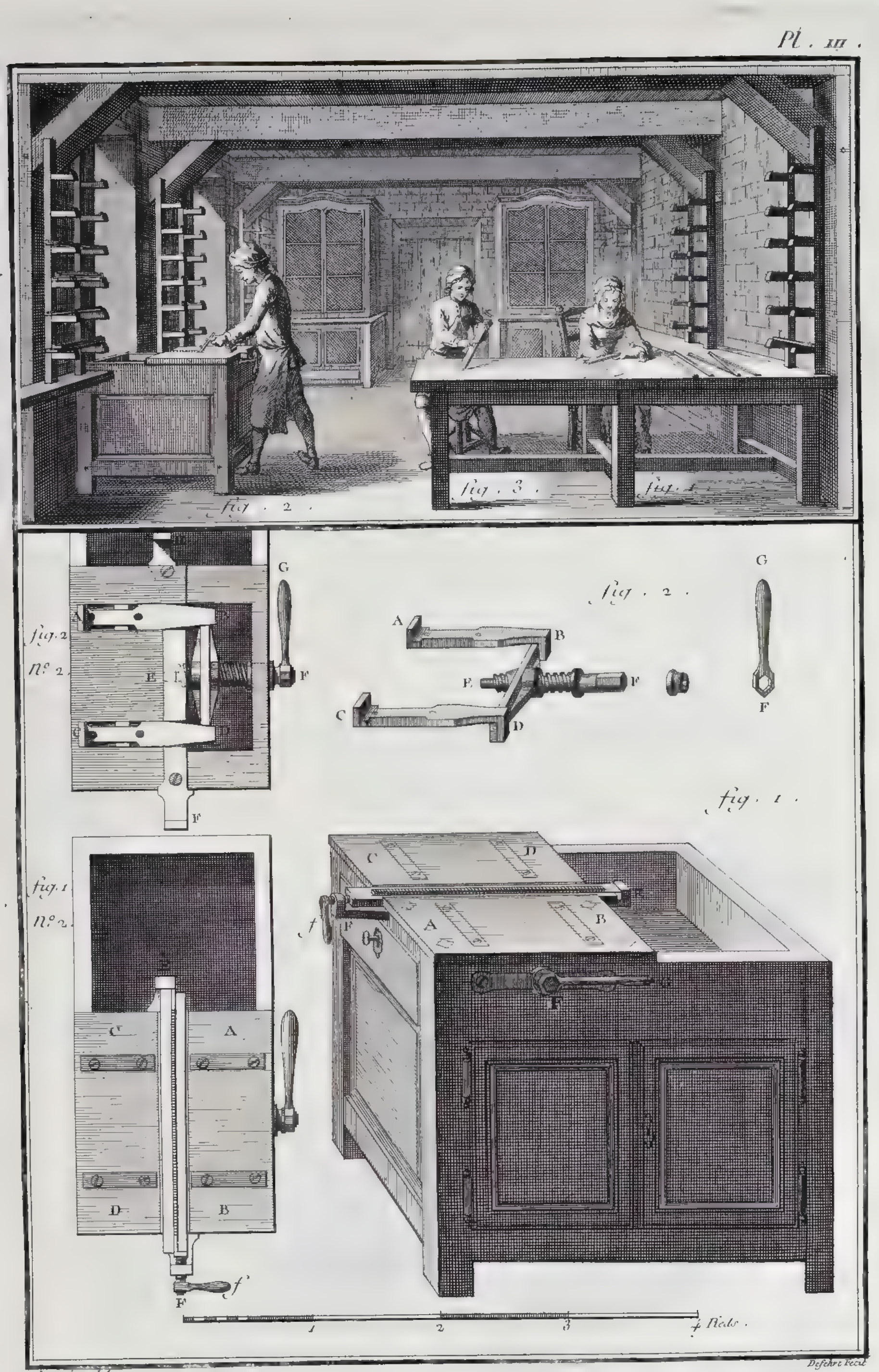
Goussier del.

Defehrt fecit.

Fonderie en Caracteres,

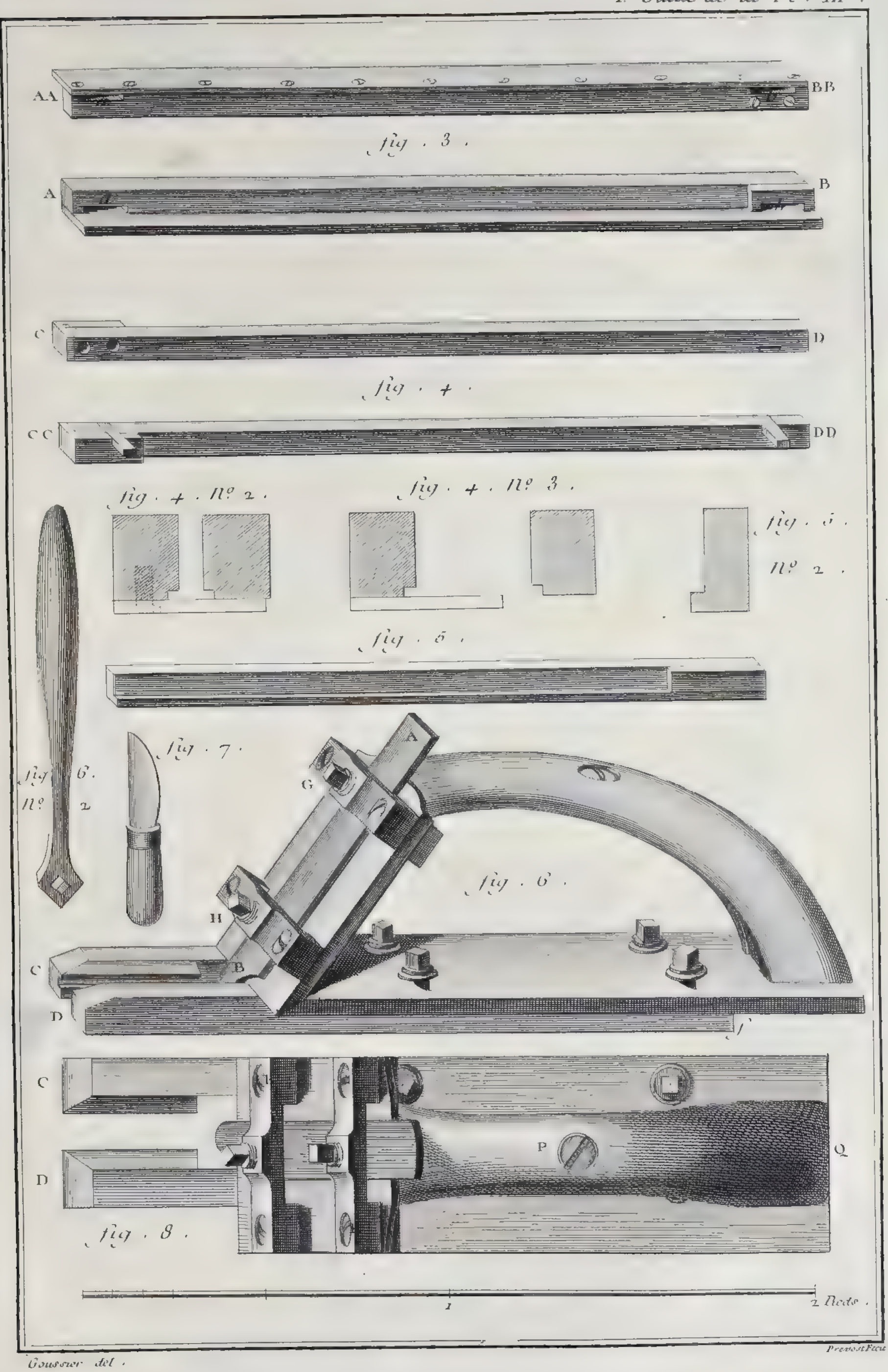


Fonderie en Caracteres



Goussier del. — Defehrt Fecit

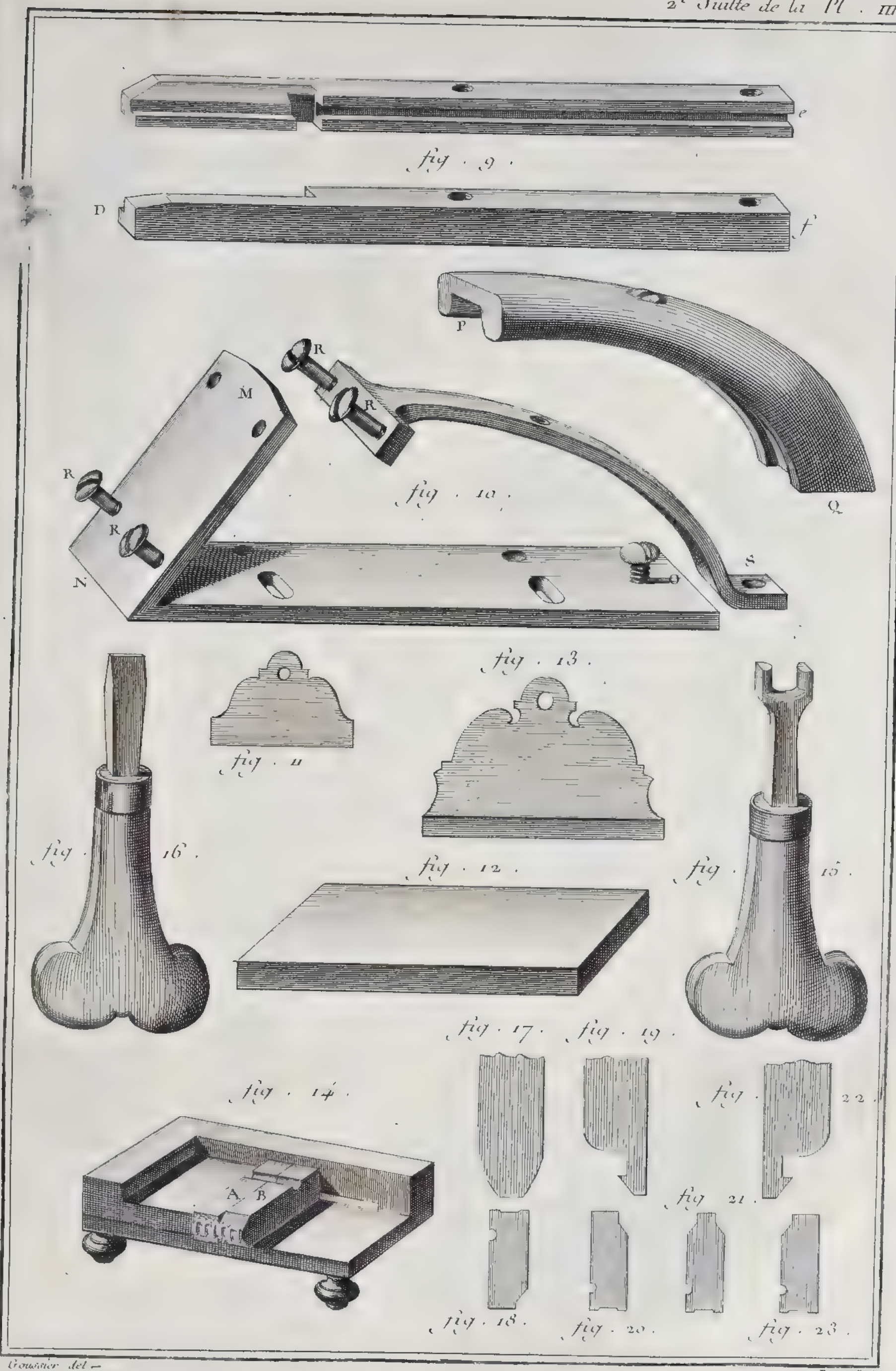
Fonderie en Caracteres,



Goussier del.

Prevost Fecit

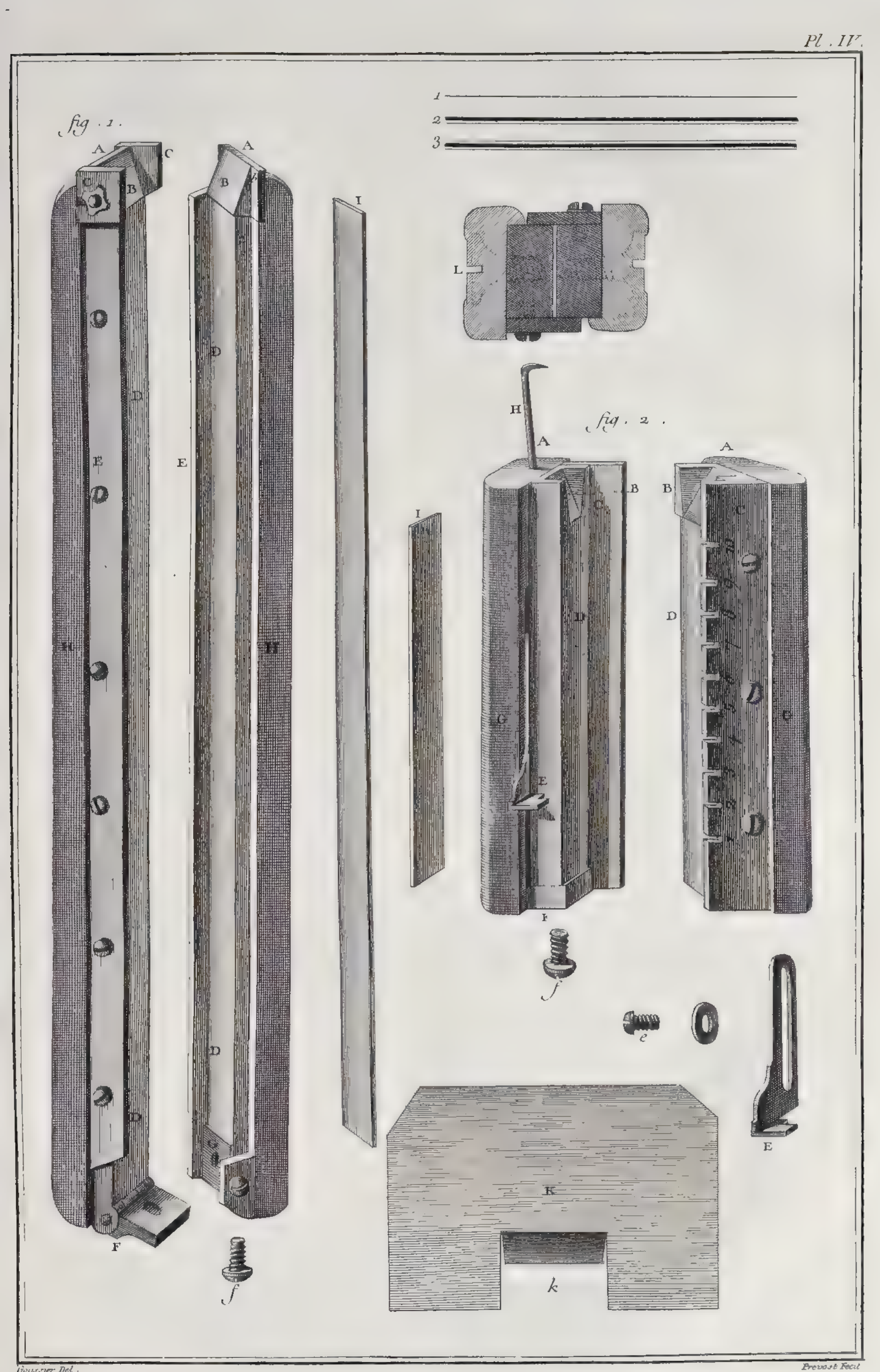
Fonderie en Caracteres



Goussier del.

Prevost Fecit

Fonderie en Caracteres



Gouss ier Del. Prevost Fecit

Fonderie de Caracteres, Moules a Reglets et a Interlignes.

CARACTERES ET ALPHABETS

DE LANGUES MORTES ET VIVANTES,

CONTENANT VINGT-CINQ PLANCHES.

ON ose se flater que le public verra avec plaisir le recueil d'alphabets anciens & modernes que nous lui présentons. Il n'est pas aussi ample ni aussi détaillé que nous l'eussions desiré ; mais nous pouvons au moins assurer qu'il est plus exact que tout ce qui a paru jusqu'ici en ce genre. Nous avons eu l'attention de ne tracer ces alphabets que d'après les meilleurs originaux que nous avons pû recouvrer ; & souvent nous en avons eu plusieurs sous les yeux pour nous guider dans le choix que nous en devions faire. Ceux que l'on trouve en assez grand nombre dans le tresor des langues de Duret, & dans d'autres recueils, sont mal exécutés, & sans choix ; plusieurs même sont entierement faux & imaginaires. Nous espérons que l'on ne nous fera point un pareil reproche. Nous avons mieux aimé nous contenter d'un petit nombre, que d'en hasarder un seul. La plûpart des alphabets indiens compris dans ce recueil, ont été envoyés de Pondichéri, il y a trente ans au moins. On avoit dessein alors, à la sollicitation des missionnaires françois, d'en faire graver les poinçons à Paris, pour établir plusieurs imprimeries aux Indes, à l'exemple des Danois, qui y avoient dèslors une imprimerie tamoule ou malabare. On doit juger par-là, de l'exactitude de ces alphabets, & du degré de confiance qu'on doit leur donner.

Comme il doit régner de l'ordre par-tout, il n'est point hors de propos de rendre compte ici de celui que nous avons observé par rapport à ces alphabets. Nous avons crû devoir débuter par l'hébreu & les autres alphabets qui en dérivent, comme le samaritain, le syriaque, l'arabe, l'égyptien, le phénicien, le palmyrénien, le syro-galiléen, l'éthiopien ; de-là nous passons aux anciens alphabets grecs & latins, & aux différens alphabets européens, qui dérivent manifestement des précédens ; viennent ensuite les alphabets arméniens, géorgiens, & celui de l'ancien persan, qui paroissent n'avoir aucun rapport avec les précédens, ni pour la forme des caracteres, ni pour les dénominations. Nous avons placé à la suite de ceux-ci, les alphabets indiens, le grandan, l'hanscret, le bengale, le talenga, le tamoul, le siamois, le bali, le thibétan, le tartare mouantcheou, & le japonnois; enfin nous avons terminé notre recueil par les clés chinoises. Le chinois pourroit disputer d'antiquité avec l'hébreu & le samaritain ; mais comme c'est une écriture figurée, & dans l'origine, représentative des objets signifiés ; qu'elle n'a conséquemment aucune relation avec les caracteres alphabétiques, nous avons crû pouvoir lui assigner ce rang, sans pour cela avoir aucun dessein de contester sa haute antiquité, dont je suis très-persuadé.

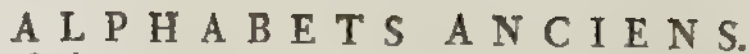
PLANCHE I[re].

Hébreu & Samaritain.

Les Hébreux ont vingt-deux lettres ; leurs dénominations sont significatives. *Aleph* signifie bœuf, chef ; *beth*, maison ; *ghimel*, un chameau ; *daleth*, porte ; *vav*, un crochet ; *zaïn*, trait, glaive, massue ; *cheth*, un quadrupede, un sac ; *theth*, boue ; *iod*, la main ; *caph*, la paume de la main ; *lamed*, pointe pour animer le bœuf au travail ; *mem*, tache ou eau ; *noun*, poisson, race, lignée ; *samech*, appui ; *ain*, l'œil ; *phe*, la bouche, le visage ; *tsade*, les côtés ; *coph*, singe ; *resch*, la tête ; *schin*, les dents ; *tav*, terme, borne. Comme il y a déja beaucoup de siecles que la langue hébraïque n'est plus une langue vivante, on ne peut répondre que tous ces noms signifient précisément ce qu'on leur fait signifier ici ; mais il y en a plusieurs dont on est assuré. Ces dénominations, selon moi, prouvent deux choses, la premiere, que les caracteres alphabétiques des Hébreux avoient été empruntés des lettres sacrées ou hiérogrammes des Egyptiens ; la seconde, que ces lettres hébraïques, telles que nous les présentons ici, non plus que les samaritaines, ne sont point de la premiere antiquité, puisqu'elles devroient figurer les choses qu'elles signifient. Cependant à mettre en parallele les lettres hébraïques avec les samaritaines, & en les examinant attentivement d'après cette idée, je ne doute aucunement qu'on ne donne la prééminence aux lettres samaritaines ; elles retiennent plus de leur ancienne origine, que les lettres hébraïques ; mais je suis persuadé que les unes & les autres viennent constamment des Egyptiens, qui sans doute avoient formé leur alphabet de quelques-unes de leurs lettres sacerdotales ou hiérogrammes ; peut-être même doit-on envisager ces dénominations *aleph*, *beth*, &c. comme les anciens noms égyptiens de ces lettres.

Les Hébreux comptent quatorze points-voyelles, dont cinq longs, cinq brefs, & quatre très-brefs. Les cinq longs & les cinq brefs sont appellés *mélakim*, ou les *rois* ; les cinq très-brefs sont les *ministres*. Les dénominations de ces points-voyelles, qui sont *camets*, *tsere*, *chirek*, *cholem*, *patach*, &c. ont leurs significations dans la langue hébraïque, quoique Capelle soutienne le contraire, & qu'il prétende que ce sont des mots étrangers à cette langue. *Camets* signifie le *compresseur*, parce qu'il faut serrer les levres pour le prononcer ; *patach*, *apertor*, parce qu'il oblige à ouvrir les levres, &c.

Outre ces points-voyelles que l'on voit dans la Planche, les Hébreux en ont encore d'autres, que je n'aurois point omis, si cette Planche n'eût point été déja gravée lorsque j'ai eu la direction de ces alphabets. Ces points sont le *dagesch*, qui se met dans le ventre de la lettre, & sert à la doubler ; le *mappik*, qui est un point qui se met dans le *he* finale, & le rend mobile. Les Hébreux ont aussi un grand nombre d'accens ; savoir, douze qui se mettent sous les lettres, dix-huit qui se mettent dessus, quatre qui se mettent dessus & dessous, un qui se met à côté. Ces accens servent à avertir d'élever ou de baisser la voix ; il y a les accens aigu, grave & circonflexe ; d'autres servent à distinguer les différens membres d'une phrase ; enfin il en est aussi dont on ignore l'usage, mais qu'on ne laisse pas, nonobstant cela, de marquer dans le texte hébreu de la Bible, avec la plus sévere exactitude. Les doctes hébraïsans ont eu de grandes disputes entr'eux sur l'origine & l'antiquité de ces points & de ces accens ; les uns, par un excès de zele, ont prétendu soutenir que cette quantité prodigieuse de points & d'accens étoit aussi ancienne que les lettres mêmes ; leurs adversaires, au contraire, ont soutenu qu'ils étoient nouveaux, & de l'invention des Massoretes, qui trouverent le moyen de fixer la leçon du texte sacré, par l'appo-



sition de ces points-voyelles & des autres remarques marginales. Mais il y a, je crois, un milieu à prendre entre deux sentimens si opposés ; il ne s'agit que de réduire cette ponctuation hébraïque à la simplicité de la ponctuation arabe, & on verra que tout le reste n'a été imaginé que pour une plus grande exactitude, à cause de la profonde vénération que l'on a eu pour le texte hébreu. Masclef, chanoine d'Amiens, s'avisa en 1716, de publier une grammaire hébraïque, dans laquelle rejettant & l'antiquité des points, & l'autorité de la massore, il prétendit qu'on devoit donner aux lettres hébraïques le son qu'elles ont dans l'alphabet ; ainsi par-tout où il se trouveroit un *beth*, *ghimel*, *daleth*, *&c.* il falloit prononcer *be*, *ghi*, *da*, *&c.* ensorte que suivant ce nouveau systême, au lieu de *moscheh*, *canaan*, *manascheh*, *selomoh*, il faudra lire, *meschih*, *canouan*, *menouschih*, *silameh* : systême aussi ridicule que mal conçu, & qui ne tend pas moins qu'à renverser toute la grammaire hébraïque. « *Quo nomine tantam adficiam temeritatem*, *non invenio*, dit le savant M. Schultenz, *hoc non est illudere tantum orbi erudito*, *sed etiam insultare. Publicum*, *suamque in eo famam*, *parum curent necesse est*, *qui talia scribere audent. Ne mentionem quidem fecissem tantæ vanitatis*, *nisi materia coëgisset.* En effet, l'ignorance grossiere qui fait la base de tout ce systême, est telle que je n'eusse point rapporté moi-même ces paroles de M. Schultenz, si je n'avois eu dessein de détourner plusieurs personnes, qui encore aujourd'hui à Paris, perdent leur tems à vouloir apprendre l'hébreu d'après ces principes.

PLANCHE II.

Syriaque & Stranghelo.

La langue syriaque, appellée en divers tems, *langue chaldéenne* ou *babyloniene*, *araméene*, *assyriene*, fut encore nommée *hébraïque*, non qu'on la confondit avec l'ancien hébreu, mais parce qu'elle étoit devenue la langue vulgaire des Juifs, depuis leur retour de la captivité de Babylone, & qu'elle l'étoit encore du tems de Jesus-Christ. Il paroît constant qu'une partie des livres du nouveau Testament ont été écrits en syriaque. Les termes de *boanerges*, *raca*, *mammouna*, *barjona*, *cephas*, *&c.* répandus dans le nouveau Testament, sont syriens ; ce qui doit rendre l'étude de cette langue recommandable aux Chrétiens. Les dénominations des lettres de l'alphabet syriaque ne sont presque point différentes des hébraïques. Ces lettres servent également de chiffres ; Les lettres *youd*, *koph*, *lomadh*, *mim*, *noun*, *semkath*, *ee*, *phe*, *ssode*, avec un point dessus, valent 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900. L'*olaf* avec un trait semblable à notre accent grave, au-dessous, vaut 1000 ; le *beth*, avec un pareil trait, 2000 ; le même *olaf*, avec un trait horisontal mis dessous, vaut 10000 ; le *youdh*, avec un pareil trait dessous, vaut 100000 ; cette même barre mise sous un *koph*, vaut un million ; une espece d'accent circonflexe mis sous l'*olaf*, exprime dix millions ; sous le *beth*, vingt millions, & ainsi des autres lettres de l'alphabet.

Aujourd'hui on ne parle plus la langue syriaque ; la langue vulgaire des Syriens & des Maronites est l'arabe ; ensorte que le syrien, comme parmi nous le latin, est la langue de l'Eglise & des livres saints. Lorsque les Syriens veulent écrire en arabe sans être entendus des Mahométans, ils se servent des caracteres syriens ; & comme les Arabes ont six lettres de plus que les Syriens, savoir les lettres *thse*, *cha*, *dhsal*, *dad*, *da* & *gain*, ils y suppléent en ajoutant un point aux lettres *tav*, *koph*, *dolath*, *ssodhe*, *tteth* & *ee*. Le syriaque est aussi la langue savante des Chrétiens de saint Thomas, dans les Indes. J'ai quelques-uns de leurs livres écrits dans un caractere qui tient beaucoup du stranghelo, entr'autres l'évangile de saint Thomas, dont on trouve une version latine dans le recueil des faux évangiles de Fabricius, & qu'on a condamné à Rome, comme un livre apocryphe dont on n'avoit pû recouvrer l'original. Le syriaque en est aussi pur que celui du nouveau Testament ; leur écriture est fort belle & ronde, elle a cela de particulier que les lettres *dolath*, *resch* & *zain* ressemblent, savoir les deux premieres au *dal* des Arabes, & le *zain* au *vav*. On remarquera que les Syriens appellent encore leurs points-voyelles des noms d'*Abrohom*, *Eschaia*, *Odom* & *Ouriah*, qui sont autant de noms propres, dont la premiere lettre a le son d'une de ces voyelles.

Les Syriens Nestoriens étoient fort répandus dans la Tartarie vers le douzieme siécle ; ils y avoient établi leurs missions. L'an 1625, des maçons trouverent à la Chine, dans un petit village près de Sighanfou, capitale de la province de Chensi, une grande pierre de marbre, contenant une inscription en très-beaux caracteres chinois, qui prouve que les Syriens entrerent à la Chine dès le sixieme siécle sous le regne de l'empereur Taitçom, & que depuis cette époque jusqu'en l'année 782, qui est la date de l'érection de ce monument, la religion chrétienne y avoit fait de rapides progrès sous la protection des empereurs. Ce monument, qui est peut-être le plus beau qu'on puisse voir en ce genre, contient en marge, & en caractere stranghelo, les signatures d'environ soixante-sept prêtres syriens, & celle d'un certain Adam, à qui l'on donne le titre de prêtre, chorévêque & papasi du Tsinestan, c'est-à-dire du royaume de la Chine, appellé *Tsin* par les Orientaux.

Je ne sais où Duret a trouvé ce vers latin,

E cœlo ad stomachum relegit Chaldæa lituras.

qui prouveroit qu'autrefois les Syriens écrivoient de haut en bas, à la maniere des Chinois & des Tartares Mouantcheoux.

PLANCHES III. & IV.

Arabe.

Les Arabes écrivent de droite à gauche ; leur alphabet est composé de vingt-huit lettres, c'est-à-dire qu'ils ont six lettres de plus que les Hébreux & les Syriens. Le *lam-alif*, qui forme la vingt-neuvieme lettre de cet alphabet, n'est qu'une lettre double, composée du *lam* & de l'*alif*. Cet alphabet, tel qu'on le donne ici, a été mis dans cet ordre par les nouveaux grammairiens, qui, en cela, n'ont eu en vue que de réunir des lettres de même figure. En effet, plusieurs de ces lettres ne sont reconnoissables que par les points distinctifs qui s'apposent dessus & dessous. L'ordre naturel de l'alphabet arabe ne doit point différer de celui des Hébreux, & la preuve en est claire, en ce que la valeur numérale des lettres arabes correspond à celle des Hébreux. Les six lettres que les Arabes ont ajoutées à cet ancien alphabet, sont *thse*, *cha*, *dhzal*, *dad*, *da* & *ghain*. Elles doivent être placées à la fin de cet alphabet dans le même ordre que je viens de les nommer, & elles valent, savoir, *thse*, 500 ; *cha*, 600 ; *dhzal*, 700 ; *dad*, 800 ; *da*, 900 ; *ghain*, 1000. Ces six lettres ne different que par leurs points, des lettres, *te*, *ha*, *dal*, *sad*, *ta* & *ain*. Si nous étions aujourd'hui bien au fait de l'ancienne prononciation de l'hébreu, sans doute que nous pourrions expliquer la raison qui a porté les Arabes à admettre ces six lettres d'augmentation ; car il y a lieu de présumer que les Hébreux prononçoient le *tav* tantôt comme un *t*, & tantôt comme *ths* ; qu'ils aspiroient quelquefois la

lettre *he*, & la prononçoient dans certains mots comme le *cha* des Arabes, *&c.* par la même raison qu'un point mis à droite ou à gauche sur la lettre ש, en fait un *schin* ou un *sin*. Quoique les Hébreux n'ayent pas mis la même distinction sur les autres lettres que je viens de nommer, cela n'empêche point qu'elle ne pût subsister dans l'usage, & conséquemment que cela ait donné lieu aux Arabes de la faire dans leur alphabet. On peut croire encore que l'étendue des pays où on parle arabe, & les différens dialectes de cette langue, ont donné lieu à ces lettres d'augmentation. Quant à la prononciation, on observera que les lettres *ain* & *gain* se tirent du fond du gosier; il est rare de ne point reconnoître un arabe à la prononciation de cette lettre.

Les notes ortographiques, qui sont *hamza*, *wesla* ou *ouasla*, *madda*, *giezma*, & *taschdid*, servent, savoir, le *hamza* à marquer le mouvement de l'*alif*, lorsqu'il est apposé dessous ou dessus cette lettre, ou à en tenir lieu lorsqu'il est écrit ou seul, ou sur les lettres *vav* & *ye*; son usage est encore de doubler ces voyelles. Le *ouasla* se met sur l'*alif* initial, & désigne qu'il doit perdre sa prononciation pour prendre le son de la derniere voyelle du mot précédent. Le *madda* se met également sur l'*alif*, & le rend long; il sert aussi d'abbréviation aux mots. Le *giezma* marque que la consonne sur laquelle on le met, est quiescente, ou destituée de toute voyelle. Enfin le *taschdid* double la lettre sur laquelle on le met.

Les *tanouin* ou *nunnations*, *oun*, *an*, *in*, servent à désigner; savoir, *oun*, le nominatif; *an*, l'accusatif; & *in*, le génitif, le datif & l'ablatif.

Les plus anciens caracteres arabes sont ceux qu'on appelle *coufites*, ainsi nommés de la ville de Coufah, bâtie sur l'Euphrate. Les caracteres modernes sont de l'invention du visir Moclah, qui fleurissoit l'an 933 de l'ere chrétienne, sous les regnes des califes Moctader, Caher-Billah & Radhi-Billah. Les intrigues de ce visir lui couterent à trois reprises différentes, la main droite, la main gauche, & enfin la langue, ce qui le conduisit à traîner une vie misérable & languissante, qu'il finit l'an 949. On rapporte que lorsqu'il fut condamné à perdre la main droite, il se plaignit de ce qu'on le traitoit en voleur, & de ce qu'on lui faisoit perdre une main qui avoit copié trois fois l'alcoran, dont les exemplaires devoient être pour la postérité, le modele de l'écriture la plus parfaite. En effet, ces trois exemplaires n'ont jamais cessé d'être admirés pour l'élégance de leurs caracteres, nonobstant qu'Ebn-Bauvab les ait encore surpassés, au jugement des Arabes. D'autres attribuent l'invention de ces beaux caracteres à Abdallah-al-Hassan, frere d'Ebn Moclah. Il subsiste encore des monumens coufites, qui sont de toute beauté, mais assez difficiles à lire à cause des ornemens étrangers dont ils sont surchargés.

Turc.

Les Turcs ont cinq lettres de plus que les Arabes, qu'ils ont empruntées des Persans. La prononciation turque tient un milieu entre la prononciation persane & la prononciation arabe; elle n'est pas si rude que celle-ci, mais plus mâle que l'autre, excepté cependant à Constantinople, où on prononce aujourd'hui le turc aussi doucement que le persan.

Les Turcs ont sept sortes d'écritures; savoir, le *nesqhi*, dont ils se servent pour écrire l'alcoran, & la plûpart des livres d'histoire. Le *diwani*, dont ils se servent pour les affaires & dans le barreau; les lignes de cette écriture montent de la droite à la gauche, mais plus sensiblement vers la fin. Le *taalik*, qui differe peu du nesqhi, & dont les juges & les poëtes se servent; on s'en sert même en Arabie pour écrire l'arabe. Le *kirma*, qui ressemble aussi au taalik, & dont on se sert pour tenir les regiftres. Le *sulus* ou *schulsi*, qui sert dans les titres des livres & des patentes impériales. Enfin le *iakouti* & le *rejhani*, qui sont ainsi appellés du nom de leurs auteurs, mais dont on se sert rarement. Ils ont encore plusieurs autres sortes d'écritures, qu'il est assez inutile de détailler ici, dès que l'on n'en présente point de modeles sous les yeux. Il y a environ trente ans qu'Ibrahim Effendi a fait élever la premiere imprimerie turque à Constantinople, qui nous a enrichi d'une bonne histoire Ottomane en turc, d'une grammaire turque expliquée en françois, & de plusieurs autres ouvrages utiles & curieux. Je dis imprimerie turque, car nous avons plusieurs livres hébreux que les Juifs ont fait imprimer dans cette ville, antérieurement à cette époque.

Persan.

Les Persans ont emprunté leur alphabet des Arabes; ils y ont ajouté cinq lettres, dont on peut voir la figure & la valeur dans la *Pl. IV.* Les anciens Persans avoient plusieurs langues & dialectes différentes; savoir, le *parsi*, le *deri*, le *pahlevi*, le *sogdi*, le *zabuli*, l'*heravi*, le *khouzi*, le *tartare*, le *souriani*, & le *carchouni*. Le *parsi* ou *farsi* étoit ainsi appellé de la province de Perse, où on le parloit. Elle étoit la langue des savans & des maubed, ou prêtres. Le *deri* étoit la langue de la cour, qui étoit en usage à Madaïn, & dans les provinces de Khorassan & de Balk. Le *pahlevi* étoit ainsi appellé de Pehla, terme qui désignoit les cinq villes capitales Ispahan, Rei, Hamadan, Nehavend & Aderbigiane, où on le parloit. Le *sogdi* étoit ainsi appellé de la province de Sogdiane, au milieu de laquelle est située Samarcande. Le *zabuli* étoit ainsi appellé du Zablestan, province limitrophe de l'Indostan, & où sont situées les villes de Gaznah, Bamian, Meimend, Firouzcoueh, Caboul, *&c.* L'*heravi* se parloit à Herah, dans le Khorassan. Le *khouzi*, ainsi nommé de la province de Khouzistan, située entre la province de Fars & Bassora, étoit parlé par les rois & les grands, & il leur étoit particulier. Enfin le *tartare* & le *souriani*, ou *syrien*, étoient aussi en usage en Perse, ainsi que le *carchouni*, qui étoit un langage composé de syriaque & de persan, & que l'on employoit dans les lettres missives.

PLANCHE V.

Egyptien, Phénicien.

Nous devons à la sagacité & aux recherches de M. l'abbé Barthelemi, la découverte de l'alphabet égyptien, ainsi que des alphabets phénicien & palmyrénien. L'attention qu'il a eue de se procurer des copies exactes, & même des empreintes des monumens, lui ont applani les difficultés sans nombre que divers savans ont éprouvées à la lecture des premieres copies défectueuses que l'on avoit fait graver. Les peines que M. l'abbé Barthelemi s'est données, ont été couronnées par la réussite, & ont enrichi le public. Il y a lieu d'espérer que d'autres inscriptions qui pourront se trouver par la suite, donneront à son travail toute la perfection que l'on peut desirer.

Sous le N°. 1. est l'alphabet égyptien d'après l'inscription de Carpentras; on le nomme *égyptien*, parce que l'inscription d'après laquelle il est tiré, se trouve au-dessous d'un monument qui est très-certainement égyptien. Cependant comme la religion égyptienne étoit reçue dans la Phénicie, il se peut que ce monument soit des Phéniciens, & il y a même beaucoup d'apparence, puisque les caracteres alphabétiques des Egyptiens, qu'on trouve sur divers monumens, & qu'on n'a pû déchiffrer encore, ne ressemblent à aucun des caracteres que nous connoissons.

N°. 2. Alphabet phénicien d'après des inſcriptions conſervées à Malte depuis long-tems, & d'après des médailles de Syrie.

N°. 3. Autre alphabet phénicien d'après des médailles de Sicile.

N°. 4. Troiſieme alphabet phénicien d'après les inſcriptions conſervées en Chypre, & rapportées par Pococke.

N°. 5. Quatrieme alphabet phénicien d'après une inſcription découverte tout récemment à Malte.

Palmyrénien.

N°. 6. Palmyre ainſi nommée à cauſe de la quantité de palmiers qui étoient dans ſes environs, eſt la même ville que l'Ecriture-ſainte nomme *Tadmor*, & dont elle attribue la fondation à Salomon. Cette ville étoit ſituée à l'entrée du deſert, ſur les confins de la Syrie. Elle devint celebre ſous les regnes d'Odenat & de Zénobie, qui étendit ſes conquêtes depuis les bords du Tigre juſqu'à l'Helleſpont, & prit le nom de reine d'Orient, lorſqu'elle ſe fut aſſujetti l'Egypte, par Zalba, l'un de ſes généraux. Cette reine fut depuis vaincue par Aurélien, chargée de chaînes d'or & conduite à Rome, où elle mena une vie privée près de Tibur, & dans une maiſon dont on voit encore les ruines. La ville de Palmyre, capitale des états de cette reine, étoit dans le voiſinage de l'Euphrate, & limitrophe de l'empire des Perſes à l'orient, & de celui des Romains à l'occident. Cette ſituation étoit extrèmement avantageuſe pour le commerce; en effet, Palmyre devint très-opulente en diſtribuant dans ces deux grands empires les marchandiſes qu'elle tiroit de la Perſe & des Indes, par le moyen des caravannes. Elle fut auſſi célebre par ſon négoce, que Batne, ville de l'Anthémiſie, ſituée près de l'Euphrate, au nord de la Méſopotamie; que Dioſcuriade ou Prezonde, port de la Colchide, dans lequel, au rapport de Pline & de Strabon, on voyoit aborder des négocians de 300 langues différentes; enfin que Tyr & Alexandrie. Les ruines de Palmyre, deſſinées par quelques voyageurs anglois, prouvent ſon ancienne ſplendeur: elles offrent de ſuperbes colonnades, d'une magnificence & d'une richeſſe qui paſſe tout ce qu'on peut voir en ce genre. Les inſcriptions palmyréniennes ont reſté long-tems ſans pouvoir être déchiffrées; auſſi les premieres copies étoient-elles fort défectueuſes; enſorte que pluſieurs ſavans anglois, tels qu'Edouard Bernard, Smith, Robert Huntington, Hallifax, ont tenté vainement d'en donner des explications. Rhenferd crut être plus heureux que les Anglois, & il haſarda un alphabet; mais la gloire de cette découverte étoit réſervée à M. l'Abbé Barthelemi; il trouva le moyen de lire & d'interpréter les inſcriptions palmyréniennes, copiées fidelement par MM. d'Awkins & Robert Wood, & il fixa l'alphabet de cette langue; c'eſt le même que nous donnons dans cette Planche. Les élémens de cet alphabet, qui tiennent de l'hébreu, s'écrivent de même de droite à gauche.

Syro-Galiléen.

N°. 7. Ce que nous appellons *ſyro-galiléen*, eſt à proprement parler, l'ancien chaldéen, familier aux prétendus Chrétiens orientaux, qui prennent le titre de *Mendai Iahia*, ou *diſciples de ſaint Jean-Baptiſte*; ils étoient plus connus anciennement ſous les noms de *Charaniens* & de *Sabis*. Ils habitent en grand nombre dans la ville de Baſſora & dans les environs. Ces chrétiens prétendent avoir conſervé parmi eux les livres qu'ils attribuent fauſſement à Adam, & qui ſont écrits dans les caracteres que l'on voit ſous ce N°. La bibliotheque royale poſſede pluſieurs manuſcrits ſabiens, qui contiennent des eſpeces de ſermons & des litanies que feu M. l'Abbé Fourmont, de l'académie des Belles-Lettres, & profeſſeur de ſyriaque au college royal, a traduits en partie. Le ſabien eſt à proprement parler, du ſyriaque, mais mélangé de mots empruntés du perſan & de l'ancienne langue chaldaique. La religion de ces peuples me ſemble encore plus mélangée que leur langue; elle tient de l'idolatrie indienne, du Judaiſme & du Mahométiſme; car ils n'ont de chrétien que le nom, & un certain baptême qu'on leur confere lorſqu'ils naiſſent, baptême qu'on renouvelle enſuite tous les ans à trois grandes fêtes differentes, & même lorſqu'ils ſe marient. Ils obſervent outre cela une ſorte d'ablution ſoir & matin, à la façon des Mahométans. Ils font un ſacrifice avec de la fleur de farine, du vin de paſſe & de l'huile, dont le ſchek ou ſacrificateur fait un gâteau, qu'il diſtribue aux aſſiſtans après en avoir mangé un peu. Leur ſecond ſacrifice eſt celui de la poule, que l'on lave dans de l'eau claire, & à laquelle le ſchek coupe le col, étant tourné du côté de l'orient, en prononçant ces paroles: *Au nom de Dieu, cette chair ſoit pure à tous ceux qui la mangeront.* Leur troiſieme ſacrifice eſt celui du mouton, qui ſe fait avec les mêmes cérémonies.

Ces Sabis ont eſſuyé pluſieurs perſécutions; ils comptent Mahomet, Omar & Tamerlan au nombre de leurs perſécuteurs; ils les accuſent d'avoir brûlé leurs livres & abattu leurs temples. Ils furent encore perſécutés par le calife Almamon, qui ſurpris de l'habillement étroit & de la longue chevelure de pluſieurs d'entr'eux, qui l'étoient venu ſaluer, leur demanda s'ils étoient alliés ou tributaires; ils répondirent, nous ſommes Harraniens. Êtes-vous chrétiens, juifs, ou mages, leur demanda encore le calife? ce qu'ils nierent. Avez vous des écritures & un prophéte, répliqua le calife? ils tergiverſerent dans ce qu'ils avoient à répondre à cette demande, & ne ſurent que dire. Vous êtes donc, reprit le calife, des ſadducéens, des adorateurs d'idoles, & des compagnons du puits qui fut comblé de pierres ſous le regne d'Alraſchid. Si cela eſt ainſi, ajouta le calife, nonobſtant que vous promettiez de payer le tribut, il faut que vous choiſiſſiez de deux choſes l'une, ou de ſuivre le Muſulmaniſme, ou l'une des religions dont il eſt parlé dans l'alcoran; ſans cela, je vous exterminerai tous. Le calife voulut bien différer ſa déciſion, juſqu'à ce qu'il fût revenu du pays de Roum, pour lequel il partoit alors. Pendant cet intervalle, nombre de ces Harraniens couperent leurs longs cheveux, prirent d'autres habits, & ſe firent ou chrétiens ou muſulmans. Ceux qui reſterent attachés à la religion de leurs peres, réſolurent de ſe dire de la religion des Sabiens, dont il eſt parlé dans l'alcoran. Le calife mourut dans cette expédition, & cela n'a point empêché que depuis ce tems-là, ils n'aient été connus ſous le nom de Sabiens. Ben Schohnah les appelle Chaldéens ou Syriens. Pour moi, je ſuis porté à croire que leur religion eſt celle des anciens Egyptiens, des Phéniciens & des Chaldéens, à laquelle ils auront ajouté quelques cérémonies extérieures pour en impoſer aux Chrétiens & aux Mahométans, avec leſquels ils ſont obligés de vivre.

Ils eſſuyerent encore une violente perſécution de la part des Portugais, qui maîtres d'Ormous, & amis du pacha de Baſſora, obtinrent de ce gouverneur qu'on forceroit les Sabis d'aller à l'égliſe portugaiſe, bâtie à Baſſora, ſous peine d'amende pécuniaire & de punition corporelle; perſécution qui ne finit que lorſque les Portugais perdirent Ormous.

PLANCHE

PLANCHE VI.

Alphabet Ethiopien & Abyssin.

La langue éthiopienne a eu le même sort que la langue latine, c'est-à-dire, qu'elle est devenue une langue morte qui ne s'acquiert plus que par l'étude, & qui est consacrée pour les livres de religion; aussi ces Peuples l'appellent-ils *Lesan ghaaz*, langue d'étude; *Lesan matzhaph*, langue des livres. La langue amharique ou abyssine a pris sa place; elle est ainsi nommée de la province d'Amhar la principale du royaume d'Abyssinie; c'est pourquoi on l'a appellée *Lesan neghus*, la langue royale : ce n'est pas qu'il n'y ait plusieurs autres langues différentes & quantité de dialectes qui se parlent dans les différens pays soumis à l'Ethiopie; mais la langue amharique seule est entendue par-tout, parce qu'elle est la langue de la Cour. Elle ne l'est devenue que depuis l'extinction des rois d'Ethiopie de la famille des Zagée qui tenoient leur siege à Axuma; car, comme la nouvelle famille qui les remplaça sur le trône parloit la langue amharique, tout le monde se fit un devoir de parler cette langue.

Au jugement de Ludolf, cette langue abyssine est très-difficile : & il conseille à ceux qui voudront l'apprendre, de commencer par s'adonner à l'étude de la langue éthiopienne, qui est à l'égard de la langue abissine, comme le latin à l'égard du françois & de l'espagnol.

Quant à la langue éthiopienne, elle dérive manifestement de la langue arabe dont elle ne semble être qu'une dialecte, non-seulement par rapport à l'identité d'un très grand nombre de radicales, mais encore par rapport à la grammaire qui est presque la même. Cette langue éthiopienne n'admet que vingt-six lettres, les Abyssins en ont ajouté sept que nous avons distinguées dans la planche.

On remarquera que les chiffres éthiopiens qu'on a eu l'attention de marquer dans cette planche, sont à proprement parler les caracteres grecs que les Ethiopiens auront probablement empruntés des Cophtes leurs voisins.

Les sept lettres que les Abyssins ont ajoutées à l'alphabet éthiopien prouvent encore l'étroite analogie de la langue abyssine avec celle des Arabes qui, comme on l'a remarqué ci-dessus, ont ajouté également un pareil nombre de lettres à leur ancien alphabet.

Les Ethiopiens sont connus dans l'Ecriture-sainte sous le nom de Chusites, parce qu'ils tiroient leur origine de Chus frere de Mesraïm & fils de Cham. Ces peuples avoient dès les premiers tems de leur monarchie, des lettres sacrées ou hiéroglyphes, dont les prêtres seuls possedoient la lecture, & des lettres vulgaires communes à tous les Ethiopiens. Diodore de Sicile même prétend dans un endroit de son histoire, que les Egyptiens avoient reçu des Ethiopiens ces lettres sacrées, prétention que feu M. l'abbé Fourmont a voulu appuyer par une Dissertation imprimée dans le cinquieme volume des mémoires de l'académie des Belles-Lettres; mais je ne vois pas qu'il y détruise les témoignages de Sanchoniathon, de Ciceron, d'Anticlides cité dans Pline, de Platon, d'Eusebe de Cesarée, de Lucain, enfin de Diodore même, qui font honneur de cette invention au fondateur de la monarchie égyptienne, qu'ils nomment Menès, Mercure, Thot, Osiris, *&c.*

PLANCHE VII.

Alphabet Cophte, ou Egyptien & Grec.

On a joint dans une même planche les alphabets cophte & grec à cause de l'étroite liaison qui subsiste entre l'un & l'autre. En effet, à l'exception de sept lettres que les Cophtes ont ajoutées de plus à leur alphabet, il est visible que toutes les autres lettres cophtes ne sont point différentes des majuscules greques; même figure, même dénomination, même valeur : ces lettres greques furent introduites en Egypte, sous le regne des successeurs d'Alexandre dans ce royaume. La langue cophte qui ne subsiste plus que dans les livres des chrétiens d'Egypte, est un mélange de grec, & de l'ancienne langue égyptienne; peut-être aussi s'y trouve-t-il beaucoup de termes empruntés des anciennes langues persanes & éthiopiennes, car on sait que l'Egypte fut soumise tour à tour aux Persans & aux Ethiopiens : mais ce qui rend la langue cophte d'aujourd'hui particuliere & originale, c'est que sa grammaire est différente de la greque & des langues orientales : nonobstant cela je suis fort éloigné d'en conclure, comme l'a fait M. l'abbé Renaudot (*sur l'origine des lettres greques. Mémoires de l'acad. des Belles-Lettres, tom. II. pag. 274.*) que l'ancienne langue égyptienne n'avoit aucun rapport avec l'hébreu & le phénicien; & je suis très-persuadé qu'on ne doit pas en juger par la langue cophte d'aujourd'hui qui est bien différente de cette ancienne langue égyptienne. Sans alleguer d'autres preuves à cet égard, je ferai seulement observer que Mesraïm & Canaan étoient freres, qu'ils parloient la même langue, & que leurs partages se touchoient. Or, comment penser après cela que le phénicien & l'égytien différoient essentiellement l'un de l'autre? La proposition ne paroît pas recevable.

Cadmus, prince phénicien qui conduisit une colonie dans la Gréce, communiqua aux Grecs l'alphabet phénicien; mais les Phéniciens eux-mêmes tenoient cet alphabet des Egyptiens; & par une suite des révolutions qui changerent la face de l'Egypte, les Ptolemées montant sur le trône d'Egypte, introduisirent l'usage des lettres greques qui firent insensiblement oublier l'ancien alphabet égyptien.

C'est à l'idolâtrie des Egyptiens que l'écriture doit son origine. Sanchoniathon, ancien auteur phénicien, dont Eusebe nous a conservé un fragment, dit que le dieu Thoor (c'est Osiris ou Mercure Anubis que l'on a appellé Thot par corruption) inventa l'écriture des premiers caracteres, qu'il tira les portraits des dieux pour en faire les caracteres sacrés des Egyptiens. En effet, ces portraits des dieux étoient chargés d'emblêmes significatifs, & formoient déja une sorte d'écriture figurée qui peignoit aux yeux la vertu & les différentes qualités & actions des grands hommes que l'on représentoit. Cette invention, grossiere d'abord, reçut bien-tôt quelque perfection : le pinceau & la plume succéderent au ciseau. On simplifia ces portraits & ces figures allégoriques, on les réduisit, pour plus de facilité, à un très-petit nombre de traits. Telle fut l'origine de l'écriture sacrée des Egyptiens : elle fut imaginée d'après ce que l'on appelloit les *hieroglyphes*, c'est-à-dire, les sculptures sacrées, & les *grammata*, c'est-à-dire, les *lettres* ou *portraits des dieux*.

Il paroît constant par Socrates cité dans le Phédre de Platon, par Diodore de Sicile, Ciceron, Pline & par plusieurs autres anciens écrivains, que l'écriture alphabétique est de l'invention du même prince nommé par les uns Menès ou Mercure, par les autres, Hermès, Thot, Osiris, *&c.* Suivant le témoignage de plusieurs de ces écrivains, le monarque égyptien avoit le premier distingué les voyelles des consonnes, les muettes des liquides; & il étoit parvenu à assujettir le langage alors barbare à des regles fixes, & à régler jusqu'à l'harmonie des mots & des phrases. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce

prince, relativement à cette utile invention, fut regardé comme le dieu de l'éloquence & du savoir, & qu'en conséquence les savans de l'Egypte lui dédioient leurs ouvrages : *Ægyptii scriptores*, dit Jamblique (dans son Traité des Mysteres de l'Egypte,) *putantes omnia inventa esse à Mercurio, libros suos Mercurio inscribebant ; Mercurius præest sapientiæ & eloquio*. J'ajouterai seulement ici que le prince dont il s'agit, n'est point différent de Mesraïm que l'Ecriture sainte nous donne pour le fondateur de la monarchie égyptienne. Les différens surnoms que les Egyptiens & les Grecs lui ont donnés, n'empêchent pas de le reconnoitre. On verra peut-être ici avec quelque plaisir l'origine de quelques-uns de ces surnoms. Je m'y arrête d'autant plus volontiers, qu'elle contribuera à confirmer ce que l'on vient de dire de l'inventeur de l'écriture. Plusieurs de ces surnoms y ont un rapport direct.

Le nom d'Anubis qu'on lui donnoit, vient de la racine orientale *noub*, qui signifie parler avec éloquence, d'où s'est formé le mot *anoubi*, un *homme éloquent*, un *orateur*, un *hérault*, un *prophéte ;* ce qui me décide dans le choix de cette étymologie, c'est que les noms d'Hermès & d'Hermeneus, que lui donnerent les Grecs, me paroissent être la traduction du mot *anoubis* ; ils signifient de même un interprête, un orateur. Souvent les Grecs joignoient ensemble le terme original avec sa traduction, & disoient *Hermanoubis*. On remarquera que les prophêtes étoient chez les Egyptiens, à la tête de leur hiérarchie : leur emploi étoit d'étudier les dix livres sacrés concernant les loix, les dieux, la discipline sacrée, ils étoient aussi préposés à la distribution des impôts. On voit par-là qu'il ne faut pas prendre le nom de prophete dans le sens que nous lui donnons exclusivement : il signifioit encore, & chez les Hébreux même, un hérault, un homme chargé de porter la parole : c'est dans cette derniere acception qu'on doit l'entendre, lorsque Dieu dit à Moïse : *Aaron, votre frere sera votre prophete ;* cela veut dire simplement qu'Aaron parleroit au peuple au nom de Moïse.

Je finirai ces remarques par l'interprétation des noms de Thoor, Thot, Osiris, Grammateus, *&c.* donnés à Mercure ou Mesraïm ; ces trois premiers surnoms ne sont point différens, & le quatriéme qui est grec, n'en est que la traduction. Cette proposition paroît un peu paradoxe, il s'agit de la prouver.

1°. Le nom de Thot, Taaut, *&c.* est un mot corrompu & une mauvaise prononciation des habitans d'Alexandrie. Philon de Biblos, dans le fragment de Sanchoniathon, nous apprend que les Egyptiens prononçoient Thoor ; ainsi ne pensons qu'à ce dernier terme.

2°. Si l'on fait réflexion que les lettres *schin*, *tzade*, & *tav* dans les langues orientales, sont assez souvent employées l'une pour l'autre ; que les Hébreux écrivoient *schor* pour dire un bœuf, tandis que les Chaldéens prononçoient *tor*, que le nom de *Tyr* vient de *Tsor*, *&c.* je m'imagine qu'on n'aura aucune répugnance à dériver le nom de *thoor* du mot *tsoura*, usité dans l'hébreu & le chaldéen, pour exprimer une image, une figure, d'autant plus que les Arabes écrivent & prononcent ce même mot *soura*.

La racine de ce mot oriental signifie faire une figure, la peindre ou la sculpter ; ajoutez à *Thoor* ou *Thsoor* l'article, vous aurez *othsoor*, ou *athsoor*, un sculpteur, un peintre.

3°. Les réflexions que l'on vient de faire sur les changemens mutuels des trois lettres nommées ci-dessus, prouvent que les noms d'Osiris, Seiris, habillés à la greque, ne sont point différens d'Othsoor. On sait par Plutarque, que l'épouse d'Osiris étoit aussi surnommée *Athyri*, Ἀθυρὶ, ou selon l'auteur du grand Etymologicon, Ἀθώρ *Athor*. Plutarque, dans un autre passage, dit qu'Isis portoit encore le nom de Μεθυερ ; & il est visible que ce nouveau nom ne differe des précédens que par le *mem* qui est la marque du participe.

4°. Les Egyptiens ont voulu, par ces surnoms d'*Othsoor* ou *Osiris*, apprendre à la postérité que le fondateur de leur monarchie avoit le premier fait les statues des dieux, & qu'il méritoit par excellence, l'épithéte de statuaire ou sculpteur. La Grece n'en avoit point perdu le souvenir, puisqu'elle appelloit un statuaire *hermoglypheus*, & la statuaire *Hermoglyphicè technè*, l'art de Mercure.

5°. Selon Sanchoniathon, Diodore de Sicile, *&c.* Mercure étoit le *Grammateus* de Chronos. On a rendu ce terme de *Grammateus* par *secrétaire ;* mais c'est une erreur, puisque ce terme peut aussi bien signifier l'*inventeur des lettres* que *secrétaire*. D'ailleurs, on sait que les sculptures sacrées ou les portraits des dieux, étoient appellés *grammata*. Dans ce sens, il seroit vrai que Mercure eût été le Grammateus de Chronos ou Hammon, puisqu'il l'avoit sculpté ainsi que les autres dieux, comme on l'a dit ci dessus. J'envisage donc encore cette épithéte de *Grammateus* donnée à Mercure par les Grecs, comme la simple traduction du mot égyptien *Athsori*, *Osiri*, le statuaire, celui qui faisoit les grammata ou les portraits des dieux.

PLANCHE VIII.

Alphabets Arcadien, Pélasge, Etrusque.

Cette Planche contient six alphabets, l'hébreu, le samaritain, le grec, l'arcadien, le pélasge & l'étrusque. On a joint les deux premiers de ces alphabets, afin qu'on vît au premier coup d'œil qu'ils étoient originairement le même, & aussi afin de montrer que les quatre autres qui suivent, en dérivent évidemment.

L'alphabet grec est pris de l'inscription de Sigée, publiée l'an 1727 par le savant M. Chishull. On a eu soin d'y marquer les caracteres des deux manieres dont ils sont écrits, c'est-à-dire, les uns tournés de la gauche à la droite, & les autres de la droite à la gauche. C'est ainsi que sont disposées les inscriptions en Boustrophédon que M. l'abbé Fourmont a rapportées de son voyage de Gréce. On les nomme *Boustrophédon*, parce que les Grecs qui inscrivoient ces marbres, indécis apparemment s'ils devoient adopter l'usage d'écrire de la gauche à la droite, ou conserver celui dans lequel ils étoient d'écrire de la droite à la gauche qu'ils avoient emprunté des Phéniciens, s'aviserent d'écrire en même tems de l'une & de l'autre maniere ; en sorte qu'après avoir écrit une premiere ligne de la droite à la gauche, ils formoient la seconde ligne de la gauche à la droite, & continuoient ainsi alternativement de ligne en ligne, imitant par-là les sillons d'un champ labouré par des bœufs, & c'est ce qu'exprime le terme de *Boustrophédon*.

L'alphabet arcadien est l'alphabet latin, pris des anciens monumens d'Eugubio, gravés à ce que l'on prétend, antérieurement à la ruine de Troie. On l'appelle *arcadien* pour s'accommoder à l'opinion générale qui veut qu'Evandre ait apporté cet alphabet d'Arcadie dans le pays des Latins. Au reste, les Arcadiens étoient une peuplade des Pelasges.

Le pélasge, pris aussi des tables eugubines, étoit l'alphabet des peuples qui habitoient il y a plus de trois mille ans, l'Umbrie.

Enfin, l'alphabet étrusque est copié d'après les monumens reconnus indubitablement pour étrus-

ques. Ces deux derniers alphabets, le pélasge & l'étrusque, ont un rapport si particulier avec l'alphabet grec de l'inscription de Sigée & d'autres monumens anciens, qu'il est aisé de voir qu'ils n'en faisoient qu'un même dans le commencement, & qu'ils tiroient également leur origine des lettres phéniciennes.

PLANCHE IX.

Gothique.

Vulphilas, goth de nation, successeur de Théophile à l'évêché de Gothie, du tems de l'empereur Valens, fut le premier qui donna les lettres à sa nation. Jean le grand & d'autres prétendent cependant que Vulphilas ne fut point l'auteur de ces lettres, & ils ajoutent que, s'en étant servi pour sa version de l'Ecriture-sainte faite sur le texte grec, il fut regardé comme l'auteur de ces caracteres. Mais il y a lieu de penser que la prétention de ces écrivains n'est fondée que sur une antiquité imaginaire qu'ils veulent donner aux lettres gothiques. A les en croire, les Goths avoient des lettres antérieurement au tems que Carmenta fut avec Evandre, de Grece en Italie. Ils poussent même cette antiquité par-delà le déluge & jusqu'au tems des géans, auxquels ils attribuent l'érection de ces masses énormes de pierres que l'on remarque dans le Nord.

Ces auteurs, pour prouver ce qu'ils avancent si légèrement, devroient avant tout, accorder la même antiquité aux lettres greques, puisqu'il est certain que les lettres des Goths en dérivent, de même que les lettres copthes, serviennes & moscovites. Philostorge qui étoit contemporain d'Ulphilas qu'il appelle Οὐρφίλας, dit que ses parens maternels étoient de Cappadoce.

Alphabet Gothique, carré.

Le gothique carré qui tient beaucoup du caractere allemand, a été en usage fort long-tems, & même en France.

Islandois.

L'Islande est une grande isle qui a environ deux cens lieues de long, sur cent de largeur; elle est située au nord de l'Ecosse, entre la Norvege, dont elle dépend, & le Groenland. L'alphabet islandois n'est point différent de l'alphabet runique. Cet alphabet, tel qu'on le donne ici, est rangé suivant l'ordre de notre alphabet; l'ancien alphabet islandois ne contenoit que seize lettres que l'on rangeoit dans l'ordre suivant, qui est l'ordre naturel, par rapport à la valeur numérique.

Nom.	Valeur numérique.		Nom.	Valeur numérique.	
Fie,	I.	*att.*	Jis,	IX.	*niu.*
Ur,	II.	*tu.*	Aar,	X.	*ti* ou *tiu.*
Dufs,	III.	*thry.*	Sol,	XI.	*allivu.*
Oys,	IV.	*fiuhur.*	Tyr,	XII.	*tolf.*
Ridhr,	V.	*fem.*	Biarkan,	XIII.	*threttan.*
Kaun,	VI.	*siax.*	Lagur,	XIV.	*fiurtan.*
Hagl,	VII.	*siau.*	Madur,	XV.	*femtan.*
Naud,	VIII.	*atta.*	Yr,	XVI.	*siaxtan.*

Nous avons fait entendre que les dénominations des lettres hébraïques avoient leurs significations; les lettres islandoises ou runiques sont dans le même cas, & voici celles qu'on y attache.

Fie signifie troupeau, & métaphoriquement richesses. Cette lettre représente, dit-on, un animal qui badine avec ses cornes.

Ur, un torrent, étincelles qui sortent du fer rouge que l'on bat. La lettre représente le torrent.

Duss, exprime les spectres qui habitent les montagnes & les lieux écartés, & qui se montroient autrefois aux femmes & aux petits enfans sous la forme de nains & de géants. La ligne droite de la lettre représente le spectre; la ligne courbe, la montagne ou colline.

Oys, port, golfe.

Ridhr, cavalcade; ce caractere paroit représenter un cavalier qui monte à cheval.

Kaun, ulcere, démangeaison.

Hagl, grêle.

Naud, nécessité.

Jis, goutte d'eau qui se glace en tombant.

Aar, fertilité des campagnes. La lettre représente un soc de charrue.

Sol, la lumiere du soleil. On a voulu représenter les rayons de cet astre.

Tyr, taureau. La lettre représente un taureau qui fouille la terre avec ses cornes.

Biarkan, bouleau.

Lagur, liqueur, eau.

Madur, l'homme. La lettre représente un homme qui contemple le cours des astres, & leve les mains d'admiration.

Yr, arc tendu avec sa fleche. La lettre le représente assez bien.

Ce que nous venons de rapporter touchant l'alphabet runique ou islandois prouveroit qu'autrefois ces peuples avoient l'usage des lettres représentatives ou monogrammes, avant que de connoître les lettres alphabétiques.

Moesogothique.

On appelle *Moeso-gothie*, le royaume de Moesie, ou Mysie, situé entre le Danube, la Macédoine & l'Histrie, dans lequel les Visigoths ou Vestrogoths, c'est-à-dire, les Goths occidentaux qui étoient au-delà du Danube, vinrent s'établir avec la permission de l'empereur Valens, auquel ils promirent de l'aider contre les Huns, & même de se faire chrétiens, lorsqu'il leur auroit envoyé des docteurs qui les pussent instruire. Effectivement cet empereur leur envoya Ulphilas qui leur donna l'alphabet grec, & traduisit en langue gothique l'écriture sainte.

Anglo-Saxon.

On appelle *Anglo-saxons*, les peuples anglois qui habitoient la Saxe & qui passerent, l'an 449 de J. Chr. dans la grande-Bretagne, à laquelle ils donnerent le nom d'*Angleterre*, car auparavant elle s'appelloit *Albion* & *Bretagne*, ou *Britannia*. Ces anglois y porterent avec eux la langue allemande, & l'ancienne langue bretonne fut confinée dans le pays de Galles, où se retirerent les naturels du pays: cette ancienne langue bretonne ressemble au bas breton qui se parle dans la basse Bretagne, province de France. L'alphabet anglo-saxon n'est point différent de l'alphabet latin.

Illyrien ou Esclavon.

La langue illyrienne ou esclavonne se parle dans plus de soixante provinces différentes situées tant en Europe qu'en Asie, mais particulierement en Moscovie, Sclavonie, Dalmatie, Boheme, Pologne, Lithuanie, &c. Hongrie, Croatie, Carniole, Bulgarie, Prusse, Bosnie, Moldavie, Moravie, Silésie, &c.

PLANCHE X.

Runique.

L'alphabet runique est absolument le même que l'alphabet islandois gravé dans la Planche IX. Il étoit conséquemment assez inutile de le répéter dans cette Planche X. Je ne puis là-dessus que revenir sur ce que j'ai déja ci-devant dit; sçavoir, que cette irrégularité n'auroit point eu lieu, s'il n'y eût eu deja plusieurs Planches gravées, lorsque j'en ai pris la direction. *Voyez* ci-dessus au titre, *Alphabet islandois*.

On entend par runes, les caracteres des anciennes lettres septentrionales. On dispute sur l'origine de ce nom. Wormius le fait venir de *ren*, canal, ou de *ryn*, un sillon. Spelman soutient qu'il faut chercher dans *ryne* son étymologie. *Ryne*, ou *geryne*, en anglois, peut se rendre par *mystere*, ou *chose cachée*. On sait que les peuples du Nord faisoient grand usage des runes pour leurs opérations magiques.

» On rapporte qu'aucun des anciens Thraces n'é» toit instruit des lettres; l'usage même en est re» gardé comme une chose très-honteuse par tous les » barbares qui habitent l'Europe, mais on dit que » ceux d'Asie ne font nulle difficulté de s'en servir.

C'est ce que dit Ælian. *var. hist. lib. VIII. cap. 6.* qui florissoit au deuxieme siecle.

Russe.

Les historiens du bas empire, prétendent que les Russes ou Moscovites n'avoient aucuns caracteres d'écriture avant Michel Paphlagonien, empereur grec, sous le regne duquel ils prirent la langue & les caracteres des esclavons; les caracteres sont grecs, & les mêmes que les caracteres gravés dans la XI. Planche. Les Russes prétendent tirer leur origine des Esclavons, quoique leurs czars se croient descendre des Romains, c'est-à-dire, des empereurs de Constantinople qui se disoient Romains. M. l'Abbé Girard de l'Académie françoise, si bien connu par son excellent ouvrage *des Synonymes*, & par sa Grammaire françoise, avoit aussi composé une Grammaire & un Dictionnaire latins, françois & russes. M. le Breton, imprimeur ordinaire du roi, son ami & son légataire, quant à ses manuscrits, en fit présent à la Russie il y a quelques années, avec la seule condition qu'on rendroit à M. l'abbé Girard l'honneur qu'on devoit à sa mémoire & à son travail.

Allemand.

Les Allemands ont formé leur alphabet sur celui des Latins, mais je ne puis assurer en quel tems. Leur langue est une des plus anciennes & des plus abondantes des langues de l'Europe. On accuse la langue allemande d'avoir une prononciation fort rude, & il n'est pas rare d'entendre dire parmi nous qu'elle est plus propre à parler aux chevaux qu'aux hommes; mais c'est une erreur de ceux qui n'en connoissent ni le prix, ni la beauté, & qui n'ont jamais entendu parler que les Allemands les plus voisins de la France & de l'Italie, dont la prononciation est fort gutturale; car dans la Haute Saxe & dans les autres bonnes provinces d'Allemagne, on ne remarque rien de semblable. L'allemand y a acquis ce degré de perfection où la langue françoise est montée sous le regne de Louis le Grand.

L'anglois, le hollandois, le danois & le suédois fournissent souvent des lumieres pour l'intelligence de la langue allemande. Les Hollandois & les Anglois se servoient d'abord des lettres allemandes, mais sur la fin du XVII. siecle, ils cesserent d'en faire usage & adopterent les caracteres latins; pour les Suédois & les Danois ils conservent encore aujourd'hui les caracteres allemands; la prononciation des lettres allemandes est telle: *a, bé, dé, é, ef, ye, ha, i, yod, ca, el, em, en, o, pé, coû, err, ess, té, ou, fau, vé, ics, ipsilon, tsed.*

PLANCHE XI.

Illyrien ou Esclavon & Servien.

Une grande quantité de nations, tant en Europe qu'en Asie, parlent la langue esclavone; sçavoir, les Sclaves eux-mêmes qui habitent la Dalmatie & la Liburnie, les Macédoniens occidentaux, Epirotes, Bosniens, Serviens, Rasciens, Bulgares, Moldaviens, Podoliens, Russes, Moscovites, Bohémiens, Polonois, Siléfiens; & en Asie, les Circassiens, les Mingreliens, les Gazariens, &c. Gesner compte jusqu'à soixante nations dont l'esclavon est la langue vulgaire. On peut dire en général qu'elle se parle dans toute la partie orientale de l'Europe jusqu'au Don ou Tanaïs, excepté la Grece, la Hongrie & la Valachie; mais quoique toutes ces nations parlent le même langage, elles ne se servent pas toutes du même alphabet. Les unes se servent des caracteres illyriques ou dalmates, inventés par saint Jerôme; les autres, des caracteres serviens, inventés par saint Cyrille. Les caracteres illyriens sont singuliers & on y remarque très-peu de rapport avec les alphabets que nous connoissons; pour les caracteres serviens ils sont grecs, à l'exception de quelques-uns d'augmentation que saint Cyrille a imaginés pour exprimer les différens sons du servien. Quant aux dénominations des élemens de ces deux alphabets, elles different peu; on prétend qu'elles sont significatives.

L'alphabet de saint Cyrille porte le nom de *Chiurilizza*, celui de saint Jerôme s'appelle *Buchuiza*. Les provinces situées le plus à l'orient se servent des caracteres serviens; les autres provinces situées vers l'occident ont les caracteres illyriens.

Moyses Hebræas primus exaravit litteras;
Mente Phœnices sagaci condiderunt Atticas;
Quas latini scriptitamus edidit Nicostrata.
Abraham Syras, & idem reperit Chaldaïcas.
Isis arte non minore protulit Ægyptias.
Gulfilas promsit Getarum quas videmus ultimas.

PLANCHE XII & XIII.

Arméniens.

Les Arméniens écrivent comme nous de gauche à droite, ils ont 38 lettres. On présente ici quatre sortes d'écritures en usage parmi eux. La premiere appellée *zakghachir* ou *fleurie*, sert pour les titres des livres & le commencement des chapitres; ces lettres représentent des fleurs & des figures d'hommes & d'animaux, c'est pour cela qu'on les nomme encore *chelhhachir*, lettres capitales, & *chassanachir*, lettres d'animaux.

La seconde est appellée *erghathachir*, écriture de fer; Rivola prétend qu'ils l'ont appellée ainsi, parce que cette écriture étant formée avec des traits plus mâles est moins sujette à l'injure des tems; mais Schroder dit avec plus de vraisemblance qu'elle n'a été appellée de ce nom que parce que les Arméniens se servoient anciennement d'un stylet de fer pour tracer cette écriture. Autrefois on écrivoit des volumes entiers dans ce caractere; aujourd'hui on ne l'employe plus, comme l'écriture fleurie, que dans les titres des livres & des chapitres.

La troisiéme est appellée *poloverchir* ou *ronde*, que l'on employe dans les plus beaux manuscrits & dans l'impression.

Enfin la quatrieme sorte d'écriture appellée *notrchir* ou *cursive*, sert dans le commerce ordinaire

naire de la vie, dans les lettres, &c. Cette derniere écriture a aussi ses majuscules qu'on a eu l'attention de mettre dans les planches.

Les Arméniens reconnoissent Haik, qui vivoit, dit-on, avant la destruction de Babel, pour le fondateur du royaume d'Arménie, & le premier qui ait parlé la langue haikaniene. Cet Haik eut un fils nommé *Armenak*. Wahé étoit le cinquante-troisieme & le dernier successeur d'Haik, il fut défait par Alexandre le grand, & ce royaume resta sous la domination des Macédoniens, jusqu'à ce qu'un certain arménien nommé *Arschak*, se revolta contre les Grecs du tems de Ptolémée Philadelphes, & fonda l'empire des Arsacides qui finit en la personne d'Artaschir, le 28e successeur d'Arschak. La langue haikaniene qui s'étoit conservée jusques-là dans son ancienne pureté, fut altérée par le mélange des Genthuniens, peuples du Canaan, des Bagratides & des Amatuniens, familles juives, des Medes, des Arsacides mêmes, qui étoient Parthes, des Arravielans, Alains de nation, des Chinois, *&c.* Jusqu'au 3e siécle les Arméniens n'eurent point de caracteres qui leur fussent propres, ils se servoient indifféremment de ceux des Grecs, des Perses & des Arabes; un certain Miesrob, ministre & sécrétaire de Warazdate & d'Arsace IV. du nom, entreprit de leur donner un alphabet, à quoi il réussit. On fit une version de la bible & on traduisit divers livres, soit philosophiques, soit historiques des Grecs & des Syriens, ce qui fixa l'ancienne langue haikaniene qui cessa d'être vulgaire quelque tems après, & qu'on distingua de la vulgaire, en l'appellant langue littérale; car depuis ce tems-là le royaume d'Arménie fut en proie aux Hagaréniens, aux Sarasins, aux Chorasmiens & aux Kalifes d'Egypte, enfin aux Tartares qui, sous la conduite de Tamerlan, sembloient devoir tout détruire; ensorte que la langue en usage aujourd'hui dans l'Armenie est tellement éloignée de l'ancienne langue haikaniene qu'ils n'entendent plus cette derniere qu'à force d'étude, la vulgaire est pleine de mots arabes, turcs & persans, *&c.*

Malgré ce que nous venons de dire sur Miesrob, j'ajouterai ici qu'Angelus Roccha dans son discours sur la bibliotheque du vatican; George, patriarche d'Alexandrie; Sixtus Senensis, &c. reconnoissent saint Chrysostome pour l'auteur des écritures en langue arménienne, & pour l'inventeur des caracteres arméniens. Il est certain que saint Chrysostome fut banni de Constantinople par un édit de l'empereur, & qu'il alla finir ses jours dans l'Arménie; il a pu donner aux Arméniens l'usage des lettres greques, que ces peuples n'auront quitté que pour prendre des lettres qui leur fussent propres.

PLANCHE XIV.

Géorgiens.

Les Géorgiens écrivent comme les Arméniens & comme nous de gauche à droite. Ils ont trois alphabets dont les caracteres se ressemblent peu. Le premier est des lettres sacrées majuscules; le second est des lettres sacrées minuscules, lesquelles anciennement étoient admises pour majuscules dans l'écriture vulgaire, mais dont on ne se sert plus aujourd'hui. Enfin le troisiéme alphabet est des lettres vulgaires, aujourd'hui en usage parmi les Géorgiens, dont les majuscules sont les lettres majuscules sacrées du premier alphabet.

PLANCHES XV & XVI.

Ancien Persan.

Selon quelques écrivains, Dhohak, ancien roi de Perse, inventa les anciennes lettres persannes que nous présentons ici dans les Planches XV & XVI. d'autres en font honneur à Feridoun son successeur; mais toutes ces traditions paroissent fort incertaines. Au reste je ne pense point que ces caracteres soient les premiers qui ayent été en usage parmi les Persans, parce qu'ils n'ont aucune affinité avec les caracteres syriens & phéniciens, &c. ce qui devroit être, selon moi, pour constater leur ancienneté. Je dis plus, je crois que dans l'origine les peuples qui habitoient cette vaste contrée n'eurent point d'autres caracteres que ceux des Syriens ou Assyriens, puisque dans les tems les plus reculés on appelloit du nom de Syrie, non seulement le royaume qui porte encore aujourd'hui ce nom, mais aussi l'Arménie, la Perse & la plûpart des autres pays asiatiques que Sem avoit eus en partage.

La Planche XV. présente l'alphabet des Gaures ou adorateurs du feu; cet alphabet est composé de trente neuf lettres, je le donne tel que le hasard me l'a offert dans les papiers de feu M. Pétis de la Croix mon prédécesseur; j'y ai reconnu la main de l'illustre Pétis de la Croix, son pere, qui avoit séjourné l'espace de dix ans à Alep, à Ispahan & à Constantinople, & qui mourut à Paris en 1695.

La Planche XVI contient aussi l'alphabet de l'ancien persan, mais tel que les Anglois viennent de le publier dans la nouvelle édition du livre de *Religione veterum persarum*, du docteur Hyde; ce dernier alphabet ne contient que 29 élémens. Je laisse au lecteur le soin de comparer ce dernier alphabet avec le premier, il y verra plusieurs différences considérables, par rapport à l'ordre, aux dénominations, &c. il ne m'appartient point de décider auquel de l'un ou de l'autre on doit donner la préférence; j'en laisse le soin à un jeune voyageur françois arrivé depuis peu des Indes & de Bassora, où il a résidé quelques années, & où il s'est appliqué particulierement à l'étude de l'ancien persan; j'apprends qu'il n'est pas toujours de l'avis du docteur Hyde; peut-être donnera-t-il la préférence au nôtre. J'ai ajouté au bas de cette XVI Planche le commencement du prétendu livre de Zoroastre, que le chevalier d'Ashwood a fait calquer fidelement sur l'original qui se trouve dans la bibliotheque bodlienne, & qu'il envoya à Messieurs Fourmont.

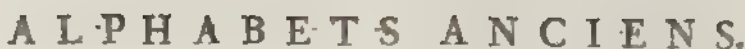
Grandan.

Outre les voyelles initiales, tous les alphabets indiens ont des voyelles plus abrégées qu'ils joignent avec les consonnes. L'alphabet grandan que nous présentons ici en manque, parce que l'on a négligé à Pondicheri de les marquer: cependant nous n'avons pas cru devoir omettre cet alphabet tel qu'il est, pour completer le plus qu'il nous a été possible le nombre des alphabets indiens, & dans l'espérance que par la suite quelqu'un se trouvera à portée de lui donner la perfection qu'il n'a pas.

PLANCHE XVII.

Nagrou ou *Hanscret.*

Les caracteres nagrous appellés encore *hanscrets*, *marates*, *guzurates* & *samscretans*, sont les caracteres de la langue savante des brahmes, que ces religieux se font un scrupule de n'enseigner qu'à ceux qui se destinent à embrasser leur état. Ils s'écrivent de gauche à droite; j'ai tracé cet alphabet en partie d'après celui du P. Henri Roth, gravé dans la Chine illustrée de Kirchere, & en partie d'un manuscrit envoyé de Pondicheri, contenant quelques alphabets indiens, dont on avoit dessein de



graver les poinçons à Paris, pour établir des imprimeries aux Indes, à l'exemple des Danois. C'eſt en langue ſamſcretane qu'eſt écrit le vedam, qui eſt le livre de leur loi, dans lequel il eſt marqué tout ce qu'ils doivent croire & pratiquer. Un des privileges des brahmes eſt de pouvoir enſeigner le vedam à ceux de leur famille, & non à d'autres familles ou tribus, excepté à celle des *ſettreas*, la premiere en dignité après celle des brahmes, & qui eſt compoſée de la nobleſſe du pays, dont le roi eſt le chef; mais les ſettreas ne peuvent communiquer à perſonne la doctrine du vedam, ni enſeigner à le lire.

PLANCHE XVIII.

Bengale.

Les brahmes du royaume de Bengale employent les caracteres que l'on préſente ici, lorſqu'ils écrivent en langue ſamskretane. Ces caracteres bengales s'écrivent comme les nôtres de gauche à droite; pour faciliter leur lecture, on a joint au bas de la planche les liaiſons les plus difficiles, qu'on ne devineroit point ſans ce ſecours : les autres ſont plus aiſées & on a cru, pour cette raiſon, ne pas devoir en ſurcharger la planche. On ſçait que le royaume de Bengale, autrement appellé *Ouleſſer* & *Jaganat*, eſt ſitué vers l'embouchure du Gange, au fond du golfe dit *de Bengale*; ſa ville capitale eſt Daca; il eſt dans la dépendance des états du Grand Mogol.

L'alphabet bengale que nous donnons ici eſt tiré d'un manuſcrit de la bibliotheque du Roi, N° 283. des livres indiens. C'eſt une eſpece de nomenclator aſſez étendu, à la tête duquel ſe trouve une grammaire expliquée en latin.

PLANCHE XIX.

Telongou ou *Talenga.*

Cette langue eſt ainſi appellée de la province de Talenga, autrefois la principale du puiſſant royaume de Decan; cette province s'étendoit juſqu'à Goa qui appartient aux Portugais, & Vizapour étoit ſa capitale : le Grand Mogol ayant étendu ſes conquêtes du côté du Nord, cette province a été partagée entre lui & le roi de Décan, mais le roi de Décan eſt appellé ſeulement le roi de Vizapour, & la province de Talenga eſt miſe au nombre des provinces de l'Indoſtan qui obéiſſent au Grand Mogol. Aujourd'hui la ville capitale de cette province ſe nomme *Beder*. Cette province de Talenga vaut plus de dix millions de revenu au Grand Mogol. La langue talenga ſe nomme encore vulgairement *le badega*. Nous avons à la bibliotheque du roi une grammaire & d'autres ouvrages en cette langue.

PLANCHE XX.

Tamoul ou *Malabar.*

Les Malabars écrivent comme nous de gauche à droite ſur des feuilles de palmeras bravas, ou palmier, & c'eſt une ſorte de gravure, puiſqu'ils ſe ſervent pour écrire ſur ces feuilles d'un ſtilet long au moins d'un pié : cette langue eſt appellée *tamoule*, parce que les peuples des Indes orientales qui la parlent s'appellent *Tamouler* ou *Damuler*; on la nomme encore *ſentamil*, *codundamil*, & plus vulgairement *malabare*, parce que les Européens confondent ſous ce dernier nom tous ceux qui habitent la côte de Coromandel & de Malabar. Cette langue a cela de commun avec l'Anglois, que ſes adjectifs ſont indéclinables, le ſubſtantif qui ſe met toujours après l'adjectif, déterminant ſeul ſes genre, nombre & cas; elle a auſſi des pronoms honorifiques. Cette langue paroît belle & facile; elle eſt enrichie de beaucoup d'ouvrages fort eſtimés, dont on poſſede un aſſez bon nombre à la bibliotheque du roi; les miſſionnaires danois ont fait imprimer une grammaire de cette langue, & pluſieurs autres ouvrages, enſorte qu'on a toute facilité pour l'apprendre.

PLANCHE XXI.

Siamois & Bali.

La langue ſiamoiſe a 37 lettres & la balie 33, non compris les voyelles & les diphthongues qui ſont en grand nombre, & ont leurs caracteres particuliers qui ſe placent les uns devant la conſonne, les autres après, enfin d'autres deſſus ou deſſous, mais qui toutes néanmoins ne ſe doivent prononcer qu'après elle.

La prononciation ſiamoiſe eſt très-difficile, & il eſt impoſſible de la rendre exactement dans nos caracteres; c'eſt une eſpece de chant à la façon des Chinois; car les ſix premiers caracteres de leur alphabet ne valent tous qu'un K plus ou moins fort & diverſement accentué. Les accens aigus ou graves que l'on a eu l'attention de marquer, ſont pour avertir d'élever & de baiſſer la voix. Où ils élevent la voix, c'eſt de plus d'une quarte, & preſque d'une quinte; où ils la baiſſent, ce n'eſt guere que d'un demi ton. On a marqué également les lettres aſpirées.

Quant à l'alphabet bali, les lettres ſur leſquelles on a marqué un accent aigu, doivent être prononcées d'environ une tierce majeure plus haut que les autres; les autres lettres ſe prononcent d'une façon monotone.

La langue ſiamoiſe tient beaucoup du chinois, elle paroît de même toute monoſyllabique, & il y a lieu de penſer en effet qu'elle en eſt une dialecte particuliere. Par exemple, dans les noms des mois ſiamois, tels que M. de la Loubere les donne dans ſa relation du royaume de Siam, je retrouve preſque les mêmes noms que les Chinois leur donnent, comme il eſt aiſé de s'en convaincre par la table ſuivante.

Noms ſiamois.		Noms chinois.
Deüan aï,	*mois premier.*	ye.
Deüan tgii,	*mois deuxieme.* . . .	eülh.
Deüan ſam,	*mois troiſieme.* . . .	ſan.
Deüan ſii,	*mois quatrieme.* . .	ſſé.
Deüan haa,	*mois cinquieme.* . . .	où.
Deüan houk,	*mois ſixieme.*	lou.
Deüan tſiet,	*mois ſeptieme.*	thſi.
Deüan peet,	*mois huitieme.* . . .	pa.
Deüan cáou,	*mois neuvieme.* . . .	keoù.
Deüan ſib,	*mois dixieme.* . . .	ſchi.
Deüan ſib-et,	*mois onzieme.* . . .	ſchi-ye.
Deüan ſib-ſong,	*mois douzieme.* . . .	ſchi-eulh.

La langue ſiamoiſe a encore cela de commun avec la langue chinoiſe & les langues du Tonquin, de la Cochinchine, &c. qu'elle eſt ſans conjugaiſons & déclinaiſons; ſi on ſe rappelle avec cela les traits de la phyſionomie des Siamois qui eſt toute chinoiſe, on ſe perſuadera aiſément que les uns & les autres ont une origine commune, ou du moins que les Siamois ſont une colonie de Chinois.

Quant au bali, c'eſt la langue de la religion & une langue morte qui n'eſt entendue que des ſavans, c'eſt à-dire, de très-peu de monde; cette langue, bien différente de la langue vulgaire de Siam, eſt enrichie d'inflexions de mots comme nos

langues : enfin c'est du bali que les Siamois ont emprunté leurs termes de religion, de justice, les noms de charges & tous les ornemens de leur langue vulgaire. On croit pouvoir assurer que cette langue balie a été portée dans le royaume de Siam par ces pieux solitaires qui à Siam portent le nom de *talapoins*; à la Chine & au Japon, celui de *bonzes*; en Tartarie & aux Indes, ceux de *lamas*, de *chamenes* ou *samanes*; ils y porterent cette langue environ l'an 544 avant Jesus-Christ, avec le culte du dieu connu dans tous ces pays de la haute Asie sous les noms de *boudha* ou *boutta*, *chaka*, *fo* ou *fochekiameouni*, *sommonacodom*, &c. Avant, ces religieux habitoient l'Inde en deçà du Gange, & même leur dieu Boudha, selon quelques-uns, étoit originaire du Caschemire, dans le voisinage de la Perse, ce qui feroit soupçonner que cette langue balie, dont il est question, pourroit être l'ancien persan appellé *pahalevi* ou *pahali*. Le terme même de *pagode* est tout persan, *pout-gheda*, c'est-à-dire, temple d'idole, & le nom même de samanes peut dériver du persan *saumenischin*, hermites; de plus amples connoissances sur la langue balie décideront un jour ce point de critique intéressant.

PLANCHE XXII.

Thibetan.

Le rouleau thibetan envoyé en 1722 à feu M. l'abbé Bignon par le czar Pierre le Grand, & dont M. Fourmont l'aîné a fait la traduction, m'a servi de modele pour tracer les élémens de l'alphabet thibetan. Je ne pouvois en choisir de plus beau, il est écrit avec une élégance & une netteté admirables. L'arrangement de cet alphabet, ses dénominations, les nombres cardinaux & le reste des remarques qui occupent le bas de la planche sont tirées d'un manuscrit apporté du Thibet par un missionnaire, contenant une espece de dictionnaire italien-thibetan, à la tête duquel se trouve une instruction sur la lecture de cette langue. J'ai encore fait usage d'une feuille volante que j'ai trouvée dans mes papiers, & qui vient à ce que je pense du P. Parrenin, jesuite, missionnaire de la Chine. Les Thibetans écrivent comme nous de gauche à droite.

Le Thibet passe parmi les Tartares pour être le centre & le chef-lieu tant de leur religion que de leurs sciences; c'est à Lassa, où réside le souverain pontife des lamas, qu'ils vont adorer le dieu suprême dans le temple qui lui est consacré; c'est auprès de ce chef de leur hierarchie, que les lamas de tous les royaumes voisins, vont s'instruire de leur théologie & recevoir les ordres.

PLANCHE XXIII.

Tartare mantcheou.

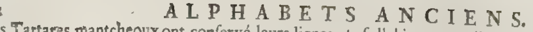
Les Tartares Mantcheous, aujourd'hui maîtres de la Chine, se servent communément de ce caractere qu'ils tiennent des Tartares Mogols, les uns & les autres anciennement n'écrivoient point & l'origine du caractere que l'on présente ici ne remonte pas au-delà du regne de Genghizkan, empereur des Mogols.

La horde dont Genghizkan étoit le chef n'avoit point de caracteres, & ni ce prince, ni ses enfans ne savoient ni lire, ni écrire, avant son avénement à l'empire. Tayang, roi des Naimans, avoit à sa cour un seigneur igour appellé *Tatatongko*, qui gardoit le sceau de ce prince, & passoit pour un habile homme. Après la mort de Tayang, Tatatongko fut pris & mené à Genghizkan, qui apprit de lui l'usage du cachet royal. Tatatongko se rendit encore plus utile aux Mogols, en introduisant chez eux les caracteres igours qui ne furent point changés jusqu'au regne de Coublaikan, qui ordonna, l'an 1266 par un édit public, que l'on fît usage dans tous les tribunaux des caracteres faits par Pasepa, lesquels furent appellés les nouveaux caracteres mogols.

Pasepa étoit un seigneur thibetan, rempli de mérite, & dont les ancêtres, depuis dix siecles, avoient été les principaux ministres des rois de Thibet, & des autres rois des différens pays qui sont entre la Chine & la mer Caspienne. Pasepa se fit lama, & s'acquit une si grande réputation que Coublaikhan l'attacha à sa cour l'an 1260, & le déclara chef de tous les lamas. Coublaikan crut que la grandeur & la gloire de sa nation demandoient qu'elle eût des caracteres qui lui fussent propres, & comme Pasepa connoissoit non-seulement les caracteres chinois, mais encore ceux du Thibet appelpellés caracteres du *tangout*, ceux d'igour, des Indes & de plusieurs autres pays situés à l'occident de la Chine, cet empereur le chargea de cette commission. Effectivement Pasepa examina avec soin l'artifice de tous ces caracteres, ce qu'ils avoient de commode & d'incommode, & en traça mille, & établit des regles pour leur prononciation & la maniere de les former. Coublai le récompensa de son travail par une patente *de regulo*, remplie de louanges. Malgré cela, les Tartares, accoutumés aux caracteres igours, eurent de la peine à apprendre les nouveaux, & l'empereur fut obligé de renouveller ses ordres pour être obéi. Il y a apparence qu'après la mort de Coublai, les Tartares reprirent leurs premiers caracteres comme étant plus faciles : ce qu'il y a de certain c'est que nous ignorons aujourd'hui quel pouvoit être cet alphabet composé de mille élémens. Il y a lieu de présumer que Pasepa avoit, comme dans la plûpart des alphabets indiens, lié les voyelles avec les consonnes, dont la multiplication avoit pû produire ce nombre de mille caracteres; car enfin il n'est point de peuple dont les organes puissent produire mille sons différens.

Les caracteres mantcheoux sont absolument les mêmes que les caracteres igours, introduits à la cour des Mogols, du tems de Genghizkan; les Mantcheoux n'y ont ajouté que les traits & les petits cercles qui marquent l'aspiration; ce qu'il y a de singulier, c'est que ces caracteres igours, mogols, ou mantcheoux, car on peut à présent leur donner ces différens noms, ont le même coup d'œil que les caracteres syriaques, & que la valeur & la configuration de plusieurs de leurs élémens, sont décidemment les mêmes; aussi y a-t-il beaucoup d'apparence que les Igours, horde des Turcs orientaux qui habitoient dans le voisinage de la Chine, où est situé aujourd'hui Turphan, les avoient empruntés des Syriens nestoriens qui s'étoient répandus jusques dans les pays les plus éloignés de la haute Asie; les Igours devinrent tous chrétiens. Ils avoient du tems de Genghizkan des évêques particuliers, comme il y en avoit à la Chine, ainsi qu'on en a la preuve par le monument de Sighanfou. Les caracteres mantcheoux s'écrivent perpendiculairement en commençant à la droite & finissant à la gauche, comme la plûpart des orientaux : cette façon extraordinaire de tracer leurs mots perpendiculairement, leur est venue probablement encore des Syriens, qui bien qu'ils soient dans l'habitude de lire de droite à gauche, n'ont pas laissé de tracer leurs caracteres perpendiculairement de haut en bas; ainsi que le dénote ce vers latin :

E cœlo ad stomachum relegit chaldæa lituras.



Les Tartares mantcheoux ont conservé leurs lignes dans le sens qu'ils les traçoient, à cause de l'obligation où ils se sont vus de traduire le chinois interlinéairement, ou d'en mettre la lecture dans leurs caracteres. Au reste ils peuvent également s'écrire & se lire de la droite à la gauche, comme le syriaque. Cet alphabet que les Mantcheoux appellent en leur langue *tchouan-tchoue-outchou*, c'est-à-dire, les douze têtes, est partagé en 12 classes, dont chacune contient 112 lettres; c'est leur syllabaire qu'ils font apprendre aux enfans. Pour éviter la dépense inutile de plusieurs planches de gravures qu'un pareil syllabaire auroit demandé; nous nous sommes contentés de tracer simplement les élémens de cet alphabet, selon les différentes configurations qu'ils prennent, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots, par rapport à leurs liaisons. Quoique les Tartares Mantcheoux ne présentent point leur alphabet, suivant cette méthode, nous osons assurer cependant que c'est la plus simple, la plus facile & la plus courte.

Les points qui sont à côté des mots, de part ou d'autre, s'appellent *thongkhi*, les caracteres grands & petits s'appellent *fouka*, les virgules ou points s'appellent *tsic*; quand il n'y a qu'un tsic, le sens de la phrase n'est pas achevé; quand il y a deux tsic, il est achevé. Les traits s'appellent *tsitchoun*.

PLANCHE XXIV.

Alphabets Japonnois.

Cette planche contient trois alphabets différens de la langue japonnoise. Le premier, appellé *Firocanna*, & le second *catta canna*, sont communs aux Japonnois en général & en usage parmi le peuple. L'alphabet *imatto canna* ou plutôt *jamatto canna*, n'est en usage qu'à la cour du Dairi, ou de l'empereur ecclésiastique héréditaire; il est ainsi appellé de la province de *Jammasiiro* où est situé Miaco, résidence de ce prince.

Il n'est pas difficile d'appercevoir que les élémens de ces trois alphabets sont empruntés des caracteres chinois. Ce sont en effet tous caracteres chinois écrits très-librement, mais dont la prononciation est changée. Comme ces caracteres marquent des syllabes entieres, on en sent toute l'imperfection par rapport à nos langues dont les alphabets composés de simples voyelles & consonnes, peuvent exprimer toute sorte de sons. J'ignore si ces alphabets sont antérieurs à l'entrée des Européens au Japon, & si ces peuples les ont inventés d'eux-mêmes. Les savans du Japon lisent les livres chinois comme les Chinois mêmes; mais la maniere dont ils prononcent les mêmes caracteres est fort différente. Les Japonois composent aussi en chinois; & souvent, pour en faciliter la lecture, ils font graver à côté du chinois & interlinéairement, la prononciation dans leurs caracteres alphabétiques, de même que font les Tartares-Mantcheoux. J'oubliois de dire qu'ils écrivent comme les Chinois, perpendiculairement, ou de haut en bas & de la droite à la gauche.

PLANCHE XXV.

Clés Chinoises.

Les Chinois n'ont point d'alphabet: & même leur langue n'en est point susceptible, n'étant composée que d'un nombre de sons très-borné. Il seroit impossible de pouvoir entendre du chinois rendu dans nos caracteres ou dans tel autre qu'on pourroit choisir. Ils n'ont que 328 vocables & tous monosyllabiques, applicables à environ 80000 caracteres dont leur langue est composée, ce qui donne pour chaque monosyllabe, en les supposant partagés également, 243 à 244 caracteres. Or si dans notre langue françoise nous sommes quelquefois arrêtés pour quelques mots *homophones*, dont la quantité au reste est fort bornée, qu'on juge de l'embarras & de la gêne continuelle où doivent être les Chinois de parler une langue dont chaque mot est susceptible d'environ 244 significations différentes. Cette barbarie de langage, car c'en est une, fournit des réflexions sur l'antiquité du chinois; mais je ne m'y arrête point ici, & je me contente de renvoyer à l'Encyclopedie, au mot *Langue*. Cependant, 328 vocables n'étant point suffisans pour exprimer tous les êtres & leurs différentes modifications, les Chinois ont multiplié ces sons par cinq tons différens, que nous marquons par les signes suivans, lorsque nous écrivons du chinois dans nos caracteres: —, ∧, \, /, ∪.

Le premier ton, —, appellé *ping ching*, c'est-à-dire, *son égal & plein*, se prononce également sans hausser ni baisser la voix.

Le second ton, ∧, appellé *tcho ping*, c'est-à-dire, *son trouble & confus*, se prononce en baissant un peu la voix sur la seconde syllabe lorsque le mot est composé de deux syllabes, ou s'il n'en a qu'une, en prolongeant un peu la voix.

Le troisiéme ton, \, appellé *chang ching*, c'est-à-dire, *son élevé*, est très-aigu.

Le quatrieme ton, /, appellé *kiu ching*, *son qui court*, se prononce d'abord d'un ton aigu & descend tout d'un coup au ton grave.

Le cinquiéme ton, ∪, appellé *je ching*, se prononce encore d'une maniere plus grave que le précédent.

Au moyen de ces cinq tons, les 328 vocables se trouvent déja monter à 1640 mots dont la prononciation est variée, il y a encore les aspirations de chacun de ces tons qui se marquent par un petit *c*, & doublent ce nombre de 1640; ensorte qu'au moyen de ces prononciations aspirées, nous trouvons déja 3280 vocables assez bien distingués pour des oreilles chinoises accoutumées à cette délicatesse de prononciation, & l'on conviendra que cette somme de mots est presque suffisante pour fournir à une conversation même assez variée. Mais ce qui leve presque toutes les difficultés qui pourroient résulter de ces homophonies, c'est que les Chinois joignent deux ou trois monosyllabes ensemble pour former des substantifs, des adjectifs & des verbes, comme:

Pan Kieou, *une Tourterelle.*
Chan Ki, *Phaisan*, mot à mot, *Poule de montagne.*
Siao Ki, *Poulet*, mot à mot, *Petite Poule.*
Ky Mou, *Belle-mere*, mot à mot, *succéder mere.*
Ju Mou, *Nourrice*, mot à mot, *Mere de lait.*
Ky Mou, *Poule*, mot à mot, *Poule mere.*
Ting Hiang Houa, *Giroflée*, mot à mot, *Fleur de clou aromatique.*

Nonobstant cela, on doit sentir quelle présence de mémoire & quelle délicatesse d'oreille il faut avoir pour combiner sur le champ ces cinq tons, & les rappeller en parlant couramment, ou les distinguer dans un autre qui parle avec précipitation, & qui marque à peine l'accent & le ton particulier de chaque mot.

Venons maintenant à l'écriture chinoise qui doit faire notre objet principal. Si la langue parlée des Chinois est pauvre, en récompense leur écriture est fort riche & fort abondante. Nous avons dit qu'ils avoient aux environs de 80000 caracteres, car

car le nombre n'en peut être borné; & il est aisé, & même quelquefois nécessaire d'en composer de nouveaux, lorsque l'occasion l'exige & que l'esprit humain étendant ses bornes, parvient à de nouvelles connoissances.

Je pense que dans les commencemens, le nombre des caracteres chinois n'excédoit pas celui des monosyllabes dont nous avons parlé ci-dessus; c'est-à-dire, qu'il n'alloit qu'à environ 328; mais ce que je ne conçois point, c'est que ces caracteres se soient multipliés à l'infini, & qu'on n'ait point imaginé de nouveaux sons pour les faire entendre à l'oreille. Il y a dans cette conduite des Chinois quelque chose d'extraordinaire & de difficile à comprendre, car si la comparaison des caracteres chinois avec nos caracteres numériques est juste, on conviendra qu'il seroit impossible de faire entendre la valeur de ces chiffres, si l'on n'avoit point imaginé autant de mots qui les présentassent à l'oreille, comme l'écriture les distingue aux yeux.

Dans l'origine, les caracteres chinois étoient, comme ceux des Egyptiens, autant d'images qui représentoient les objets mêmes qu'on vouloit exprimer; & c'est ce qui a porté plusieurs savans hommes à soupçonner que les Chinois tiroient leur origine des Egyptiens, ou que ces derniers venoient des premiers, & que leur écriture ne devoit point être différente. On a prétendu plus encore il y a quelques années, on a voulu insinuer qu'une partie des caracteres chinois étoit formée de l'assemblage de deux ou trois lettres radicales empruntées de l'alphabet des Egyptiens ou de celui des Phéniciens; & que ces lettres déchiffrées & liées suivant leur valeur, soit égyptienne, soit phénicienne, signifioient précisément ce que ces mêmes caracteres étoient destinés à exprimer chez les Chinois. On voulut appuyer ce système par l'histoire des Egyptiens & des Chinois, & on prétendit prouver que les noms des empereurs chinois des deux premieres dynasties Hià & Chang, écrits en caracteres chinois, mais lus à l'égyptienne ou à la phénicienne, selon le système dont on vient de parler, offroient les noms de Menès, de Thot & des autres rois d'Egypte, suivant le rang qu'ils occupent dans le canon d'Eratosthenes. Ce système sembloit promettre de grands changemens dans l'histoire, & ouvrir une nouvelle carriere aux chronologistes; mais malheureusement il est demeuré système, & j'ose desespérer que jamais on ne pourra alleguer la moindre autorité qui puisse le rendre plausible. Ce n'est point là non plus l'idée que l'on doit se former des caracteres chinois.

A l'exception d'un certain nombre de ces caracteres qui n'ont qu'un rapport d'institution avec les choses signifiées, tous les autres sont représentatifs des objets mêmes. Les choses incorporelles, telles que les rapports & les actions des êtres, nos idées, nos passions, nos sentimens, sont exprimées dans cette écriture d'une maniere symbolique mais également figurée, à cause des rapports sensibles que l'on remarque entre ces représentations & les qualités, les sentimens & les passions des êtres vivans. Les Chinois, les Egyptiens, les Mexicains & quelques peuples encore ont imaginé ces sortes de caracteres, sans pour cela qu'on puisse soupçonner qu'ils se soient copiés les uns les autres. L'embarras qui résultoit de cette écriture, & la difficulté de tracer avec exactitude des caracteres composés d'un grand nombre de traits irréguliers, engagea avec le tems les Chinois à assujettir tous leurs caracteres à une forme fixe & quarrée. En effet, tous les caracteres chinois sont composés des six traits primordiaux qu'on remarque à la tête des clés chinoises, & qui sont la ligne droite, la ligne perpendiculaire, la houppe ou le point, les deux lignes courbes, & une autre ligne perpendiculaire qui est terminée en bas en forme de crochet. Ces six traits différemment combinés entr'eux & répétés plus ou moins de fois, forment les 214 clés ou caracteres radicaux auxquels se rapportent les 80000 caracteres dont la langue chinoise est composée; car ces 214 caracteres radicaux sont les véritables élémens de cette écriture, & il résulte de leur combinaison entr'eux, le nombre prodigieux de caracteres dont je viens de parler. On remarquera que ces clés sont rangées selon le nombre de leurs traits. Elles commencent par les caracteres d'un seul trait, & finissent par ceux qui en ont le plus. Les Chinois observent ce même ordre dans leurs dictionnaires par clés. Les caracteres qui appartiennent à chacune de ces lettres radicales, se rangent à leur suite & dans l'ordre que la quantité de leurs traits leur donne.

Mais il est bon d'avertir qu'on ne trouveroit pas aisément le nombre des traits si l'on ne faisoit point attention au coup de pinceau qui les trace; car, par exemple, tous les quarrés, comme le 30, 31 & 44 que l'on voit dans la planche, ne sont composés que de trois traits, quoiqu'ils semblent en avoir quatre, parce que la ligne supérieure & celle qui lui est attachée & descend sur la droite, se fait d'un seul coup de pinceau. Au reste, comme nous avons observé de marquer le nombre des traits, il sera plus aisé de chercher le nombre donné, & on s'accoutumera ainsi en peu d'heures à les compter à la maniere des Chinois.

Voici maintenant l'explication des 214 clés chinoises.

1. Ye, ou Y, *unité, perfection, droiture.*
2. * Kuen, *germe qui pousse.*
3. Tien tchu, *point, rondeur, houppe.*
4. Pie, *courbure en-dedans ou à droite.*
5. Ye, *courbure en-dehors ou à gauche, trouble.*
6. Kiue, *croc, arrêt.*
7. Eul, *deux, les choses doublées, la répétition.*
8. Theou, *tête élevée, opposition.*
9. Gin, *l'homme, & tout ce qui en dépend.*
10. Gin, *le soutien, l'élévation en l'air.*
11. Ge, *l'entrée, l'intérieur, l'union avec.*
12. Pa, *huit, l'égalité, la simultanéité.*
13. * Kiong, *la couverture entiere, comme d'un voile, d'un casque, d'un bonnet.*
14. ** Mie, *la couverture partiale, le sommet, le comble.*
15. ** Ping, *l'eau qui gele, la glace, l'hyver.*
16. Ky, *table, banc, appui, fermeté, totalité.*
17. Khan & Kien, *enfoncement, abyme, chûte, branches élevées.*
18. Tao, *couteau, couper, fendre.*
19. Lie, *force, la jonction de deux choses.*
20. Pao, *l'action d'embrasser, d'envelopper;* de-là, *canon.*
21. Pi, *culier, spatule, fonte d'eau, de métal.*
22. Fang, *tout quarré qui renferme, coffre, armoire.*
23. Hi, *toute boîte dont le couvercle se leve, appentis, aqueduc, petit coffre à charniere.*
24. Che, *dix, la perfection, l'extrémité.*
25. Pou, *jetter les sorts, percer un rocher, une mine.*
26. Tçie, *l'action de tailler, graver, sceller.*
27. Han, *les lieux escarpés, les rochers, les antres.*
28. Tçu, *les choses angulaires, traversées à 3, &c.*
29. * Yeou, *l'action d'avoir, recevoir, de joindre & croiser l'un sur l'autre.*
30. Kheoù, *la bouche & tout ce qui en dépend, comme parler, mordre, avaller, &c.*
31. Yu, *les enclos, jardin, royaume, entourer.*

32. Thoù, *la terre & ses qualités, ce que l'on en fait, poterie, &c.*
33. Sſé, *la maîtriſe d'un art, les reſpects dûs aux maîtres, &c. ſes qualités, docteur, gouverneur, mandarin.*
34. Tchi, *marche lente, l'action de ſuivre.*
35. Soui, *la ſucceſſion, venir après.*
36. Sie, *le ſoir, la nuit, l'obſcurité, ſonge, inconnu, étranger.*
37. Ta, *grand, grandeur, hauteur.*
38. Niù, *femme, femelle, beauté, laideur, baiſer, aimer.*
39. Tçè, *fils, filiation, piété envers les parens*, &c.
40. ** Mien, *comble, toît, couverture de maiſon.*
41. Tçun, *la dixiéme partie de la coudée ou du pié chinois.*
42. Siào, *petit.*
43. Vang, *ce qui eſt tortu, boſſu, défectueux.*
44. Chi, *celui qui tenoit la place de l'eſprit, lorſqu'on lui ſacrifioit*, & de-là, *cadavre, indolent.*
45. Tçào, *les herbages.*
46. Chan, *montagnes, collines.*
47. Tchouen, *fleuves, ruiſſeaux, courans.*
48. Kong, *artiſan, métiers, ouvrages.*
49. Ki, *ſoi-même, autrefois, paſſé, &c.*
50. Kin, *bonnets, mouchoirs, étendarts*, & de-là, *empereur, général d'armée*, &c.
51. Kan, *bouclier, les rivages*, & de-là, *année, déterminer tout*, &c.
52. Yao, *mince, délié, fin, ſubtiliſer, tromper, vain, caché.*
53. Yèn, *boutiques, magaſins, greniers, ſales*, &c.
54. In, *aller de long & de large, conduire une affaire avec prudence.*
55. Kong, *joindre les mains, jeu d'échecs, retrécir par-enhaut, vaincre.*
56. Ye, *tendre un arc, lancer une fléche, prendre, recevoir.*
57. Kong, *arc.*
58. Ki, *porcs, ſangliers.*
59. Chan, *plumes.*
60. Tchi, *aller de compagnie.*
61. Sin, *cœur.* Les caracteres rangés ſous cette clé ſont en grand nombre, ils expriment les différentes affections du cœur.
62. Co, *lance.*
63. Hou, *porte à deux battans.*
64. Cheou, *la main.* Les caracteres qui portent cette clé ſont en très-grand nombre.
65. Tchi, *branche, rameau.*
66. Pou, *affaires, gouvernement.*
67. Ven, *compoſition, éloquence.*
68. Teou, *boiſſeau.*
69. Kin, *livre, poids de 16 onces.*
70. Fang, *quarré, les parties d'un tout.*
71. Voû, *ce qui ne ſe voit ni ne s'entend, néant, non.*
72. Ge, *ſoleil.*
73. Yue, *dire, parler.*
74. Yue, *lune, mois.*
75. Mo, *bois, arbres.*
76. Kien, *manquer, devoir, débiteur.*
77. Tchi, *s'arrêter.*
78. Ya, *le mal*, de-là les dérivés : *mourir, enſevelir*, &c.
79. Tchû, *bâton.*
80. Moù, *mere, la femelle parmi les animaux.* Lorſqu'on le prononce *Voû*, il ſignifie, *non, ſans.*
81. Pi, *enſemble, joindre, comparé, regle, meſure, parvenir, obéir.*
82. Maoû, *poil, laine, plumes, vieux.*
83. Chi, *ſurnom que prend celui qui illuſtre ſa famille.*
84. Khi, *l'air, le principe matériel de toutes choſes dans la religion des Jû ou Lettrés.* Il s'unit avec le *Ly* qui eſt leur *principe immatériel.*
85. Choui, *l'eau.*
86. Hò, *le feu.*
87. Tchaò, *les ongles des animaux & des volatiles.* Il ſe prend quelquefois auſſi pour les *ongles de la main.*
88. Fou, *pere, vieillard.*
89. Yaô & Hiaô, *imiter.*
90. Pan, *ſoûtien, appui au dehors.*
91. Pien, *ſoûtien, appui au dedans, diviſer.* C'eſt auſſi le caractere numéral des pages d'un livre, des morceaux de bois, des feuilles & des fleurs.
92. Yâ-nhyâ, *les dents.*
93. Niêou, *bœuf.*
94. Khivèn, *chien.*
95. You, *pierres précieuſes, précieux.*
96. Yûen, *noir, profond.*
97. Koua, *citrouille, melon, concombre*, &c.
98. Và, *tuiles, vaſes de terre cuite.*
99. Can, *ſaveur, goût, doux, agréable.*
100. Seng, *naître, vivre, produire, engendrer, croître.*
101. Yong, *ſe ſervir, uſage, dépenſes.*
102. Thiên, *les champs, terre labourée, labourer.*
103. Pie, *caractere numéral des toiles, étoffes.*
104. Tçie, *maladies.*
105. Po, *monter.*
106. Pe, *blanc.*
107. Pi, *peau, cuir.*
108. Ming, *vaſes, uſtenſiles pour le boire & le manger.*
109. Mo, *les yeux.*
110. Mêou, *lance.*
111. Chi, *fleche, droit, vrai, manifeſter.*
112. Che, *pierres.*
113. Chi, *les génies, les eſprits, avertir, ſignifier, ordonner.*
114. Geòu, *légéreté, diligence.*
115. Hô, *légumes, grains* (& métaph.) *la vie.*
116. Hive, *antre, grotte, trous des fourmis & des ſouris.*
117. Lie, *ériger, élever, inſtituer, perfectionner, établir.*
118. Tcho, *les roſeaux.*
119. Mi, *riz vanné.*
120. * Hi, *lier, ſuccéder, continuer, poſtérité*, de-là, *ſoie*, &c.
121. Feù, *vaſes de terre propres à mettre du vin ou de l'eau.*
122. Vang, *frein, filets.*
123. Yâng, *brebis.*
124. Yu, *plumes, aîles des oiſeaux.*
125. Laò, *vieillard, titre d'honneur.* Laò yê, *Monſieur.*
126. Eûlh, (particule conjonctive) &.
127. Loùi, *bêche, hoyau, manche de charrue.*
128. Eùlh, *les oreilles, entendre, anſes des vaſes.*
129. Yu, caractere auxilaire. Ses dérivés ſignifient *tracer des lignes, peindre*, &c.
130. Jo, *chair, les animaux tués ou morts.*
131. Tchin, *miniſtre, courtiſan, ſerviteur.*
132. Tçe, *ſoi, ſoi-même*, &c.
133. Tchi, *parvenir, atteindre à.*
134. Kiéou, *mortier pour piler.*
135. Che, *la langue.*
136. Tchouèn, *errer, contredire, troubler.*
137. Tcheou, *vaiſſeau.*
138. Ken, *terme, s'arrêter.*
139. Se, *couleur, l'amour, venereæ voluptates, figure, mode.*
140. Tçaò, *les herbages.*
141. Hoù, *tigre.*

142. Tchong & hoèi, *insectes, poissons, huîtres.*
143. Hive, *le sang.*
144. Hing, *aller, faire, operer, les élémens, les actions des hommes.* Il se prononce aussi Hang, & signifie *chemin, ligne, hospice des marchands.*
145. Y, *habit, surtout, s'habiller.*
146. Si, *Occident.*
147. Kién, *voir, percevoir.*
148. Kio, *corne.*
149. Yen, *parole, discours.*
150. Kou, *vallée, ruisseau entre deux montagnes.*
151. Téou, *legumes, pois.*
152. Chi, *porcs.*
153. Tchi, *les animaux velus, & les reptiles.*
154. Poéi, *précieux, coquillages de mer.*
155. Tche, *couleur de chair.*
156. Tçeòu, *aller.*
157. Tço, *les piés, riche, suffire.* Prononcé *Tçui*, il signifie *penser à ce qui manque, y suppléer.*
158. Chin, *moi, moi-même, le corps, la personne.*
159. Tche & Kiu, *char, charriot.*
160. Sin, *goût fort & mordant.*
161. Chin, *les étoiles les plus voisines du pôle arctique, qui paroissent immobiles à cause qu'elles parcourent un fort petit cercle.* C'est aussi une lettre horaire. C'est *depuis 7 h. jusqu'à 9 h. du matin.*
162. Tcho, cette clé qui n'est en usage que dans ses dérivés, exprime *la marche & tout ce qui en dépend.*
163. Ye, *lieu entouré de murailles, ville, camp.*
164. Yeòu, lettre horaire. C'est *depuis 5 h. jusqu'à 7 h. de nuit.* Ses dérivés expriment *les liqueurs, le vin,* &c.
165. Pien & Tçài, *cueillir, affaire, couleurs.*
166. Li, *village, bourgade, stade chinois de 360 pas.* Anciennement six piés faisoient un pas, & 300 pas un *li.*
167. Kin, *metal,* & de-là, *or, argent, cuivre,* &c.
168. Tchang, *grand, long, éloigné, toujours, âgé.*
169. Moûen, *portes, portique, académie.*
170. Feoù, *montagne de terre, fosses.*
171. Tai, *parvenir, ce qui reste.*
172. Tchoui, *ailes.*
173. Yù, *pluie, pleuvoir.*
174. Tçing, *couleur bleue, naître.*
175. Fi, *negation, non, pas, accuser de faux.*
176. Mién, *visage, face, superficie, rebeller.*
177. Ke, *peaux, cuir qui n'est point corroyé, armes défensives, casque, cuirasse, changer.*
178. Gôei, *peaux, cuirs apprêtés & corroyés, assiéger.*
179. Kieòu, *oignon, ail, raves.*
180. In, *son, voix, accent, ton, sons d'instrumens.*
181. * Ye, *la tête.* Ce caractere n'est usité que dans ses composés.
182. Fong, *les vents, mœurs, royaume, doctrine.*
183. Fi, *voler,* (se dit des oiseaux.)
184. Che, *boire, manger,* prononcé Sù, il signifie *nourrir, fournir des alimens.*
185. Cheòu, *la tête, l'origine, principe, accuser ses fautes.*
186. Hiang, *odeurs, odoriferant, réputation, odeur de vertu.*
187. Mà, *cheval.*
188. Ko, *les os, les ossemens, toute chose dure enfermée dans une chose molle, l'attache entre les freres.*
189. Kao, *haut, éminent, sublime, hauteur.*
190. Pieou, *les cheveux.*
191. Teou, *bruit de guerre, combat.*
192. Tchang, *étui dans lequel on renferme l'arc, sorte de vin en usage dans les sacrifices, herbes odoriferantes.*
193. Lie, *espece de trépié, vase pour les senteurs.* Prononcé Ke, il signifie *boucher, interrompre.*
194. Koùei, *les ames des défunts, cadavre.*
195. Yû, *les poissons, pécher.*
196. Niaò, *les oiseaux.*
197. Lou, *terre sterile & qui ne produit rien.*
198. Lou, *cerf.*
199. Me, *froment, orge,* &c.
200. Mâ, *chanvre, sesame.*
201. Hoâng, *jaune, roux.*
202. Chou, *sorte de millet.*
203. He, *noir.*
204. Tchi, *broder à l'aiguille.*
205. Min, *petites grenouilles noires.*
206. Ting, *marmitte, renouveller.*
207. Coù, *tambour, en battre, jouer des instrumens.*
208. Choù, *souris.*
209. Pi, *le nez, les narines, un chef de famille.*
210. Thsi, *orner, disposer, regler, gouverner,* &c.
211. Tchi, *les dents.*
212. Long, *dragons, serpens.*
213. Kuei, *tortues.*
214. Yo, *instrumens de musique à vent.*

Telles sont les 214 clés chinoises, sous lesquelles on range toutes les autres lettres ou caracteres, & tel est exactement l'ordre observé dans les dictionnaires chinois rangés par clés. Les Chinois divisent ces lettres en lettres simples, qu'ils appellent *vén*, traits; *mou*, meres; *tou-ti*, lettres d'un seul corps; & en lettres composées qu'ils appellent *tçè*, fils; *to-ti* & *ho-ti*, c'est-à-dire lettres composées de plusieurs corps, corps réunis. Les lettres composées se soudivisent en *tong-ti* & *pou-tong-ti*, consubstantielles, & non consubstantielles : on entend par lettres consubstantielles des caracteres composés d'un même membre répété plusieurs fois. Ainsi, par exemple, la clé *mou*, bois, répétée deux fois, forme un nouveau caractere qui se prononce *lin*, & signifie *forêt.* La même clé, répétée trois fois, forme encore un autre caractere qui se prononce *sen*, & se dit d'une multitude d'arbres, & métaphoriquement de la rigueur des lois.

La clé *keou*, la bouche, répétée trois fois, forme un nouveau caractere qui se prononce *pin*, & signifie *ordre, degré, loi, regle,* &c. On entend par lettres non consubstantielles ou hétérogenes les caracteres composés de plusieurs membres différens. Tels sont les caracteres *ming*, clarté, composé des clés *ge*, soleil, & *yue*, lune. *Lán*, ignorant, composé de *lîn*, forêt, & de *gin*, homme.

Feu M. Fourmont l'aîné, dans les réflexions sur la langue chinoise, qu'il publia en 1737 sous le titre de *Meditationes Sinicæ*, cherche des sens suivis dans les 214 clés chinoises. Il les envisage comme une image de la nature dans les êtres sensibles ou la matiere; mais j'ose croire qu'à cet égard il a cédé un peu trop à son imagination : toutes les divisions & soudivisions que j'ai rapportées, regardent moins les anciennes lettres chinoises que les modernes; ce sont en effet les nouveaux dictionnaristes qui ont borné le nombre des clés ou lettres radicales à 214, & qui les ont rangées dans cet ordre. Les anciens en admettoient d'avantage.

Hiu-tching, auteur célebre qui fleurissoit sous la dynastie impériale des *Han*, est l'auteur d'un dictionnaire fort estimé, intitulé *Choue-ven*, dans lequel il fait monter le nombre de ces lettres radicales à 540, & beaucoup de Chinois sont même d'opinion que ces 540 radicales sont de l'invention de *Thsang-hie*, officier de l'empereur Hoangti, ce qui en feroit remonter l'origine dans la plus haute antiquité. Ces observations détruisent, ce me semble, celles de M. Fourmont, puisque l'on ne peut admettre une progression d'idées dans 214 caracteres détachés, qui n'ont été assujettis à l'ordre qu'ils gar-



dent ici, qu'eu égard au nombre de traits dont ils sont composés, & qui étoient anciennement en plus grand nombre & dans un ordre tout différent. On jugera d'ailleurs qu'il étoit impossible d'observer en même tems & la progression des traits & celle des idées ou des êtres, si l'on se rappelle que la plûpart des caracteres chinois, dans leur origine, représentoient les objets mêmes qu'ils étoient destinés à signifier.

Les anciens caracteres chinois étoient appellés *niao-tsi-ouene*, c'est-à-dire, caracteres imitant les traces des oiseaux; ils avoient été figurés, disent les historiens chinois, d'après les étoiles & les traces que des oiseaux & des animaux de différentes especes avoient imprimé sur un sable ferme & uni. Le nombre de ces caracteres s'est accru de siecle en siecle, mais ils ne conserverent pas toujours la même forme. Sous la dynastie impériale des *Tcheou*, la Chine divisée en 72 petits états tributaires, vit son écriture prendre autant de formes différentes, parce que chacun de ses rois tributaires crut qu'il y alloit de sa gloire d'avoir une écriture particuliere. Confucius se plaignoit de cet abus, & de l'altération faite aux anciens caracteres : mais enfin *Chi-hoang ti*, fondateur de la dynastie impériale de Thsine, ayant détruit ceux de ces rois vassaux qui subsistoient encore de son tems, & réuni tout ce vaste empire sous sa puissance, introduisit un caractere qui fût commun à tout l'empire ; il est probable même que le desir d'établir cette écriture générale, avoit occasionné en bonne partie l'incendie des livres, ordonnée avec tant de sévérité par cet empereur. *Ly-sśé*, son ministre qui fut chargé du soin de cette écriture, supprima les bâtons trempés dans le vernis, avec lesquels on écrivoit alors & introduisit l'usage du pinceau, plus propre à former les pleins & les déliés. Enfin *Tsin-miao*, qui travailloit à ces innovations sous les ordres de *Ly-sśé*, imagina de donner à ces caracteres une figure quarrée, sans pour cela détruire ni le nombre de leurs traits, ni leur disposition respective, & ils furent nommés *ly-chu*. L'écriture *kiai-chu* en usage aujourd'hui pour l'impression des livres, differe peu de l'écriture *ly-chu*.

Les anciens Philo ophes chinois, qui donnerent leurs soins à l'invention des caracteres de l'écriture, méditerent beaucoup sur la nature & les propriétés des choses dont ils vouloient donner le nom propre, & ils assujettirent autant qu'ils le purent leur travail à six ordres ou classes différentes.

La premiere de ces classes appellée *siang-hing*, ou conforme à la figure, comprend les caracteres représentatifs des êtres ou choses que l'on veut exprimer.

La seconde, appellée *tchi-sśé*, représentation, contient les caracteres empruntés de la nature même de la chose. Exemple, *kién*, voir, est composé du caractere *gin*, homme, & du caractere *mou*, œil, parce que la nature de l'œil de l'homme est de voir.

La troisieme, appellée *hoei-y*, connexion de caracteres, contient les caracteres qui ont quelqu'affinité entr'eux par rapport à leurs propriétés : par exemple, pour exprimer l'idée d'empoigner, ils se servent du caractere *ho*, joindre, & du caractere *cheou*, main, parce qu'un des offices de la main est d'empoigner, ce qu'elle ne fait que lorsqu'elle est jointe à la chose qu'elle tient.

La quatrieme s'appelle *hia-ching*, & contient les caracteres auxquels on a joint d'autres pour lever les équivoques qui en résulteroient lorsque leur prononciation est la même : par exemple, le mot *cane*, qui signifie indifféremment *remercier*, *toucher*, *tenter*, *exciter*, accompagné du mot générique *yû*, poisson, signifie alors tout simplement un *brochet*.

La cinquieme classe se nomme *tchùen-tchú*, interprétation fléxible ou infléxion de voix ; elle comprend les caracteres susceptibles de différens tons ; & qui expriment conséquemment différentes choses. Ex. *hing* au second ton signifie *marcher*, *faire*; au quatrieme ton, *action*, *mœurs*. Il arrive assez souvent que les Chinois désignent le ton de ces caracteres ambigus par un petit *o*, qu'ils placent à un de leurs angles.

La sixieme & derniere se nomme *kia-tsie*, emprunter ; les caracteres de cette classe ont deux sortes d'emprunts ; l'emprunt du ton, & l'emprunt du sens. L'emprunt du ton se fait d'une chose qui a bien à la vérité un nom, mais qui n'a point de caractere qui lui soit particulier. Alors on donne à cette chose pour caractere, celui qui manque de caractere propre. Exemple : le caractere *neng* qui, au sens propre, marque un animal qui est extrèmement fort & puissant, signifie au sens figuré, *pouvoir*, *puissant*. L'emprunt du sens se fait en se servant de la propre signification d'un caractere ou mot pour en signifier un autre ; ainsi *nui*, intérieur, dedans, se prend aussi pour *entrer*, parce qu'on ne dit pas *entrer dehors*, mais *entrer dedans*.

La prononciation de la langue chinoise est différente dans les divers pays où on la parle, & où l'écriture chinoise est en usage ; ainsi, quoique les Japonois & divers autres peuples entendent les livres chinois & écrivent en chinois, ils n'entendroient pas cependant un Chinois qui leur parleroit.

Cette prononciation même varie dans les différentes provinces, dont la Chine est composée ; les peuples du Fokien, Tchekiang, Hou-couang, Setchou en, Honan, Kiangi, prononcent plus lentement, comme font les Espagnols ; ceux des provinces de Couang-tong, Couang-si, Yunnane, parlent bref, comme les Anglois ; dans la province de Nanking, si on excepte les villes de Songkiang, Tchingkiang & Fongyang, la prononciation est douce & agréable, comme celle des Italiens : enfin les habitans des provinces de Peking, Chantong, Chansi & Chensi aspirent beaucoup, comme les Allemands ; mais sur-tout ceux de Peking, qui inserrent fréquemment dans leurs discours la particule conjonctive *eùll*.

Outre cette variété de prononciation qui ne regarde que la langue kouon-hoa, c'est-à-dire la langue commune à toute la Chine ; il existe dans cet empire, & sur-tout dans les provinces du midi, un grand nombre de dialectes. Chaque province, & même chaque ville du premier ordre ont la leur, qui n'est presque pas entendue dans les autres villes du même ordre. Et quoique dans les villes du second & du troisieme ordre on parle assez souvent la dialecte qui est en usage dans la ville du premier ordre dont elles relevent, il y a toujours cependant un accent différent, qui l'est tellement, dans certaines provinces, que cette dialecte pourroit passer pour une langue particuliere.

Les histoires de la Chine nous apprennent qu'avant l'invention de ces caracteres, les Chinois avoient imaginé de transmettre leurs pensées par le moyen de cordelettes nouées qui leur tenoient lieu d'écriture. Tels étoient les quipos dont se servoient les Péruviens, avant que les Espagnols eussent fait la conquête de leur pays. L'usage du papier s'introduisit à la Chine environ 160 ans avant Jesus-Christ : avant cette époque, on écrivoit avec un stylet de fer sur l'écorce, ou sur de petites planches de bambou, comme font encore à présent la plûpart des Indiens.

L'Imprimerie a commencé à la Chine l'an 927 de Jesus-Christ, sous le regne de Ming-tcoung, second empereur de la dynastie des *Heou-Thang*, ou seconds Thang.

La langue chinoise, nonobstant plusieurs défectuosités qu'on peut y remarquer, est belle & très-expressive ; sa beauté consiste principalement dans un laconisme, qui à la vérité n'est pas peu embarrassant pour un étranger, mais elle mérite d'être apprise, & son étude même est amusante pour un philosophe qui cherche à approfondir la maniere dont les choses ont été perçues par des hommes séparés de nous, de tout l'hémisphere. Elle le mérite encore davantage par le nombre d'excellens ouvrages en tout genre qu'elle peut nous procurer, & dont nous avons déja un assez grand nombre à la bibliotheque du roi. Cette langue, par la maniere dont elle est construite, pourroit être adoptée pour une langue universelle, & sans doute que M. Leibnitz n'en eût pas cherché d'autre, s'il l'eût connue.

Un Chinois, nommé *Hoang-ge*, par ordre de Louis XIV. avoit commencé une grammaire & un dictionnaire de cette langue ; mais ces travaux demeurerent imparfaits par sa mort arrivée en 1716. Feu M. Fourmont l'aîné chargé de les continuer, publia en 1737 les *Meditationes Sinicæ*, dont nous avons parlé, & en 1742 une grammaire chinoise fort ample. Reste le dictionnaire qui est plus essentiel encore pour l'intelligence de cette langue ; il y a lieu d'espérer que la paix dont nous jouissons, nous en procurera la publication ; la magnificence du roi a déja levé tous les obstacles ; la gravure de plus de 200000 caracteres, exécutée sous les yeux de M. Fourmont, y est plus que suffisante pour y parvenir.

C'est à M. des Hauterayes que nous sommes redevables de ces explications, & de la plus grande partie des alphabets contenus dans nos Planches. La moindre reconnoissance que nous puissions lui donner, c'est d'avouer toutes les obligations que nous lui avons. Il a veillé même à la gravure des Planches ; & ceux qui ont quelque idée de ce travail, savent combien il est pénible. Si on compare notre collection, ou plûtôt la sienne, avec ce qu'on a publié jusqu'à présent, soit en France, soit en Angleterre, & qu'on ait quelque égard à la difficulté de se procurer des matériaux certains, & de s'assurer qu'ils le sont, & à la loi que M. des Hautrayes s'est imposée, de n'enfler ce recueil d'aucun alphabet particulier, fictif ou hasardé, j'espere qu'on le trouvera plus riche qu'on ne pouvoit l'espérer.

Alphabets Orientaux Anciens

Voïelles de l'Hébreu

Nom	Valeur fig. et Situ.	Figure
Camets	obscur a	אָ
Tsere	ē	אֵ
Chirek Gadol le grand	i	אִי
Cholem	ō	וֹ
Schurek	ū	וּ
Voyelles Breves		
Patach	ă	אַ
Segol	ĕ	בֶ
Chireckaton le petit	ĭ	בִ
Camets Chatef	obscur o	בָ
Kibbuts	François u	בֻ
Voyelles tres breves		
Schewa	e muet ě	אְ
Chatef Patacha		בֲ
Catef Segol	ai	אֱ
Catef Camets	très bref o	בֳ

Valeur numerique des lettres	Rabbinique (le Nom et la Valeur est le même qu'en Hebreu)		Samaritain		Hebreu Quarré Valeur	Nom		Figure
1	אלף	א	ࠀ	ࠀ	A	Aleph	אָלֶף	א
2	בית	ב	ࠁ	ࠁ	β	Beth	בֵּית	ב
3	גימל	ג	ࠂ	ࠂ	Gh ou γ	Gimel	גִּימֶל	ג
4	דלת	ד	ࠃ	ࠃ	Dh	Daleth	דָּלֶת	ד
5	הא	ה	ࠄ	ࠄ	H	He	הֵא	ה
6	וו	ו	ࠅ	ࠅ	V	Vau	וָו	ו
7	זין	ז	ࠆ	ࠆ	Z ou ζ	Zaijn	זַיִן	ז
8	חית	ח	ࠇ	ࠇ	Hh ou χ	Cheth	חֵית	ח
9	טית	ט	ࠈ	ࠈ	T	Teth	טֵית	ט
10	יוד	י	ࠉ	ࠉ	I	Iod	יוֹד	י
20	כף	כ	ࠊ	ࠊ	Ch	Caph	כַּף	כ
30	למד	ל	ࠋ	ࠋ	L	Lamed	לָמֶד	ל
40	מם	מ	ࠌ	ࠌ	M	Mem	מֵם	מ
50	נון	נ	ࠍ	ࠍ	N	Nun	נוּן	נ
60	סמך	ס	ࠎ	ࠎ	S	Samech	סָמֶךְ	ס
70	עין	ע	ࠏ	ࠏ	A guttural	Aijn	עַיִן	ע
80	פא	פ	ࠐ	ࠐ	Ph	Pe	פֵּא	פ
90	צדי	צ	ࠑ	ࠑ	Tſ	Tsade	צָדֵי	צ
100	קוף	ק	ࠒ	ࠒ	Q ou K	Coph	קוֹף	ק
200	ריש	ר	ࠓ	ࠓ	R	Resch	רֵישׁ	ר
300	שין	ש	ࠔ	ࠔ	S	Schin	שִׁין	ש
400	תו	ת	ࠕ	ࠕ	Th	Tau	תָּו	ת

Finales du Pabinique.

Caph ך 500, Mem ם 600, Nun ן 700, Pe ף 800, Tsade ץ 900. Aleph. אֿ 1000

Finales de l'Hebreu

Tsade ץ 900, Pe ף 800, Nun ן 700, Mem ם 600, Caph. ך 500.

Exemple de l'Hebreu Quarré Ponctué et sans Points. Ps. 3

2 יְהוָה מָה רַבּוּ צָרָי · רַבִּים קָמִים עָלָי׃ 3 רבים אמרים לנפשי אין ישועתה לו באלהים
סלה 4 ואתה יהוה מגן בעדי כבודי ומרים ראשי · 5 קולי אל יהוה אקרא ויענני
מהר קדשו : סלה

Echantillon d'Ecriture Rabinique. Ps. 3. v. 5. et 6.

הביטו אליו ונהרו ופניהם אל יחפרו : זה עני קרא ויהוה שמע ומכל צרותיו הושיעו :

Samaritain

esurierunt et egerunt Leunculi ... cum timentibus dejectus non quoniam ejus sancti Dominum Tunete

verasau rasu Kephirim ... lu..u machsei en ki Kedoscau Adonai eth Irau

Goussier del.

Alphabets, Anciens et Modernes.

Alphabets Orientaux Anciens

Siriaque

Colonnes : Autre Alphabet Siriaque · Valeur · Nom · Figure (a la Fin · au milieu · au commencem.t) · Estranghelo ou Caldéen Antique

Valeur	Nom
א	Olaph
ב	Beth
ג	Gomal
ד	Dolath vel Dolath
ה	He
ו	Vau
ז	Zain
ח	Hheth
ט	Tteth
י	Yudh
כ	Koph
ל	Lomadh
מ	Mim
נ	Nun
ס	Semkath
ע	Ee
פ	Pe
צ	Ssodhe
ק	Cqoph
ר	Risch
ש	Scin
ת	Tau

Voyelles du Siriaque Ancienne Maniere

Nom, val., fig. et Suit.

- Phtohho a
- Ruosso e
- Hhuosso i
- Zeqofo o
- Ossosso u

Maniere Nouvelle

- Phtohho a
- Ruosso e
- Hhuosso i
- Zeqofo o
- Ossosso u

Echantillon du Siriaque, Psal. 1us

non iniquorum via in qui viro Prospere
lo daüöle d vurhho lghavro Tlu vaii

super & stetit non peccatorum opinione in & ambulavit
üaal cqom lo dhhatoye üavreyono halech

sedit non irrisorum sede
ythev lo dammaycqone maütho

Echantillon de l'Ecriture Stranghelo

Simbolum Fidei Articul 1us et 2us

Alphabet Arabe

Valeur	Nom	Finales	Médiantes	Initiales
A	Alif	ـا ا	ـا	ا
B	Be	ـب ب	ـبـ	بـ ب
T	Te	ـت ت	ـتـ	تـ ت
TZ	Thse	ـث ث	ـثـ	ثـ ث
G	Gim	ـج ج	ـجـ	جـ ج
H	Hha	ـح ح	ـحـ	حـ ح
CH	Cha	ـخ خ	ـخـ	خـ خ
D	Dal	ـد د	ـد	د
DZ	Dhsal	ـذ ذ	ـذ	ذ
R	Re	ـر ر	ـر	ر
Z	Ze	ـز ز	ـز	ز
S	Sin	ـس س	ـسـ	سـ س
Sj	Sjin	ـش ش	ـشـ	شـ ش
S	Sad	ـص ص	ـصـ	صـ ص
D	Dad	ـض ض	ـضـ	ضـ ض
T	Ta	ـط ط	ـطـ	ط
D	Da	ـظ ظ	ـظـ	ظ
ע	Ain	ـع ع	ـعـ	عـ ع
G	Gain	ـغ غ	ـغـ	غـ غ
PH	Phe	ـف ف	ـفـ	فـ ف
K	Kaf	ـق ق	ـقـ	قـ ق
C	Kef	ـك ك	ـكـ	كـ ك
L	Lam	ـل ل	ـلـ	لـ ل
M	Mim	ـم م	ـمـ	مـ م
N	Nun	ـن ن	ـنـ	نـ ن
W	Vau	ـو و	ـو	و
H	He	ـه ه	ـهـ	هـ ه
J	Je	ـي ي	ـيـ	يـ ي
La	Lamalif	ـلا لا	ـلا	لا

Valeur	II Mauritanique ou Occidental	I Cuphique ou Oriental
A		
B		
G		
D		
H		
V		
Z		
Ch		
T		
I		
C		
L		
M		
N		
S		
Hh		
Ph		
Ts		
K		
R		
Sch		
Tz		
Th		
Ch		
Dhs		
Dz		
Thz		
Gch		
La		

Goussier del.

Alphabets,
Anciens et Modernes.

Alphabet Arabe, Turc, Persan.

Voyelles Arabes.

Valeur		*Exemple*		*Nom Turc*		*Nom Arabe.*	*Fig et Situation*
a clair	*comme dans*	نَصَرَ	*nassara*	*Ustun*	Alfatho	أَلْفَتْحُ	بَ
e ou i	*comme dans*	بِسَرِيرِهِ	*besarirehi*	*Kesré*	Alkafro	أَلْكَسْرُ	بِ
o ou u	*comme dans*	صُدُورُكُمْ	*ßodûrokom*	*Vturu*	Atddhammo	أَلضَّمُّ	بُ

Voyelles Tanouin ou Nunnations.

an	*comme*	كِتَابًا	*Ketaban*	Tannino lfatthi	تَنْوِينُ ٱلْفَتْحِ	بً
in	*comme*	كِتَابٍ	*Ketabin*	Tannino lkafri	تَنْوِينُ ٱلْكَسْرِ	بٍ
on	*comme*	كِتَابٌ	*Ketabon*	Tannino tddhammi	تَنْوِينُ ٱلضَّمِّ	بٌ بٌ

NOTES ORTOGRAPHIQUES

ء	ٱ	~	ْ	ّ
Hamza	*Wesla.*	*Madda*	*Giezma*	*Teschdid*

Distinctions ou Ponctuations

* ۹ ٭ . ۶۶

Les Turcs *et les* Persans *ont Cinq Lettres deplus que les* Arabes,

	Sçavoir.	*Valeur.*	*Nom.*	*Figure.*	*Exemple.*	
P.	*Comme dans Pere.*	*P.*	Pe.	پ	*Padischah*	پادشاه
C.	*Comme dans Cecita.*	*C. Italien.*	Tchim.	چ	*Tchelebi*	چلبي
G.	*Comme dans Gallant.*	*Ghi.*	Kef-agemi.	گ	*Gueuz*	گوز
N.	*Comme dans Autun.*	*N. Finale des François.*	Saghyr Nun.	ڭ	*Babanun*	باباڭ
J.	*Comme dans Jamais.*	*J. François.*	Ze-agemi.	ژ	*Janun*	ژنڭ

Exemple & Lecture de l'Ecriture Arabique

بِسْمِ ٱللّٰهِ ٱلرَّحْمٰنِ ٱلرَّحِيمِ ۞ أَلْحَمْدُ لِلّٰهِ رَبِّ ٱلْعَالَمِينَ ۞

Bism - illah - irrahman - irrahimi . alhamdo lillahi Rabb - ilaalamina :

ٱلرَّحْمٰنِ ٱلرَّحِيمِ ۞ مَلِكِ يَوْمِ ٱلدِّينِ ۞ إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ

Arrahman - urahimi : Maleki Iavum - eddini : Eiiaka naaboudou, oua Eiiaka

نَسْتَعِينُ ۞ إِهْدِنَا ٱلصِّرَاطَ ٱلْمُسْتَقِيمَ صِرَاطَ ٱلَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ

Nastaaunou : Ihdina aßirat el - moustakima, Sirat - alladheina anaamta alahim gair

ٱلْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا ٱلضَّالِّينَ ۞ آمِينَ ۞

el - magdoubi alahim, oua la addalina. Amina.

ALPHABETS.

Nº 1 Egyptien. — Nº 2. Nº 3. Nº 4. Nº 5. Phénicien. — Nº 6. Palmyrenien. — Nº 7. Syro-galiléen. — Heb. — Nom — Val.

	Heb.	Nom	Val.
1	א	Aleph.	a e i o u
2	ב	Beth.	B.
3	ג	Ghimel.	Gh
4	ד	Daleth.	D.
5	ה	He.	H.
6	ו	Vau.	o. ou.
7	ז	Zain.	Ze.
8	ח	Heth.	H asp.
9	ט	Teth.	T.
10	י	Jod.	I.
11	כ	Caph.	K.
12	ל	Lamed.	L.
13	מ	Mem	M.
14	נ	Noun.	N.
15	ס	Samech	S.
16	ע	Ain.	a. e. i. o. ou. guttural
17	פ	Ph.	P. Ph.
18	צ	Tzade.	Tz.
19	ק	Coph.	K.
20	ר	Resch.	R.
21	ש	Sin ou Schin.	S. Sch.
22	ת	Thau.	Th.

Des Hautesrayes del. — Sculp.

Alphabets,
Anciens et Modernes.
1

Alphabet ou Sillabaire
Ethiopien et Abissin

Nom	a,bre	u,lon	i,lon	a,lon	e,lon	e,bre	o,lon	Nombre
Hoi	ha	hu	hi	ha	he	h	ho	1
ה	ሀ	ሁ	ሂ	ሃ	ሄ	ህ	ሆ	፩
Laui	la	lu	li	la	le	l	lo	2
ל	ለ	ሉ	ሊ	ላ	ሌ	ል	ሎ	፪
Haut	ha	hu	hi	ha	he	h	ho	3
ח	ሐ	ሑ	ሒ	ሓ	ሔ	ሕ	ሖ	፫
Mai	ma	mu	mi	ma	me	m	mo	4
מ	መ	ሙ	ሚ	ማ	ሜ	ም	ሞ	፬
Saut	sa	su	si	sa	se	s	so	5
ס	ሠ	ሡ	ሢ	ሣ	ሤ	ሥ	ሦ	፭
Res	ra	ru	ri	ra	re	r	ro	6
ר	ረ	ሩ	ሪ	ራ	ሬ	ር	ሮ	፮
Saat	sa	su	si	sa	se	s	so	7
ש	ሰ	ሱ	ሲ	ሳ	ሴ	ስ	ሶ	፯
Kaf	Ka	Ku	Ki	Ka	Ke	K	Ko	8
ק	ቀ	ቁ	ቂ	ቃ	ቄ	ቅ	ቆ	፰
Bet	ba	bu	bi	ba	be	b	bo	9
ב	በ	ቡ	ቢ	ባ	ቤ	ብ	ቦ	፱
Taui	ta	tu	ti	ta	te	t	to	10
ת	ተ	ቱ	ቲ	ታ	ቴ	ት	ቶ	፲
Hharm	hha	hhu	hhi	hha	hhe	hh	hho	20
ח	ኀ	ኁ	ኂ	ኃ	ኄ	ኅ	ኆ	፳
Nahas	na	nu	ni	na	ne	n	no	30
נ	ነ	ኑ	ኒ	ና	ኔ	ን	ኖ	፴
Alph	a	u	i	a	e	e	o	40
א	አ	ኡ	ኢ	ኣ	ኤ	እ	ኦ	፵
Caf	ca	cu	chi	ca	che	c	co	50
כ	ከ	ኩ	ኪ	ካ	ኬ	ክ	ኮ	፶
Vaue	Va	vu	vi	va	ve	v	vo	60
ו	ወ	ዉ	ዊ	ዋ	ዌ	ው	ዎ	፷

Nom	a,bre	u,lon	i,lon	a,lon	e,lon	e,bre	o,lon	Nombre
Haun	ha	hu	hi	ha	he	h	ho	70
ע	ዐ	ዑ	ዒ	ዓ	ዔ	ዕ	ዖ	፸
Zai	za	zu	zi	za	ze	z	zo	80
ז	ዘ	ዙ	ዚ	ዛ	ዜ	ዝ	ዞ	፹
Iaman	ia	iu	ii	ia	ie	i	io	90
י	የ	ዩ	ዪ	ያ	ዬ	ይ	ዮ	፺
Dent	da	du	di	da	de	d	do	100
ד	ደ	ዱ	ዲ	ዳ	ዴ	ድ	ዶ	፻
Ghemel	ga	gu	ghi	ga	ghe	g	go	200
ג	ገ	ጉ	ጊ	ጋ	ጌ	ግ	ጎ	፪፻
Taut	tha	thu	thi	tha	the	th	tho	300
ט	ጠ	ጡ	ጢ	ጣ	ጤ	ጥ	ጦ	፫፻
Ppait	ppa	ppu	ppi	ppa	ppe	pp	ppo	400
פ	ጰ	ጱ	ጲ	ጳ	ጴ	ጵ	ጶ	፬፻
Tzadai	tza	tzu	tzi	tza	tze	tz	tzo	500
צ	ጸ	ጹ	ጺ	ጻ	ጼ	ጽ	ጾ	፭፻
Zzappa	zza	zzu	zzi	zza	zze	zz	zzo	600
צ	ፀ	ፁ	ፂ	ፃ	ፄ	ፅ	ፆ	፮፻
Af	fa	fu	fi	fa	fe	f	fo	700
פ	ፈ	ፉ	ፊ	ፋ	ፌ	ፍ	ፎ	፯፻
Psa	pa	pu	pi	pa	pe	p	po	800
פ	ፐ	ፑ	ፒ	ፓ	ፔ	ፕ	ፖ	፰፻
	qua	qui	qua	que	queu			900
	ኰ	ኵ	ኲ	ኳ	ኴ			፱፻
	gua	gui	gua	gue	gueu			1000
	ቈ	ቍ	ቊ	ቋ	ቌ			፲፻
	Kua	Kui	Kua	Kue	Kueu			2000
	ጐ	ጕ	ጒ	ጓ	ጔ			፳፻
	hqua	hqui	hqua	hque	hqueu			
	ኈ	ኍ	ኊ	ኋ	ኌ			

Les Abissins ont sept Lettres de plus que les Ethiopiens, Sçavoir:

ሸ	Shă.	ሹ	Shû.	ሺ	Shî.	ሻ	Shâ.	ሼ	Shê.	ሽ	Shĕ.	ሾ	Shô.
ቸ	Tja.	ቹ	Tju.	ቺ	Tji.	ቻ	Tja.	ቼ	Tje.	ች	Tje.	ቾ	Tjo.
ኘ	Nja.	ኙ	Nju.	ኚ	Nji.	ኛ	Nja.	ኜ	Nje.	ኝ	Nje.	ኞ	Njo.
ኸ	Kha.	ኹ	Khu.	ኺ	Khi.	ኻ	Kha.	ኼ	Khe.	ኽ	Khe.	ኾ	Kho.
ዠ	Ja.	ዡ	Ju.	ዢ	Ji.	ዣ	Ja.	ዤ	Je.	ዥ	Je.	ዦ	Jo.
ጀ	Dja.	ጁ	Dju.	ጂ	Dji.	ጃ	Dja.	ጄ	Dje.	ጅ	Dje.	ጆ	Djo.
ጨ	Tsha.	ጩ	Tshu.	ጪ	Tshi.	ጫ	Tsha.	ጬ	Tshe.	ጭ	Tshe.	ጮ	Tsho.

Ce qui suit est l'AVE MARIA en Langue Latine et Caractere Ethiopien

እዌ፡ መሪአ፡ ግራዚአ፡ ፕሌነ፡ ዶሚኑሥ፡ቴቁም፡፡ቤኔዲክተ፡ ቱ፡ ኢን፡ ሙሊኤሪቡሥ፡፡ ኤት፡

ቤኔዲክቱሜ፡ፍሩክቱሥ፡ቬንትሪሥ፡ቱኢ፡ ዬሡሥ፡፡ሠንክተ፡ መሪአ፡ መቴር ዴኢ፡ኦራ፡

ፕሮ፡ኖቢሥ፡ፔቀቶሪቡሥ፡ኑንክ፡ኤት፡ኢን፡ሆራ፡ ሞርቲሥ፡ ኖሥትሬ፡፡ አሜን፡፡

Goussier del. — Nicolet Sculp.

ALPHABET COPHTE ou EGIPTIEN

Figure	Nom		Valeur
Ⲁ ⲁ	Ⲁⲗⲫⲁ	*Alpha*	A
Ⲃ ⲃ	Ⲃⲓⲇⲁ	*Vida*	V
Ⲅ ⲅ	Ⲅⲁⲙⲙⲁ	*Gamma*	G
Ⲇ ⲇ	Ⲇⲁⲗⲇⲁ	*Dalda*	D
Ⲉ ⲉ ⲉ	Ⲉⲓ	*Ei*	E
ⲋ ⲋ	ⲋⲟ	*So*	S
Ⲍ ⲍ	Ⲍⲓⲇⲁ	*Zida*	Z
Ⲏ ⲏ	Ⲏⲇⲁ	*Hida*	I
Ⲑ ⲑ	Ⲑⲓⲇⲁ	*Tida*	Th
Ⲓ ⲓ	Ⲓⲁⲩⲇⲁ	*Iauda*	I
Ⲕ ⲕ	Ⲕⲁⲡⲁ	*Kabba*	K
Ⲗ ⲗ	Ⲗⲁⲩⲗⲁ	*Lauda*	L
Ⲙ ⲙ	Ⲙⲓ	*Mi*	M
Ⲛ ⲛ	Ⲛⲓ	*Ni*	N
Ⲝ ⲝ	Ⲝⲓ	*Exi*	X
Ⲟ ⲟ	Ⲟ	*O*	O
Ⲡ ⲡ	Ⲡⲓ	*Pi*	P
Ⲣ ⲣ	Ⲣⲟ	*Ro*	R
Ⲥ ⲥ	Ⲥⲓⲙⲁ	*Sima*	S
Ⲧ ϯ ⲧ	Ⲧⲁⲩ	*Dau*	T
Ⲩ ⲩ	ϩⲉ	*He*	E
Ⲫ ⲫ ⲫ	Ⲫⲓ	*Phi*	F
Ⲭ ⲭ	Ⲭⲓ	*Chi*	Ch
Ⲯ ⲯ	Ⲯⲓ	*Ebsi*	Ps
Ⲱ ⲱ	Ⲁⲩ	*O*	O
Ϣ ϣ	Ϣⲉⲓ	*Scei*	Sc
Ϥ ϥ	Ϥⲉⲓ	*Fei*	F
Ϧ ϧ ϭ	Ϧⲉⲓ	*Chei*	Ch
Ϩ ϩ	Ϩⲟⲣⲓ	*Hori*	H
Ϫ ϫ	Ϫⲁⲛϫⲓⲁ	*Giangia*	Gi
Ϭ ϭ	Ϭⲓⲙⲁ	*Scima*	Sc
Ϯ ⲧ	Ϯ	*Dei*	Di

Exemple de cette Ecriture

ⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ⲙⲉ
ⲠⲈⲚⲚⲞⲨϮⲠⲈⲠⲈⲚ
ⲙⲁⲙ ⲯⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲛϫⲟⲙ //
Ⲡⲉⲛⲃⲟⲏⲑⲟⲥ ⲡⲉ ϩⲉⲛⲛⲉⲛⲑⲗⲩⲯⲓⲥ
ⲉⲧⲁⲩϫⲉⲙ ⲧⲉⲛⲉⲙⲁϣⲱ //
Ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ⲛⲛⲉⲛⲉⲣϩⲟϯ ϯ ⲉϣⲱ
ⲡⲕⲁϩ ϣⲁⲛϣⲑⲟⲣ ⲧⲉⲣⲛⲭⲉⲛⲕⲁϩⲉ //

ALPHABET GREC.

Figura		Nomen		Potestas
Α	α	ἄλφα	*Alpha*	A a
Β	β ϐ	βῆτα	*Vita*	V u
Γ	γ Γ	γάμμα	*Gamma*	G g
Δ	δ δ	δέλτα	*Delta*	D d
Ε	ε	ἐψιλὸν	*Epsilon*	E e
Ζ	ζ	ζῆτα	*Zita*	Z z
Η	η	ἦτα	*Ita*	I ı
Θ	θ ϑ	ϑῆτα	*Thita*	Th th
Ι	ι	ἰῶτα	*Iota*	I ı
Κ	κ	κάππα	*Cappa*	C c Q qu
Λ	λ	λάμβδα	*Lambda*	L l
Μ	μ	μῦ	*My*	M m
Ν	ν	νῦ	*Ny*	N n
Ξ	ξ	ξῖ	*Xi*	X x
Ο	ο	ὀμικρὸν	*Omicron*	O ŏ
Π	ϖ π	πῖ	*Pi*	P p
Ρ	ρ	ῥῶ	*Rho*	R r
Σ	σ ς	σίγμα	*Sigma*	S ſ s
Τ	τ Τ	ταῦ	*Tau*	T t
Υ	υ	ὐψιλὸν	*Ypsilon*	Y y
Φ	φ	φῖ	*Phi*	Ph ph f
Χ	χ	χῖ	*Chi*	Ch ch
Ψ	ψ	ψῖ	*Psi*	Ps ps
Ω	ω	ὠμέγα	*Omega*	O ō

ALPHABETS.

	I	II	III	IV	V	VI
	Hebreu	Samarit	Grec	Arcadien	Pelasge	Etrusque
1	א	[illegible]	A A A A	A A	A A A	A A A A A A A A A A A A A H H A
2	ב	[illegible]	B B	B B	B	B B
3	ג	[illegible]	Γ Λ	G C		[illegible]
4	ד	[illegible]	Δ Δ	D D		[illegible]
5	ה	[illegible]	Ǝ E	E E	Ǝ Ǝ Ǝ Ǝ	[illegible] E E E E
6	ו	[illegible]	F F F	F F	[illegible]	[illegible] F F F F
7			Y Y V	V V	V V	V V V Y Y Y Y Y V V
8	ז	[illegible]	Z Z Z		[illegible]	[illegible]
9	ח	[illegible]	H H	H	⊗ Θ	⊗ Θ Θ Φ [illegible] Θ Θ Θ [illegible] Θ Φ
10	ט	[illegible]	⊕ Θ Θ		O O	O O ◊ ◊ ▭
11	י	[illegible]	I I I	I	I I	I I
12	כ	[illegible]	K K K	K C	K K K	K K K K K [illegible] C C
13	ל	[illegible]	Λ L	L L	V V Λ	[illegible]
14	מ	[illegible]	M M	M M	M	M M M M M M M M M M
15	נ	[illegible]	N N	N N	N N	N N N N N N N H H
16	ס	[illegible]	Σ Σ Σ Σ	S S	Σ Σ Σ	Σ Σ Σ Σ Σ S S
17	ע	O O O	O O	O		S
18	פ	[illegible]	Π Γ	P P	[illegible]	[illegible]
19			Φ Φ		8 8	8 8 8 8 8 8
20	צ	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]
21	ק	P P	Ϙ Ϙ Ϙ Ϙ	Q Q		Q Q Q
22	ר	[illegible]	P P P R	R R	[illegible]	[illegible] P P [illegible]
23	ש	W W	Σ Σ E Σ	S S	Ψ Ψ	Ψ Ψ Ψ Ψ Ψ
24	ת	[illegible] X	T T T	T T	Y X	[illegible] Y [illegible] T [illegible] T

Lettres Doubles

H Ap. [illegible] Pt. [illegible] Tl

Des Hauteraves del.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABET

Islandois. Anglo Saxon. Moeso Gothique. Gothique Carré.

Islandois Fig	Nom	Puissance	Anglo Saxon Majuscule	Minuscule	Valeur	Moeso Gothique Fig	Valeur
ᛆ	*Aar*	A	A	a	A	λ	A
ᛒ	*Biarkan*	B	B	b	B	Б	B
ᚴ	*Knesol*	C	Γ	c	C	Γ	Γ
ᚦ ᛏ	*Duſs*	D	D	ð	D	∂	D
ᚽ	*Stungen jis*	E	Є	e	E	Є	E
ᚠ	*Fie*	F	F	ꝼ	F	F	F
ᚵ	*Stungenkaun*	G	Ᵹ	ȝ	G	G	G. J
ᚼ	*Hagl*	H	ƕ	h	H	h	H
ᛁ	*Iis*	I	I	i	I	ïI.	I
ᚴ	*Kaun*	K	K	k	K	K	K
ᛚ	*Lagur*	L	L	l	L	λ	L
ᛘ	*Madur*	M	ꟿ	m	M	M	M
ᚿ	*Naud*	N	N	n	N	N	N
ᚬ	*Oys*	O	O	o	O	Ⴈ	O
ᛔ	*Stungen Birk*	P	P	p	P	Π	P
ᚴ et ᚢ		Q	R	ꞃ	R	⊙	hp
ᚱ ou ᛦ	*Ridhr*	R	S	ꞅ	S	K	R
ᛋ	*Sol*	S	T	ꞇ	T	S	S
ᛏ ou ᛐ	*Tyr*	T	Ðþ	ðþ	TH	T	T
ᚢ	*Ur*	U	Ʊ	u	U	Ψ	TH
ᚡ	*Stungen Fie*	V.W	Ƿþ	ƿ	W	Π	V
✻ ᛋ		X	X	x	X	Ʉ	Q
ᚤ	*Stungenur*	Y	Y	y	Y	V	W
ᚦ	*Stungen duſs*	TH	Z	z	Z	X	CH
						Z	Z

Gothique Carré — *Ex Alberto Durero*

a p
b q
c r
d ſ s
e t
f u v
g w
h x
i y
k ȝ ʒ
l z
m
n
o

Islandois

ᛚᛁᚦᛋᛘᛆᚦᚱ.ᛚᛁᛏ.ᛆᚴᚢᛆ. ᛋᛏᛁᚾ.ᛆᚢᛋᛏᛁ.ᛁᚢᛚᛁᛒᛁᚱᚾ ᚠᛆᚦ.

Lithsmother lit akua ſtin aufti Julibirn fath

Lithsmoserus incidi fecit Saxum in memoriam Julibirni patris.

Anglo Saxon.

bꞃoꞇe ƿa ðꞃuꞇꞇiȝ ꞅcy llunȝaꞅ ꞇo ðæꞃa ꞅaceꞃða ealðꞃum

Mœso Gothique

ΓΑVΔΙΔ Λ ΦΑΝS. ΨKINSTITΠNS SIΛΠБ= KINΛIZE ΓΠΔGΛM, GΛΠ SINISTΛM. *Mathæ. 3*

Goussier del. P.L. Charpentier Sc.

Alphabets, Anciens et Modernes.

Alphabets

Russe Moderne			Russe Ancien		
А А а	Азъ	Анъ	*Az.*	азъ	А
Б Б б	Буки	Банъ	*Buki.*	буки	Б
В В в	Вѣди	Винъ	*Vedi.*	вѣди	В
Г Г г	Глаголь	Ганъ	*Glagol.*	глаголь	Г
Д Д д	Добро	Донъ	*Dobro.*	добро	Д
Е Е е	Есть	Енъ	*Iest.*	єсть	Є є
Ж Ж ж	Живѣте	Жанъ	*Schiviet.*	живѣте	Ж
Ѕ Ѕ ѕ	Ѕѣло		*Zelo.*	ѕѣлѡ	Ѕ
З З з	Земля	Зенъ	*Zemla.*	земля	З
И И и	Иже	Хе	*Ieche.*	иже	И
І і ї и	Інъ		*I.*		ї Ї
К К к	Како	Канъ	*Kako.*	како	К
Л Л л	Люди	Ласъ	*Liudi.*	люди	Л
М М м	Мыслѣте	Манъ	*Muisal.*	мыслѣте	М
Н Н н	Нашъ	Наръ	*Nasch.*	нашъ	Н
О О о	Онъ		*On.*	онъ	О
П П п	Покой	Паръ	*Pocoi.*	покой	П
Р Р р	Рцы	Рае	*Rtzi.*	рцы	Р
С С с	Слово	Санъ	*Slovo.*	слово	С
Т Т т	Твердо	Таръ	*Twerda.*	твердо	Т
У У у	Уу	Унъ	*Ik.*	икъ	У Ѹ
Ф Ф ф	Фертъ	Фіе	*Phert.*	фертъ	Ф
Х Х х	Хѣръ	Ханъ	*Cheer.*	хѣръ	Х
Ц Ц ц	Цы	Цанъ	*Tsi.*	цы	Ц
Ч Ч ч	Червь	Чинъ	*Tscherf.*	червь	Ч
Ш Ш ш	Ша	Шинъ	*Scha.*	ша	Ш
Щ Щ щ	Ща		*Schtscha.*	ща	Щ
Ъ Ъ ъ	Еръ		*Ier.*	еръ	Ъ
Ы Ы ы	Еры		*Ieri.*	еры	Ы
Ь Ь ь	Ерь		*Ieer.*	ерь	Ь
Ѣ Ѣ ѣ	Ять		*Iat.*	ять	Ѣ
Э Э э	Э	Хе			Є
Ю Ю ю	Ю		*Ksi.*	кси	Ѯ Ю
Я Я я	Я		*Psi.*	пси	Ѱ
Ѳ Ѳ ѳ	Ѳита	Ѳіе	*Thita.*	ѳита	Ѳ
Ѵ Ѵ ѵ	Ѵжица		*Ischitze.*	ижица	Ѵ

Runique		Allemand
ᛆ	A	𝔄 𝔞
B	B	𝔅 𝔟
ᚴ	C	ℭ 𝔠
ᛐ ᚦ	D	𝔇 𝔡
ᚽ	E	𝔈 𝔢
ᚠ	F	𝔉 𝔣
ᚠ	G	𝔊 𝔤
ᚼ	H	ℌ 𝔥
ᛁ	I	ℑ 𝔦
ᚴ	K	𝔎 𝔨
ᛚ	L	𝔏 𝔩
ᛘ	M	𝔐 𝔪
ᚿ	N	𝔑 𝔫
ᚮ	O	𝔒 𝔬
B	P	𝔓 𝔭
ᚦ ᚦ ᚺ.	Q	𝔔 𝔮
R ᚱ	R	ℜ 𝔯
ᛋ.	S	𝔖 ſ 𝔰
ᛏ ᛏ	T	𝔗 𝔱
ᚢ	V	𝔙 𝔳
ᚠ	W	𝔚 𝔴
ᚼᛋ	X	𝔛 𝔵
ᚢ	Y	𝔜 𝔶
		ℨ 𝔷

Ecriture Runique

ᛁᚦᚱ · ᚠᚼᚦᚱ ·
ᚼᛁᛏ · ᚼᛁᛏᛘᚱ ·
ᛋᚢᚼᚱ · ᚱᚱᛁᚱ ·

Goussier del.

Sculp[illegible]

Alphabets, Anciens et Modernes.

Alphabets Orientaux Modernes.

Illirien ou Hieronimite.

Figure.	Nom.	Valeur.	N
Ⰰ ⰰ	Az	Aa	1
Ⰱ ⰱ	Buki	B b	2
Ⰲ ⰲ	Vide	V u	3
Ⰳ ⰳ	Glagole	Gh	4
Ⰴ ⰴ	Dobro	D d	5
Ⰵ ⰵ	Est	E e	6
Ⰶ ⰶ	Xivite	X x	7
ⰷ	Zelo	Ʃ s	8
Ⰸ ⰸ	Zemlia	Z z	9
ⰺ	Ixe	Ŧ	10
Ⰻ ⰻ	Ii	I i	20
Ⰼ ⰼ	Ye	Y y	30
Ⰽ ⰽ	Kako	K k	40
Ⰾ ⰾ	Lyudi	L l	50
Ⰿ ⰿ	Mißile	M m	60
Ⱀ ⱀ	Nasc	N n	70
Ⱁ ⱁ	On	O o	80
Ⱂ ⱂ	Pokoy	P p	90
Ⱃ ⱃ	Reczi	R r	100
Ⱄ ⱄ	Slovo	S s	200
Ⱅ ⱅ	Tuerdo	T t	300
Ⱆ ⱆ	Vk	V u	400
Ⱇ ⱇ	Fert	F f	500
Ⱈ ⱈ	Hir	H h	600
ⱉ	Ot		700
Ⱋ ⱋ	Cha	Ch	800
Ⱌ ⱌ	Czi	Cz	900
Ⱍ ⱍ	Cieru	Ci	1000
Ⱎ ⱎ	Scia	Sc	
Ⱏ ⱏ	Yer	Ye	
Ⱑ ⱑ	Yad	Ya	
Ⱓ ⱓ	Yus	Yu	

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Servien

Fig		Nom	Valeur	N
А а	азъ	Az	A a	1
Б б	бꙋки	Buki	B b	
В в	вѣде	Vide	V u	2
Г г	глаголе	Glagole	Gh	3
Д д	добро	Dobro	D d	4
Є є	есть	Jest	E e	5
Ж ж	живѣте	Xiujate	X ch	
Ѕ ѕ	ѕѣло	Jalo		6
З з	земьли	Zemlia	Z z	7
И и	ін	Yi	I i	8
Ѳ ѳ	ѳита	Thita	Th	9
Ї ї	иже	Ixe		10
І і	іота	Yota	Y y	10
К к	како	Kako	K k	20
Л л	люди	Liudi	L l	30
М м	мыслѣте	Misljate	M m	40
Н н	нашь	Nasc	N n	50
Ξ ξ	кши	Xi	X ξ	60
О о	онъ	On	O o	70
П п	покои	Pokoi	P p	80
Ч ч	ископита	Iscopita		90
Р р	рецн	Reczi	R r	100
С с	слово	Slovo	S s	200
Т т	твердо	Tuerdo	T t	300
Ѵ ѵ	ѵψілонь	Ypsilon	Y i	400
Ȣ ȣ оу	ȣкъ	Vk	V u	400
Ф ф	ферть	Fert	F f	500
Х х	хѣрь	Hir	H h	600
Ѱ ѱ	псі	Psi	Ps	700
Ѡ ѡ	ѡть	Ot	O o	800
Щ щ	ща	Scta	Sct ch	
Ц ц	цн	Czi	Cz	900
Ч ч	червь	Ceru	C	1000
Ш ш	ша	Sca	Sc	
Ь ь	ерь	Yer		
Ѣ ѣ	не, ы, і	Ye	Ja	
Ꙗ ꙗ	іа	Ya	Ya	
Ѥ ѥ	іе	Ye	Ye	
Ю ю	ю	Yo	Yo	
Ю ю	ꙋ	Yu	Yȣ	

Аве Марна, грацна плена, доминꙋс
текꙋм: бенедикта тоу ин мꙋлиерибꙋс,
еть бенедиктоусь фроуктꙋсь вентрись
тоун Іесоусь. Санкта Марна матерь
деи, ора про нобис пиккаторибꙋс нꙋнк
ет ин хора мортис ностре. Аменъ.

Gussier Del. Cicquelle Sculp.

Alphabets Armeniens.

Majuscules Peintes	Majuscules Lapidaires	Cursives Rondes	Cursives Majusc.	Cursives Minusc.	Noms Armenien	Noms Latin	Valeur		Valeur Numerique	Numero
	Ա	ա	Ա	ա	այբ	Aib	A		1	1
	Բ	բ	Բ	բ	բեն	Bien	B	ב hebr.	2	2
	Գ	գ	Գ	գ	գիմ	Gim	G	ג hebr.	3	3
	Դ	դ	Դ	դ	դա	Da	D		4	4
	Ե	ե	Ե	ե	ե	Jetsch	ie		5	5
	Զ	զ	Զ	զ	զա	Sa	s	ז hebr.	6	6
	Է	է	Է	է	է	E	E		7	7
	Ը	ը	Ը	ը	ըթ	Jeth	E		8	8
	Թ	թ	Թ	թ	թո	Thue	Th	ט hebr.	9	9
	Ժ	ժ	Ժ	ժ	ժէ	Je	J	François	10	10
	Ի	ի	Ի	ի	ի	I	I	Voyelle	20	11
	Լ	լ	Լ	լ	լիւն	Liun	L		30	12
	Խ	խ	Խ	խ	խէ	Chhe	X	خ heb.	40	13
	Ծ	ծ	Ծ	ծ	ծա	Dza	Dz		50	14
	Կ	կ	Կ	կ	կեն	Kien	K		60	15
	Հ	հ	Հ	հ	հո	Hue	H		70	16
	Ձ	ձ	Ձ	ձ	ձա	Dsa	Ds		80	17
	Ղ	ղ	Ղ	ղ	ղատ	Ghat	Gh	غ Arab.	90	18
	Ճ	ճ	Ճ	ճ	ճէ	Tce	Tc		100	19
	Մ	մ	Մ	մ	մեն	Mien	M		200	20

Goussier del. — Vaslet Sculp.

Alphabets,
Anciens et Modernes.

Majuscules. Peintes	Majuscules. Lapidaires.	Cursives. Rondes.	Cursives. Majusc.	Cursives. Minusc.	Noms. Armenien	Noms. Latin.	Valeur.		Valeur Numerique	Numero
	Յ	յ	Յ	յ	յի	Hi	I		300	21
	Ն	ն	Ն	ն	նու	Nue	N		400	22
	Շ	շ	Շ	շ	շա	Scha	Sch	ש heb.	500	23
	Ո	ո	Ո	ո	ո	Uo	Oue	François	600	24
	Չ	չ	Չ	չ	չա	Tscha	Tsch		700	25
	Պ	պ	Պ	պ	պէ	Pe	P		800	26
	Ջ	ջ	Ջ	ջ	ջէ	Dsche	Dsch	ج Arab.	900	27
	Ռ	ռ	Ռ	ռ	ռա	Rra	Rr		1000	28
	Ս	ս	Ս	ս	սէ	Se	S		2000	29
	Վ	վ	Վ	վ	վեւ	Wiev	W	ו heb.	3000	30
	Տ	տ	Տ	տ	տիւն	Tiun	T		4000	31
	Ր	ր	Ր	ր	րէ	Re	R		5000	32
	Ց	ց	Ց	ց	ցո	Tsue	Ts		6000	33
	Ւ	ւ	Ւ	ւ	յիւն	Hiun	Y	υ Grec.	7000	34
	Փ	փ	Փ	փ	փիւր	Ppiur	P		8000	35
	Ք	ք	Ք	ք	քէ	Khe	Kh		9000	36
	Ֆ	ֆ	Ֆ	ֆ	ֆէ	Fe	F	φ Grec.		37
	Օ	օ	Օ	օ	օ	O	O	ω Grec.		38

Exemple de l'Ecriture Armeniene.

Abgar Arschamai Ischkhan Aschkharhiarr Isouis Prkitsch ieu Barirar uer Jeriuçetsar herouy
Աբգար Արշամայ իշխան աշխարհիառ ՅԻՍՈՒՍ ՓՐԿԻՉ և ԲԱՐԵՐԱՐ որ երևեցար յԵրու

Saghimatsyts Aschkharhid Ouoghdgiouin
սաղիմացւոց աշխարհիդ ողջոյն :

Abgarus Arschami Filius, Princeps Regionis, JESU SALVATORI *et* BENEFICO, *qui Apparuit Hierosolymitanis e Regione Ista, Salutem.*

Goussier del. — Naudet Sculp.

Alphabets, Anciens et Modernes.

ALPHABET GÉORGIEN.

Ordre	Majus. Sacrées	Minus. Sacrées	Minusc.	Noms. Géorgien.	Noms. Latin.	Valeur	Valeur Numer.
1.	Ⴀ	ⴀ	ა	ან	An.	A.	1.
2.	Ⴁ	ⴁ	ბ	ბან	Ban.	B.	2.
3.	Ⴂ	ⴂ	გ	გან	Ghan.	Gh.	3.
4.	Ⴃ	ⴃ	დ	დონ	Don.	D.	4.
5.	Ⴄ	ⴄ	ე	ენ	En.	E.	5.
6.	Ⴅ	ⴅ	ვ	ვინ	Vin.	V.	6.
7.	Ⴆ	ⴆ	ზ	ზენ	Szen.	Sz	7.
8.	Ⴡ	ⴡ	ჱ	ჱე	He.	H.	8.
9.	Ⴇ	ⴇ	თ	თან	Than.	Th.	9.
10.	Ⴈ	ⴈ	ი	ინ	In.	I.	10.
11.	Ⴉ	ⴉ	კ	კან	Chan.	Ch.	20.
12.	Ⴊ	ⴊ	ლ	ლას	Las.	L.	30.
13.	Ⴋ	ⴋ	მ	მან	Man.	M.	40.
14.	Ⴌ	ⴌ	ნ	ნარ	Nar	N.	50.
15.	Ⴢ	ⴢ	ი	ინ	In.	I.	60.
16.	Ⴍ	ⴍ	ო	ონ	On.	O.	70.
17.	Ⴎ	ⴎ	პ	პარ	Par.	P.	80.
18.	Ⴏ	ⴏ	ჟ	ჟან	Sgian.	Sg.	90.
19.	Ⴐ	ⴐ	რ	რაე	Rae.	R.	100.

Ord.	Majus. Sacrées	Minusc. Sacrées	Minusc.	Noms. Géorgien.	Noms. Latin.	Valeur.	Valeur Numer.
20.	Ⴑ	ⴑ	ს	სან	San.	S.	200.
21.	Ⴒ	ⴒ	ტ	ტარ	Tar.	T.	300.
22.	Ⴓ	ⴓ	უ	უნ	Vn.	V.	400.
23.	Ⴔ	ⴔ	ფ	ფარ	Far.	F.	500.
24.	Ⴕ	ⴕ	ქ	ქან	Kan.	K.	600.
25.	Ⴖ	ⴖ	ღ	ღან	Ghhan.	Ghh.	700.
26.	Ⴗ	ⴗ	ყ	ყარ	Cqar.	Cq.	800.
27.	Ⴘ	ⴘ	შ	შინ	Scin.	Sc.	900.
28.	Ⴙ	ⴙ	ჩ	ჩინ	Cin.	C.	1000.
29.	Ⴚ	ⴚ	ც	ცან	Zzan.	Zz.	2000.
30.	Ⴛ	ⴛ	ძ	ძილ	Zil.	Z.	3000.
31.	Ⴜ	ⴜ	წ	წილ	Zzil.	Zz.	4000.
32.	Ⴝ	ⴝ	ჭ	ჭარ	Cciar.	Cc.	5000.
33.	Ⴞ	ⴞ	ხ	ხან	Chhan.	Chh.	6000.
34.	Ⴤ	ⴤ	ჴ	ჴარ	Hhar.	Hh.	7000
35.	Ⴟ	ⴟ	ჯ	ჯან	Gian.	G.	8000.
36.	Ⴠ	ⴠ	ჰ	ჰაე	Hhae.	Hh.	9000
37.	Ⴥ	ⴥ	ჵ	ჵოე	Hhoe.	Hh.	10000
38.							

Exemple de ces trois sortes d'Ecriture.

აბაგა :: დევეზჱ · თიჳლიმ :: ნიოპ :: ჟიორ́ოსო :: ფუფუ :: ქუღლუყ ::
შოჩიცო :: ძეწი :: ჭას :: ხაჴაჰა :: ჵოე ::

Abagha, Deveszch, Thichlim, Niop, Sgioroso, Tuphu, Kughlucq, Sciocizzo, Zetzi, Cciachh, Hhaghahha, Hhoe.

ႠႡႠႢႠ ∴ ႣႤႥႤႦჁ ∴ ႧႨႱႪႨႫ ∴ ႬႨႭႮ ∴ ႯႭႨႭႰႭႱႭ ∴ ႲႭႴႭ ∴
ႵႭႶႭႷ ∴ ႸႭႨႹႺႭ ∴ ႻႤႼႨ ∴ ႽႠႾ ∴ ჀႠჁႠႠ ∴ ჅႤ ∴

ⴀⴁⴀⴂⴀ ∴ ⴃⴄⴅⴄⴆⴡ ∴ ⴇⴈⴑⴊⴈⴋ ∴ ⴌⴈⴍⴎ ∴ ⴏⴈⴍⴐⴍⴑⴍ ∴ ⴔⴓⴔⴓ ∴ ⴕⴓⴖⴊⴓⴗ ∴
ⴘⴍⴙⴈⴚⴍ ∴ ⴛⴄⴜⴈ ∴ ⴝⴀⴑ ∴ ⴞⴀⴤⴀⴠⴀ ∴ ⴥⴄ ∴

Des Hauteraÿes del. Voilet Sculp.

Alphabets,
Anciens et Modernes.

ALPHABETS

GRANDAN.

Ord.	Figure.	Nom.	Ord.	Figure.	Nom.	Ord.	Figure.	Nom.
1		ă.	18		k̔ha.	35		d̔ha.
2		ā.	19		ga.	36		na.
3		i.	20		gha.	37		pa.
4		ī.	21		nga.	38		p̔ha.
5		oŭ.	22		tcha.	39		ba.
6		oû.	23		tchha.	40		b̔ha.
7		roŭ.	24		ja.	41		ma.
8		roû.	25		jha.	42		ya.
9		loŭ.	26		igna.	43		ra.
10		loû.	27		ta.	44		la.
11		e.	28		t̔ha.	45		va.
12		aï.	29		da.	46		scha.
13		o.	30		d̔ha.	47		scha.
14		aou.	31		na.	48		sa.
15		am.	32		ta.	49		ha.
16		aha.	33		t̔ha.	50		lla.
17		ka.	34		da.	51		kscha.

des GAURES ou Ancien PERSAN.

Nom.	Figure.	Nom.	Figure.
وه ueh.		هوه houëh.	
وه ouéh.		اي i.	
ده deh.		آه ah.	
شه scheh.		قه queh.	
طه teh.		گه gheh.	
ره reh.		حه hheh.	
فه feh.		كيه kieh.	
خه khéh.		شه scheh.	
خه kha.		انكه enkeh.	
يه yeh.		طه teh.	
ده deh.		هو ho.	
زه zeh.		ده deh.	
همه hemeh.		اه eh.	
له leh.		سه seh.	
شه schieh.		فه pa.	
مه meh.		نبه gnëh.	
ان en.		هايه hayeh	
آن oun.		نه neh.	
چه tcheh.		جه dgeh.	
اي i.		ژه gieh.	

Des Bautsrayes del. — Aubert Sculp.

Alphabets,
Anciens et Modernes.

ALPHABET des ANCIENS PERSANS.

Tiré du ZEND et du PAZEND sur l'Exemplaire du Docteur Hyde.

Valeur.	Nom.	Figure.	Ordre.	Valeur.	Nom.	Figure.	Ordre.
Tt. t.	tha.		16.	Â.	â.		1.
Y. ي	ya.		17.	Â.	â.		2.
i. I. Ee.	I.	Fin.	18.	Ă ou E.	ă. e.		3.
C. K.	ca.		19.	B.	ba.		4.
Gh.	gha.		20.	P.	pa.		5.
L.	la.		21.	Gh. dur.	gha.		6.
M.	ma.		22.	G. doux	gja.		7.
N.	na.	Milieu. Com.t	23.	Ch. چ	tcha.		8.
S.	sa.		24.	D.	da.	Fin. Milieu. Com.t	9.
Gh. ع	gha.		25.	H.	ha.		10.
Ph. F.	pha.		26.	V.	va.		11.
R.	ra.		27.	U.	ou.		12.
Sh.	sha.		28.	Z.	za.		13.
T.	ta.		29.	Zh.	zha.		14.
				Ch. خ	cha.		15.

Chiffres.												
Indo-persans.	१	२	३	४	५	६	७	८	९	१०	२३	६३
Arabes.	١	٢	٣	٤	٥	٦	٧	٨	٩	١٠	٢٣	٦٣
Arabes modernes.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	23	63

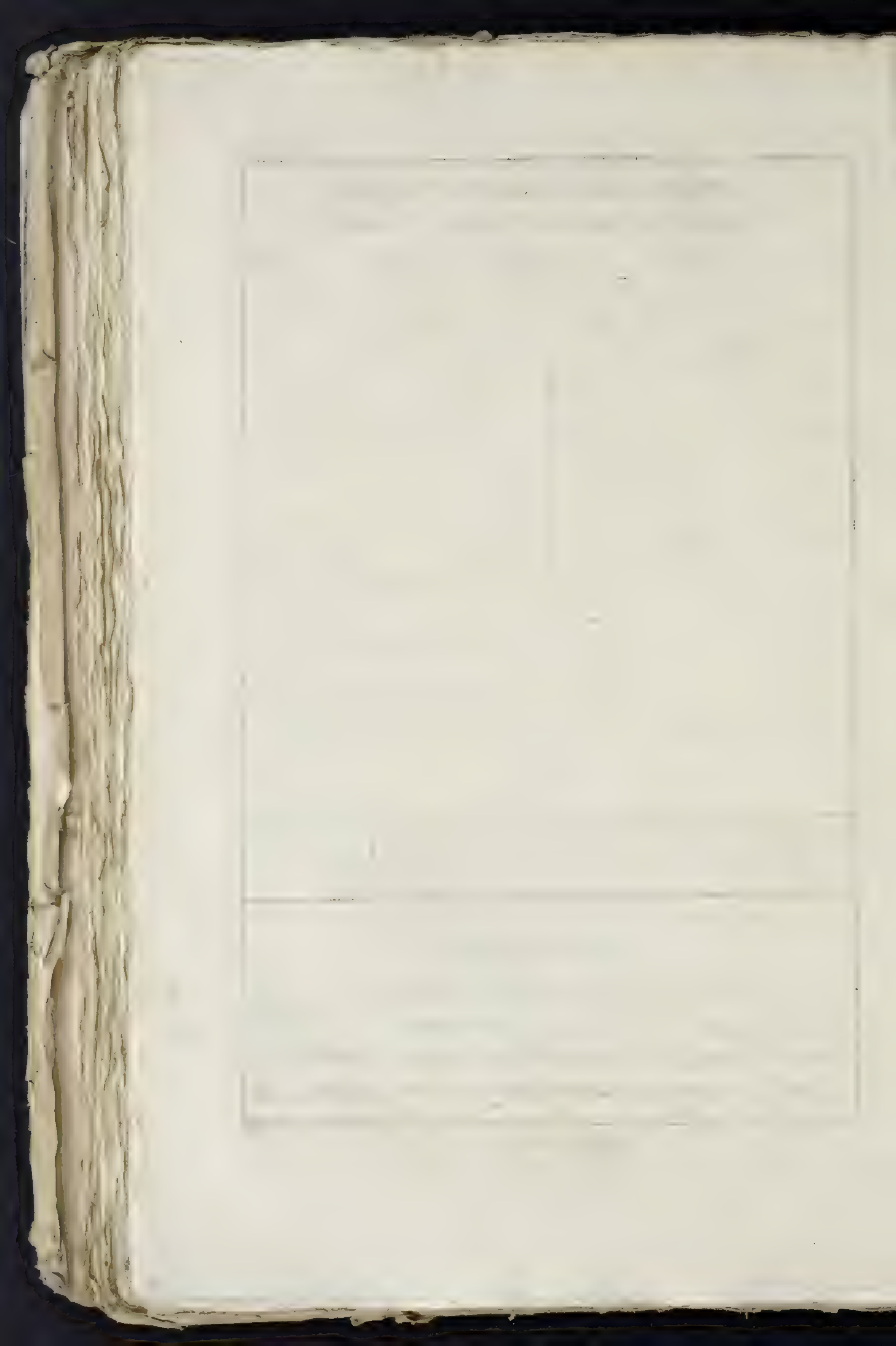
Points. Hiphen.

Exemple d'ancien Persan calqué sur le Livre attribué à Zoroastre.

Des Hauterayes del.

Alphabets,

Anciens et Modernes.



ALPHABET NAGROU ou HANSCRET.

Voyelles et Diphtongues Initiales

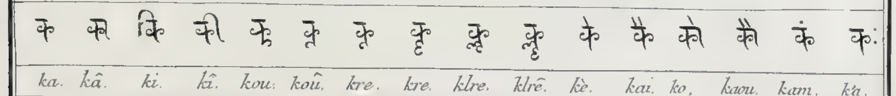
अ	आ	इ	ई	उ	ऊ	ऋ	ॠ	ऌ	ॡ	ए	ऐ	ओ	औ
a.	â.	i.	î.	ou.	oû.	re.	ré.	lre.	lré.	e.	ei.	o.	aou

Consonnes

क	ख	ग	घ	ङ	च	छ	ज	झ
ka.	kha.	ga.	g'ha.	nga. ga.	tcha.	t'cha.	ja.	j'ha.
ञ	ट	ठ	ड	ढ	ण	त	थ	द
igna.	ta.	t'ha.	da.	d'ha.	na.	ta.	t'ha.	da.
ध	न	प	फ	ब	भ	म	य	र
d'ha.	na.	pa.	p'ha.	ba.	b'ha.	ma.	ya.	ra.
ल	व	श	ष	स	ह			
la.	va.	cha. doux.	cha. dur.	sa.	ha.			

Les Consonnes avec les Voyelles.

Un Exemple des Voyelles et des diphtongues liées avec la premiere consonne ka suffira pour connoitre la maniere dont elles s'aßemblent avec les autres consonnes.



ka. kâ. ki. kî. kou. koû. kre. kre. klre. klrê. kè. kai. ko. kaou. kam. k'a.

On voit que ces Voyelles et ces diphtongues, liées avec les consonnes, n'ont aucun rapport, quant à la figure, avec les Voyelles et les diphtongues initiales. les Indiens aßés souvent groupent ensemble deux et même trois consonnes que l'usage apprendra aisement à reconnoitre: en voici quelques Exemples.

bra. bla. bma. bja. bka. bcha. bsa. bna. ktra. stra. tkma

Le Pater en Caracteres Nagrou.

Pater noster qui es in coelis sanctificetur nomen

tuum adveniat regnum tuum fiat voluntas tua sicut. &c.

des Hautesrayes. del. Niedot Sc.

ALPHABET BENGALE.

Voyelles Initiales.

rī	rĭ	ū	oŭ	ī	ĭ	ā	ŏ
ó	ong	ōu	ō	oī	ē	lī	lĭ

Consonnes.

thŏ	tŏ	iun. n.	zhŏ	zŏ	shŏ	sŏ	uang. n.	ghŏ	gŏ	khŏ	kŏ
bhŏ	bŏ	phŏ	pŏ	nŏ	dhŏ	dŏ	thŏ	tŏ	anŏ. n	dhŏ	dŏ
		khiŏ	hŏ	chŏ	chŏ	chŏ	vŏ	lŏ	rŏ	zŏ	mŏ

Les Voyelles avec les Consonnes.

Un Exemple des Voyelles liées avec la 1.re Consonne ko, suffira pour tout.

kó	kong	koou	kô	koī	kē	koū	koŭ	kī	kĭ	kā	kŏ

Liaisons de plusieurs Lettres ensemble.

klĭ	krī	krĭ	kmŏ	knŏ	kuŏ	khlŏ	klŏ	khrŏ	krŏ	khuŏ	kiŏ
bdho	bdo	chnŏ	btŏ	chthŏ	chtŏ	quuŏ	bzŏ	ntrŏ	nkŏ	rkhŏ	rkŏ
trû	trŭ	trā	trŏ	klā	ktŏ	quiă	hbŏ	hrŏ	mmŏ	dbhŏ	dbŏ
nsŏ	nzŏ	toŭ	toû	bhoŭ	brû	brŭ	bhrû	bhrŭ	kli	krâ	krŏ
	rbâ	rbŏ	ndŏ	nthŏ	sroû	sroŭ	srî	brâ	brŏ	hnŏ	nshŏ

Des Hauteraye del. Vidot Sculp.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

ALPHABET TELONGOU ou TALENGA.

Voyelles Initiales.

ă.	ā.	ĭ.	ī.	ŏu.	ōu.	rŏu.	rōu.
lŏu.	lōu.	e.	ai.	o.	aou	au. am.	āha.

Consonnes.

ka.	kha.	ga.	g'ha.	nga. ga.	tcha.	tcha	ja.	j'ha.
gna.	ta. t. angl.	t'ha.	da. d'angl	d'ha.	na	ta.	t'ha.	da.
d'ha.	na.	pa.	p'ha.	ba.	b'ha.	ma.	ya.	ra.
la.	va.	cha. doux	cha. rude.	sa.	ha	la.	Kcha.	

Les Consonnes avec les Voyelles.

Outre les Voyelles initiales, Il y à encore d'autres Voyelles qui s'assemblent avec les Consonnes, Il suffira, pour les connoitre, de jetter les yeux sur les diverses Combinaisons suivantes de la 1.ère Lettre ka, qui sont les mêmes pour les autres Lettres de l'alphabet.



Lorsque les Consonnes se mettent sous les autres Lettres on leur donne une autre forme qu'il est necessaire de connoitre, les voici.

ka	kha	ga	g'ha.	nga	tcha	tcha	ja	j'ha.	gna	ta.	t'ha.	da.
d'ha	na	ta.	t'ha.	dha	d'ha.	na	pa.	p'ha	ba.	b'ha	ma.	ya.
ra.	la	va.	cha.	cha.	sa.	ha.	la	Kcha				

Des Hautesrayes del. — Ridolt Sculp.

Alphabets,
Anciens et Modernes.

ALPHABET TAMOUL ou MALABAR.

		kā.	kĭ.	kī.	kŭ.	kū.	kĕ.	kē.	kei. kai.	kŏ.	kō.	kaoü.
க	kă.	கா	கி	கீ	கு	கூ	கெ	கே	கை	கொ	கோ	கௌ
ங	Nă.	ஙா	ஙி	ஙீ	ஙு	ஙூ	ஙெ	ஙே	ஙை	ஙொ	ஙோ	ஙௌ
ச	Tscha ou scha	சா	சி	சீ	சு	சூ	செ	சே	சை	சொ	சோ	சௌ
ஞ	gna ou Na n mouillé.	ஞா	ஞி	ஞீ	ஞு	ஞூ	ஞெ	ஞே	ஞை	ஞொ	ஞோ	ஞௌ
ட	Da d Angl.	டா	டி	டீ	டு	டூ	டெ	டே	டை	டொ	டோ	டௌ
ண	Na n grasse.	ணா	ணி	ணீ	ணு	ணூ	ணெ	ணே	ணை	ணொ	ணோ	ணௌ
த	Da et Ta.	தா	தி	தீ	து	தூ	தெ	தே	தை	தொ	தோ	தௌ
ந	Nă.	நா	நி	நீ	நு	நூ	நெ	நே	நை	நொ	நோ	நௌ
ப	Pa et Ba.	பா	பி	பீ	பு	பூ	பெ	பே	பை	பொ	போ	பௌ
ம	Mă.	மா	மி	மீ	மு	மூ	மெ	மே	மை	மொ	மோ	மௌ
ய	Ja et ja.	யா	யி	யீ	யு	யூ	யெ	யே	யை	யொ	யோ	யௌ
ர	Ră.	ரா	ரி	ரீ	ரு	ரூ	ரெ	ரே	ரை	ரொ	ரோ	ரௌ
ல	La.	லா	லி	லீ	லு	லூ	லெ	லே	லை	லொ	லோ	லௌ
வ	Vă.	வா	வி	வீ	வு	வூ	வெ	வே	வை	வொ	வோ	வௌ
ழ	Scha ou La ou Ra.	ழா	ழி	ழீ	ழு	ழூ	ழெ	ழே	ழை	ழொ	ழோ	ழௌ
ள	Lă. l grasse.	ளா	ளி	ளீ	ளு	ளூ	ளெ	ளே	ளை	ளொ	ளோ	ளௌ
ற	Rra r double.	றா	றி	றீ	று	றூ	றெ	றே	றை	றொ	றோ	றௌ
ன	Na.	னா	னி	னீ	னு	னூ	னெ	னே	னை	னொ	னோ	னௌ

Voyelles Initiales.

Outre les Voyelles qui se lient avec les Consonnes, ainsi qu'on le voit dans le Syllabaire precedent, les Tamouls ou Malabares ont dix Voyelles Initiales, 5 breves et 5 longues, deux Diphtongues et une Lettre finale.

Sçavoir.	ă. அ	ĭ. இ	ŭ. உ	ĕ. எ	ŏ. ஒ	ei. ஐ	AK ஃ
	ā. ஆ	ī. ஈ	ū. ஊ	ē. ஏ	ō. ஓ	aū. ஔ	

Des Hauterayes del. Nicolet sculp.

Alphabet Siamois.

ko khò khô khò khoo khoo-ngo cho chó chò sò choo yo do to thó thò thoo no

bo po ppô fo ppò fo ppo mo yo ro lo vo so só só hò lo o

Les Consonnes avec les Voyelles et les Diphthongues.

kâ kí kî keú keû koú kû ké kê kái

kaäi ko káou kam ka. keiýy kaäï kâou kióu kiúou

keiýy kéuï koúy kouï keóu keôu koüý koï koüái kiáou

kiá kià këúa keüà koüa koüà ké kê ko kaou

koum kam karama ko koüäï keüa reu reû leu leû

Alphabet Bali.

ca khá kha ga - nga tcha tchá tcha tcha ya ta

thá tha da na ta thá tha da na pa ppa

ppa ba ma ca ra la na ta ha la ang

Exemple d'une Consonne avec les Voyelles et les Diphthongues.

ka kaa ki kü kou koû ke kái ko káou kam ka

ka-na ka-nâ ka-ni ka-nü ka-nou ka-noû ka-ne ka-naï ka-no ka-náou ka-nang ka-ná

Les Chiffres Siamois.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Des Hauterayes del. Aubert Sculp.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

Alphabet de la Langue Sçavante des Lamas du Thibet ou Boutan

Numero	Figure	Nom	N°	Figure	Nom	Figure	Denomination	Prononciation	Valeur
1.	ཀ	Ka.	16	མ	Ma	༡	གཅིག	Tchik	1.
2	ཁ	Kà.	17	ཙ	Tsa	༢	གཉིས	Gni	2
3	ག	Ka.	18	ཚ	Tsà	༣	གསུམ	Soum	3
4	ང	Nga.	19	ཛ	Tsaa	༤	བཞི	Sgi	4
5.	ཅ	Tcha.	20	ཝ	Oüa	༥	ལྔ	Nga	5
6	ཆ	Tchà.	21	ཞ	Ja	༦	དྲུག	Truk	6
7	ཇ	Tchaa	22	ཟ	Sa	༧	བདུན	Doun	7
8.	ཉ	Gnia	23	འ	A	༨	བརྒྱད	Ghie	8
9.	ཏ	Ta	24	ཡ	Ya	༩	དགུ	Gou	9
10.	ཐ	Tà	25	ར	Ra	༡༠	བཅུ་ཐམ་པ	Tchiou tam pa	10
11.	ད	Taa	26	ལ	La	༡༡	བཅུ་གཅིག	Tchiou tchi	11
12.	ན	Na	27.	ཤ	Xa	༡༠༠	བརྒྱ་ཐམ་པ	Gnia tam pa	100
13	པ	Pa	28.	ས	Sa	༡༠༠༠	སྟོང་ཕྲག་	Tong pra	1000
14.	ཕ	Pà	29.	ཧ	Ha	༡༠༠༠༠	སྟོང་ཚོགས་	Tong trik	10000
15	བ	Paa	30	ཨ	A				

Voyelles

Elles sont au nombre de 4. sçavoir…

Figure	Nom	Valeur	Exemples			
ི	Ricou	i	ཀི	Ki	པི	Pi
ེ	Grembou	e	ཀེ	Ke	པེ	Pe
ོ	Norou	o	ཀོ	Ko	པོ	Po
ུ	Chapdou	ou	ཀུ	Kou	པུ	Pou

Outre ces lettres, il y en à encore deux autres de permutation qui sont: ◡ appellée Ratac: et ⌒ appellée Yatac. yatac
étant ajoutée aux Lettres ཀྲ ཁྲ གྲ on lit Kra ou Tra ཏྲ tra པྲ pra མྲ mra &c. et avec l'addition d'une voyele,
མྲུ mrou པྲོ pro &c. Ratac ajouté aux trois Ka: ཀྱ ཁྱ གྱ on lit Kia: sous les trois Pa པྱ ཕྱ བྱ on lit
tchia: sous l'm མྱ on lit gna ou m'ma
ག Ka mis sous quelqu'autre Lettre se prononce ga. ex ངྒ ga. au mot གང prononcez kank གདང K'danh
གག kak: གགི ghi གིག Ki. ད taa suivi de plusieurs lettres s'aspire ou se retranche; དམན men ou t'men.
ce taa se change en da lorsqu'il fait la 2.e lettre d'un mot, et a la fin il ne se prononce point et ne s'y
conserve que pour l'analogie des mots. བ paa au milieu d'un mot ou sous quelque lettre se prononce ba; a la fin
des mots il se prononce rarement. འ A, au commencement d'un mot ou s'eclipse ou sonne comme une n འད da
n'da: souvent les Thibetans au lieu de འ écrivent ◬ ex ཀ྄. ཀ Ka. La lettre མ ma au commencement d'un mot
suivie de plusieurs lettres d'une meme syllabe, s'aspire: ex: མཁེན Kien ou m'Ken. ར La se met souvent sur cer-
taines lettres pour donner plus denergie au mot, ou pour le distinguer. ex མ ma རྨ ma ou r'ma རྟ རྗ r'ta r'tchia.

Des Hauterayes del.

ALPHABET des TARTARES MOUANTCHEOUX.

	Figure					Figure			
	a la Fin	au Milieu	au Commenc.t	Ordre.		a la Fin	au Milieu	au Commenc.t	Ordre.
Tcha. ts.				16	A.				1
Tcha. ts.				17	E.				2
Ya.				18	I.				3
Khe. he.				19	O.				4
Ra.				20	Ou.				5
Oüa.				21	Ou.				6
Fa.				22	Na.				7
Tsa.				23	Kha.				8
Tsa.				24	Pa.				9
Ja.				25	Pa.				10
Tchi.				26	Sa.				11
Tche.				27	Scha.				12
Se.				28	Tha.				13
Schi.				29	La.				14
					Ma.				15

Lecture.

Les Noms de Nombre que l'on va transcrire ici, tiendront lieu de cette Lecture.

- 1 Emou.
- 2 Tchoue.
- 3 Ilan.
- 4 Touin.
- 5 Sounta.
- 6 Ningoun
- 7 Natan.
- 8 Tjakhoun.
- 9 Ouyoun.
- 10 Tjouan. 11 Tjouan Emou.
- 15 Thofohon. prononcez Thofghon.
- 20 Orin 21 Orin Emou &c.
- 30 Cousin prononcez Cougin.
- 40 Teghi.
- 50 Souzai.
- 60 Nintjou
- 70 Nadantjou
- 80 Tjakhountjou.
- 90 Ounoun Tchou.
- 100 Thanggou. 200 Tchoue Thanggou.
- 1000 Minga.
- 10000 Thoumen.
- 15000 Thoumen Sountja Minga
- 20000 Tchoue Thoumen. 100000 Tchouan Thoumen
- 200000 Orin Thoumen. 1000000 Tangou Thoumen.

Points.

✓ Tsie, ou Virgule

Deux Tsie valent notre point.

On Appelle Thongkhi, les Points qui sont à côté des mots.

Foukha, les Cercles ou Ronds grands et petits.

Totchoun, les Traits.

Des Hautesrayes del. — Michel sculp.

Alphabets,

Anciens et Modernes.

Alphabets Japonois.

Ord.	Val.	Firo-Canna.	Catta-Canna.	Jmatto-Canna.
1	a	あ	ア	[illegible]
2	je	ゑ	ヱ	[illegible]
3	i	い	イ	[illegible]
4	o	を	ヲ	[illegible]
5	u	う	ウ	[illegible]
6	fa	は	ハ	[illegible]
7	fe	へ	ヘ	[illegible]
8	fi	ひ	ヒ	[illegible]
9	fo	ほ	ホ	[illegible]
10	fu	ふ	フ	[illegible]
11	ka	か	カ	[illegible]
12	ke	け	ケ	[illegible]
13	ki	き	キ	[illegible]
14	ko	こ	コ	[illegible]
15	ku	く	ク	[illegible]
16	ma	ま	マ	[illegible]
17	me	め	メ	[illegible]
18	mi	み	ミ	[illegible]
19	mo	も	モ	[illegible]
20	mu	む	ム	[illegible]
21	ssa	さ	サ	[illegible]
22	sse	せ	セ	[illegible]
23	ssi	し	シ	[illegible]
24	sso	そ	ソ	[illegible]
25	ssu	す	ス	[illegible]
26	ja	や	ヤ	[illegible]
27	je	え	エ	[illegible]
28	ji	ゐ	ヰ	[illegible]
29	jo	よ	ヨ	[illegible]
30	ju	ゆ	ユ	[illegible]
31	da ta	た	タ	[illegible]
32	de te	て	テ	[illegible]
33	dzi tzi	ち	チ	[illegible]
34	do to	と	ト	[illegible]
35	tzu	つ	ツ	[illegible]
36	ra	ら	ラ	[illegible]
37	re	れ	レ	[illegible]
38	ri	り	リ	[illegible]
39	ro	ろ	ロ	[illegible]
40	ru	る	ル	[illegible]
41	na	な	ナ	[illegible]
42	ne	ね	ネ	[illegible]
43	ni	に	ニ	[illegible]
44	no	の	ノ	[illegible]
45	nu	ぬ	ヌ	
46	n'a	わ	ワ	[illegible]
47	n'e	ゑ	ヰ	
48	n'i	ゐ		
49	n'o	を	ヲ	[illegible]
50	n'u	う	ウ	[illegible]

De Hauteserayes del. — Vidal sculp.

Clefs Chinoises.

204 黹 tchĭ	187 馬 mà	171 隶 taí	155 赤 tchĕ	139 色 sĕ	122 网 vàng	107 皮 pĭ	91 片 piĕn	76 欠 kiĕn	Clefs de 4. tr.	46 山 chān	31 囗 yoù	15 冫 pīng	Clefs d'un trait
2015 黽 mìn	188 骨 kŏ	172 隹 tchoūi	156 走 tçeou	140 艸 tçao	123 羊 yàng	108 皿 mìn	92 牙 yâ	77 止 tchì	61 心 sīn	47 巛 tchōuen	32 土 thòu	16 几 kì	1 一 yĕ
206 鼎 tìng	189 高 cāo	173 雨 yù	157 足 tçŏ	141 虍 hoù	124 羽 yoù	109 目 mŏ	93 牛 nieôu	78 歹 yä	61 小 sīn	48 工 kōng	33 士 ssé	17 凵 khàn	2 丨 koùen
207 鼓 koù	190 髟 piēou	174 青 tsīng	158 身 chīn	142 虫 tchōng	125 老 laò	109 罒 mŏ	94 犬 khuèn	79 殳 tchôu	62 戈 kō	49 己 kì	34 夂 tchì	18 刀 tāo	3 丶 tchoù
208 鼠 tchù	191 鬥 téou	175 非 fī	159 車 tchē	143 血 hiūe	126 而 eùlh	110 矛 meoù	Clefs de 5. tr.	80 毋 moù	63 戶 hóu	50 巾 kīn	35 夊 soū	19 力 liĕ	4 丿 piè
209 鼻 piĕ	192 鬯 tchàng	176 面 mién	160 辛 sīn	144 行 hîng	127 耒 loùi	111 矢 chì	95 玉 yŏu	81 比 pì	64 手 cheòu	51 干 kān	36 夕 siè	20 勹 pāo	5 乙 yĭ
210 齊 tçî	193 鬲 liĕ	177 革 kĕ	161 辰 chîn	145 衣 ȳ	128 耳 eùlh	112 石 chĕ	96 玄 yuên	82 毛 maô	65 支 tchī	52 幺 yāo	37 大 tá	21 匕 pì	6 亅 kiŭe
211 齒 tchì	194 鬼 kuèi	178 韋 goeî	162 辵 tchŏ	146 襾 ssē	129 聿 yŭ	113 示 chì	97 瓜 coūa	83 气 khí	66 攴 pŏu	53 广 yèn	38 女 niù	22 匚 fām	Clefs de deux traits
212 龍 lông	195 魚 yû	179 韭 kieòu	163 邑 yĕ	Clefs de 7 tr.	130 肉 jŏu	114 禸 geoù	98 瓦 và	84 氏 chí	67 文 vên	54 廴 ìn	39 子 tçè	23 匸 hî	7 二 eúlh
213 龜 kūei	196 鳥 niào	180 音 īn	164 酉 yeòu	147 見 kién	131 臣 tchîn	115 禾 hô	99 甘 cān	85 水 choùi	68 斗 teòu	55 廾 kŏng	40 宀 miên	24 十 chĕ	8 亠 theòu
214 龠 yŏ	197 鹵 loû	181 頁 yè	165 釆 pién	148 角 kiŏ	132 自 tçé	116 穴 hiuĕ	100 生 sēng	86 火 hò	69 斤 kīn	56 弋 ŷ	41 寸 tçun	25 卜 poŭ	9 人 gîn
	198 鹿 lŏ	182 風 fōng	166 里 lì	149 言 yen	133 至 tchí	117 立 liĕ	101 用 yóng	86 灬 hò	70 方 fāng	57 弓 kōng	42 小 siaò	26 卩 tciĕ	9 亻 gîn
	199 麥 mĕ	183 飛 fī	Clefs de 8 et de 9 traits	150 谷 kŏu	134 臼 kiéou	Clefs de 6. tr.	102 田 thiên	87 爪 tchào	71 无 voû	58 彐 kí	43 尢 vāng	27 厂 hàn	10 儿 gîn
	200 麻 mâ	184 食 chĕ	167 金 kīn	151 豆 téou	135 舌 chĕ	118 竹 tchŏu	103 疋 piĕ	87 爫 tchào	72 日 jĕ	58 彑 kí	43 尣 vāng	28 厶 tçōu	11 入 gĕ
	201 黃 hoàng	185 首 cheòu	168 長 tchâng	152 豕 chì	136 舛 tchoùen	119 米 mì	104 疒 tçiĕ	88 父 foú	73 曰 yŭe	58 彑 kí	43 兀 vāng	29 又 yéou	12 八 pă
	202 黍 choù	186 香 hiāng	169 門 moûen	153 豸 tchì	137 舟 tchēou	120 糸 miĕ	105 癶 pŏ	89 爻 yâo	74 月 yŭe	59 彡 chān	44 尸 chī	Clefs de 3 traits	13 冂 khiōng
	203 黑 hĕ	Clefs depuis 10 traits jusqu'à 17	170 阜 feōu	154 貝 póei	138 艮 kĕn	121 缶 feòu	106 白 pĕ	90 爿 pán	75 木 mŏu	60 彳 tchĭ	45 屮 tçào	30 口 khèou	14 冖 mĭe

Des Hautesrayes del.

Alphabets,
Anciens et Modernes.

ECRITURES,

CONTENANT SEIZE PLANCHES.

Le titre forme la premiere Planche.

PLANCHE II.

De la position du corps pour écrire, & de la tenue de la plume.

Avant de démontrer les principes de l'écriture, il est nécessaire d'expliquer la maniere dont on doit se placer pour écrire, & comment l'on doit tenir la plume. Ces deux objets sont importans ; l'un consiste dans l'attitude gracieuse du corps, & l'autre dans la facilité de l'exécution. Il est une position convenable à chaque sexe, quoique la plûpart des maîtres n'en reconnoissent encore qu'une. Je ne m'étendrai ici que sur la position qui est propre aux hommes, me réservant de parler dans la feuille suivante de celle qui regarde les demoiselles, que je ne crois pas moins essentielle que la premiere.

Sur la position du corps.

Trois choses sont nécessaires pour écrire ; un beau jour, une table solide, & un siege commode. La lumiere que l'on reçoit du côté gauche est toûjours favorable, lorsque de l'endroit où l'on écrit on peut voir le ciel. La table & le siege doivent être en telle proportion, que la personne assise puisse couler aisément les coudes dessus la table sans se baisser. Cette attitude étant la plus naturelle, on doit la préférer à toute autre. Une table trop haute pour le siege, empêche le bras d'agir, & rend l'écriture pesante ; une table trop basse fait regarder de près, fatigue le corps & force les effets de la plume. Il faut donc autant qu'il est possible, se procurer toutes ses commodités, afin que l'écriture acquierre plus de hardiesse & de légéreté.

Quoiqu'on recommande aux jeunes gens de tenir le corps droit vis-à-vis la table, le bras dont ils écrivent n'agiroit pas avec assez de liberté, s'ils suivoient ce précepte avec trop de rigueur. Pour que rien n'en gêne le mouvement, il faut qu'ils approchent la partie gauche du corps de la table sans s'y appuyer, ni même y toucher, & qu'ils en éloignent la partie droite à une distance de quatre à cinq doigts.

Le bras gauche doit avancer sur le devant de la table, & y poser depuis le coude jusqu'à la main, dont les doigts seuls doivent tenir le papier dans une direction toûjours verticale, le faisant monter ou descendre, & le conduisant à droite ou à gauche, selon les circonstances.

Les différens genres d'écritures reglent l'éloignement que le bras doit avoir du corps ; la ronde en exige plus que la batarde & la coulée. En divisant l'avant-bras en trois parties, les deux tiers seulement poseront sur la table, & l'autre tiers terminé par le coude la surpassera. La tenue de la plume donne naturellement à la main une forme circulaire ; cette main qui n'a d'appui sur le papier que par le dessous du poignet & par l'extrémité des deux derniers doigts, n'en doit plus recevoir que du bec de la plume. Il faut laisser un vuide raisonnable entre ce poignet & les deux derniers doigts, afin que la plume ne se renverse point en-dehors, ce qu'il est important de ne point négliger.

Le corps doit être baissé un peu en-devant, & la tête suivre à cette inclination sans pencher absolument sur aucune épaule. Les yeux doivent se fixer sur le bec de la plume, & les jambes se poser à terre ; il faut que la gauche se mette vis-à-vis le corps en obliquité, & que l'autre s'en éloigne en se portant sur la droite.

C'est de l'observation de toutes ces regles que résulte une maniere aisée d'écrire. Pour rendre cette position plus sensible, on l'a représentée dans la seconde planche. La figure est entre les quatre lignes perpendiculaires A. B. Un leger examen de cette attitude comparée à l'explication suffira pour en donner l'intelligence.

Sur la tenue de la plume.

On tient la plume avec trois doigts, qui sont le pouce, l'index & le major. L'extrémité du major à côté de l'ongle la soutient par en bas & au milieu de sa grande ouverture. Le pouce la conduit perpétuellement en la soutenant sans la couvrir entre la premiere jointure du doigt index & l'extrémité de ce même doigt, & par le haut elle doit passer entre la deuxieme & la troisieme jointure du même doigt index. On doit éviter le jour entre la plume & les doigts index & major. Les doigts ne doivent encore ni trop serrer la plume, ni être allongés avec trop de roideur. Les deux de dessous qui sont l'annullaire & l'auriculaire doivent s'éloigner un peu du major, pour ne point gêner les autres dans leurs flexions. Le poignet doit être placé vis-à-vis l'épaule droite, & dans la même ligne oblique du bras, ne posant que foiblement sur la table ou sur le papier.

Comme dans le bas de la deuxieme planche on a placé quelques-uns des instrumens qui servent à l'art d'écrire, on trouvera au bas de la troisieme & dans une forme étendue, une main tenant une plume suivant les regles que l'on vient d'établir. Pour l'instruction de ceux qui auront recours à ces principes, cette main sera remplie de numéros dont les explications seront à côté.

Il faut observer que l'on tient la plume plus courte dans les doigts pour les écritures que l'on veut peindre que pour celles qui sont expédiées, & que les doigts concourent à la formation de l'écriture. Le pouce en est le principal ; c'est lui qui fait mouvoir la plume & qui lui fait opérer tous ses effets. L'index, quoique la couvrant par-dessus, aide infiniment à donner les coups de force de concert avec le pouce ; celui-ci les produit en montant, & celui-là en descendant. Le major soûtient la plume, & fait que la main peut écrire long tems sans se fatiguer. Les deux autres doigts portent la main en la conduisant de la gauche à la droite par le moyen du dégagement dont je parlerai à la suite de cet ouvrage.

Sur la disposition en général.

Il est des sujets en qui le talent pour l'écriture semble né, avec de la bonne volonté & un travail suivi, on leur voit faire en peu de tems des progrès sensibles dans cet art. Il en est d'autres, au contraire, en qui il ne se trouve aucune disposition. Ceux-ci ayant à combattre leur nature rétive, ne parviennent à la réduire que par l'exercice & la pratique. Il leur faut plus de tems pour arriver au même but que les premiers. Mais n'en sont-ils pas bien récompensés par l'avantage qu'ils en retirent ?

PLANCHE III.

Sur la position des jeunes demoiselles pour écrire.

Après avoir parlé de la position qui convient aux hommes pour écrire avec grace, il est à propos de rendre compte de celle qui est propre aux demoiselles. Elle est de la plus grande importance, puisque son exacte observation conserve la taille & maintient les épaules dans une justesse égale. La voici : lorsqu'elles sont assises sur un siege proportionné à leur grandeur naturelle & à la table, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, il faut qu'elles tiennent le corps droit, & que les épaules soient élevées à la même hauteur. Que leurs bras à une égale distance du corps n'avancent sur la table que des deux tiers de l'avant-bras, & que l'autre tiers la déborde. Que le corps ne la touche point, & en soit éloigné d'un travers de doigt. Que leur tête, qui ne doit incliner d'aucun côté, soit un peu baissée sur le devant, de maniere que les yeux se fixent sur le bec de la plume pour conduire

tous les mouvemens qu'elle fera sur le papier, lequel doit être positivement en face de la tête, & que les doigts de la main gauche dirigent en le tenant par en bas. Que les jambes posent toutes deux à terre vis-à-vis le corps; qu'elles soient peu éloignées l'une de l'autre, & que leurs piés soient tournés en-dehors. Je ne répéterai point ce que j'ai dit dans les observations précédentes sur la tenue de la plume, qui est la même pour les personnes du sexe que pour les hommes; j'observerai seulement qu'elle doit être placée dans les doigts de façon qu'elle se trouve dans la même ligne du bras. Dans le cas qu'une demoiselle écrivît de l'écriture françoise, comme il s'en voit plusieurs, elle auroit attention d'écarter plus ses bras du corps que ne le demandent les autres écritures. On sentira mieux l'esprit de cette position en examinant l'attitude de la planche troisieme, où la figure se trouve mesurée par les lignes perpendiculaires A. B.

Mon intention n'est pas en donnant cette nouvelle méthode, de décréditer celle dont on s'est presque toûjours servi; mais on conviendra qu'elle est beaucoup meilleure pour les hommes dont rien ne gêne les mouvemens, que pour les demoiselles que l'on assujettit dès le bas âge à des corps de baleine ou d'autre matiere aussi peu fléxible, & pour lesquelles il faut chercher une position qui n'ajoûte point à la contrainte où elles sont déja. J'ai éprouvé plusieurs fois celle que j'annonce ici, & le succès a toujours répondu à mon attente. Ainsi les meres, qui pour conserver la taille de leurs filles, les privent la plûpart d'une connoissance utile dans quelque état qu'elles se trouvent, n'auront à craindre aucun accident, si le maître, chargé de la leur donner, la met en usage. On peut l'employer aussi pour les personnes de distinction, qui écrivant peu, peuvent se dispenser de poser le corps sur le bras gauche.

Sur la représentation d'une main qui tient la plume.

Comme la main est représentée dans le bas de la planche troisieme, ainsi que je l'avois promis ci-devant, il est juste d'expliquer ce que l'on entend par les numéros qui l'environnent. Cette double instruction, quoique peu étendue, fera mieux comprendre la vraie maniere de tenir la plume.

Le chiffre 1. fait voir l'extrémité du doigt major qui soutient la plume à côté de l'ongle & au milieu de sa grande ouverture.

Le 2. expose le pouce qui la conduit & la soutient entre la premiere jointure du doigt index & l'extrémité du même doigt.

Par en haut on voit au nombre 3. que la plume passe en-dehors, & entre la deuxieme & troisieme jointures du doigt index.

Les chiffres 4. & 5. font connoître les doigts annulaire & auriculaire, qui s'éloignent du doigt major un peu en-dessous pour venir en avant, & posent légérement sur le papier.

Le 6. fait voir le poignet posant très-foiblement sur le papier, quoique la main s'y soutienne en partie.

Le 7. exprime le jour qui doit se trouver sous la main, & entre le poignet & les deux doigts annulaire & auriculaire.

Le 8. annonce l'extrémité du doigt index qui couvre la plume dans toute sa longueur.

Le 9. enfin marque le bec de la plume sur lequel porte tout le poids de la main.

Pour accompagner la main dont je viens de parler, on a ajoûté trois instrumens convenables à l'art d'écrire. Le premier désigné par la lettre C. représente le canif ordinaire; le D. le canif fermant, & la lettre E. le grattoire.

Sur la fléxion & l'extension des doigts.

La fléxion & l'extension sont positivement les deux facultés des doigts, qui sont la base de l'écriture; c'est de leur agilité, de leur souplesse, qu'elle emprunte sa beauté & son élégance. J'ai consulté la nature pour en connoître la véritable source. Sans recourir à des observations anatomiques, l'expérience d'accord avec la raison m'a fait reconnoître une liqueur onctueuse appellée par les Anatomistes *sinoviale*, qui se filtrant par des glandes qui portent son nom, arose, pénetre, humecte les ligamens, les nerfs, & leur donne le jeu, le ressort que demande l'articulation la plus facile & la plus complette. Si cette liqueur pénetre avec trop d'abondance, elle amollit, dilate les nerfs; de-là naissent les tremblemens & les foiblesses. Si au contraire elle passe avec trop de lenteur, ce qui peut arriver par l'âge ou par un vice caché ou apparent, elle desseche, appauvrit les nerfs; de-là l'irritation, la pénible contrainte dans le mouvement des doigts. Il faut donc, pour que la main soit adaptée (pour parler le langage de l'art) à l'écriture, que cette substance onctueuse ne coule qu'autant qu'il en faut, pour que la fléxion & l'extension soient libres. En partant d'un tel principe, qui me paroît clair & convaincant, il ne faut pas s'étonner si les mains soit dures ou foibles, se corrigent à la longue. Dans le premier cas, il faut faire des fléxions & extensions longues & fréquentes sans trop serrer la plume; la raison en est qu'en facilitant le cours de la liqueur sinoviale, elle rendra le mouvement des doigts plus libre & plus régulier. Dans le second cas on doit appuyer & serrer davantage la plume, parce que la fléxion étant plus roide & moins précipitée, la liqueur coule avec moins de vîtesse, & laisse aux nerfs une force, une consistance plus ménagée, par conséquent plus analogue à l'écriture.

PLANCHE IV.

Sur la taille de la Plume.

Si la position du corps & la tenue de la plume sont les premieres choses auxquelles on doive s'attacher lorsque l'on veut parvenir à une écriture aisée & méthodique, il en est encore une qui n'est pas moins importante. C'est celle de bien tailler la plume. Tout ce que j'ai à dire sur ce sujet se réduit à trois articles: sur la maniere de tenir la plume & le canif pour la tailler; sur les coupes différentes par où elle passe avant d'arriver à sa taille parfaite; enfin sur les proportions qu'elle doit avoir lorsqu'elle est taillée.

Sur la maniere de tenir la plume & le canif.

La plume se tient par les trois premiers doigts de la main gauche, & le canif se trouve dans la main droite. Il n'est guere possible d'expliquer la position de l'un & l'autre instrument; il faut se conformer à ce que la quatrieme planche expose à la vue. On observera pourtant que la plume doit être droite vis-à-vis le corps pour commencer sa taille; que les doigts index & major de la main gauche la soutiennent par-dessous, pendant que le pouce en-dessus lui fait faire tous les viremens que sa taille exige. La lame du canif déborde la main droite pour pouvoir couper la plume qui pose sur le pouce droit. Le canif ne se meut que par les quatre derniers doigts de la main droite, qui enveloppe le manche.

Sur les coupes différentes de la plume.

Comme la taille de la plume renferme des termes qui lui sont propres, il est nécessaire pour l'intelligence de toutes ses coupes, de les connoître même sur la plume. La figure A. qui représente une plume sur le côté les démontre. Le chiffre 1. fait voir le côté du ventre; le 2. le côté du dos; le 3. le commencement de la grande ouverture; le 4. la carne du pouce; le 5. la carne des doigts; le 6. la fente & l'extrémité du bec; le 7. l'angle du pouce, & le 8. l'angle des doigts. Instruit par ces légeres notions, il est d'usage avant de tailler la plume de la redresser lorsqu'elle n'est pas droite; après cela on commence par couper obliquement un peu du bout de la plume du côté du ventre, en tirant devant soi; on en fait autant du côté du dos; ces deux premiers degrés de la coupe se voyent aux figures B. & C. Ils servent à la préparer pour recevoir la fente. Cette fente qui se fait du côté du dos est le canal par où s'écoule l'encre; elle se commence avec le tranchant du canif que l'on souleve un peu dans le tuyau, & elle se continue avec le bout du manche du même canif que l'on souleve aussi pour allonger cette fente, ayant soin de mettre le pouce gauche à l'endroit où l'on veut l'arrêter. La figure D. exprime cette fente. Ensuite on retourne la plume, & on lui fait une grande ouverture sur le ventre, ainsi

qu'on le voit à la figure E. Ces préparations données, il faut mettre la plume sur le côté droit pour l'évider sur la gauche, en formant la carne du pouce au-dessus de la fente, en arrondissant & en se rapprochant de la même fente comme les lettres F. & G. le font voir pour les deux côtés. Quand la plume se trouve dans cette derniere position, on en met une autre en-dedans pour produire le bec. Ce bec se fait en commençant de diminuer un peu en-dessus du tuyau, & un peu aussi du côté du pouce, & en plaçant ensuite le canif sur le tranchant à l'endroit où l'on veut couper. Ce dernier coup que les maîtres de l'art appellent le *tact*, doit être fait subitement, en balançant la lame de droite à gauche, & en la renversant un peu sur le devant, ayant soin en même tems que le manche soit tiré du côté du coude plus ou moins, suivant l'oblique que l'on veut donner à la plume. La figure H. expose cette manœuvre, & la figure I. la représente dans sa taille finie. Regle générale en toute écriture, l'angle du pouce est un peu plus long & plus large que celui des doigts.

Sur les proportions d'une plume taillée.

Une plume pour être suivie strictement dans toutes ses coupes peut bien ne pas avoir ses justes proportions. La grande ouverture peut être trop grande ou trop petite, le bec trop long ou trop court, la fente trop petite ou trop longue. Pour obvier à ces inconvéniens, il faut considérer la plume dans la planche entre les quatre lignes horisontales A. B. partagée en trois parties égales. La premiere depuis l'extrémité 1 du bec de la plume jusqu'aux carnes 2; depuis les carnes jusqu'au milieu 3 de la grande ouverture; & depuis ce milieu jusqu'au 4 où commence cette grande ouverture. Ces regles donnent à n'en pas douter de la grace à la plume, mais pas toujours de la bonté. Si l'angle des doigts est plus long & plus large que celui du pouce, la plume jettera l'encre sur les revers; si les carnes sont trop courtes & trop fermées, l'encre coulera avec précipitation; si la fente est trop longue pour une main pesante, les caracteres seront écrasés; si la plume est trop dégarnie en-dessus avant le tact, elle ne pourra écrire long-tems à cause de la foiblesse de son bec; si son tuyau est trop épais du côté de l'angle du pouce qui produit les liaisons, ces mêmes liaisons deviendront trop grosses; mais il est aisé de remédier à ces défauts, & l'on sent assez ce qu'il faut faire. Il ne reste plus qu'un mot à dire sur la plume, dont les carnes doivent être plus cavées si l'on écrit la ronde, & son bec plus oblique; la batarde moins que la ronde & un bec moins oblique; la coulée autant que la batarde, mais une fente plus longue. On peut consulter au surplus les trois figures C. D. E. où l'on trouvera la définition des regles que je viens de prescrire. Si je n'ai rien dit de plus positif sur la fente qui doit être faite avec la plus grande netteté, c'est qu'elle dépend entiérement de la main. Une main légere a besoin d'une fente plus grande qu'une lourde. A l'égard de la plume, pour expédier je renvoie à l'explication de la douzieme planche.

Sur l'utilité de savoir tailler la plume.

On néglige trop en général la taille de la plume, que l'on regarde comme une chose peu essentielle, quoiqu'elle contribue beaucoup à la netteté & à la forme de l'écriture. Il est certain d'après l'expérience que j'en ai, qu'une personne qui taille sa plume pour elle-même, écrit mieux que si cette plume eût été taillée par une main étrangere. La raison c'est qu'elle la taille suivant sa main, dont elle connoît la position, & selon le dégré de grosseur qu'elle veut donner à son écriture, une autre plume souvent ne produit pas le même effet, parce qu'elle se trouve ou plus ou moins oblique ou plus ou moins grosse, ou enfin plus ou moins fendue, ce qu'il est facile de reconnoître aux caracteres qu'elle trace, pour peu qu'on veuille y faire attention. Je conclus d'après cela qu'il faut s'attacher à la taille de sa plume en observant que pour une main renversée en-dehors, elle doit être plus oblique; droite ou à peu de chose près, pour une autre qui n'incline d'aucun côté, & sur l'oblique des doigts pour une main renversée en-dedans.

Telles sont les regles sur la taille de la plume en général (il est des cas où il faut s'en écarter); mais toujours est-il qu'on tirera plus de service d'une plume fendue que d'une autre qui ne le seroit pas assez, excepté les mains foibles ou tremblantes, qui étant forcées d'y prendre un point d'appui, doivent nécessairement faire à leur plume une fente plus courte pour lui donner plus de consistance.

PLANCHE V.

Des situations de la plume.

La premiere connoissance à acquérir après la tenue de la plume, est celle de ses différentes situations pour toutes les écritures. Elle est d'autant plus nécessaire que sans elle il est impossible de former un caractere régulier & gracieux. Pour aller tout d'un coup à l'essentiel, je n'en démontrerai que trois qui suffisent à toutes les opérations que la plume produit. Vouloir en présenter davantage, ce seroit tomber dans une prolixité ennuyeuse & embrouillée, plutôt que d'éclaircir & de parvenir à l'exécution d'un art nécessaire à tous les hommes.

Premiere situation.

La premiere situation est celle que l'on appelle à face; c'est-à-dire la plume droite devant le corps, & dont les angles placés sur la ligne horisontale, ne sont pas plus élevés l'un que l'autre, tant au sommet qu'à la base d'un à plomb ou d'un jambage. Chaque extrémité de ce jambage, qui a toute la largeur du bec de la plume, présente deux angles. Celui qui est à droite s'appelle l'angle des doigts, parce qu'il est produit du coin de la plume qui est du côté des doigts; l'autre par la même raison se nomme l'angle du pouce, parce qu'il est aussi produit du coin de la plume qui est du côté du pouce. Il faut bien distinguer ces angles, car ce sont d'eux que dépendent toutes les situations de la plume, & c'est de ces situations bien entendues & bien rendues que provient la beauté de l'écriture. Que l'on jette un coup d'œil sur la premiere démonstration, on connoîtra premierement que les lignes horisontales A. B. passent au sommet & à la base de l'aplomb sans aucun excédent, ce qui n'arriveroit pas si les angles étoient inégaux. Secondement, on distinguera par les chiffres 1. & 2. les angles du pouce pour le haut & le bas; de même par le 3. & le 4. les angles des doigts au sommet & à la base.

Cette situation n'est affectée à aucune écriture. Elle ne sert uniquement que pour la terminaison de plusieurs lettres finales & autres effets de plume dont je parlerai dans la suite. Son principal mérite est de donner l'intelligence des angles, laquelle est indispensable pour exécuter tous les mouvemens employés dans l'art d'écrire.

Seconde situation.

La seconde situation est oblique. On entend par ce terme que la plume est placée de maniere que l'angle des doigts surmonte celui du pouce de la moitié de l'épaisseur de l'aplomb, au lieu qu'à la base, l'angle du pouce est plus bas que celui des doigts de la moitié de l'épaisseur du même aplomb, par la raison que ce qui est de moins sur le haut, doit se trouver de plus sur le bas. La seconde démonstration rend cette situation sensible; les lignes A B qui sont en obliquité parallele renferment l'aplomb dans le biais qu'il exige, & les lignes C D horisontales font voir au sommet l'angle des doigts 1. qui excede de la moitié, comme à la base l'angle du pouce 2. qui descend de même de la moitié.

Cette seconde situation est employée pour l'exécution de l'écriture ronde, qui étant droite, exige plus d'oblique. Elle est aussi destinée pour les écritures batarde & coulée; mais comme on est obligé de rapprocher un peu le bras du corps pour donner à ces deux dernieres écritures la pente qu'elles doivent avoir, il arrive que l'angle des doigts pour le haut, & l'angle du pouce pour le bas, sont moins sensibles. Par ce principe, il est aisé de concevoir que la situation oblique est généralement consacrée à toutes les écritures; la différence consiste dans le plus ou le moins, le plus pour la ronde & le moins pour la batarde & la coulée.

Troisieme situation.

La troisieme situation est de travers, parce que la plume placée presque de côté, produit un aplomb de gauche à droite en descendant. Les lignes A B obliques paralleles qui renferment le jambage, démontrent combien la plume doit être tournée sur le côté du pouce, & les lignes horisontales C D font voir que l'angle des doigts 1. est élevé considérablement sur celui du pouce, de même que celui du pouce 2. descend en même proportion au-dessous de celui des doigts.

Cette troisieme situation, qui n'est propre à aucune écriture, est cependant utile pour plusieurs lettres tant mineures que majeures, & pour placer les pleins, soit courbes ou quarrés en-dessus & en-dessous, comme j'aurai soin de le faire connoître dans les occasions.

C'en est assez sur les situations de la plume que l'usage & un peu d'application rendront familieres, si l'on observe la position du corps & la tenue de la plume suivant les regles décrites aux explications des premieres planches.

Sur les pleins, les déliés & les liaisons.

La connoissance des effets de la plume dépend de la distinction des pleins, des déliés & des liaisons. On appelle plein, tout ce qui n'est pas produit du tranchant de la plume; il n'importe de quelle situation ce plein soit formé. On nomme délié le trait le plus menu que la plume produise. On appelle liaisons tous les traits fins qui attachent les lettres les unes aux autres. Il est aisé de concevoir que le délié & la liaison ne sont pas la même chose. Les maîtres de l'art les distinguent en considérant que le délié fait partie de la lettre même, au lieu que la liaison ne sert que pour la commencer, la finir & la joindre. Les liaisons dans l'écriture ne doivent point être négligées; elles sont à cet art ce que l'ame est au corps. Sans les liaisons point de mouvement, point de feu, point de cette vivacité qui fait le mérite de l'écriture expédiée.

Toutes les liaisons & quelques-uns des déliés sont produits par l'action du pouce & par l'angle de la plume qui appartient à ce même doigt. Comme cet angle fatigue le plus dans la construction des lettres, c'est par cette raison qu'il est plus long & plus large dans la taille de la plume. Suivant mon principe, toutes les liaisons sont courbes, & elles ont plus de grace que toutes celles qui sont produites par la ligne diagonale. Il y a toutes sortes de liaisons, de rondeurs à jambages, de jambages à rondeurs, de rondeurs à rondeurs, de jambages à jambages, de piés en têtes, & plusieurs autres que l'on pourra remarquer dans les pieces d'écritures & les alphabets liés.

PLANCHE VI.

Des figures radicales.

L'art d'écrire a des élémens primitifs, dont la pratique est indispensable pour acquerir la construction de ceux qui composent tout son ensemble. Ces élémens se réduisent, ainsi que dans le dessein, à deux lignes, qui sont la droite & la courbe; ce sont elles qui servent à produire toutes les formes que l'esprit peut fournir, & que la main peut exécuter.

Sur les deux lignes radicales.

La premiere démonstration expose au trait simple, tant pour la ronde que pour la batarde, entre les deux lignes horisontales A B, les deux élémens qui sont la source de tous les autres; c'est-à-dire les lignes courbes & droites. La premiere C est une ligne droite descendante depuis 1. jusqu'à 2. La seconde D est une partie courbe descendante depuis 3. jusqu'à 4. La troisieme E est une autre partie courbe en remontant depuis 5. jusqu'à 6. Enfin la quatrieme F est encore une ligne droite en remontant depuis 7. jusqu'à 8. On a choisi avant d'en venir aux effets de la plume, la démonstration du trait simple, comme étant celle qui peut donner une idée plus précise de ces deux lignes primordiales.

De la réduction des deux lignes aux pleins.

Pour réduire ces lignes originaires aux pleins convenables, il faut les exécuter suivant l'art. Cette exécution est aussi simple que naturelle. De toutes les figures renfermées dans les lignes horisontales A B, on commence par celle du C, qui est droite pour la ronde & penchée pour la batarde & la coulée, & au chiffre 1. en descendant & en pliant verticalement les doigts, la plume étant dans la situation requise à l'écriture que l'on veut tracer, pour finir au nombre 2. La figure D courbe se commence par le trait délié 3. de droite à gauche en descendant & en pliant les doigts, observant à l'étoile qui est au centre & où se trouve le plein de la plume, de retirer insensiblement sur la droite (plus pour la ronde que pour la batarde & la coulée) en pliant les doigts sur le poignet pour arrondir & finir par le trait délié 4. La figure E courbe se commence par le trait délié 5. en remontant & en allongeant les doigts, de maniere qu'à l'étoile placée au centre, on arrondit davantage sur la gauche en y poussant la plume avec modération (plus pour la ronde que pour les autres écritures), pour terminer enfin par le trait délié 6. La figure F est une ligne droite qui prend sa naissance au nombre 7. & qui va en remontant & en allongeant les doigts pour finir au chiffre 8.

C'est de tous ces élémens que dérivent les caracteres de l'écriture; & il est de l'ordre des choses de faire connoître que c'est de l'attention que l'on aura eu de les bien peindre, que résulte un caractere régulier. Il n'est pas besoin d'expliquer combien l'usage en est essentiel. A la vue d'un simple alphabet, on distinguera que toutes les lettres en sortent; que tout jambage perpendiculaire ou penché naît des figures droites; que toutes parties concaves ou convexes, soit droites ou penchées, proviennent des figures courbes. Que de la jonction des deux lignes radicales sont émanées aussi toutes les lettres mineures à têtes & à queues, passant au-dessus & au-dessous d'un corps d'écriture, & que les majeures mêmes en tirent leur origine.

Sur la démonstration de la ligne mixte.

La ligne mixte n'est point une figure radicale comme plusieurs l'ont prétendu. Tous les Géometres la définissent une ligne composée de parties droites & courbes. Suivant ce raisonnement, cette ligne ne peut être radicale, puisque les lignes courbes & droites en font l'essence. Quoi qu'il en soit, il faut convenir que l'exercice de cette figure après celles dont je viens de parler, est très-propre à conduire aux lettres majeures, parce qu'elle donne de la fléxibilité aux doigts. Pour parvenir à l'exécution de cette ligne, on doit la considérer sous trois formes entre quatre lignes horisontales A B: dans son rapport avec les figures radicales; dans la disjonction de ses parties, & dans sa construction totale. Expliquons mieux tous ces objets. Dans le premier exemple C la ligne mixte qui est au simple trait se trouve dans la démonstration conforme à son origine. On voit que la courbe du haut 1. produit un cercle sur la droite, de même que la courbe du bas 2. produit un cercle sur la gauche. Le centre 3. expose la ligne droite qui est très-nécessaire à cette figure. La démonstration simple de cette ligne étoit à sa place; elle sert de préparation à l'exemple D, où les trois parties distinctes & au plein de la plume font plus d'impression. Dans l'exemple E la ligne est rendue dans tout son effet. Elle commence par un trait délié 1. de droite à gauche, en courbant & en formant dans la descente sans cesser de plier les doigts l'aplomb 2. pour arrondir ensuite insensiblement sur la gauche, & terminer par le trait délié 3. On observera que dans la ronde la ligne mixte doit être perpendiculaire & penchée, ou sur la ligne oblique dans les autres écritures.

Sur le mouvement que la main doit conserver en écrivant.

La vîtesse dans l'écriture est l'ouvrage de la pratique & du tems. Une main qui commence à écrire ne doit pas se précipiter; elle ne doit pas non plus agir avec trop de lenteur. Ces deux contrastes produisent un effet également dangereux. La précipitation donne une écriture inégale & sans principes; la grande lenteur, un caractere pesant, tatonné, & quelquefois tremblé. Il faut donc prendre

prendre un milieu entre ces deux extrêmes. Lorſque la main familiere avec les préceptes eſt parvenue à un certain point de perfection, elle peut accélérer ſes mouvemens par degré, & acquerir cette grande liberté que l'on demande à ceux qui ſe deſtinent à occuper des emplois.

PLANCHE VII.

De la hauteur, largeur, & pente des écritures.

Il n'eſt aucun art qui ne ſoit aſſujetti à des regles & à des proportions que le bon goût a fait éclore & que l'uſage a conſacrées. Celui de l'écriture en a de moins compliquées que les autres; tout s'y meſure par corps & par becs de plume, & c'eſt de la préciſion & de la juſteſſe que dépend la régularité des caracteres. Pour que ces principes ne ſe confondent point dans l'eſprit du lecteur qui veut les mettre en pratique, je vais les expliquer ſéparément & le plus clairement qu'il me ſera poſſible.

Sur la ronde.

La ronde porte quatre becs de plume d'élevation; elle a le défaut d'être maigre lorſqu'on l'écrit plus longue, & d'être trop peſante lorſqu'on l'écrit plus courte. La démonſtration A, qui annonce cette élevation, fait voir l'aplomb meſuré à côté ſur les quatre becs de plume. Ces quatre becs joints enſemble, font ce que les Ecrivains appellent un corps de hauteur en ronde. Le bec de la plume n'eſt autre choſe en tout genre d'écriture, que la production en quarré de l'extrémité de la plume, comme il le paroît au chiffre 5. On ſent aſſez que plus la plume eſt groſſe, plus le quarré que ſon bec produit eſt fort, ainſi il diminue ou il augmente à proportion du plus ou du moins de groſſeur qu'il poſſede.

La ronde eſt droite, c'eſt-à dire qu'elle n'incline d'aucun côté. La démonſtration B fait voir la ligne perpendiculaire depuis 1. juſqu'à 2. qui traverſe l'à-plomb & le coupe en parties égales. Les lignes obliques D B E prouvent que l'à-plomb eſt juſte dans ſa direction, & qu'il ne penche ni de gauche à droite, ni de droite à gauche. Tel eſt le caractere françois qui tient encore par ſa droiture à l'écriture gothique moderne, d'où il tire ſon origine.

Enfin la ronde a une largeur égale à ſa hauteur, parce qu'elle eſt quarrée. La démonſtration C le préſente. On voit par deux à-plombs éloignés ſuivant l'art, & meſurés au-deſſus, que quatre becs de plume forment toute ſa largeur. Au-deſſous on remarquera que la diſtance entre deux jambages eſt toujours de deux travers de bec.

Sur la batarde & la coulée.

La batarde porte ſept becs de plume d'élevation. On peut voir cette meſure à la démonſtration A, où ces becs ſont marqués à côté de l'à-plomb.

La pente de cette écriture eſt de trois becs de plume relativement à la perpendiculaire. En regardant la démonſtration B ce principe ſe développe aiſément. On voit d'abord la ligne perpendiculaire depuis 1. juſqu'à 2. enſuite l'à-plomb qui s'éloigne de cette ligne par ſon ſommet de trois becs, & qui s'en rapproche dans ſa baſe par le ſecours de la pente juſqu'à toucher la même perpendiculaire par l'angle du pouce.

Enfin la batarde a de largeur cinq becs de plume pris en-dehors. La démonſtration C fait connoître cette largeur par les cinq becs exprimés au-deſſus des deux jambages. Au-deſſous eſt marqué la largeur qui doit être entre chaque à-plomb, & cette largeur eſt de trois becs.

Il eſt à-propos de faire remarquer ici qu'il y a une différence de corps entre la ronde & la batarde. En ronde un corps de hauteur eſt égal à celui de largeur, parce que l'un & l'autre ont quatre becs de plume, ce qui eſt différent dans la batarde. Comme dans celle-ci le corps de hauteur eſt plus grand que celui de largeur, il faut toujours diſtinguer dans cette écriture ſi c'eſt un corps de hauteur ou un corps de largeur.

Tout ce que j'ai dit pour la batarde peut ſervir pour la coulée, qui a les mêmes proportions. On peut auſſi exécuter cette derniere ſur ſix becs de plume de hauteur, & quatre & demi de largeur.

De l'O rond.

L'O rond peut ſe démontrer par deux principes: par le quarré & par le cercle. Je me diſpenſerai de parler de la premiere figure, étant plus facile par la ſeconde de parvenir à la formation de cette lettre, à laquelle on eſt déja préparé par les deux parties courbes radicales de la planche précédente, qu'il ne s'agit que d'unir pour qu'elle ſe trouve parfaite. J'éclaircis cette expoſition en décrivant la conduite que les doigts doivent tenir pour former cette lettre que je conviens être de difficile exécution, & qui pourtant n'a que deux mouvemens auſſi naturels que faciles. Plier les doigts en deſcendant la premiere partie courbe qui commence par le trait délié 1. de droite à gauche; allonger les doigts en remontant la deuxieme partie courbe qui ſemble commencer en-deſſous & au trait délié 2. pour terminer en arrondiſſant par un plein, dont les angles ſenſibles viennent ſe repoſer ſur le premier délié. Voilà tout. Que l'on jette les yeux ſur la démonſtration de cet O, on trouvera qu'il eſt rendu d'abord à la figure A par un cercle tout ſimple; à la figure B par ſon plein & ſes meſures; que deux déliés & deux pleins le compoſent; que les deux déliés ont chacun un travers de bec; que l'O eſt fait ſans interruption en ſoutenant avec ſoin la ſituation de la plume; enfin que cet O doit finir un peu en pointe & au milieu de ſa largeur, comme la ligne perpendiculaire 3. & 4. le fait voir.

De l'O batarde & coulée.

L'O batarde de même que l'O rond, peut auſſi ſe démontrer par deux principes; celui du parallélograme & celui de l'ovale. Je m'arrête au dernier, parce qu'il ſe rapproche des deux lignes courbes radicales. Les deux mouvemens employés pour l'O rond ſont le même office pour l'O batarde, qui doit être un ovale parfait; l'écrivain dans cette figure doit faire avec la plume ce que le mathématicien fait avec le compas. Suivant la démonſtration on trouve à la figure A un ovale ſimple qui prépare pour la figure B où l'O eſt en plein & dans ſa juſteſſe. Pour l'exécution on plie les doigts en deſcendant la premiere partie courbe qui prend ſa naiſſance au trait délié 1. de droite à gauche. On allonge les doigts en remontant la deuxieme partie, dont l'origine eſt en-deſſous & au trait délié 2. pour achever en arrondiſſant de maniere que le plein ſe termine ſur le premier délié & au milieu de la largeur de la lettre, comme la ligne oblique 3. & 4. le fait voir ſans qu'on puiſſe trouver le point de la jonction. Cet O a deux déliés & deux pleins; chaque délié n'a qu'un travers de bec. Il faut maintenir dans cette lettre la ſituation de la plume, qui eſt, comme je l'ai dit aux obſervations de la planche 5. moins oblique que dans la ronde, c'eſt ce qui fait que l'O en batarde ne finit pas par un plein poſitif, mais par un plein qui ſe perd inſenſiblement à meſure qu'il approche au premier délié auquel il ſe joint.

Sur la forme.

La belle forme de l'écriture dépend de l'exacte obſervation des regles & d'un travail ſuivi. C'eſt par les gros caracteres & par la connoiſſance parfaite des angles de la plume, qu'elle s'acquiert; cette connoiſſance doit être tellement familiere à l'écrivain, que ſans recherche & à l'inſtant il puiſſe repréſenter avec ſa plume toutes les ſituations qui ſont requiſes par l'art.

Je dois dire encore à l'égard de la forme, qu'il faut qu'elle ſoit bien ſure avant de paſſer aux écritures expédiées, car ſi elle peche par l'exactitude dans les caracteres réguliers, ce défaut deviendra bien plus grand dans les écritures faites avec promptitude.

PLANCHE VIII.

Des exercices préparatoires.

Lorſque l'on eſt inſtruit des premiers élémens de l'art d'écrire, on doit paſſer aux exercices préparatoires qui ſe font avec la plume groſſe. J'appelle ces exercices préparatoires, parce qu'ils conduiſent à la formation de tous les caracteres. Ceux que la planche VIII[e]. préſente ſans être trop compliqués, ont la propriété de donner plus de flexibilité aux jointures des doigts, & d'inſinuer de la légéreté à l'avant-bras. On ſent par ces raiſons que ces exercices ſont abſolument néceſſaires, & qu'ils doivent précéder & ſuivre le travail des lettres tant mineures que majeures. Pour arriver à leur exécution, on

commencera par passer dessus pendant quelques momens avec une plume sans encre. Cette occupation est utile ; elle fait que la main s'accoûtume aux différens coutours, & que tous les effets de la plume qui les composent, se gravent dans l'esprit ou dans la mémoire. Je ne conseille pourtant pas d'embrasser tous ces exercices à la fois ; ce seroit en confondant les uns avec les autres, sacrifier plus de tems qu'il ne faut pour y parvenir. On ne passera à la seconde ligne que quand on sçaura exécuter la premiere un peu librement & régulierement, & ainsi des autres, parce que les premieres étant plus aisées, elles conduisent naturellement aux suivantes, qui sont plus difficiles. Il est parmi les artistes une vérité constante, que l'on ne doit pas ignorer ; c'est qu'on ne parvient aux grandes difficultés qu'après l'exercice des plus petites. Pour donner une plus forte idée de ces exercices, je vais dire un mot sur chacun.

Sur le premier exercice.

Il roule entierement sur la ligne droite, qui est la plus facile à tracer. Tout ce qui le compose, sont des pleins descendans & montans, qui se font les premiers en pliant les doigts & les autres en les allongeant. Il est encore nécessaire d'observer que le courbe qui se trouve dans le bas des jambages se produit en arrondissant par l'action du pouce qui met la plume insensiblement sur son angle pour former une liaison en remontant & en soulageant. Le mouvement simple des doigts est le seul suffisant pour la formation de cet exercice.

Sur le second.

Il présente des parties courbes tant descendantes que montantes, & qui s'exécutent par le mouvement naturel des doigts, pliant & allongeant.

Sur le troisieme.

Il est établi sur des lignes mixtes descendantes & montantes, & liées les unes aux autres sans changer la plume de situation. Il faut pour la pratique de cet exercice, plus d'action dans les doigts & plus de légéreté dans l'appui de l'avant-bras sur la table.

Sur le quatrieme.

Il offre des lignes mixtes & autres effets de plume liées de pié en tête, qui se font sur la deuxieme situation & de l'action simple des doigts. A l'égard des grandes queues qui sont semées dans cet exercice, & qui n'ont aucune mesure, elles se jettent du bras, la plume placée sur la troisieme situation. Lorsqu'il se trouve plusieurs têtes de lettres de suite, la seconde l'emporte sur la premiere tant en largeur qu'en hauteur, & ainsi des autres s'il s'en trouve. C'est la même chose pour les piés, le second l'emporte par la longueur ou la largeur sur le premier.

Sur le cinquieme.

Il fait voir des parties montantes & descendantes qui se forment par une action aisée des doigts. Le mérite de cet exercice est de donner à l'avant-bras l'habitude de monter & de descendre facilement ; c'est pour cela qu'il ne doit poser que superficiellement sur la table.

Sur le sixieme.

Il expose des parties descendantes & montantes. Son usage est le même qu'à l'exercice précédent.

Sur le septieme.

Il est fondé totalement sur la troisieme situation qui produit des pleins en-dessus & en-dessous. Il faut se rendre familier cet exercice, qui se fait de l'action très-aisée des doigts, l'avant-bras coulant plus vîte sur la table.

Sur le huitieme.

Il a pour fondement des cercles ou des ovales joints ensemble. C'est précisément ce que l'on appelle dans la Géométrie des épicycles. Ils sont commencés sur la direction de gauche à droite, & continués sur celle de droite à gauche pour finir par une ligne ondée, qui commençant à la lettre A, va se terminer vers B. Tout ce que renferme cet exercice se fait par l'action simple & libre des doigts, l'avant-bras coulant sur la table.

Sur le neuvieme.

Ce dernier est la récapitulation de tous les précédens ; il contient en raccourci tous les effets de la plume, dont presque tous les autres sont composés. On ne sçauroit trop recommander l'usage de ces exercices, d'autant qu'ils donnent à la main les avantages de monter, de descendre, d'aller à droite, de revenir à la gauche, la plume ne posant toujours que sur l'extrémité de son canon. C'est par la grande pratique de ces différens mouvemens que la main s'assure peu à peu des effets de la plume. Quoique ces exercices soient donnés sur la ligne perpendiculaire, on peut aussi les former sur l'oblique de droite à gauche. Le maître ne peut pas fixer à celui qui apprend, le tems qu'il doit s'occuper de ces exercices, cela dépend de sa disposition ; une main dure ou roide, & où la fléxion ne se fait qu'avec peine, doit y travailler plus long-tems & les former d'une grandeur plus considérable, en s'attachant à soutenir les pleins revers, tant dans les parties droites que dans les courbes.

Sur les mouvemens.

Tout ce qui compose l'écriture est produit par deux mouvemens : celui des doigts & celui du bras.

Le mouvement des doigts qui sert pour les lettres mineures comme pour les majeures qui se font plus vîte, n'a que deux effets : la fléxion pour descendre en tout sens, & l'extension pour remonter de même.

Le mouvement du bras, si nécessaire pour les lettres capitales & les traits, a quatre effets. Il s'allonge pour monter ; il s'écarte pour aller à droite ; il se rapproche du corps pour la gauche, & il se plie au coude pour descendre. Ces quatre effets sont plus ou moins étendus suivant la grandeur des figures que l'on veut exécuter.

Plusieurs auteurs ont admis le mouvement du poignet, lequel n'a point été adopté par les plus grands maîtres. Le poignet n'a point d'effet primitif ; il n'agit que fort peu, & quand il est forcé d'obéir au mouvement des doigts.

PLANCHE IX.

Des alphabets des lettres rondes.

Si l'Encyclopédie rend compte des alphabets de toutes les langues du monde, à plus forte raison doit-elle donner ceux qui sont en pratique dans le pays où cet ouvrage a pris naissance. Ce n'est pas assez d'en présenter les simples figures, il faut encore en démontrer quelques principes. Mais je n'en dirai que ce qui est le plus nécessaire, les bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas de trop m'étendre. J'ai fait connoître au mot *écriture*, que trois différens caracteres étoient en usage parmi les François ; son caractere distinctif est celui par où je commencerai ; on l'appelle communément écriture ronde. Il se partage, ainsi que les deux autres, en mineur & majeur. Le mineur comme le plus petit, parce qu'il ne comprend qu'un corps, excepté les lettres à têtes & à queues, est celui dont on se sert pour une suite d'ouvrage. Le majeur est plus grand ; on l'emploie toujours pour le commencement des phrases, des noms propres & de toutes les choses qui subsistent réellement.

Du Mineur.

L'alphabet mineur mesuré que la neuvieme planche offre aux yeux, est composé des caracteres usités de l'écriture ronde. Ces caracteres, qui se font de l'action simple des doigts, ont chacun des proportions particulieres, sur lesquelles je ne parlerai qu'en général. Les lignes horisontales A B renferment le caractere proprement mineur ; on sait que ce caractere en ronde est établi sur quatre becs de plume. Toutes les têtes passantes au-dessus de ce corps mineur, ont un corps & un bec de plume ; c'est ce que rendent sensible les points forts tracés à la droite de toutes les lettres. Il faut pourtant excepter de cette regle le D, l'S, le T & le Z, qui ne passent que d'un demi-corps, & encore les têtes de l'E & de l'S brisé, qui ne surmontent que d'un bec de plume. Voilà en peu de mots pour les têtes ; voyons ce qui regarde les queues. Toutes les queues passantes au-dessous du corps mineur, ont un corps & demi ; ce qui est exprimé par les points forts. On exceptera de cette loi commune les dernieres parties courbes de l'H & de l'N finale qui n'ont qu'un corps. C'est à présent de la largeur des unes & des autres dont il faut parler. La largeur des têtes n'est que d'un corps ; ce qui se manifeste par les lignes perpendiculaires tirées à la gauche & à la droite de ces têtes, qui peuvent quelquefois être plus larges ; mais cette

licence n'appartient qu'à un habile écrivain, qui sait suivant les circonstances, se mettre au-dessus des regles. La largeur des queues est plus ou moins considérable ; les unes ont un corps, les autres un corps & demi ; ceux-ci deux corps & demi, & ceux-là trois corps & demi. A l'extrémité de beaucoup de ces queues, il se trouve un bouton qui doit tenir au plein revers, & n'avoir d'élevation que deux becs de plume, ainsi que les trois points forts qui sont à côté le font connoître. Toutes ces différentes proportions sont rendues clairement dans l'alphabet par les lignes perpendiculaires dont j'ai déja parlé ; lesquelles lignes marquent en même tems la largeur du corps mineur, & prouvent que la ronde est droite par sa nature. Il est encore d'autres lignes qui sont obliques, & tirées au-dessus & au-dessous de chaque lettre, pour faire sentir que la situation de la plume l'est aussi. On distinguera aisément les caracteres qui dérivent de la ligne droite, & sur-tout ceux qui proviennent de la courbe. Pour une plus grande utilité, j'ai crû nécessaire la distinction des lettres initiales, médiales & finales. Les initiales marquées du chiffre 1. ne conviennent qu'au commencement des mots ; les médiales annoncées par 2. ne sont propres qu'au milieu ; enfin les finales marquées par 3. ne se placent qu'à la fin. Cet éclaircissement, tout utile qu'il est, n'instruit pas assez. Il y a des lettres qui servent aux trois objets à la fois ; elles seront désignées par les nombres 1. 2. & 3. Il en est d'autres qui ne sont qu'initiales & médiales, les chiffres 1. & 2. les marqueront ; enfin il s'en trouve qui ne sont que simplement finales ; on les trouvera cottés du nombre 3. Ces explications étoient importantes, car rien ne gâte plus un mot & ne blesse tant le coup d'œil, qu'une lettre mal placée, sur-tout dans un titre qui est ordinairement en gros caracteres. Il reste encore à dire que l'Y grec, le Z & la tête de l'R final se font sur la troisieme situation ; que l'L final, l'S brisé & le T final, se finissent en mettant la plume sur la premiere. A l'égard de l'exécution des lettres mineures, on s'attachera à les examiner avec soin, & à faire des lignes entieres de chacune, toujours en se conformant aux principes démontrés aux planches précédentes, & à ce qui est expliqué plus particulierement sur ce sujet au commencement de chaque lettre de ce Dictionnaire.

Du majeur.

Les lettres majeures sont ainsi appellées parce qu'elles ont trois corps mineurs, & qu'elles se placent toujours les premieres. Elles se font d'une action libre des doigts, l'avant-bras coulant avec plus de vitesse sur la table; Quelquefois ces lettres se jettent du bras, mais il n'appartient qu'à une main adroite, à un maître, de les justement approprier à la grandeur des corps d'écriture. Cette grande justesse, que les connoisseurs admirent, est le fruit d'un travail long & appliqué. L'alphabet majeur se trouve à la planche neuvieme, mesuré & enfermé dans les quatre lignes horisontales A B. Il faut pourtant excepter de la mesure ordinaire de trois corps mineurs la lettre M, qui ne possede que deux corps & un bec de plume ; l'A & l'X, qui n'ont que deux corps, ainsi que les têtes de l'Y grec & du Z. A l'égard des queues, elles ne passent en-dessous que de deux corps seulement, & quelquefois moins, étant libre de les diminuer lorsque l'on prévoit qu'elles peuvent causer de la confusion. On ne parlera point de la largeur de toutes ces lettres ; les lignes perpendiculaires tirées sur chacune exprimeront la quantité de corps qu'elles ont ; lequel corps de largeur est conforme à celui de hauteur. On observera que tous les caracteres marqués par une étoile se font de la troisieme situation ; que les dernieres parties de l'N & de l'V se font du bras, ainsi que les queues de l'Y grec & des ZZ. Je dirai encore que toutes les majeures se travaillent dans un corps d'écriture avec la plume qui a formé ce même corps d'écriture, & que l'on ne sauroit trop s'appliquer à l'imitation de ces lettres, dont la justesse & la beauté contribuent autant à la perfection de l'écriture qu'à son agrément.

De l'alphabet lié.

L'exercice de l'alphabet lié est très-utile. On doit y travailler beaucoup après la forme particuliere de chaque lettre & avant de passer aux mots. Comme il est mesuré, il sera facile avec un peu d'attention d'en remarquer les principes & de les exécuter.

Sur le toucher de la plume.

Il faut distinguer deux sortes de toucher ; celui qui vient de la nature & celui que l'art communique.

Celui de la nature l'emporte ; c'est lui qui donne la maniere de rendre les choses dans ce précieux qui paroît également dans les parties frappées & non frappées. On peut être un habile maître & ne pas posséder ce trésor. La nature ne distribue pas à tous ces dons.

Celui de l'art ne donne pas la même délicatesse ; il s'acquiert par l'exercice, par la légéreté de la main, & par la façon de tailler & de tenir la plume plus ou moins serrée dans les doigts.

Ce que l'on doit rechercher en général dans le toucher, c'est ce tendre, ce moëlleux, que l'on estime dans l'écriture, & non cette fermeté & ce lourd que les caracteres gravés présentent, qui est par conséquent moins estimable.

PLANCHE X.

Des alphabets des lettres batardes.

Après l'écriture ronde vient naturellement celle que l'on appelle italienne, & communément batarde. Elle se distingue aussi en mineur & majeur ; le mineur sert pour une suite d'ouvrage, & le majeur pour les noms propres & pour les premieres lettres des mots qui commencent les phrases. Toutes les lettres qui composent les alphabets de cette écriture ont une simplicité agréable, qui auroit dû engager toutes les nations à n'adopter que ce seul caractere. Il est le plus aisé à lire, & c'est la raison sans doute, pourquoi il est le mieux reçû à la Cour, & employé pour les manuscrits que l'on veut conserver.

Du mineur.

La dixieme planche expose tous les caracteres mineurs mesurés de l'écriture batarde. Ils se font tous de l'action simple des doigts, pliant & allongeant, & sont tous assujettis à des proportions dont je ne dirai que le plus important. Les lignes horisontales A B renferment toutes les lettres mineures : on a dû voir par la planche septieme & par ses explications, que le corps de ce caractere en batarde est établi sur sept becs de plume de hauteur, cinq de largeur & trois de pente. Toutes les têtes qui passent au-dessus de ce corps mineur ont un corps de hauteur, qui est de sept becs, & un bec de plus au delà. Les points forts tracés à la droite de ces lettres, annoncent ce principe. On exceptera de cette loi générale le D courbe, qui n'a qu'un corps, & le T qui ne possede qu'un demi-corps. C'est tout ce qui concerne la hauteur des têtes : voyons la longueur des queues. Les queues qui passent au-dessous du corps mineur ont un corps & demi, ce que les points forts feront remarquer ; cette regle est sans exception. Voilà pour la hauteur des têtes & la longueur des queues ; il s'agit maintenant de parler de la largeur des unes & des autres. Comme les têtes ne sont point courbes, il n'y en a que deux, qui sont la grande & la petite F, qui n'ont chacune qu'un corps de largeur qui est de cinq becs ; ce corps est exprimé par des lignes obliques tirées à la gauche & à la droite de ces têtes. La largeur des queues n'est point la même partout ; les unes ont un corps, les autres un corps & demi ; il en est encore qui ont deux corps & demi. Toutes ces différences sont rendues sensibles par les lignes obliques dont j'ai déja parlé, lesquelles étant tirées dessus, font connoître que le corps de largeur est moins grand que celui de hauteur, & que cette écriture est penchée. Les boutons qui terminent les queues ne doivent avoir d'élevation que deux becs de plume ; ce que les trois points forts marqués à côté font sentir. Les lignes obliques tirées au-dessus & au-dessous de chaque caractere font connoître que la situation de la plume est aussi oblique. Avec un peu d'attention on distinguera bien vîte les lettres qui proviennent de la ligne droite, de même que celles qui dérivent de la courbe. Distinguons à présent les lettres initiales, médiales & finales. On suit la même méthode qu'à la planche précédente. Les initiales sont marquées par le chiffre 1 ; les médiales par le nombre 2, & les finales par le nombre 3. Celles qui servent aux trois

distinctions sont désignées par les trois chiffres, & celles qui ne sont qu'initiales & médiales n'ont précisément que les nombres qui indiquent leur usage. Reste encore à dire que l'R brisé & tous les ZZ se font sur la troisieme situation, & que la troisieme S ainsi que le troisieme T se terminent en mettant la plume sur la premiere. Pour ce qui regarde la pratique des lettres mineures batardes, on suivra ce que j'ai dit aux explications de la planche précédente. Quoique l'écriture soit différente, les mêmes préceptes pour l'exercice peuvent lui servir.

Du majeur.

Les lettres majeures batardes se font de l'action libre des doigts, l'avant-bras coulant avec facilité sur la table. On se sert aussi du bras pour jetter ces sortes de lettres; mais je ne conseillerois qu'à une main exercée longtems de s'y exposer, par la difficulté qu'il y a de les faire justes & suivant les regles. Dans la planche dixieme, ces lettres sont mesurées & enfermées dans les quatre lignes horisontales A B. Elles ont trois corps mineurs d'élevation, chaque corps étant de sept becs de plume. Il faut pourtant excepter de ce principe la deuxieme M, qui n'a que deux corps & un bec de plume; le deuxieme V, qui n'a que deux corps, ainsi que la premiere partie de l'Y grec, qui ne possede qu'un corps. A l'égard des queues, elles ne passent que d'un corps & demi, & quelquefois davantage, suivant la place & les circonstances. Pour ce qui est de la largeur de ces lettres, elle est exprimée par des lignes obliques tracées sur chacune, lesquelles marquent la quantité de corps qu'elles ont; ce corps de largeur est de cinq becs de plume, comme je l'ai déja démontré. On remarquera que tous les caracteres où il se trouve une étoile, se font de la troisieme situation. Que les deux dernieres parties de l'N & de l'V se jettent du bras, ainsi que les queues de l'Y grec & des ZZ. Ces principes sont ce qu'il est le plus intéressant de savoir sur les lettres majeures batardes qui doivent être d'une très-grande simplicité dans leur forme, & d'une précision délicate dans les parties courbes. On parvient à la belle formation de ces lettres, comme de toutes les autres, par un grand exercice.

De l'alphabet lie.

L'alphabet lié demande beaucoup de travail. On doit être persuadé que plus on l'exécutera régulierement, & plûtôt on réussira dans les mots. On a eu l'attention de le mesurer pour la facilité de ceux qui voudront l'imiter; par ce moyen on distinguera toutes les différentes largeurs, hauteurs des têtes, longueurs des queues, & plusieurs autres principes.

Sur le dégagement des doigts.

Pour écrire de suite & de maniere que la main ne change pas de position, il faut dégager les deux doigts de dessous, qui sont ceux que l'on nomme annulaire & auriculaire. Ce dégagement se fait en retirant ces deux doigts sur la droite, & toujours dans la direction de la ligne horisontale. Le point essentiel consiste à savoir de combien l'on doit dégager; l'expérience a fait connoître que l'on devoit se régler sur les largeurs des écritures, plus pour la batarde & la coulée, & moins pour la ronde.

Le dégagement qui transporte la main de gauche à droite, ne se fait que dans les parties angulaires, & jamais dans celles qui sont courbes. Pour dégager, il faut que la main s'arrête, ce qui seroit dangereux dans les rondeurs, puisque par-là, elles acquerroient de la dureté & du talon.

L'avantage que l'on retire du dégagement est de former des lignes droites & fort longues, & d'empêcher que la main ne se renverse en-dehors, & que la plume ne porte sur l'angle des doigts.

PLANCHE XI.

Des alphabets des lettres coulées.

L'écriture coulée est aujourd'hui la plus en usage, parce qu'elle s'écrit plus vîte que les deux autres écritures. La promptitude avec laquelle on agit dans cette écriture & souvent trop tot recherchée, fait que dans le général elle manque de forme, que les liaisons n'y paroissent pas, & que la plume ne trace que des lignes droites & courbes. Ce qui contribue encore à la défectuosité de ce caractere, c'est que l'on a introduit dans les bureaux le goût singulier de l'écrire plus droite & plus longue que son principe ne le permet, & presque toujours sans queues ni têtes. Ce n'est pas là assûrément l'esprit d'un art si utile pour la propagation des sciences, & qui n'a été assujetti à des regles que pour le rendre plus beau à la vue & plus facile à la lecture. Ne devroit-on pas savoir que les choses ne sont correctes, qu'autant qu'elles sont exécutées dans les principes reçus, & suivant les modeles que les grands maîtres nous ont laissés. Je veux bien que l'on prenne quelques licences que la vivacité peut permettre, mais ces licences ne doivent jamais détruire le fond; or le fond de l'écriture consiste dans l'exécution de la forme particuliere à chaque lettre. La cause ordinaire des mauvaises écritures est que l'on ne travaille pas avec assez d'assiduité chez les maîtres, que l'on néglige la connoissance des regles & la pratique des gros caracteres. Elles viennent encore de l'abus où l'on est de placer les jeunes gens chez les Procureurs. C'est là que le meilleur caractere se corrompt, c'est là que se gâtent les mains qui promettoient le plus. L'étude de la pratique est à la vérité nécessaire, mais je voudrois que les humanités faites, on commençât par ce genre d'occupation avant d'apprendre à écrire. C'en est assez sur les causes qui rendent les écritures difformes, & sur-tout la coulée. Entrons dans le détail simple des principes de cette derniere.

Du mineur.

Les lettres mineures de l'alphabet coulé, mesurées à la onzieme planche, & renfermées dans les lignes horisontales A B, se font toutes de l'action simple des doigts, pliant & allongeant. Le corps de hauteur en cette écriture, ainsi que je l'ai dit aux explications de la septieme planche, est de sept becs de plume ou de six, & celui de largeur est de cinq ou de quatre & demi. Toutes les têtes en coulée sont doubles, à dessein de les lier plus aisément, & portent d'élevation un corps & un bec de plume, à l'exception pourtant des deux D & du T, qui n'ont qu'un demi-corps. Les points forts à côté de toutes les lettres expriment aux yeux cette hauteur, ainsi que les longueurs. Les queues n'ont de longueur qu'un corps & demi, & quelquefois davantage lorsqu'on les rend saillantes & que l'ouvrage le permet. Pour ce qui est de la largeur, les têtes n'ont simplement qu'un corps, & les queues tantôt un corps, tantôt un corps & demi, quelquefois deux corps & demi. Les lignes obliques tirées sur toutes les lettres font distinguer ces diverses largeurs. Les autres lignes obliques placées au-dessus & au-dessous de tous les caracteres, annoncent que la situation de la plume est oblique. Les chiffres 1. 2. & 3. marquent les lettres initiales, médiales & finales dans le même ordre qu'il a été dit aux explications des planches précédentes. Je répete que l'X finale & tous les ZZ se font sur la troisieme situation; & que l'L finale, la fin des SS finales, & le T final se terminent sur la premiere situation. On suivra ce que j'ai dit aux deux dernieres planches pour l'exercice, en faisant observer que la plume en coulée se tient plus longue dans les doigts, que dans les autres écritures.

Du majeur.

L'alphabet majeur coulé que la planche onzieme présente, n'expose simplement que les lettres qui sont proprement de cette écriture; on peut y substituer les lettres majeures batardes. Ces caracteres se font d'une action prompte des doigts, l'avant-bras coulant avec vîtesse sur la table. On peut aussi les jetter du bras. Toutes ces lettres qui n'ont que trois corps mineurs de hauteur, sont mesurées & enfermées dans les quatre lignes horisontales A B. On exceptera de cette regle la premiere M; la premiere partie du Q, la deuxieme X, & la premiere partie de l'Y grec, qui n'ont que deux corps. Les queues ne passent que d'un corps & demi. A l'égard des corps de largeur, ils sont exprimés par des lignes obliques tirées sur chaque lettre. L'étoile annonce comme dans les planches précédentes, les majeures qui se font sur la troisieme situation. Voilà le précis le plus nécessaire de toutes ces lettres que l'exercice fera exécuter avec justesse.

Sur l'alphabet des lettres brisées.

Les lettres brisées ne sont point gothiques, comme beaucoup de personnes l'ont pensé. Ce sont des élémens où l'on affecte de produire des angles dans le haut & le bas, lesquels élémens forment une écriture qui tient souvent la place d'un titulaire ou d'une grosse batarde. Pour l'ordinaire, cette écriture est perpendiculaire; elle est quelquefois penchée, mais rarement. La hauteur de ce caractere est de sept becs de plume sur cinq de large & trois de pente lorsqu'elle est couchée. La plume est tenue sur la seconde situation pour favoriser les angles, & le bras éloigné du corps de même que dans la ronde. Les têtes ont un corps & un bec de plume d'élevation, & les queues un corps & demi de longueur. Ces principes généraux & plusieurs autres, seront aisés à remarquer dans l'alphabet de la planche onzieme, où il est mesuré & enfermé dans les lignes horisontales A B. On peut assurer qu'un titre ou un sous-titre de cette écriture fait un très-bel effet; c'est pourquoi je conseille à ceux qui font usage de la plume, de la mettre en pratique dans leurs ouvrages.

Sur l'ordre dans l'écriture.

Savoir écrire selon les regles; mais n'avoir point l'esprit d'ordre, c'est ne posséder qu'une partie de l'art. Pour acquerir cette qualité, il faut avoir, ainsi que je l'ai observé en plusieurs occasions, de l'invention & du goût.

L'invention embellit, augmente & donne de l'effet. Le goût examine, dispose & empêche que cet effet ne déplaise à la vue. Tout l'ordre est renfermé en ce peu de mots. Ainsi tout sujet qui possédera ces talens, sera sûr d'exécuter avec beaucoup plus de régularité qu'un autre. Son ouvrage sera suivi, soutenu dans son corps, correct dans la distance de ses mots & de ses lignes, recherché dans le choix de ses lettres, & dégagé de cette superfluité de parties qui laisse presque toujours aux yeux la représentation d'objets irréguliers ou difformes.

PLANCHE XII.

De la plume à traits.

La plume à traits est ainsi nommée parce qu'elle sert à produire les lettres capitales ou majuscules, & les traits que l'on appelle cadeaux. C'est au commencement du siécle dernier que cette plume a été employée pour les traits. Elle se taille différemment que les autres, & elle est plus convenable qu'aucune pour les grands coups de main, c'est-à-dire pour ceux que le bras exécute, parce qu'ils ont plus d'apparence & de complication. L'encre étant la nourriture de cette plume, on a coutume de l'y laisser tremper, afin qu'elle soit plus obéissante à la construction des traits, en observant pourtant qu'elle n'y trempe pas trop, parce qu'elle s'amoliroit plus qu'il ne faut. Le point juste de cette plume pour opérer consiste à n'être ni trop dure ni trop foible par le bout; l'un & l'autre étant contraires à la correction des traits. Après avoir donné une idée légere de cette plume, il faut parler des regles de sa taille & de ses positions particulieres, car sans cette connoissance il est impossible de bien exécuter & les traits & les lettres capitales.

Sur la taille de la plume à traits.

La plume à traits se partage, ainsi que les autres plumes, & comme la planche douzieme le fait voir, en trois parties égales, & entre les quatre lignes horisontales A B. La premiere depuis 1. jusqu'à 2. où sont les carnes; la seconde depuis 2. jusqu'au 3. milieu de la grande ouverture, & la troisieme depuis 3. jusqu'au 4. commencement de cette grande ouverture. Le canon de cette plume n'est point cavé; il est en fausset, & se termine en pointe, comme on peut le remarquer au chiffre 1. Les angles de l'extrémité du bec sont égaux, tant en largeur qu'en longueur. La fente si essentielle à cette plume doit être nette, & ne contenir que toute la longueur de la premiere partie. Cette plume sert aussi pour l'écriture expédiée, avec cette différence qu'elle est un peu moins fendue, & que les carnes sont un peu plus cavées.

Sur la premiere position.

La premiere position est celle que l'on appelle à face, parce que la plume est tenue presque vis-à-vis le corps, & de maniere qu'elle produit sur la ligne perpendiculaire ou sur l'oblique, des pleins en descendant. La démonstration expose non-seulement la position de cette plume, mais encore les effets qu'elle procure dans les lignes mixtes, courbes & spirales, où tous les pleins marqués par les lignes perpendiculaires A B, se trouvent en descendant soit sur la gauche, soit sur la droite. Dans cette position le bras est peu éloigné du corps. Si cependant on vouloit former des contours plus vastes, il faudroit l'écarter davantage.

Cette position est employée dans les traits, & surtout pour plusieurs lettres capitales.

Sur la seconde.

La deuxieme position est de côté, parce que la plume est tenue de façon que le bec est dans la direction de la ligne horisontale pour produire des pleins dans cette même ligne, ainsi qu'au-dessus & au-dessous des parties courbes. La planche douzieme exprime cette position & les effets qui en dérivent, lesquels effets font voir les pleins que les lignes horisontales A B exposent placés positivement comme je viens de le dire. Le bras dans cette position est un peu éloigné du corps; les doigts qui tiennent la plume sont dans une forme circulaire. A l'égard de la main, elle doit être plus ou moins renversée en-dehors, suivant ce qu'on veut lui faire exécuter; plus renversée pour des lignes mixtes, spirales, queues d'y grec & autres traits, & moins pour des bouts de lignes & autres effets de plume.

Cette position est la plus usitée; elle sert dans tous les traits & dans le plus grand nombre des lettres capitales.

Sur la troisieme.

La troisieme position est appellée inverse, parce que la plume, de la maniere dont elle est tenue, produit des pleins en remontant. On voit dans la planche douzieme la position de la plume avec les effets qui en résultent. Les pleins que ces effets produisent sont annoncés par les lignes obliques A B. Le bras est un peu plus éloigné du corps que dans les deux autres positions, & la main fait la forme circulaire en avançant sur le devant du papier.

Cette position est la moins usitée de toutes. Elle servoit autrefois pour exécuter l'ecriture à la duchesse qui ne se fait plus actuellement. Voyez ce qu'il est dit de cette écriture au *mot* CHEMISE, Ecriture.

Sur les traits.

Les traits ou cadeaux sont des coups de plume qui servent aux maîtres Ecrivains pour embellir leurs pieces d'écritures, & aux Commis pour donner de l'éclat à un titre & à toutes sortes d'ouvrages. L'origine des traits, à ce qu'on prétend, vient des Arabes ou des Maures. Dans les seize & dix-septieme siecles on les exécutoit avec la plume grosse ou moyenne, mais depuis on s'est toujours servi d'une plume taillée exprès pour cela, comme je l'ai déja dit.

Les traits se font du bras & à la volée; on les fait aussi quelquefois des doigts. Les traits qui représentoient des figures d'hommes, des oiseaux, ont été recherchés dans le siecle dernier, & même dans celui qui l'a précédé; mais dans celui où nous vivons on les veut plus simples & plus naturels.

La beauté des traits consiste dans une grande justesse & dans la nécessité de les approprier au caractere de chaque écriture. Il faut que dans la ronde ils soient plus riches & un peu plus composés que dans les autres écritures. Dans la batarde, au contraire, ils doivent être de la plus grande simplicité; & pour la coulée, ils doivent tenir le milieu entre les deux; elle ne veut ni du trop simple, ni du trop chargé.

Il faut pour réussir dans les traits, avoir de l'invention, du goût, de l'ordre & de l'adresse. De l'invention, pour varier & ne pas faire des répétitions; du goût, pour discerner ce qui peut être convenable; de l'ordre, pour éviter la confusion; de l'adresse enfin, pour placer toutes choses dans le tour le plus régulier & le plus agréable.

S'il est vrai que la justesse des traits annonce une main habile, il est vrai aussi qu'ils donnent beaucoup d'effet & de lustre à une piece d'écriture. Quand ils manquent tout paroît nud, & ne satisfait pas les yeux. C'est beaucoup qu'un excellent caractere, mais il faut qu'il soit décoré; c'est par les traits que l'on y parvient. Ils sont à l'écriture ce que sont les habits à une belle personne, qui ajoutent

à ses graces naturelles; ils ne font pas l'essence d'une piece d'écriture, mais ils la font paroître & lui donnent un brillant qui séduit.

En terminant, je dirai que dans l'exécution des traits, il est important pour que l'œil ne soit point offusqué, de savoir que deux pleins ainsi que deux déliés ne se coupent jamais, & que l'on doit éviter le plus qu'on peut, le mesquin & le colifichet. Il est des occasions où un trait simple frappé avec feu, vaut mieux qu'un autre où la composition se fait sentir.

PLANCHE XIII.

Des lettres capitales & des passes.

Les lettres capitales qui sont aussi nommées majuscules, se placent toujours au commencement d'un titre & de tel ouvrage que ce puisse être. On les appelle encore lettres d'apparat, parce qu'étant plus grandes que toutes les autres, elles font un bel effet, & qu'on peut les embellir de traits ou de cadeaux. Le grand exercice de ces lettres donne beaucoup de légéreté à la main, car comme elles se font du bras & à la volée, elles accoutument ce même bras à ne se soutenir que sur le bec de la plume. La grandeur de ces lettres se regle sur la grosseur du caractere que l'on trace, c'est-à-dire que si le caractere est gros, les majuscules seront grandes; si au contraire le caractere est petit, les majuscules seront aussi petites: les traits se gouvernent sur le même principe. On doit savoir que toutes les parties qui composent une piece d'écriture doivent être proportionnées & faites les unes pour les autres; sans cela point de grace & d'harmonie. Ces lettres suivent encore le caractere distinctif de chaque écriture, elles sont droites & plus ornées pour la ronde; elles sont penchées & simples pour la batarde. Enfin tout ce que l'on peut dire de plus touchant ces lettres, c'est qu'elles demandent du génie & de l'adresse. Du génie, pour les diversifier suivant les occasions; de l'adresse, pour les jetter sur le papier dans une forme gracieuse, & qui annonce un principe.

Sur les lettres capitales.

Les lettres capitales se mesurent pour l'ordinaire par les principes mêmes des lettres majeures. Elles ont trois corps de hauteur, mais le corps de hauteur n'a point de mesure fixée par un certain nombre de becs de plume; il est plus ou moins grand, suivant la grandeur de la lettre. Les largeurs se reglent de même. Ceci bien entendu, il est facile en voyant la planche treizieme, de distinguer toutes les proportions de ces lettres. Elles sont enfermées entre les quatre lignes horisontales A B; ce qui produit directement les trois corps d'élevation dont je viens de parler. Les queues n'ont point de longueur fixe; elles sont plus ou moins grandes, selon que la place ou le goût le décide. Après ces principes généraux, il faut distinguer les lettres qui se font sur la premiere, seconde & troisieme positions. On croit avoir rendu cette distinction sensible en plaçant au-dessus de chaque lettre des chiffres qui désignent ces différentes positions. Le chiffre 1. marque la premiere; le 2. la seconde, & le 3. la troisieme. Voilà tout ce qu'on peut dire en raccourci de plus important au sujet de ces lettres; il s'agit maintenant de parler sur la maniere de les exécuter. Ces lettres qui se placent toujours hors d'œuvre, c'est-à-dire dans les marges, autant qu'il est possible, se font du bras plus éloigné du corps pour les droites que pour les penchées, & avec la plume à traits. On peut cependant les jetter avec la plume grosse, mais elles n'ont pas à beaucoup près, la même beauté & le même piquant. Pour arriver à la justesse de ces lettres, & les placer dans un régulier parfait, il faut un grand exercice, & savoir se posséder, c'est-à-dire ne pas opérer avec une précipitation non réfléchie, ni avec une lenteur affectée. Il faut voir la lettre avant son exécution, & bien distinguer son effet; sans cela on risque de gâter son ouvrage, & d'y placer un disgracieux qui choquera les moins connoisseurs. Tout ce que je viens d'expliquer peut s'appliquer aux passes sur lesquelles je vais donner quelques instructions.

Des passes.

Les passes dont on voit un modele dans le bas de la planche 13. ne sont autre chose que des abbréviations de mots, c'est-à-dire des mots où l'on a retranché plusieurs lettres pour y ajouter différens coups de plumes entrelassés les uns dans les autres. Ces sortes de mouvemens qui se font tantôt du bras plus ou moins éloigné du corps, & tantôt des doigts, sont les amusemens d'une main légere & vive qui veut s'égayer. Les passes se tirent plus de la ronde que de toute autre écriture. La batarde simple par sa nature n'en exige aucun. La coulée, comme une écriture prompte, en peut recevoir beaucoup d'ornemens. Je m'étens peu ici sur les passes, parce que dans l'observation suivante, où je parlerai des licences, j'aurai occasion d'en dire encore quelque chose. L'exercice de ces sortes de caracteres ne doit pas être négligé, parce qu'il donne de la facilité à la main pour écrire.

Des licences.

Les licences ne sont autre chose dans l'écriture que des traits de plumes composés & exécutés par un écrivain pour orner les pieces qu'il met au jour, & qui sortent de sa main. Elles sont à dire vrai, contre les principes; mais quand on les emploie avec jugement, & qu'elles se présentent dans des proportions justes, elles peuvent servir d'exemples, & prouver en même tems qu'un artiste expérimenté peut se mettre quelquefois au-dessus des regles.

On peut distinguer trois sortes de licences: licences d'*abbréviations*, licences de *lettres*, & licences de *cadeaux ou traits*.

Les licences d'abbréviations sont positivement ce que M. Lesgret, habile maître en cet art, attaché à la cour à la fin du dernier siecle, appelloit hâtes, & que nous appellons maintenant passes. On entend, comme je l'ai déja dit, par abbréviations, des mots auxquels on retranche une ou plusieurs lettres, pour y suppléer par de beaux mouvemens qui sont en usage ou inventés exprès.

Les licences de lettres tant mineures que majeures & capitales, sont ce que M. Allais, savant maître écrivain, appelloit lettres sans aucune mesure, parce que l'écrivain peut les augmenter ou les diminuer, pour y ajouter tous les contours qu'il juge à propos pour leur donner de l'étendue & de l'effet.

Les licences de cadeaux sont les mouvemens que l'on ajoute ou que l'on invente pour amplifier un cadeau ou trait simple.

Toutes les licences ne sont permises qu'autant qu'elles peuvent donner de la variété & de la grace à une piece d'écriture, & faire juger de l'adresse & du goût de l'artiste, autrement elles deviennent inutiles & même dangereuses, parce qu'elles gâtent tout.

La difficulté des licences consiste à leur donner les plus exactes proportions qu'il est possible. C'est un travail qui demande avec un goût sûr & vrai, la connoissance parfaite des effets de la plume; sans cela on ne réussit point, & toutes les jettées se trouvent altérées.

PLANCHE XIV.

Des différentes écritures de rondes.

J'ai présenté d'abord les principes de l'art d'écrire réduits aux démonstrations les plus simples & les plus vraies; ils ont été suivis des alphabets mesurés que les François ont en usage; il s'agit maintenant de donner des modeles d'écritures. Comme je ne pouvois m'étendre beaucoup, j'ai partagé chacune de ces écritures en cinq classes. Ce développement, quoique leger, sera plus que suffisant pour faire connoître le génie particulier de ces diverses écritures, & les distinguer par-tout où elles se trouveront. Cependant si l'on desiroit des pieces plus étendues, plus composées de lignes, & plus propres à copier, on pourroit s'adresser à l'auteur de ce petit ouvrage. Il est professeur en cette partie, & tient chez lui académie d'Ecriture & d'Arithmétique. Il peut même satisfaire les amateurs, en leur faisant voir non-seulement une collection de pieces à la main des plus habiles maîtres, mais encore la plus grande partie des ouvrages gravés que les artistes célebres en Ecriture ont donné au public depuis près de deux cens ans; dans l'une & l'autre de ces productions, on trouvera des beautés aussi ingénieuses que surprenantes.

Sur la premiere ronde.

Il convenoit de commencer par la grosse ronde, qui est celle que l'on donne aux jeunes gens après qu'ils ont été exercés sur les principes & les caracteres. Le point essentiel de ce degré d'écriture est de donner la facilité de la forme & plus d'action & de justesse aux doigts. La quitter trop promptement pour passer à des caracteres plus petits, ce seroit vouloir perdre le fruit de son travail. On doit savoir qu'elle est le fondement de toutes les autres, & que plus on la trace long-tems, & plûtôt l'on parvient à la formation aisée & correcte de l'Ecriture. Cet avis pour l'exercice de la grosse ronde, qui regarde aussi les grosses des autres écritures, ne doit pas être négligé. Dans la pratique de cette écriture, & généralement de toutes les autres, on doit s'attacher à l'égalité, & à ne laisser en chaque mot que la distance de deux corps. Celle des lignes, tel qu'on le voit à la quatorzieme planche, est de quatre corps, chaque corps de quatre becs de plume. Cette distance adoptée par les grands maîtres, est la moins embarrassante; les têtes & queues des lettres pouvant se placer sans crainte que les unes passent par-dessus les autres.

Sur la deuxieme.

Cette ronde est celle que l'on appelle moyenne. Une main exercée long-tems à la grosse, & qui la rend selon les regles, peut s'occuper à cette écriture. C'est elle ordinairement qui sert pour les sous-titres, en la traçant plus ou moins grosse, suivant la place & la nature des ouvrages. La distance des lignes se regle sur celle de la grosse, c'est-à-dire de quatre corps.

Sur la troisieme.

Cette ronde est la petite; elle s'écrit posément. On ne doit l'entreprendre que quand on est avancé dans la moyenne. Il faut y travailler beaucoup, parce que les effets de la plume y sont plus difficiles à soutenir que dans la grosse. La distance des lignes est de cinq corps, par la raison que plus l'écriture est petite, & plus cette distance doit être grande, à cause des majeures & têtes & queues des lettres mineures que l'on fait un peu vastes pour donner plus de relief à cette sorte d'écriture & faire voir en même tems la dextérité de la main.

Sur la quatrieme.

Dans la forme de la derniere ronde, il s'en fait une autre que l'on nomme *financiere*, & qui s'écrit plus vîte. Elle est semblable à l'écriture coulée qui en tire son origine; la seule différence qu'il y a entre les deux, c'est que l'une est droite & nourrie, & l'autre penchée & maigre. En faisant cette écriture plus grosse & plus lâche, on formera précisément la grosse de procureur, dont il est parlé au sixieme tome de ce Dictionnaire au *mot* Expédition. On tient pour la financiere la plume plus longue dans les doigts, & le bras moins appuyé sur la table. La plume doit être plus fendue que pour la petite ronde posée. Pour ce qui est de la distance des lignes, elle se regle sur cinq corps.

Sur la cinquieme.

Cette écriture est de la plus petite ronde, que l'on appelle *minute* lorsqu'elle est travaillée dans le goût de la financiere. Rien n'est si flatteur que cette petite écriture quand elle est posée, soutenue, & qu'elle expose aux yeux la régularité des principes, la délicatesse du toucher, & une certaine gayeté qui la rend pétillante. J'avouerai pourtant qu'elle est difficile, & qu'elle demande avec la main la plus juste, l'attention la plus réfléchie. Pour l'ordinaire dans cette petite écriture, les queues sont plus longues & plus frappées; celles qui vont en se courbant sur la gauche doivent être terminées par un bouton arrondi & sensible. Quoique la distance des lignes soit fixée à six corps, cette regle cependant peut varier; on en donne davantage lorsque l'on veut l'orner de passes & de majeures; on en donne moins, lorsque modérant la hauteur des têtes & la longueur des queues, on veut placer beaucoup d'écritures dans un petit espace. Quand elle se trouve dans ce dernier cas, elle devient une des cinq écritures expédiées dont il est parlé dans le tome sixieme du Dictionnaire, au *mot* Expédition.

Sur les moyens d'aller droit en écrivant.

On va de travers par différentes causes; lorsque la tête n'est pas droite, lorsque le bras est trop près ou trop loin, lorsque le corps penche à droite ou à gauche. Expliquons mieux ces objets, qui sont intéressans au public.

On va de travers quand la tête incline sur les épaules; si c'est à droite, les lignes descendent; si c'est à gauche, les lignes montent. En mettant la tête dans la direction verticale, on remédiera à ces défauts.

On va de travers quand le bras droit n'est pas posé selon les regles. Lorsqu'il est trop éloigné du corps, il fait monter les lignes & former un caractere pointu; lorsqu'il en est trop près, il fait descendre les lignes & faire un caractere quarré. On évitera ces défauts en se réglant sur les explications de la seconde Planche.

On va de travers quand le corps est mal placé. S'il avance trop sur la droite, il gêne le bras & fait monter les lignes; & s'il penche sur la gauche, les lignes descendent. En se conformant aux regles de la position du corps, on ne tombera pas dans cette faute.

On va encore de travers en écrivant les écritures batardes & coulées, dont l'effet de la pente est d'entraîner naturellement les lignes en bas quand on n'a pas l'attention d'élever chaque lettre un peu plus que celle qui la précede, mais d'une maniere insensible, c'est-à-dire que s'il y a plusieurs jambages de suite, le second doit être imperceptiblement plus haut que le premier, en observant de le descendre imperceptiblement moins bas, & ainsi des autres. Cette regle est immanquable lorsqu'elle se pratique sans excès.

PLANCHE XV.

Des différentes écritures de batardes.

De même que l'écriture ronde, celle que l'on appelle *italienne* & plus ordinairement *batarde*, sera distribuée en cinq classes. Des pieces dans chaque genre plus longues auroient mieux convenu, mais cela ne pouvoit se faire dans cet ouvrage, où l'on étoit fixé à un certain nombre de planches. Quoi qu'il en soit, j'ai fait ensorte dans le peu que j'ai donné, de conserver l'esprit de chacune de ces écritures. Quant à la pratique, on suivra tout ce que j'ai dit aux explications de la planche précédente au sujet de la ronde. Je me restrains ici à ne parler seulement que sur ce qui concerne chaque écriture en particulier.

Sur la premiere.

Cette premiere est précisément ce qu'on nomme *grosse batarde*. C'est par cette écriture que l'on commence un jeune homme qui n'a pas besoin de la ronde. Quand ce caractere est d'une bonne grosseur, on l'appelle *titulaire*, étant toujours employé aux titres supérieurs des ouvrages. Comme le génie de cette écriture est la simplicité, sur-tout en grosse, c'est la raison pour laquelle les lignes n'ont de distance que trois corps. L'exercice de ce caractere est excellent pour former la main, en s'attachant à l'égalité des lettres, à la justesse de la pente & à la situation de la plume. Souvent, lorsque cette situation est négligée, il arrive que la plume se trouve sur l'oblique des doigts; ce qui est un grand défaut, & par conséquent le plus à éviter.

Sur la seconde.

Cette seconde, qui est de la moyenne, est le caractere qui suit la grosse. Il sert pour les sous-titres & pour perfectionner la main des éleves dans son soutien, ce qui n'est pas le plus aisé. La distance des lignes est de trois corps seulement, & celle entre chaque mot dans toutes les écritures est de deux corps. La distance réglée pour les lignes ne cause aucun embarras, parce que dans le travail de la batarde, on suit strictement les principes dans la hauteur des têtes & la longueur des queues, ce qui ne s'observe pas avec tant d'exactitude dans les autres écritures, où la main peut prendre plus d'essor.

Sur la troisieme.

C'est de la petite batarde posée & ordinaire. Comme elle est assez difficile, elle exige dans l'artiste une sureté de main inconcevable, ainsi que toutes les petites en général. Cette écriture n'est susceptible d'aucun ornement étranger; la simplicité en est la base, & sa beauté est le fruit du travail & de l'application.

Sur la quatrieme.

Cette quatrieme espece de batarde est celle que l'on appelloit *batarde coulée*, & qui étoit en usage dans le siecle passé & au commencement de celui-ci. Cette écriture, à laquelle les gens de cour donnent avec raison la préférence, la moins en pratique dans le public, mériteroit d'être adoptée par toutes les dames & les personnes de condition, à cause de sa netteté, qui la rend d'une lecture très-facile. Elle se lie de piés en têtes, non pas comme la coulée ordinaire, dont les jambages sont arrondis à la base & angulaires à leur sommet, mais en faisant sortir la liaison du bas positif des jambages qui sont angulaires, pour être portés au sommet de chacun de ces jambages qui sont arrondis dans le haut. Toutes les têtes sont doublées pour mieux les joindre, & les queues sont terminées sans bouton. La coutume est encore de n'employer dans cette écriture que des lettres semblables & les plus simples, sans chercher à varier leurs formes comme dans les autres écritures. Par toutes ces regles, cette écriture qui se fait en tenant la plume longue dans les doigts, est la seule en batarde qui soit réservée pour l'expédition; aussi est-elle une des cinq dont il est fait mention au sixieme tome de ce Dictionnaire au *mot* EXPÉDITION. La distance ordinaire des lignes est de quatre corps; on peut cependant n'en donner que trois en raccourcissant les têtes & les queues. Enfin cette écriture doit être légere, un peu longue, & ne rien tenir absolument de ce qui pourroit contribuer à la rendre pesante.

Sur la cinquieme.

La cinquieme batarde représente l'écriture usitée pour les manuscrits, sur-tout pour ceux qui sont latins. Elle doit être de la plus grande simplicité, & d'un caractere nourri sans être lourd, & parfaitement soutenu. Les majeures pour l'ordinaire sont romaines, souvent faites en or & remplies d'ornemens. Ce genre d'écriture en manuscrits peut être orné de vignettes, soit simples, soit colorées avec des traits aussi nouveaux que précieux. La distance des lignes varie beaucoup. Pour avoir un principe certain sur ce sujet, j'ai consulté divers ouvrages remarquables par leur brillante exécution. Dans les unes j'ai trouvé deux corps, alors les têtes n'ont d'élevation qu'un demi-corps, & les queues n'ont de longueur que les trois quarts de ce même corps. Dans les autres la distance est de deux corps & demi, alors les têtes s'élevent d'un demi-corps, & les queues descendent d'un corps entier. Il en est encore d'une troisieme espece dont les distances sont de trois corps. C'est celle qui m'a servi de loi, parce qu'elle communique plus de légereté. Dans cette derniere regle les têtes passent d'un corps, & les queues baissent d'un corps & demi. Voilà tout ce que l'on peut dire de plus intéressant sur ce genre d'écrire, qui est beau à la vûe, & long dans l'exécution.

Sur les titres, sous-titres & notes marginales.

Il est peu d'ouvrages en écriture, où il n'y ait un titre supérieur, & quelquefois un sous-titre. L'usage est d'employer la grosse batarde pour l'exécuter, & c'est pour cette raison qu'elle est appellée *titulaire*. On se sert aussi pour le même objet de l'écriture brisée, mais cela est rare. A l'égard des sous-titres, ils se font en moyenne ronde, & aussi en moyenne batarde, lorsque l'on ne sait pas le caractere françois.

Un titre doit être fait proprement & avec symétrie. Il est des occasions où il produit de beaux effets; c'est au génie de l'artiste à les saisir.

La ronde & la coulée ne sont jamais employées pour les titres supérieurs, encore moins certaines écritures que l'on appelle, l'une *coupée*, & l'autre *ondée*, que les ignorans nomment aussi *tremblée*. Ces deux dernieres, qui sentent le colifichet, sont entierement méprisées, & ne servent que pour amuser les enfans & les gens sans goût.

On est obligé souvent de placer dans les marges de quelques ouvrages des notes ou des observations importantes. Elles se font en petite ronde minute, ou en petite batarde. Toutes deux doivent avoir un caractere plus fin que celui de la piece qu'elles accompagnent. Toutes deux doivent avoir de la netteté & de la précision.

PLANCHE XVI.e

Des différentes écritures de coulée.

L'écriture coulée doit être divisée, ainsi que les précédentes, en cinq classes, sur chacune desquelles je ne dirai qu'un mot. En général cette écriture est celle qui est la plus en regne & la plus recherchée, parce qu'elle s'écrit plus promptement que les deux autres; mais elle veut être bien faite & bien frappée, pour que la lecture en soit plus facile & plus belle aux yeux, autrement elle fatigue & dégoûte. L'on s'occupe si peu à cette écriture chez les maîtres, qu'il est impossible qu'on puisse l'exécuter dans un bon goût, & lui donner en expédiant une forme correcte & gracieuse. D'où viennent cette négligence & ces mauvaises écritures que l'on voit tous les jours, sinon du peu de cas que l'on fait d'un art qu'on ne peut disconvenir être une des parties essentielles de l'éducation.

Sur la premiere.

Lorsqu'on s'est suffisamment exercé aux lettres, on doit s'appliquer à la grosse coulée, il faut, comme je l'ai déja dit, que la plume soit plus fendue, & qu'elle soit tenue un peu plus longue dans les doigts, pour faciliter la liberté qui dans ce caractere ne s'acquiert que par un grand travail; mais il ne faut pas d'abord précipiter ses mouvemens. Ce n'est qu'après avoir commencé par écrire posément & dans les principes les plus réguliers, qu'on peut les accélérer, en se soutenant dans la même vîtesse. On exerce ainsi la fléxion & l'extension des doigts, l'on se fortifie sur la forme, & l'on donne l'habitude au bras de couler légerement sur la table. La distance des lignes doit être de quatre corps. Si cette coulée étoit ornée de passes, on seroit forcé d'en donner cinq & même six.

Sur la deuxieme.

On appelle ce caractere *moyenne coulée*. On doit y travailler jusqu'à ce qu'elle soit soutenue & parfaitement formée; l'écrire ensuite avec plus de vîtesse, sans pourtant se trop précipiter, & en liant les mots tous ensemble s'il est possible. La distance des lignes est de quatre corps.

Sur la troisieme.

La petite coulée posée & ordinaire est l'écriture de la troisieme classe. Elle doit être exercée avec beaucoup d'attention & assez de tems pour se rendre sûr dans ce caractere d'où dépend l'écriture coulée financiere. Il est évident que plus on aura travaillé à la posée, & plus on brillera dans l'expédition. C'est en faisant cette petite, que l'on doit s'occuper à écrire de la grosse promptement & de suite, comme je l'ai déja observé, parce qu'elle entretient la forme, donne de la consommation, & empêche le progrès des défauts qui pourroient naître. La distance des lignes est de cinq corps.

Sur la quatrieme.

Celle-ci s'appelle *coulée financiere*, parce qu'elle est usitée dans les bureaux. Cette écriture doit être longue, légere, & tous les mots & caracteres doivent se joindre les uns aux autres. La distance des lignes est de trois corps; par la raison que l'on ne donne qu'un corps d'élévation aux têtes, de même qu'un corps de longueur aux queues. Cette regle n'est cependant pas générale; car souvent on fait les têtes & queues plus courtes, ce qu'on appelle *coulée tondue*. Plusieurs peuples embarrassent leur écriture courante, en la faisant avec des têtes & queues plus grandes qu'il ne faut. Les François ont donné dans l'excès opposé, puisque leur expédition est dénuée de ces parties saillantes. L'une & l'autre sont contraires à cette loi sage qui défend de tomber dans les extrèmes; la premiere gâte tout, parce qu'on ajoute plus qu'il ne faut; la seconde n'a plus de forme, & ne peut se lire aisément, parce qu'on sépare d'elle une partie essentielle. Tout ce qui sort des principes perfectionnés par le tems, soutenus par le goût, enseignés par les grands maîtres, tient du bisarre & du ridicule. Cette coulée fait partie des cinq écritures expédiées, dont il est parlé au tome sixieme de ce Dictionnaire, au mot EXPEDITION.

Sur

Sur la cinquieme.

La coulée de la cinquieme classe est celle que l'on appelle *minute* ou *de la plus petite coulée*. Elle se fait posément & selon les regles ; on l'emploie aussi dans l'expédition. Dans le premier cas elle sert pour les ouvrages en beau, & où il faut également de la régularité & de la délicatesse. Dans le second, elle est employée dans les affaires qui demandent la plus grande promptitude. Cette écriture doit avoir du feu, & être égayée par des têtes un peu longues, & par des queues un peu frappées. On doit pourtant éviter la rencontre de toutes les parties qui pourroient causer de la confusion, & blesser cette belle ordonnance que l'œil aime à trouver dans tout ce qu'il voit. Cette coulée est une des cinq dont il est fait mention au tome sixieme de ce Dictionnaire, au mot EXPEDITION. Pour la posée la distance des lignes est de six corps ; elle varie pour l'expédiée à la volonté des personnes.

Sur les modeles à copier.

Les limites qu'on a fixées à cet ouvrage, n'ayant pas permis de donner des exemples où tous les principes soient exécutés, on a cru nécessaire de dire un mot sur cet objet avantageux pour l'avancement des éleves.

Les exemples sont les pieces d'écritures que l'on donne à imiter aux jeunes gens qui apprennent à écrire. Il en est de deux sortes, la simple & la composée.

La simple est celle que l'on donne à un écolier qui commence. Elle doit être facile, réguliere dans le principe, & peu chargée de cadeaux.

La composée est pour ceux qui sont avancés, & dont la main est parvenue à une certaine sureté. Elle doit être variée, d'une correction parfaite, & renfermer des beautés aussi nouvelles qu'ingénieuses. C'est dans ces sortes de pieces où le maître fait voir l'étendue de son génie & la justesse de sa main, que l'éleve trouve toujours à profiter.

Un exemple trop fort pour un commençant, retarde ses progrès, le rebute, & lui fait perdre du tems; il en est de même pour un éleve avancé, aux yeux duquel on expose un exemple où le maître n'a fait que se répéter.

Rien n'est plus contraire encore à l'avancement, que de copier de mauvaises pieces. Elles gâtent le goût, & conduisent à la défectueuse construction des lettres. Tout ce qu'on donne à imiter en un mot, doit être proportionné à la conception & à la force de celui qui apprend, & ne présenter par-tout que la grace & la perfection.

Principes particuliers de chacune des lettres des alphabets, ronde, batarde & coulée, conformément aux démonstrations & instructions des Planches de l'Ecriture, destinées pour le Dictionnaire encyclopédique.

A.

Dans l'écriture ronde la lettre A est composée d'un O, sur la partie montante duquel on place la premiere partie de la même lettre O. On observera que les pleins du centre de ces deux parties courbes doivent se trouver posés l'un sur l'autre. *Voyez* la Pl. VII. où est la démonstration de l'O, & Pl. IX. de l'alphabet rond.

L'A batarde, est composé d'un C & d'un J. Il se commence par un plein revers en remontant. Ce plein revers est précisément ce qui forme la tête du C, lequel ne doit avoir qu'un bec de plume d'élévation. Cette tête est suivie de la premiere partie courbe de l'O, qui se termine par un délié élevé de l'angle du pouce à la tête du C. Le pouce ensuite remet la plume sur le plein, pour former un à-plomb panché ou un J. Cet J prend sa source un demi-bec de plume au-dessus de la tête du C. En descendant il renferme cette tête, & produit au bas de l'à-plomb une rondeur suivie d'une liaison remontante. *Voyez* l'alphabet batarde, Pl. X.

Dans la coulée il se trouve deux sortes d'A. L'un se fait comme celui de ronde, mais panché & plus long. L'autre ne differe en rien à celui de batarde. *Voyez* la Pl. VII. de la démonstration de l'O, & la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

L'action simple des doigts pliant & allongeant, suffit pour exécuter tous ces différens A.

B.

Le B rond dans l'écriture commence par un plein revers en remontant, ce qui produit la tête, laquelle ne doit avoir qu'un bec de plume fort. Ce plein est suivi des deux premieres parties de la ligne mixte, au bas de laquelle on ajoute la fin de la partie descendante de l'O, ainsi que la partie remontante entiere de la même lettre O. On ne doit pas s'arrêter dans l'exécution de cette lettre. *Voyez* la démonstration de la ligne mixte, Pl. VI. celle de l'O, Pl. VII. & l'alphabet rond, Pl. IX.

Le B batarde est composé d'un à-plomb sur la ligne oblique, à l'extrémité duquel se trouve le bas de la partie descendante de l'O, suivie de la partie montante entiere de la meme lettre O. On observera que le B batarde se commence par un trait délié courbe, enlevé de l'angle du pouce, sur lequel l'à-plomb retombe. *Voyez* la démonstration de l'O, Pl. VII. & l'alphabet batarde, Pl. X.

Le B coulée est semblable à celui de batarde, excepté cependant que sa tête est courbe, &, pour ainsi dire, double, puisqu'elle compose deux parties, l'une montante, & l'autre descendante. Cette lettre commence, la plume étant dans la situation requise, par un délié oblique, courbe & en montant; ce qui produit insensiblement un plein & une largeur qui doit répondre à celle que cette lettre exige. *Voyez* l'alphabet coulée, Pl. XI.

Les doigts, dans la formation de ces trois lettres, n'ont d'autres mouvemens que ceux d'allonger pour commencer, de plier pour continuer, & d'allonger encore pour finir.

C.

Dans les trois écritures les C ont une intime ressemblance. Ils sont composés de la partie courbe descendante radicale, auxquelles on ajoute en commençant un plein revers de la hauteur d'un bec de plume fort. Ces trois lettres se finissent par une liaison produite de l'angle du pouce. On observera que dans l'écriture ronde le C est perpendiculaire & panché, & plus long dans les autres écritures. *Voyez* les figures radicales; Pl. VI. & les alphabets, Pl. IX. X. & XI.

Dans la formation de ces trois C, le mouvement des doigts est simple, c'est-à dire allongeant & pliant également.

D.

Dans les trois écritures la lettre D se fait de la même maniere & sur les mêmes regles. Il est droit en ronde, & panché & plus long en batarde & coulée. Le D est composé de la partie courbe descendante radicale, ou de la premiere partie de l'O, ainsi que de la seconde partie de la même lettre O, en observant pourtant que cette seconde partie doit être élevée en courbant d'un demi-corps au-dessus de la premiere, & venir se terminer par un délié vis-à-vis d'elle à la gauche. *Voyez* les figures radicales, Pl. V. la démonstration de l'O, Pl. VII. & les Pl. IX. X. & XI. des alphabets.

Le mouvement des doigts, quoique simple, est un peu plus sensible dans l'extension pour la partie montante. Il le seroit encore davantage, si l'on vouloit élever les dernieres parties des D plus hautes, ainsi qu'on peut les voir dans la deuxieme ligne de la Pl. VIII. des exercices préparatoires.

E.

La lettre E dans l'écriture ronde est composée de la partie courbe descendante radicale, terminée par une liaison formée de l'angle du pouce, & d'une pareille rondeur infiniment plus petite, mise sur l'extrémité du délié d'en-haut. Cette tête ou cette petite rondeur n'a qu'un bec de plume de profondeur; & elle ne doit entrer que très-peu dans l'intérieur de la premiere partie. Il est encore un autre E rond, qui est final dans une ronde posée, & qui se met indifféremment par-tout dans une ronde financiere. On fait cet E en commençant par un trait délié montant de gauche à droite, continué d'un plein arrondi, où se trouve à la suite la partie courbe descendante radicale qui vient tomber

sur le trait délié fin qui a commencé cette lettre, lequel délié doit se trouver précisément au milieu de la rondeur descendante.

Les E batarde & coulée sont semblables à ce dernier; la seule différence consiste dans la longueur & la pente, & dans les têtes qui sont un peu plus larges. *Voyez* pour les uns & les autres de ces E, la Pl. VI. des figures radicales, & les Pl. IX. X. & XI. des alphabets.

Le mouvement simple des doigts suffit pour former tous ces E.

F.

Dans les écritures rondes, batardes & coulées, la lettre F est assez semblable. Pour parvenir à la formation de cet élément, on doit s'exercer à la ligne mixte, dont la démonstration se voit à la Pl. VI. Cette ligne mixte donnera indubitablement la lettre F, en y ajoutant par en haut un plein revers de la hauteur d'un fort bec de plume; & par en bas un autre plein aussi revers, en remontant pour arrondir en-dedans, & finir par un bouton. Ce dernier plein revers se fait en allongeant les doigts, & en tenant la plume avec plus de fermeté pour mieux le soutenir. On observera que cette lettre se fait depuis la tête jusqu'au bouton sans aucune reprise, sans changement de situation, & qu'elle se tranche précisément à la hauteur du corps de l'écriture. *Voyez* les Pl. IX. X. & XI. des alphabets.

Le plus grand mouvement des doigts dans l'exécution de cette lettre, est celui de la fléxion, le pouce pliant dans ses deux jointures un peu fortement.

G.

Dans l'écriture ronde la lettre G est composée d'un O & des deux portions de la ligne mixte, auxquelles on ajoute en bas un plein courbe, revers en remontant pour finir en formant un bouton. On observera que le commencement de ce qui concerne la ligne mixte, doit se prendre au milieu & sur le plein positif de la partie montante de l'O. Il est un autre G en ronde, conforme au premier quant à la tête, mais il differe dans le pié, en ce qu'il n'a qu'un corps de largeur, & qu'il se termine par une liaison qui au-dessous de la tête coupe le plein pour passer en-dehors. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, la Pl. VII. de la démonstration de l'O, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Le G batarde & coulée est composé d'un C & des deux dernieres parties de la ligne mixte, auxquelles on joint un plein revers courbe en remontant avec un bouton. Il est à observer que le commencement de la ligne mixte se prend un demi-bec de plume au-dessus de la tête du C, sur laquelle elle retombe en descendant; & que l'on éleve du bas du C au commencement de la ligne mixte, un délié courbe formé de l'angle du pouce. Il est encore un autre G pour la coulée qui est semblable au second de ronde, puisqu'il commence par un O. Les queues des G coulée sont plus ou moins grandes, selon la volonté de l'écrivain, & suivant le caractere de l'ouvrage. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets.

Dans le travail de toutes ces lettres, la fléxion des doigts est plus forte que l'extension.

H.

La lettre H dans l'écriture ronde a deux parties distinctes. La premiere commence par la tête du C, auquel se joignent les deux premieres portions de la ligne mixte. La seconde, qui est toute courbe, se prend à la premiere partie un peu au-dessus de sa base, par un trait délié arrondi, qui se continue sur le plein en descendant, & qui va ensuite à gauche pour remonter en courbant vis-à-vis la ligne mixte. Cette derniere partie se termine par une liaison, qui en sortant sur la droite, passe sur la rondeur descendante. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

L'H en batarde & coulée, est composée d'un grand à-plomb précédé d'une liaison courbe enlevée par l'angle du pouce sur lequel il retombe. A cette premiere partie on ajoute une rondeur à droite, & descendante à la même base de l'à-plomb prise par un trait délié dans l'à-plomb même; cette rondeur se finit par une liaison qui la coupe au tiers d'en-bas en remontant & en sortant en-dehors. Il y a pourtant une différence entre ces deux H. Celui de coulée a plus que l'autre, en ce que la tête est courbe & double, ressemblante à celle du B, sur laquelle on pourra se conformer. *Voyez* les alphabets batardes & coulées, Pl. X. & XI.

La fléxion des doigts est le mouvement le plus considérable pour l'exécution de ces trois lettres.

I.

Dans les écritures rondes, batardes & coulées, les I sont semblables & se font de la même maniere. Ils commencent par un trait délié montant de gauche à droite, suivi d'un à-plomb descendant, ordinairement perpendiculaire pour la ronde, & panché pour la batarde & la coulée. Cet à-plomb se termine par une rondeur & une liaison remontante produite de l'angle du pouce. Il est encore un autre I qui a une queue. Il est formé des deux dernieres portions de la ligne mixte, auxquelles on ajoute un plein revers courbe en remontant sur la gauche, terminé par une liaison qui passe sur la ligne mixte en sortant sur la droite. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & celles des alphabets IX. X. & XI. On observera que le point se met positivement au-dessus de cette lettre à un corps d'élévation, & que ce point doit former un quarré dans l'obliquité que la situation de la plume exige pour le caractere qu'elle exécute. Le mouvement des doigts est simple. Il y a seulement dans l'J à queue plus de fléxion.

L.

Dans l'écriture ronde l'L est composée de la tête du C avec les deux premieres parties de la ligne mixte, auxquelles on ajoute pour terminer une rondeur & une liaison remontante produite par l'angle du pouce. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. IX de l'alphabet rond.

Dans la batarde un grand à-plomb panché, précédé d'une liaison courbe qui monte au sommet, quoique cette liaison ne paroisse qu'au milieu, parce que l'à-plomb retombe dessus en descendant, compose cette lettre. A la base de cet à-plomb est une rondeur suivie d'une liaison remontante. *Voyez* l'alphabet batarde, Pl. X.

L'L coulée se termine de même que celle de batarde; la seule différence qu'il y a de cette lettre à l'autre, consiste dans la tête qui est courbe, & qui est semblable à celle du B. Consultez l'explication de cette lettre, & *voyez* l'alphabet coulée, Pl. XI.

Dans la forme de ces trois lettres, les doigts ont plus de fléxion que d'extension.

M.

L'M dans l'écriture ronde commence par un délié montant de gauche à droite, suivi d'un à-plomb descendant & arrondi dans la base où se trouve ensuite un délié courbe formé par l'angle du pouce. Ce délié monte à la tête du second à-plomb, lequel se termine de même que le premier, pour aller au troisieme à-plomb ou jambage qui finit ainsi que les autres, par une rondeur & une liaison. Pour rendre cette lettre dans la perfection, on observera les préceptes suivans. Que les à-plombs ne doivent point en descendant retomber sur les déliés; qu'avant de produire chaque jambage, il faut remettre la plume sur sa situation requise; qu'il faut dégager les doigts de dessous dans le haut de chaque à-plomb; que les rondeurs du bas des jambages ne doivent avoir qu'un bec de plume & demi de plein courbe; que tous les à-plombs doivent être perpendiculaires & égaux, tant à la sommité qu'à la base. Enfin que cette lettre doit être faite sans interruption. *Voyez* l'alphabet rond, Pl. IX. & les instructions de la Pl. X. sur le dégagement des doigts.

L'M batarde commence par un délié montant de gauche à droite, suivi d'un jambage panché & angulaire dans ses extrémités. Au tiers du bas de ce jambage, la plume placée sur l'angle du pouce fait sortir un délié courbe, qui dans le haut produit, en remettant la plume sur le plein par l'action du pouce, une rondeur continuée d'un à-plomb. Au tiers encore de ce second à-plomb, se prend de même un délié, qui dans le haut forme une rondeur, & ensuite le troisieme à-plomb ou jambage arrondi dans le bas, ayant après une liaison remontante. Il est à remarquer dans cette lettre, que les jambages doivent être égaux & dans une égale pente; qu'elle se fait sans reprise, & en dégageant les deux

doigts de deſſous dans le bas de chaque à-plomb ; que les rondeurs du haut des deux derniers jambages, n'ont de plein courbe qu'un bec de plume & demi. *Voyez* l'alphabet batarde, Pl. X.

L'M coulée ſe fait de la même maniere que celle de ronde, & elle y reſſemble beaucoup. Elle y differe pourtant en ce qu'elle eſt panchée & plus longue. *Voyez* l'alphabet coulée, Pl. XI.

Dans la conſtruction de ces lettres, le mouvement des doigts eſt ſimple ; l'extenſion étant égale à la fléxion.

N.

L'on ne s'étendra pas ſur les N ronde, batarde & coulée, par la raiſon qu'elles s'exécutent comme les M. Conſultez les explications de ces lettres, & *voyez* les alphabets, Pl. IX. X. & XI.

Il eſt encore en ronde & en coulée une autre N, qui a une queue, & qui ne ſe place qu'à la fin des mots. Elle eſt compoſée de la partie droite deſcendante radicale, & d'une partie courbe priſe par un délié au milieu de l'à-plomb, & qui s'arrondiſſant ſur la droite, va en gagnant la gauche, ſe terminer un corps au-deſſous de l'à-plomb par un délié. On obſervera qu'à la ſommité, la rondeur eſt élevée au même niveau de l'à-plomb. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & celles des alphabets ronde & coulée, IX. & XI.

Le mouvement ſimple des doigts eſt le ſeul en uſage dans toutes ces lettres, il y a ſeulement dans les N à queue un peu plus de fléxion.

O.

On ne parlera point ici des principes de la lettre O. Elle eſt démontrée & expliquée à la Pl. VII. que l'on pourra conſulter. *Voyez* les alphabets, Pl. IX. X. & XI.

P.

Dans l'écriture ronde, le P eſt compoſé des deux dernieres portions de la ligne mixte, auxquelles on ajoute en-bas un plein revers courbe en remontant ſur la gauche, avec un bouton à l'extrémité. Les trois quarts de l'O forment la tête de cette lettre ; c'eſt ſur le plein de la ligne mixte, & à un demi-corps plus bas que ſon ſommet, que l'on commence à poſer cette tête. Le P n'eſt point fermé. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Le P batarde eſt formé des deux dernieres parties de la ligne mixte, terminées par un plein revers & bouton. Un peu au-deſſous de la ſommité de cette ligne mixte, commence la tête. Elle ſe forme par un trait délié & plein, en rondeur ſur la droite, qui revient enſuite ſur la gauche pour produire en-dedans un petit plein revers courbe, finiſſant par une liaiſon qui paſſe en-dehors au tiers d'en-bas de la rondeur de la tête. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. X. de l'alphabet batarde.

Le P coulée eſt ſemblable à celui de ronde, mais il eſt plus long & penché. *Voyez* la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

La fléxion eſt plus grande que l'extenſion dans la formation de toutes ces lettres.

Q.

Dans l'écriture ronde le Q eſt compoſé d'un O ſur la partie montante, duquel on fait tomber un grand à-plomb, précédé d'une petite rondeur venant de droite à gauche. *Voyez* la Pl. VII. de la démonſtration de l'O, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde le Q eſt compoſé de la lettre C & d'un grand à-plomb qui retombe ſur la tête & ſur le délié que l'angle du pouce y a conduit, parce que cette lettre ſe fait de ſuite. *Voyez* la Pl. X. de l'alphabet batarde.

Le Q coulée eſt ſemblable à ce dernier. Il en eſt un autre, quoique penché, qui ſe trace comme celui de ronde, mais ſans rondeur au commencement de l'à-plomb. *Voyez* la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

La fléxion des doigts eſt le mouvement qui domine le plus dans la conſtruction de ces lettres.

R.

Dans l'écriture ronde, il eſt deux R en uſage. Le premier eſt briſé, & commence par un trait délié en montant, ſuivi d'une rondeur qui avance un peu ſur la droite, & qui ne doit être creuſe que d'un fort bec de plume. Au-deſſous de cette rondeur, & ſans la quitter dans l'exécution, ſe produit la premiere partie courbe deſcendante radicale. Ces deux rondeurs ne ſe placent point vis-à-vis l'une de l'autre ; au contraire, la plus petite ou la tête, doit avancer plus que la grande ſur la gauche d'un bec de plume. Le ſecond R eſt compoſé de la premiere partie droite deſcendante radicale, & de la partie montante de l'O joint enſemble & fait de ſuite. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, la Pl. VII. de la démonſtration de l'O, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde, il y a trois R différens. Le premier, qui eſt le plus uſité, eſt formé d'un à-plomb penché & précédé d'un délié. Du tiers d'en-bas de cet à-plomb la plume ſur l'angle du pouce, produit un délié qui remonte en courbant juſqu'à la ſommité de l'à-plomb pour former enſuite un plein en rondeur, qui n'a qu'un fort bec de plume. Le ſecond eſt compoſé d'un J, & de la partie courbe montante de l'O. Le troiſieme eſt renverſé & briſé, c'eſt-à-dire qu'il commence par en-haut & par une rondeur penchée de droite à gauche, laquelle ne doit deſcendre qu'aux deux tiers de ſa hauteur. Au-deſſous de cette rondeur, on en ajoute une autre, pareille quant à la forme, mais moitié plus petite. Cette derniere & petite rondeur doit ſe trouver avec la premiere ou la grande rondeur, dans la même ligne de pente. *Voyez* la Pl. X. de l'alphabet batarde.

En coulée il ſe forme quatre ſortes d'R. Le premier eſt conforme à celui de ronde briſé. Les trois autres ſont pareils à ceux de batarde, & dont je viens de donner une idée. *Voyez* la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

Pour l'exécution de toutes ces lettres, l'action ſimple des doigts pliant & allongeant ſuffit.

S.

Dans l'écriture ronde il y a deux S en uſage. La premiere commence par un délié montant de gauche à droite, ſur lequel on revient un peu pour former une rondeur d'une petite étendue & creuſe d'un bec de plume. Elle eſt ſuivie d'une autre rondeur plus grande, & qui deſcendant en bombant ſur la droite, va inſenſiblement ſur la gauche pour remonter par un plein revers courbe, & ſe terminer par un bouton en-dedans. La ſeconde S eſt compoſée de trois parties courbes, dont la ſeconde eſt plus petite que les deux autres, ſe poſe au milieu de la largeur que doit avoir la lettre, & ſur le délié préciſément qui a commencé la premiere rondeur. *Voyez* la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde les S ſont ſemblables à celles de ronde, mais penchées & plus longues. *Voyez* la Pl. X. de l'alphabet batarde.

Dans la coulée, c'eſt la même choſe. Il y a pourtant encore une autre S qui ne ſe met qu'à la fin des mots, & qui eſt très en uſage dans l'écriture financiere. Elle ſe commence par en-bas, en formant, en remontant ſur le plein de la plume, une rondeur, ſuivie d'un délié courbe en-dedans, & qui avance ſur la droite pour produire une autre rondeur qui prend ſa naiſſance à l'extrémité de ce délié courbe ; cette derniere rondeur en deſcendant ſur la même pente de la premiere, ſe termine par une liaiſon. *Voyez* la Pl. XI. de l'alphabet coulée.

Dans toutes ſes lettres, il ne faut que le mouvement ſimple des doigts.

T.

Dans l'écriture ronde, il ſe trouve deux différens T. Le premier eſt formé d'un à-plomb précédé d'un délié, & terminé par une rondeur & une liaiſon. Ce T ne paſſe au-deſſus de ſon tranchant que d'un demi-corps. L'autre T eſt compoſé d'un petit à-plomb, à la baſe duquel on ajoute une rondeur, qui s'élevant d'un bec de plume fort, s'étend en deſcendant ſur la droite pour finir par un plein arrondi en-dedans. *Voyez* la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Pour la batarde & la coulée, ce ſont les mêmes T, mais penchés & plus grands. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets.

Les doigts plians & allongeans ſont le mouvement ſuffiſant pour exécuter ces lettres.

V.

Dans l'écriture ronde, de même que dans les écritures batardes & coulées, il eſt de deux ſortes d'V ; l'U voyelle & l'V conſonne. L'U voyelle ſe commence par un trait

délié, montant de gauche à droite, ſuivie de la partie droite deſcendante radicale, que l'on termine par une rondeur & un délié courbe produit de l'angle du pouce. On éleve ce délié au ſommet du ſecond à-plomb, que l'on fait enſuite retomber deſſus. Le bas de ce ſecond à-plomb s'arrondit, & ſe finit par une liaiſon de même que le premier. On obſervera que les rondeurs du bas des à-plombs ont deux becs de plume. Que le délié du premier jambage au ſecond, doit être enfermé juſqu'au milieu de ſa hauteur. Que cette lettre ſe fait de ſuite en mettant les deux jambages à la même ſommité & baſe, & en prenant le ſoin de remettre la plume ſur la poſition requiſe, avant de commencer le ſecond jambage. L'V conſonne commence par un délié en montant, ſur lequel on retombe un peu pour former la premiere partie courbe de cette lettre. Vers le milieu, cette partie courbe revient toujours en deſcendant ſur la droite, pour finir au milieu de ſa largeur par un délié un peu arrondi. Preſque au-deſſus de ce délié d'en-bas, on éleve ſimplement la partie montante de l'O. On remarquera que cette lettre n'a qu'un bec de plume fort d'ouverture. *Voyez* la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Dans la batarde & la coulée ces deux V ſe font de la même maniere. Ils ſont ſeulement penchés & plus longs. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets batarde & coulée.

Il ne faut, pour former ces lettres, que l'action ſimple des doigts.

X.

Dans les trois écritures, la lettre X eſt reſſemblante. Elle eſt compoſée de deux rondeurs addoſſées enſemble, ou de deux C, l'un renverſé & l'autre dans ſon ſens naturel. La premiere partie commence par un délié en montant, ſuivie d'un plein courbe à droite, lequel revient à gauche pour finir par un revers de plume en remontant, ou par un bouton. La ſeconde, qui s'applique ſur la premiere, eſt poſitivement la figure courbe deſcendante radicale, précédée d'un plein revers à droite, qui lui ſert de tête, & qui n'a d'élevation qu'un bec de plume. L'X en ronde, eſt perpendiculaire; dans les autres écritures, elle eſt penchée & plus longue. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & celles des alphabets, IX. X. & XI.

Pour cette lettre, il faut le mouvement ſimple des doigts.

Y.

L'Y grec dans l'écriture ronde ſe fait en tenant la plume ſur la troiſieme ſituation. *Voyez* la Pl. V. Il ſe commence par un trait délié montant de gauche à droite, ſuivi d'une petite rondeur en-dedans, continuée d'un plein courbe en-deſſous, & en deſcendant toujours ſur la droite pour finir par un délié. Cette premiere partie eſt accompagnée d'une ſeconde à queue, qui acheve cette lettre. Elle ſe commence à ſon milieu par un délié pris dans le plein, & un peu en montant pour arrondir en deſcendant, & venir toucher à l'extrémité à droite de la premiere partie. Cette ſeconde partie ſe continue toujours en deſcendant, & en allant ſur la gauche pour remonter par un plein courbe revers, & finir par un bouton en-dedans. Il eſt encore en ronde un autre Y grec qui commence par un trait délié courbe en montant, ſuivi d'un plein arrondi, continué par un petit à-plomb terminé par un plein courbe & par une liaiſon montante au ſommet de la ſeconde partie, qui en deſcendant, retombe deſſus. Cette ſeconde partie eſt compoſée des deux dernieres portions de la ligne mixte, ſuivies d'un plein revers en remontant, & d'une liaiſon qui paſſe en-dehors au-deſſous de la premiere partie. *Voyez* la Pl. VI. des figures radicales, & la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Les Y grecs batarde & coulée ſe rapportent à cette derniere; mais ils ſont penchés & plus longs. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets batarde & coulée.

Dans toutes ces lettres, la fléxion des doigts eſt très-forte.

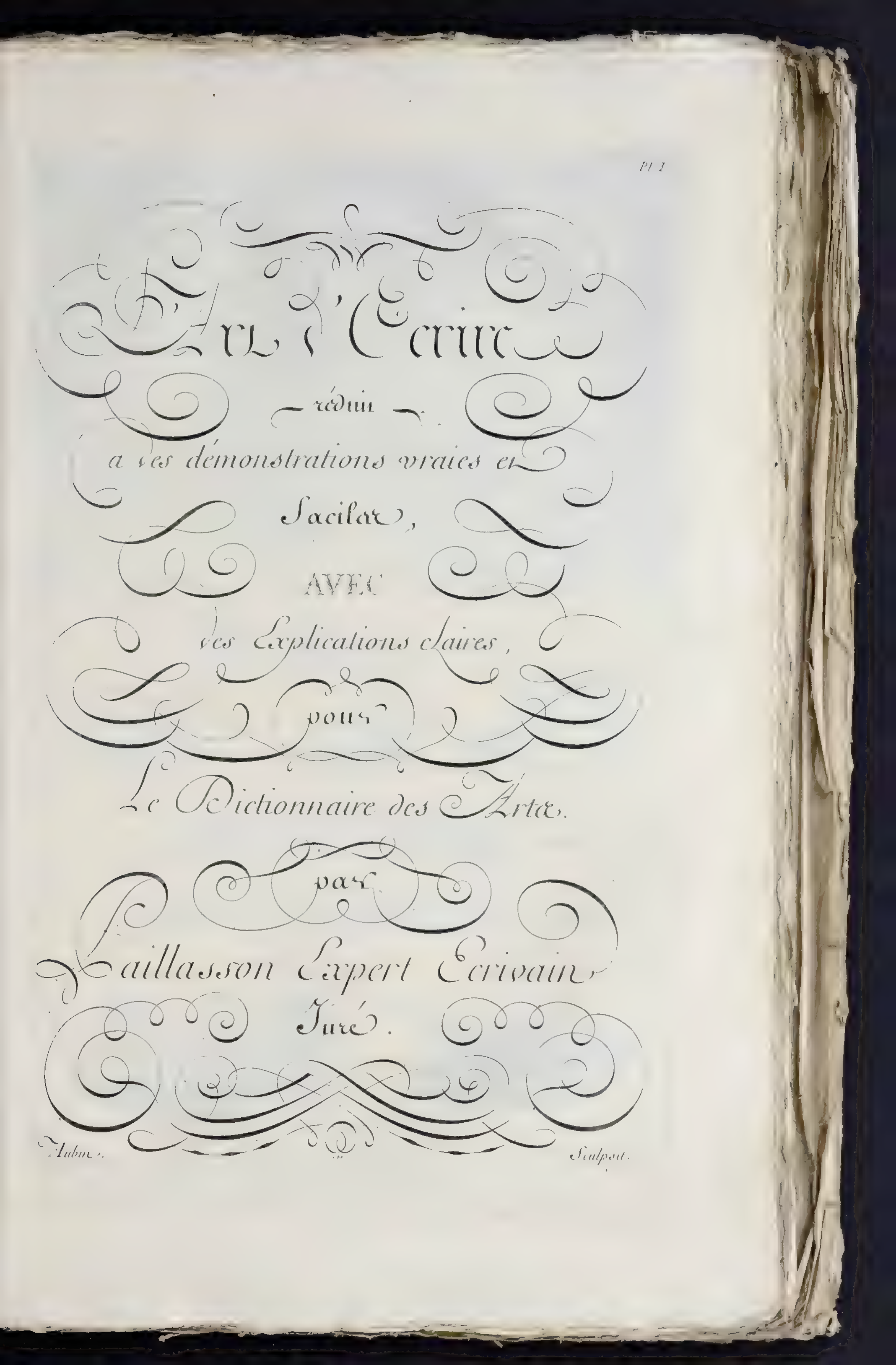
Z.

La lettre Z dans l'écriture ronde, ſe commence par un délié courbe, en montant de gauche à droite, ſuivi d'un plein en rondeur à droite, & puis à gauche. Cette lettre ſe continue par une autre rondeur plus grande, qui va en deſcendant ſur la droite, & puis revient inſenſiblement ſur la gauche pour terminer par un plein revers en remontant, accompagné d'un bouton. Il y a encore un autre Z qui ne ſe place qu'à la fin des mots. Il ſe commence par la tête de l'R briſé, & ſe continue d'une ligne penchée de droite à gauche, avec une rondeur ou un pié ſemblable à celui du T final. Ces deux lettres ſe font ſur la troiſieme ſituation. *Voyez* la Pl. IX. de l'alphabet rond.

Les Z dans les écritures batarde & coulée, ont la même figure, & ſe font de la même maniere; mais ils ont de la pente, & ſont plus longs. *Voyez* les Pl. X. & XI. des alphabets batarde & coulée.

Le mouvement ſimple des doigts eſt employé dans la conſtruction de ces lettres; la flexion cependant eſt beaucoup plus grande que l'extenſion.

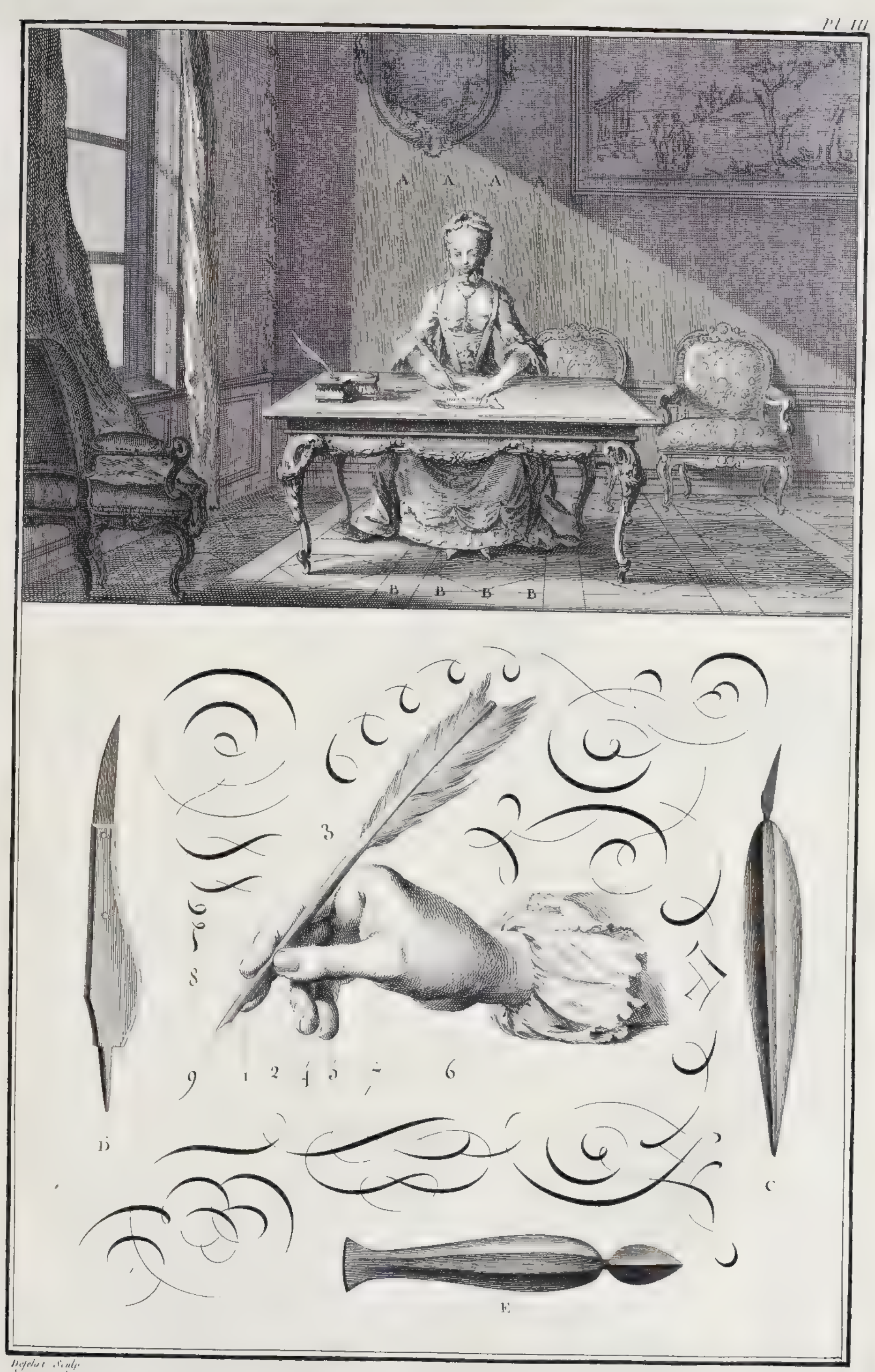
Nous devons ces exemples & nos Pl. à M. Pailliaſſon.


L'Art d'Ecrire
réduit
a des démonstrations vraies et
faciles,
AVEC
des Explications claires,
pour
Le Dictionnaire des Arts.
par
Paillasson Expert Ecrivain
Juré.
Aubin. Sculpsit.



Prevost fecit

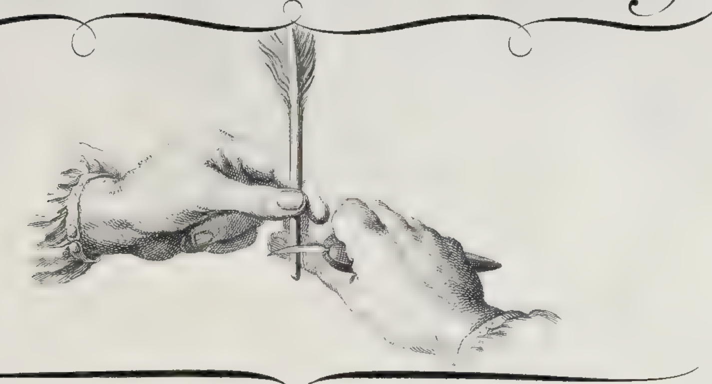
Art d'Ecrire.



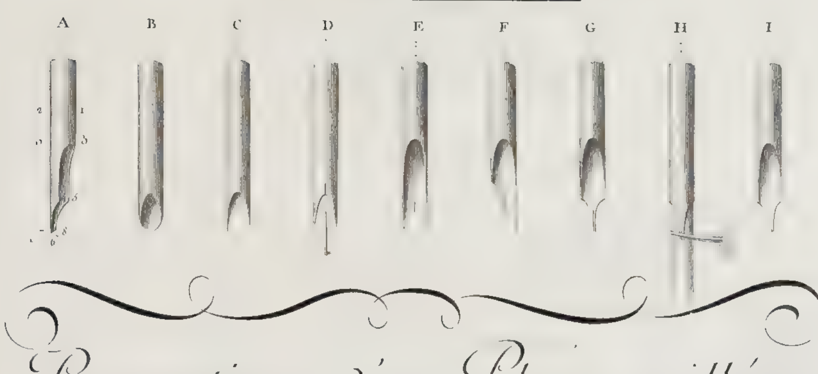
Desehrt Sculp.

Art d'Ecrire.

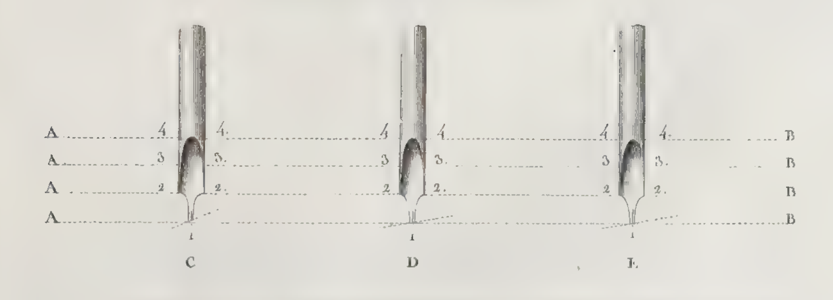
Posture de la main et du Canif.



Coupes différentes de la Plume.

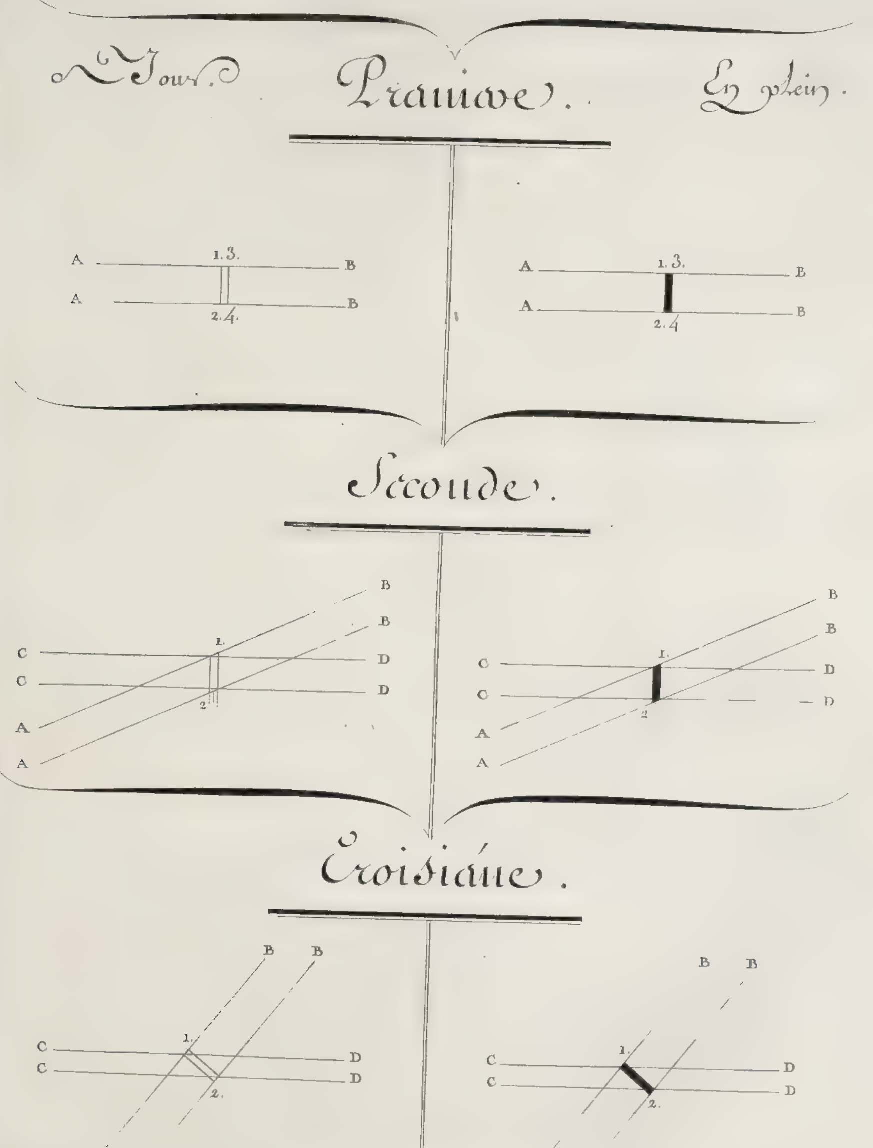


Proportions d'une Plume taillée.



Paillasson Scrip. Aubin Sculp.

Situations de la Plume.



Des Figures Radicales.

Pour la Ronde ou la françoise.

Pour la Batarde et Coulée.

Réduction des deux Lignes aux Plains.

Démonstration de la Ligne mixte.

Paillasson Scrip.

Aubin Sculp.

Hauteur, Largeur et Pente des Ecritures.



Paillasson Sculp.

Exercices Préparatoires.

1.

2.

3.

4.

5.

6.

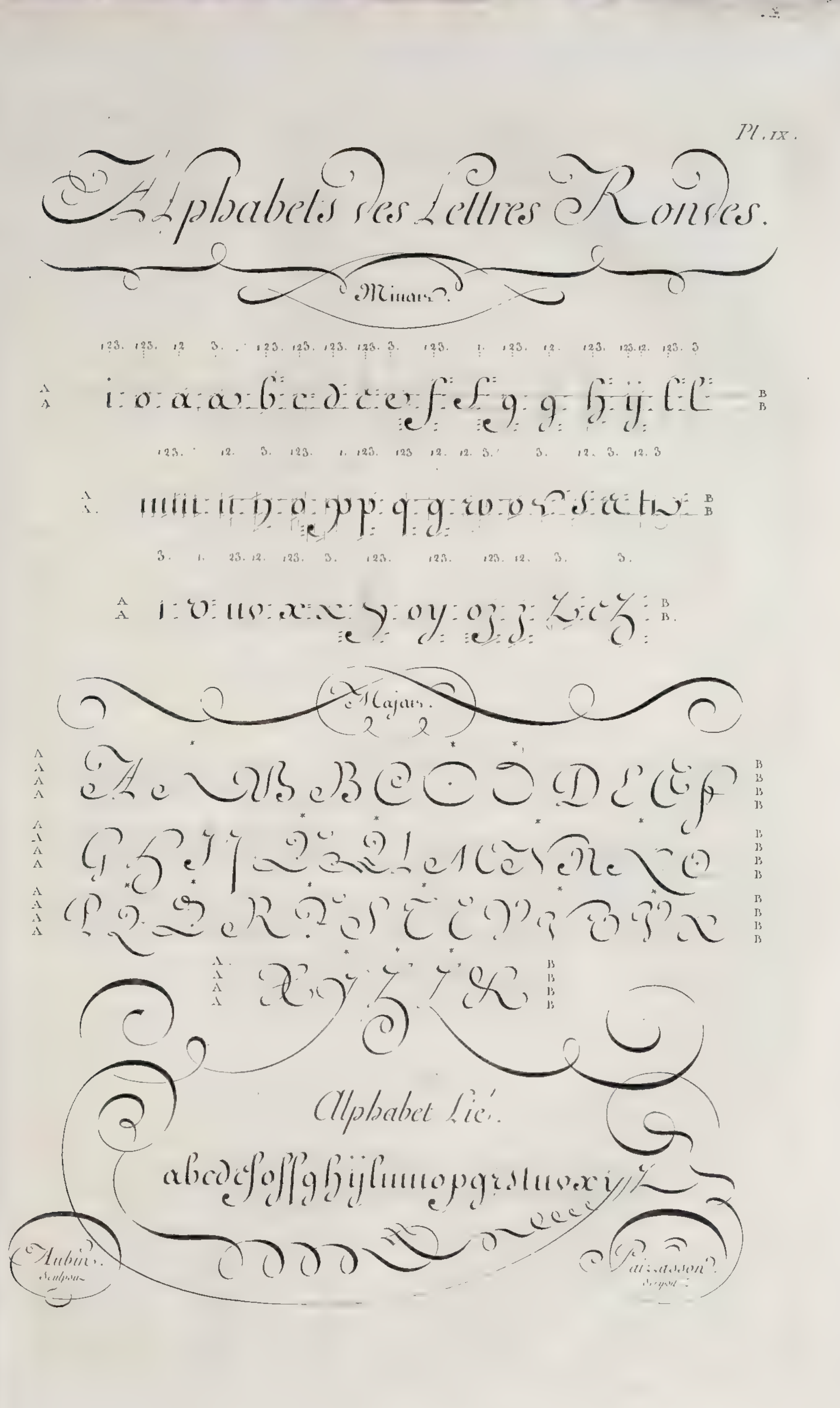
7.

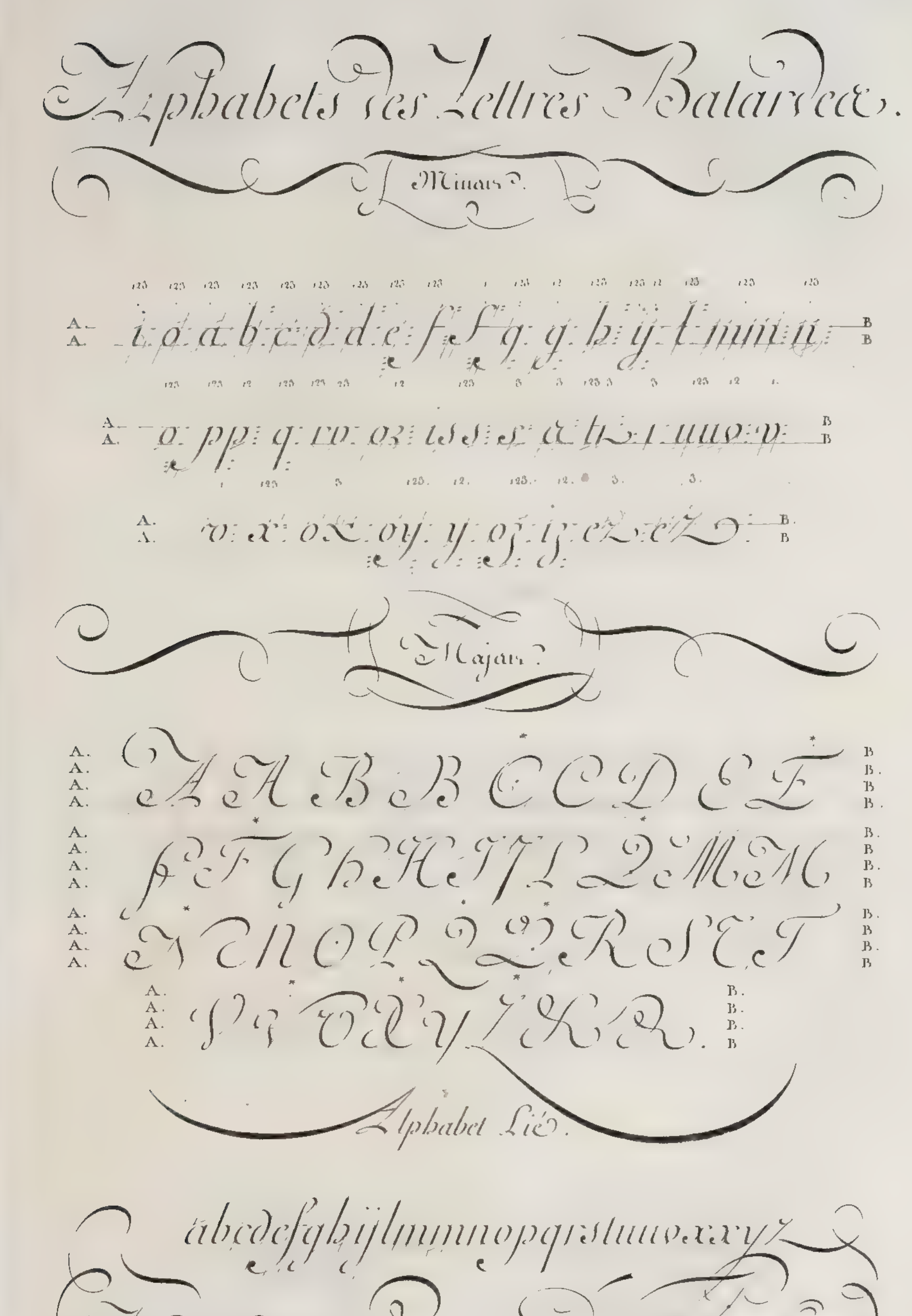
8. A B

9.

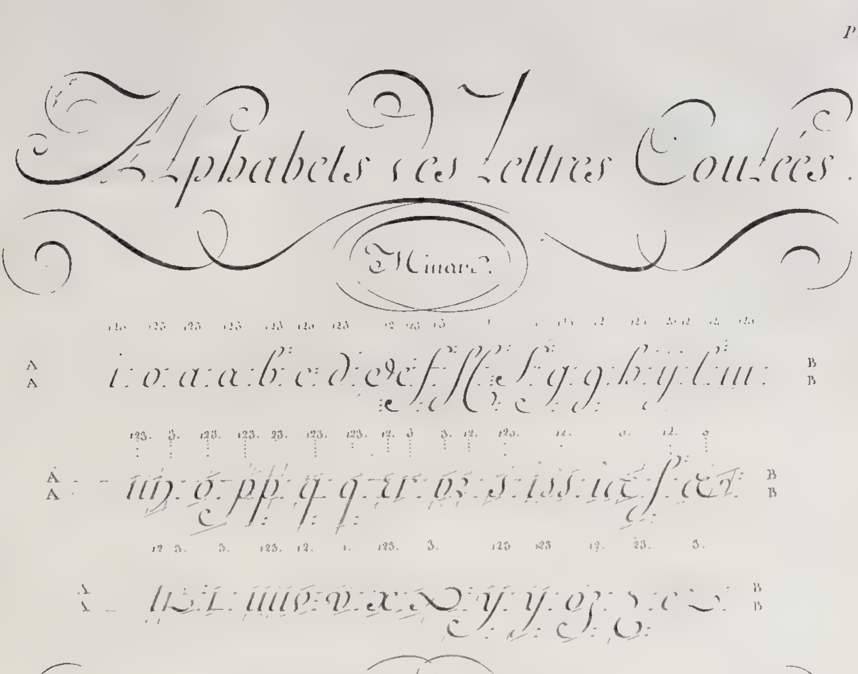
Aubin Sculp

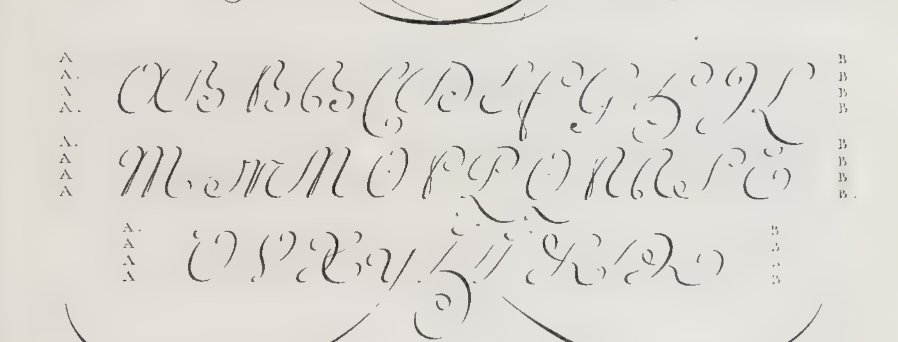
Paillasson Scripsit


Alphabets des Lettres Rondes.
Minus.
Majus.
Alphabet Lié.
abcdefghijlmnopqrstuvxyz
Aubin Sculpsit
Paillasson Scripsit


Alphabets des Lettres Batardes.
Minus.
Majus.
Alphabet Lié.
abcdefghijlmnnopqrstuuvxxyz
Aubin Sculp.
Taillasson Scripsit.

Alphabets des Lettres Coulées.

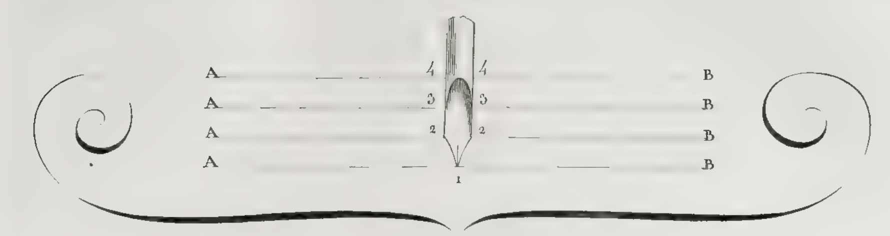




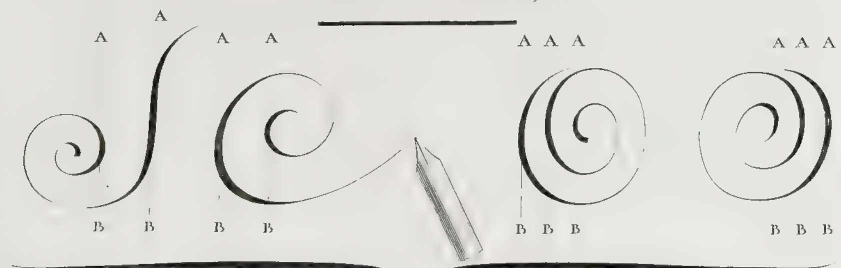
Alphabet brisé.

Paillasson Scrip.

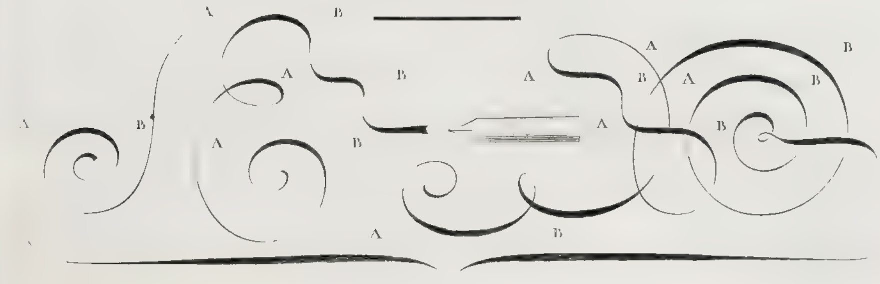
Taille de la Plume à Traits.



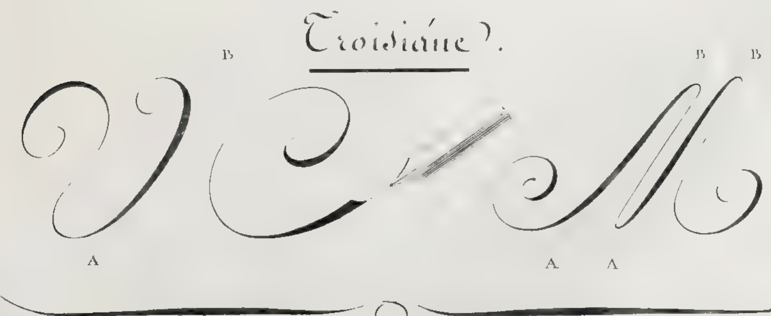
Premiere Position.



Seconde.



Troisième.



Paillasson Scrip.

Lettres Capitales.

A.	A	A	B	B	C	C
A.	D	D	E	F	F	G
A.	H	H	J	I	L	M
A.	M	N	O	P	P	Q
A.	R	R	S	T	T	V
A.	V	X	Y	Z	&	Y

Passea.

Les Amis de l'Humanité aux Citoyens de Villepoux

Paillasson Scrip. — Aubin Sculp.

Différentes Ecritures de Rondes.

1.re
1.

1 2 3 4. Corps.

Honnoré d'Vripinnoi et
Saim Jougommibosy

2.

1 2 3 4 Corps.

L'Amour propre est plus habile q.
le plus habile homme du monde.

3.

1 2 3 4 5. Corps.

Vn commandant injuste et une obéïssance
Forcée ne sont jamais de longue durée.

4.

1 2 3 4 5. Corps.

Il est ordonné au S.r Vbrosselpimoffauvisix
de payer La Somme de Cinquante Livres.

5.

1 2 3 4 5 6. Corps.

La vanité la honte et surtout le tempérament
font en plusieurs la Valeur des hommes et la
Vertu des femmes.

Aubin Sculpsit.

Paillasson Scripsit.

Différentes Ecritures de Batardes.

1.re 1 2 3 Corps.

Frémont de Lornigimy
Recev. à Ymmieres

2. 1.2.3. Corps

On aime a deviner Les autres, mais
on n'aime pas a être Déviné.

3. 1234 Corps.

Nous aimons toujours ceux qui nous admirent
et nous n'aimons pas ceux que nous admirons.

4. 1234 Corps

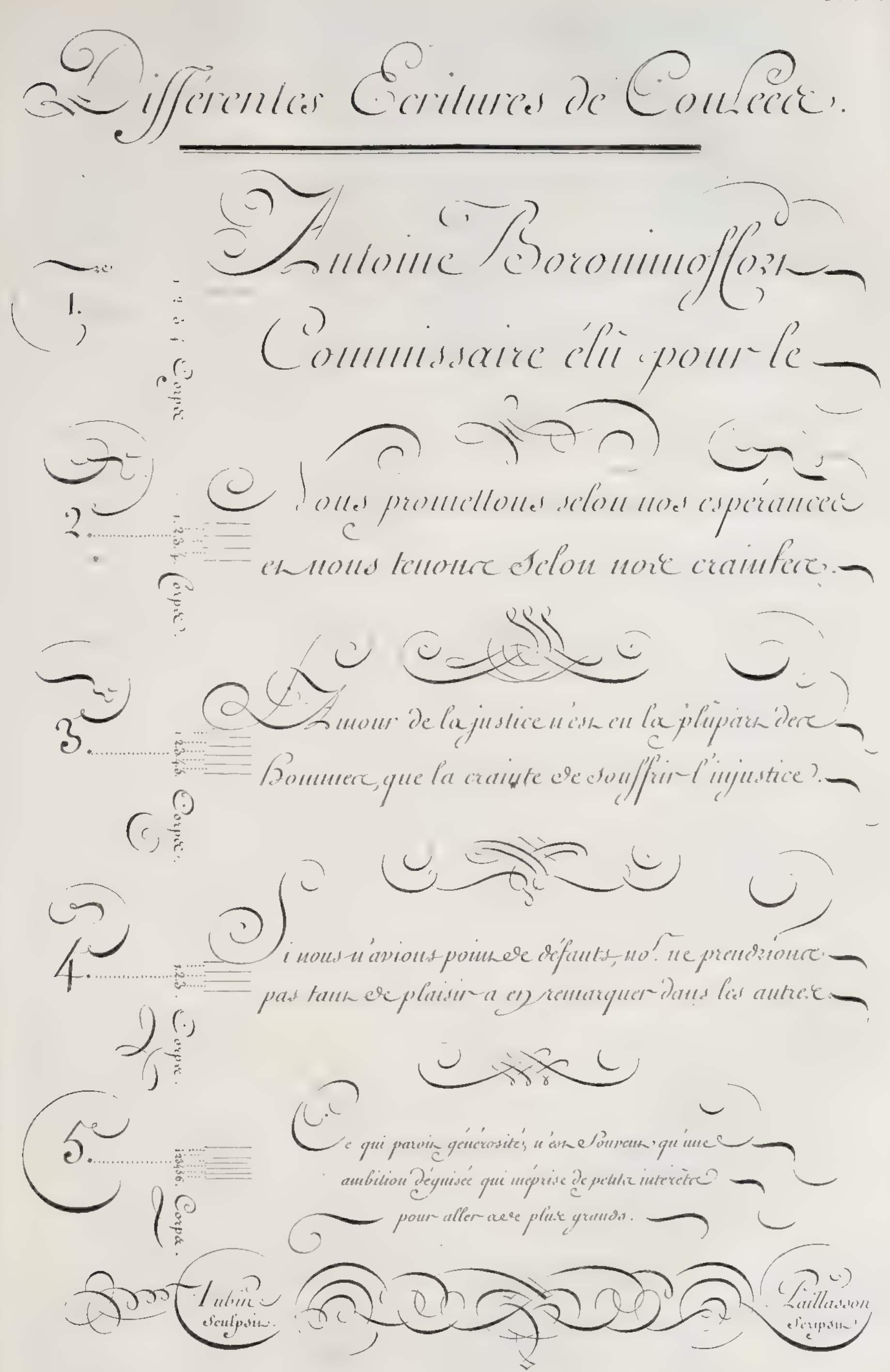
Il y a du mérite sans Élevation, mais il n'y
a point d'Élevation sans quelque Mérite.

5. 12 Corps

Hujus unius rei usu scimus maxime
constare humanitatem vitæ, memoriam,
ac hominum immortalitatem. Pline.

Aubin. Sculpsit.

Paillasson. Scripsit.


Différentes Ecritures de Coulée.
1. 1 2 3 4 Corps.
Antoine Borominosskozi
Commissaire élû pour le
2. 1 2 3 4 Corps.
Nous promettons selon nos espérances
et nous tenons selon nos craintes.
3. 1 2 3 4 5 Corps.
L'Amour de la justice n'est en la plupart des
Hommes, que la crainte de souffrir l'injustice.
4. 1 2 3 Corps.
Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions
pas tant de plaisir a en remarquer dans les autres.
5. 1 2 3 4 5 6 Corps.
Ce qui paroît générosité, n'est souvent qu'une
ambition déguisée qui méprise de petits intérêts
pour aller à de plus grands.
Aubin Sculpsit.
Paillasson Scripsit.

CARDIER,

CONTENANT UNE PLANCHE.

LA vignette représente la boutique d'un cardier.

Fig. 1. Ouvrier qui pique une peau tendue sur le panteur avec la fourchette.

2. Ouvrier qui boute ou fiche les pointes dans la peau tendue sur le panteur & piquée.

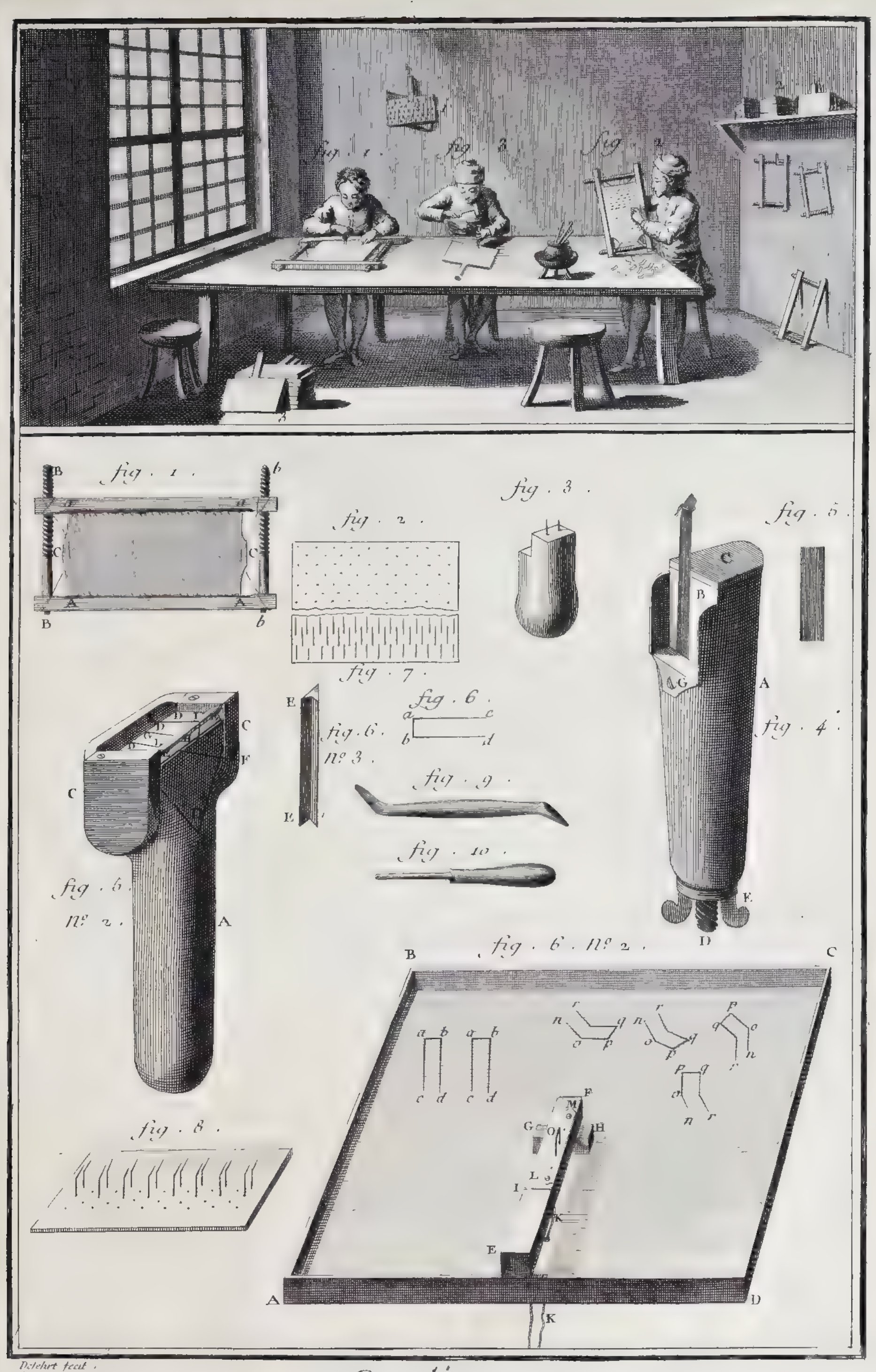
3. Ouvrier qui prépare le bois d'une carde.

1, 2, 3, *&c.* Cardes & instrumens à l'usage du cardier.

Bas de la Planche.

1. Le panteur.
2. Peau piquée.
3. Fourchette.
4. La jauge.
5. n. 1. Tronçons de fil d'archal au sortir de la jauge.
5. n. 2. Le doubleur.
6. n. 1. pointe au sortir de dessus le doubleur.
6. n. 2. Le crocheur.
6. n. 3. La partie du doubleur qu'on appelle *la gouttiere.*
7. Peau garnie de pointes vûe en-dessous.
8. Peau garnie de pointes vûe en-dessus.
9. Le fendoir.
10. Le dresseur.

Voyez dans l'ouvrage au mot CARDIER l'usage de ces instrumens, leur construction & tous les détails de l'art.


fig. 1.
fig. 2.
fig. 3.
fig. 4.
fig. 5.
fig. 6.
fig. 6. Nº 2.
fig. 6. Nº 3.
fig. 7.
fig. 8.
fig. 9.
fig. 10.
Defehrt fecit.

Cardier.

CARTIER,

Contenant six Planches.

Explication de ces ſix Planches, avec quelques détails particuliers de l'Art, pour ſervir de ſupplément à l'article CARTES *du Dictionnaire.*

Il en eſt de l'Art du cartier comme de beaucoup d'autres, tels que le mégiſſier, le chamoiſeur, le tanneur, *&c.* la manœuvre & la langue en varient ſouvent d'une province à une autre. Voici la fabrication & les termes à l'uſage des maîtres cartiers de Paris.

Papiers qui entrent dans la compoſition de la carte.

On peut faire des cartes avec toutes ſortes de papiers; mais on n'y en employe que les trois ſuivans.

1. *Le papier-pot.*
2. *La main-brune ou étreſſe.*
3. *Et le papier-cartier.*

Le papier-pot eſt aſſez blanc, mais peu collé. C'eſt ce papier qui reçoit l'impreſſion des couleurs; il ſert au devant de la carte. Il y en a de deux eſpeces.

L'eſpece de papier-pot la plus commune s'employe au dedans de la carte avec l'étreſſe, & le papier-cartier, pour rendre la carte plus blanche.

Ce papier eſt appellé *papier-pot*, parce que c'étoit la marque de la papeterie, lorſqu'on commença à l'employer à la fabrication de la carte. La feuille portoit un pot de fleurs; la marque a changé depuis long-tems, & le nom eſt reſté au papier.

La rame de ce papier doit être du poids de neuf à dix livres, poids de marc.

La *main-brune* ou l'*étreſſe* eſt deſtinée à compoſer le corps ou l'intérieur de la carte. C'eſt un papier gris, compact & propre à ôter à la carte toute tranſparence.

Il y a de l'*étreſſe forte* & de l'*étreſſe mince*. La forte doit peſer douze à treize livres, la mince, neuf à dix.

L'*étreſſe forte* entre dans la fabrication des cartes à trois feuilles, dont on forme ordinairement les jeux entiers & de comete, pour que le grand nombre de cartes ne rende pas les jeux trop épais.

L'*étreſſe mince* entre dans la fabrication des cartes à quatre papiers, comme dans les jeux de quadrille, piquet & brelan.

Dans pluſieurs provinces l'on ne fait des cartes qu'à trois papiers. Dans ce cas on les choiſit plus forts, ſurtout pour les jeux où le nombre des cartes eſt le moindre.

Le *papier-cartier* ſe fabrique exprès. Il doit être très-blanc & bien collé; la rame en doit être du poids de dix à onze livres; il ſe place au dos de la carte.

La dimenſion de ces trois différentes ſortes de papiers eſt de quatorze pouces de long, ſur onze pouces & demi de large, la feuille priſe dans ſon entier.

Fabrication des cartes. On commence par choiſir, éplucher, nettoyer le papier, en ôter les bros ou ordures.

Pluſieurs fabriquans font même frotter l'étreſſe des deux côtés avec la pierre-ponce, afin de mieux appercevoir les ordures; cela s'appelle *poncer*.

Mais le poncer n'a lieu qu'après le premier collage qui ſe fait à deux feuilles d'étreſſe & une feuille de pot jointes enſemble, comme il ſera dit ci-après.

Mêlage à trois papiers. Le mêlage du papier eſt, à proprement parler, la premiere opération de la fabrication.

Celui des entieres & comete ſe fait à une ou à deux fois.

Dans le premier cas, les trois feuilles de papier ſe mêlent enſemble, de maniere qu'il y a une feuille de main-brune forte entre deux feuilles de pot, & deux autres de cartier, *&c.*

Dans le ſecond cas, on mêle une feuille de main-brune avec une feuille de cartier, arrangées de maniere qu'il y a de ſuite deux feuilles de main-brune & deux feuilles de cartier.

Après que ces feuilles ainſi diſpoſées, ont été collées & ſéchées, on les mêle de nouveau avec une feuille de pot qui collée, rend le carton complet.

La derniere façon de mêler eſt la plus uſitée, & celle qui donne le plus de corps aux cartes.

Les maîtres cartiers ne pratiquent la premiere, que lorſqu'ils ſont preſſés d'ouvrage.

Mêlage à quatre papiers. Les cartes de quadrille, piquet & brelan, compoſées de quatre feuilles de papier, ſe mêlent à deux fois.

Le premier mêlage eſt de deux feuilles de main-brune, ou d'une feuille de main-brune & d'une feuille de pot, qui collées enſemble, ſont appellées *cartons* ou *feuilles d'étreſſe.*

Le ſecond mêlage ſe fait, en ajoutant aux feuilles d'étreſſe collées une feuille de pot & une autre de cartier.

L'ordre que l'on tient à cet égard, eſt de commencer par mêler une feuille d'étreſſe entre deux feuilles de pot & deux autres feuilles de cartier, comme il a été dit pour le mêlage des entieres à une fois.

La raiſon de cet ordre eſt de faire que les deux feuilles de pot ou de cartier ne reçoivent chacune la colle que par un côté, les cartons ſe ſéparant par l'autre côté, comme il ſera dit ci-après.

Un bon ouvrier peut mêler par jour juſqu'à dix-ſept à dix-huit tas.

Tas à quatre papiers. Ce tas eſt compoſé de plus ou de moins de mains de papier, ſelon la ſorte de cartes que l'ouvrier ſe propoſe de fabriquer.

Lorſqu'il s'agit de faire des cartes à quatre papiers, le tas eſt de deux rames pour le premier mêlage; ſçavoir, dix mains d'étreſſe collée, dix mains de pot, & dix mains de cartier; ce qui revient à la quantité de quarante mains, les dix mains d'étreſſe collée repréſentant vingt mains.

Tas à trois papiers. Quant aux cartes à trois papiers, lorſqu'on mêle à deux fois, le tas eſt auſſi de deux rames de papier pour le premier mêlage; mais pour le ſecond, ou lorſqu'on mêle à une ſeule fois, le tas eſt toujours de ſoixante mains, vingt mains de main-brune, vingt mains de pot, & vingt mains de cartier.

Mais avant que de parler du collage qui ſe fait immédiatement après le mêlage, il convient d'expliquer la maniere dont ſe fait le moulage des cartes à figures ou à têtes, attendu que le papier imprimé des cartes à têtes fait partie du mêlage & du collage.

Moulage. Les réglemens faiſant défenſes aux cartiers d'avoir chez eux ni dans aucuns lieux ſecrets aucuns moules ſervant à imprimer les traits des cartes à portraits, & leur étant enjoint de venir faire les impreſſions au bureau de la régie, à cet effet l'on y a établi des moules.

Ces moules ſont gravés ſur cuivre ou ſur bois; ils ſont de différentes grandeurs, relativement au nombre de figures qu'ils contiennent.

Selon les différentes fabriques, ils ſont à vingt ou à vingt-quatre, ou même à trente figures.

A Paris & en Alſace les moules ne ſont qu'à vingt figures; l'on ne parlera ici que de cette ſorte.

Les figures ſont rangées ſur les moules à quatre de hauteur ſur cinq de large.

L'on ſe ſert ordinairement de deux moules pour l'impreſſion des douze différentes figures qui ont eu lieu juſqu'à préſent dans les différens jeux d'uſage; ſçavoir, les moules de têtes & ceux de valets rouges.

Le premier moule contient deux rois & deux dames de cœur & de carreau.

Deux rois & deux dames de trefle & de pique.

Deux valets de trefle & de pique ; ce qui fait en tout vingt figures qui sont peintes en cinq couleurs.

Le second contient vingt valets, dix de cœur, & dix de carreau, qui ne sont peints ordinairement qu'à quatre couleurs.

L'on imprime cinq feuilles de la premiere sorte pour une de valets rouges ; ce qui fournit à dix jeux de cartes de toutes sortes.

Dimension de la carte. Les cartes prises dans l'intérieur des traits qui terminent leur quarré oblong, sont de trois pouces de hauteur sur deux pouces de largeur. Or il y a une distance intermédiaire entre ces traits, laquelle est d'une ligne en tous sens. On appelle cette distance ou réserve, *champ.* C'est par le champ que se fait la section de la carte avec les ciseaux ; ensorte que la dimension de la carte est en tout de trois pouces & une ligne de haut, sur deux pouces & une ligne de large.

Dimension d'un moule à vingt figures. Mais il faut remarquer que les traits ou lignes qui terminent le grand quarré qui renferme les figures, n'a qu'une demi-ligne de champ, attendu que la carte n'en doit comporter qu'une demi-ligne sur chacun de ses côtés ; en conséquence un moule de vingt figures doit avoir exactement dans l'intérieur des traits qui terminent le grand quarré, douze pouces & quatre lignes de haut, sur dix pouces & cinq lignes de large, pié de roi, avec un rebord d'environ six à neuf lignes.

Les dimensions dont il s'agit ici, ont été prises sur les moules actuellement en usage à Paris ; mais elles varient selon les lieux. Cette variation doit être connue pour bien juger de la diminution que les cartes peuvent souffrir pour la recoupe.

Il faut que le moule soit posé sur une table solide.

Composition du noir à imprimer. Le noir dont on se sert pour l'impression des premiers traits des figures par le moyen du moule, se fait de colle & de noir de fumée ; on les laisse agir l'un sur l'autre, & le noir le plus anciennement préparé, est le meilleur.

Les outils & ustensiles dont on se sert pour cette opération, consistent en une brosse à longs poils, avec laquelle on noircit le moule, & un frottoir de crin ou de lisieres, pour appliquer la feuille sur le moule.

On humecte de tems en tems ces frottoirs avec de l'huile, pour qu'ils coulent plus facilement sur la feuille de papier, & ne la déchirent point.

Il faut user sobrement d'huile, parce que si la feuille en avoit trop, elle ne prendroit pas la colle.

Moitissage du papier. Pour que le papier puisse prendre l'impression des traits, il faut qu'il soit moiti ; & voici comment cela se fait.

On trempe dans l'huile le papier pot, & ensuite on le met sous presse, afin que l'huile se répande également par-tout, & que le superflu en soit exprimé. On laisse ordinairement le papier huilé sous la presse environ sept à huit heures.

Un bon mouleur peut en treize heures de travail mouler deux mille cinq cens feuilles.

Lorsque le moulage est fait, il est d'usage d'étendre les feuilles sur des cordes pour les faire sécher.

Collage. Après la distribution ou l'arrangement des papiers, fait dans l'ordre que nous avons indiqué ci-dessus, en parlant du mêlage, l'on procede au collage. Or l'explication de l'une de ces manœuvres devient l'éclaircissement de l'autre.

Il faut seulement observer qu'un bon ouvrier ne peut coller par jour, c'est-à-dire dans treize heures de travail effectif, que douze à quatorze tas composés chacun de quarante mains, ou seulement huit à neuf tas faits chacun de soixante mains, encore cela suppose-t-il un auxiliaire pour presser, piquer & étendre aux cordes les tas qu'il colle ; sans cet auxiliaire, il ne peut coller que moitié.

Le premier collage se nomme le *collage en feuille.*

Le second collage se nomme le *collage en ouvrage.*

Il faut que le tas de l'un & de l'autre reste en presse pendant une heure ou environ, afin de faire prendre corps à la colle avec le papier, & en exprimer le superflu.

Il est à observer qu'on ne met ordinairement sous presse que dix mains de collage en blanc ou deux cens cinquante cartons ; une plus grande quantité pourroit s'écarter & se gâter.

Composition de la colle. La colle qui sert à former ou mettre en carton, se fait ordinairement de farine & d'amidon. C'est du degré de cuisson qu'on lui donne, que dépendent sa bonté, sa solidité & sa blancheur. On la fait refroidir dans des baquets. Quand elle est froide, on la passe au tamis pour la rendre égale & la nettoyer d'ordures.

Etendage. Pour faire sécher le collage, si c'est de l'étresse, on pique & on étend cinq à six feuilles ensemble ; si ce sont des cartons avec tous leurs papiers, on les pique par double avec un fil de laiton, le papier cartier en-dedans, pour les accrocher à des cordes tendues dans un endroit aéré, spacieux & commode.

On ne laisse en été les cartons aux cordes que pendant vingt quatre heures, à moins que le tems ne soit pluvieux ; en hiver on les fait sécher au poîle.

Le tems qu'ils restent aux cordes, dépend alors du plus ou moins de feu que l'on entretient dans les étendages ; à un feu vif & égal, il faut trente-six heures pour sécher.

Un commis ne peut être trompé sur cet article, en visitant journellement les étendages d'un cartier, parce qu'on ne peut substituer des cartons sortans de la presse à des cartons en partie ou tout-à-fait secs, qu'il ne s'en apperçoive à la différence de couleur que les uns & les autres présentent à la vûe.

Les cartons secs sont abattus & dépinglés en très-peu de tems.

Un ouvrier dans trois heures peut abattre, dépingler & mettre en pille l'ouvrage de la journée d'un colleur ; cela s'appelle *abattre le collage.*

Premier séparage des cartons. Il y a deux sortes de séparage, celui de l'étresse en premier collage, & celui de l'ouvrage ou du second collage.

Le premier est le plus long & de beaucoup ; la raison en est que l'on étend aux cordes cinq ou six feuilles ensemble qui collées les unes aux autres par leurs extrémités, ne peuvent être séparées qu'avec peine ; au lieu que l'ouvrage ou le second collage n'est étendu que double à double ; ce qui en rend la séparation plus aisée.

On ne peut évaluer qu'imparfaitement le tems de cette manœuvre, parce que les maîtres cartiers ne font séparer leurs étresses & ouvrage qu'à différens intervalles, selon qu'ils en ont besoin.

On estime cependant qu'un ouvrier peut séparer par jour vingt-cinq grosses d'étresses, & quatre cens cinquante mains d'ouvrage.

La grosse contient douze mains, la main vingt-cinq cartons. L'usage est de compter l'étresse collée & les cartons de tête par grosses, & les cartons de points par dix mains.

Avant que de parler du second séparage, on va expliquer de quelle maniere se fait la peinture, attendu que le dernier séparage se fait après que les cartons ont été mis en couleur.

Peinture. Après que les cartons sont redressés, on les peints ; & cette manœuvre s'appelle *habillage.*

Les têtes ou figures reçoivent plusieurs couleurs, sçavoir, cinq pour les rois, dames & valets noirs, le jaune, le gris, le rouge, le bleu & le noir. Les valets rouges ne reçoivent que les quatre premieres.

Il faut pour cet effet cinq patrons. Ces patrons sont découpés chacun relativement aux parties des figures auxquelles on destine chaque couleur. Ils sont vernis ou mastiqués, & on les nomme *imprimures.* Les imprimures pour les points ne different pas des *imprimures* pour les figures.

Il y a cette différence de la peinture des têtes à celle des points, que les têtes se peignent par grosse, & les points par main.

Un ouvrier ne peut peindre par jour que douze mains de tête ; il peint au contraire soixante mains de points, attendu qu'il n'y a qu'une couleur à appliquer aux points, & cinq aux têtes.

Lorsque les couleurs ne sont pas placées contiguëment les unes aux les autres, & qu'elles laissent en-

tre elles un eſpace non peint; ce défaut de la carte s'appelle une *fenêtre*.

Dernier ſéparage de cartons. Pour éviter que le côté du papier-cartier ne ſoit taché, lorſqu'on imprime les couleurs, on laiſſe deux cartons enſemble, le papier-cartier en-dedans, & les côtés du papier-pot en-dehors recevant la peinture. Quand on a peint, on ſépare les cartons, en déchirant un peu un des angles, afin de pouvoir inſérer entre eux un couteau de bois. On exécute cette opération avec la main, ſi le carton eſt bien ſec.

Un ouvrier peut ſéparer par jour, comme il a été dit ci-deſſus, juſqu'à quatre cens cinquante mains de cartons.

Chauffage & liſſage. C'eſt la liſſe qui donne aux cartes le luiſant qu'on leur voit; le liſſage ſe fait comme on va dire.

On fait chauffer les cartons dans des chauffoirs de différentes ſortes, ſelon l'emplacement du maître cartier.

Le carton ſe chauffe d'abord pardevant, c'eſt-à-dire du côté des couleurs, puis on le frotte avec un frottoir de liſiere ou de feutre. On a paſſé deſſus auparavant un morceau de ſavon bien ſec; il ne s'attache au carton qu'une portion très-légere de ſavon. Cette portion de ſavon fait couler la liſſe, & l'empêche d'érafler le carton. Quand on a ſavonné le carton, on le liſſe du côté où il a reçu cette préparation.

La liſſe eſt compoſée de cinq parties eſſentielles.

D'une table un peu flexible, ſur laquelle eſt poſé un marbre poli, un peu plus grand que les cartons.

Ce marbre eſt appliqué ſur la table, & il ſert de ſoutien à la feuille qu'on liſſe avec un caillou.

Le caillou s'aiguiſe ſur un grais; il eſt emboîté dans un morceau de bois à deux manches, ou, comme diſent les ouvriers, à deux mancherons ou poignées. Cette boîte tient au bout d'une perche qui eſt bridée par ſon autre bout à une planche tenue au plancher verticalement au-deſſus du marbre. Cette planche fait reſſort & détermine le degré de preſſion convenable pour liſſer & luſtrer le carton.

Après cette premiere opération, on en uſe de la même maniere pour le derriere ou le dos de la carte.

Boutée. Les cartiers liſſent leurs ouvrages par *boutées*. Une boutée eſt ordinairement de quarante ſixains, & employe plus ou moins de cartons, ſelon l'eſpece de jeux. Le nombre des cartons ne varie jamais, par rapport aux têtes & aux valets, parce que le nombre en eſt toujours le même pour toutes ſortes de jeux.

On ſubdiviſe les boutées par patrons. On entend par un patron une quantité de chacune des eſpeces de cartons qui ſervent à former le jeu, & cette quantité eſt plus ou moins forte, ſelon le nombre & l'eſpece de cartons à réduire en jeux.

Il y a des patrons de têtes où les valets rouges ſont compris, des patrons de gros jeux, qui ſont les dix, les neuf & les huit.

Des patrons de bas jeux, qui ſont les ſix, les cinq, les quatre, les trois & les deux.

Des patrons de ſept & d'as, parce qu'ils ſont peints enſemble ſur le même carton.

Une boutée de quarante ſixains d'entieres eſt compoſée de ſix mains de têtes, une main de valets rouges, huit mains de gros jeux, deux mains de ſept & d'as, & dix mains de bas jeux.

On peut eſtimer là-deſſus les boutées de quadrilles, piquets & brelans, dont il n'y a à retrancher que le gros ou le bas jeu.

Il y des maîtres cartiers qui ne compoſent leurs boutées que de trente ou même vingt ſixains; cela dépend de leur vente. Dans tous les cas il ne s'agit que de proportionner le nombre de feuilles que chaque patron contiendra, à la quantité de ſixains à fabriquer.

L'uſage des cartiers eſt d'avoir toujours pluſieurs boutées de toute eſpece liſſées par-devant. Ils ne font liſſer le derriere ou dos, qu'à meſure qu'ils réduiſent en jeux, parce que l'air altere le luiſant de la liſſe, & qu'on ne peut trop attentivement conſerver l'égalité de blancheur au côté de la carte que le joueur regarde quand il mêle ou qu'il donne.

Un bon ouvrier peut liſſer par jour des deux côtés vingt à vingt-cinq mains de cartons.

Le carton eſt plus ou moins luiſant, ſelon le nombre de coups de liſſe qu'il reçoit; l'ordinaire eſt de vingt-quatre coups de liſſe ſur chaque côté.

Ceux qui ne donnent au carton que ſeize coups de liſſe, doivent faire un tiers plus d'ouvrage.

Mener aux ciſeaux. Lorſqu'une boutée de cartons eſt liſſée par-devant & par-derriere, on la réduit en cartes.

Cette opération ſe fait avec deux paires de ciſeaux, l'une grande, & l'autre petite.

Les grands ciſeaux ont environ vingt pouces de longueur de tranchant; les petits, onze pouces auſſi de tranchant.

Ils ſont montés & attachés ſur des tables qui ſont exprès faites, & où des vis & des écrous les arrêtent ſolidement, & les placent à la diſtance convenable de leurs eſtos qui ſont ſcellés à ces tables. Il y a deux aiguilles piquées vis-à-vis le tranchant; ces aiguilles ſervent à diriger & guider le carton.

Rogner & traverſer. On commence par rogner aux grands ciſeaux le bout d'en-haut du carton, puis ſon côté droit, enſuite on le diviſe en quatre coupeaux, c'eſt-à-dire en autant de portions qu'il contient de cartes de hauteur; & cela s'appelle *traverſer*.

Trancher. On corrompt le coupeau, c'eſt-à-dire qu'on le rend concave ſur ſa longueur du côté de la peinture, pour le mener plus facilement aux petits ciſeaux, ou le trancher.

Un bon ouvrier peut dans quatre heures mener aux grands & petits ciſeaux une boutée de quarante ſixains d'entieres. On peut régler là-deſſus le tems qu'il employe pour les boutées de piquets & de brelans.

Des tables. Les cartes coupées ſont portées à la table où elles doivent être aſſorties, triées, recoulées, jettées & enveloppées par jeux & par ſixains.

Triage & recoulage. Ces opérations conſiſtent à enlever avec une pointe d'acier les ordures qui ſe trouvent ſur le devant & le dos de la carte; ſéparer les blanches des brunes, & les défectueuſes des bonnes, &c.

Par ce travail chaque ſorte ſe trouve compoſée de quatre eſpeces différentes, 1. des belles qu'on appelle *la fleur*, ce ſont les plus blanches & les plus nettes; 2. des brunes qui ſe nomment *fonds*, la qualité du papier en eſt inférieur à celle du papier des belles; 3. les communes qui ont des défauts, & qu'on appelle *maîtreſſes*; 4. les caſſées qu'on vend à la livre.

Il y a ordinairement ſur une boutée de quarante ſixains, deux ſixains de fonds, deux ou trois ſixains de maîtreſſes, deux ou trois ſixains de caſſées, & le reſte de fleur.

D'où il s'enſuit que les déchets du maître cartier peuvent être évalués à cinq ou ſix pour cent.

Aſſortiſſage. L'aſſortiſſage conſiſte à raſſembler par ſorte les cartes menées aux ciſeaux, c'eſt-à-dire à réunir les rois de carreau enſemble, les dames de carreau enſemble, & ainſi des autres eſpeces de cartes.

Jetter. Les cartes aſſorties ſont miſes en jeux; c'eſt ce qui s'appelle *jetter*.

La premiere carte placée deſſus la table pour former un jeu, s'appelle *la couche*.

Envelopper. Lorſque les jeux ſont complets, on les enveloppe dans des papiers à l'enſeigne du fabriquant; cela s'appelle *plier en jeux*. On fait enſuite la couche, c'eſt-à-dire que l'on met la fleur des cartes de maniere qu'en compoſant les ſixains, il ſe trouve à chaque bout du ſixain un jeu de fleur.

Un bon ouvrier peut par jour aſſortir, trier, recouler, jetter ou réduire & envelopper en jeux & ſixains une boutée de quarante ſixains d'entieres; mais comme cette boutée eſt plus forte pour le travail que celle des autres eſpeces de jeux, il y a peu d'ouvriers qui puiſſent en venir à bout.

Par le détail précédent de la fabrication des cartes, & du tems qu'un ouvrier employe à chaque opération, il eſt facile d'eſtimer l'ouvrage d'un maître cartier, ſelon le nombre des ouvriers qu'il occupe.

D'ailleurs avec un peu d'attention à ſuivre le travail,

il lui feroit difficile de frauder, sans qu'on ne s'en apperçût.

L'unique ressource de la fraude est d'avoir des atteliers cachés qu'on appelle *cremones;* mais si les précautions qu'on a prises pour prévenir ou réprimer les différens genres de fraudes que l'expérience a fait connoître, ne réussissent pas entierement, elles la réduisent à peu de chose, eu égard au péril qu'on court, & aux punitions auxquelles on s'expose.

Suivant les statuts des cartiers de Paris, les ouvriers ne peuvent travailler en été que depuis quatre heures du matin jusqu'à huit heures du soir; & en hiver, que depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir; comme il est d'usage d'accorder trois heures pour les repas, le tems du travail se réduit à treize heures par jour pour toute l'année.

Nous allons maintenant expliquer nos Planches; ensuite nous exposérons sommairement les articles du Réglement sur la fabrication des cartes.

PLANCHE Iere.

La vignette ou le haut de la Planche montre l'attelier d'un cartier.

Fig. 1. Ouvrier qui peint des têtes.
2. Ouvrier qui peint des points.
3. Lisseur.
4. Coupeur.
5. Ouvriere qui apporte des cartons au coupeur.
6. Assortisseur ou trieûr ou recouleur.
7. Ouvrier à la presse.
8. Chaudiere à colle.
9. Chauffoir.

Bas de la Planche.

1. Carton à l'étendage avec son épingle.
2. Pointe à trier ou enlever les bros.
3. Poinçon à percer les cartons à étendre.
4. Colombier ou boîte pour les cartes superflues.
5. Moule gravé en bois ou en cuivre pour imprimer le trait.
6. Patron jaune. Il y en a pour toutes les couleurs.

PLANCHE II.

Fig. 7. Chauffoir en grand.
8. Lissoire avec ses détails.
1 M 2, boîte de la lissoire
n, la pierre.
M *n*, boîte de la lissoire, vûe en dessous & en dessus.
n, la pierre.
8. *a b*, la planche qui fait ressort, & qu'on appelle *l'aviron. c d*, la perche. 3, 4, 5, 6, 7, la marche avec la corde qui part des bouts de la marche, & passe sur l'aviron. 1 M 2, la boîte avec la pierre. A, le marbre. B, la table.

Fig. A & *fig.* B. Chevalets qui soutiennent des cartons. A, chevalet chargé de cartons à sécher. B, chevalet chargé de cartons secs.

PLANCHE III.

Fig. 9. Brosse à coller.
10. & 11. Grands ciseaux desassemblés.
12. n. 1. L'esto avec les grands ciseaux assemblés & montés sur la table.
Z, l'esto.
A B, la table.
4, 4, les tenons qui assemblent l'esto à la table.
5, 5, *fig.* 12. n. 2. clavettes ou clés des tenons 4, 4.
2, 2, litau fixé sur la surface de l'esto, *fig.* 12. n. 1.
12, vis fixée sur l'esto, *fig.* 12. n. 1. & n. 2.
a, *fig.* 12. n. 4. la même vis.
b, son écrou.
1, 2, *fig.* 12. n. 4. entrailles ou échancrures, ou arrêtes pratiquées à la tête de la vis 12, *fig.* 12. n. 1.
12. n. 2. L'esto avec la table & les autres parties vûes sous un point ou dans une direction oblique à celle de la *fig.* 12. n. 12, la vis de l'esto, dont l'arrête fixe un des bouts des lames des ciseaux. *r*, *s*, clou & écrou des ciseaux. 1, 1, vis & écrou qui fixent l'extrémité de la même branche des ciseaux sur la table. 3, 3, 3, épingles plantées qui dirigent le carton à couper. 5, 5, clavettes. 4, tenons.
12. n. 3. Les petits ciseaux avec leur esto. *r*, *s*, leurs cloux. 4, tenon. 1, vis avec son écrou, qui fixe sur la table l'extrémité de la branche 2 des ciseaux.
12. n. 4. La vis 12 de l'esto, vûe séparément. *a*, la vis. *b*, son écrou.
12. n. 5. 1, 1, la vis qui fixe l'extrémité de la branche des ciseaux sur la table, avec son écrou.
12. n. 6. Une des épingles de l'esto.
12. n. 7. *r s*, clou des ciseaux, avec son écrou.
13. Frottoir ou frotton.
14. Porte-coupeaux.
15. Chaperon.
16. Ciseaux à main.

PLANCHE IV.

La vignette montre l'attelier du collage avec sa presse.

Fig. 1. Ouvrier qui fait de la colle sur son fourneau.
2. Presse.

Bas de la Planche.

A, Vûe de la plate-forme de la presse.
B, coupe de la même partie de la presse sur sa longueur.
C, face latérale de la même partie.
D, coupe de la même partie sur sa largeur.
E & F, ais de presse vûs en-dessus & en-dessous.
G, coupe verticale de la chaudiere & du fourneau à colle.
H, tamis à colle.
I, porte-tamis.
K, cuillere à colle.
L, baquet à colle.

PLANCHE V.

Fig. 1. Compassage en cœur.
2. Compassage en carreau.
3. Compassage en trefle.
4. Compassage en pique.

Ces quatre sortes de compassages sont des instrumens qui servent à former toutes les especes de patrons, lorsqu'il s'agit de renouveller ces patrons.

PLANCHE VI.

Fig. a, emporte-piece en carreau.
b, carreau emporté.
c, guide de l'emporte-piece en carreau.
d, emporte-piece en pique.
e, pique emporté.
f, guide de l'emporte-piece en pique.
g, emporte-piece circulaire.
h, petit espace circulaire emporté.
i, guide de l'emporte-piece circulaire.
k, emporte-piece en trefle.
l, trefle emporté.
m, guide de l'emporte-piece en trefle.
n, emporte-piece en cœur.
o, cœur emporté.
p, guide de l'emporte-piece en cœur.
q, calibre.
r, épingle.
s, couteau de bois dit *à séparer*.
t, savonneur ou savonnoir.
u, pierre-ponce.
x, pointe à trier.
y, brosse à essuyer les patrons.
z, carton en blanc.
&, pinceau.
1, platine à couleur.
2, calotte à la couleur.
3, goupillon.
4, table.

Moyens d'assurer la perception du droit sur les cartes.

Le réglement du 9 du mois de Novembre 1751 prescrit six moyens principaux pour assurer la perception du droit, & pour obvier à tous les abus.

1°. De faire fournir par la régie aux cartiers le papier-pot sur lequel le droit devra être perçu lors de la livraison.

2°. De coller sur chaque jeu & sixain une bande de papier, sur laquelle sera empreinte la marque de la régie.

3°. De ne permettre qu'aux cartiers fabriquans, & à ceux qui seront commis par la régie, de vendre & débiter des cartes.

4°. De restreindre la fabrication des cartes à certaines villes.

5°. D'obliger tous les maîtres cartiers de se faire inscrire sur des registres qui seront tenus à cet effet dans les bureaux de la régie, & d'y déclarer leurs compagnons & apprentifs.

Premier objet. Fourniture du papier-pot. L'obligation imposée aux maîtres cartiers, de n'employer d'autre papier propre à l'impression des cartes à figures & à points, que celui qui leur sera fourni par les régisseurs, en assurant le droit, a pour but d'en rendre la perception plus aisée, & de désigner le lieu de la fabrication.

Ce papier est marqué par autant de filagrammes séparés que la feuille peut contenir de cartes; ensorte que chaque carte doit contenir une de ces marques.

Il suit de ce qui a été dit à l'article *Cartes*, & dans ce qui précede l'explication des Planches, que la multitude des opérations rend aux cartiers la fraude difficile.

La ressource d'un lieu secret appellé *cremone*, est dispendieuse, & n'est pas sans péril. Les cartes faites en fraude dans les cremones, n'ayant point la marque de la régie, sont saisissables chez les cartiers & chez les particuliers.

Le droit, conformément à l'article 3 du réglement, peut se percevoir à raison de ce que chaque feuille contient de cartes, indépendamment du prix marchand du papier & du dechet accordé.

Deuxieme objet. Le moulage. On a imaginé d'ôter les moules aux cartiers, & de les obliger de venir faire leur moulage à la régie, parce qu'ayant des moules, ils auroient pu facilement travailler en secret, mouler les cartes de tête sur du papier libre, & les mêler parmi les points fabriqués avec le papier de régie; ce qui auroit rendu la fraude difficile à démontrer, les couleurs appliquées offusquant le filagramme du papier de régie.

L'article 22 du réglement prononce les peines les plus graves contre les graveurs & tous autres qui graveront aucuns moules & aucunes planches propres à imprimer des cartes, sans la permission expresse du régisseur.

Troisieme objet. Bande de contrôle. Par cette bande, avant que d'ouvrir un jeu, on peut discerner la fraude. Cette bande se fait au balancier de la marque de régie; c'est une espece de papier timbré. D'ailleurs le rapport des bandes données aux cartiers avec le papier-pot qu'on leur a livré, & la quantité du moulage les absout ou les accuse.

Quatrieme objet. Débit réservé aux maîtres cartiers & autres qui en ont la permission du régisseur. Par ce moyen on connoît tous les débitans légitimes, condition nécessaire à la perception du droit. Le régisseur a son intérêt à n'accorder sa permission qu'à des gens aisés & de probité.

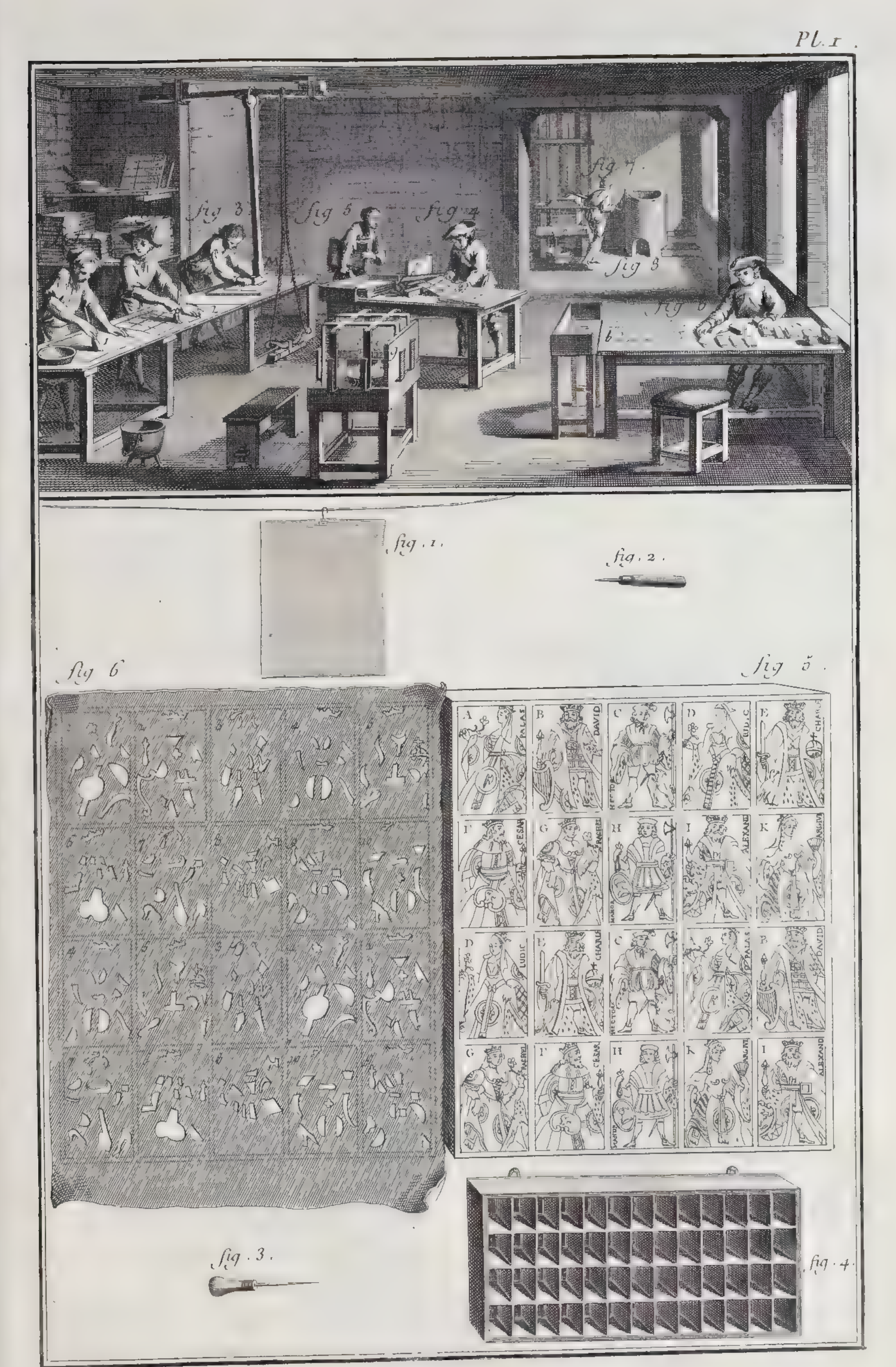
Cinquieme objet. Fabrication restreinte à certaines villes. De-là suit la diminution des frais de régie, & la facilité de la régie.

Sixieme objet. Cartiers inscrits, & compagnons & apprentifs déclarés. Cette précaution donne lieu de comparer l'emploi du papier, le travail & le debit.

Septieme objet. Cremones & lieux secrets. Il est défendu aux cartiers d'en avoir sous les peines les plus graves; ces peines s'étendent même aux propriétaires qui auront connivé à la fraude.

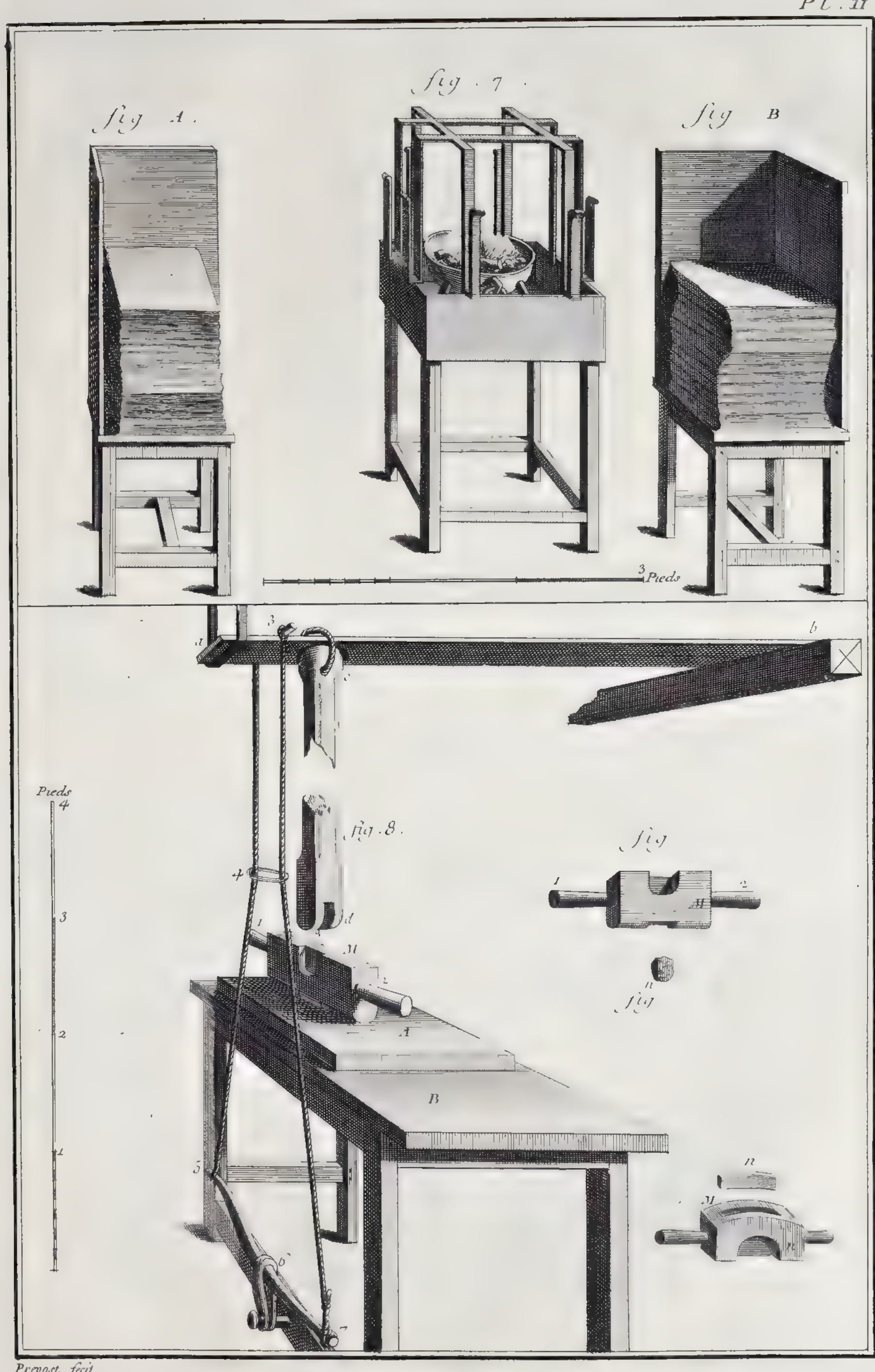
L'exécution du réglement ne peut pas être la même partout. Il y a des villes qui ont leurs franchises, leurs privileges, qu'il faut ménager. Ainsi à Strasbourg, si la regie a lieu, c'est le magistrat qui doit veiller à l'intérêt de la régie, juger les procès, lever le droit, nommer les commis, compter avec le régisseur, & adresser les fonds directement au tresor de l'Ecole royale militaire, à laquelle ils ont été attribués. Tels furent du moins les moyens qu'on avoit en vûe pour prévenir toute discussion, lorsqu'il fut question d'établir la régie dans ce lieu & d'autres pareillement privilégiés. *Voyez* l'art. *Cartier.*

Pl. I.



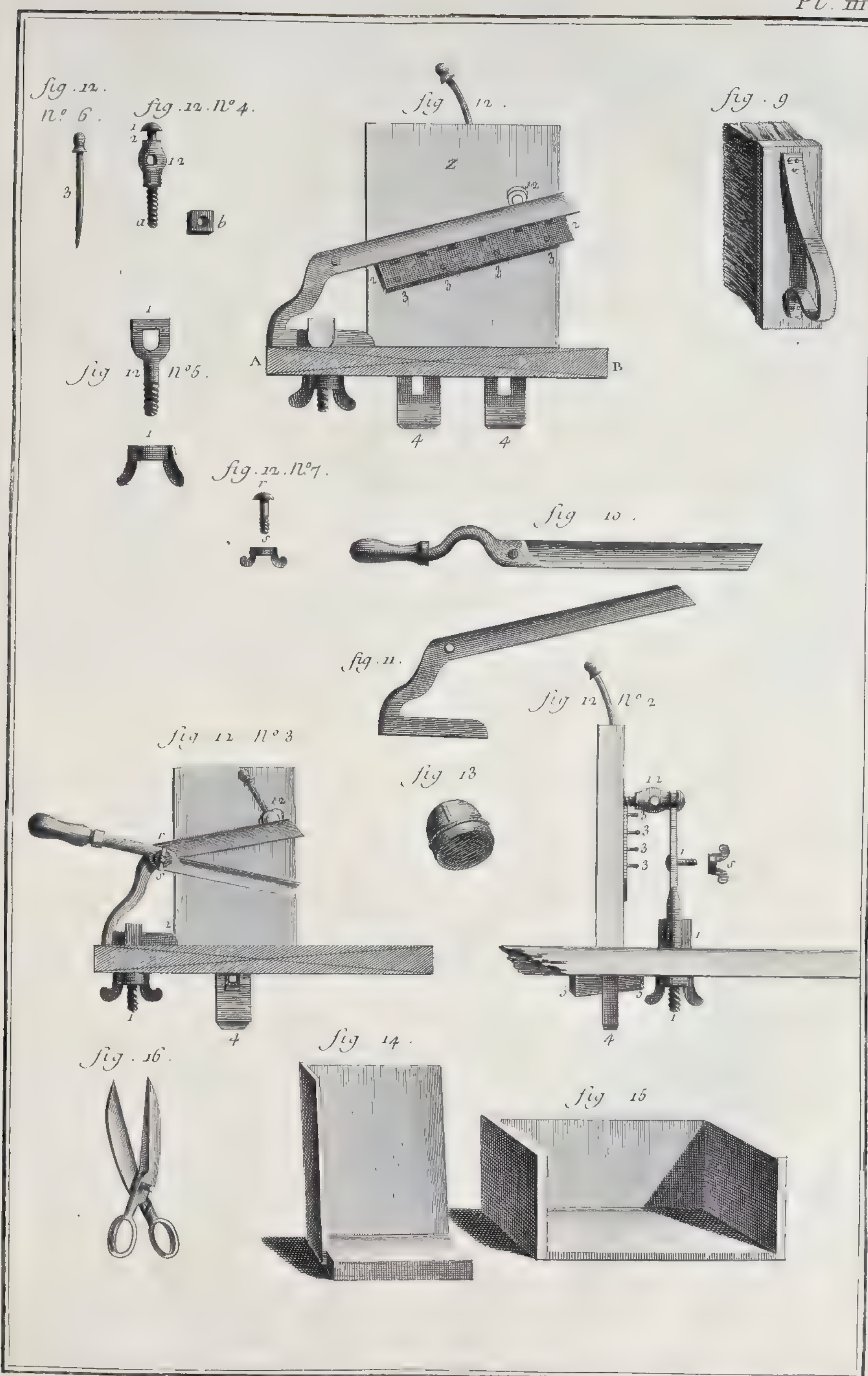
Defehrt fecit

Cartier.



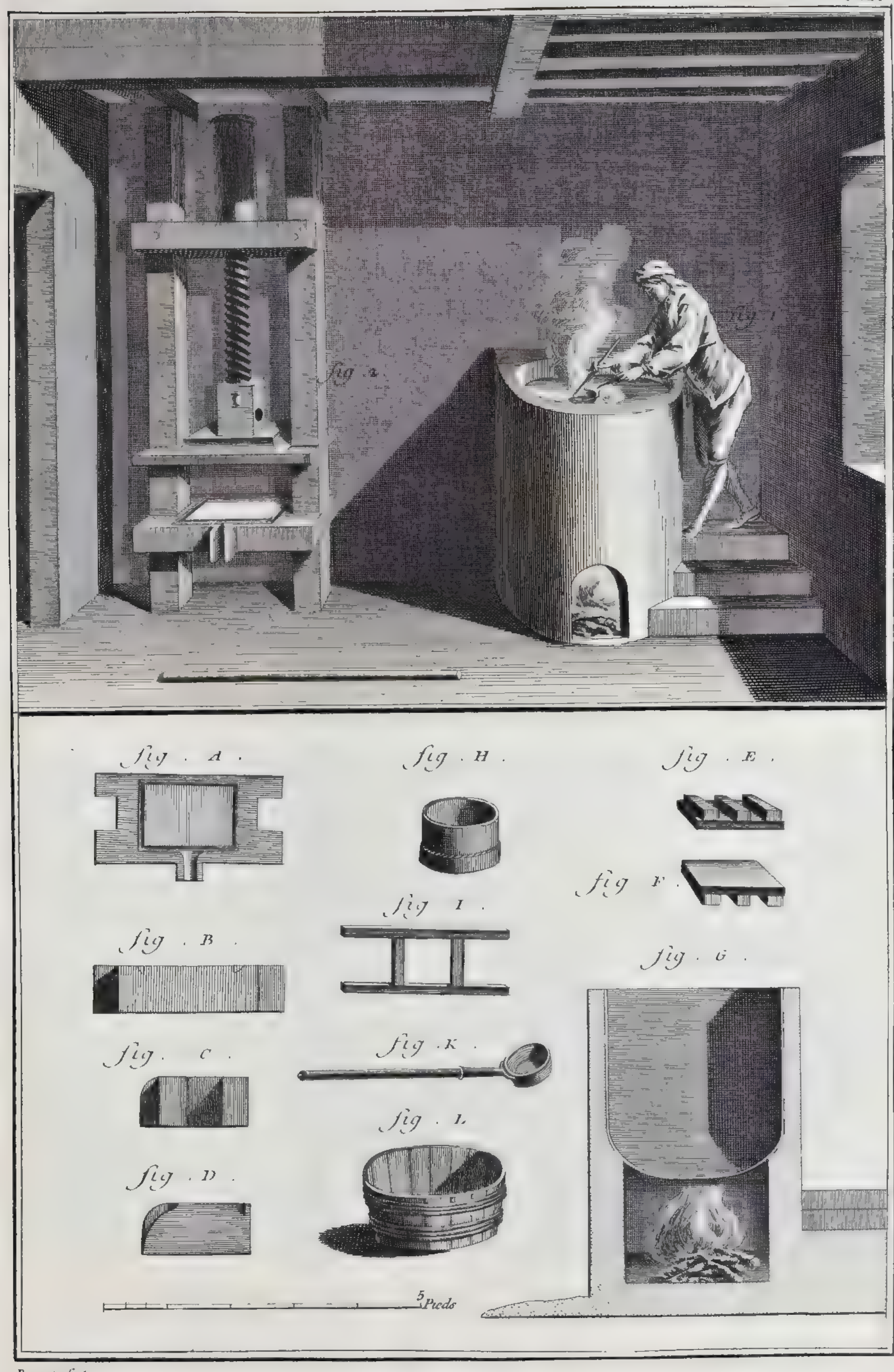
Prevost fecit

Cartier.



Desehrt fecit

Cartier.



Prevost fecit

Cartier.

fig. 2.

fig. 1.

fig. 3.

fig. 4.

Defehrt fecit

Cartier.



Prevost fecit

Cartier.

CARTONNIER ET GAUFREUR EN CARTON,

Contenant deux Planches.

PLANCHE Iere.

ON voit dans le haut de la Planche ou la vignette l'attelier d'un cartonnier.

Fig. 1. Ouvrier qui acheve de mettre la matiere du carton en bouillie, par l'action du moulin.
A B, la cuve du moulin.
C D, l'arbre.
E F G, brancard.

2. Ouvrier cartonnier fabriquant le carton.
A B, cuve.
C D, le grand évier ou l'égouttoir.
G, une forme.
F, le tonneau du bout (c'est son nom).
E, ouverture qui rend l'eau & la matiere dans le tonneau F.
K, L, plateau de la presse.
H I, pile ou pressée.

3. Ouvrier à la presse.
A B, plateau.

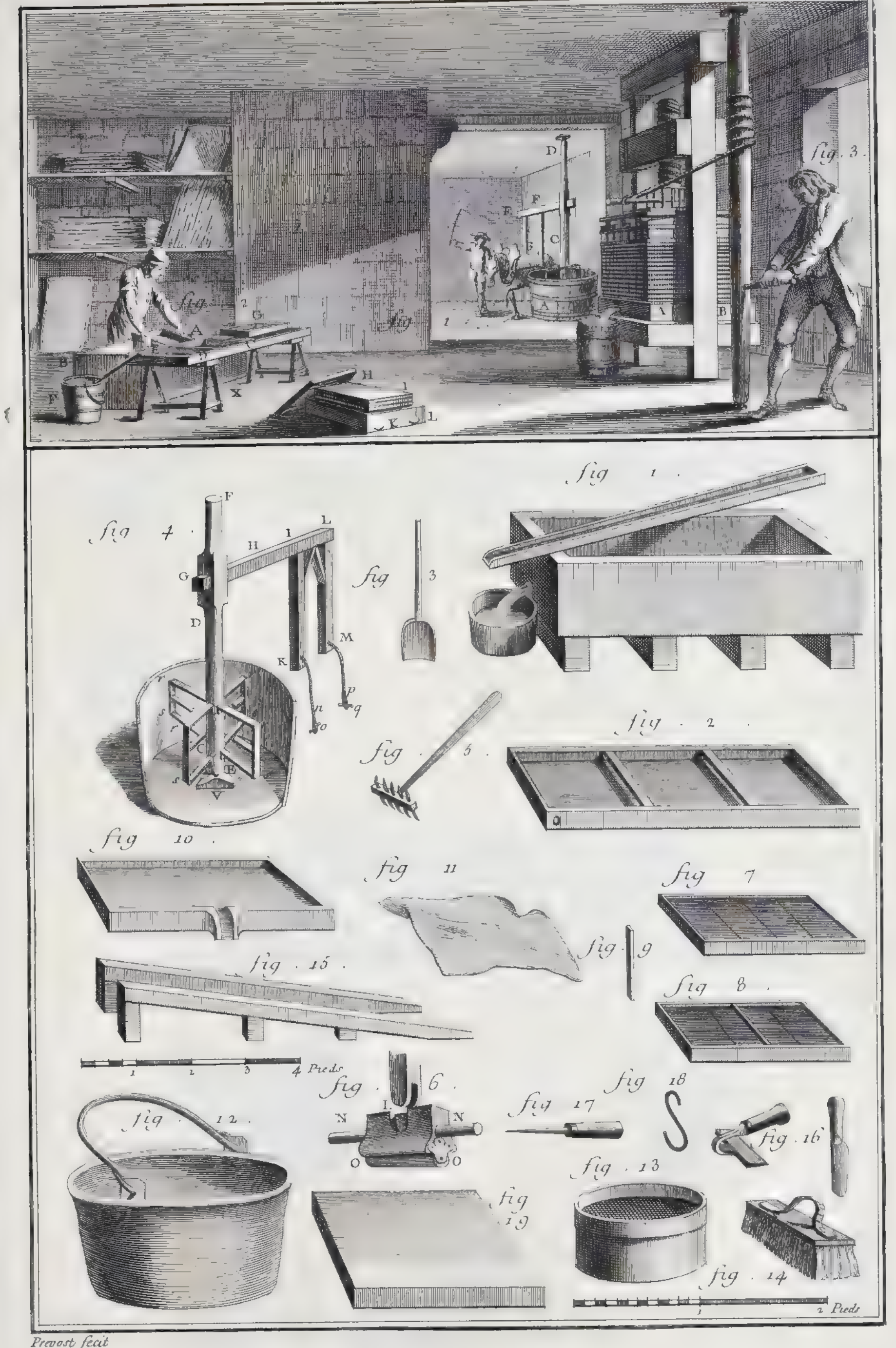
Bas de la Planche.

1. Auge de pierre pour rompre & pour préparer l'ouvrage.
2. évier ou égouttoir.
3. Pelle à rompre.
4. Coupe du tournoire ou moulin.
C D, l'arbre.
E F, ses tourillons.
V, la crapaudine.
G H, bras du brancard.
I K, L M, autres parties du brancard.
n o, *p q*, cordes & clavettes.
r s, *r s*, *r s*, *r s*, couteaux.
5. Rateau à griffes de fer.
6. Bout de la perche & boîte de la lissoire.
7. Moule ou forme à carton.
8. Moule ou forme à carton partagée en deux.
9. Séparation du grand moule ou de la grande forme.
10. Plateau.
11. Lange ou moleton.
12. Chaudron à colle.
13. Tamis à colle.
14. Brosse à coller.
15. Chemin à conduire une pressée sous la pierre.
16. Ratissoire.
17. Pointe ou poinçon.
18. Crochet ou aiguille.
19. Pierre à lisser.

PLANCHE II.

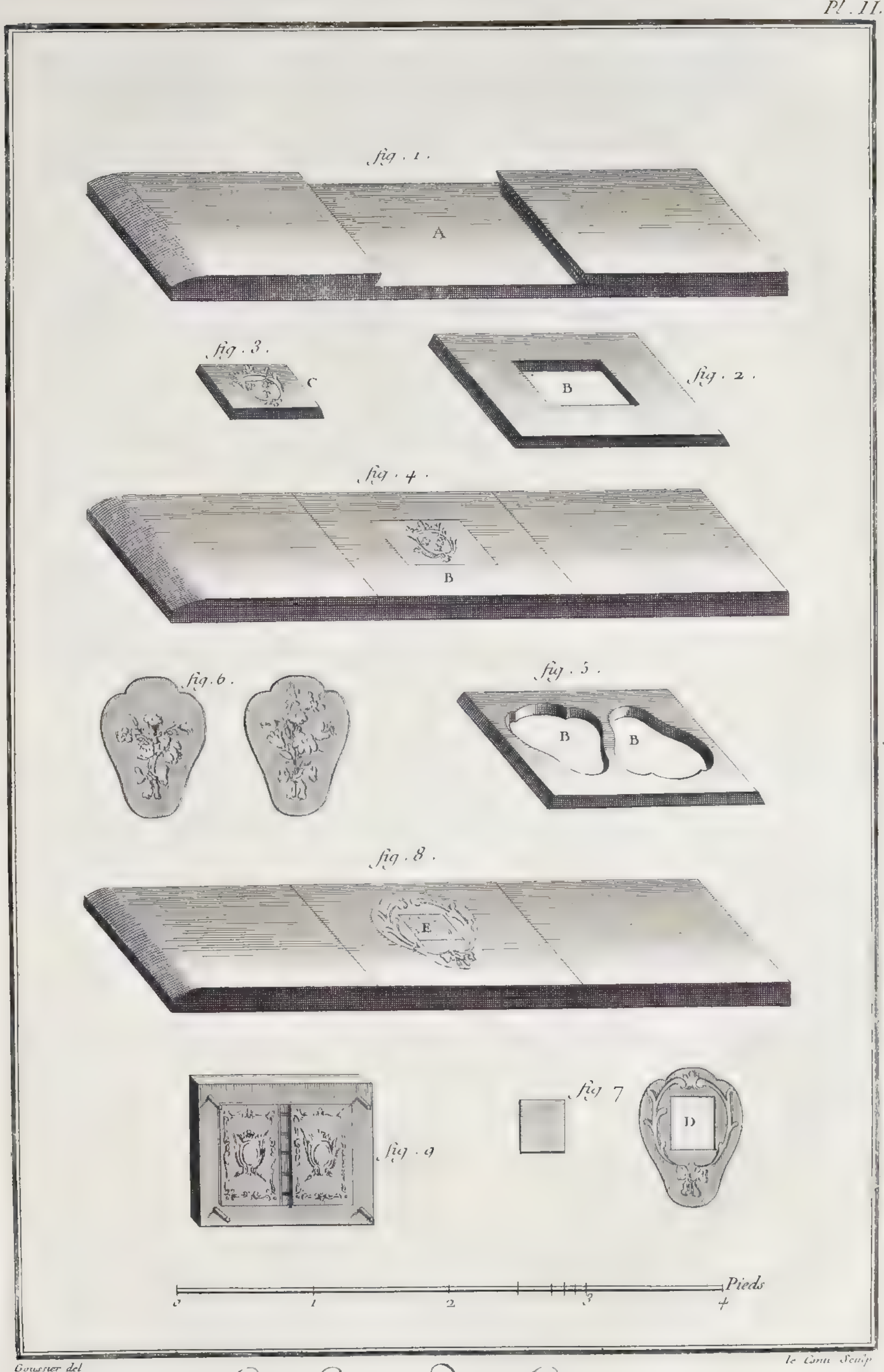
Gaufreur en carton.

Fig. 1. Table de presse d'imprimerie en taille douce, entaillée pour recevoir les planches gravées en creux, ou le passe-par-tout dans lequel on les place.
2. Passe-par-tout.
3. Planche gravée en creux.
4. Assemblage des trois figures précédentes, prêt à passer sous la presse.
5. Passe-par-tout dont les trous B B sont tournés en forme d'écrans.
6. Planches gravées pour des écrans.
7. Planche gravée en creux pour des écrans, dans le milieu de laquelle on a creusé l'emplacement de la planche de cuivre qui est à côté.
8. Le même appareil prêt à passer sous la presse.
9. Moule de corne pour gaufrer des couvertures de livres, *&c.* *Voyez* à l'art. *Carton* le détail de l'art.



Prevost fecit

Cartonnier.



Goussier del. le Canu Sculp.

Gaufrure du Carton



CEINTURIER,

Contenant deux Planches.

PLANCHES Iere. & II.

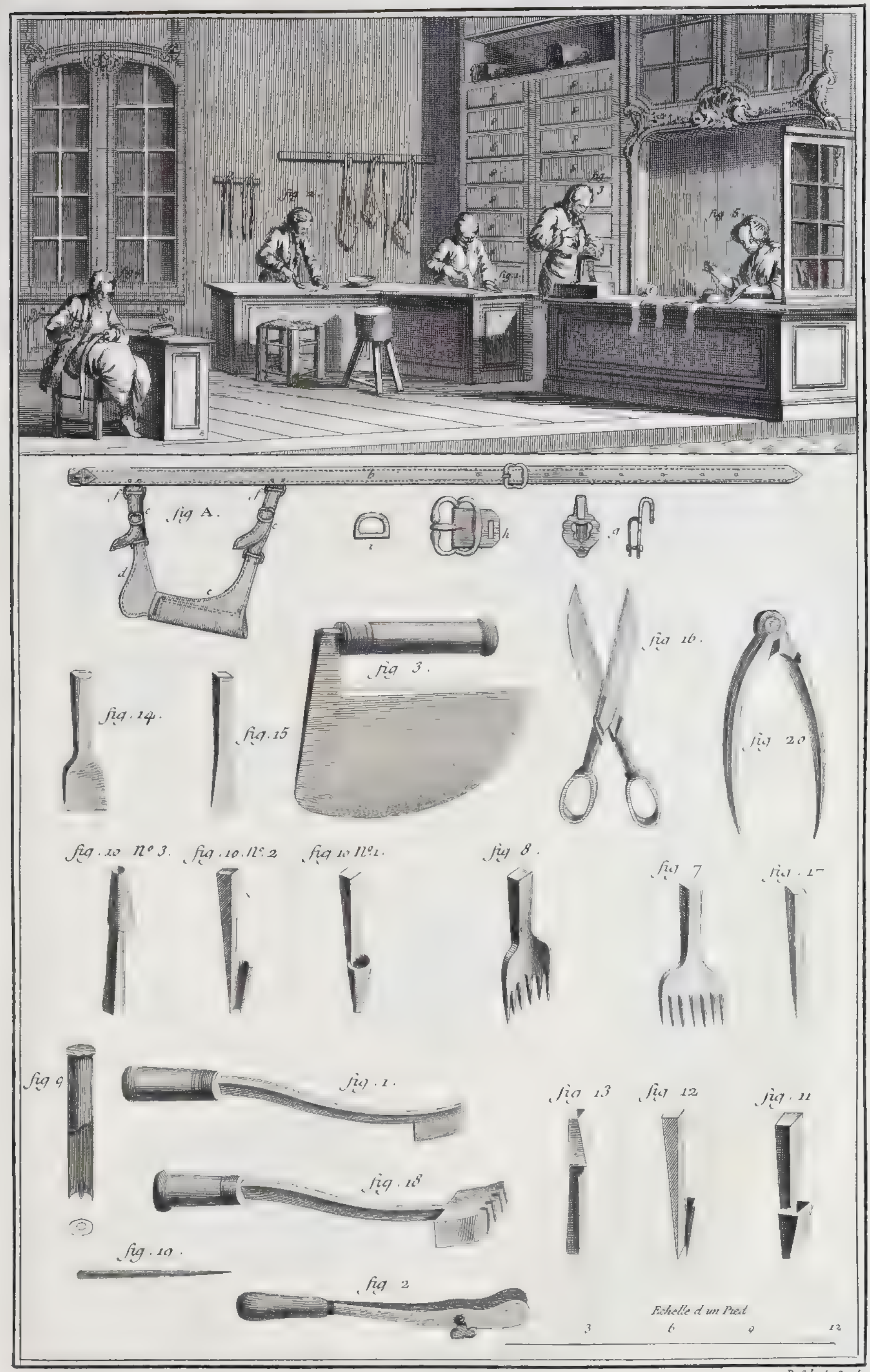
La vignette, Planche premiere, montre la boutique d'un ceinturier.

Fig. 1. Un coupeur.
2. Un colleur.
3. Ouvrier qui poinçonne.
4 & 5. Un ouvrier & une ouvriere qui cousent l'ouvrage.

Bas des Planches premiere & seconde.

A, ceinturon.
b, la ceinture du ceinturon.
c, *c*, ses allonges.
d, son talon.
e, son pendant.
f, *f*, ses attaches.
g, son crochet vû de face & de profil.
h, sa boucle à crochet.
i, son anneau.

Fig. 1. Jauge simple.
2. Jauge du milieu.
3. Couteau à pié.
4. n. 1. Gros maillet.
4. n. 2. Petit maillet.
5. Enclume à river sur son billot.
6. Marteau à river.
7. Poinçoin à arriere-points & à plusieurs pointes. Il y en a depuis deux dents jusqu'à vingt-quatre.
8. Poinçon ceintré.
9. Rivetier, avec son plan au-dessous.
10. n. 1. Emporte-piece rond.
10. n. 2. Coupe de l'emporte-piece rond.
10. n. 3. Emporte-piece rond, vû par le taillant.
11. Emporte-piece quarré.
12. Coupe de l'emporte-piece quarré.
13. Emporte-piece quarré, vû par son taillant.
14. Ciseau.
15. Ciseau à boutonniere.
16. Ciseau ordinaire.
17. Poinçon à une pointe.
18. Jauge à cinq rangs.
19. Pointe.
20. Compas.
21. Etau à main.
22. Pince pointue.
23. Tenaille.
24. Marteau ou hachette.
25. Dent-de-rat.
26. Polissoire.
27. Pince à mâcholre plate.
28. Plomb couvert.
29. Rape.
30. Tourne-vis.
31. Sibille à colle.
32. Billot.
33. Plomb à poinçonner.
34. Lime à tiers-point.



Defehrt, fecit

Ceinturier,


fig. 21.
fig 22
fig. 23.
fig. 6.
fig. 24
fig. 25.
fig. 34.
fig. 5.
fig. 26.
fig. 27.
fig 28.
fig. 4. N.º 2.
fig. 4. N.º 1.
fig. 29.
fig 32
fig. 31.
fig. 30.
fig 33.
1
2 Pieds
Prevost fecit

Ceinturier,

CHAINETIER,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE Iere.

LA vignette représente l'intérieur d'une boutique, dans laquelle sont quelques établis, armoires & atteliers, pour y accrocher les chaînes.

Fig. 1. Ouvrier occupé à ployer du fil de fer ou de laiton, pour former les boucles des maillons.

2. Autre ouvrier qui coupe avec les cisailles le fil de fer ou de laiton, après qu'il en a été employé une longueur convenable pour former un maillon.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Chaîne à la catalogne ronde.
2. Chaîne à la catalogne longue.
3. Chaîne quarrée pour suspendre les clés des montres.
4. Chaîne à S plates.
5. Chaîne à quatre faces.
6. Chaîne en gerbe.
7. Outil nommé *fourchette*, pour ployer les chaînes en gerbe.
8. Chaîne à trois faces.
9. Chaîne à bouts renfoncée, ou chaîne renforcée.
10. Chaîne à la catalogne double.
11. Lime triangulaire pour couper les gros fils de fer.
12. Pinces rondes pour tourner les maillons.
13. Pinces à couper.
14. Becquettes.
15. Bec-de-canne.
16. Cisailles.
17. Bigorne.
18. S ou jauge.
19. Partie d'un des établis, sur lequel on voit un tas ou petite enclume, des cisailles, des tenailles, & la sibille dans laquelle on met les maillons, à mesure qu'ils sont formés.

PLANCHE II.

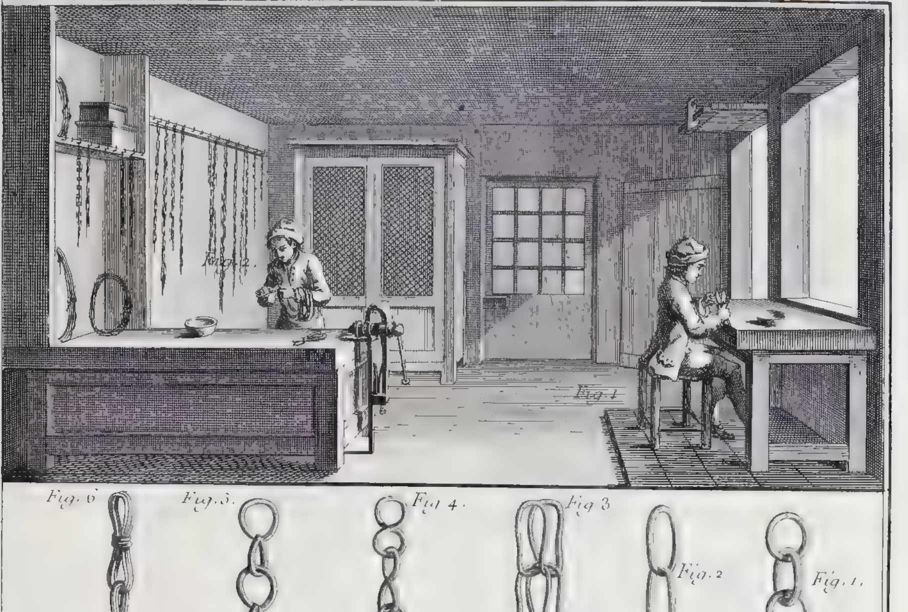
Fabrique des chaînettes pour l'horlogerie.

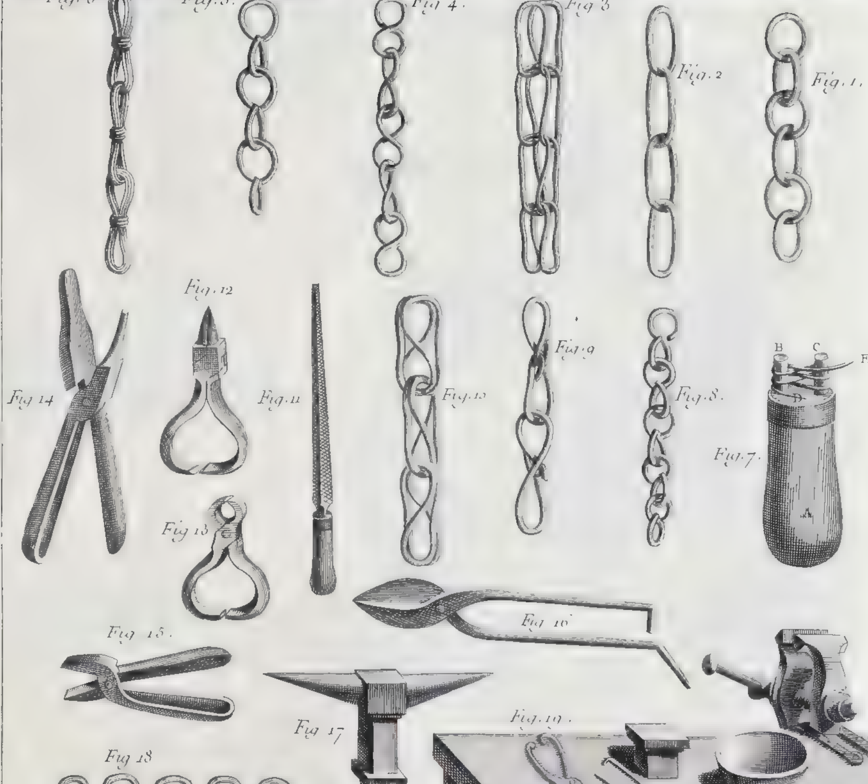
Ce petit ouvrage exige un très-grand nombre d'opérations diverses, telles que 1. piquer les lames; 2. limer les bavures des trous; 3. repiquer les lames; 4. couper les paillons; 5. faire les crochets; 6. faire les coupilles; 7. coupiller les paillons; 8. égayer la chaînette; 9. limer la chaînette, & reformer les paillons; 10. tremper & revenir la chaînette; 11. la polir.

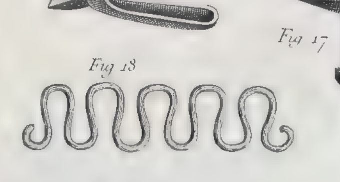
Nous avons représenté toutes ces manœuvres dans les figures suivantes, & nous les avons expliquées en détail à l'article *Montre.* *Voyez* l'art. *Montre, horlogerie.*

La chaînette est composée de trois pieces, les paillons, les coupilles & les crochets.

Fig. 1. *a b*, un paillon.
e f, le profil d'un paillon.
A B, le paillon en perspective.
2. Vûe directe d'une des faces de la chaînette ou des paillons externes qui la composent.
A, crochet.
3. Chaînette ou l'espece de charniere qu'elle forme, représentée de côté ou de profil.
4. Maniere dont les paillons sont liés.
5. Chaînette ou l'espece de charniere qu'elle forme, vûe en perspective.
6. Chaînette pour pendule à cinq rangs de paillons, vûe de côté ou de profil.
7. A B, matrice.
C D, poinçon ou coupoir.
8. Le même poinçon ou coupoir vû en perspective & par le côté.
9. Matrice à laquelle est appliquée la face limée & plate de la lame.
10. Bois à piquer B D, dans l'étau.
A, poinçon à piquer, avec le marteau à côté.
a c, la lame à piquer.
11. Assemblage de différentes machines propres à l'opération de couper les paillons.
F G, petite enclume prise dans un étau.
D E, matrice lardée dans l'entaille de la petite enclume.
A B, poinçon.
e f, bras du poinçon.
b g, coupoir fortement attaché au bras *e f*.
L, talon servant à retenir solidement la tête du coupoir.
12. Maniere de piquer les crochets.
13. Instrument à couper les crochets.
14. Fil d'acier à faire les coupilles.
15. n. 1. Maniere de faire la pointe au fil d'acier pour les coupilles.
A B G, la pince ou tenaille.
E F, vis à serrer les mâchoires de la pince.
G H, le fil à coupille.
K, morceau d'os ou de buis, avec une entaille pour tourner le fil, en lui faisant la pointe.
15. n. 2. Maniere de coupiller les paillons.
e E, crochet.
c d, C D, pointes.
g h, G H, paillons.
16. Paillons & crochet traversés d'une pointe, à l'étau.
17. Paillons & crochet traversés d'une pointe, à l'étau, avec la bruxelle A B C.
18. Paillons & crochets traversés d'une pointe placée entre les mâchoires tranchantes de la tenaille.
19. Les mêmes objets qu'à la *fig.* 18. mais on voit ici les petites concavités *a n*, *a n*, qu'on a pratiquées aux faces extérieures des paillons que les têtes de la coupille rempliront.
A, la tenaille.
a n, *a n*, paillons & concavités des paillons.
b, *b*, coupille.
20. Maniere de former les têtes dans les petites cavités des paillons.
21. Continuation du travail & de la chaîne par l'interposition du paillon *k* entre les paillons assemblés *g h*.
22. Maniere d'égayer la chaînette.
A B, la lime à égayer.
D N, coupe transversale de cette ligne.
E F, E F, poignées.
23. Maniere de limer les faces de la chaînette.
A B, bâton à limer mis à l'étau.
B, crochet du bâton à limer.
C D, lime douce ordinaire.
24. Maniere de limer les côtés de la chaînette.
A B, petite lime ronde mise à l'étau.
B, le bouton de la lime ronde.
25. Maniere d'enlever les bavures, & de réparer la chaînette.
C D, la lime à égayer.
C, *b g*, coche de cette lime où la chaînette est placée.
A B, lime plate douce.
26. Maniere de reformer les paillons.
D F, lime à reformer, mise à l'étau.
a b, coupe transversale de la lime à égayer.
b f, Coupe transversale de la lime à reformer.
27. Tranchant A B d'un burin ordinaire, faisant la fonction d'une lime à reformer.
28. Tremper & revenir la chaînette. On la voit roulée autour d'un chalumeau A.
29. Polir la chaînette.
A B, morceau de bois qu'on appelle *quarré*.
30. Crochet appliqué au barrillet.
A B, portion de la coupe circulaire du barrillet
b, crochet.
a n, talon ou épron du crochet.
31. Crochet appliqué à la fusée.
D G, portion de la circonférence de la fusée.
a, petit cylindre que le bout du crochet embrasse.



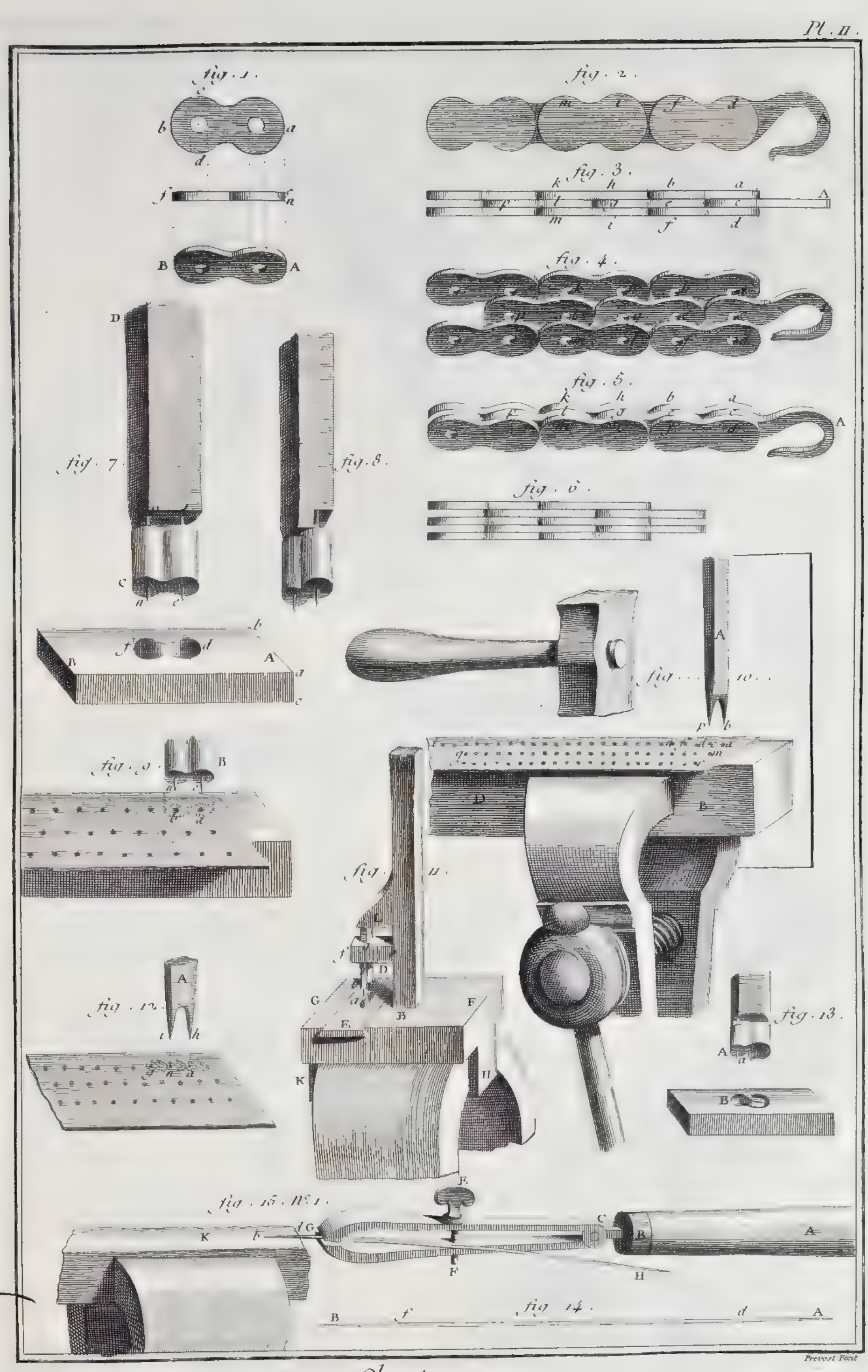




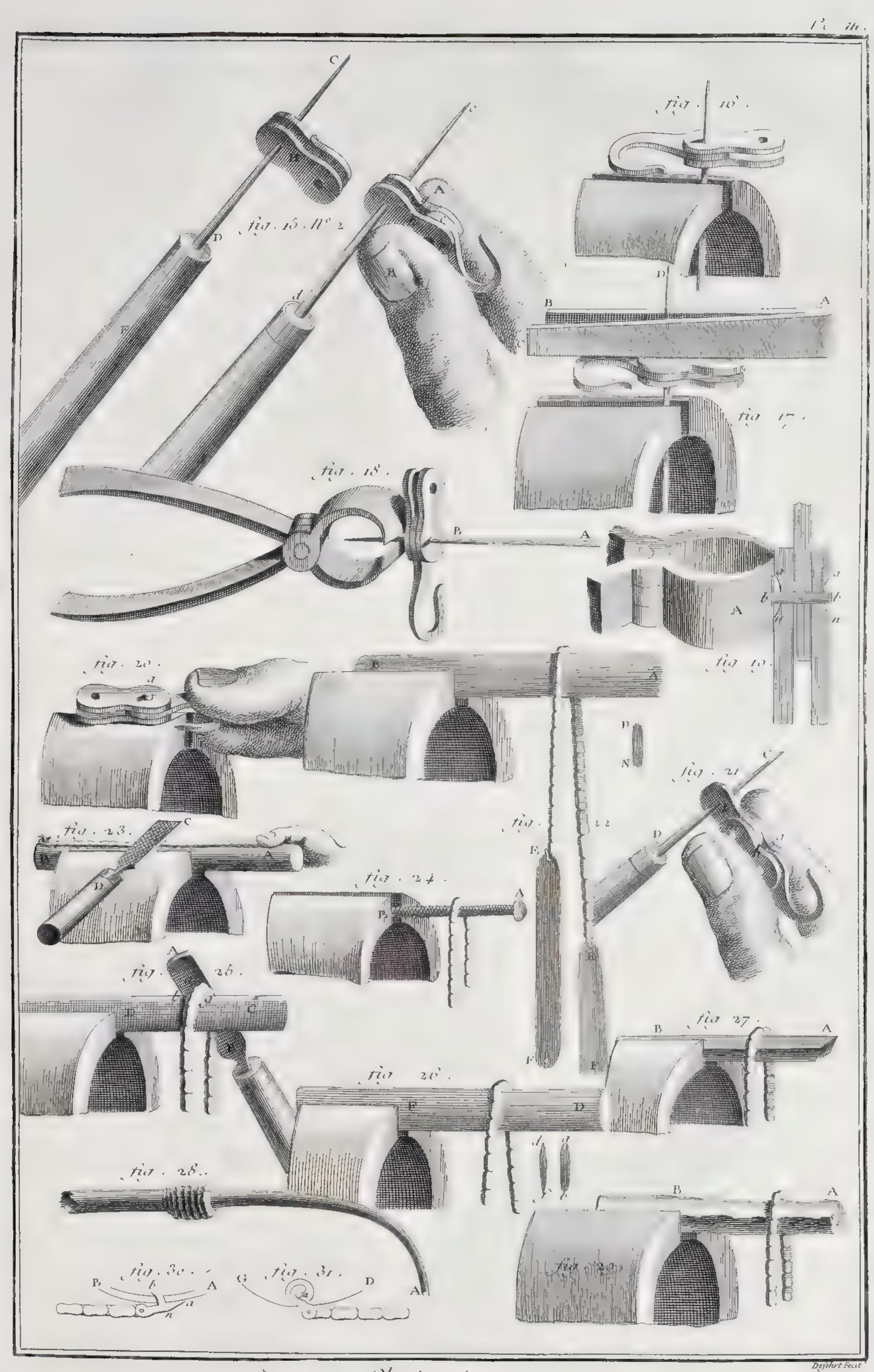
Goussier del.

Prevost Fecit

Chainetier,


fig. 1.
fig. 2.
fig. 3.
fig. 4.
fig. 5.
fig. 6.
fig. 7.
fig. 8.
fig. 9.
fig. 10.
fig. 11.
fig. 12.
fig. 13.
fig. 14.
fig. 15. No. 1.
Prevost Fecit

Chainetier,


fig. 15. N.° 2
fig. 16.
fig. 17.
fig. 18.
fig. 19.
fig. 20.
fig. 21.
fig. 22.
fig. 23.
fig. 24.
fig. 25.
fig. 26.
fig. 27.
fig. 28.
fig. 29.
fig. 30.
fig. 31.
Desehrt fecit

Chainetier,



CHAMOISEUR ET MEGISSIER,

Contenant cinq Planches.

L'Affinité de ces deux professions a engagé à en joindre ensemble les figures; mais leur grand nombre a obligé de les distribuer en cinq Planches que l'on trouve citées indifféremment sous le nom de *Chamoiseur* ou de *Mégissier*.

PLANCHE Iere.

La vignette représente le travail de riviere & celui des plains, *&c.*

Fig. 1. Ouvrier qui lave les peaux à la riviere.

1. n. 2. Ouvrier qui lave les peaux dans un timbre ou grand baquet.

2. Ouvrier qui rétalle les peaux sur le chevalet.

3. Ouvrier qui rétalle les peaux pour la seconde ou troisieme fois.

4. Ouvrier qui avec des forces coupe l'extrémité des brins de laine qui sont gâtés. Cette opération se fait après que les peaux ont été déchaussenées, & avant que de les dépeller.

5. Ouvrier qui enchaussenne les peaux du côté de la chair.

6. Un des deux ouvriers qui étend les peaux (la chair en-dedans), après qu'elles ont été enchaussenées.

7. Ouvrier qui se sert de l'enfonçoir pour plonger les peaux dans le plain.

8. Ouvrier qui jette les peaux dans le plain.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Enchaussenoir dont se sert l'ouvrier, *fig.* 5.

2. Forces dont se sert l'ouvrier, *fig.* 4.

3. Chevalet dont se servent les ouvriers, *fig.* 2 & 3.

4. Enfonçoir dont se sert l'ouvrier, *fig.* 7.

5. Rateau servant d'écumoir pour nettoyer les plains.

6. Couteau à rétaller. 11, 12, les poignées. 14, profil de la lame de ce couteau.

6. n. 2. Pelloir dont se sert l'ouvrier, *fig.* 1. de la Planche suivante.

PLANCHE II.

La vignette représente l'attelier de la dégraisserie, dans lequel on a placé des ouvriers travaillant à différentes opérations qui se font plus commodément dans des atteliers séparés, & cela pour ne point multiplier les Planches.

Fig. 1. Ouvrier qui dépelle, c'est-à-dire détache la laine de dessus la peau avec le pelloir ou le couteau à rétaller. Cette opération est la suite de celle de la *fig.* 4. de la Planche précédente.

2. Dégraisseur qui tord les peaux avec la bille ou le bâton qui en tient lieu.

3. Ouvrier qui ouvre ou dresse les peaux sur le palisson.

4. Ouvrier qui pare à la lunette. *p*, la lunette. *Voyez* aussi la Planche du corroyeur.

5. Ouvrier qui écharne, rase ou effleure avec le couteau à écharner. *Voyez* ce couteau, Planche du corroyeur.

6. Ouvrier qui pousse la guinée, c'est-à-dire qu'il la ratisse avec le fer à pousser.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Bâton ou bille de bois.

2. Fer à pousser de l'ouvrier, *fig.* 6.

3. Palisson de la *fig.* 3.

4. Paroir de l'ouvrier, *fig.* 6.

5. La bille.

PLANCHE III.

Contenant les *fig.* 7, 8 & 9, qui n'ont pas pu tenir dans les Planches précédentes.

7. Paroir de l'ouvrier, *fig.* 4. de la Planche précédente. P R, valet. Q, le poids.

8. Tenailles à griffes pour relever les peaux dans les plains.

8. n. 2. Autres tenailles à palettes pour le même usage.

9. Presse qui tient lieu de la bille pour exprimer le dégras de la guinée.

PLANCHE IV.

Le haut de la Planche, *fig.* 1. représente le moulin à foulon en perspective.

A B, arbre vertical sur lequel est monté un rouet, garni de quarante-huit alluchons. Cet arbre vertical est au centre du manege, & tourne au moyen du levier G, au palonnier duquel on attele un cheval.

Le rouet engraine dans la lanterne C garnie de vingt fuseaux, & fixée sur l'arbre horisontal C D, dont l'élévation au-dessus du sol de l'attache doit être telle que le cheval puisse passer dessous facilement.

A l'extrémité D de cet arbre est fixée une roue garnie de vingt dents. Cette roue conduit la lanterne E de vingt fuseaux, & est fixée sur l'arbre horisontal E F qui porte les levées des maillets ou pilons 1, 2, 3, 4, *&c.*

Ces maillets sont renfermés dans une forte cage de charpente, & on peut les tenir élevés & hors de l'atteinte des levées par le moyen des treuils *a*, *b*, sur lesquels s'enroulent les cordes qui passent dans les poulies 8, 9, & vont s'accrocher à quelque anneau ou cheville fixée à la tête des maillets.

Les extrémités opposées aux têtes, sont taillées en dents, & agissent sur les peaux placées dans les piles, ainsi qu'il sera dit, *fig.* 5.

2. *Bas de la Planche*, plan de la même machine où l'on voit les levées de l'arbre & leurs rouleaux qui agissent sur les cammes ou extrémités inférieures des manches des maillets 6, 7, 10, 5, 11, 12, 13.

Les levées avec leurs rouleaux doivent être distribuées sur l'arbre, de maniere qu'elles levent successivement les maillets.

Les autres lettres de cette figure désignent les mêmes parties que dans la figure précédente.

PLANCHE V.

Suite de la même machine.

3. Elévation latérale, suivant la longueur, du même moulin.

A, la crapaudine de l'arbre vertical.

B, le tourillon supérieur.

C, D, palier de l'arbre horisontal.

E, F, palier de l'arbre des levées. Le surplus des lettres comme aux figures précédentes.

4. Elévation latérale extérieure de la cage qui contient les maillets & la pile.

P, profil de la pile.

Q, une des flasches ou coulisses qui guident les maillets; les flasches sont assemblées à languettes dans les rainures S, R, T de la *fig.* 6.

R, contre-semelle où les mêmes flasches sont assemblées.

7, 6, manche d'un maillet.

F, tourillon de l'arbre des levées.

6, 10, profil de deux des quatre rouleaux visibles de

ce côté de la machine ; les autres sont cachés par la charpente de la cage.

8, profil du treuil à relever les maillets.

8, profil de la solive à laquelle les poulies sont attachées.

5. Coupe transversale & verticale du moulin par un plan qui passeroit entre deux maillets contigus.

M 2, le maillet.

M, la partie dentée qui foule les peaux dans la pile P.

2, tête du maillet, où l'on voit la cheville à laquelle s'accroche la corde qui passant sur la poulie 9, va s'enrouler sur le treuil a, pour tenir le maillet élevé & hors de l'atteinte des rouleaux de l'arbre.

c, b, manche du maillet mobile sur un boulon de fer qui le traverse.

e, c, la levée ou piece de bois, sur laquelle agissent les rouleaux.

d, e, clé qui sert à affermir tant le manche du maillet que la levée, dans la mortoise où ces trois pieces passent.

F, coupe de l'arbre qui porte les levées à rouleau.

5, 11, 12, 13, rouleaux.

6. Représentation perspective de la pile, dessinée sur une échelle double.

P, la grande pile.

Q, la petite pile.

S, R, T, les rainures qui reçoivent les languettes des flasches ou guides des maillets.

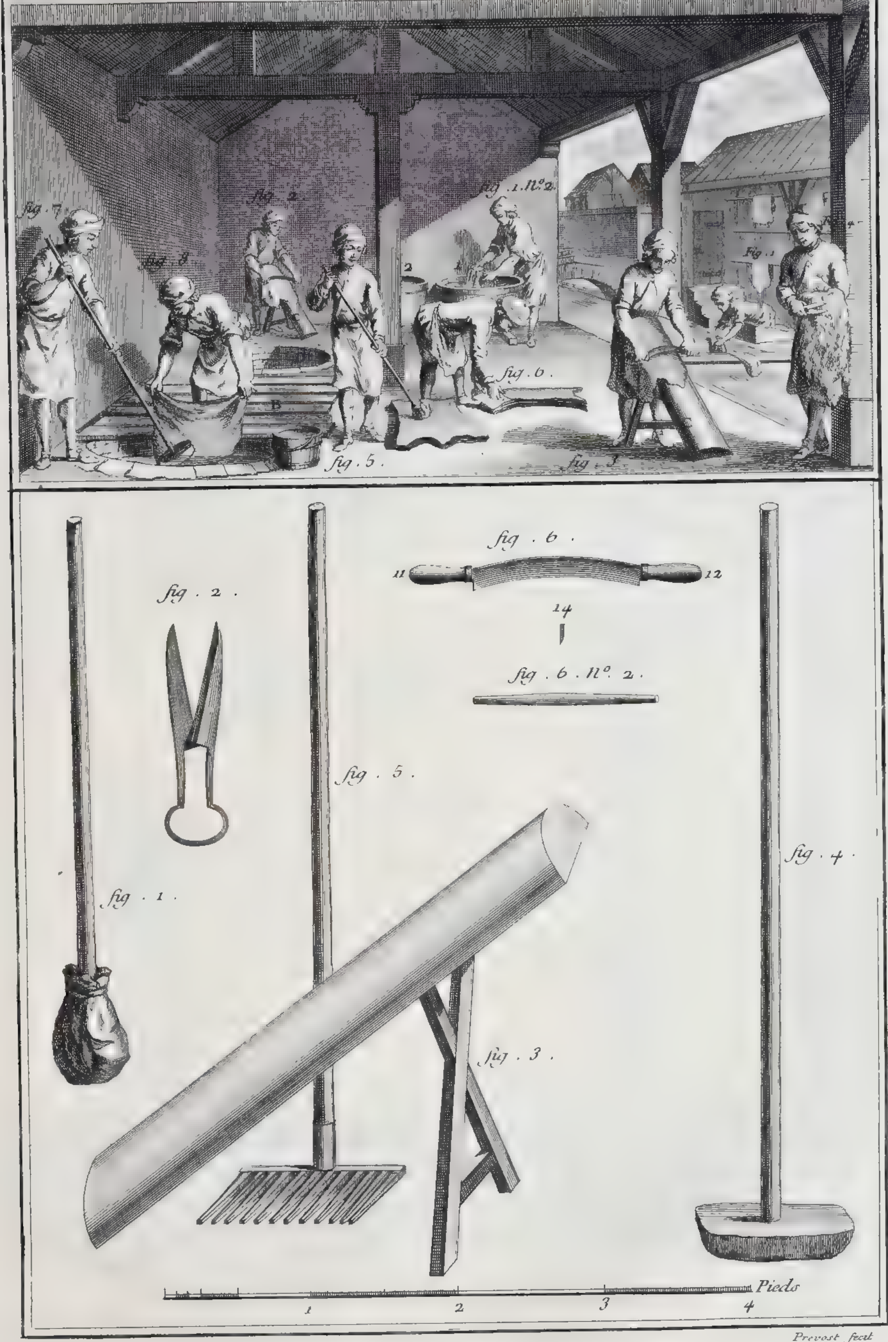
7. Représentation géométrale sur une échelle double, des levées à rouleau de l'arbre E F.

a b, *c d*, les deux levées.

g h, une des clés qui serre la levée dans la mortoise de l'arbre, où elle est encore retenue par les deux épaulemens ou renforts *e*, *f*.

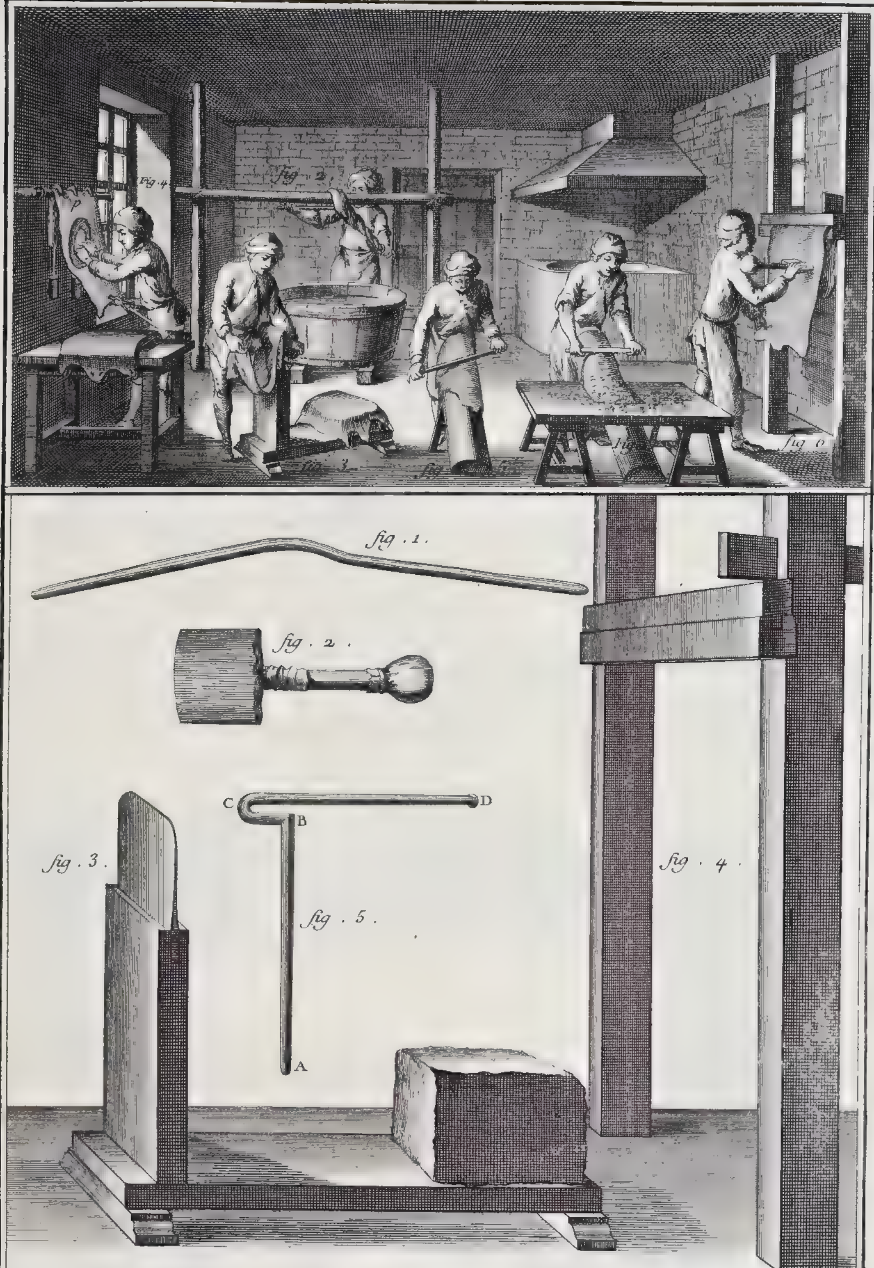
Vers les extrémités *a*, *b* sont encore d'autres épaulemens entre lesquels lesdits rouleaux sont placés de maniere que les axes de ces rouleaux sont représentés par les lignes *k l*, *m n*.

Voyez les articles *Chamoiseur* & *Megissier*.



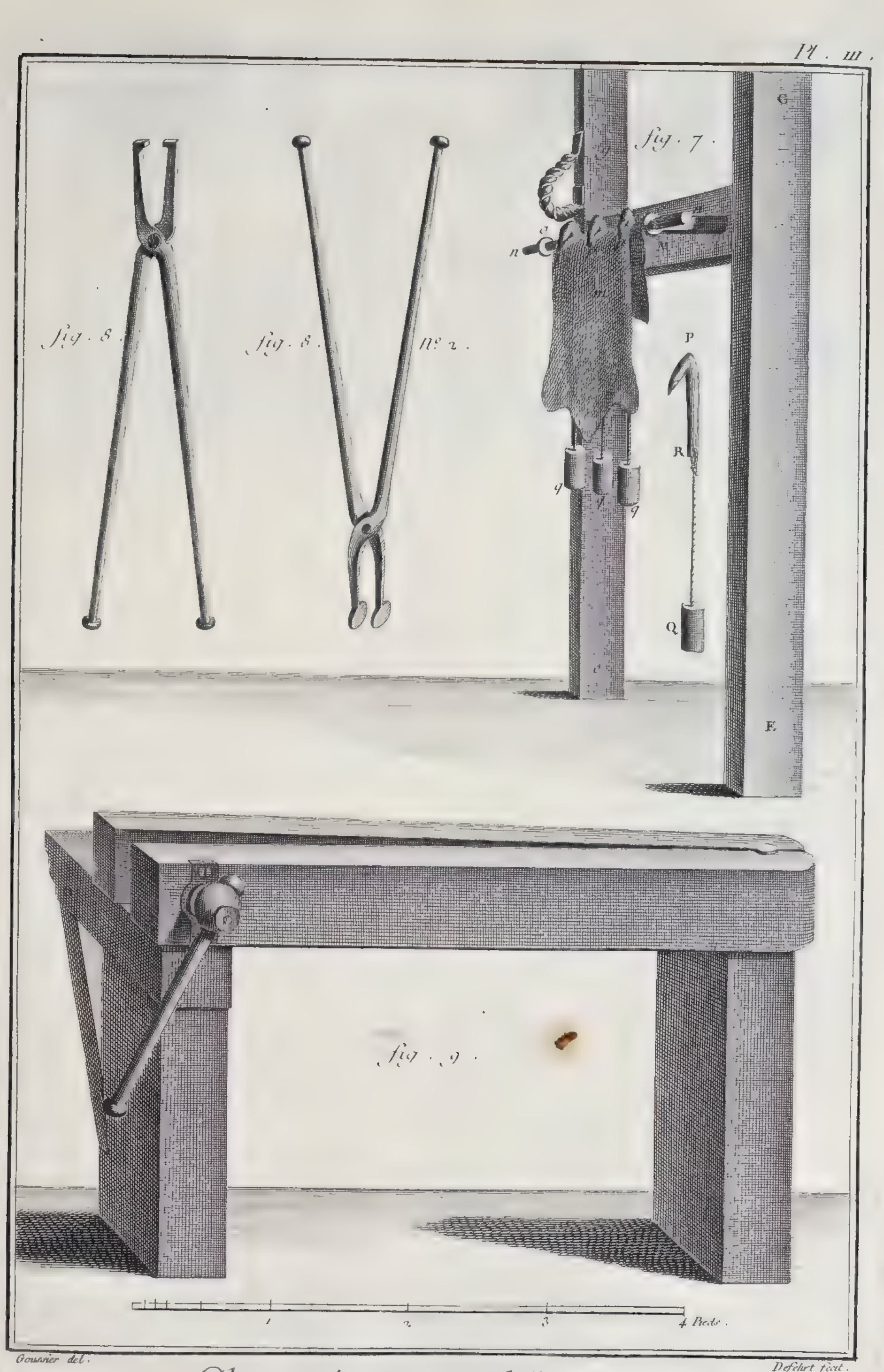
Goussier del.   Prevost fecit

Chamoiseur et Megissier.



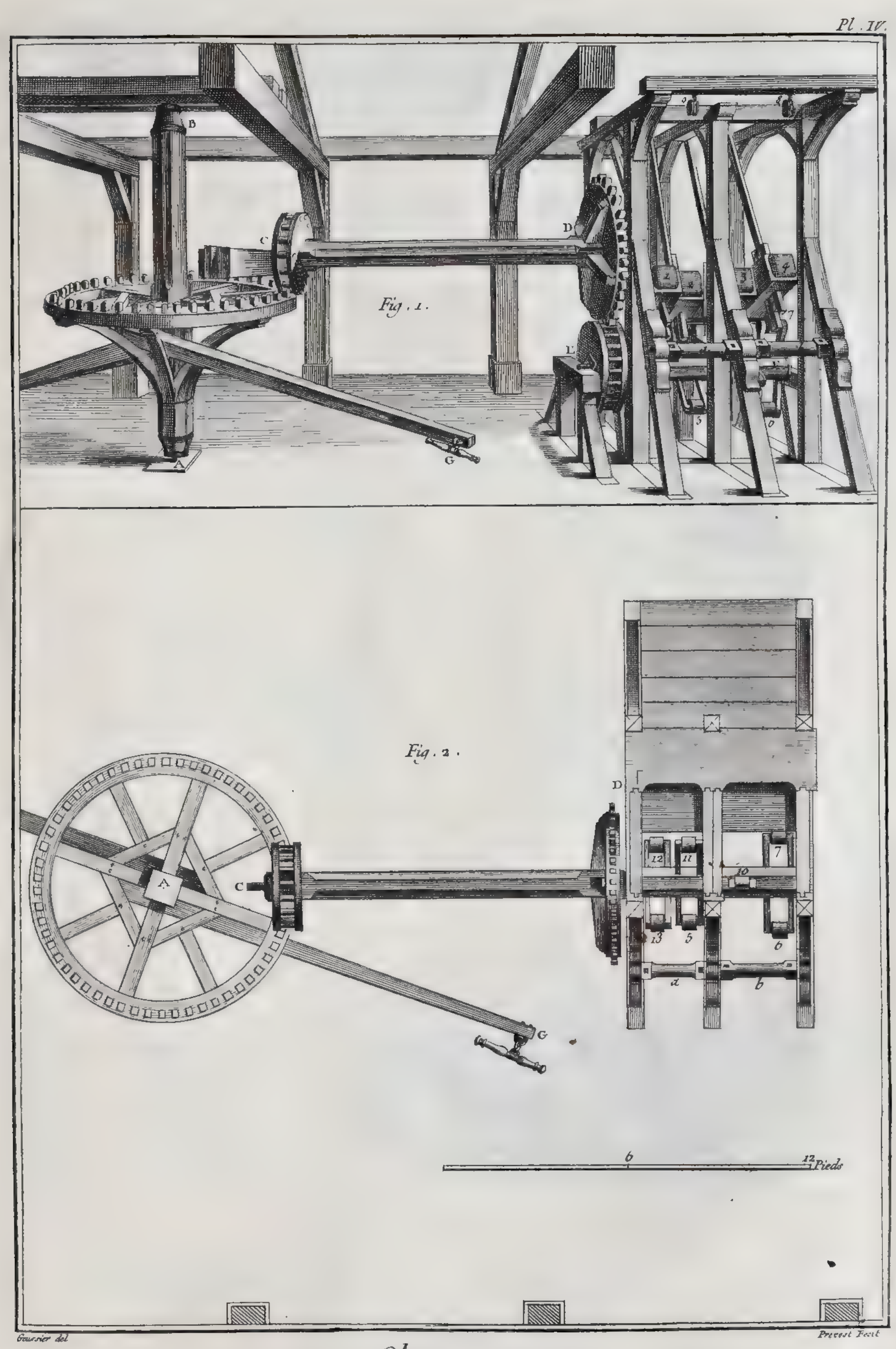
Goussier del. Defehrt Sculp.

Chamoiseur et Megissier.



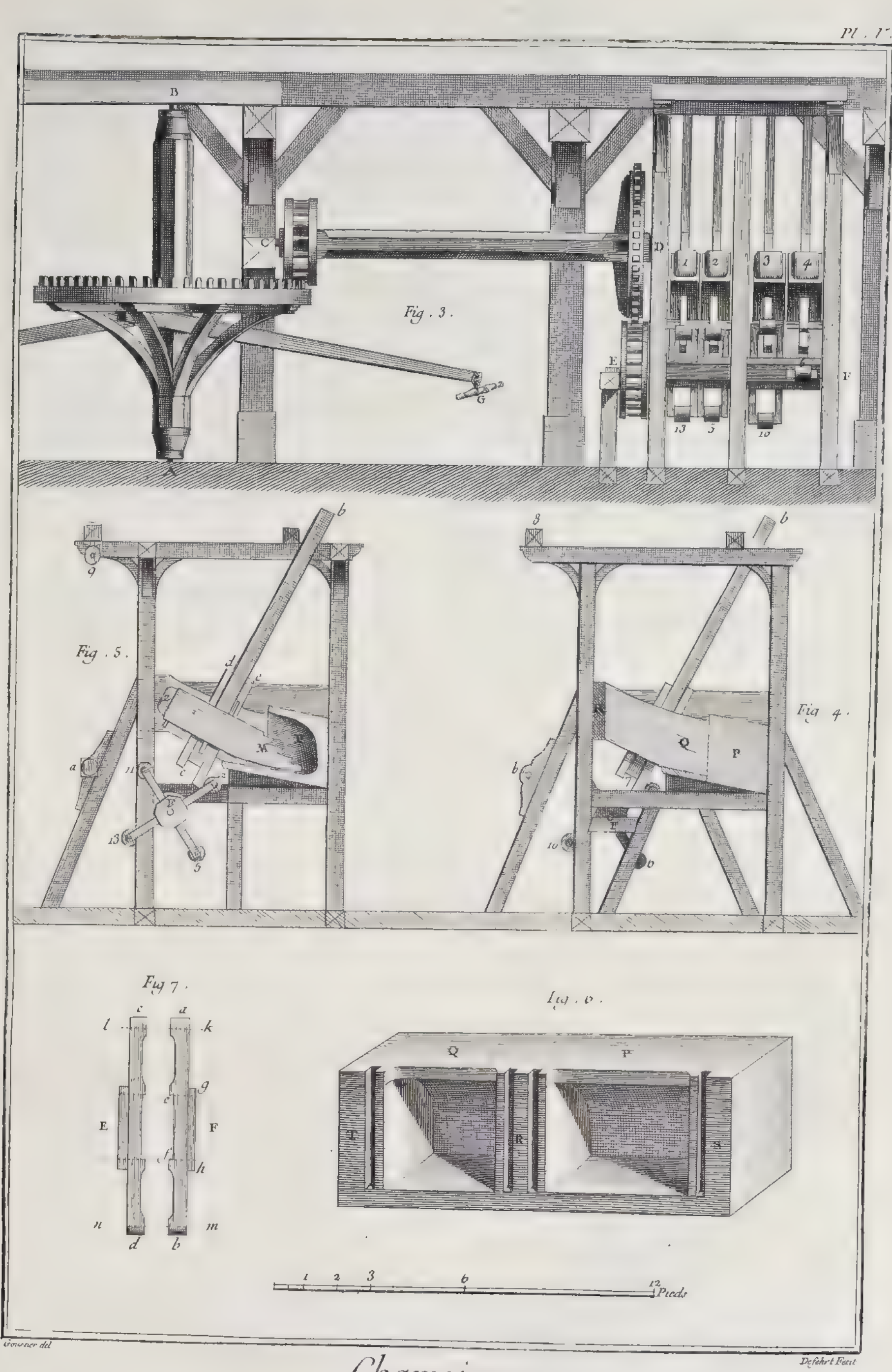
Goussier del. Defehrt fecit.

Chamoiseur et Megissier.



Chamoiseur,

Moulin a Foulon.



Chamoiseur,
Moulin a Foulon.

CHANDELIER,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE Iere.

LA vignette ou le haut de la Planche montre les opérations principales du chandelier.

Fig. 1. Coupeur de meches, placé devant son banc.
2. Ouvrier qui fait fondre le suif.
3. Ouvrier qui fait de la chandelle à la baguette.
4. Ouvrier qui fait de la chandelle au moule.
1. Tamis à passer le suif.
2. Pannier aux pelotes.
3. Pannier à suif.
4. Sibille.
5. Pain ou jatte de suif.
6. Pelote ou peloton de coton.
7. Truelle.
8. Abîme.
9. Table à moule.
10. Baguettes ou broches à chandelle
11. Dépéçoir.
12. Caque.
13. Banc à couper.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Banc à dépécer le suif, ou dépéçoir.
2. Banc à couper les meches, ou couteau à meches.
3. abîme.
4. Etabli à broches chargées de chandelles.

PLANCHE II.

Fig. 5. Moule à chandelle. *a b*, le collet. *b c*, la tige. *c d*, le culot. *e f*, le crochet.
6. Table à moules.
7. Burette ou pot à mouler.
8. Aiguille.

A, tournette à dévider le coton, avec le pannier aux pelotes.

B, couteau à couper le suif.

C, chaudiere à faire fondre le suif, placée sur son trépié.

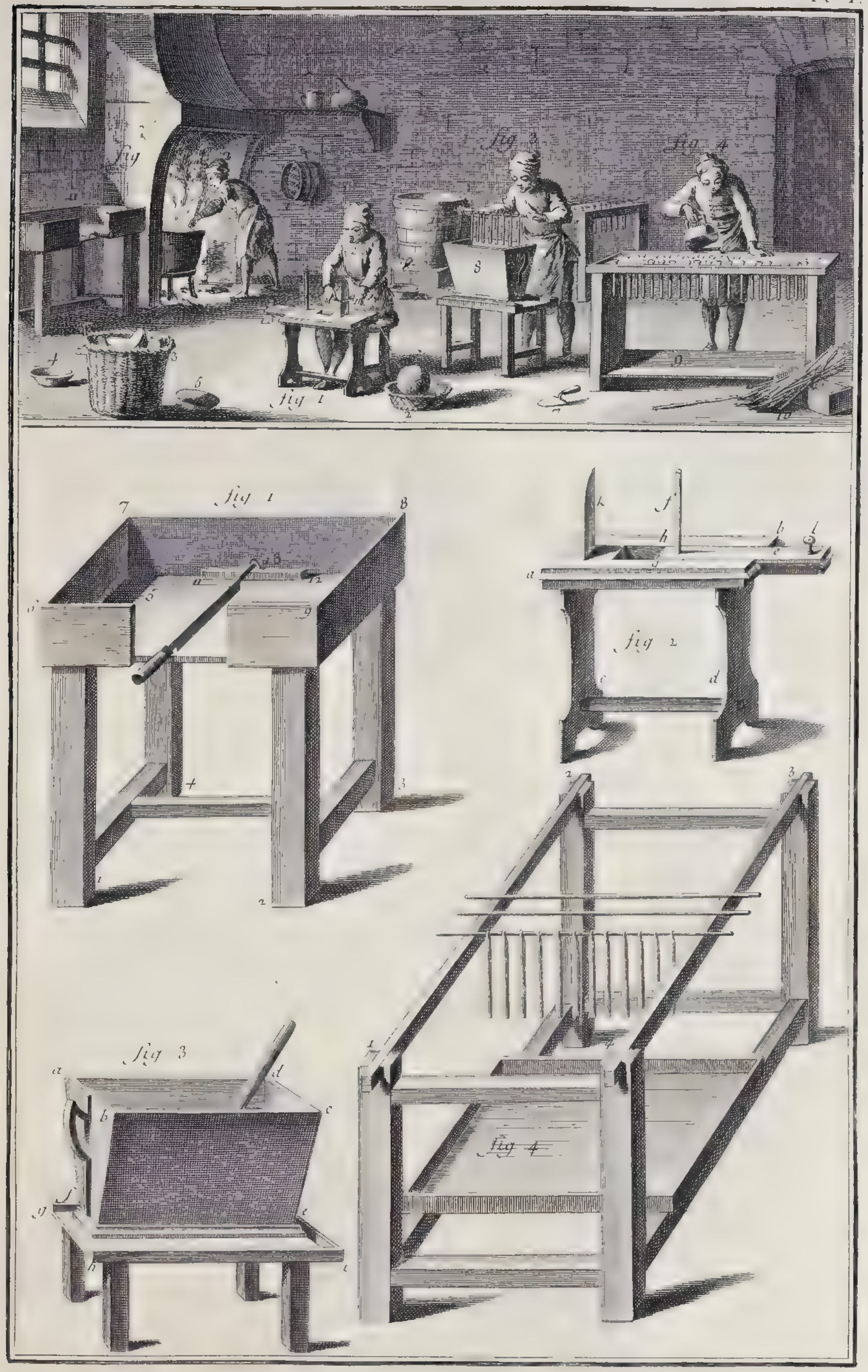
D, caque à refroidir le suif, avant que de le jetter dans les moules.

E, tamis à passer le suif.

F, coupe-queue. A, table du coupe-queue. B, piece de bois posée sur cette table. *c*, *c*, *c*, *c*, piés ou supports du coupe-queue. *d*. poîle pleine de charbons qui échauffent le coupe-queue E. E, coupe-queue. FF, les mains de l'ouvrier qui passent une broche chargée de chandelles sur le coupe-queue. E, la plaque échauffée qui coupe également l'extrémité des chandelles, reçoit le suif à mesure qu'il fond, & le rend par la goulette G dans la jatte H.

G, pot à suif.

H, truelle à ramasser le suif *Voyez* à l'art. *Chandelle* le détail de l'art & de ses outils.



Chandelier.


fig. 5.
fig 6
fig. 8.
fig. 7.
fig C
fig. D
fig G
fig E
fig H
fig B
fig A
fig F
E
G
B
A
H

Chandelier.

CHAPELIER,

CONTENANT TROIS PLANCHES.

PLANCHE Iere.

Attelier de l'arçonnage.

Fig. 1. OUVRIER qui arçonne.
W, claie d'osier.
HK, HK, dossiers.
A, la perche de l'arçon.
F, la coche.
G, étoffe exposée à la corde de l'arçon.

Attelier du bastissage.

2. Le bastissage. Table servant à cette manœuvre.
A B, le bassin.
Voyez à l'article chapeau, & à la fin de la Planche II. de chapelerie, le détail des opérations & des formes que prennent les capades, jusqu'à ce qu'on les appelle *un chapeau basti au bassin.*

Attelier de la foulerie.

3. 4. & 5. La figure 3. montre l'attelier de la foule;
La figure 4. la moitié du plan de la foule;
La figure 5. n. 1. une coupe de la foule selon sa longueur.
Détail des figures 3. 4. 5.
A, porte de l'étuve.
B, ventouses.
C, porte du fourneau.
E, dessous de la chaudiere.
F, F, F, grille ou chenets.
H, H, tuyau de la cheminée.
I, I, I, I, chaudiere de cuivre.
K, K, K, K, K, K, K, K, banc de foule, avec un ouvrier occupé à fouler.
L, le bareau. (On lit dans l'article *bureau*, c'est une faute d'impression.)
M, baquet à bourre.
N, N, N, N, N, N, boutons de fer ou de bois, destinés à arrêter les roulets.
O, écumoire.
P, balai.
1, 2, la tuile.
Voyez à l'article chapeau, & à la fin de la Planche II. de chapelerie, la suite des opérations & des formes que le chapeau basti au bassin prend à la foule, jusqu'à ce qu'on l'appelle *un chapeau basti à la foule, chapeau arrangé, torqué* ou *mis en coquille, poussé, dressé,* &c. *formé, choqué, abattu, piécé, uni, égoutté,* &c. *relevé, arrondi,* &c. *& prêt à entrer à l'étuve, & à subir les autres manœuvres qui le conduiront à la perfection.*
5. n. 2. *Fig.* relative à l'arçonnage.

PLANCHE II.

6. L'arçon.
A B, la perche.
B, bec de corbin.
C, rainure de la corde c C.
D, panneau.
C C, cuiret.
a, a, taraurs.
b, chanterelle.
O, poignée.
7. Le clayon.
8. La carte.
9. Feutriere.
10. La coche.
11. Le roulet.
12. La manicle ou semelle.
D, le doigtier.
13. L'avaloire.
14. La forme.
15. Quart à chapeau.
16. Mesure.
17. Carrelet.
18. Piece de cuivre.
19. Le choc.
20. Couteau à repasser.
21. Couteau à couper le poil.
22. Frotoir ou peloton.
23. Capade.
a, b, les aîles de la capade.
c, la tête.
d, l'arrête.
A B C D, le lien.
a b c d A B C D, le clair.
24. n. 1. Maniere de former les croisées, de marcher sur l'arrête, de marcher sur la tête, & en un mot de suivre les croisées, & de faire passer les capades à l'état de chapeau basti au bassin.
24. n. 2. Capades avant que de décroiser.
Fautes d'impression à corriger. Pag. 166. premiere col. ligne 2. *alinea*, *fig.* 22. lisez *fig.* 24. *n.* 1.
Même pag. lig. premiere, 2. col. *fig.* 23. lisez *fig.* 24. *n.* 1.
Même pag. même col. lig. 9. *fig.* 24. lisez *fig.* 24. *n.* 1.
Même pag. & même col. au bas, *fig.* 24. lisez *fig.* 25.
Pag. 167. premiere col. lig. 2. *fig.* 16. lisez *fig.* 26.
24. n. 2. 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, suite des croisées à la foule, qui conduisent le chapeau de l'état de basti au bassin, à l'état de basti à la foule.

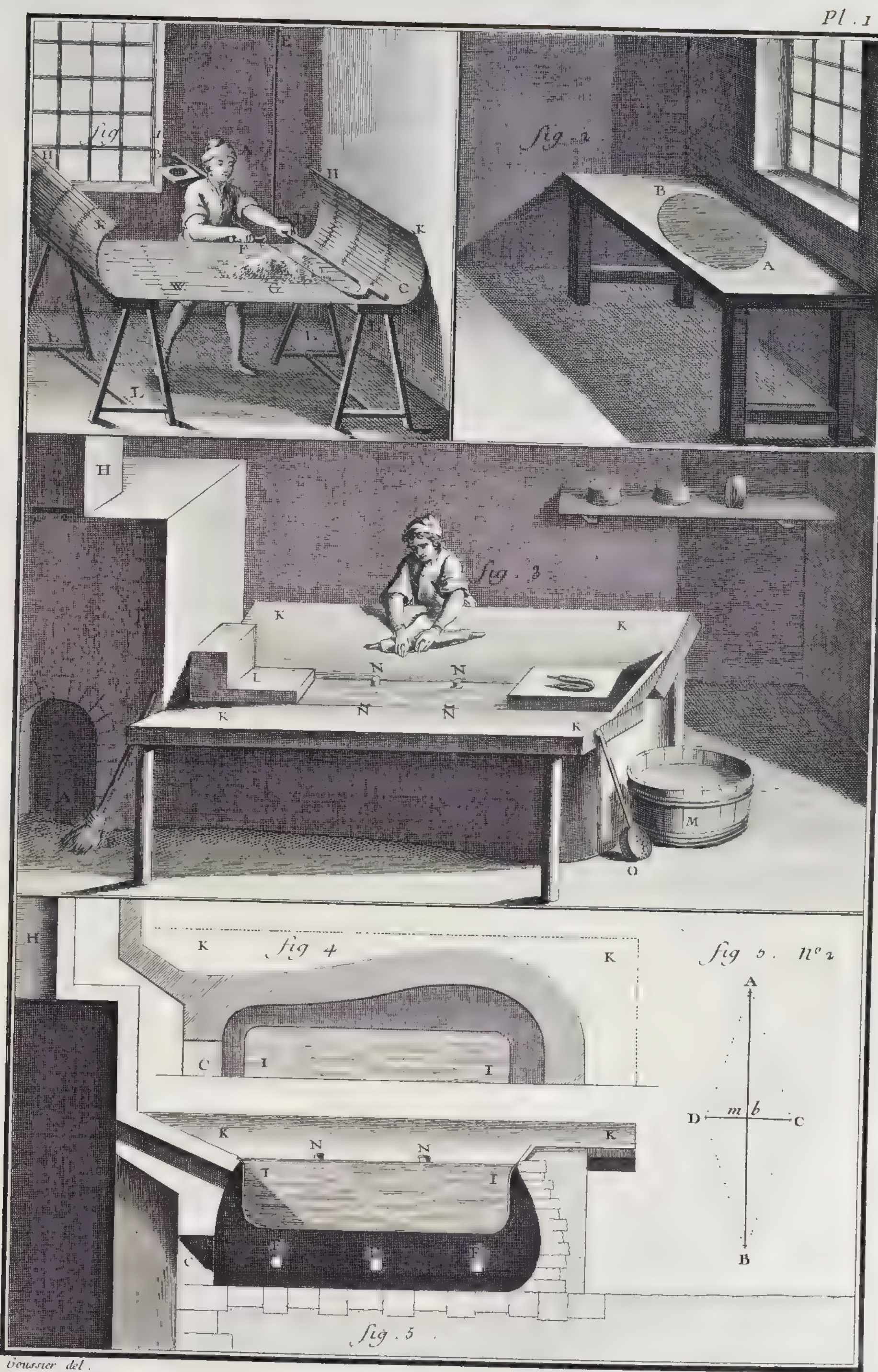
PLANCHE III.

Attelier de la teinture.

Fig. 1. Au bas de la Planche, foule de dégorgeage.
1, 2, 3, 4, les poteaux ou billots.
5, entrée du dessous de la chaudiere.
6, 7, bancs.
8, cheminée.
2. Au bas de la Planche, chaudiere à teindre.
a, b, billots.

Attelier de l'aprêteur.

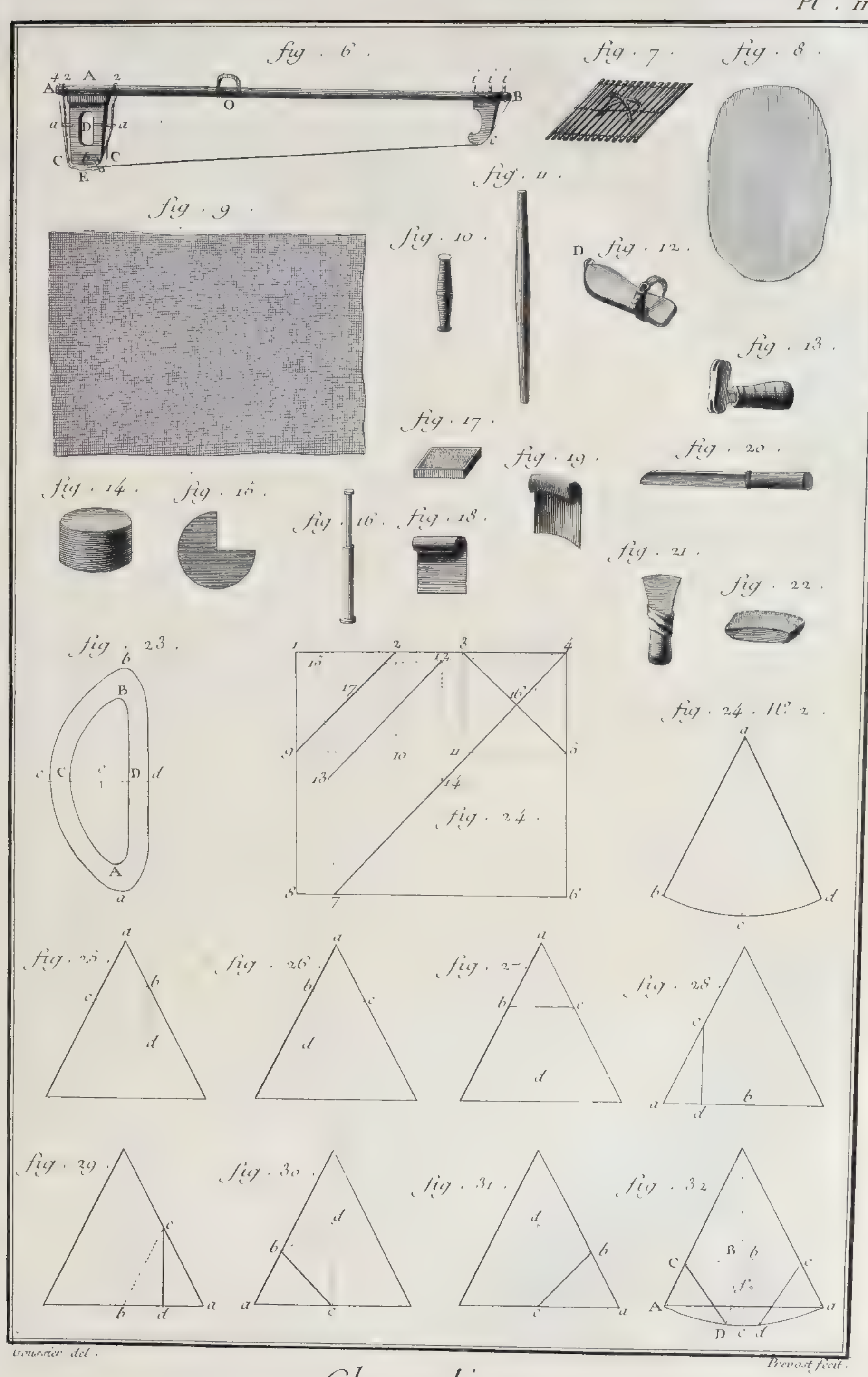
Au-dessus de l'attelier de la teinture on voit, *fig.* 3, 4, 5, 6, 7, l'attelier de l'aprêteur.
3, 3. Les bassins, espece de fourneaux.
4. 5. Blocs.
6. Brosse.
7. Table.
8. Au-dessus de l'attelier de l'aprêteur, fer à repasser.
9. Fourneau à chauffer les fers.
10. Pince à éjarrer.
32. n. 2. Plumet.
Voyez à l'article *chapeau* le détail de l'art & l'usage des atteliers & des instrumens représentés dans ces Pl.



Goussier del.

Defehrt fecit

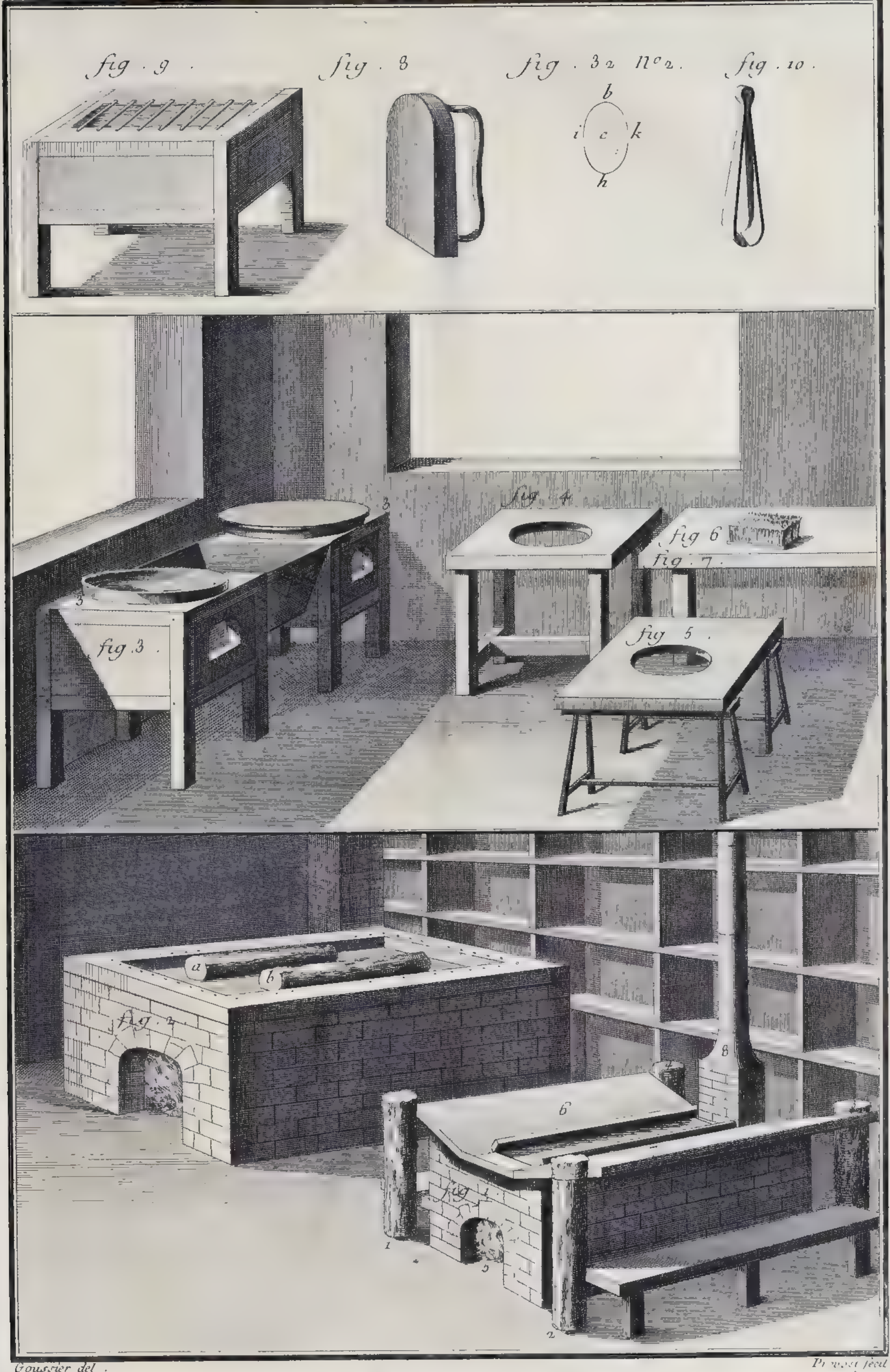
Chapelier.



Goussier del .

Prevost fecit .

Chapelier.



Goussier del.

Prevost fecit

Chapelier.



CHARPENTERIE,

Contenant soixante-dix Planches, dont trente-six simples, & dix-sept doubles.

PLANCHE Iere.

LA vignette ou le haut de la Planche représente à sa partie supérieure un chantier de charpentier, dans lequel travaillent différens ouvriers.

a, ouvrier occupé à refendre.
b, ouvrier occupé à faire des mortoises.
c, ouvrier occupé à équarir avec la bésaiguë.
d, ouvrier qui hache avec la cognée.
e, ouvrier qu'on appelle *goret* ou *maître-compagnon*, occupé à recevoir les ordres du maître.
f, ouvrier qui transporte des bois.
Sur le devant de ce chantier est une voiture à deux roues *g*, appellée *diable*, avec laquelle les ouvriers transportent eux-mêmes la plûpart de leurs bois.
Dans le fond est un hangard *h*, où les ouvriers travaillent à couvert pendant les mauvais tems; le dessous est plancheyé pour procurer par-là aux ouvriers le moyen de tracer par terre leurs ouvrages.
Près de-là en *i* est un pan de bois que l'on éleve.
De l'autre côté & derriere le chantier vers *k*, est un échaffaudage de charpente, destiné à l'édification d'un grand bâtiment.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Un tronc d'arbre. La coupe montre les cercles A, dont C est le centre commun. Ces cercles indiquent l'âge.
2. Une piece de bois d'équarrissage.
A, le bois de brin.
B, les dosses.
Courbe d'escalier, citée ici. *Voyez* en *A*, Pl. VIII. & IX. *fig.* 58. & 59, 68 & 69. des escaliers.
3. Une piece de bois d'équarrissage refendue, formant plusieurs pieces de bois de sciage A.
4. Une piece de bois en chantier disposée pour être équarrie.
A, la piece.
B, B, chantiers de bois.
F, G, regles pour marquer le dégauchissement.

PLANCHE II.

Fig. 5. Derniere piece de bois en chantier, disposée à être tracée au cordeau A B C.
6. Même piece de bois refendue des deux côtés, disposée à être tracée de nouveau au cordeau, pour refendre les deux autres côtés E, F.

Des assemblages.

7. Assemblage à tenon & mortoise, droit.
A, tenon.
C, mortoise.
8. Cheville pour cheviller les assemblages à tenon & mortoise.
9. Piece de bois à tenon, avec renfort B au collet.
10. Autre piece de bois aussi à tenon, avec renfort B au collet.
Equerre à épaulement, citée ici, se trouve à la Pl. XLIX. *fig.* 18. des outils.
11. Assemblage à tenon & mortoise en équerre.
A, tenon.
B, mortoise.
12. Assemblage simple à tenon & mortoise en about.
A, tenon.
B, mortoise.
Le mot *chat d'un plomb*, cité ici, se trouve à la Pl. XLVIII. *fig.* 14.
13. Assemblage double à tenon & mortoise en about.

A, tenons.
B, mortoises.
Le mot *appui*, cité ici, *fig.* 13. n. 3. *Voyez-le* aux Pl. III. & IV. en H, *fig.* 32, en I, *fig.* 34. & 36. & en P, *fig.* 35. des pans de bois.
14. Assemblage simple à tenon & mortoise en about & à talon.
A, tenon.
B, mortoise.
C, talon.
15. Assemblage double à tenon & mortoise en about & à talon.
A, tenons.
B, mortoises.
C, talon.
Cric cité ici, *fig.* 16. se trouve à la Pl. LI. *fig.* 52. 53. 54. & 55. des outils.
16. Le même assemblage tout monté.
Le mot *assemblage* se trouve cité ici, *fig.* 17. *Voyez-en* les *fig.* aux Pl. II. & III.
Appui cité ici, *fig.* 17. n. 34. *Voyez-le* aux Pl. III & IV. en H, *fig.* 32. en I, *fig.* 34. & 36. & en P, *fig.* 35. des pans de bois.
Chantignole cité ici, *fig.* 17. se trouve en K aux Pl. IX. & X. des combles.
Course de pannes, citée ici, *fig.* 17. *Voyez* en H & *h*, Pl. IX. X. & XII. des combles.
Colombe citée ici, *fig.* 17. n. 33. *V.* la *fig.* 38. Pl. V.
Croix de S. André, citée ici, *fig.* 17. *V.* Pl. III. & IV. en G, *fig.* 33. en T, *fig.* 35. en P, *fig.* 34. & en N, *fig.* 36. des pans de bois, & en *g*, Pl. XV. des ponts.
17. Autre assemblage en about, composé de trois pieces de bois, dont deux portent chacune un tenon entrant dans la même mortoise.
H, une des pieces, posée verticalement.
D, une seconde piece inclinée.
Troisieme G F, posée horisontalement, porte la mortoise F avec un talon G.
Décharge citée ici, *fig.* 17. n. 30. se trouve aux Pl. III. & IV. en E, *fig.* 32. & 33. en X & en *i*, *fig.* 34. en R, *fig.* 35. & en L, *fig.* 36.
18. Même assemblage tout monté.
Le mot *chevêtre*, cité ici, *fig.* 18. n. 14. se trouve en B, Pl. V. & VI. des planchers.
19. Assemblage à queue d'aronde.
C, tenon.
D, mortoise.
20. Même assemblage tout monté.

PLANCHE III.

Maniere de faire les tenons & les mortoises.

Les *fig.* 21, 22, 23, 24, 25 & 26 ont rapport à la maniere de faire les tenons. *Voyez* le discours & l'art. *Tenon.*

Les *fig.* 27, 28, 29, 30 & 31 ont rapport à la maniere de faire les mortoises. *Voyez* l'art. *Mortoise.*

Fig. 21. Deux pieces de bois que l'on veut assembler.
22. Les mêmes tout assemblées.
23. Piece sur laquelle on veut faire un tenon simple tracé en A.
c, *d*, les morceaux que l'on supprime.
24. Tenon fait.
25. Piece de bois, sur laquelle on veut faire un tenon double A & A *double.*
b, *c*, *d*, morceaux que l'on supprime.
26. Tenon double fait.

27. Piece de bois, ſur laquelle on veut faire la mortoiſe tracée en A C.
c, *d*, les côtés qui reſtent, & le milieu qui ſe ſupprime.
28. Même piece de bois.
On voit en A *double* la mortoiſe percée de trous *a*, *a*, *a*.
29. Même piece portant ſa mortoiſe A faite.
30. Piece diſpoſée pour une mortoiſe double.
b, *e*, *d*, les côtés qui reſtent.
A, A *doubles*, ce que l'on ſupprime.
31. La même avec ſa mortoiſe double faite.

Des pans de bois anciens.

32. Pan de bois, ſelon les anciens, composé de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, maçonnerie.
B, B, B, *&c.* poteaux debout.
C, C, C, C, *&c.* pieces en travers faiſant l'office de ſablieres.
D, D, D, D, poteaux corniers.
E, E, décharges.
F, F, poteaux de croiſée.
H, appui.
I, I, petits poteaux ou potelets.
K, K, K, K, pans de bois à lozange.
33. Autre pan de bois, ſelon les anciens, avec boutique, composé de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, A, A, *&c.* piliers ou colonnes.
B, B, B, B, *&c.* potelets en brins de fougere.
C, C, C, C, poteaux debout.
D, D, poteaux de croiſée.
E, E, décharges.
F, F, potelets.
G, G, G, G, croix de S. André.

PLANCHE IV.

Pans de bois anciens & à la moderne.

Fig. 34. Pan de bois, comme on les faiſoit il y a environ 150 ans, composé de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, A, maçonnerie.
B B, D D, E E, F F, ſablieres.
C, C, maîtres poteaux.
G, G, *&c.* *h*, *h*, *&c.* poteaux de croiſée.
H, H, H, *&c.* linteaux de croiſée.
I, I, appuis.
K, K, poteaux d'huiſſerie.
L, linteaux d'huiſſerie.
M, O, potelets.
N, *c*, guettons.
P, croix de S. André.
Q, R, T, *a*, *b*, *k*, poteaux de rempliſſage.
S, *i*, guettes.
V, *l*, tourniſſes.
X, décharges.
d, conſoles.
e, chapiteaux de conſoles.
f, blochets.
g, chevrons.
m, ferme ceintrée.
n, entrait.
o, poteaux de rempliſſage.
p, contre-fiches.
35. Pan de bois à la moderne, avec boutique, composé de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, maçonnerie.
B, gros poteaux ſervant de poteaux d'huiſſerie.
C, poutre ou poitrail.
D, F, linteaux d'huiſſerie.
E, poteaux d'huiſſerie.
G, Q, potelets.
H, ſolives.
I, K, ſablieres.
L, poteaux corniers.
M, gros poteaux.
N, poteaux des croiſées.
O, linteaux des croiſées.
P, appuis des croiſées.
R, décharges.
S, tourniſſes.
T, croix de S. André.
V, petites ſablieres.
36. Autre pan de bois à la moderne, ſans boutique, composé de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, maçonnerie.
B, poteaux corniers.
C, D, E, ſablieres.
F, ſolives.
G, poteaux des croiſées.
H, linteaux.
I, appuis.
K, potelets.
L, décharges.
M, tourniſſes.
N, croix de S. André. *Voyez* l'article *Pans de bois.*

PLANCHES V. & VI.

Des cloiſons.

Fig. 37. Cloiſon de charpente, composée de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, poteaux de rempliſſage.
B, decharges.
C, tourniſſes.
D, poteaux d'huiſſerie.
E, linteaux.
F, potelets.
G, ſablieres.
38. Cloiſon d'huiſſerie, composée de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, planches de batteaux.
B, couliſſe.
C, tiers-poteaux d'huiſſerie.
39. Coupe d'un couliſſe de la cloiſon précédente.
40. Plan de la porte de la cloiſon d'huiſſerie, *fig.* 38.
41. Plan de la porte de la cloiſon de charpente, *fig.* 37.
A, feuilleures des portes.
B, autres feuilleures pour recevoir les lattes.

Des Planchers.

42, 44, 45 & 47. Autant d'élévations de planchers dont les *fig.* 43, 46, 48 & 49 ſont les plans composés de pluſieurs pieces ci-deſſous nommées.
A, poutres.
B, chevêtre.
C, linçoirs.
D, ſolives d'enchevêtrures.
E, ſolives de longueur.
F, ſolives de rempliſſage.
G, lambourdes.
H, ſolives ſupérieures.
I, ſolives inférieures.
K, plates-formes. *Voyez* l'article *Plancher.*

PLANCHES VII. VIII. & IX.

Des eſcaliers.

50. Elévation & *figure*
51. Plan d'un eſcalier circulaire à noyau ou à vis.
52. Elévation & *figure*
53. Plan d'un eſcalier ovale à noyau ou à vis.
54. Elévation & *figure*
55. Plan d'un eſcalier quarré à noyau.
56. Elévation & *figure*
57. Plan d'un eſcalier rectangulaire à noyau.
58. Elévation & *figure*
59. Plan d'un eſcalier en limace circulaire.
60. Elévation & *figure*
61. Plan d'un eſcalier à limon quarré.
62. Elévation & *figure*
63. Plan d'un eſcalier à limon rectangulaire & ſuſpendu.
64. Elévation & *figure*

65. Plan d'un escalier en péristile.
66. Elévation & *figure*
67. Plan d'un escalier à échifre.
68. Elévation & *figure*
69. Plan d'un escalier irrégulier à limon suspendu.
Tous ces escaliers sont composés de plusieurs pieces ci-dessous nommées.
A, noyaux ou limons.
B, collet des marches.
C, côté des marches scellé dans les murs.
D, *fig.* 51, 53, 55 & 57, intervalle des marches rempli de maçonnerie.
D *double*, *fig.* 59. limon d'en-bas en limace.
D, *fig.* 60, 61, 62, 64, 66 & 67, montans.
E, côté d'une premiere marche en pierre, scellée dans les murs.
F, collet de la marche en pierre.
G, murs.
H, paliers quarrés ou continus.
I, quartiers tournans.
K, patins.
L, maçonnerie.
M, rampes de fer.
N, limons d'appui.
O, balustres rampans.
P, balustres horisontaux.

PLANCHES IX. X. XI. XII. & XIII.

Des combles.

Fig. 70. Comble à deux égoûts avec ferme.
71. Comble en appenti, à un seul égoût avec demi-ferme.
72. Cheville de fer à tête.
73. Faîtage.
74. Grand comble à deux égoûts sans exhaussement, avec ferme.
75. Faîtage.
76. Grand comble à deux égoûts, avec exhaussement & ferme.
77. Faîtage.
78. Petit comble à deux égoûts, avec ferme, dont les arbalêtriers G servent quelquefois de chevrons.
79. Pareil comble en appenti.
80. Faîtage de ces deux derniers combles.
81. Comble à deux égoûts, avec autant de petites fermes que de chevrons.
82. Pareil comble en appenti.
83. Comble à deux égoûts, sans exhaussement & sans ferme.
84. Faîtage.
85. Comble à deux égoûts, avec exhaussement & sans ferme.
86. Faîtage.
87. Comble à la mansarde, avec ferme & fermette.
88. Pareil comble à la mansarde, sans ferme ni fermette.
89. Comble à la mansarde d'un pavillon à l'extrémité d'un corps-de-logis.
90. Plan de l'enrayeure du côté *, à la hauteur de l'entrait F, & du côté +, au-dessus du faîte.
91. Comble à la mansarde, avec voûte.
92. Comble à la mansarde exhaussé, avec ferme & fermette.
93. Comble en forme de cône ou pain de sucre.
94. Plan de l'enrayeure du côté *, à la hauteur du grand entrait F, & du côté +, à la hauteur du petit entrait *f*.
95. Comble à l'impériale, quarré par son plan.
96. Plan de l'enrayeure à la hauteur de l'entrait.
97. Comble en dôme, quarré par son plan.
98. Plan de l'enrayeure à la hauteur de l'entrait F.
99. Comble en dôme, quarré par son plan, & elliptique par son élévation.
100. Plan de l'enrayeure à la hauteur du grand entrait F.
101. Comble en dôme, circulaire par son plan, & elliptique par son élévation.
102. Plan de l'enrayeure à la hauteur de l'entrait F.
103. Dôme avec lanterne, circulaire par son plan, & elliptique par son élévation.
104. Plan de l'enrayeure à la hauteur de l'entrait F.
Tous ces différens combles sont composés de pieces de bois ci-dessous nommées.
A, chevrons de longs pans.
A *double*, chevrons de croupe.
AB, entrait de croupe.
AD, arestiers.
a, chevrons de brisis.
a *double*, chevrons de faîte.
a, chevrons courbes.
B, poutres ou tirans.
b, coyers.
C, murs.
c, goussets.
D, poinçons.
d, boule.
E, contre-fiches.
e, montans.
F, grand entrait.
f, petit entrait.
G, arbalêtriers.
g, arcs-boutans.
H, pannes de long pan.
h, pannes de brisis.
I, tasseaux.
K, chantignoles.
k, chassis.
L, faîte.
l, chassis.
M, sablieres.
m, potelets.
N, liens.
n, solives.
O *double*, grands esseliers.
O, petits esseliers.
P, jambettes.
p, poteaux d'huisserie.
Q, coyeaux.
q, linteaux ceintrés.
R, jambes de force.
r, appuis.
S, soufaîte.
s, consoles.
T, solives de planchers.
V, entretoises des chevrons.
X, blochets.
Y, entretoises des sablieres.
y, supports.
Z, liernes.
&, liens en croix de S. André.

Des lucarnes.

105. Lucarne faîtiere composée de montans A, appuis ou sablieres B, linteaux ceintrés C, poinçon D, & chevrons E.
106. Lucarne flammande composée de montans A, appuis ou sablieres B, linteau C, & fronton E.
107. Lucarne à la capucine, composée de montans A, appuis ou sablieres B, linteau C, poinçon D, arestiers E, & chevrons F.
108. Lucarne demoiselle, composée de montans A, appuis B, linteau C, & pieces de bois en contrevent D.
109. Œil de bœuf circulaire, composé de deux montans A, appuis ou sablieres B, linteau courbe C, & morceau de plate-forme découpé D.
110. Œil de bœuf surbaissé, composé de montans A, appuis ou sablieres B, & linteau courbe C. *V.* l'art. *Lucarne.*

PLANCHE XIV.

Des ceintres de charpente pour des voûtes ou arcades.

111. Ceintre de charpente, qui a servi à bâtir la voûte de l'église de S. Pierre de Rome.
112. Ceintre de charpente surbaissé, destiné à l'édification d'une voûte ou arcade.
113. Ceintre de charpente plus surbaissé & différent du précédent.

114. Autre ceintre de charpente pour une voûte ou arcade très-large & des plus surbaissées.

Ces ceintres sont composés de différentes pieces de bois ci-dessous nommées.

A, chevrons de ferme.
B, poinçon.
C, entrait.
D, liens en contre-fiches.
d, liens en supports.
E, semelles.
F, jambes de force.
G, grandes contre-fiches.
g, petites contre-fiches.
H, liens.
I, sous-entrait.
K, sous-contre-fiches.
L, liens en chevrons de ferme.
M, liens ou supports.
N, chevrons courbes.
O, piece de bois en longueur, portant les voussoirs.
P, voussoirs.
Q, pieces de bois horisontales portant la charpente.
R, pieux.
S, petite pile de maçonnerie. *Voyez* l'article *Voûte.*

PLANCHE XV.

Des ponts de bois.

Fig. 115. Pont d'environ seize à dix-sept toises d'ouverture d'arche, de l'invention de Palladio.
116. Pont exécuté à Nerva en Suede.
117. Pont exécuté sur la riviere de Saône à Lyon, ayant trois arches, une de quinze toises d'ouverture, & les deux autres chacune de douze.
118. Pont d'environ dix toises d'ouverture entre deux piles.
119. Pont d'environ six à sept toises de largeur entre deux piles.
120. Pont en arc surbaissé.
121. Pont en arc surbaissé d'environ six à sept toises d'ouverture.
122. Pont avec arc en forme de pan coupé, d'environ vingt-cinq toises de largeur sur douze d'élévation.

Tous ces ponts sont composés des pieces ci-dessous nommées.

A, piles de maçonnerie.
a, sommiers inférieurs droits.
a double, sommiers inférieurs courbes.
a, sommiers de palées.
æ, sommiers faisant l'office de coussinets.
B, côté de travée, appuyé sur une pile de maçonnerie.
b, sommiers supérieurs droits.
b double, sommiers supérieurs courbes.
b, sommiers intermédiaires.
C, côté de travée, appuyé sur une palée.
c, sommiers contre-butans.
d, moises.
d double, contre-fiches de culées.
d, contre-fiches de palées.
E, grand poinçon.
e, petits poinçons.
f, contre-fiches.
g, croix de saint André.
h, poutres.
i, *k*, files de pieux.
l, plates-formes ou madriers.
m, potences.
n, liens.
o, pieces de bois en pan coupé. *V.* l'art *Pont de bois.*

PLANCHE XVI.

Fig. 123. Elévation d'un grand pont.
124. Elévation de la pile d'un grand pont à plusieurs arches très-solides, composée des pieces ci-dessous nommées.

A, grands pieux.
A *double*, pieces de bois debout.
a, petits pieux.
a double, petits contre-pieux.
B, C, moises horisontales.
c, contre-moises.
D, moises inclinées.
E, calles.
F, petites poutres.
f, autres petites poutres.
G, grosses poutres.
H, contre-fiches.
I, tasseaux.
K, plates-formes, madriers ou solives de brin.
L, pavé.
M, sommiers inférieurs.
N, sommiers supérieurs.
O, poinçons.
P, contre-fiches contre-butantes.
Q, liens.
R, croix de S. André.
S, pieux d'avant-bec.
T, brise-glace.

125. & 126. Plans des *fig.* 123. & 124.
127. & 128. Elévation & plan d'un pont-levis à deux fleches.

A & B, piles.
C, poutrelles.
D, madriers, plates-formes ou solives de brin.
E & F, extrémités du pont.
G, sommiers inférieurs.
H, sommiers supérieurs.
I, poinçons.
K, contre-fiches.
L, liens.
M, montans.
N, liens en contre-fiches.
O, linteau.
P, Q, R, fleches. *Voyez* l'art. *Pont-levis.*

PLANCHE XVII.

Fig. 129. & 130. Elévation & plan d'un pont à coulisse.

A, plancher.
B, poutres.
C, poutrelles.

131. 132. & 133. Elévation, plan & chassis d'un pont tournant.

A, arbre.
B, colliers de fer.
C, longrines.
D, traversines.
E, croix de S. André.
F, pieces de bois courbes.
G, madriers ou plates-formes.
H, pieces de bois à potence.
I, chassis de bois à charniere. *V.* l'art. *Pont à coulisses.*

PLANCHE XVIII.

134. & 135. Elévation & plan d'un autre pont tournant.

A, longrines.
B, traversines.
C, coyers.
D, madriers ou plates-formes.
E, tirans.
F, poinçons de ferme.
G, arbalêtriers.
H, contre-fiches.
I, jambes de force.
K, poinçon d'appui.
L, sommiers inférieurs.
M, sommiers supérieurs.
N, poulies. *Voyez* l'art. *Pont tournant.*

Le haut de cette Planche représente un pont suspendu entre deux montagnes.

PLANCHE XIX.

Cette Planche représente la maniere dont on s'est toujours servi jusqu'à présent pour piloter.

A & B, files de pieux du bâtardeau.
C, madriers posés de champ.
D, intervalle rempli de terre grasse.
E, moises.
F, files de pieux de la pile.
G, mouton.
H, longrines.
I, traversines.
K, plates-formes.

PLANCHE XX.

Cette Planche représente la nouvelle maniere de piloter.

A, barres de fer tenant la scie suspendue.
B, files de pieux de l'échaffaudage.
C, pieces de bois horisontales.
D, files de pieux de la pile.
*, assemblage du mouton.
E, mouton.
F, cable.
G, poulie.
H, bout du cordage divisé en plusieurs.
I, supports ou montans.
K, contre-fiches.
L, fourchette.
M, supports en contre-fiches.
N, piece debout.
O, treuil.
P, cordage pour remonter le mouton.
Q, chapeau.
R, jumelles.
e, chassis.
f, plates-formes.
g & *n*, rouleaux.
h, treuil.
i & *k*, direction.
l & *m*, autre direction. *Voyez* l'article *Piloter*.

PLANCHE XXI.

Cette Planche représente une scie à scier des pieux dans le fond des eaux.

+, assemblage de pieces de fer composant la scie.
A, barres de fer tenant la scie suspendue.
B, pignons.
C, petits chassis de fer.
D, petites roues.
E, cliquets.
F, moufles à patte.
G & H, tole ou fer applati.
I, roulettes.
K, branches faisant mouvoir le chassis de la scie.
L, chassis de la scie.
M, scie.
N, Té à deux branches.
O & *a*, tourne-à-gauche.
P, tige de roue dentée.
Q, roue dentée.
R, coulisse.
S & V, Té à une seule branche.
T, support à quatre branches.
X, tringles ou tirans.
Y, leviers.
Z, trépiés.
b, tige des croissans.
c, croissans.
d, pieux.
e, chassis.
f, plates-formes.
g & *n*, rouleaux.
i & *k*, direction.
l & *m*, autre direction & échaffaud à demeure. *Voyez* l'art. *Scie*.

PLANCHE XXII.

Cette Planche représente une caisse servant à contenir la maçonnerie d'une pile.

A, calles.
B & C, pieces de bois servant de chantier.
D, pieux.
E, pieces adhérentes au grillage.
F, madriers.
G, liens.
H, grands boulons à vis.
I, pieces de bois retenant les côtieres.
K & L, moises.
M, calles de moises.
N, vis.
O, longues pieces de bois retenant les moises des extrémités. *Voyez* l'art. *Pile*.

PLANCHE XXIII.

Les *fig.* 138, 139, 140 & 141 représentent un autre mouton mû par des leviers horisontaux.

Pieces de la fig. 138.

A, leviers horisontaux.
B, arbre.
C, rouleau.
D, cordage.
E, mouton.
F, piece de bois butante.
G, plates-formes.
H, jumelles.
I, contre-fiches.
K, chapeau.
L, poulie.
M, piece portant le pivot de l'arbre.
N, entretoises.
O & R, supports.
P, liens.
Q, piece de bois renforcée au milieu.
S, pieux.
T, petits leviers. *Voyez* l'art. *Mouton*.

Pieces des fig. 139, 140 & 141.

a, mouton.
b, valet.
c, jumelles.
d, croissant des pinces.
e, crochets des pinces.
f, cordage.
g, tasseaux obliques.
h, crampons du mouton.
k, languettes.
l, petits leviers.
m, grand pene.
n, cavité du rouleau.

PLANCHE XXIV.

Les *fig.* 142, 143, 144 & 145 représentent l'élévation perspective & les développemens d'un mouton employé à l'édification du pont de Westminster. Le mot *chevron* cité ici, se trouve en A aux Pl. IX. X. XI. XII. & XIII. des combles.

A, batteau.
B & C, poutrelles.
D, plancher.
E & *c*, arbre.
F, rouet.
G, lanterne.
H, volant.
K, bélier.
L & *l*, tambour.
M, cordage.
N, barrilet spiral.
O, petit cordage du poids.
P, poids.
Q, valet.
R, tassaux inclinés.
S, pieux.
T, contre-valet.
V, cordage de la bascule.
X, bascule ou grand levier.

Y, échelle.
Z, sommet de la machine.
a, charniere de la bascule.
b, tige de fer.
d, bascule.
e, grand pêne.
g, contre-poids.

La *fig.* 145. représente la pince contenue dans l'épaisseur du valet.

PLANCHE XXV.

La *fig.* 146. représente l'élévation perspective, & les *fig.* 147. & 148. les développemens d'un mouton propre à enfoncer des pieux obliquement.

A, jumelles.
B, bélier.
C, valet.
D, pinces.
E, cordage.
F, poulie.
G, roues.
H, planches.
I, tourillons du treuil.
K & N, entretoises.
L, montans.
M & P, sommiers.
O, contre-jumelles.
Q, liens.
R & V, contre-fiches.
S, traverses.
T, petit cordage & poulies.
X, pieux.
a, bascule.
b, cliquet.
c, roue dentée.
d, bascule servant de frein.

PLANCHES XXVI. & XXVII.

La *fig.* 149. représente le plan d'un pont de batteaux, élevé à Rouen sur la riviere de Seine; & les *fig.* 150. 151. & 152. en sont le développement.

A, liens croisés.
B, poutrelles moisées.
C & G, plates-formes.
D, pavé.
E, pieces de bois retenant les bords du pavé.
F & G, trotoir.
H, charpente.
I, balustrade.
K, bancs pour s'asseoir.
L, batteaux retenant les autres.
M, assemblages moisés.
N, jumelles.
O & X, supports.
P, contre-fiches.
Q, liens.
R, plancher.
S, poutrelles.
T, pieux.
V, brise-glace.
Y, liens en contre-fiches.
Z, sommiers.
&, chapeau.
A *double*, ouverture du pont.
AB, loges des gardes du pont.
AD, chassis de charpente, se levant & s'abaissant.
a, arbre.
b, trape.
c, cable.
d & *k*, poulie.
e, pieces de bois conductrices.
f, crochets des pieces de bois conductrices.
g, pieces portant les trotoirs.
i, pieces portant le pavé.
l, pieces sur lesquelles roule le pont. *Voyez* l'article *Pont de batteaux.*

Les Planches XXVIII. XXIX. XXX. représentent un pont militaire portatif, de construction prompte & facile, capable de recevoir dix hommes de front, & de soutenir les fardeaux les plus pesans qui suivent une armée. Il est de l'invention de M. Guillotte pere, an. off. des m.

PLANCHE XXVIII.

Fig. 1. Batteau vû par son fond.
2. Coupe verticale d'un batteau, de l'extrémité de la proue à l'extrémité de la poupe, par le milieu sur la longueur.
3. n. 1. & n. 2. n. 2. Partie du pont & coupe verticale d'un batteau par le milieu sur sa largeur, d'un de ses bords à l'autre, perpendiculaire à la coupe verticale de la poupe à la proue sur la longueur. N. 1. Portion de la figure n. 2. vûe plus en grand pour la facilité de la démonstration.
4. Portion d'une des pieces de travée, vûe avec ses ouvertures & sa ferrure.
5. Commencement de la construction du pont.

PLANCHE XXIX.

Fig. 1. Partie du pont, avec une coupe verticale de plusieurs batteaux sur leur largeur.
2. Batteau chargé sur la voiture de transport.
3. Treteau.
4. Petit détail d'une partie principale du treteau.
5. Autre partie du treteau vû sous une autre face.
6. Mouton à l'usage de la machine.
7. Vûe de la voiture à porter le batteau, avec son batteau chargé.
8. Autre vûe de la même voiture avec son batteau chargé.
9. Le pont entier jetté & construit.
10. Charpente & assemblage intérieure du batteau.

PLANCHE XXX.

Fig. 1. Relative à un objection sur les enfoncemens des batteaux chargés, & à la réponse à cette difficulté.
2. Suite de la même difficulté & de la même réponse.
3. Vûe d'un batteau qu'on peut substituer au treteau.
4. Autre vûe du même batteau.
5. Cette figure est relative à la construction de la machine & à tout son méchanisme. *Voyez* l'art. *Pont militaire.*

Pieces principales du pont militaire.

A B D E C F, batteau, *fig.* 1. Pl. XXVIII.
c o, *o o*, &c. *d q*, *d q*, &c. montans.
c d, *c d*, *c d*, &c. traverses.
a, *b*, sommier inférieur, *fig.* 1. & 2. Pl. XXVIII.
A C, B D, la poupe & la proue.
m n, supports, *fig.* 2.
f g, *f g*, arcboutans, *fig.* 3. n. 1. & n. 2.
h i, *h i*, autres arcboutans, *fig.* 3.
i k, *i k*, autres arcboutans, *fig.* 2.
r t, *r t*, autres arcboutans, *fig.* 2.
z, *z*, *z*, &c. rouleaux.
f, *g*, sommier supérieur, *fig.* 2.
g, *g*, *g*, &c. goujons de fer, Pl. XXIX. *fig.* 1.
u, bouts de chaîne partans d'une embrassure de fer, Pl. XXVIII. *fig.* 2.
r s, *r s*, barres de fer, Pl. XXVIII. *fig.* 5.
o, *o*, *o*, *o*, &c. madriers, Pl. XXVIII. *fig.* 5.
x y z, ouverture conique, Pl. XXIX. *fig.* 1.
X, X, X, &c. pitons, Pl. XXVIII. *fig.* 4. & 5.
r, S, V, attaches de fer, Pl. XXVIII. *fig.* 3.
p, q, madriers avec pitons, *fig.* 5. Pl. XXVIII.
I, I, boulons de fer, Pl. XXVIII. *fig.* 3.
K, pilastres, Pl. XXVIII. *fig.* 3. *n.* 2. avec un chassis de fer, Pl. XXIX. *fig.* 1.
s, barre de fer d'un pilastre, Pl. XXIX. *fig.* 1.
L, L, L, L, balustrades, Pl. XXVIII. & XXIX. *fig.* 3. & 1.
L, balustres, même Pl. & *même fig.*
a a p q, treteaux, Pl. XXIX. *fig.* 3.
a b, *a b*, piés du treteau.
c d, *c d*, arcboutans des piés.
e f, arcboutans de ces arcboutans.
g h, sommier inférieur du treteau.

i k, *i k*, barres de fer appartenantes au treteau.
m n, sommier supérieur du treteau, avec son trou conique.
l, *l*, vis de bois.
r s, *r s*, vis de fer.
A, D, B, C, mouton, Pl. XXIX. *fig.* 6.
Pl. XXIX. *fig.* 2. chariot.
l, *l*, *l*, *fig.* 2. & 7. Pl. XXIX. crics à dents de loup.
m m, Pl. XXIX. *fig.* 2. courroies. *n n*, crics à dents de loup. *o*, *o*, *o*, rouleaux.
O O, Pl. XXVIII. *fig.* 5. travée.
Pl. XXIX. le pont proposé à construire.
Pl. XXX. *fig.* 1. mesure des enfoncemens produits sur la chaussée du pont par un poids de 8000 liv.

PLANCHE XXX. *bis.*

Pont volant.

Le haut de la Planche ou la vignette représente le cours d'une riviere, les deux rives.
a c b d, deux longs batteaux qui forment le pont volant.
G H K L, deux mâts joints par le haut, au moyen de deux traverses & une arcade ceintrée, & tenus verticalement par deux échelles de corde & deux chaînes L N, H R.
M, chevalet sur lequel passe la corde M F *e f*, qui retient le pont contre le courant.
E, le treuil sur lequel le cable ou la corde M F *e f* s'enroule.
a b, les gouvernails.
A B & C D, deux portions de ponts de batteaux adhérens au rivage où le pont volant va se rendre.
e, *f*, chaînes tendues sur deux battelets ; ces battelets sont au nombre de cinq à six, à quarante toises les uns des autres. Le premier est fixé par des ancres au milieu du lit de la riviere.
2. Le plan du pont.
a c, *b d*, les deux batteaux qui le portent.
K, G, les deux mâts.
K G, la traverse supérieure sous laquelle le cable passe.
E, le treuil sur lequel le cable se dévide.
a b, gouvernails.
O, chaloupe.
e, un des six batteaux qui portent la chaîne.
N N, pompe à vuider le pont.
P, P, cabestans.
3. Elevation latérale du pont.
a c, un des batteaux.
a, gouvernail.
E, treuil.
M, petit chevalet.
G H, un des mâts.
E M H F, le cable.
On voit la balustrade qui est sous le pont.
4. Elévation du pont vû du côté d'aval.
a, *b*, les batteaux.
G H, K L, les deux mâts.
L H, traverse supérieure.
p q, traverse inférieure, sur laquelle le cable passe & peut glisser. Cette traverse est graissée.
p k, *q g*, échelles de corde qui aboutissent au haut des mâts.
M, petit chevalet au-devant duquel on voit le treuil E. *Voyez* l'article *Pont-volant.*

PLANCHE XXXI.

Des machines.

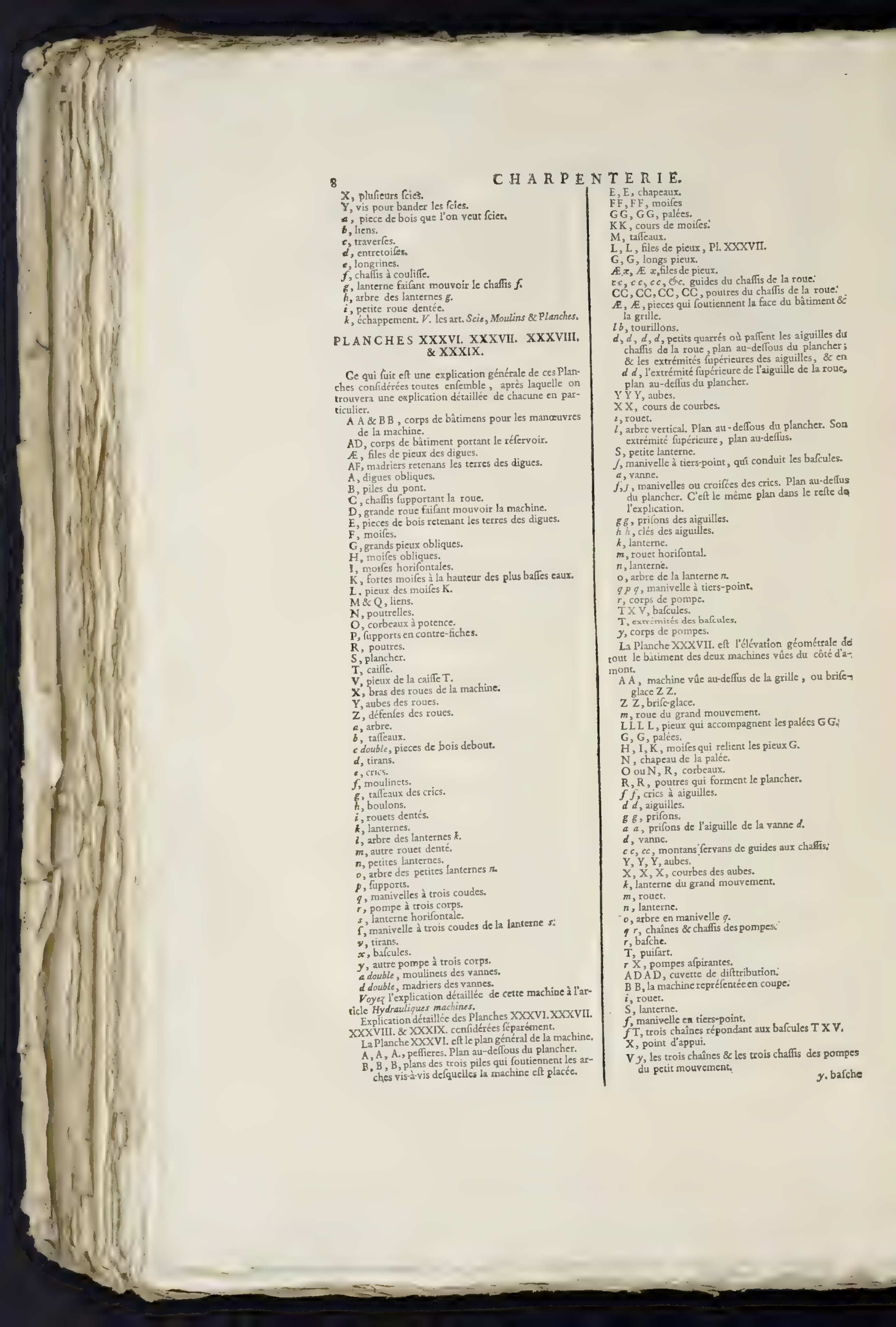
Fig. 1. Elévation perspective & *figures* 2, 3, 4, 5 & 6. Développemens d'une presse.
A, sommiers de la presse.
B & C, traverses.
D, Q & R, tasseaux.
E, mortoises des tenons du côté de la presse.
F, tenons.
G & M, entretoises.
H, mortoises pour les tenons du plateau inférieur.
I I, plateau inférieur.
K, trous oblongs.
L, mortoises des entretoises M.
N, plateau couvrant la presse.
O, ce que l'on met en presse.
P, plateau supérieur.
S, pieces de bois portant les moufles.
T, poulies.
U, moufles.
V, cordages des moufles.
X, roue.
Y, plateaux de la roue.
Z, aîles de la roue.
a, arbre.
b, coussinets.
c, pieces de bois portant l'arbre de la roue X.
d, montans.
e, traverse des montans *d.*
f, supports.
g, contre-fiches butantes.
h, sommiers de la roue X.
i, traverses des sommiers *h.*
k, marchepié. *V.* l'art. *Presse.*

PLANCHES XXXII. & XXXIII.

La Planche XXXII. représente le plan, & la Planche XXXIII. les élévations intérieures d'un moulin à l'eau sur batteau.
A, arbre du moulin.
B, bras des aîles du moulin.
C, aubes des aîles.
D, liens des aîles.
E & F, pieces de bois & plancher servant de défenses.
G, tasseaux.
H, plats bords du batteau.
I, grande roue.
K, lanterne.
L, petit arbre.
M, pieces de bois portant l'arbre L.
N, plancher.
O, rouet.
O *double*, liens.
P, lanterne debout.
Q, piece de bois portant le pivot de la lanterne P.
R, meule du moulin.
S, caisse.
T, trémie.
U, chassis portant la trémie.
V, plancher portant l'équipage.
X, pieces de bois portant le plancher.
Y, treuil.
Z, cordage.
a, plancher au-dessus de l'arbre du moulin.
b, marches du plancher *a.*
c, cheminée. *Voyez* les articles *Moulins.*

PLANCHES XXXIV. & XXXV.

Ces deux Planches représentent les plans & les élévations intérieures d'une machine à débiter les bois exécutés en Hollande.
A, roue.
B, arbre de la roue.
C, mur.
D, I & Q, supports.
E, rouet denté.
F, lanternes servant à amener les pieces de bois.
G, lanternes servant à manœuvrer.
H, treuil.
K, support à charniere par en-bas.
L, cordage.
M, piece de bois que l'on amene.
N, rouleau ou traîneau.
O, arcboutant.
P, manivelle coudée.
R, tirant.
S, chassis de scies.
T, coulisses.
U & V, pieces de bois retenant les coulisses.



X, plusieurs scies.
Y, vis pour bander les scies.
a, piece de bois que l'on veut scier.
b, liens.
c, traverses.
d, entretoises.
e, longrines.
f, chassis à coulisse.
g, lanterne faisant mouvoir le chassis *f*.
h, arbre des lanternes *g*.
i, petite roue dentée.
k, échappement. *V.* les art. *Scie*, *Moulins* & *Planches*.

PLANCHES XXXVI. XXXVII. XXXVIII. & XXXIX.

Ce qui suit est une explication générale de ces Planches considérées toutes ensemble, après laquelle on trouvera une explication détaillée de chacune en particulier.

A A & B B, corps de bâtimens pour les manœuvres de la machine.
AD, corps de bâtiment portant le réservoir.
Æ, files de pieux des digues.
AF, madriers retenans les terres des digues.
A, digues obliques.
B, piles du pont.
C, chassis supportant la roue.
D, grande roue faisant mouvoir la machine.
E, pieces de bois retenant les terres des digues.
F, moises.
G, grands pieux obliques.
H, moises obliques.
I, moises horisontales.
K, fortes moises à la hauteur des plus basses eaux.
L, pieux des moises K.
M & Q, liens.
N, poutrelles.
O, corbeaux à potence.
P, supports en contre-fiches.
R, poutres.
S, plancher.
T, caisse.
V, pieux de la caisse T.
X, bras des roues de la machine.
Y, aubes des roues.
Z, défenses des roues.
a, arbre.
b, tasseaux.
c double, pieces de bois debout.
d, tirans.
e, crics.
f, moulinets.
g, tasseaux des crics.
h, boulons.
i, rouets dentés.
k, lanternes.
l, arbre des lanternes *k*.
m, autre rouet denté.
n, petites lanternes.
o, arbre des petites lanternes *n*.
p, supports.
q, manivelles à trois coudes.
r, pompe à trois corps.
s, lanterne horisontale.
ſ, manivelle à trois coudes de la lanterne *s*.
v, tirans.
x, bascules.
y, autre pompe à trois corps.
a double, moulinets des vannes.
d double, madriers des vannes.

Voyez l'explication détaillée de cette machine à l'article *Hydrauliques machines*.

Explication détaillée des Planches XXXVI. XXXVII. XXXVIII. & XXXIX. considérées séparément.

La Planche XXXVI. est le plan général de la machine.

A, A, A., pessieres. Plan au-dessous du plancher.
B, B, B, plans des trois piles qui soutiennent les arches vis-à-vis desquelles la machine est placée.
E, E, chapeaux.
FF, FF, moises.
GG, GG, palées.
KK, cours de moises.
M, tasseaux.
L, L, files de pieux, Pl. XXXVII.
G, G, longs pieux.
Æ*x*, Æ *x*, files de pieux.
cc, *cc*, *cc*, *&c.* guides du chassis de la roue.
CC, CC, CC, CC, poutres du chassis de la roue.
Æ, Æ, pieces qui soutiennent la face du bâtiment & la grille.
l b, tourillons.
d, *d*, *d*, *d*, petits quarrés où passent les aiguilles du chassis de la roue, plan au-dessous du plancher; & les extrémités supérieures des aiguilles, & en *d d*, l'extrémité supérieure de l'aiguille de la roue, plan au-dessus du plancher.
Y Y Y, aubes.
X X, cours de courbes.
i, rouet.
l, arbre vertical. Plan au-dessous du plancher. Son extrémité supérieure, plan au-dessus.
S, petite lanterne.
ſ, manivelle à tiers-point, qui conduit les bascules.
a, vanne.
f, *ſ*, manivelles ou croisées des crics. Plan au-dessus du plancher. C'est le même plan dans le reste de l'explication.
g g, prisons des aiguilles.
h h, clés des aiguilles.
k, lanterne.
m, rouet horisontal.
n, lanterne.
o, arbre de la lanterne *n*.
q p q, manivelle à tiers-point.
r, corps de pompe.
T X V, bascules.
T, extrémités des bascules.
y, corps de pompes.

La Planche XXXVII. est l'élévation géométrale de tout le bâtiment des deux machines vûes du côté d'amont.

A A, machine vûe au-dessus de la grille, ou brise-glace Z Z.
Z Z, brise-glace.
m, roue du grand mouvement.
L L L L, pieux qui accompagnent les palées G G.
G, G, palées.
H, I, K, moises qui relient les pieux G.
N, chapeau de la palée.
O ou N, R, corbeaux.
R, R, poutres qui forment le plancher.
f f, crics à aiguilles.
d d, aiguilles.
g g, prisons.
a a, prisons de l'aiguille de la vanne *d*.
d, vanne.
c c, *cc*, montans servans de guides aux chassis.
Y, Y, Y, aubes.
X, X, X, courbes des aubes.
k, lanterne du grand mouvement.
m, rouet.
n, lanterne.
o, arbre en manivelle *q*.
q r, chaînes & chassis des pompes.
r, basche.
T, puisart.
r X, pompes aspirantes.
A D A D, cuvette de disttribution.
B B, la machine représentée en coupe.
i, rouet.
S, lanterne.
f, manivelle en tiers-point.
f T, trois chaînes répondant aux bascules T X V.
X, point d'appui.
V *y*, les trois chaînes & les trois chassis des pompes du petit mouvement.

y. basche

y, baſche qui reçoit l'eau par les pompes aſpirantes *y* Z.

T, puiſart.

La Planche XXXVIII. eſt une coupe des deux pavillons par la longueur du courſier. On y voit diſtinctement la conſtruction de la palée, comment ſes pieux G, G ſont entretenus, les moiſes horiſontales KK II, les moiſes obliques H H, le chapeau N N, le plancher R R.

Z Z Z, profil de la grille placée du côté d'amont.

a, tourillon de l'axe de la grande roue.

b, pallier de ce tourillon.

X X, autre pallier de la crapaudine de l'axe vertical *l* du grand mouvement.

l, arbre vertical.

i, rouet de la grande roue.

Y, Y, aubes.

k, lanterne du grand mouvement.

m, rouet du grand mouvement.

f V X, chaînes du petit mouvement.

d d, aiguilles du chaſſis C C.

ff, crics.

g 2, priſons des aiguilles.

La Planche XXXIX. eſt des détails de la machine.

Fig. 1. Plan plus en grand de la cuvette de diſtribution.

y 2 *y* 2, cette cuvette.

y r, *y r*, tuyaux montans des équipages.

2, 2, tuyaux montans des équipages de relais.

t, languette de calme.

u, languette de jauge.

x, baſſinets.

s s s s, tuyaux deſcendans.

2. Profil de la cuvette de diſtribution.

3. Coupe longitudinale de l'une des baſches & des ſix corps de pompes qui y ſont adaptées.

A, B, C, pompes foulantes.

D, tuyau commun des pompes A, B, C.

a, *b*, *c*, pompes aſpirantes.

X, Z, tuyaux deſcendans des pompes *a b c*.

T, puiſart.

4. Coupe tranſverſale de la baſche & des corps de pompes foulantes & aſpirantes de la *figure* 3.

5. Elévation extérieure des trois corps de pompes foulantes, & de leur chapiteau commun.

6. Coupe du cric qui ſert à élever les aiguilles.

7. Elévation du cric du côté de la manivelle.

8. Elévation des deux crics qui poſent ſur le plancher, & ſervent à élever les aiguilles du chaſſis & celle de la vanne.

PLANCHES XXXIX. *bis*, XL. & XLI.

La Planche XXXIX. *bis* repréſente le plan, la Planche XL. une élévation latérale & une coupe ſur la longueur, & la Planche XLI. une élévation en face & une coupe en-travers d'une machine ſituée ſous une des arches du pont-neuf à Paris, ſervant à remonter les batteaux.

A, bras des aîles des roues de la machine.

B, aubes des aîles.

C, liens des bras.

D, eſſieux ou arbres.

E, taſſeaux ou couſſinets.

F, pieces de bois joignant les planchers.

G, plates-formes des planchers.

H, défenſes des roues.

I, plats bords du batteau.

K, petit pont de communication.

L, cylindre.

M, cordage.

N, poulies.

O, ſupports.

P, ſommiers.

Q, liens.

R, endroit où ſe développe le cordage.

S, rouleaux horiſontaux.

T, traverſes.

U, rouleaux verticaux.

V, entretoiſes.

X, poteaux montans.

Y & Z, entretoiſes du chaſſis.

&, liens du chaſſis.

a, pieces de bois faiſant partie d'un chaſſis.

b, traverſes.

c, grandes roues.

d e h, cercle de bois élaſtique.

f, traverſe du cercle élaſtique.

g, ſupport de la traverſe *f*.

k, baſcule. *Voyez* l'art. *Remonter*.

PLANCHE XLII.

Machine à recreuſer un port. *Voyez* l'explication détaillée de cette machine à l'art. *Ponton*.

Fig. 1. Plan du ponton.

2. Son profil ſur la ligne A B.

3. Vûe de la machine du côté de la poupe.

PLANCHE XLIII.

Des batteaux.

Fig. 1. Elévation intérieure priſe ſur la longueur.

2. Plan.

3. Elévation intérieure priſe ſur la largeur d'un batteau foncet dit *beſogne*.

4. Elévation intérieure.

5. Plan d'une flette.

PLANCHE XLIV.

Fig. 6. Elévation intérieure.

7. Plan d'une cabotiere.

8. Elévation intérieure.

9. Plan d'un chaland.

10. Elévation intérieure.

11. Plan d'une longuette.

PLANCHE XLV.

Fig. 12. Elévation intérieure.

13. Plan d'une flûte.

14. Elévation intérieure.

15. Plan d'une lavandiere.

16. Elévation intérieure.

17. Plan d'un margotta.

PLANCHE XLVI.

Fig. 18. Gouvernail.

19. Elévation intérieure.

20. Plan d'un paſſe-cheval.

21. Elévation intérieure.

22. Plan d'un bac.

Tous les batteaux qui ſont contenus dans ces quatre dernieres Planches, ſont compoſés des pieces ci-deſſous nommées.

A, lieures.

B, ſemelles ou planches de fond.

C, rables.

D, clans.

E, portelots.

F, rubords.

G, deuxiemes bords.

H, troiſiemes bords.

I, ſoûbarque.

K, autres bords.

L, liernes.

M, plats bords.

N, herſilieres.

O, mâtieres.

P, chantiers.

Q, ſupports.

R, ſeuils.

S, bitons.

T, quilles.

U, pieces de fer retenant les herſilieres & les plats bords.

V, bittes.

W, madriers ou plates-formes.

X, matieres feuillées.
Y, tasseaux.
Z, espaures.
&, crouchaux.
a, gonds.
b, pentures.
c, maîtresses planches.
d, safrans.
e, planches de remplage.
f, barres.
g, bajous.
h, casse de la masse.
i, masse.
k, madriers exhaussés.
l, cordage ou cable.
m, rouleau.
n, piece de fer du rouleau.
o, fleches.
p, cordages des fleches.
q, plates-formes des petits ponts-levis.
r, barres.
s, barres des fleches. *Voyez* les art. relatifs à ces *fig.*

PLANCHE XLVII.

Des outils.

Fig. 1. Vindas ou cabestan, composé des pieces ci-dessous. *Cognée* citée ici se trouve à la Planche L. *fig.* 33.
A, plateau.
B, treuil.
C, leviers horisontaux.
D E F, cordage.
G, supports.
H, cordage arrêtant le vindas.
I, pieux.
K, courbes.
L, entretoises.
2. & 3. Rouleaux.
4. Singe composé des pieces ci-dessous.
A, treuil.
B, leviers.
C, cordage.
D, supports.
E, sommiers.
F, pieces de bois.
5. & 6. Gruaux composés des pieces ci-dessous. *Bésaiguë* qui est citée ici, se trouve à la Pl. L. *fig.* 32.
A, treuil.
B, leviers.
C, cordage.
D, fardeau.
E, jambette.
F, rancher.
G, fourchette.
H, poinçon.
I, sole.
K, contre-fiches.
L, moises.
M, fauconeau ou étourneau.
N, poulies.
O, liens.
P, sellette.
Q, hallement.
R, verboquet.
7. Grue composée des pieces ci-dessous.
A, poinçon.
B, contre-fiches.
C, racinaux.
D, échaffaud.
E, rancher.
F, bras ou liens en contre-fiches.
G, petites moises.
H, grandes moises.
I, soûpentes.
K, treuil.
L, cordage.
M, poulies.
N, grande roue. *Voyez* les art. relatifs aux *figures.*

PLANCHE XLVIII.

Fig. 8. Bascule composée des pieces ci-dessous.
A, poinçon.
B, contre-fiches.
C, racinaux.
D, moufle.
E, boulon.
F, bascule.
G, poids.
H, cordage.
9. Chevre composée des pieces ci-dessous.
A, treuil.
B, leviers.
C, cordage.
D, poulie.
E, bras de la chevre.
F, traverses clavetées.
10. Moufles composées des pieces ci-dessous.
A, poulies.
B, cordage des moufles ou vingtaine.
C, chape supérieure.
D, chape inférieure.
E, F, H, crampons ou anneaux.
G, cordage tenant la moufle arrêtée.
I, cordage où est attaché le fardeau.
11. & 12. Regles.
13. Regles de poche.
14. Plomb.
15. Niveau.
16. Cordeau. A en est le fouet ou cordeau; B, la bobine, & C, la broche.

PLANCHE XLIX.

Fig. 17. Equerre de bois.
18. Autre équerre. A en est la branche épaisse, B, la branche mince, C, l'épaulement.
19. Calibre.
20. Fausse équerre, beuveau ou sauterelle.
21. Fausse équerre ou grand compas de fer.
22. Compas de poche.
23. Amorçoir. A en est la vis acérée, & B, le manche.
24. Laceret.
25. Tarriere. A les bouts perçans, & B, les manches.
26. Rainette. A est le bout traçant, & B, celui qui est pour donner de la voie aux scies.
27. Traceret.
28. Scie à refendre, composée des pieces ci-dessous.
A, fer.
B & C, boîtes.
D & E, traverses.
F & G, branches.
H, haut de la scie.
I, bas de la scie.
K, clavette.
29. Scie à débiter. A en est le fer, B, les traverses, C, autre traverse, D, le cordage, & E, le garrot.
30. Scie à main.

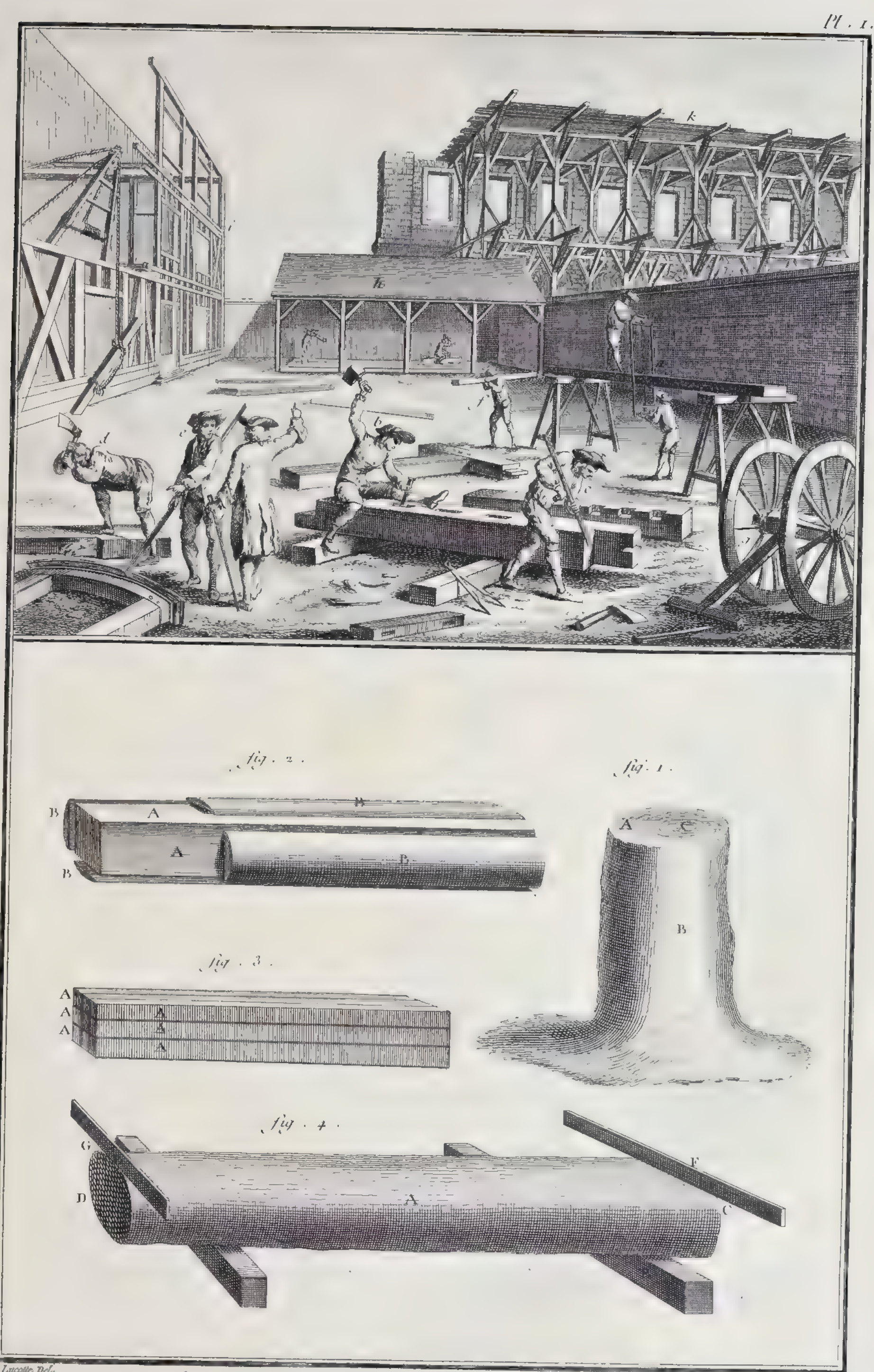
PLANCHE L.

Fig. 31. Baudet ou treteau, composé des pieces ci-dessous
A, piece de bois soutenante.
B, supports en contre-fiches.
C, entretoises des supports.
D, liens.
E, entretoises des liens.
32. Besaiguë. A en est le biseau plat, B, le bec-d'âne, & C, la douille ou manche creux.
33. Cognée. A est le tranchant, B, la douille, & C, le manche de bois.
34. Hache. A en est le tranchant, B, l'œil, & C, le manche de bois.
35. Herminette. A en est le fer acéré, B, le manche, C, la frette, & D, le coin.

36. Herminette à marteau. A en eſt le tranchant, B, la tête, & C, le manche.
37. Hachette à marteau. A en eſt le tranchant, B, la tête, & C, le manche.
38. Herminette double. A & B ſont deux tranchans, & C, le manche.
39. Mail ou mailloche. A en eſt la maſſe, & B, le manche.
40. Maillet.
41. Ebauchoir plat.
42. Ebauchoir à gouge. A en eſt le taillant arrondi.
43. Ebauchoir à grain d'orge. A en eſt le taillant un peu aigu.

PLANCHE LI.

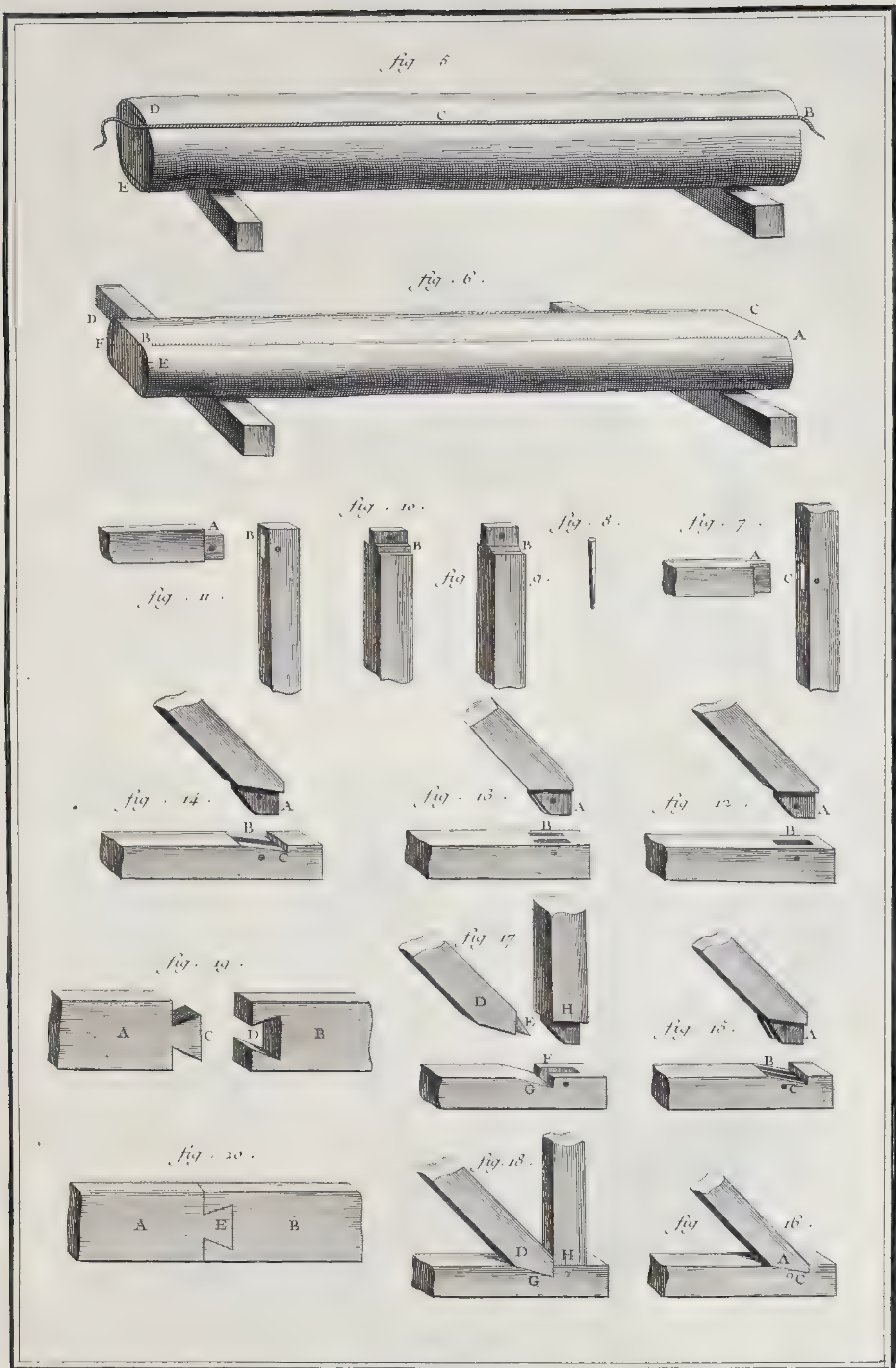
Fig. 44. 45. & 46. Ciſeaux ſemblables aux trois précédens, mais avec manches de bois.
47. Cheville d'aſſemblage.
48. Rabot.
49. Galere.
50. Pince de fer. A en eſt le bout arrondi, & B, le bout en pié de biche.
51. Levier de bois.
52. Cric. Les *fig.* 53. 54. & 55. en ſont les développemens compoſés des pieces ci-deſſous.
A, piece de bois creuſe.
B, lumiere.
C, crochet de cric.
D, cric.
E, croiſſant de cric.
F & K, pignons.
G, manivelle.
H, crochets de la manivelle.
I, Petite roue. *Voyez* les articles relatifs aux *figures*.



Lucotte Del.

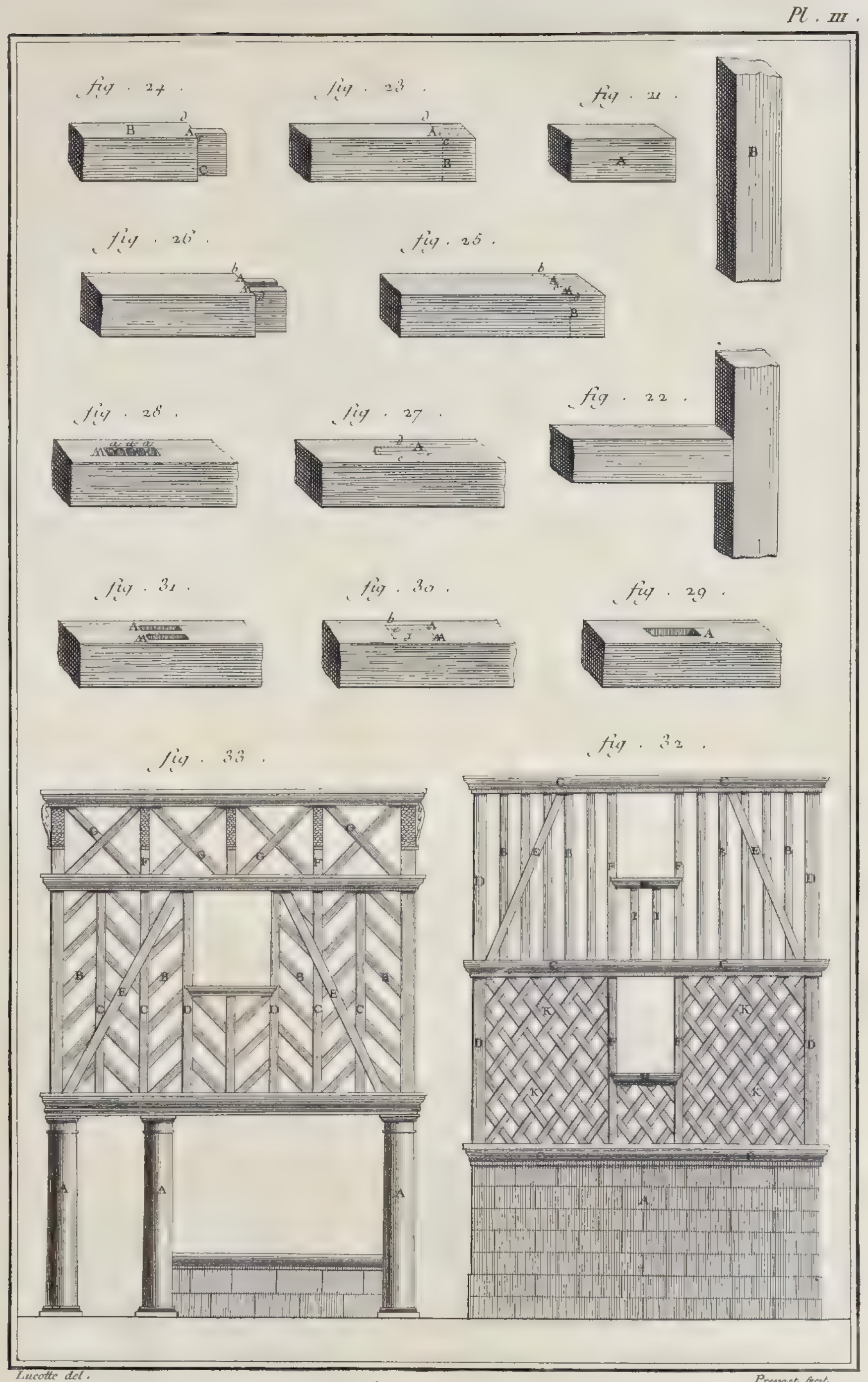
Prevost fecit

Charpente,



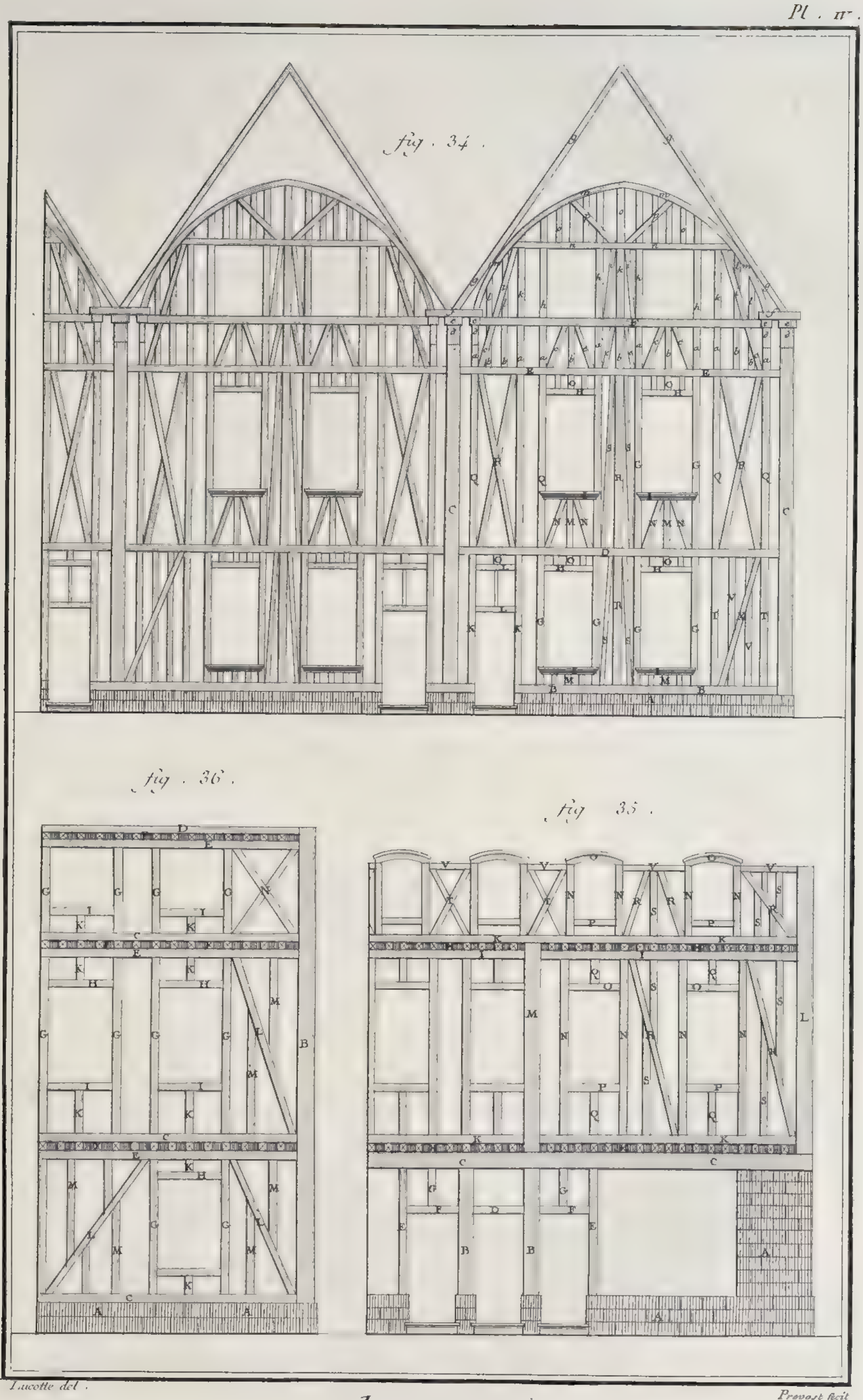
Lucotte del. — Defehrt Sculp.

Charpente, Assemblages.



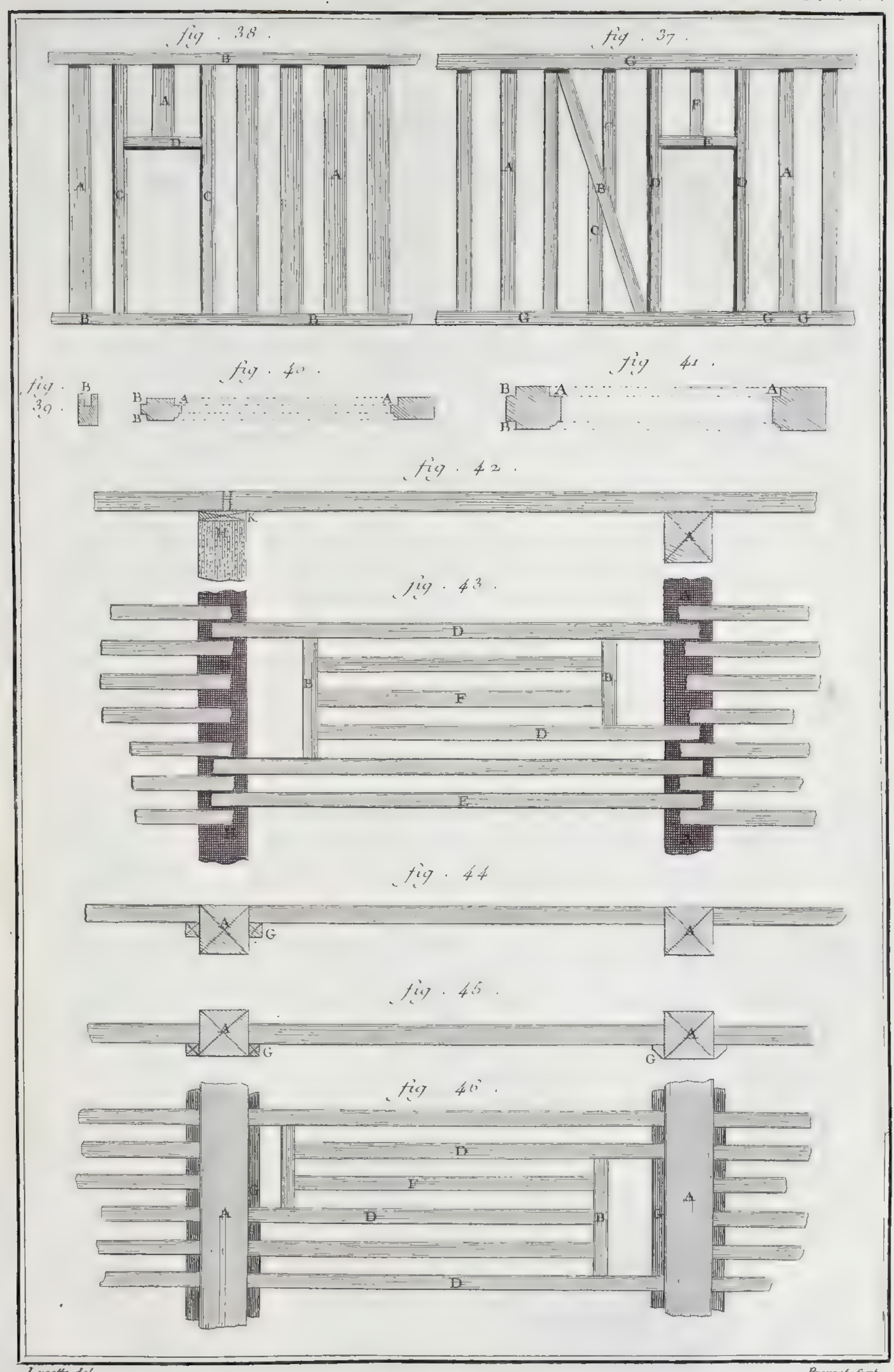
Lucotte del. Prevost fecit

Charpente, Assemblages et pans de bois anciens.

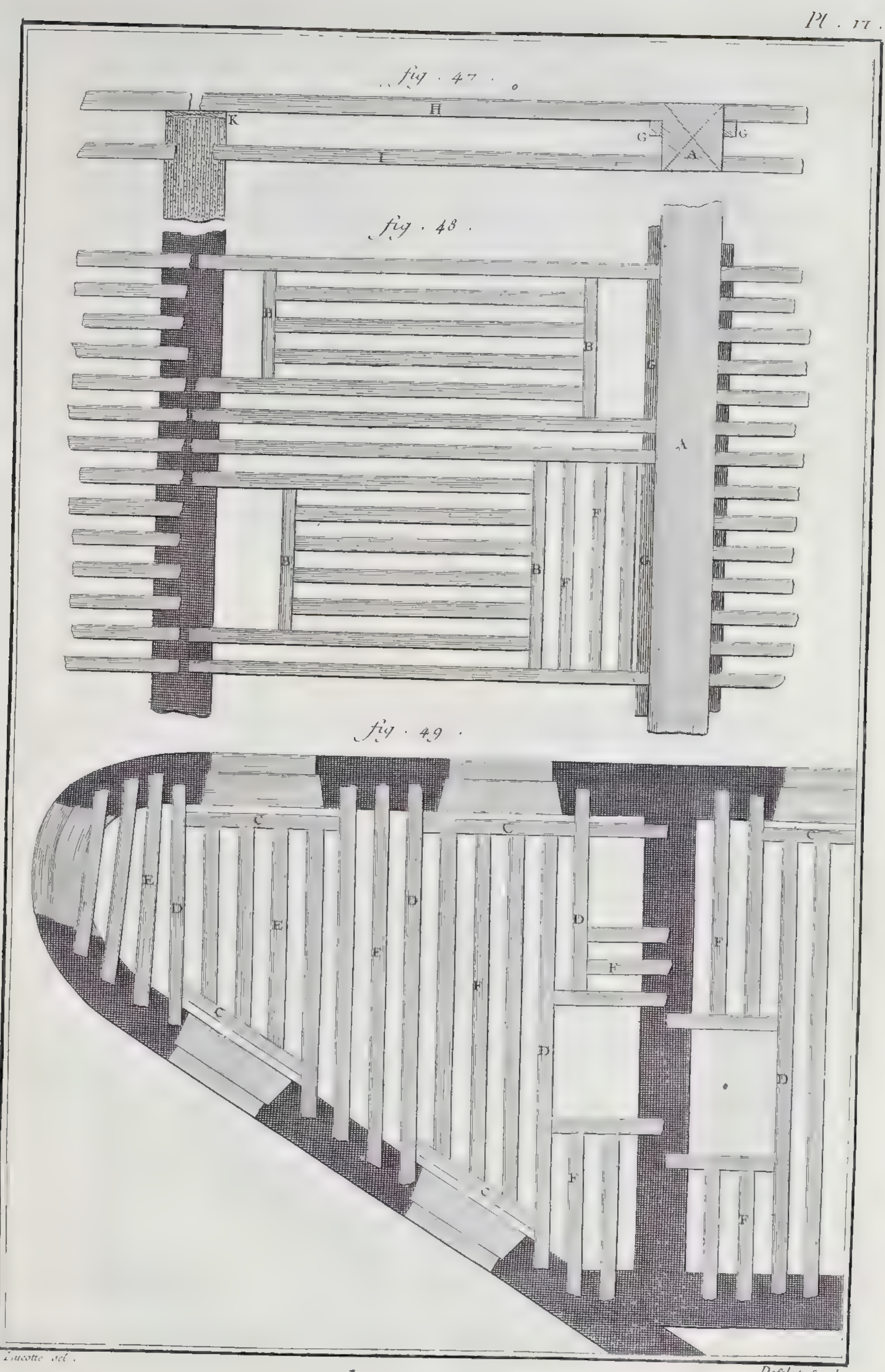


Lucotte del. Prevost fecit

Charpente, Pans de bois à la moderne



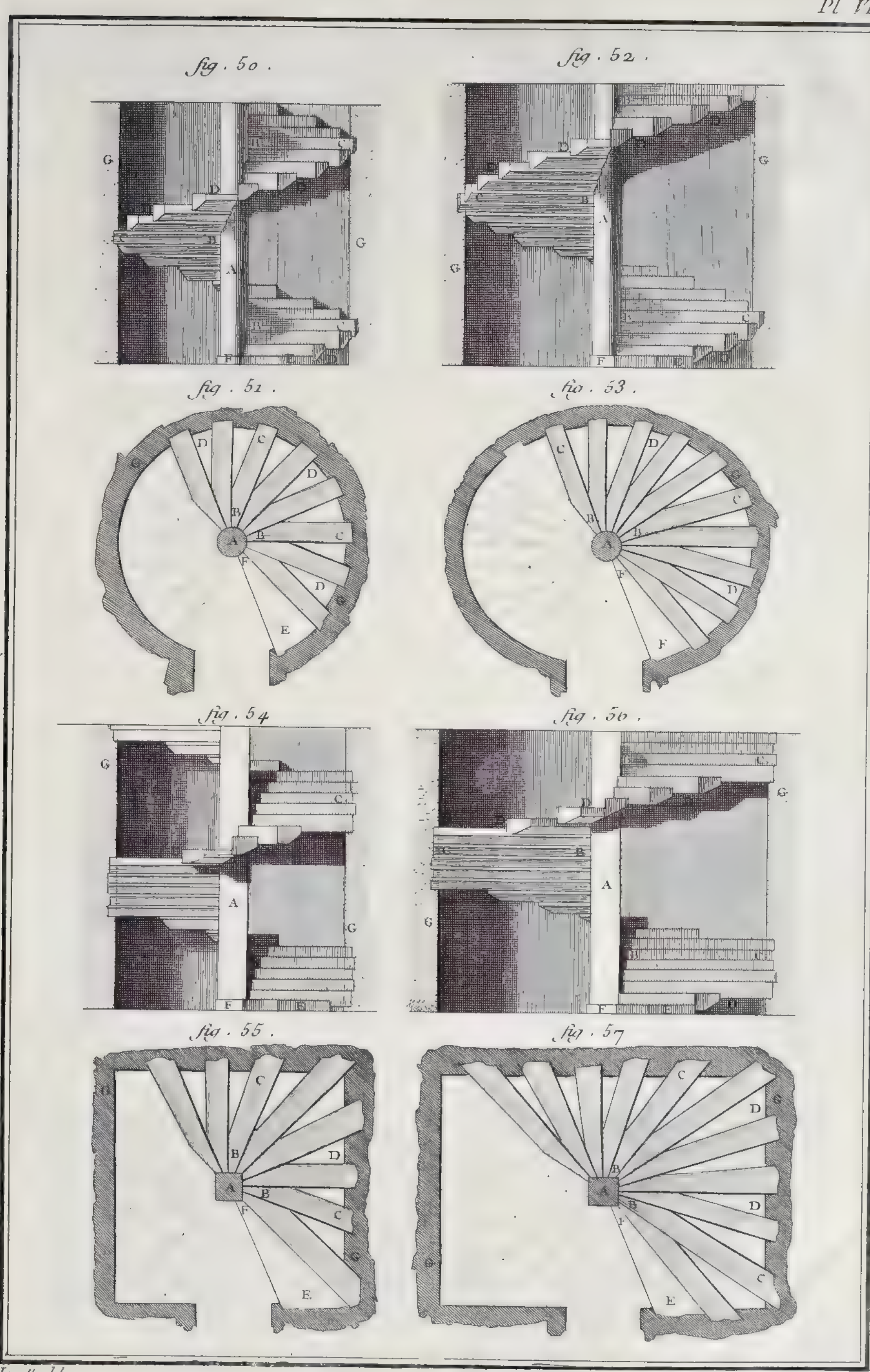
Charpente, Cloisons et Planchers.



Lucotte del.

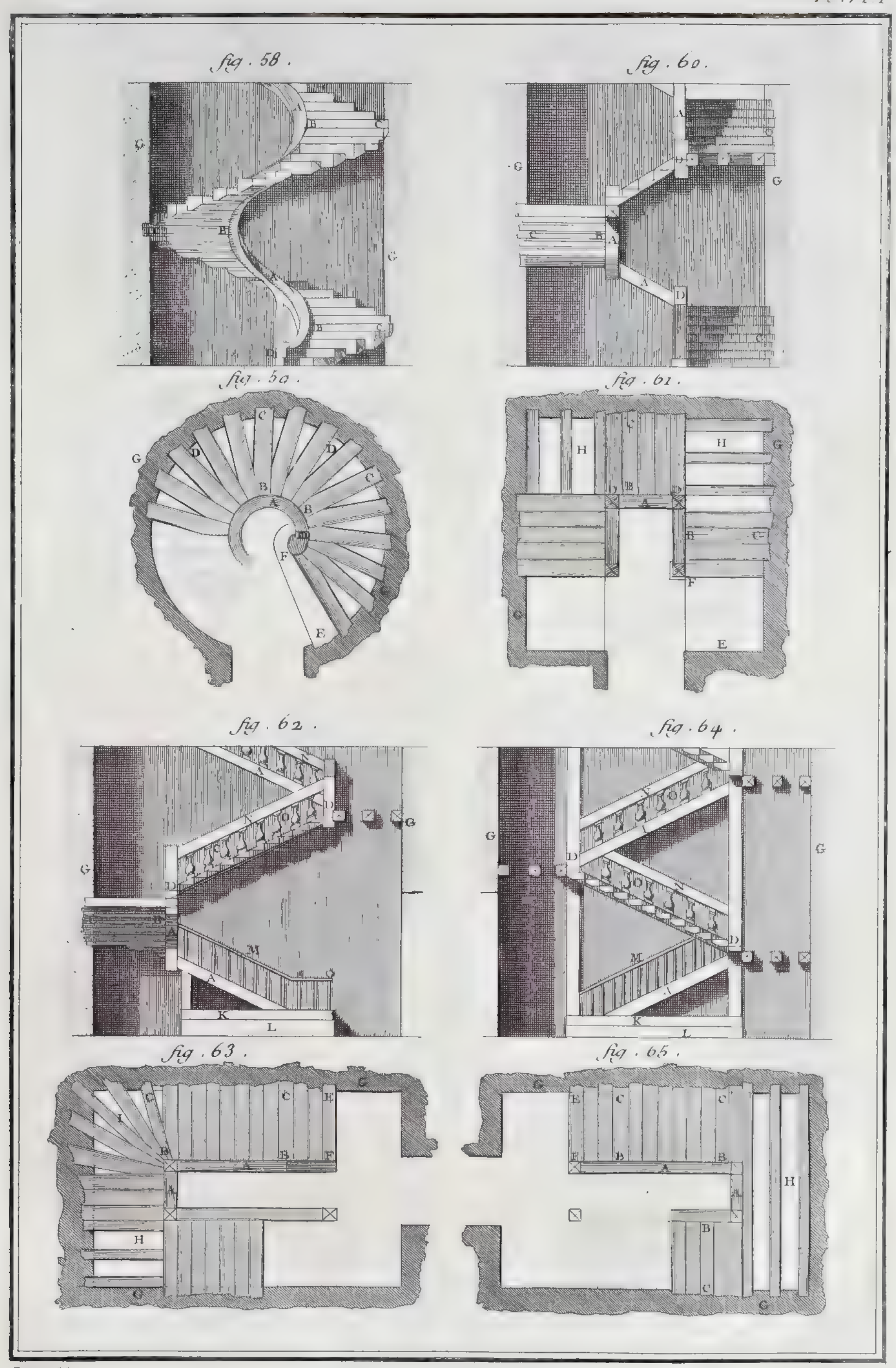
Defehrt Sculp.

Charpente, Planchers.



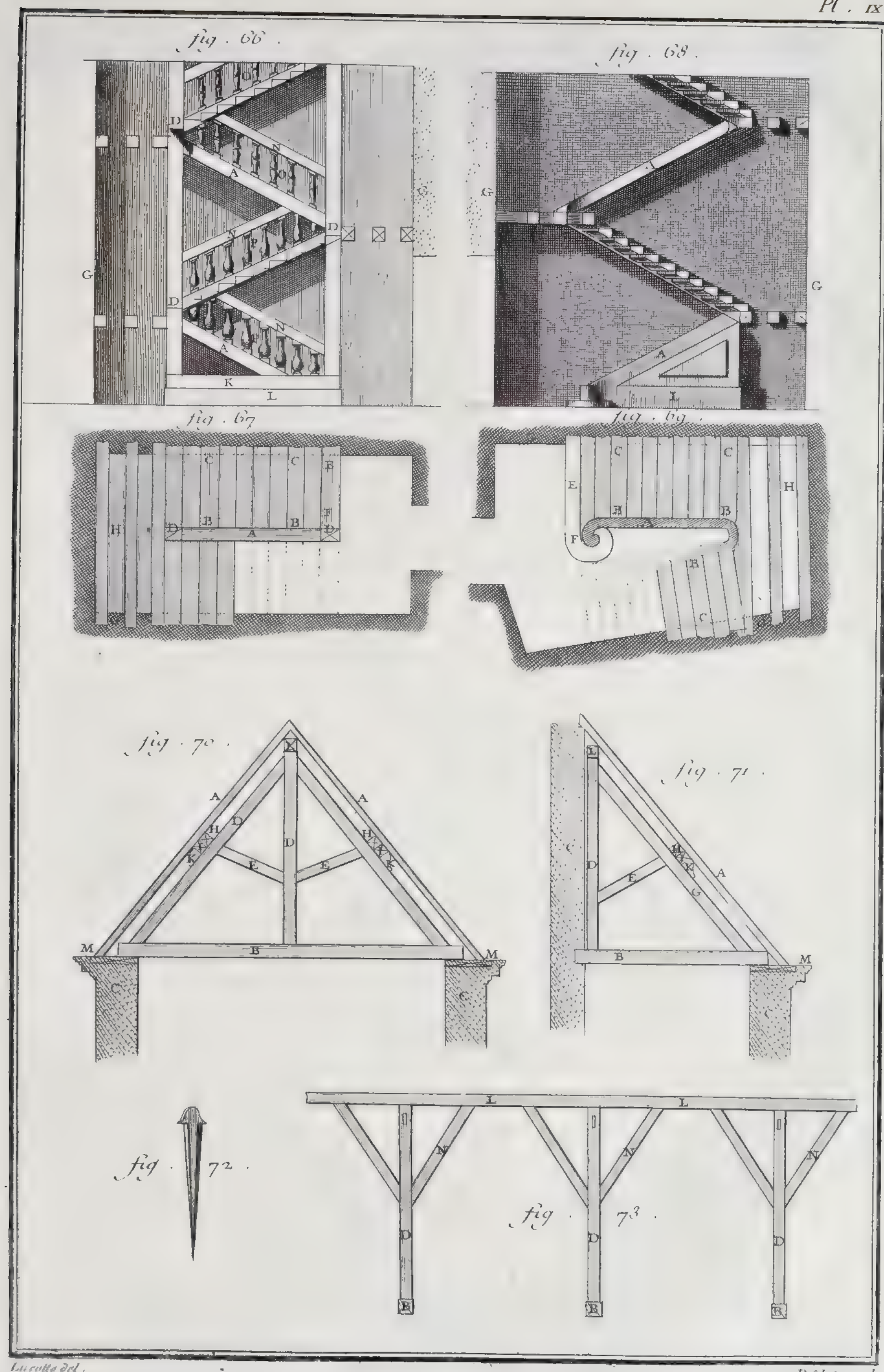
Lucotte del. Prevost sculp.

Charpente, Escaliers à vis.



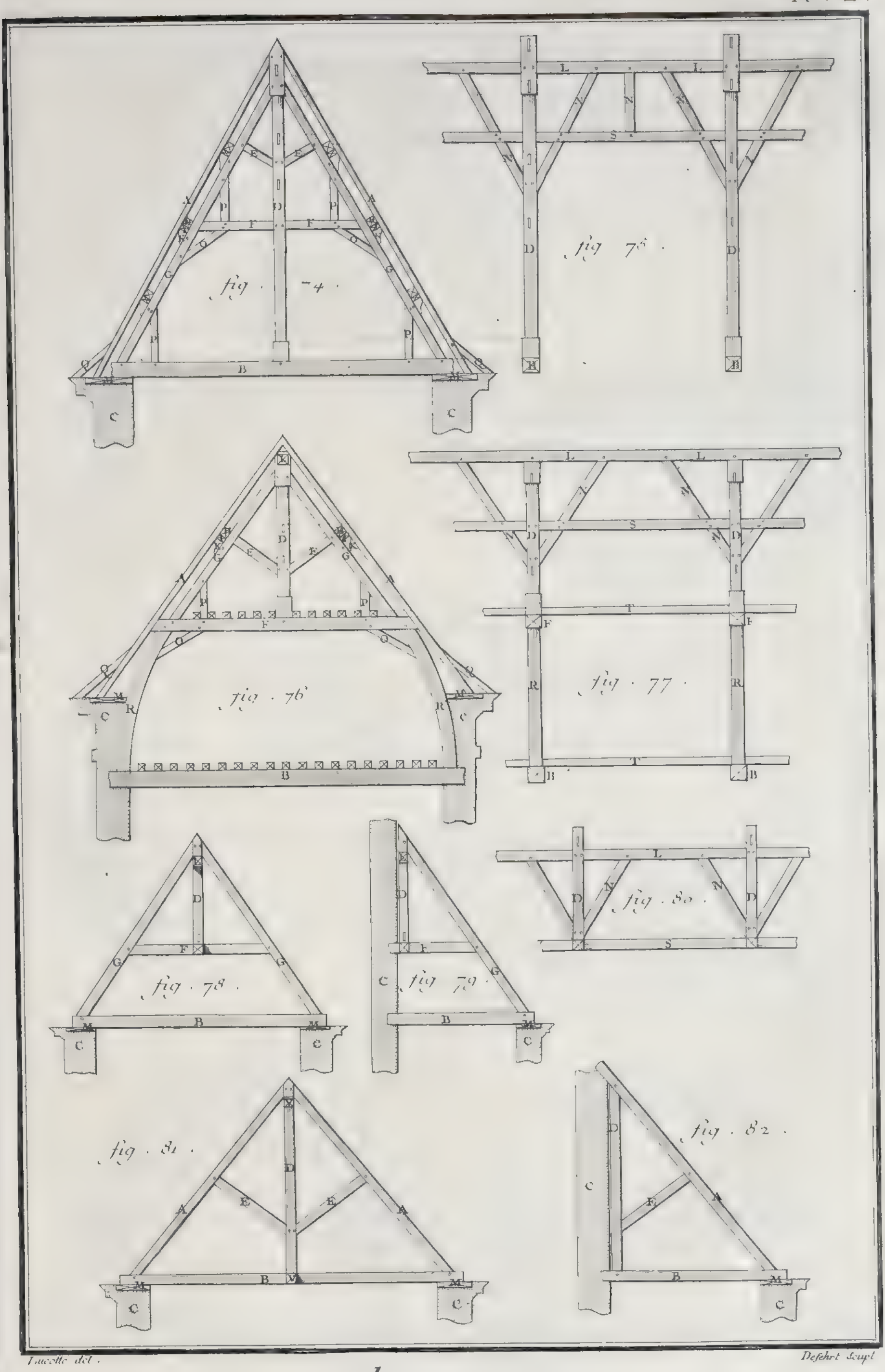
Lucotte del. Provost fecit

Charpente, Escaliers en limace et autres.



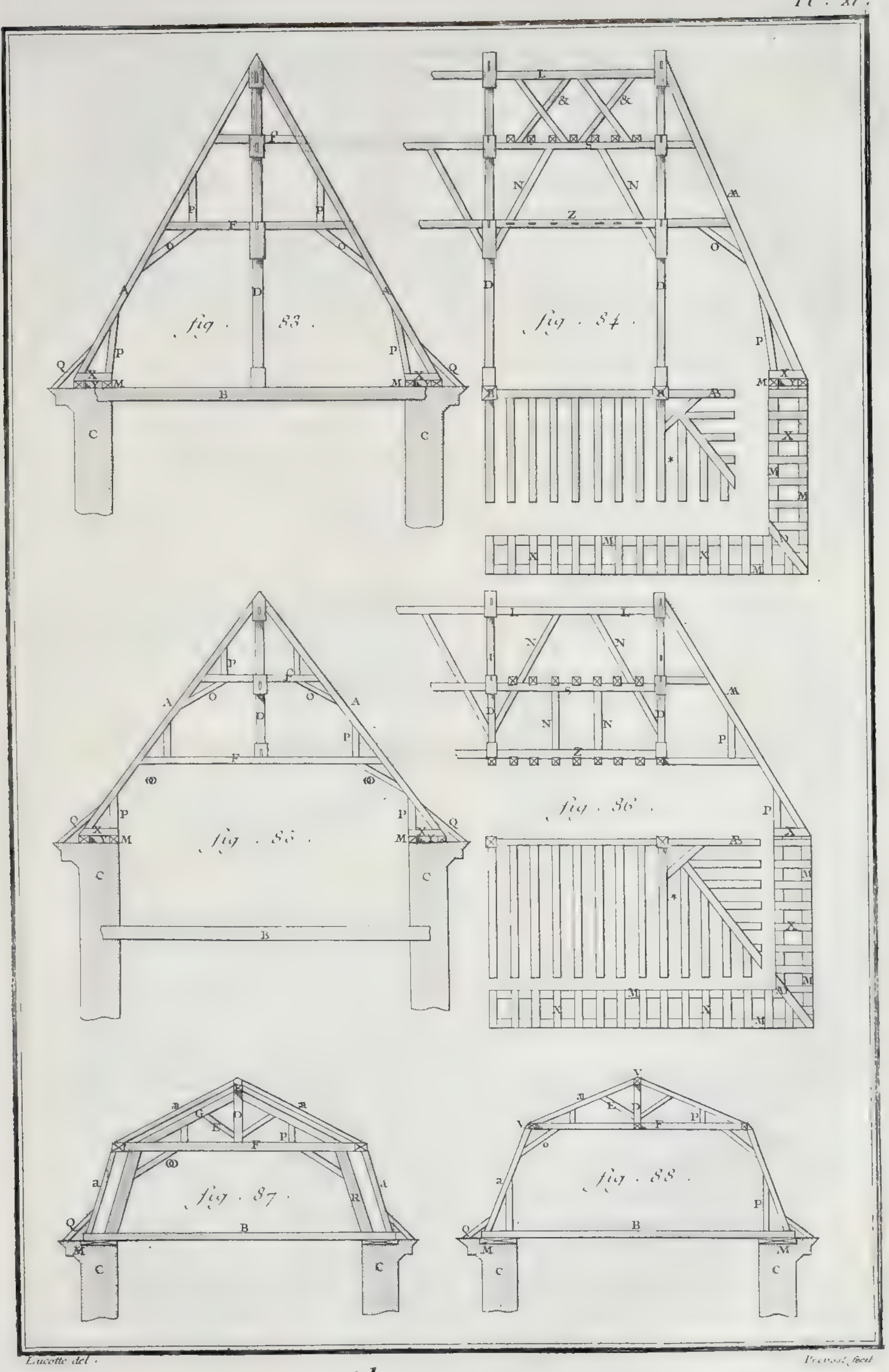
Lucotte del. Defehrt Sculp.

Charpente, Escaliers et combles à un et deux Egouts.



Lucotte del . Defehrt Sculp.

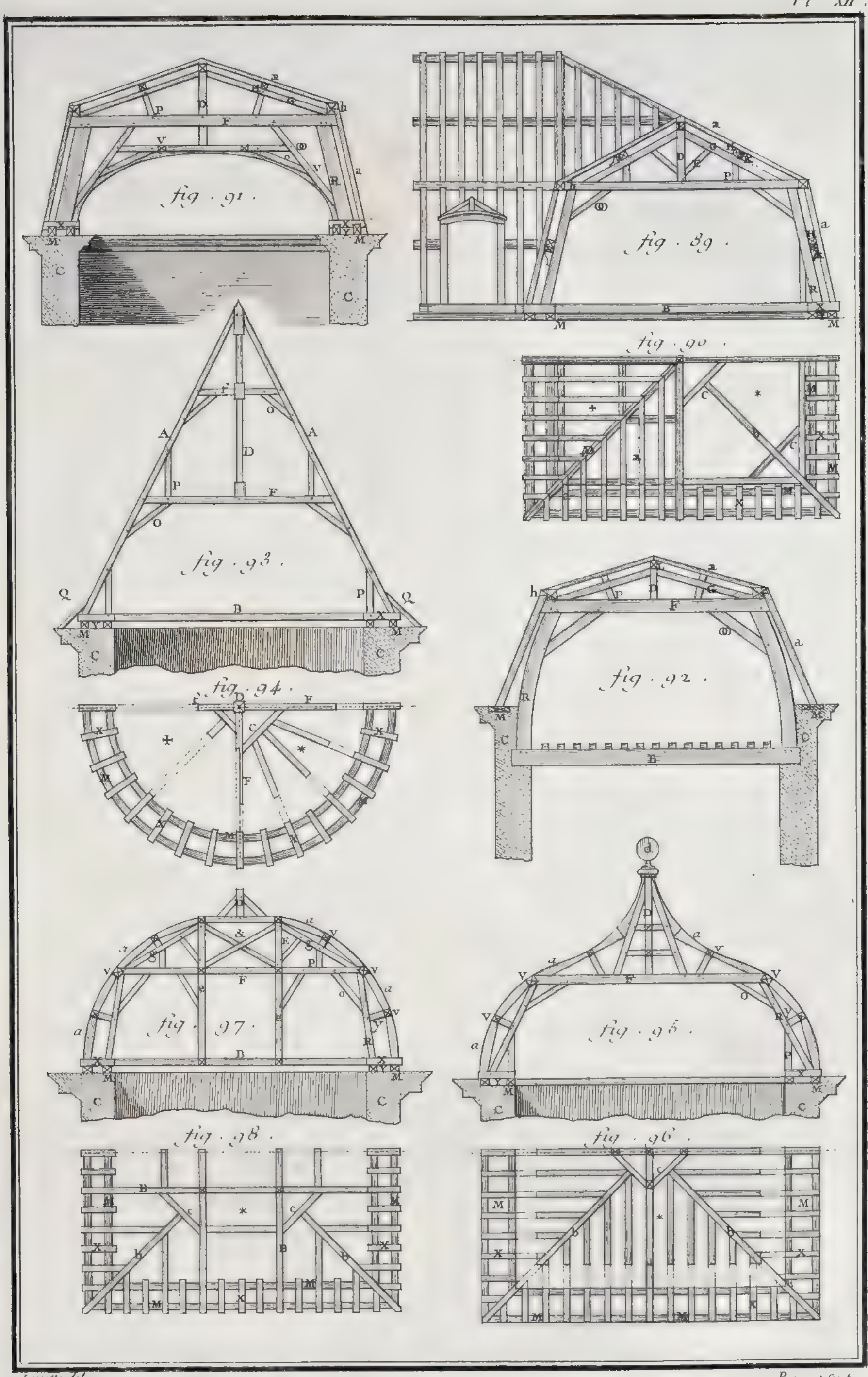
Charpente, Combles à un et deux égouts .



Lucotte del.

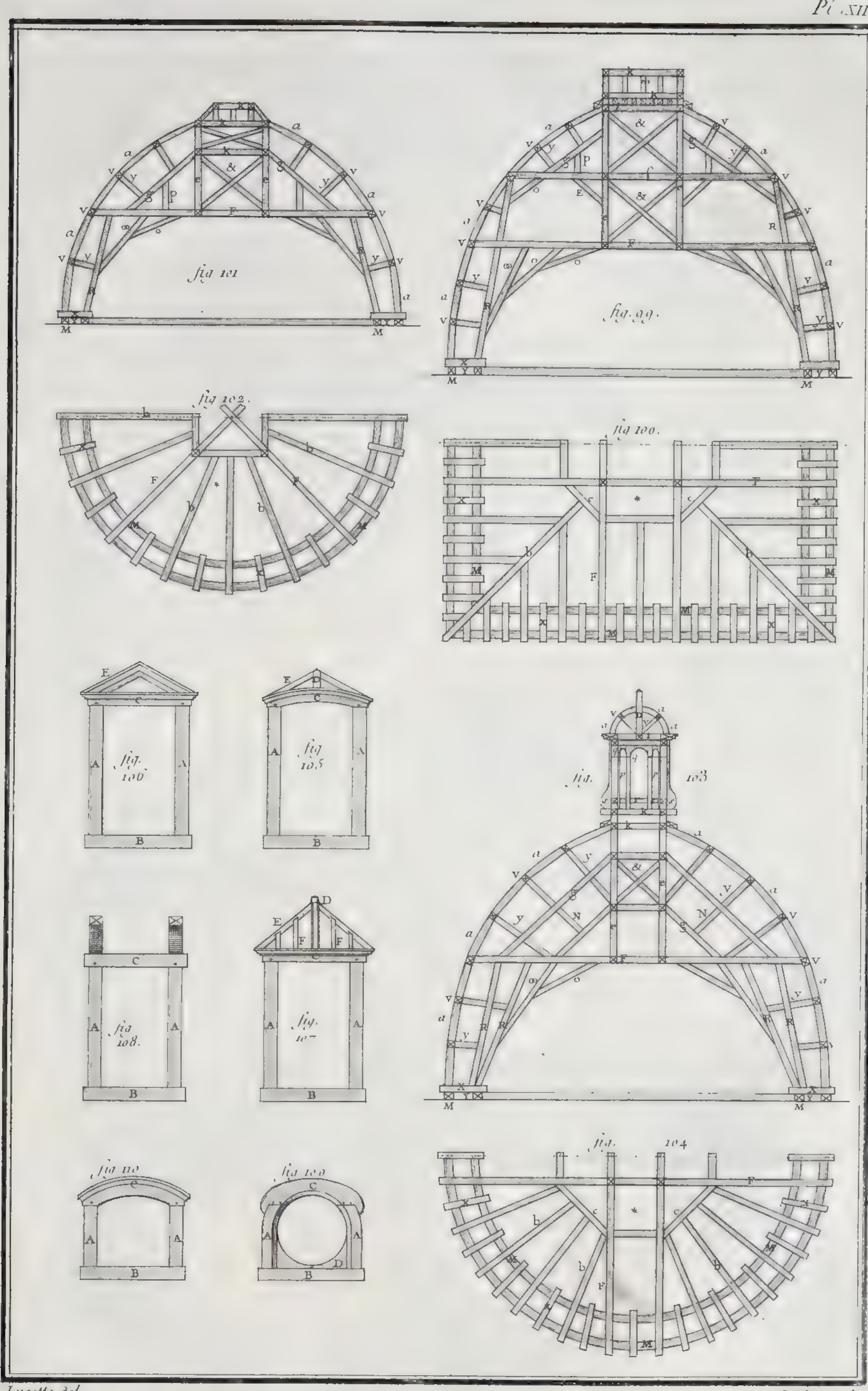
Prevost fecit

Charpente, Combles à deux égouts et Mansarde.



Lucotte del. Prevost fecit

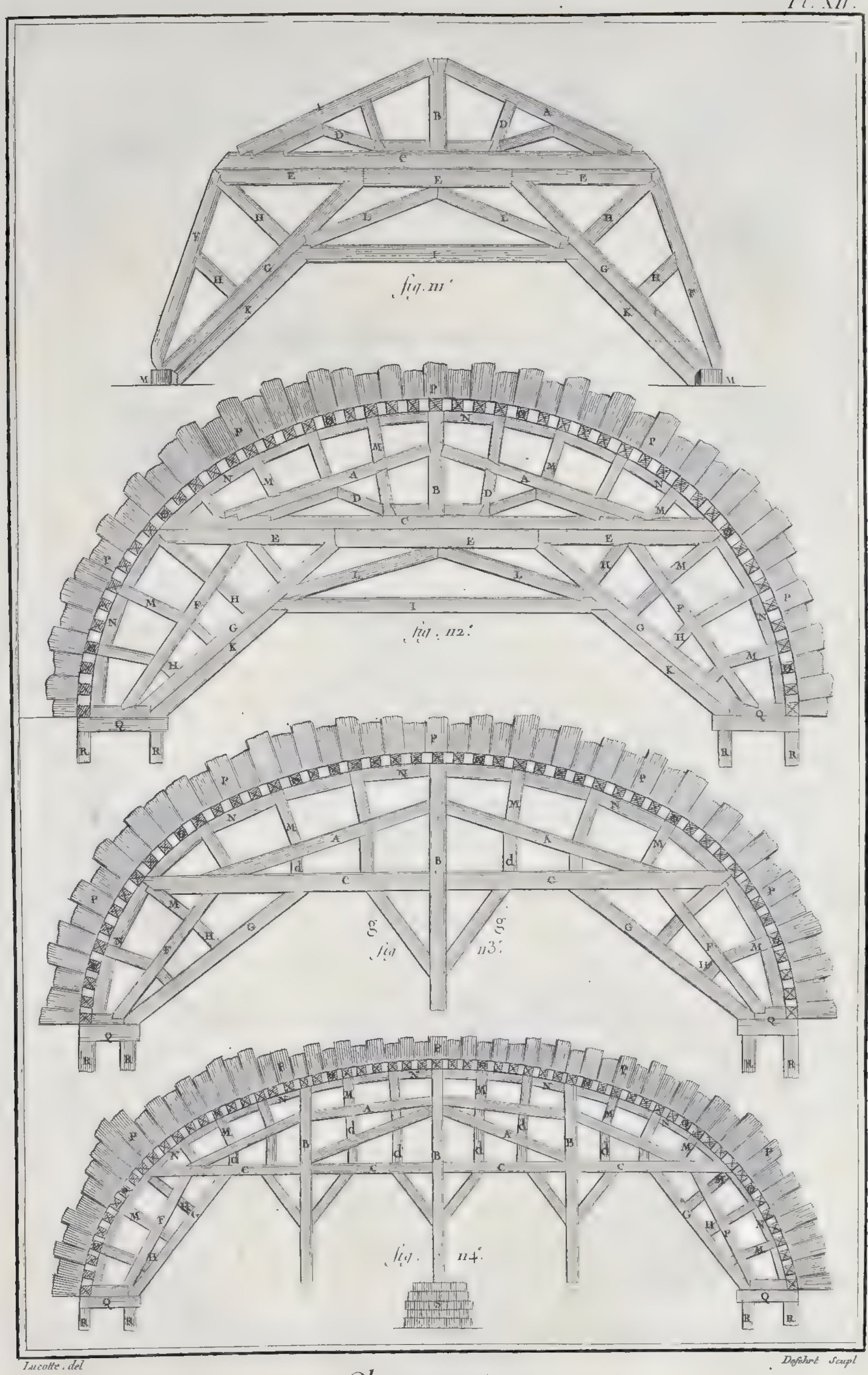
Charpente, autres combles.



Lucotte del.

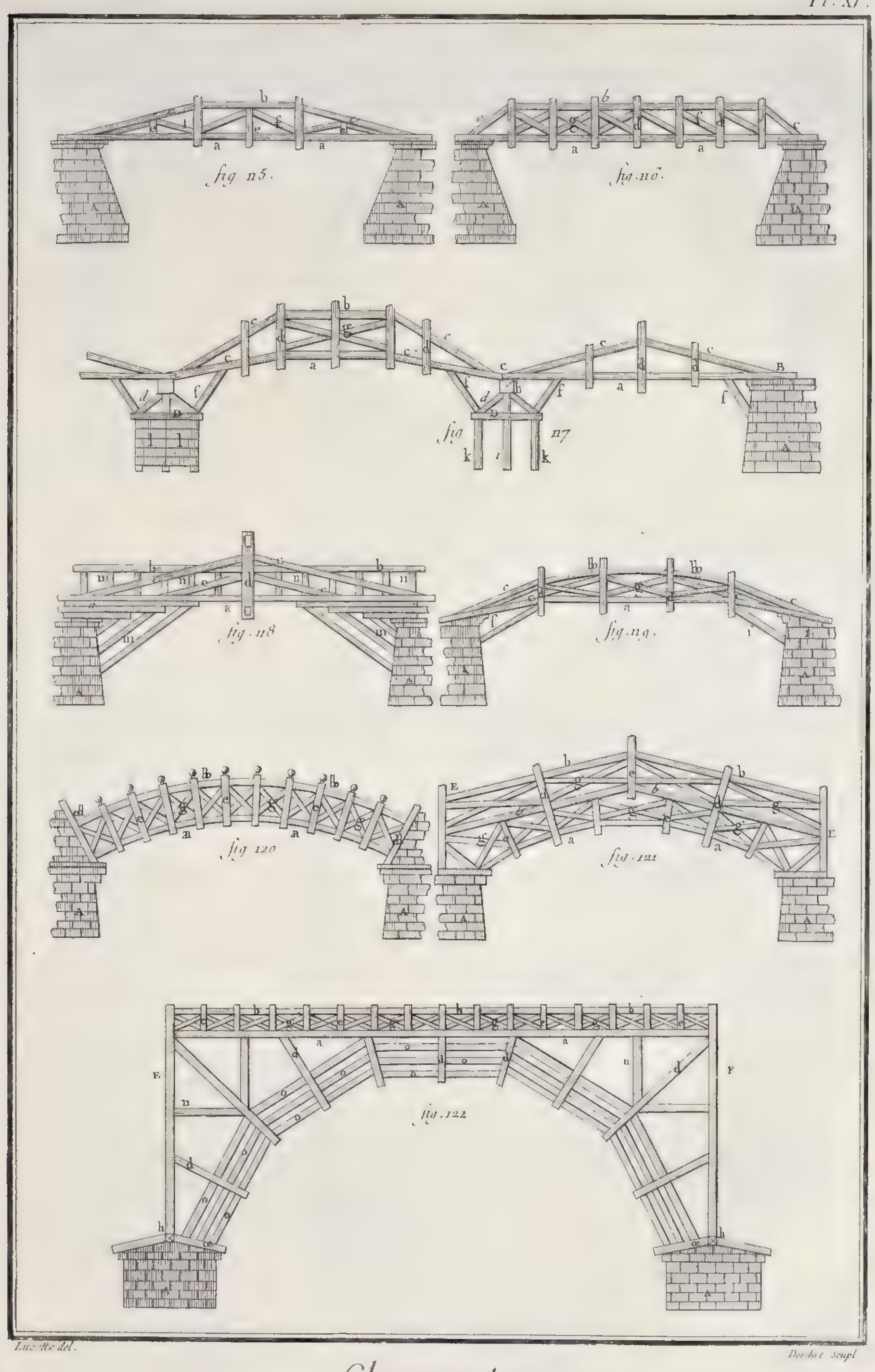
Defehrt Sculp.

Charpente, Combles, et Lucarnes.



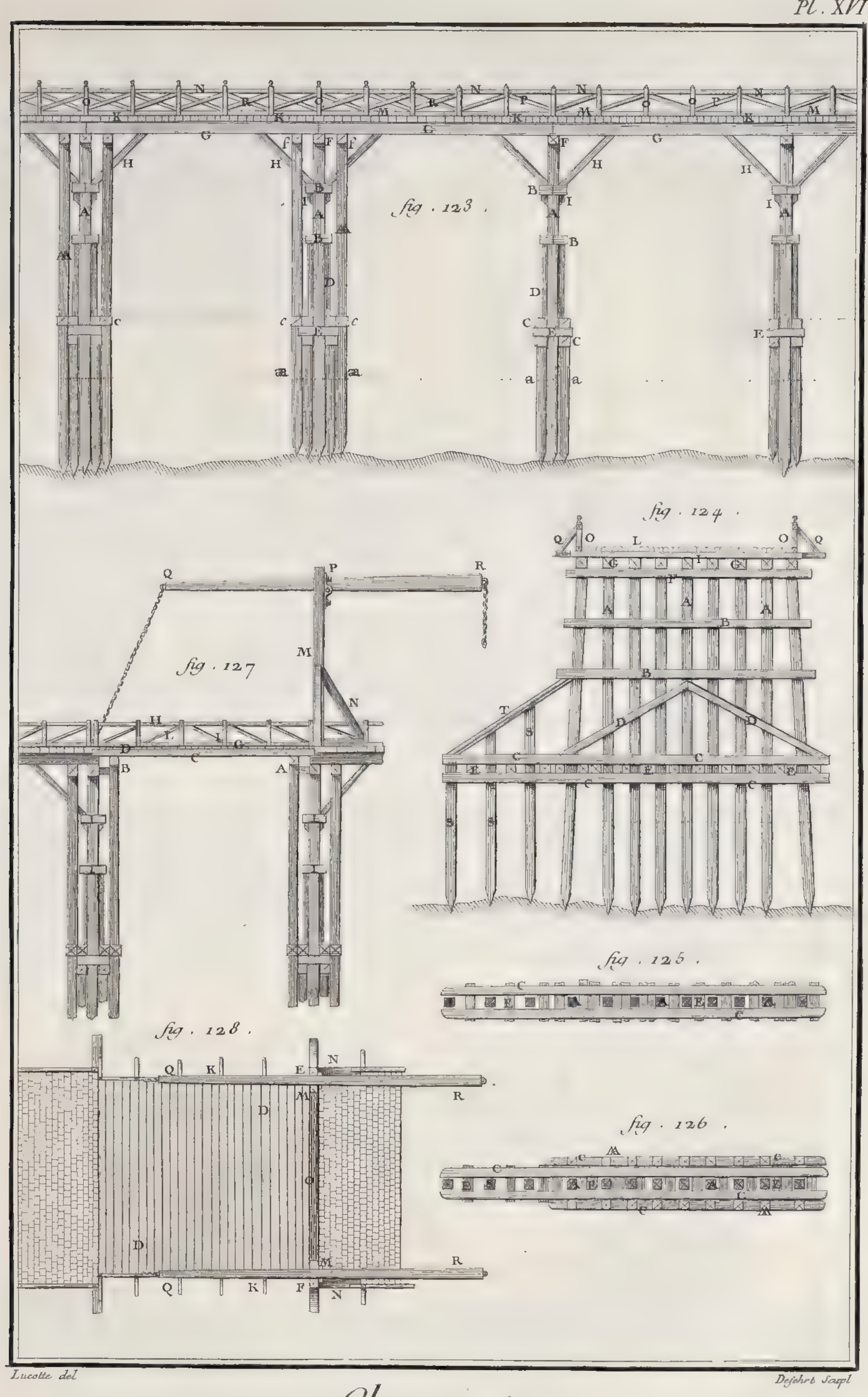
Lucotte. del. Defehrt Sculp.

Charpente, Centres.



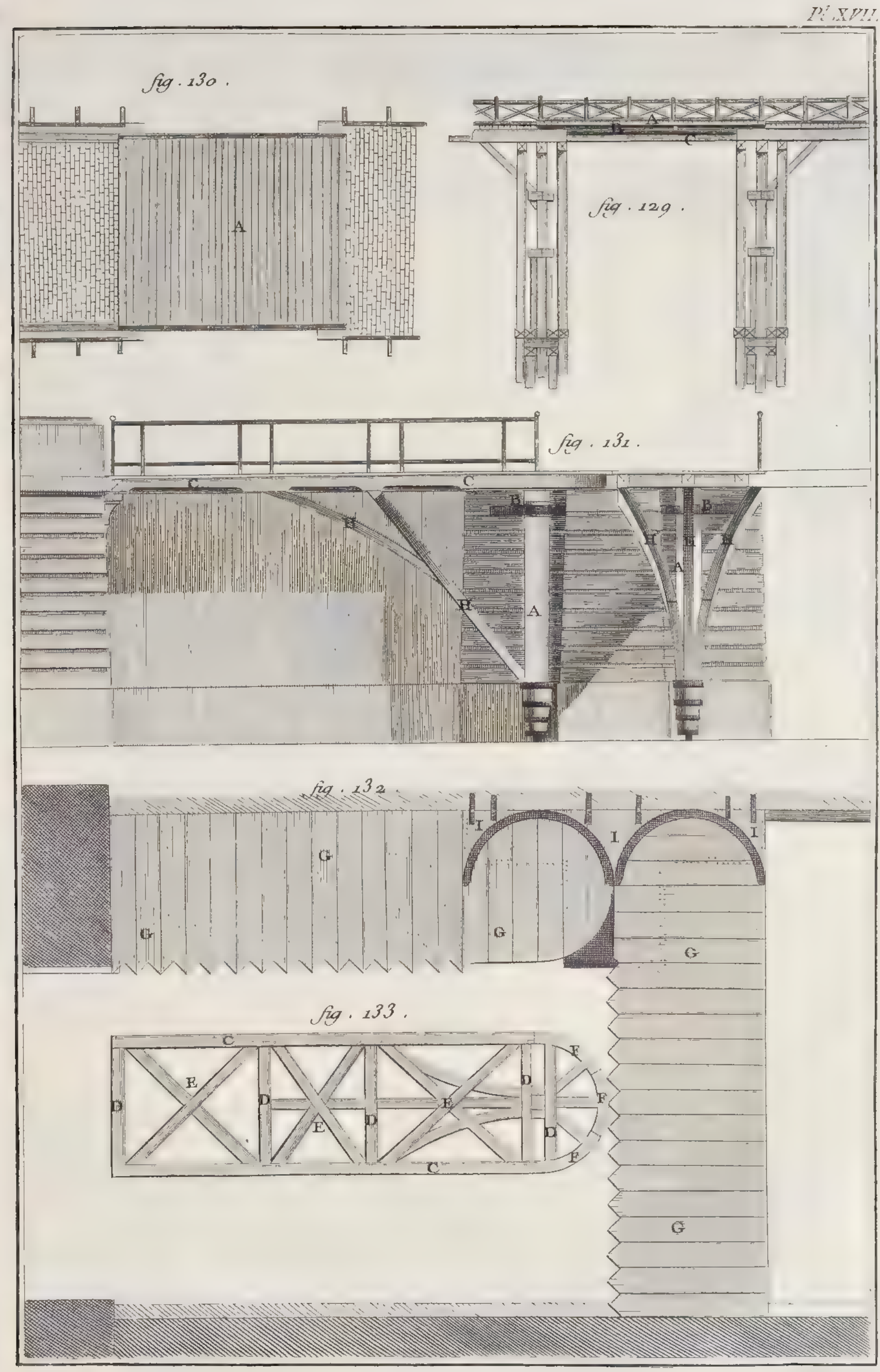
Lucotte del. Defehrt Sculp.

Charpente, Ponts.



Lucotte del. Defehrt Sculp.

Charpente, Grand Pont et Pont Levis.



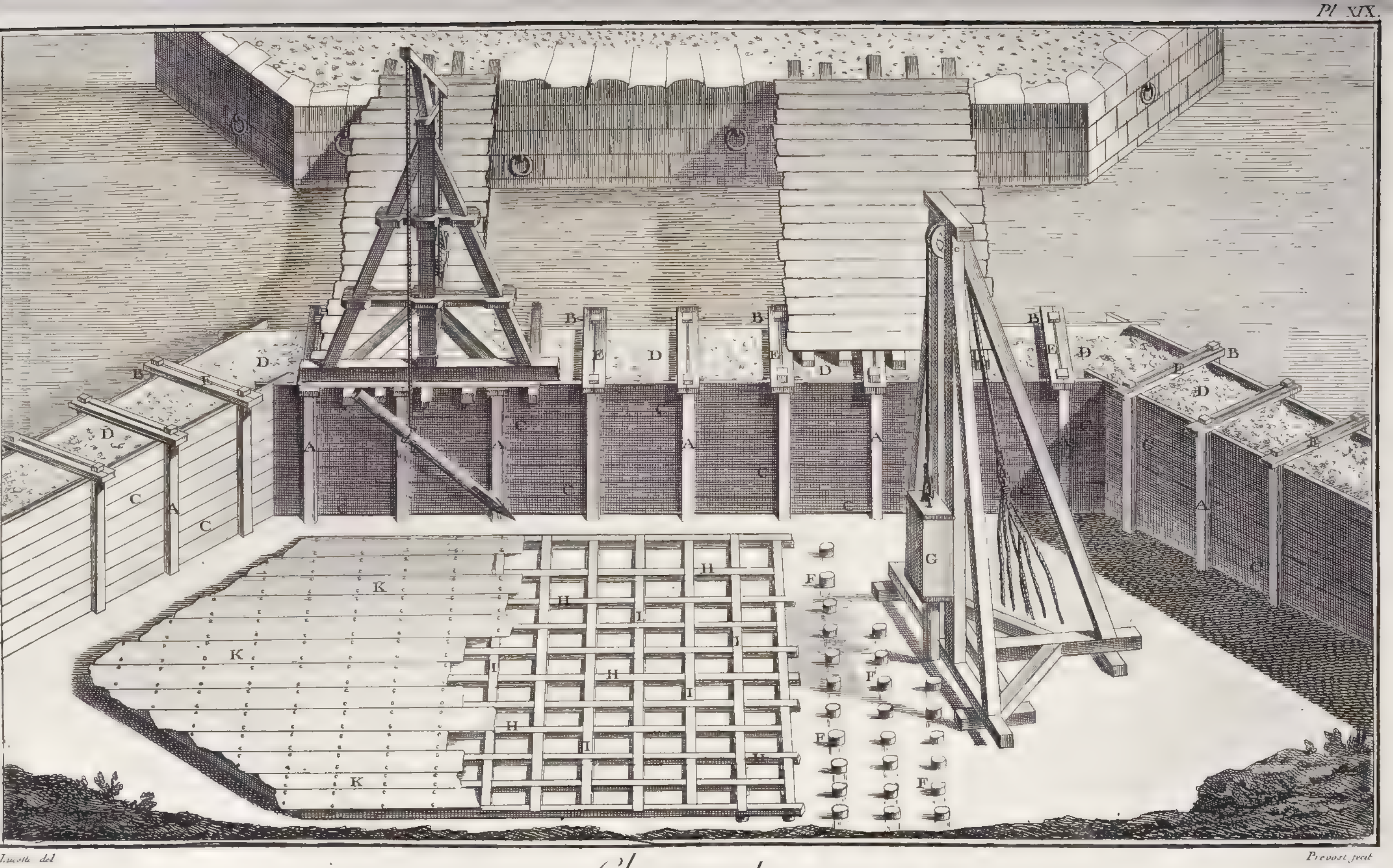
Lucotte del.   Prevost fecit

Charpente, Ponts à coulisse et tournant.



Lucotte del. Prevost fecit

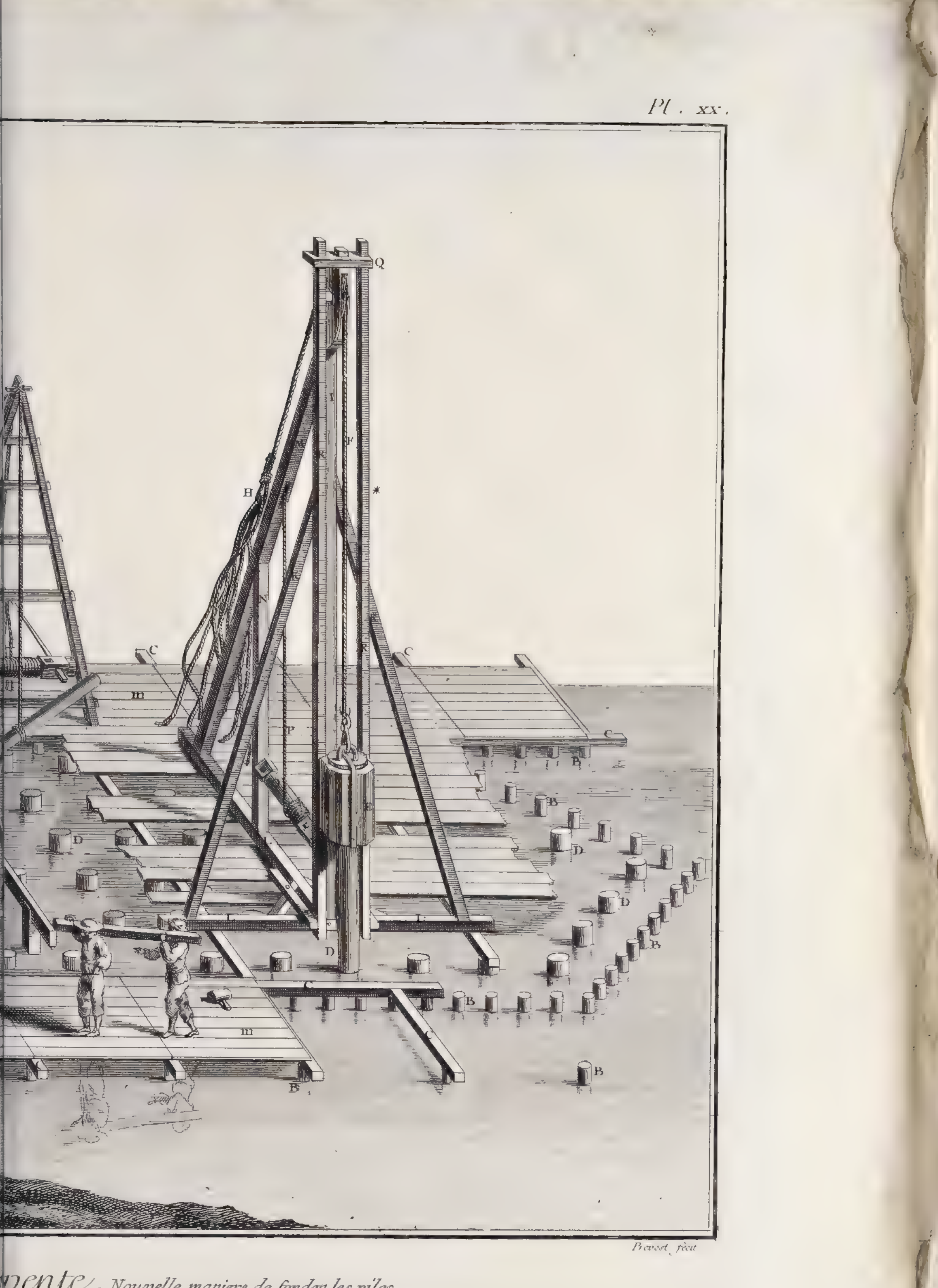
Charpente, Ponts tournans et suspendus.



Lucotte del. | Prevost sculp.

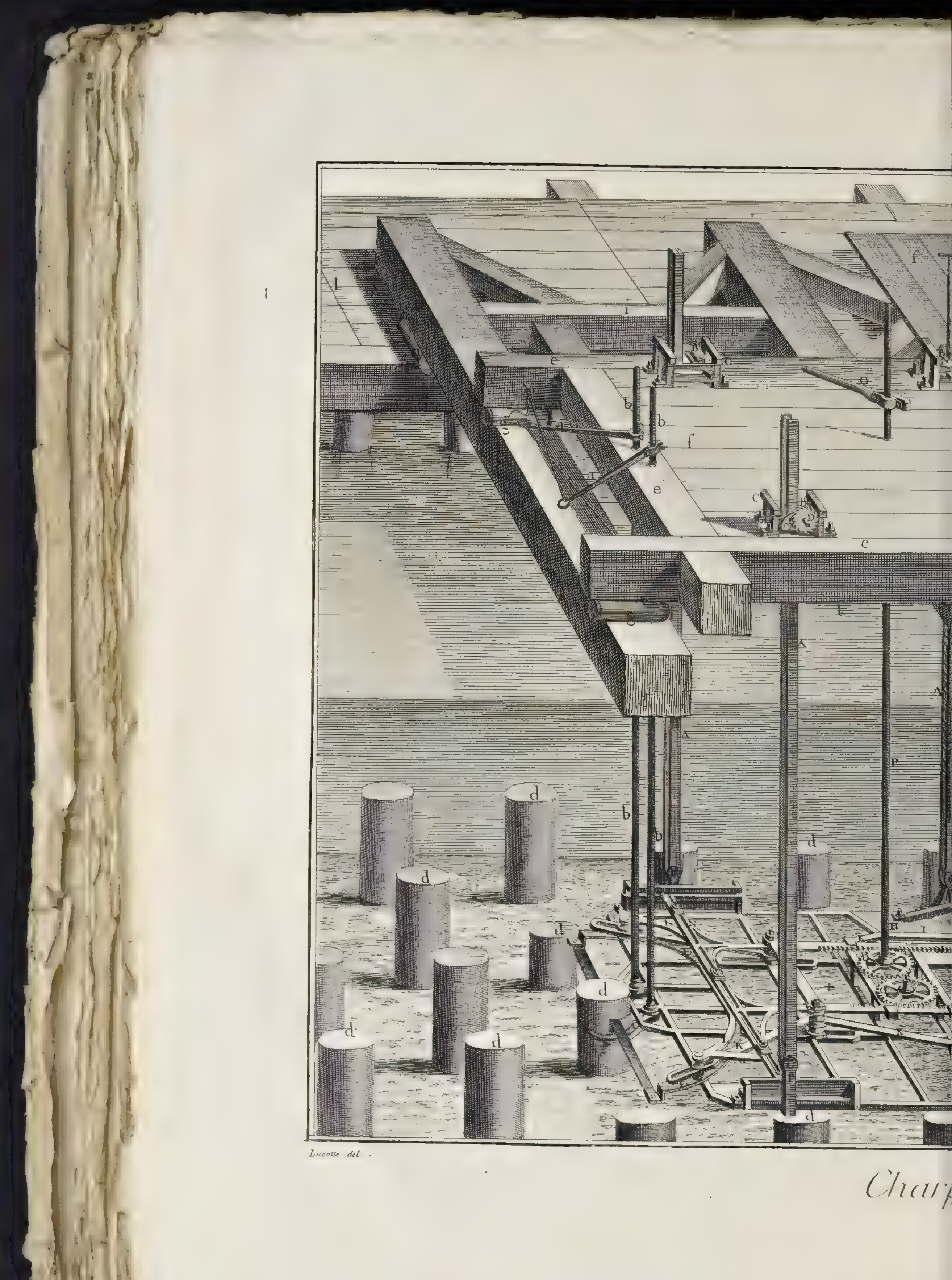
Charpente *Fondation de piles.*


Lucotte del.
Ch

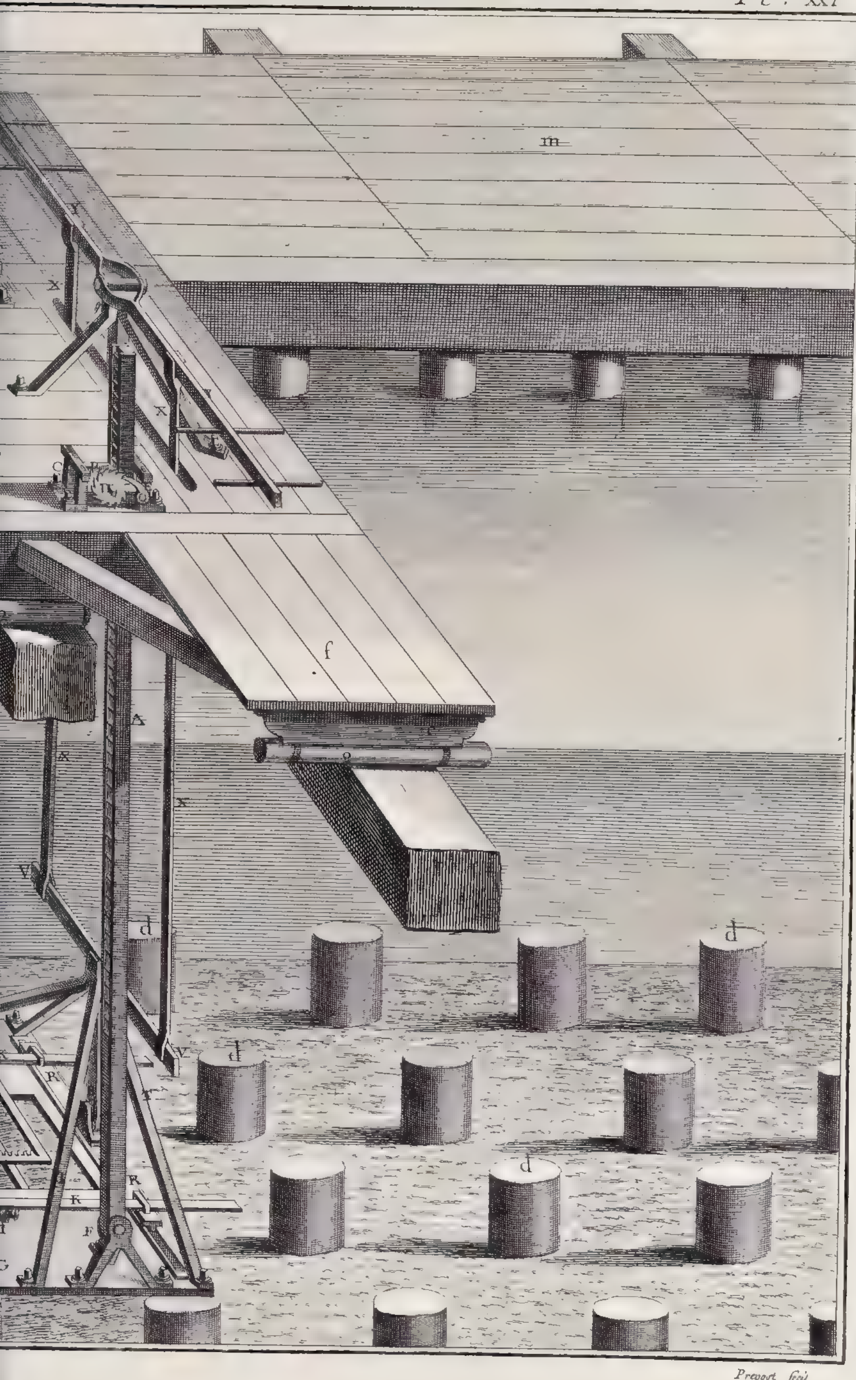


Prevost fecit

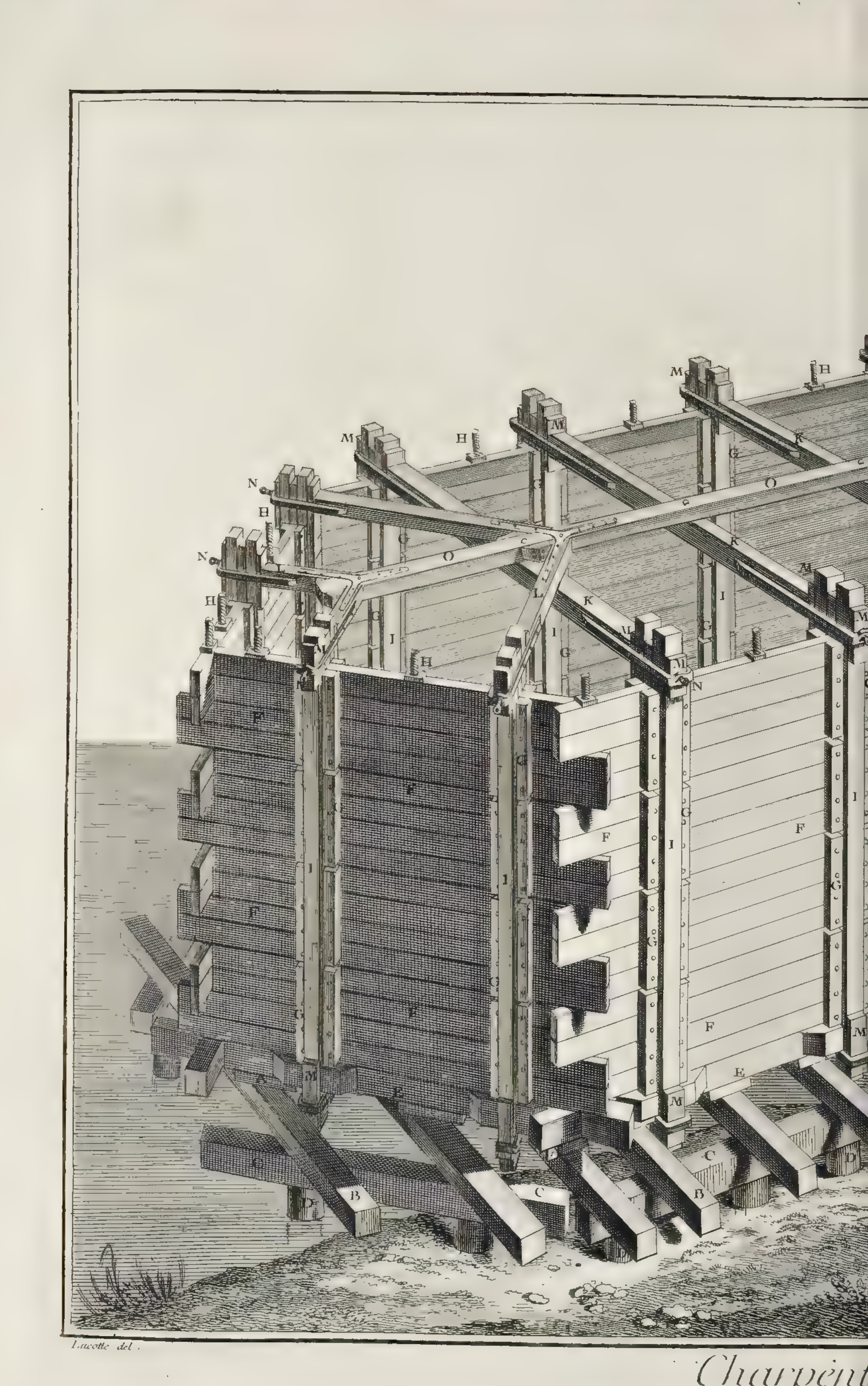
...pente, Nouvelle maniere de fonder les piles.



Charp

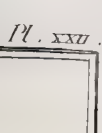


...nte, Machine a scier dans l'Eau.



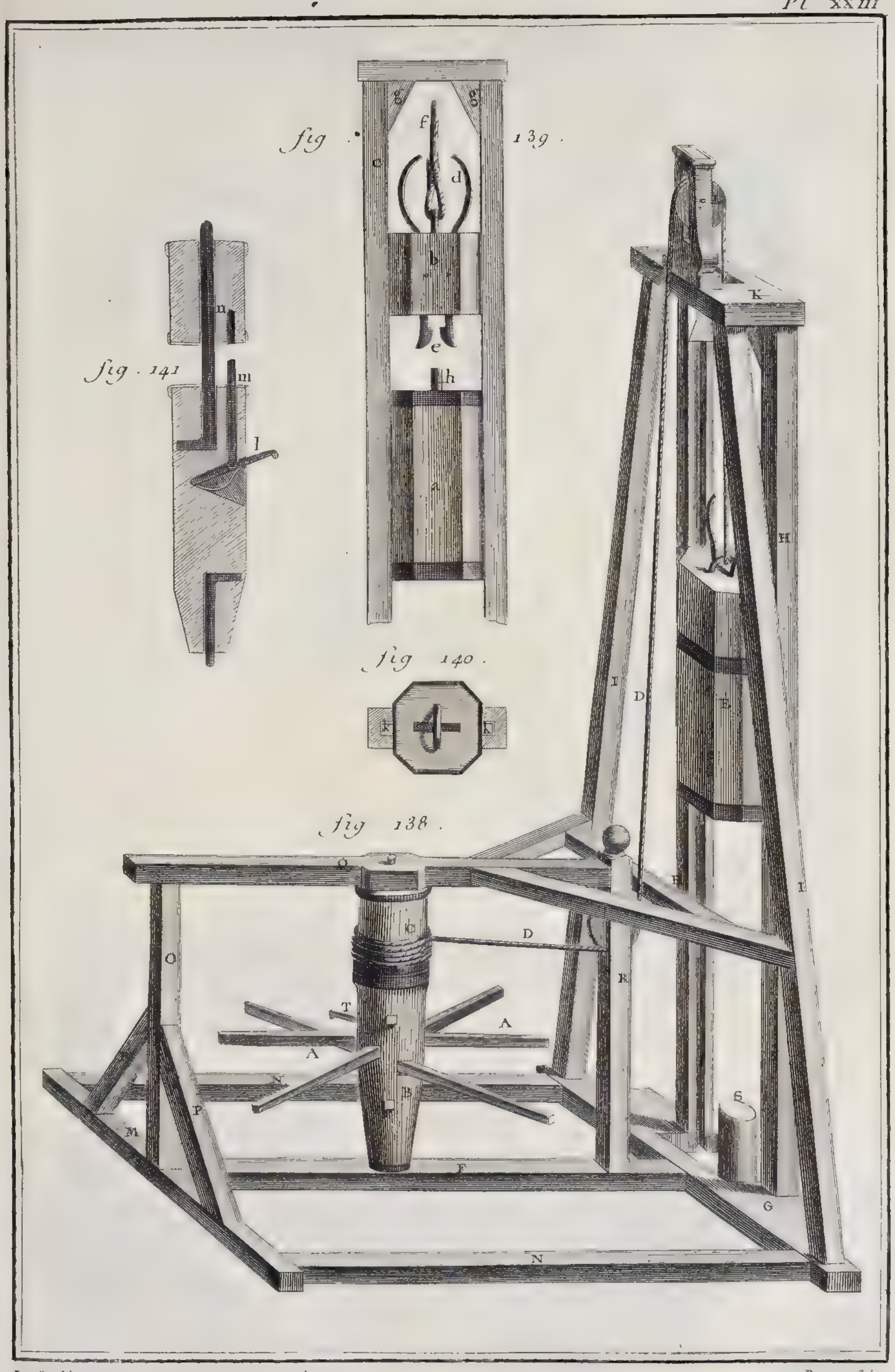
Lucotte del.

Charpent

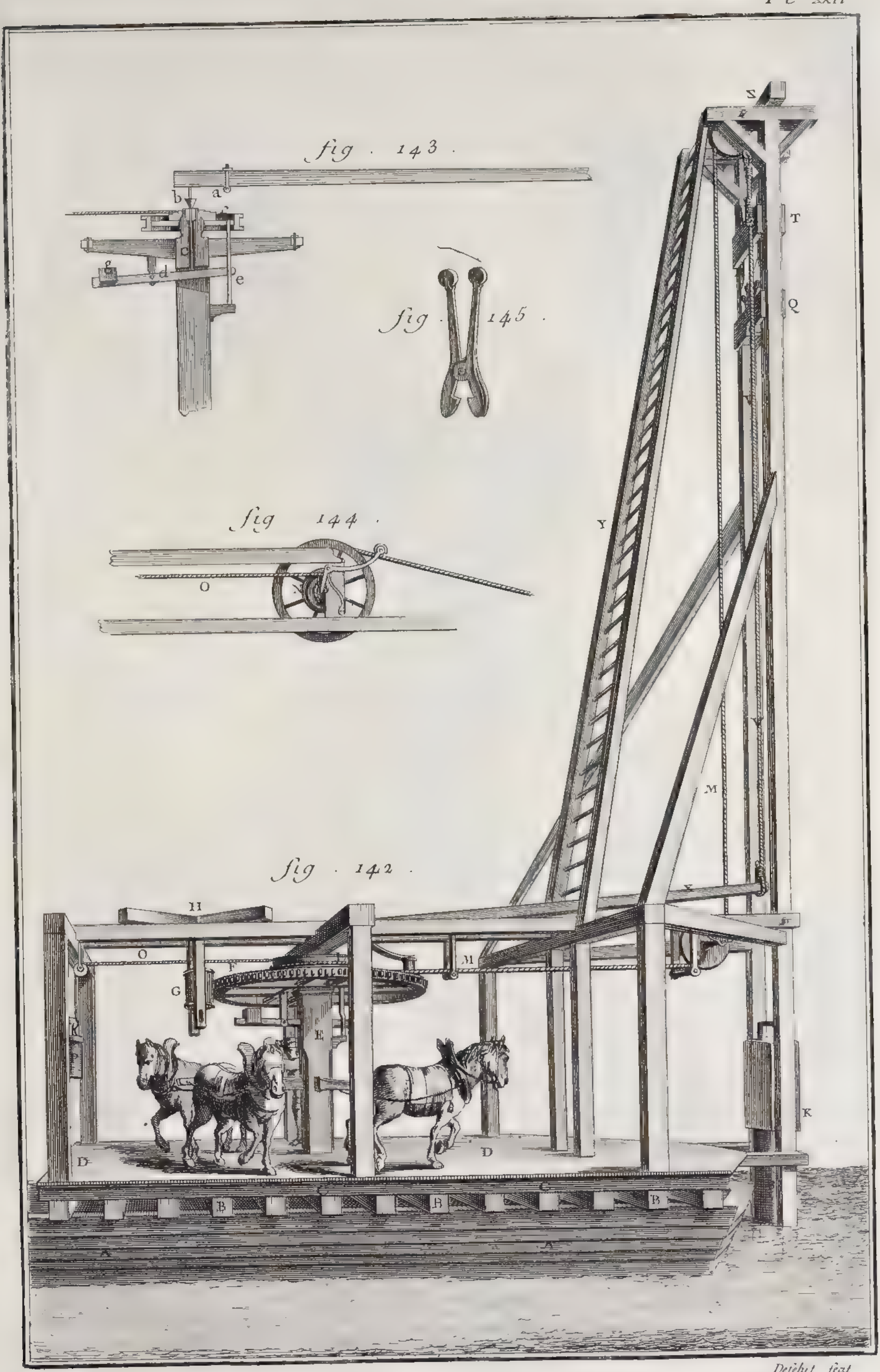


Grande Caisse pour les Piles.

Prevost fecit

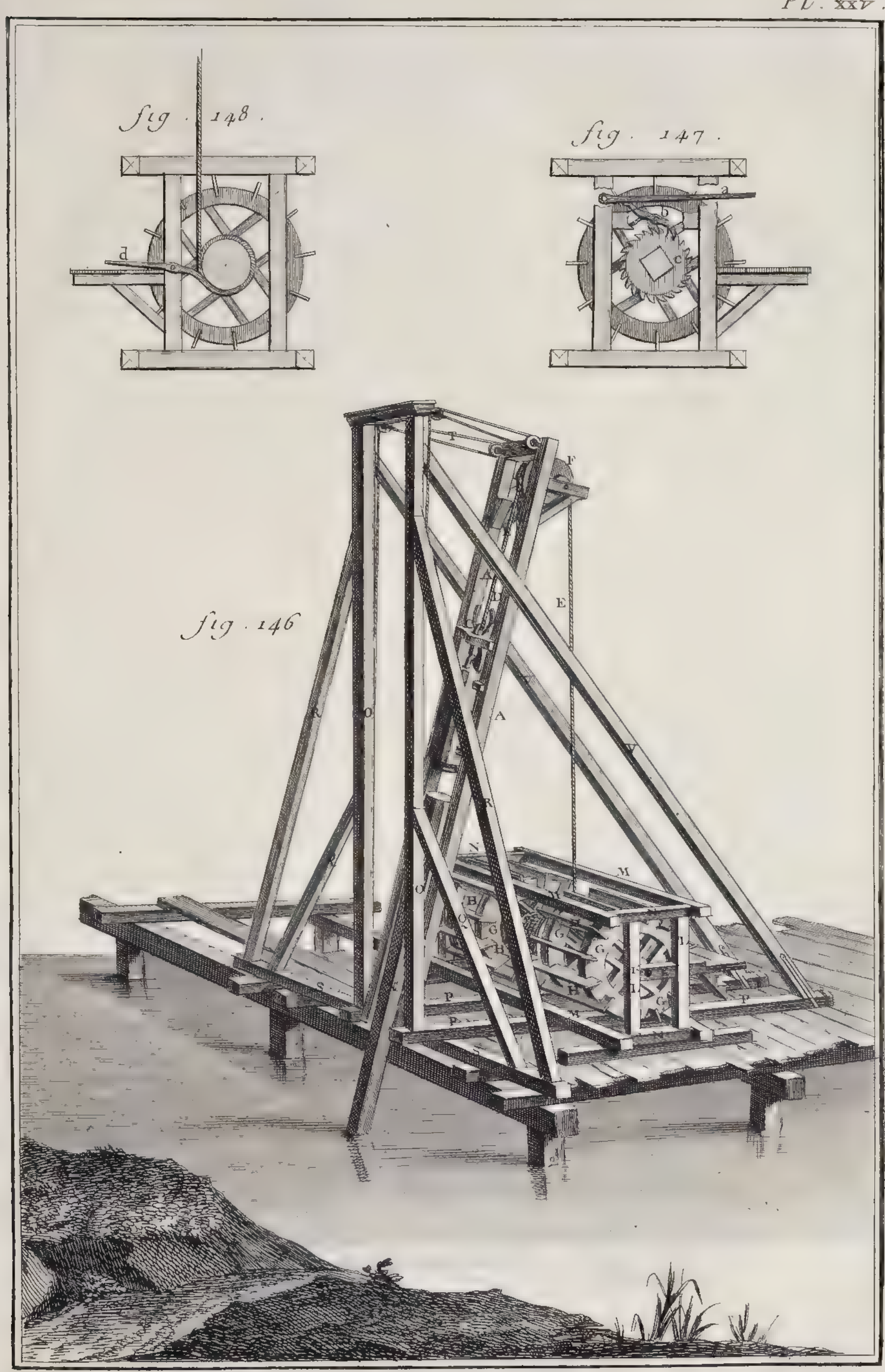


Charpente, mouton .



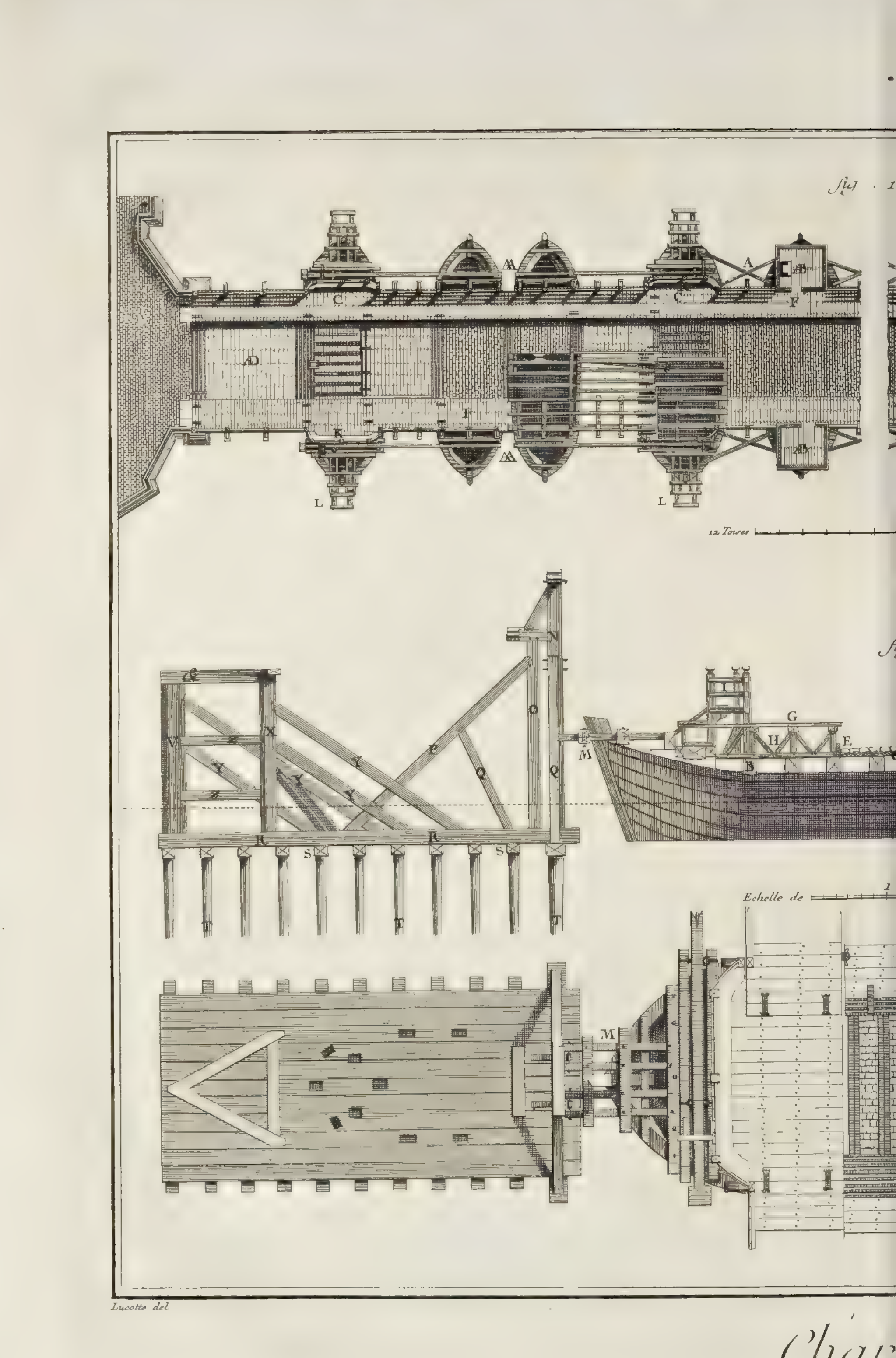
Lucotte del. — Defehrt fecit

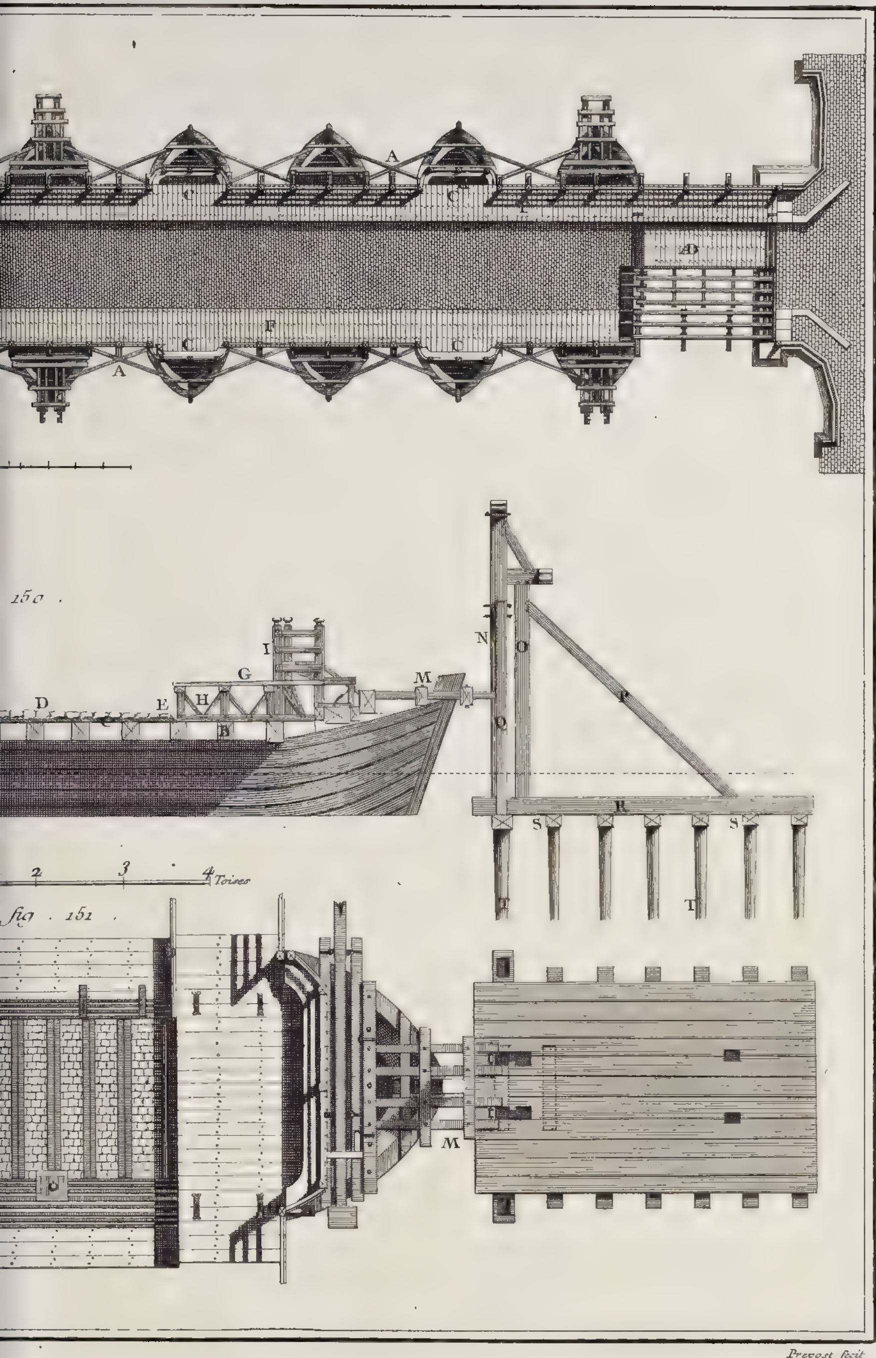
Charpente, *Mouton a cheval sur bateaux.*



Lucotte del. Prevost fecit.

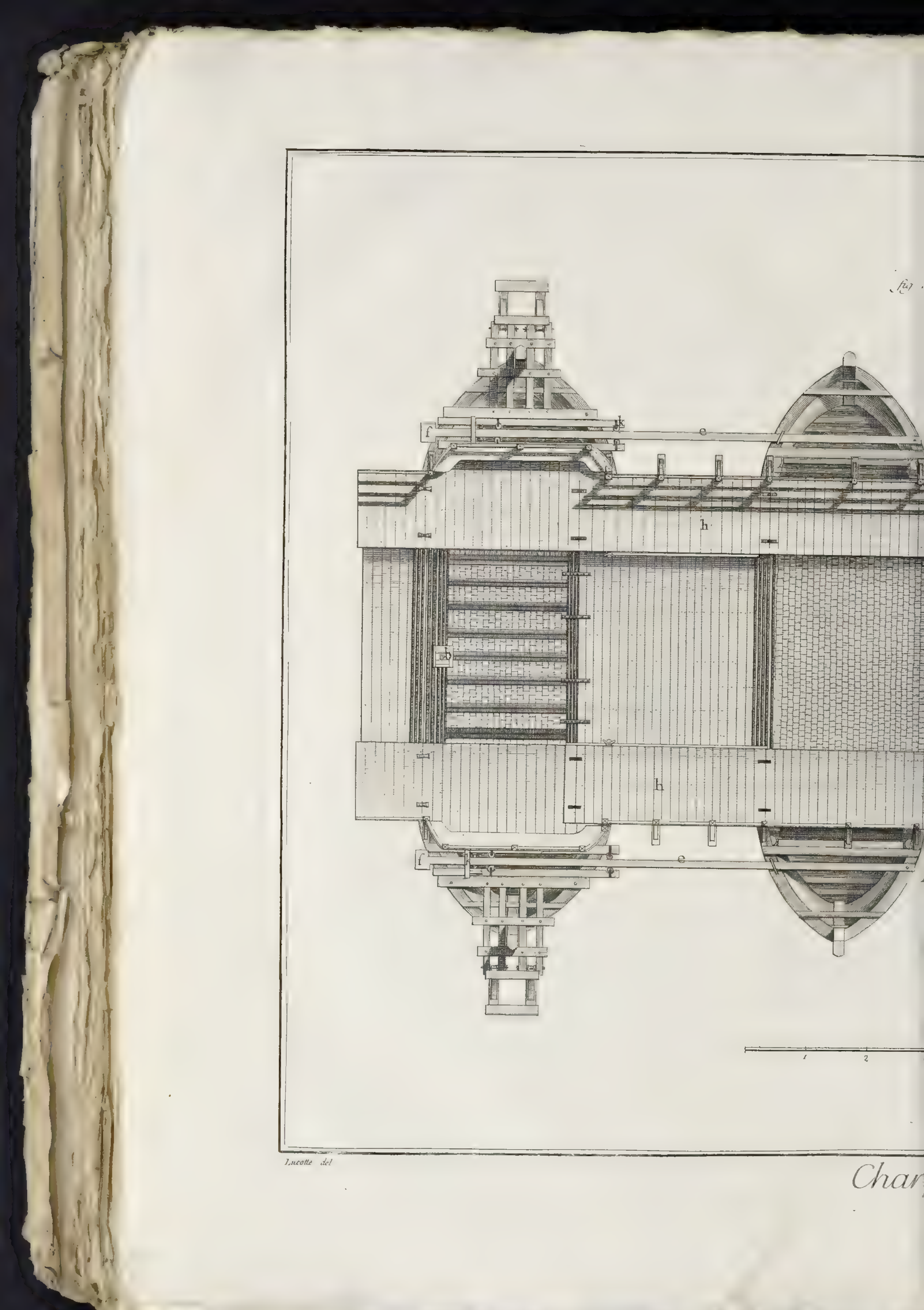
Charpente, Mouton oblique.


fig. 1
12 Toises
Echelle de
Lucotte del

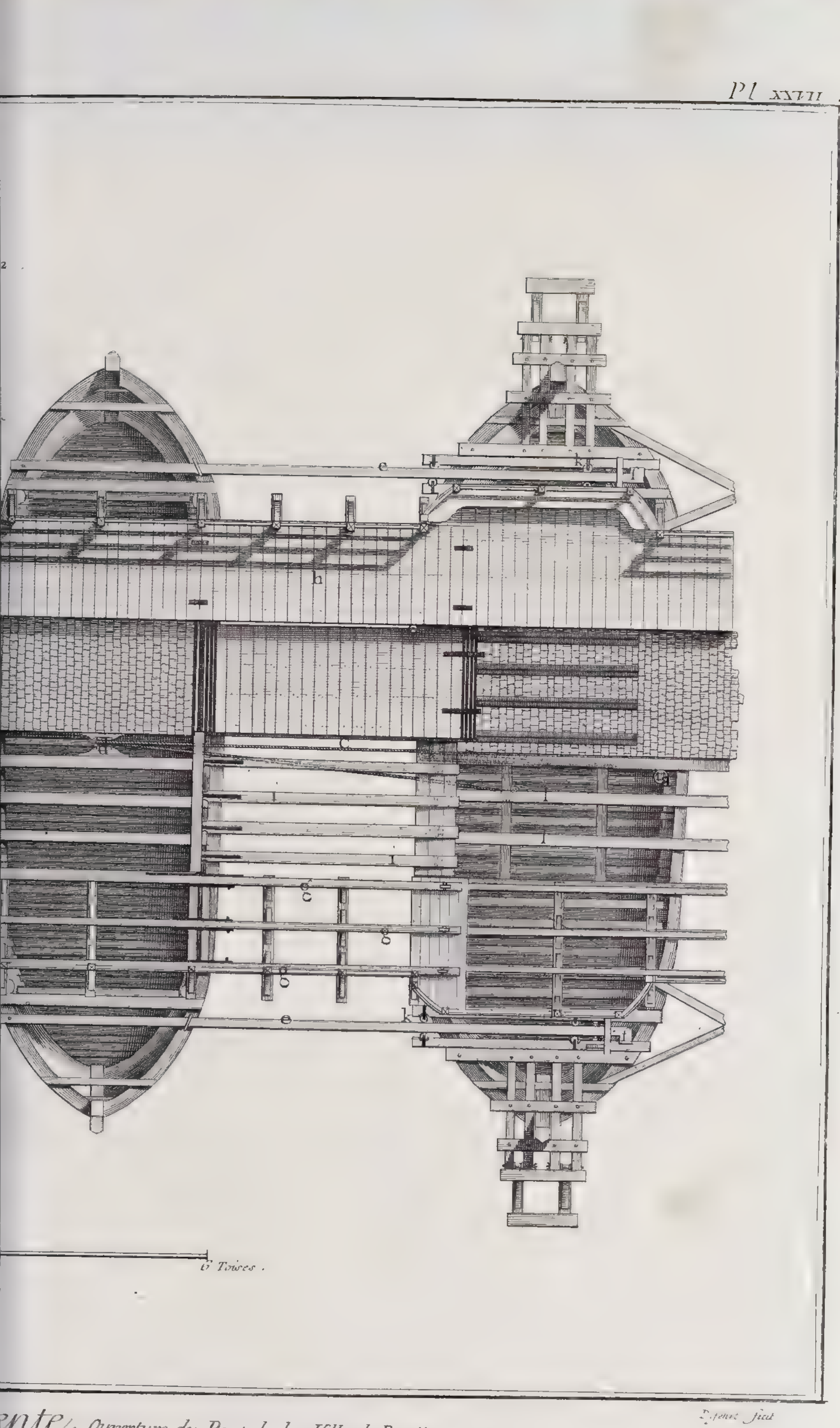


Prevost fecit

...ente, Pont de la Ville de Rouen

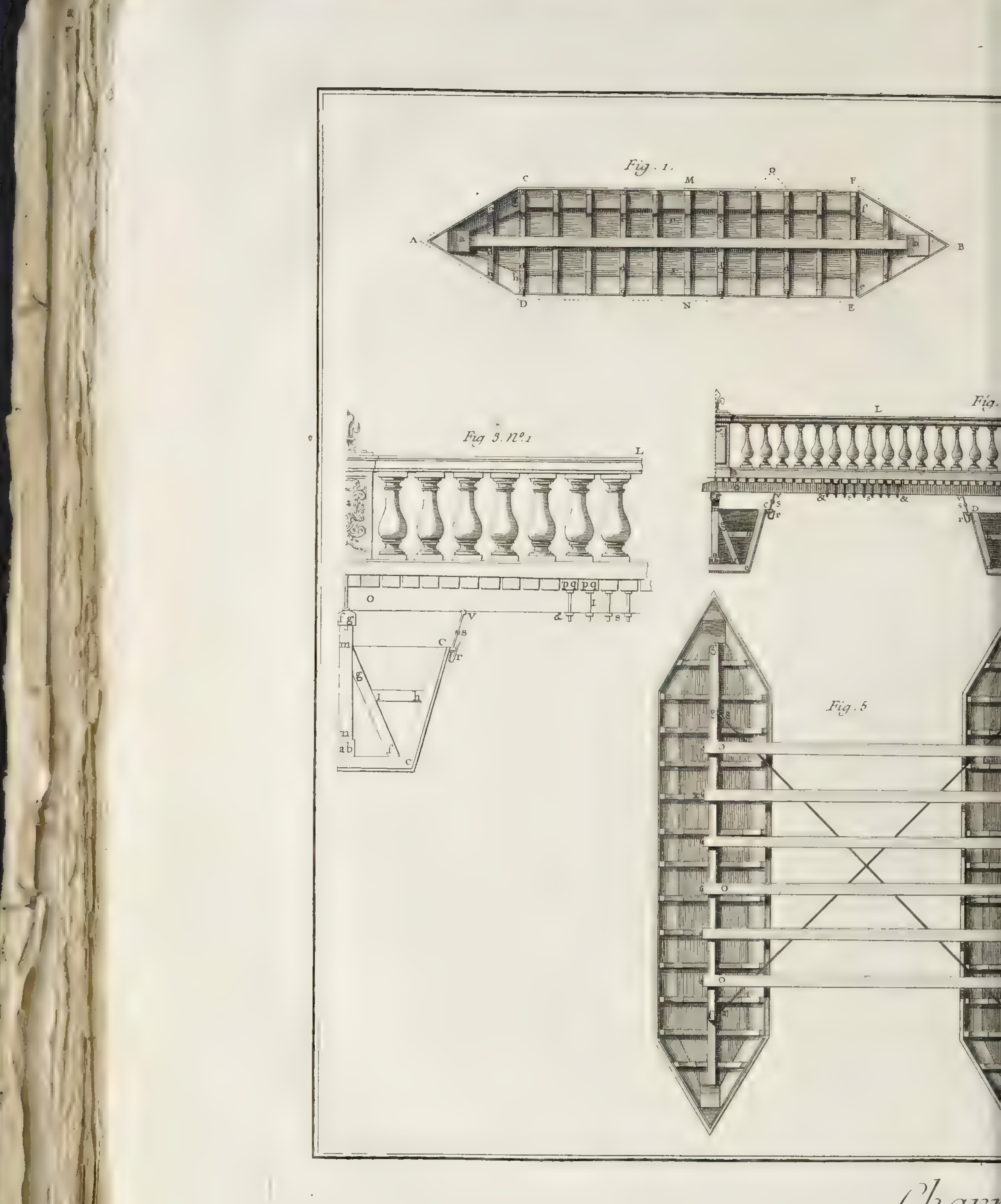


h
h
e
e
f
f
k
b
1
2
Lucotte del
Char

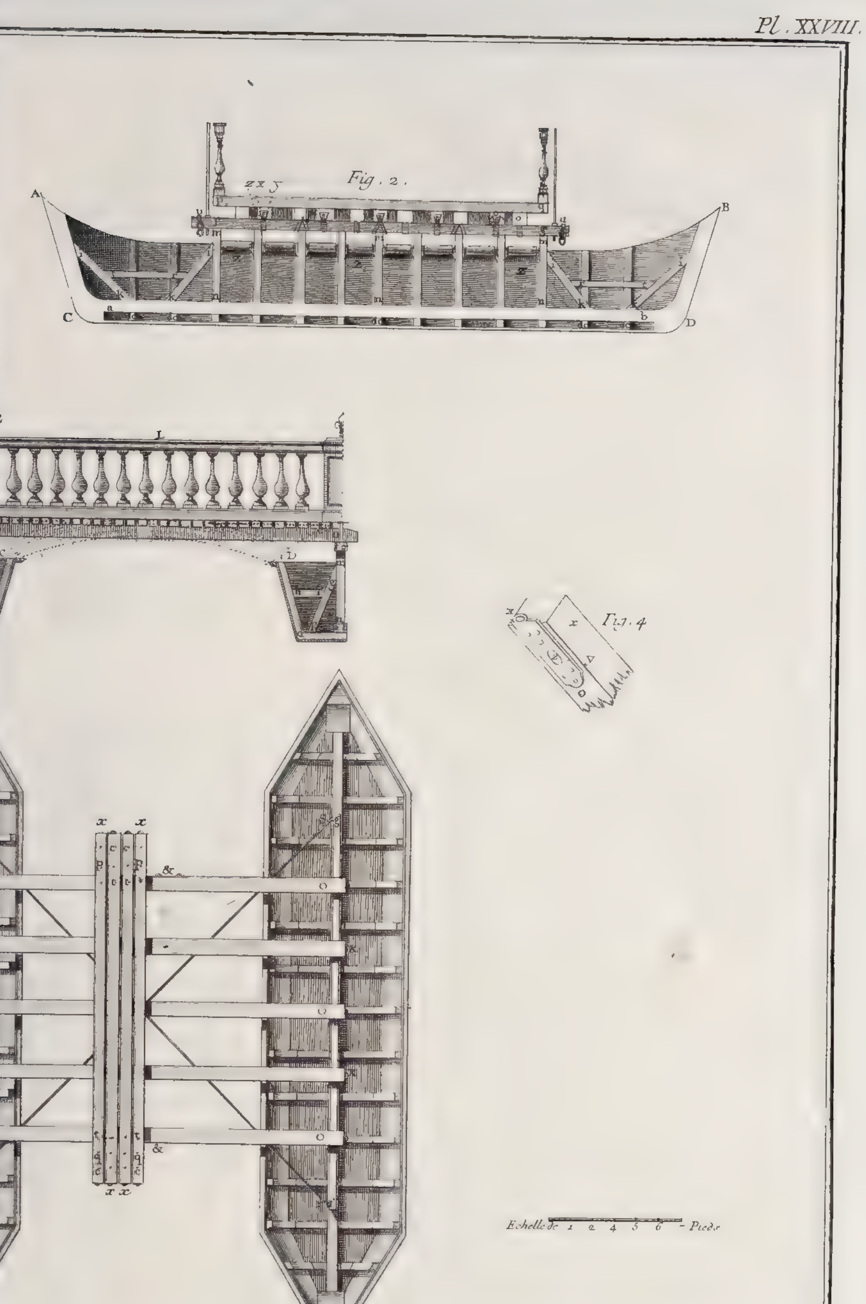


...ente, Ouverture du Pont de la Ville de Rouën .

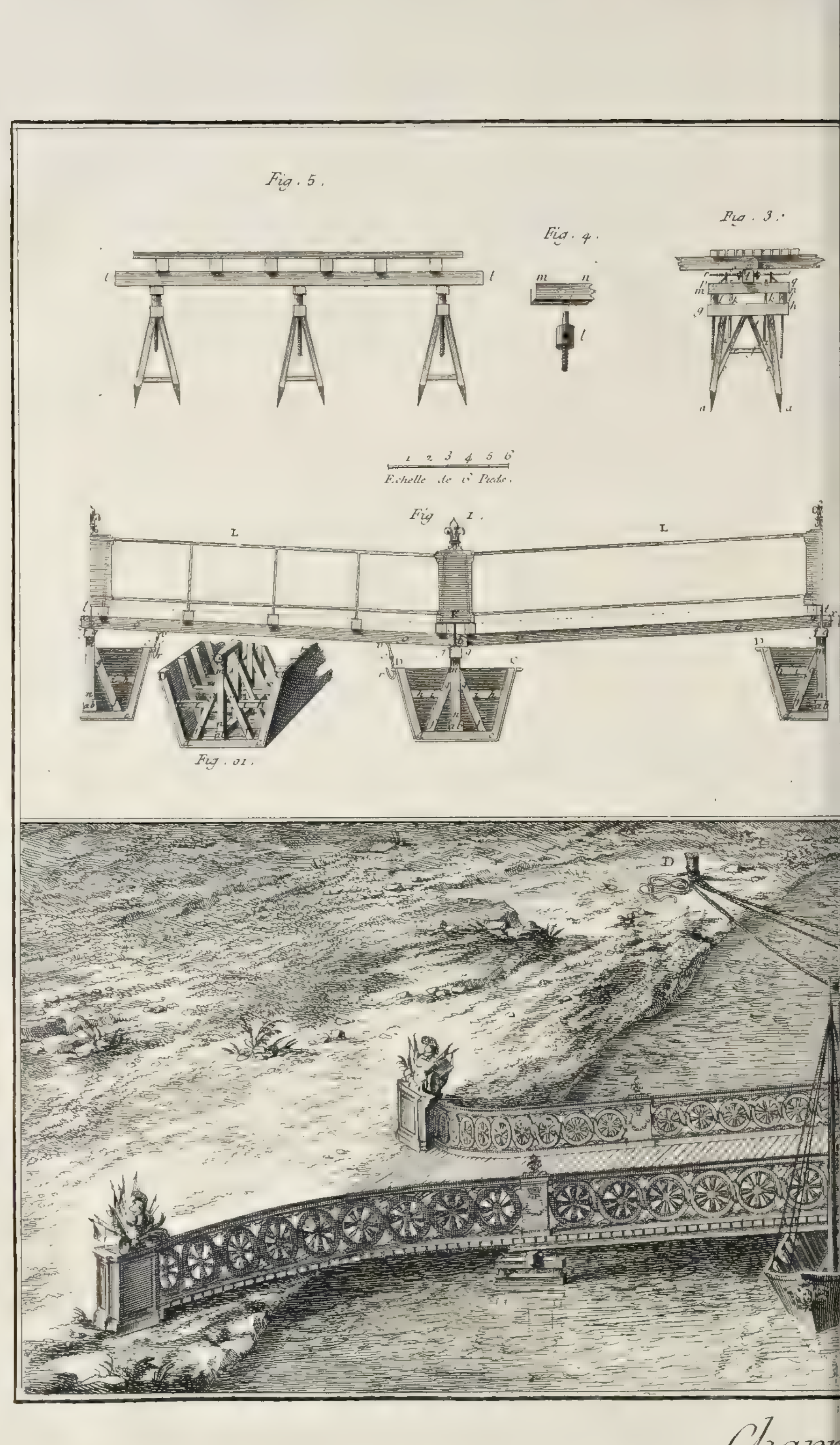
D. Jonet fecit



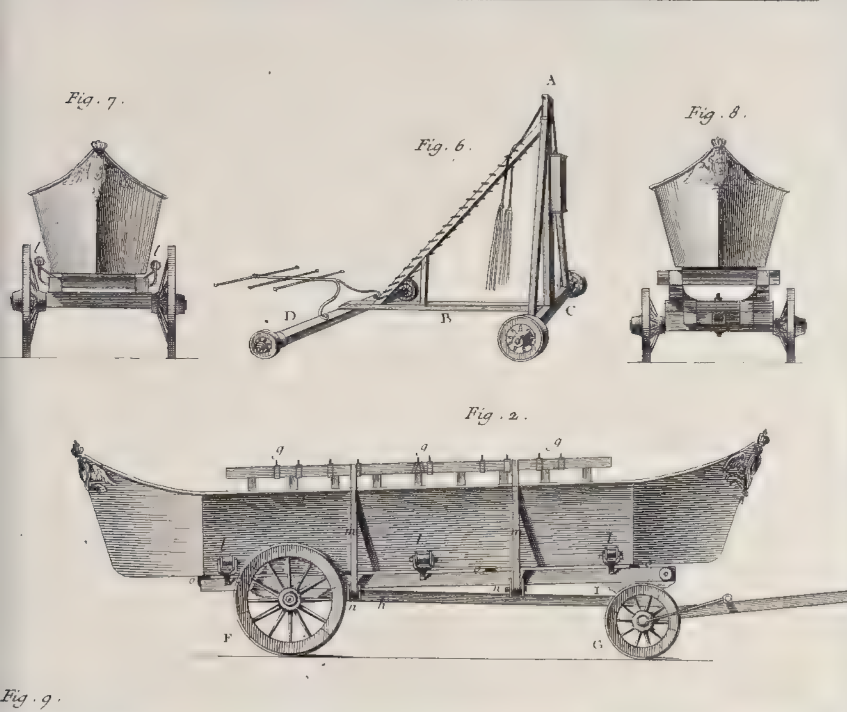
Charp

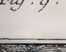


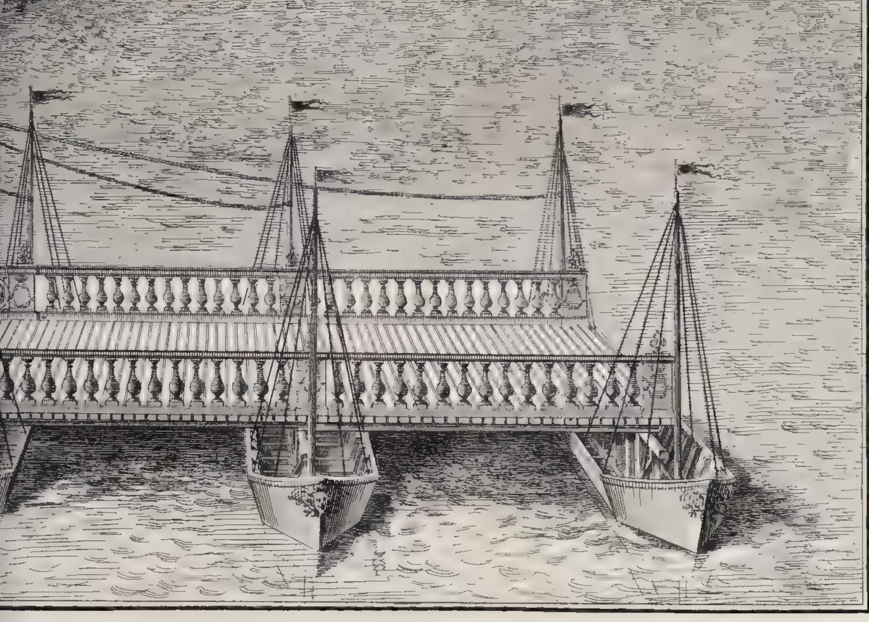
nte, Pont Militaire.



Charp

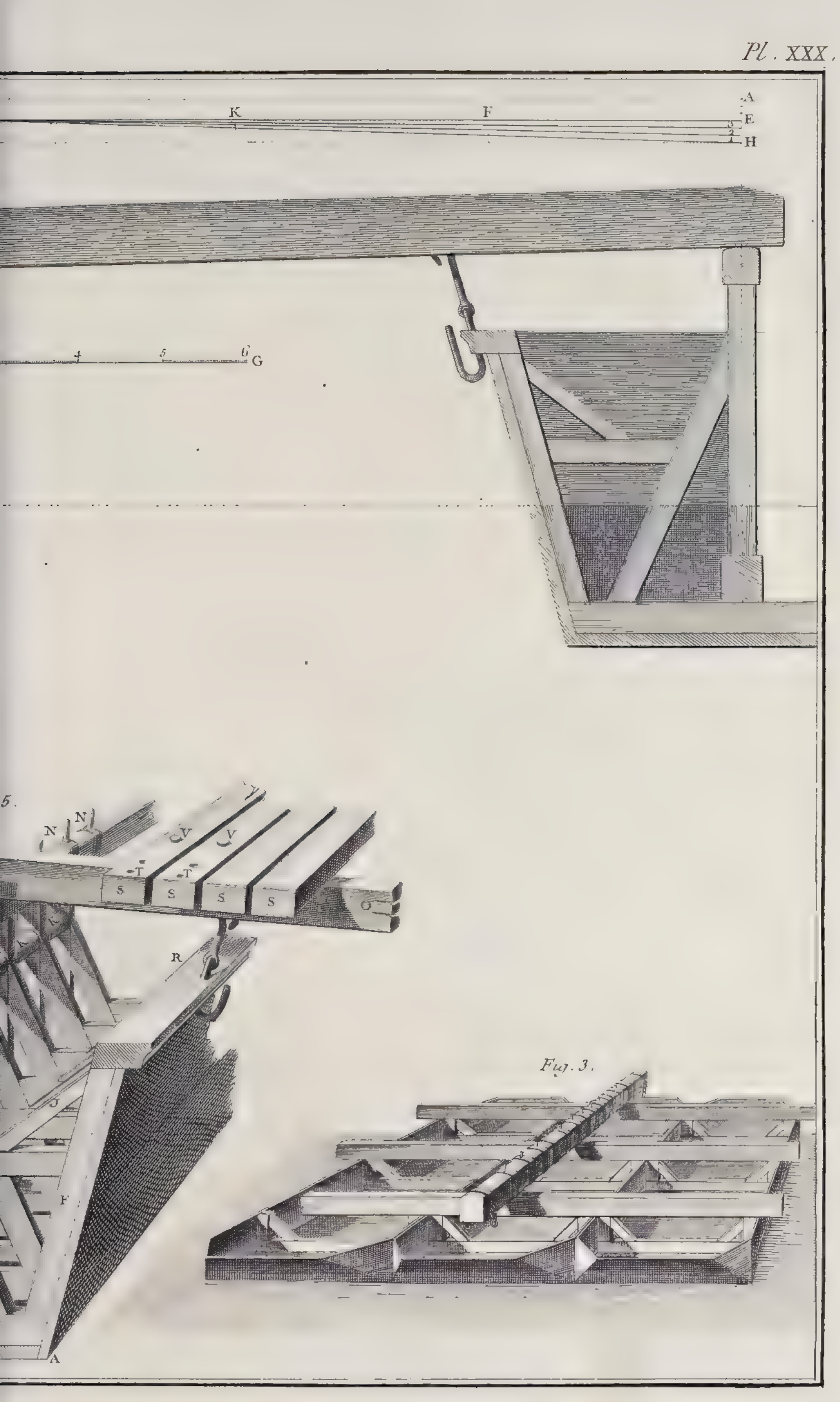




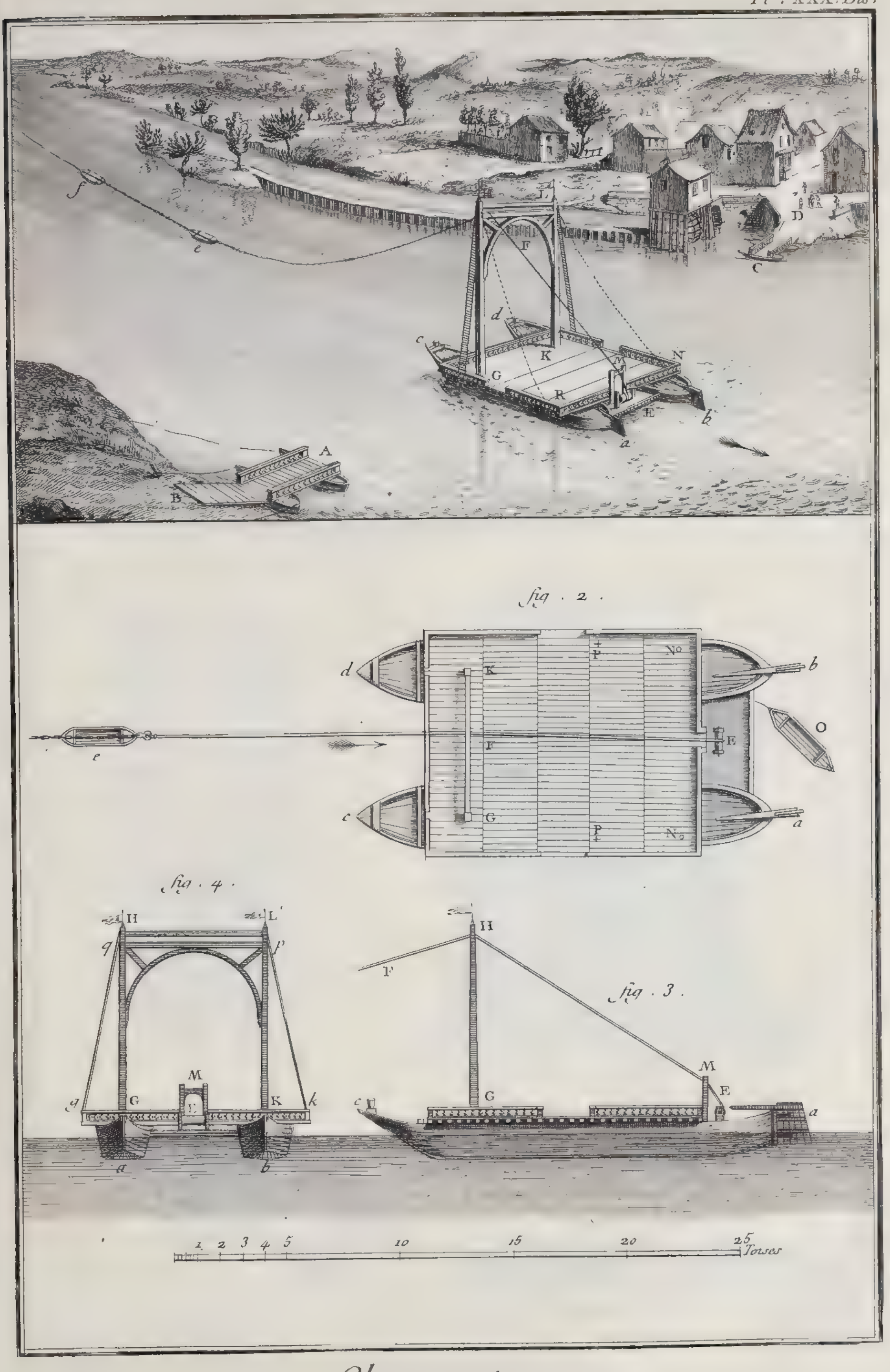


nte, *Pont Militaire*.

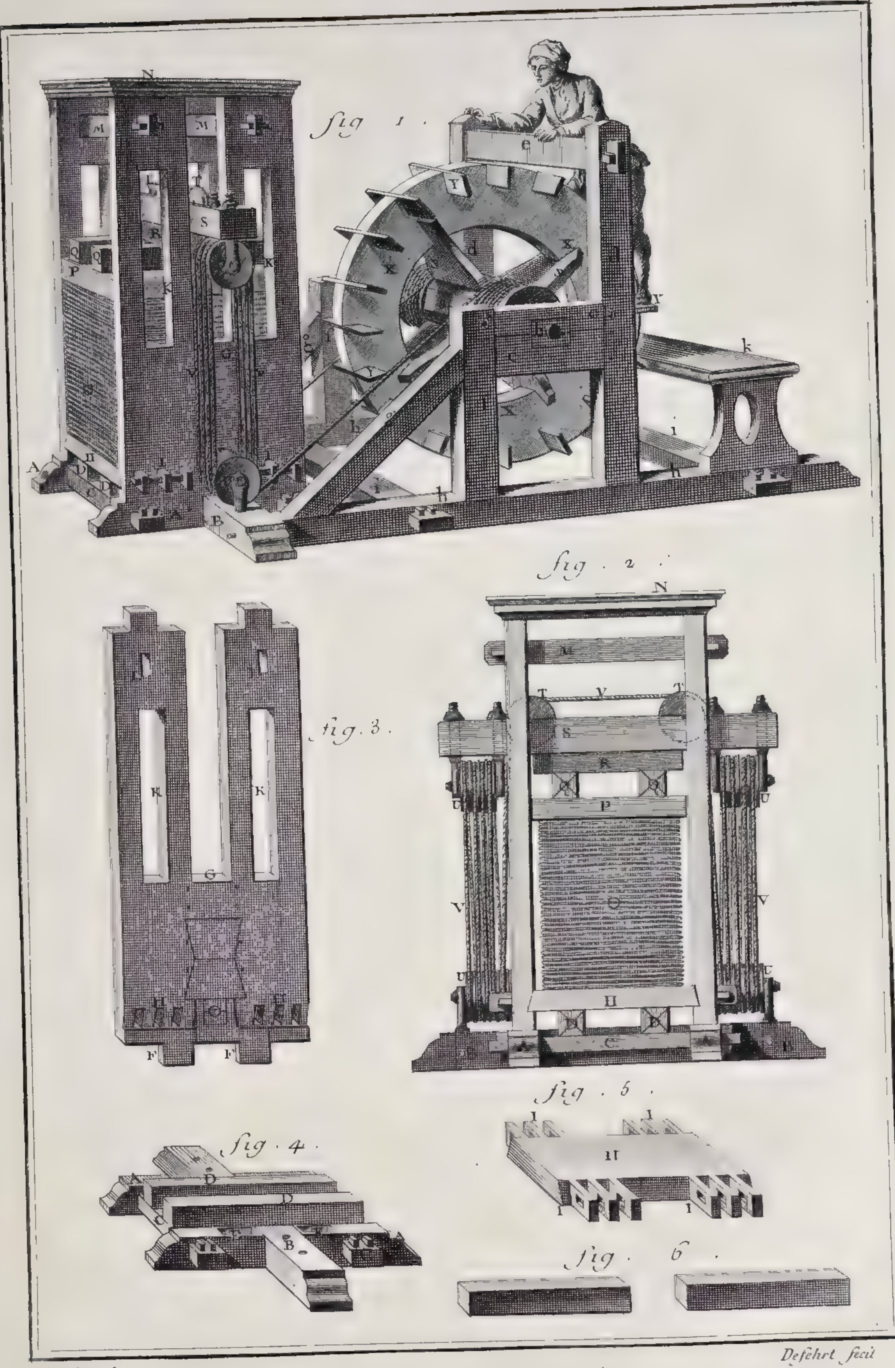

Fig. 1.
M
C
D
Fig. 2.
N
Fig. 4
S
S
S
S
S
O
P
Q
R
E
D
H
G
F
C
B
A
A
G
Charp



...nte), Pont Militaire.



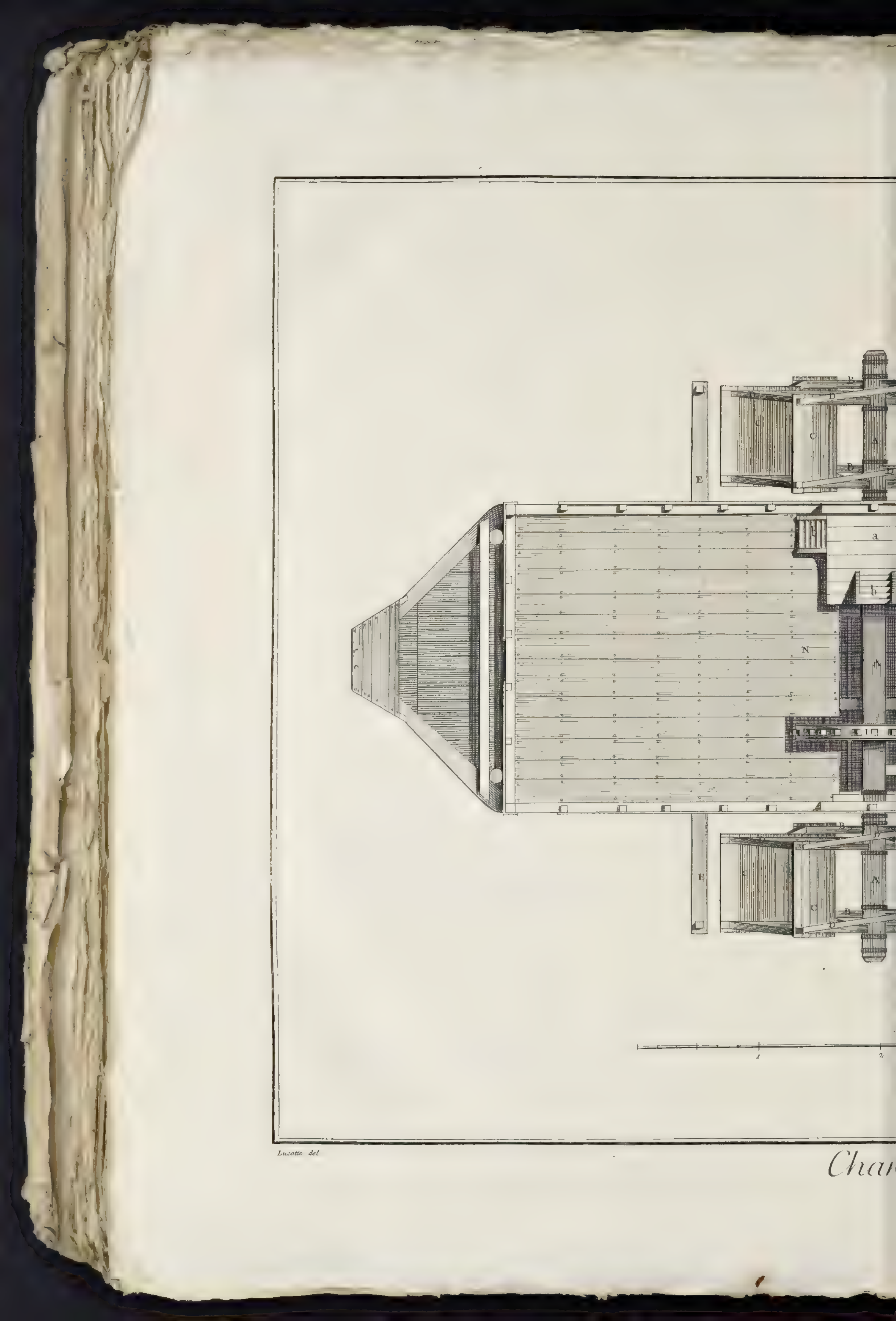
Charpente, Pont volant.

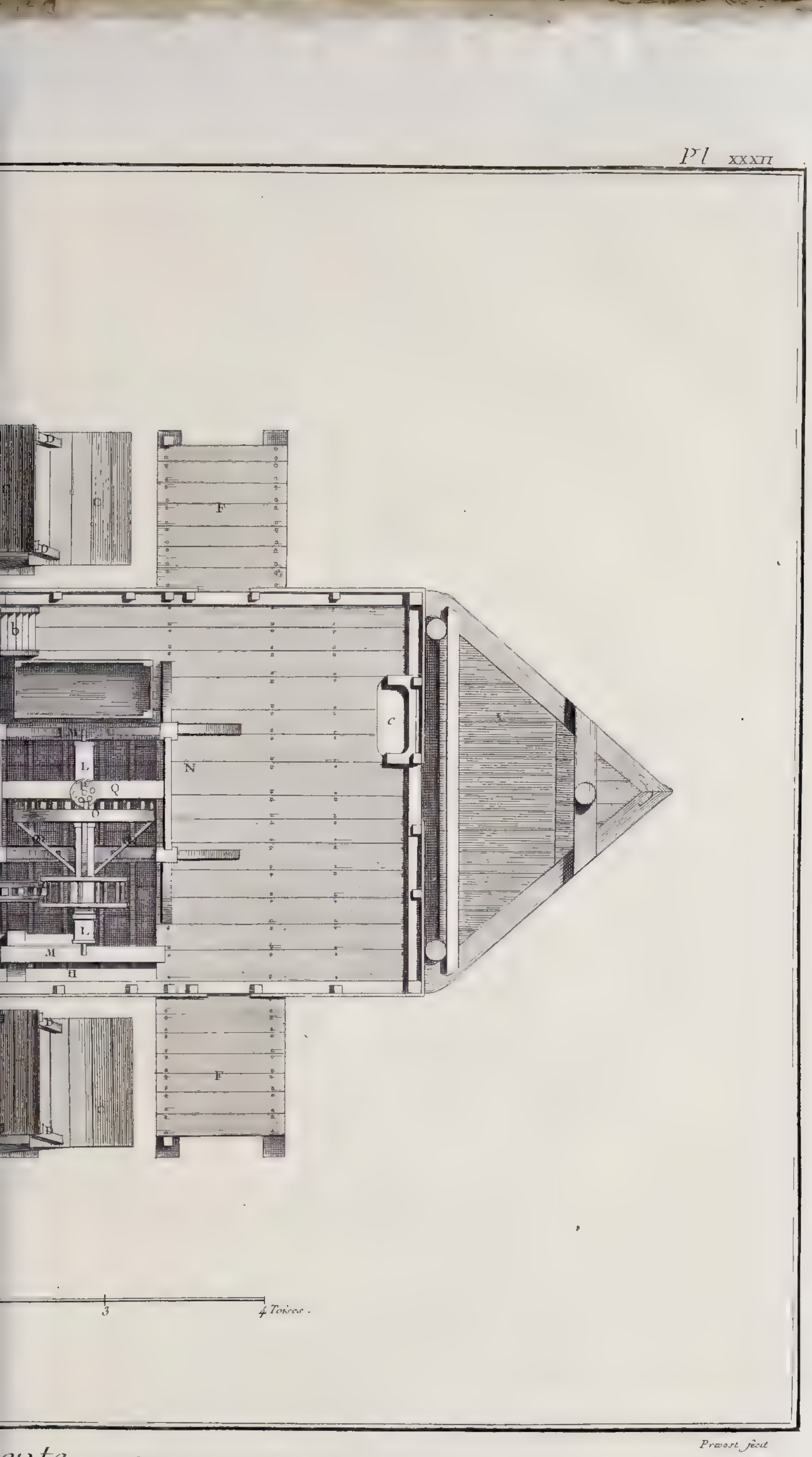


Goussier del.

Defehrt fecit

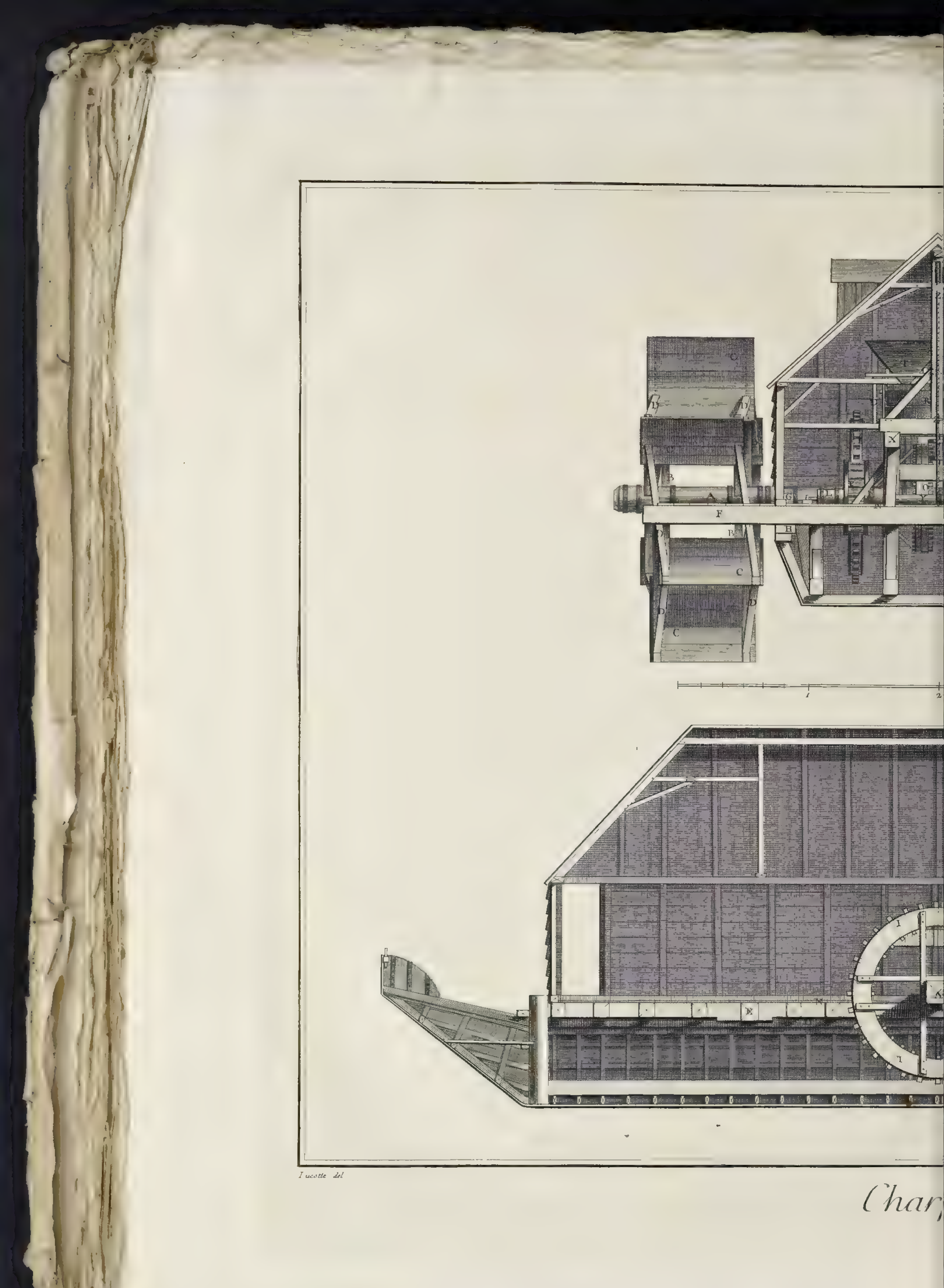
Charpente, Presse.

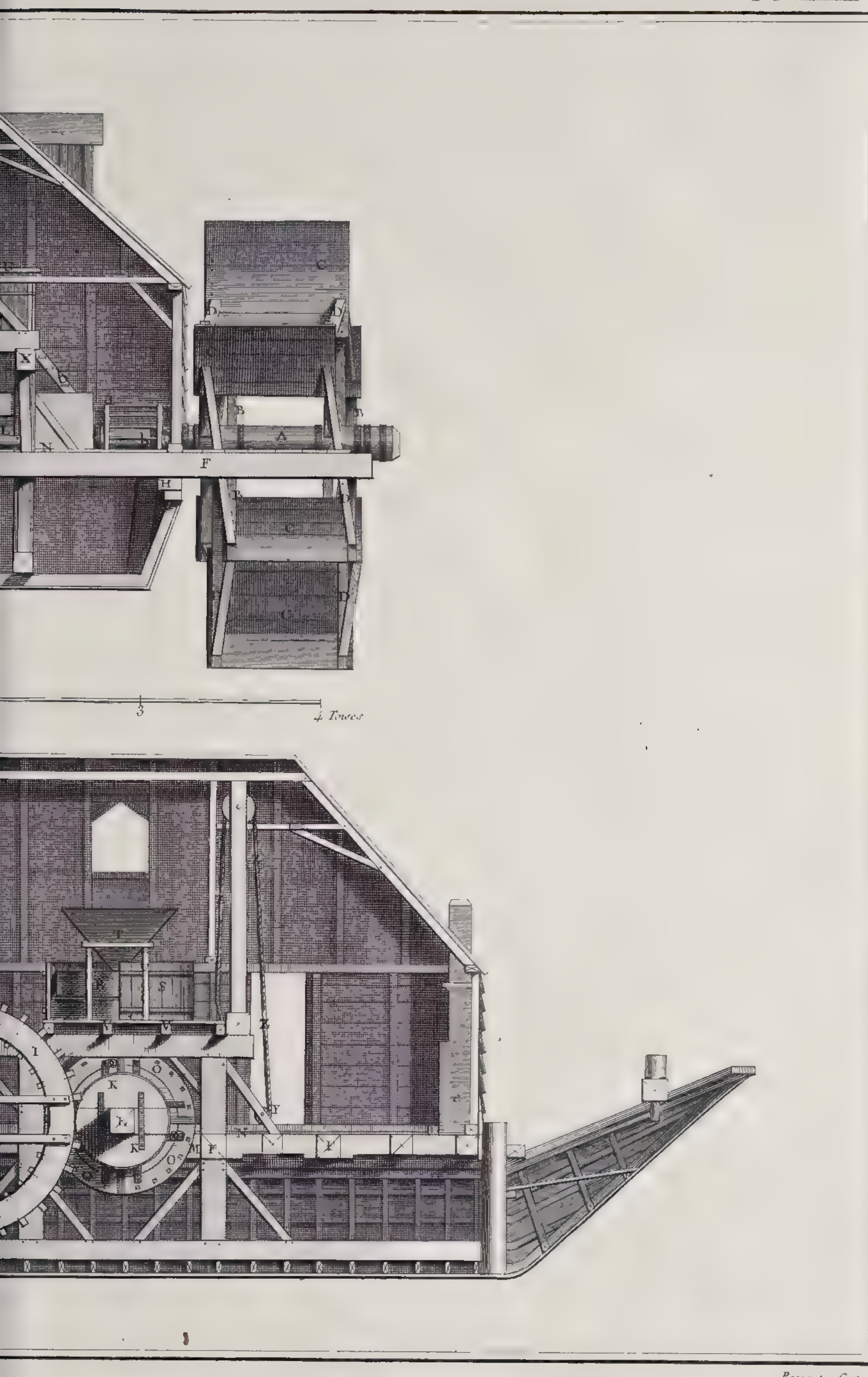

E
D
C
A
B
a
b
N
1
2
Lucotte del
Chan



Prevost fecit

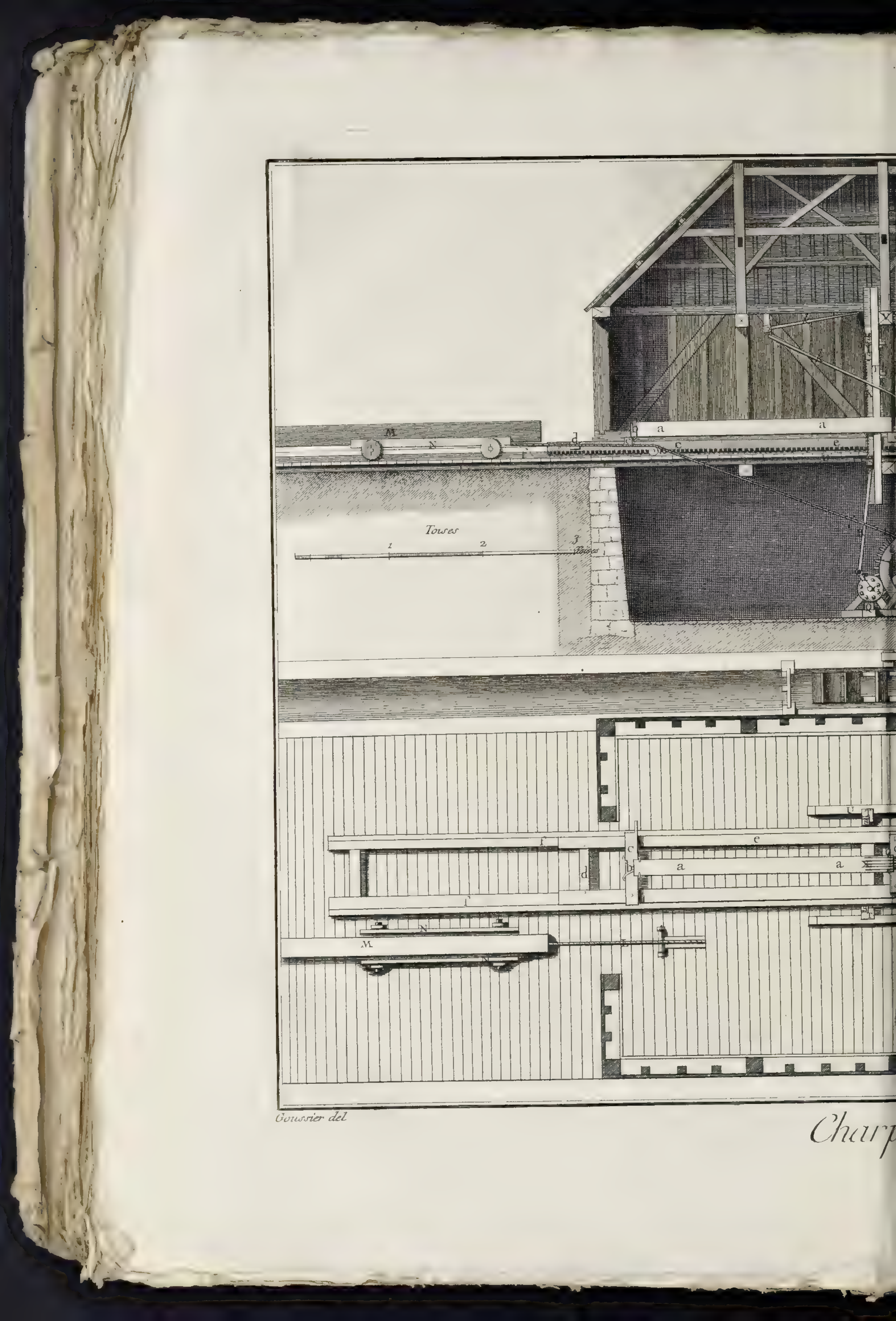
ente, *Moulin a Eau sur Bateau.*

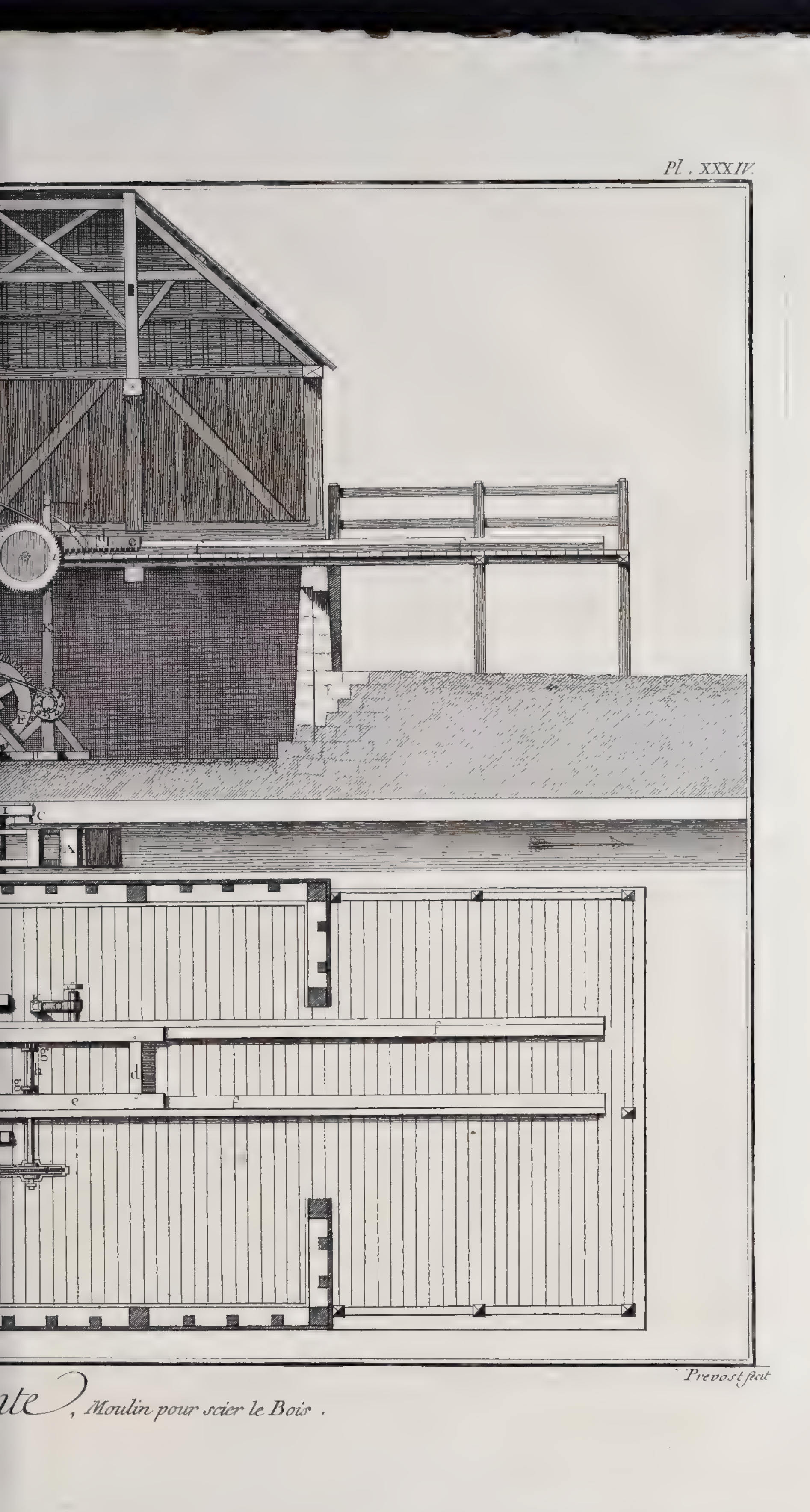

Lucotte del.
Charp



Prevost fecit

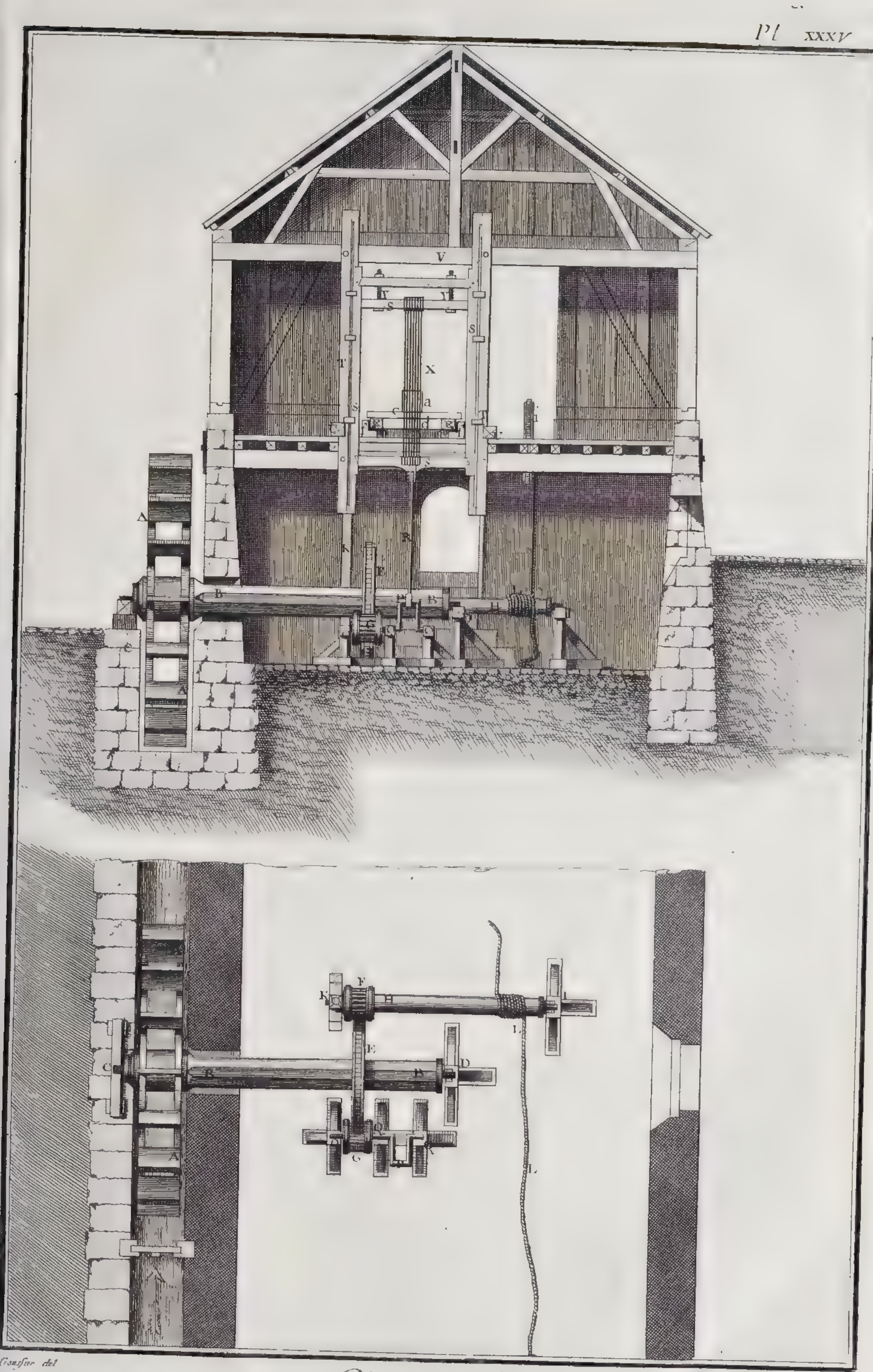
...ente, Moulin a Eau.


M
N
d
a
a
c
e
Towses
1
2
3
Toises
e
c
a
a
d
f
N
M
Goussier del.
Charp



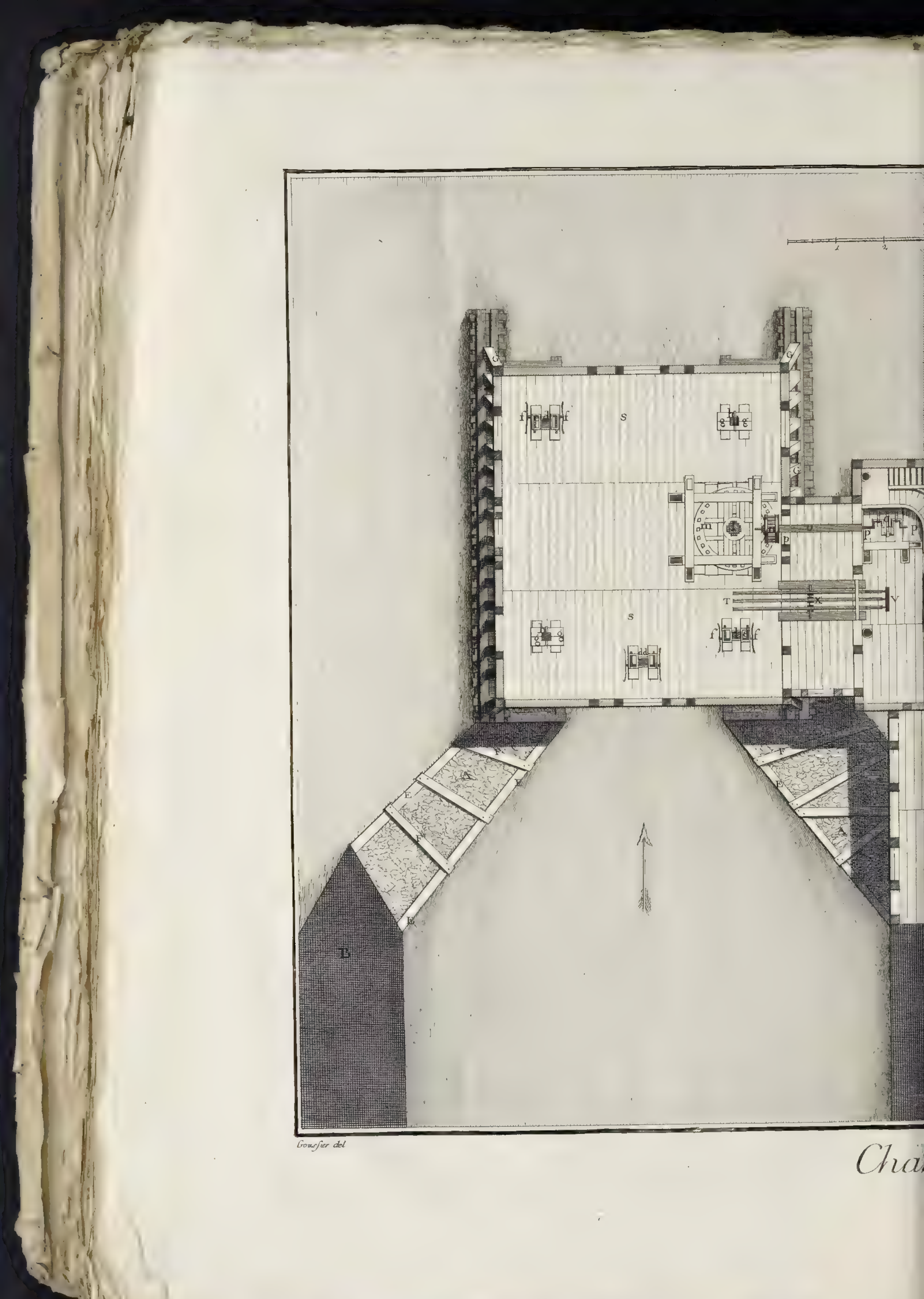
Prevost fecit

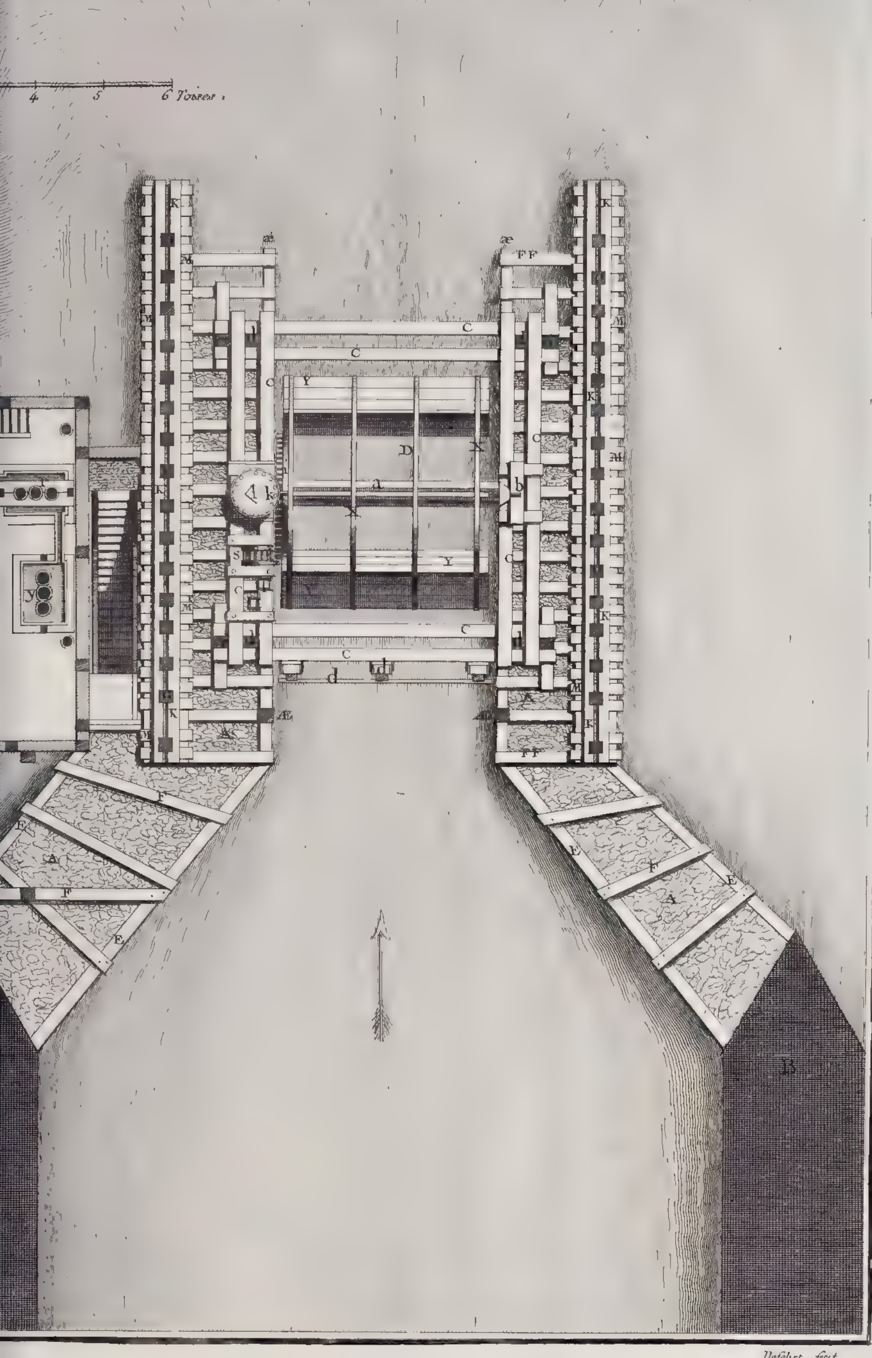
...ate, Moulin pour scier le Bois.



Goussier del.

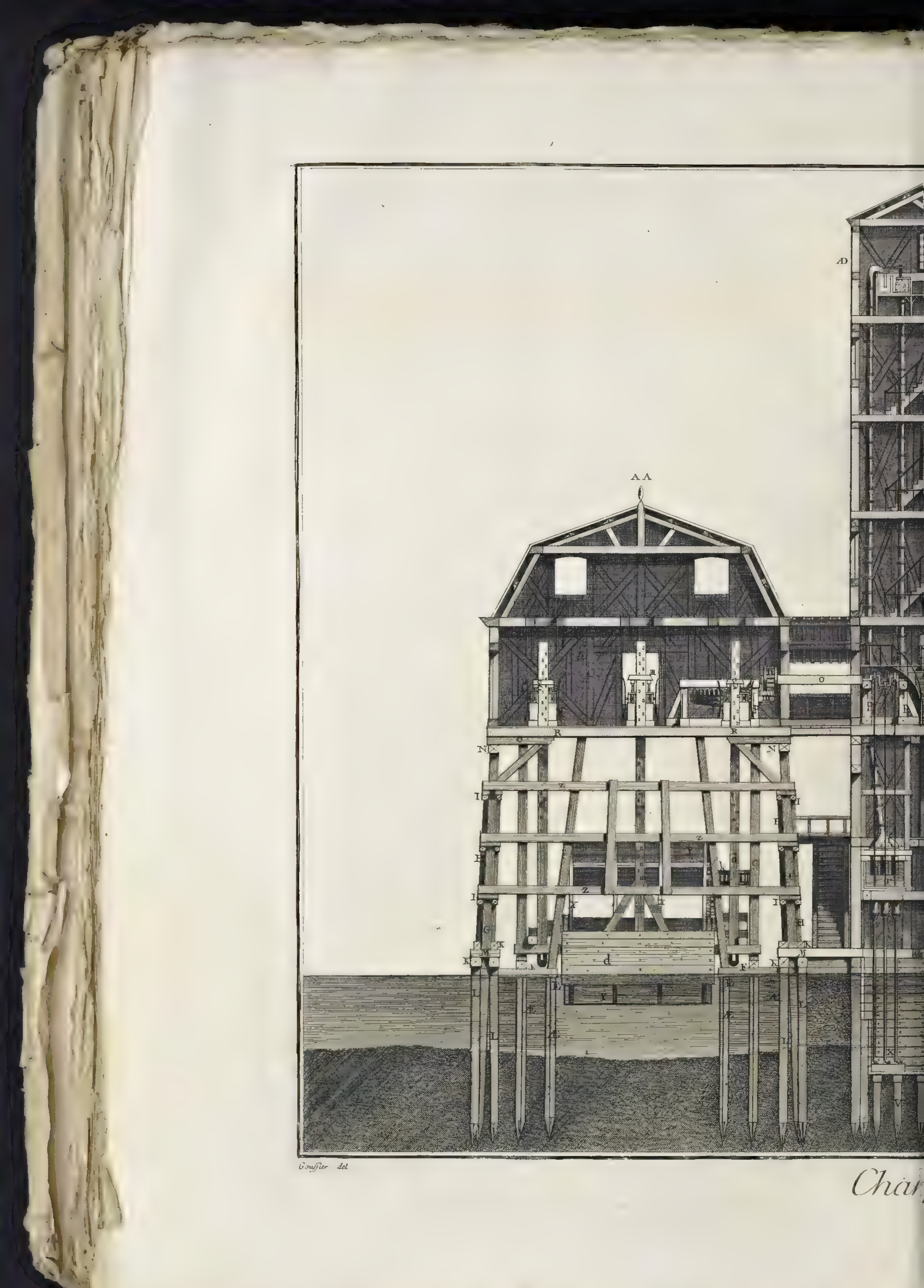
Charpente, *Moulin pour Scier le Bois.*

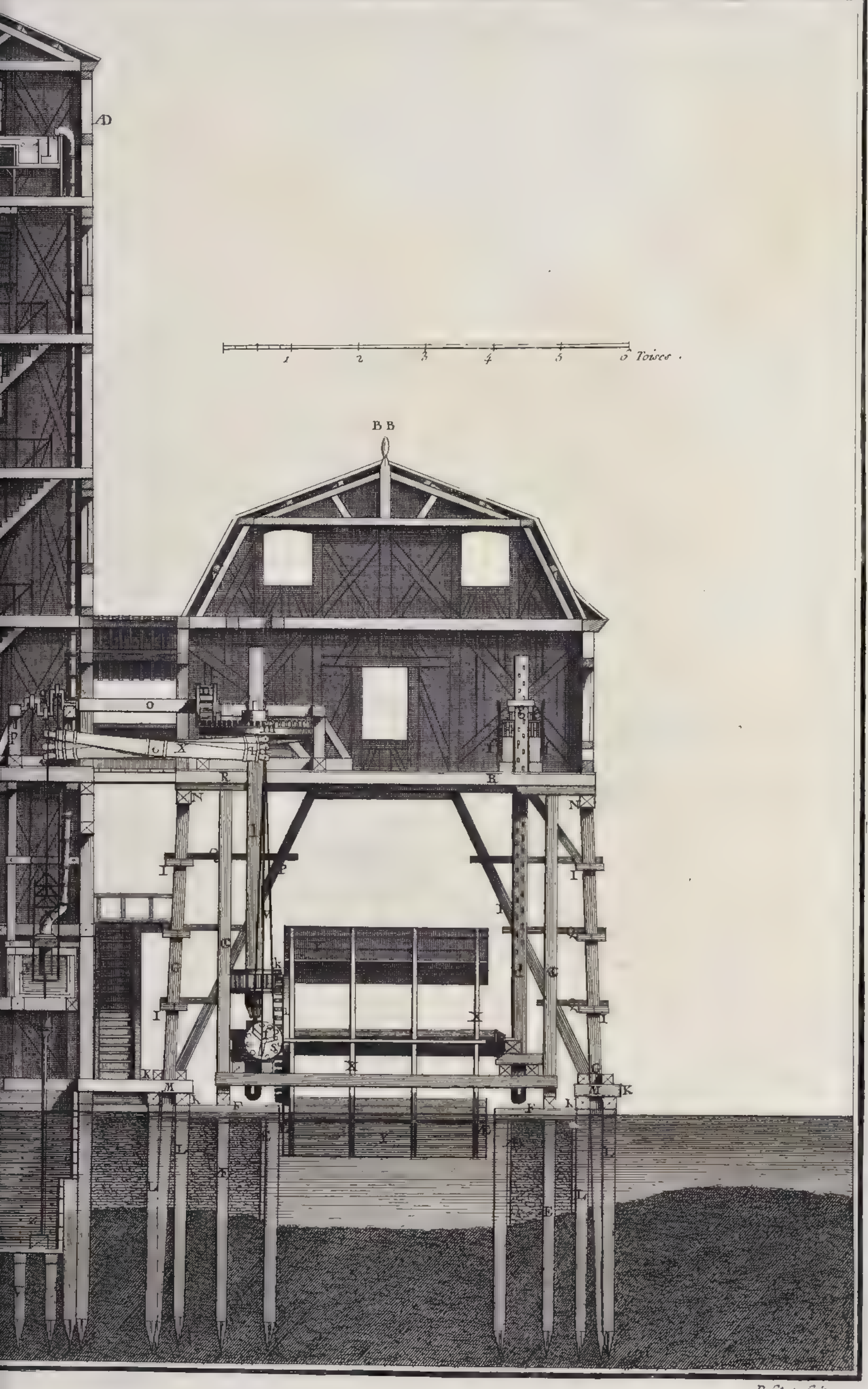

G
G
G
f
d
f
S
h
g
g
m
p
o
P
q
P
T
X
V
S
h
g
g
f
d
d
f
d d
F
E
A
E
A
F
E
A
B
Goussier del.
Chà



Desehrt fecit

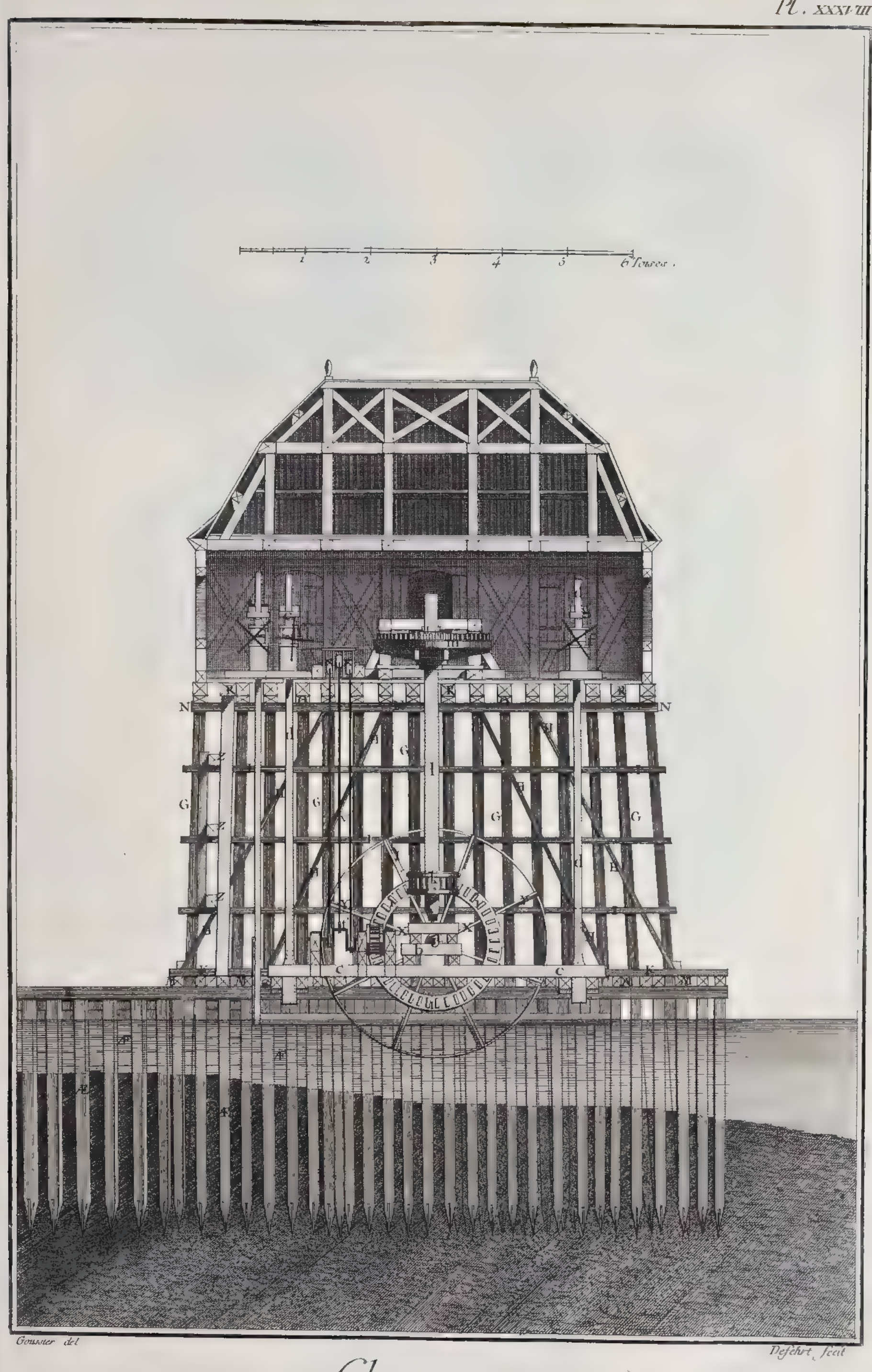
...ente, Pompe du Pont Notre Dame.


AA
Goussier del.
Char



...nte, *Pompe du Pont Notre Dame.*

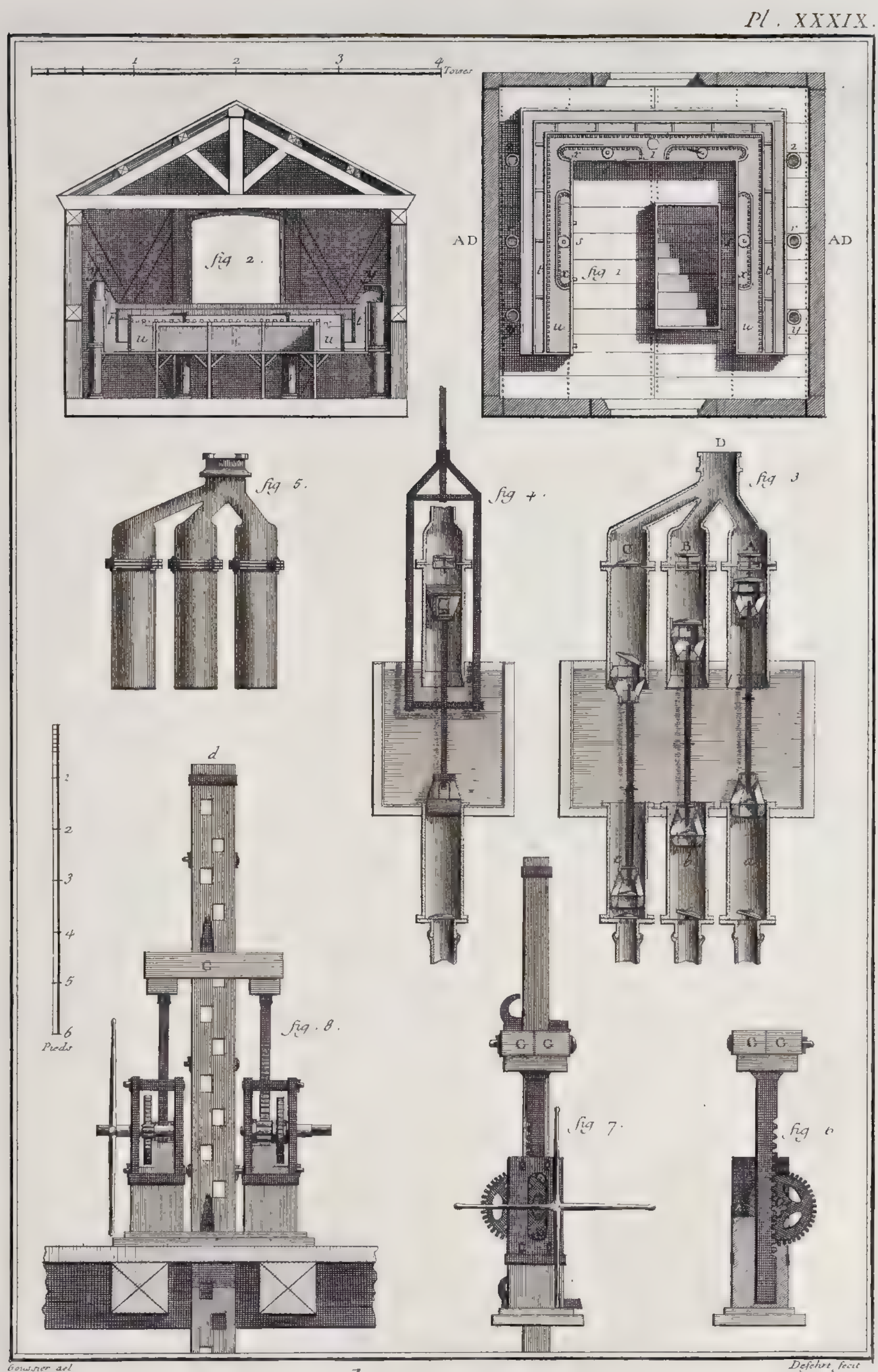




Goussier del.

Defehrt fecit

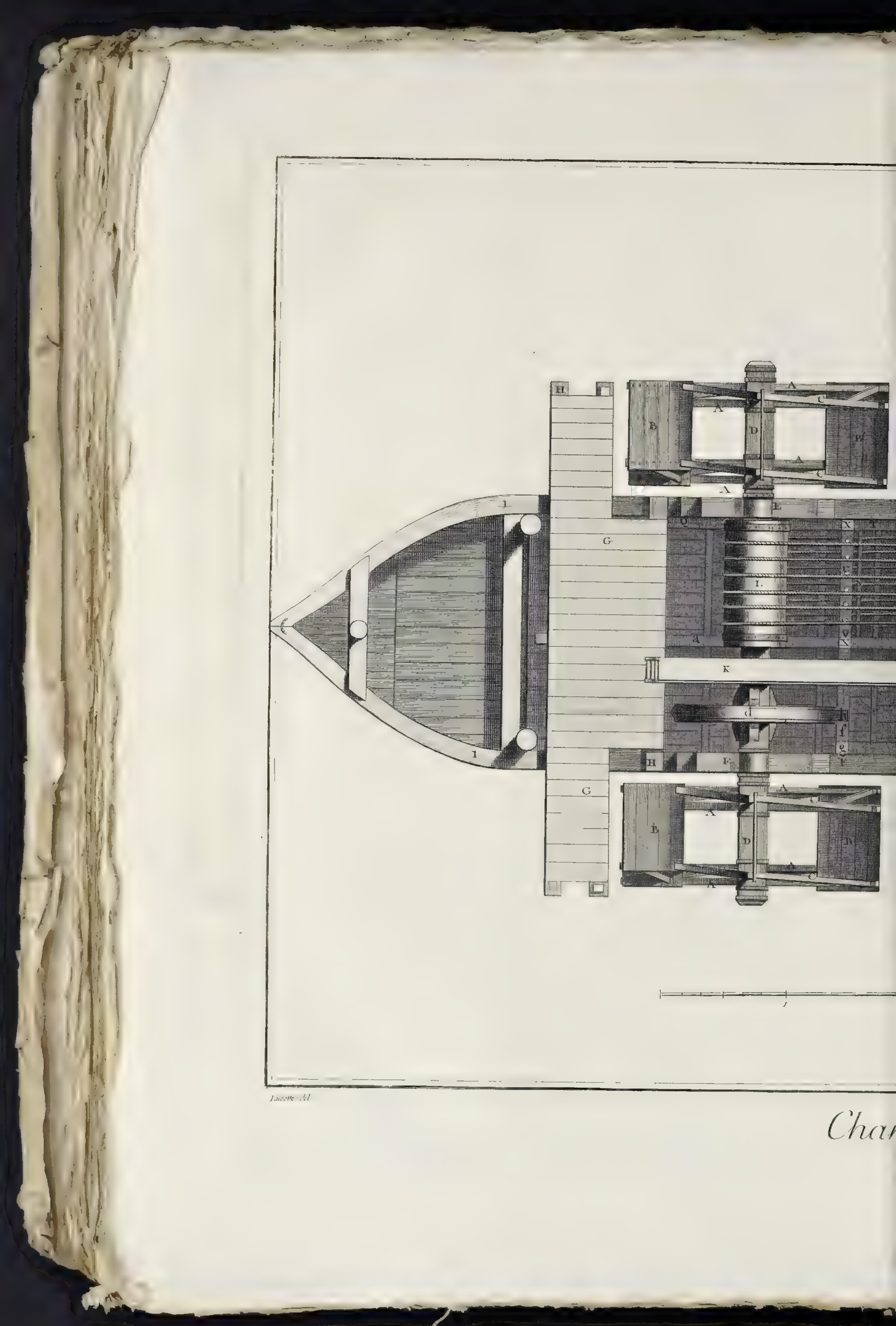
Charpente, *Pompe du pont Notre Dame.*

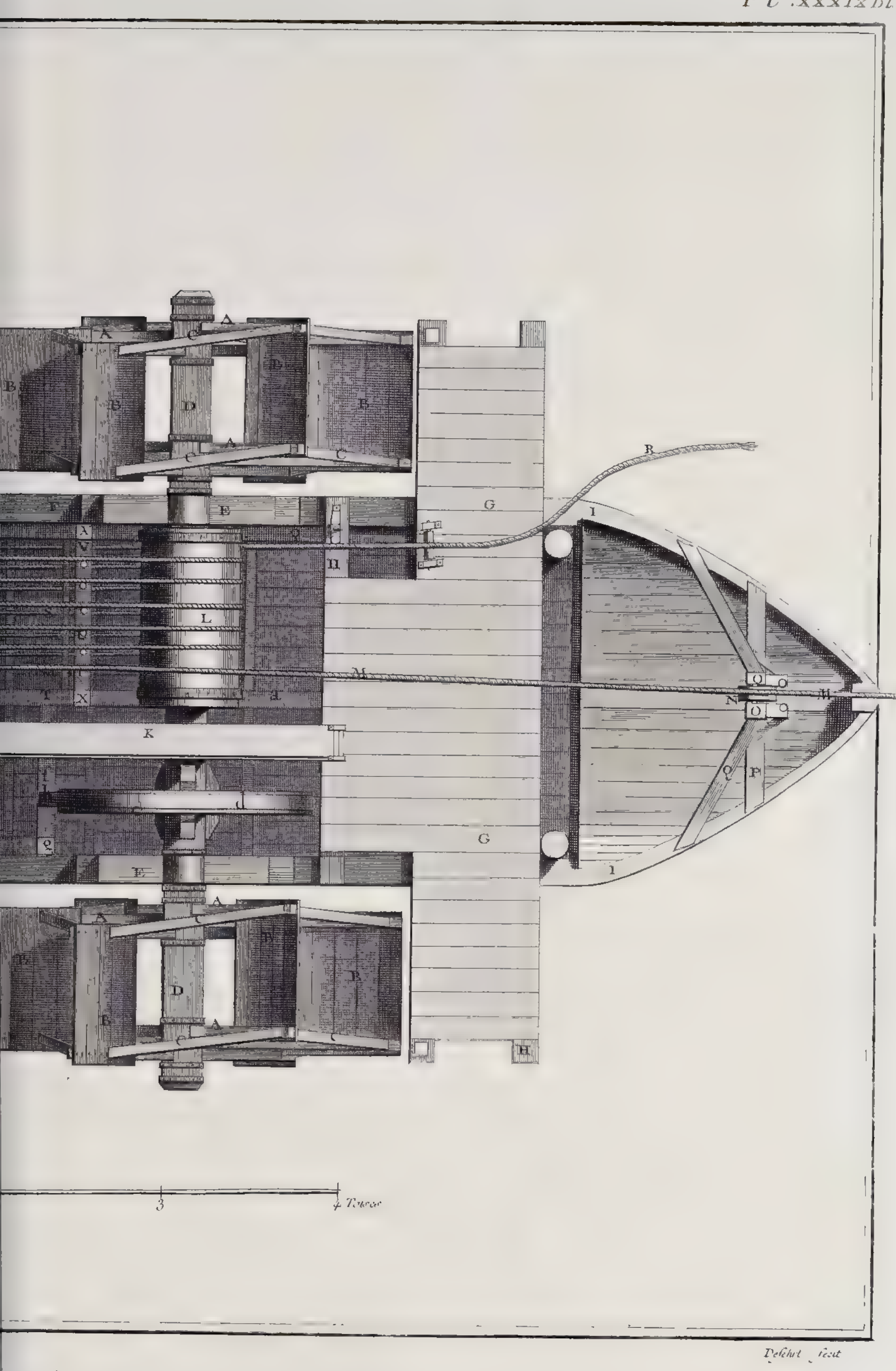


Goussier del. Defehrt fecit

Charpente,

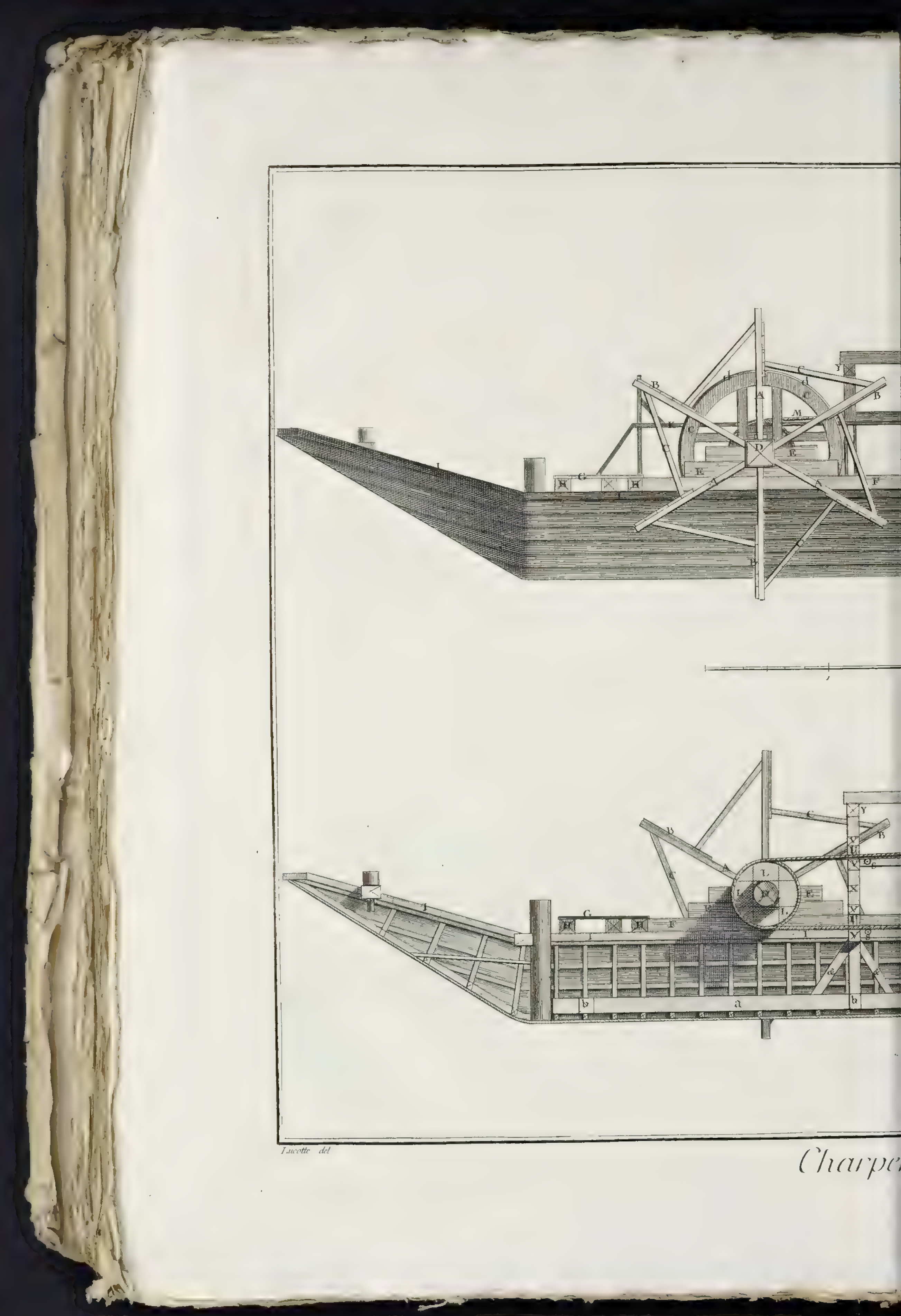
Pompe du Pont Notre Dame.


H
A
C
B
D
G
E
L
K
F
I
Lucotte del.
Chan



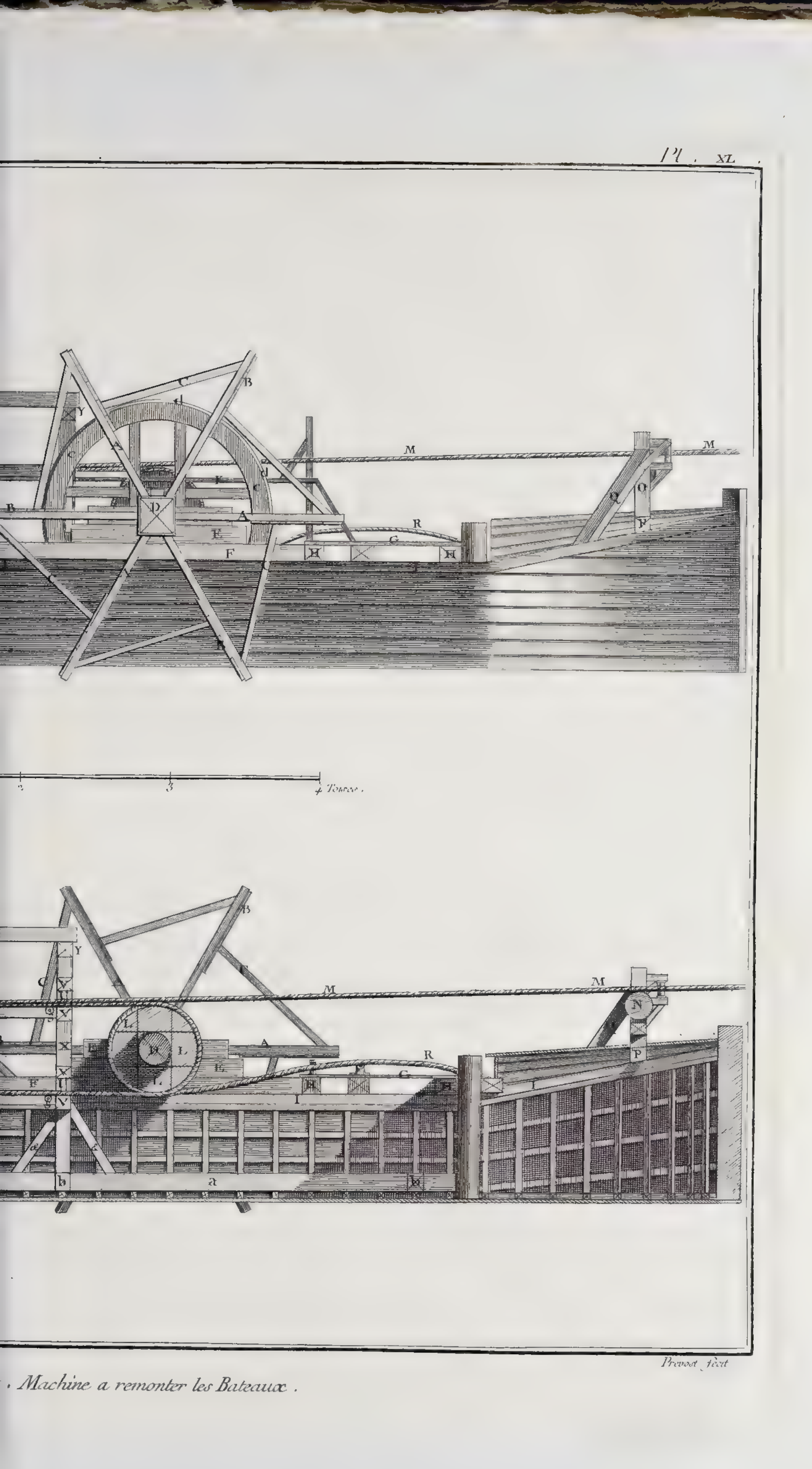
Deshut fecit

...ente, *Machine a remonter les Bateaux.*



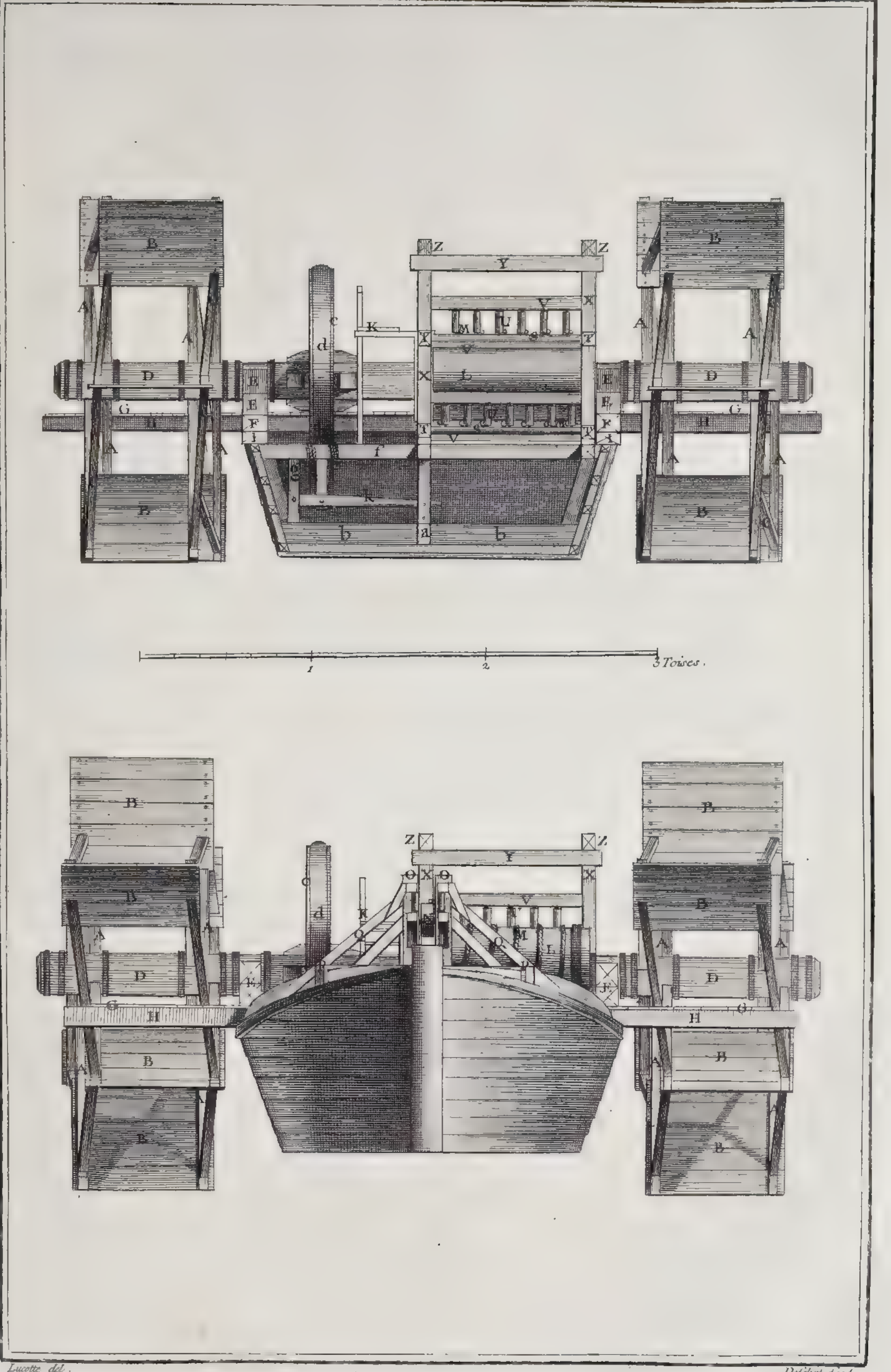
Lucotte del.

Charpe

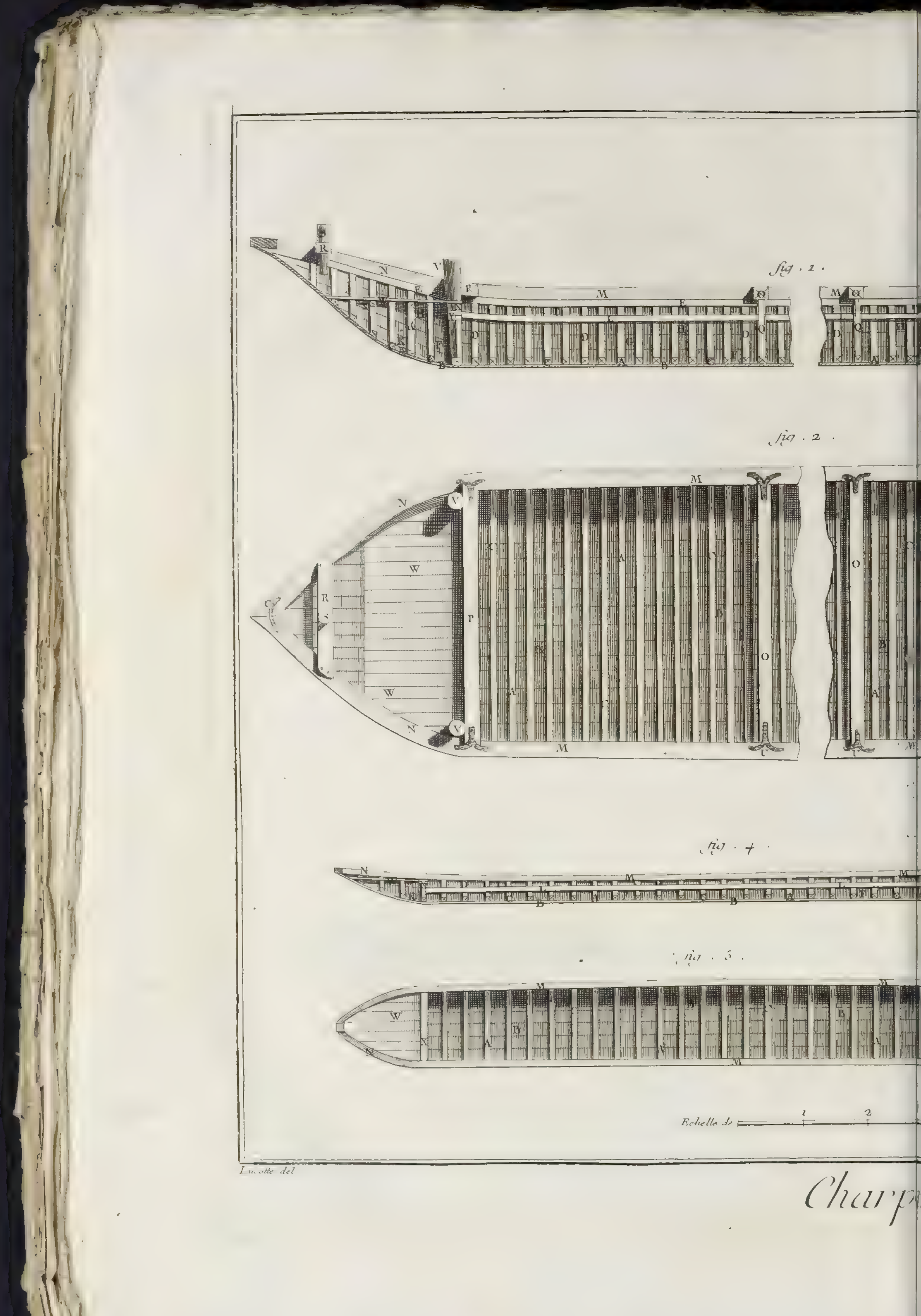


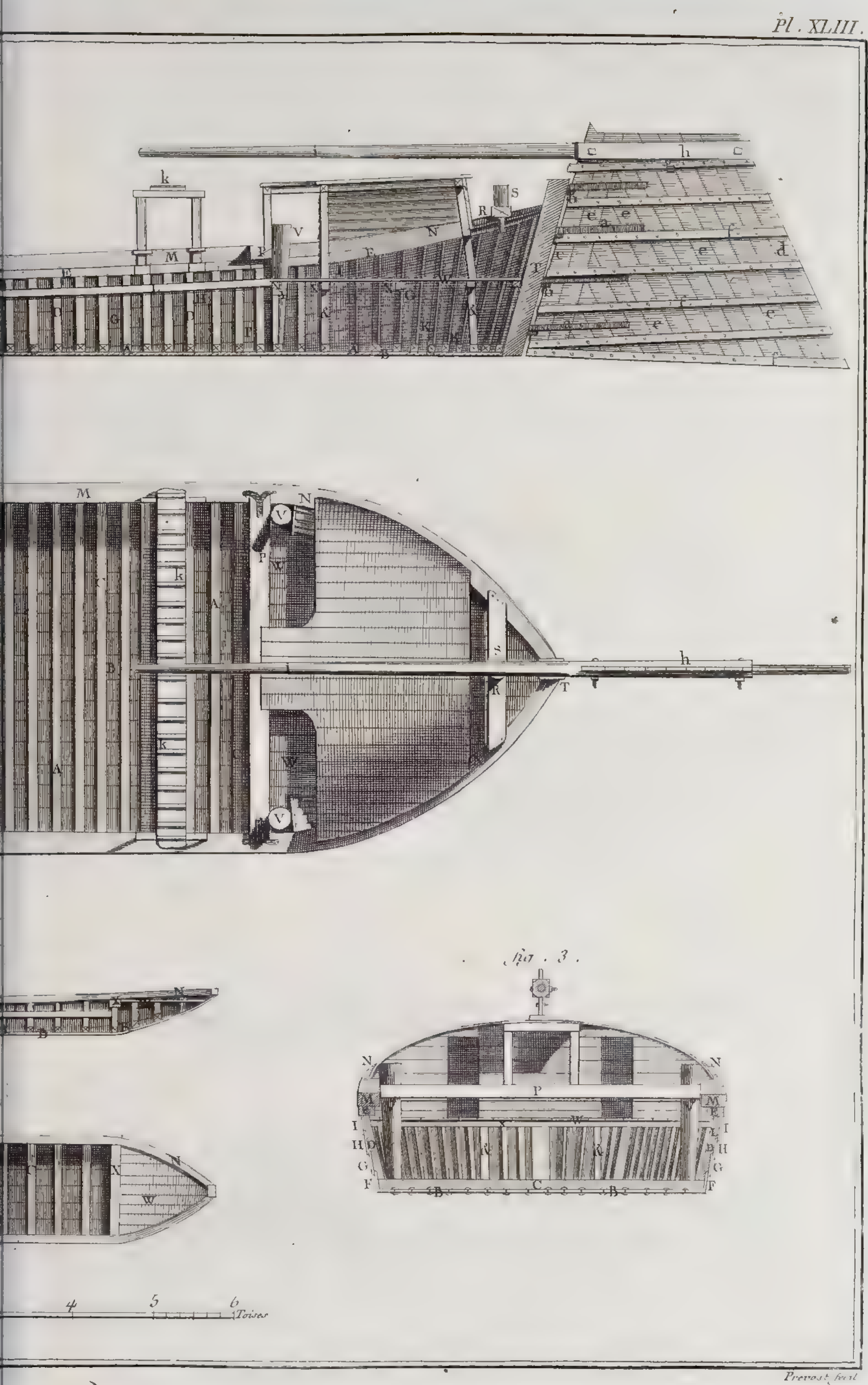
Prevost fecit

. Machine a remonter les Bateaux .



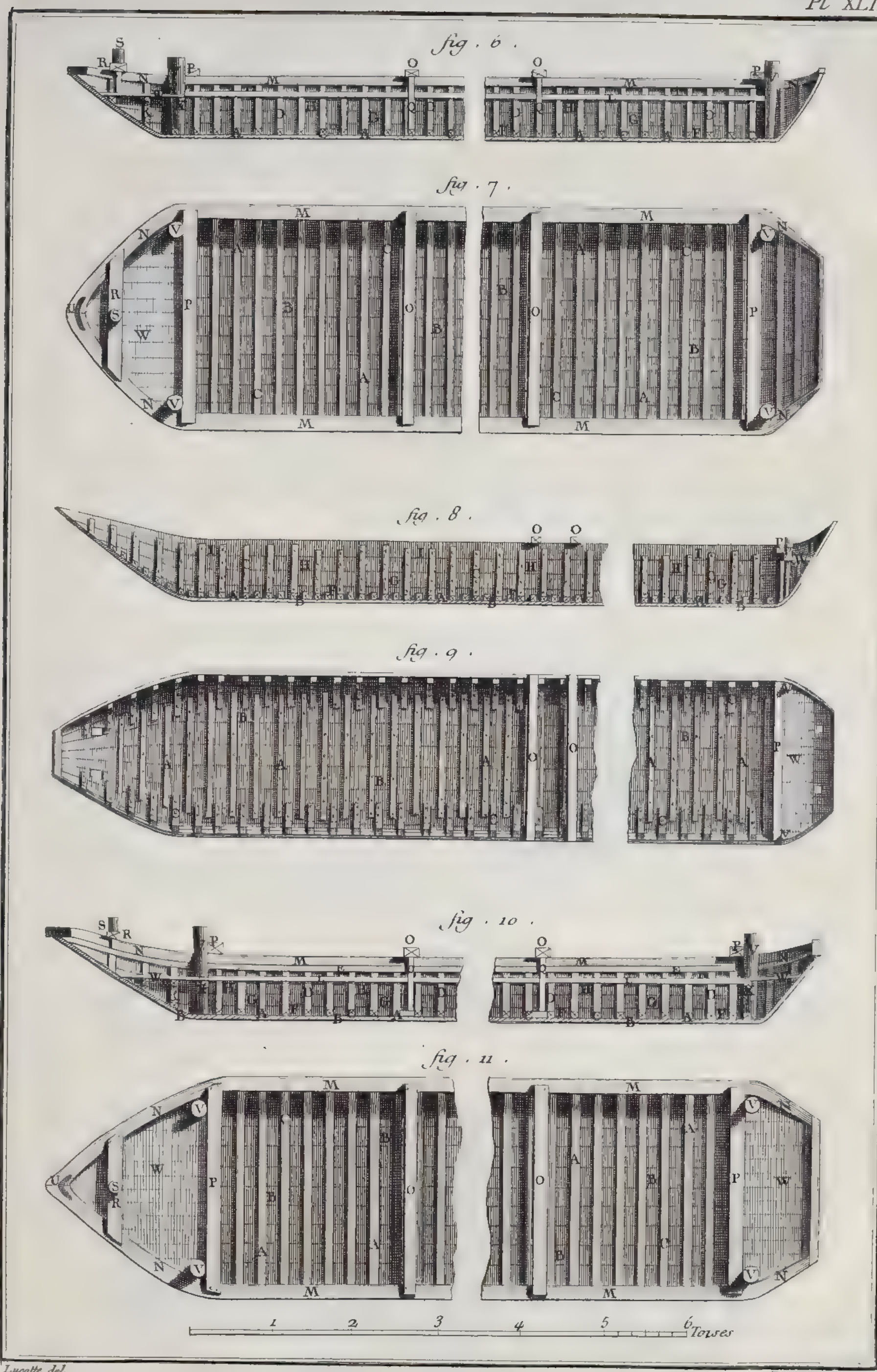
Charpente, Machine a remonter les bateaux.


fig. 1.
fig. 2.
fig. 4.
fig. 5.
Echelle de
Lucotte del.
Charp



Prevost fecit

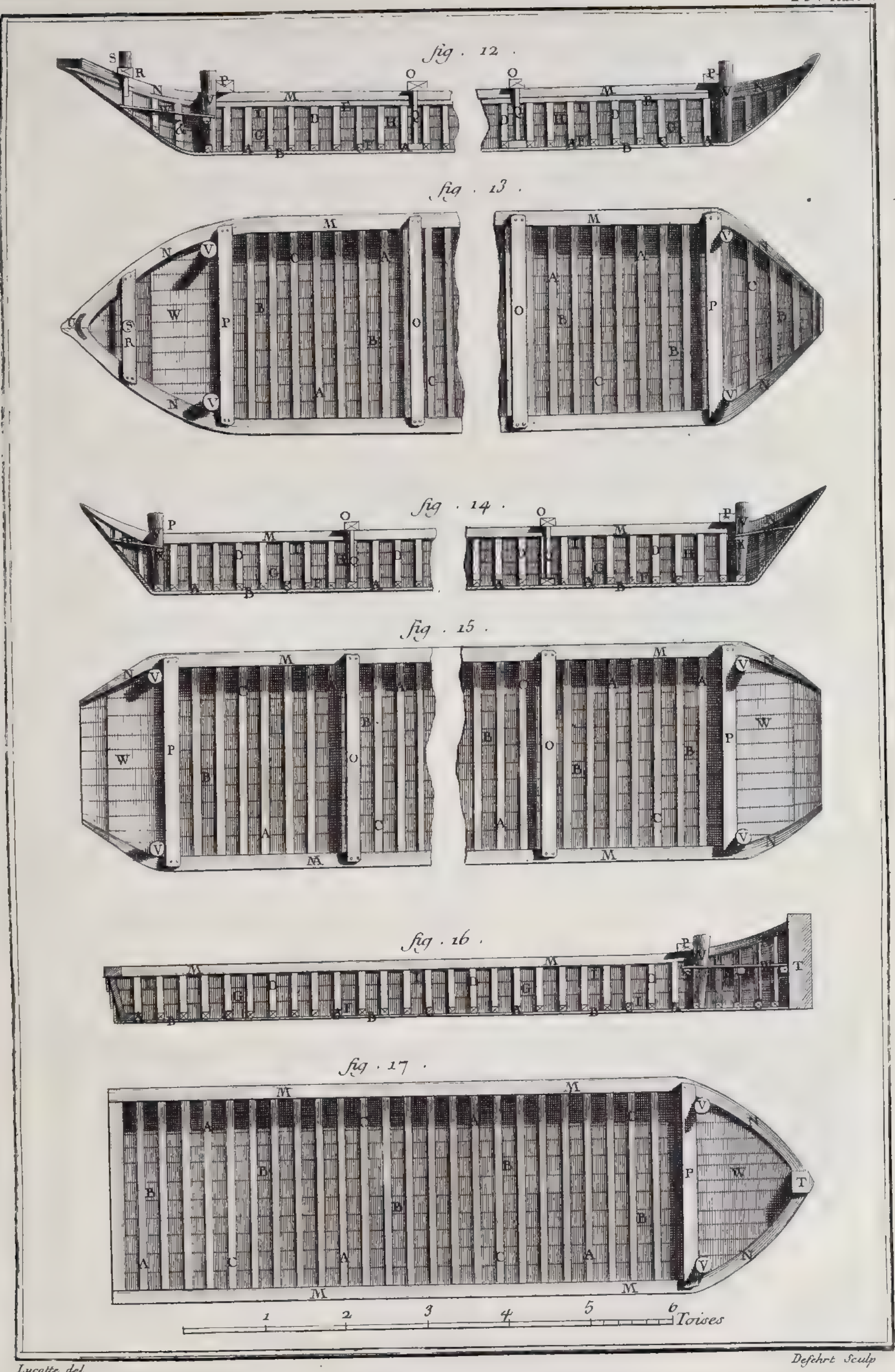
ate), Bateaux.



Lucotte del.

Defehrt Sculp.

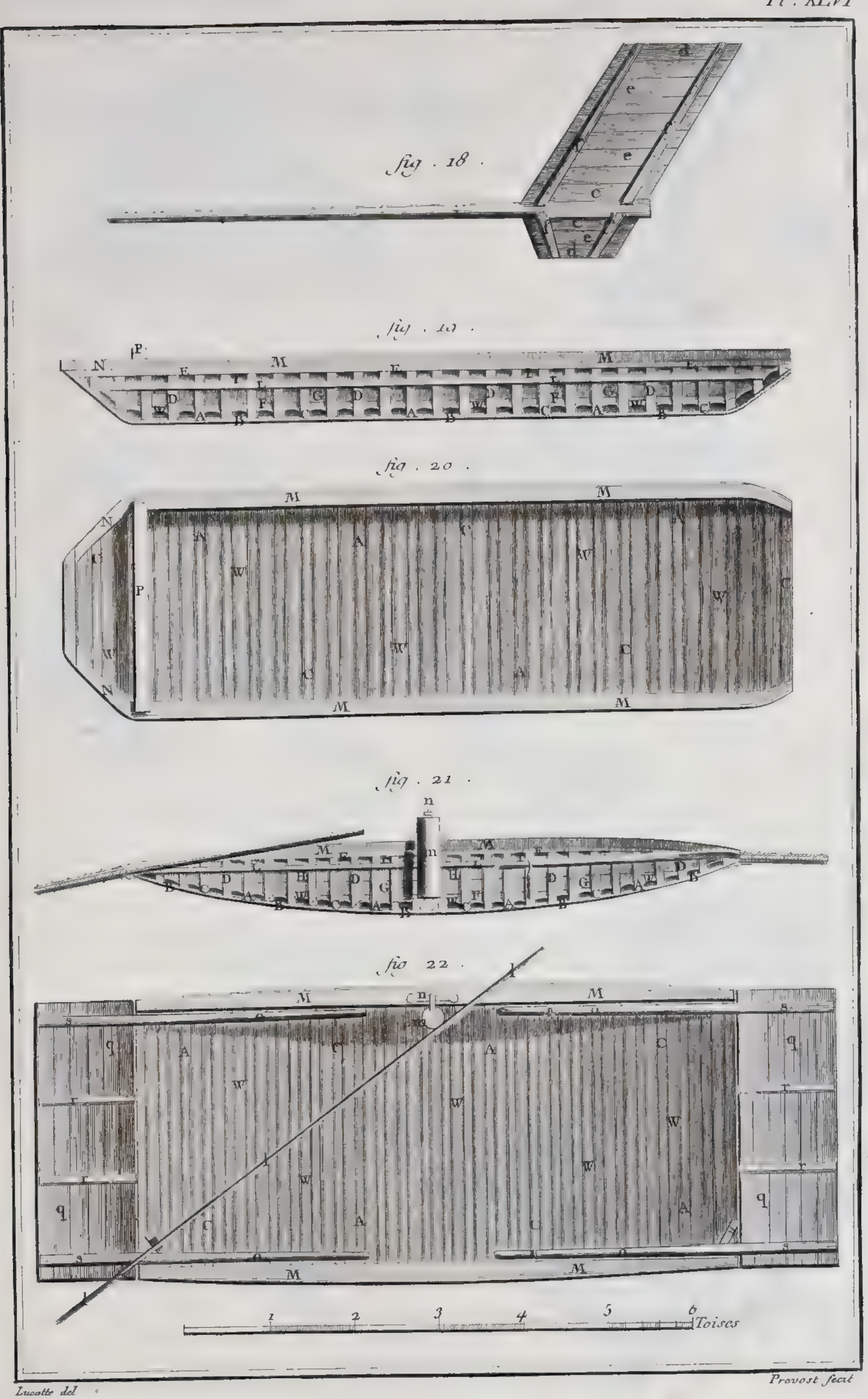
Charpente, Bateaux.



Lucotte del.

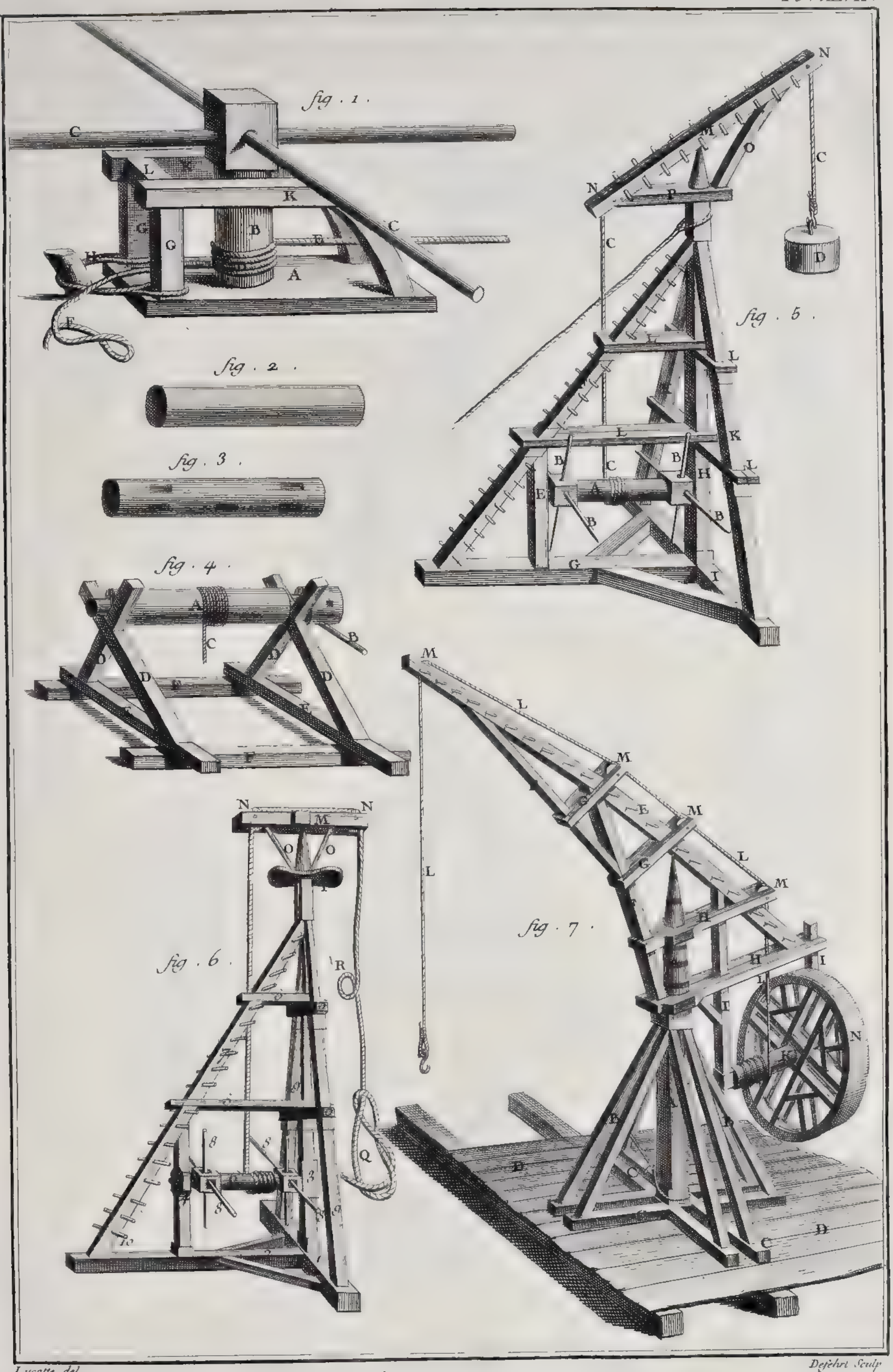
Defehrt Sculp

Charpente, Bateaux .



Lucotte del. Provost fecit

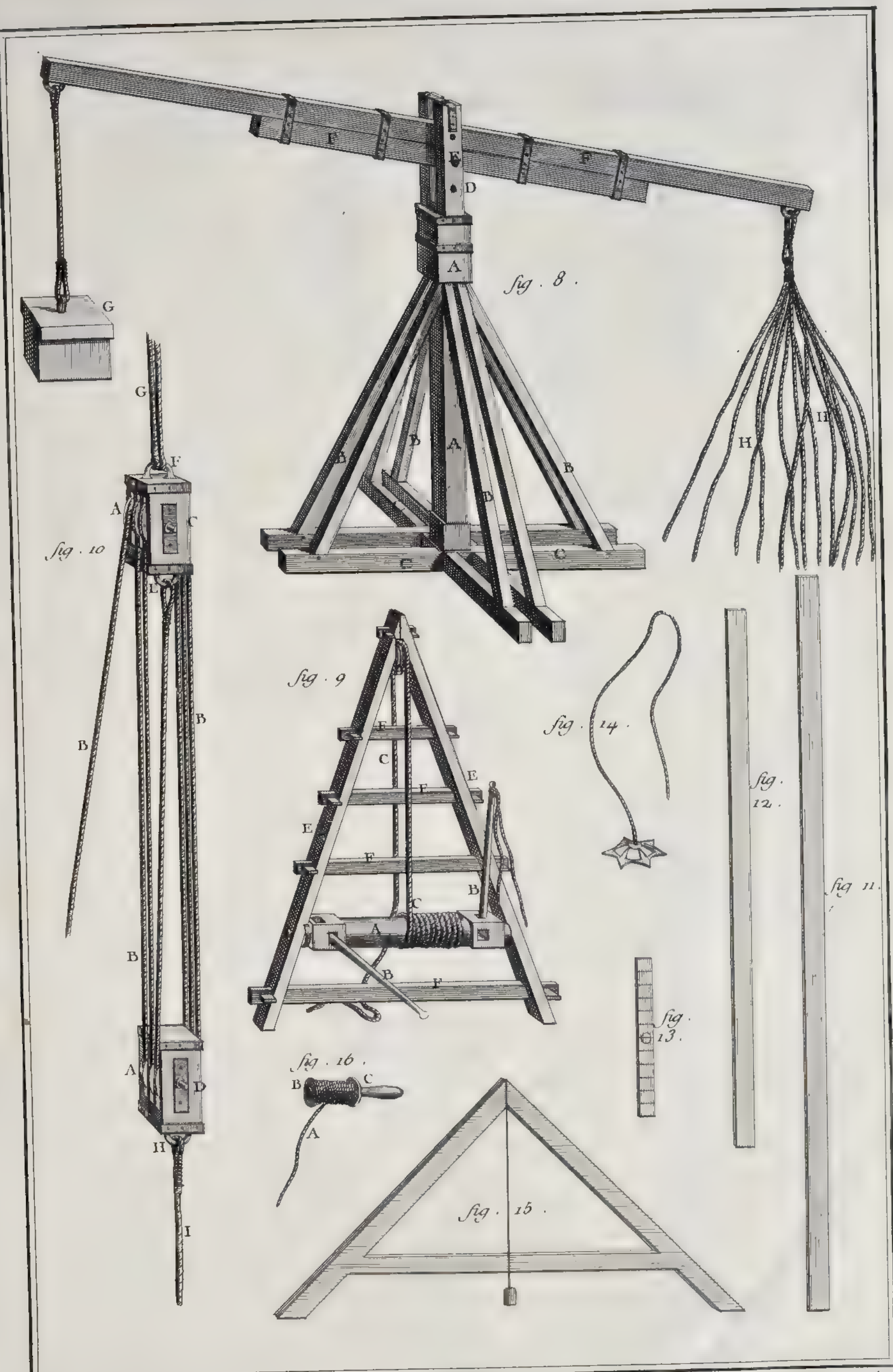
Charpente, Bateaux.



Lucotte del.

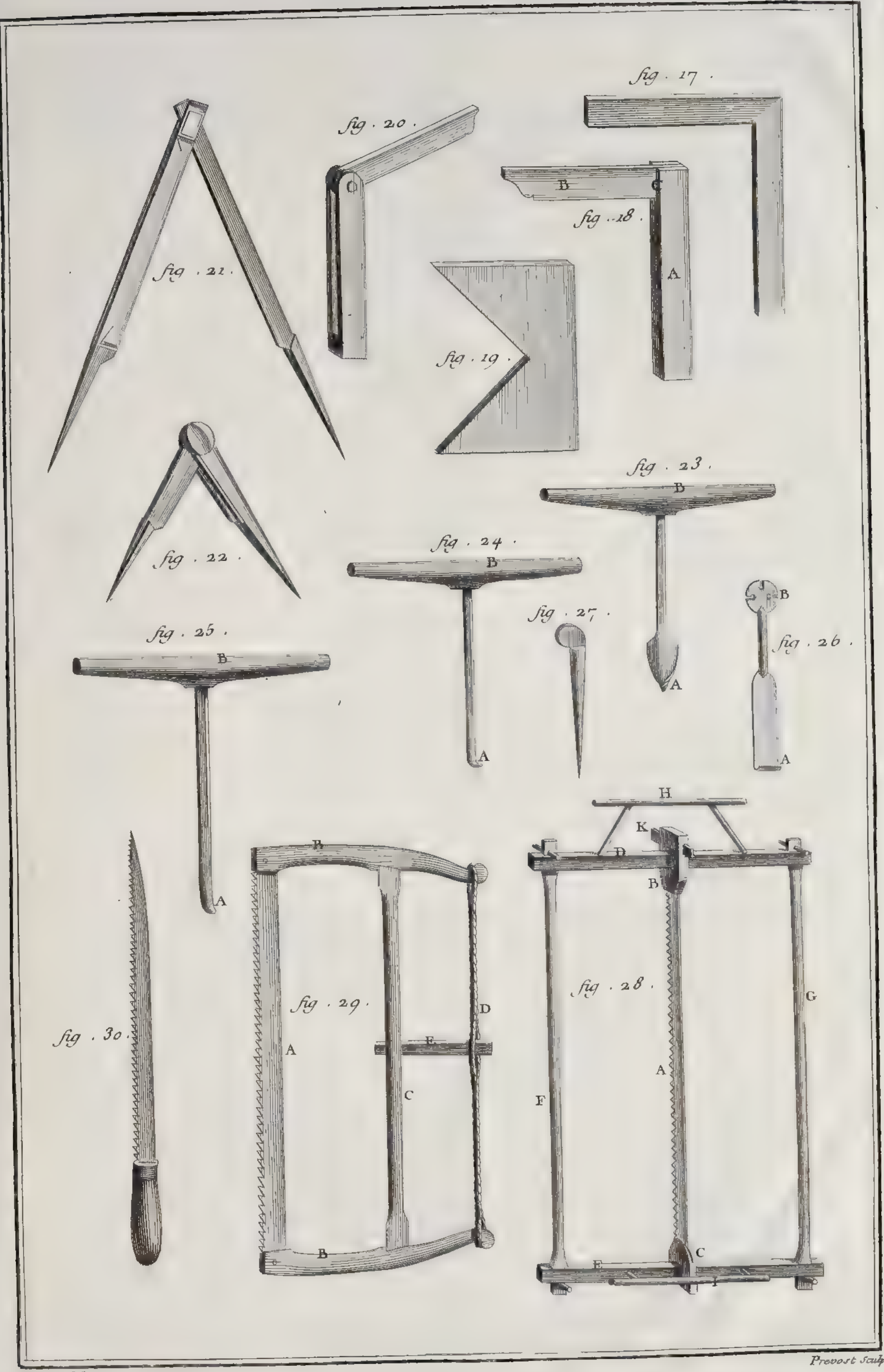
Defehrt Sculp.

Charpente, Outils



Lucotte del. Defehrt Sculp.

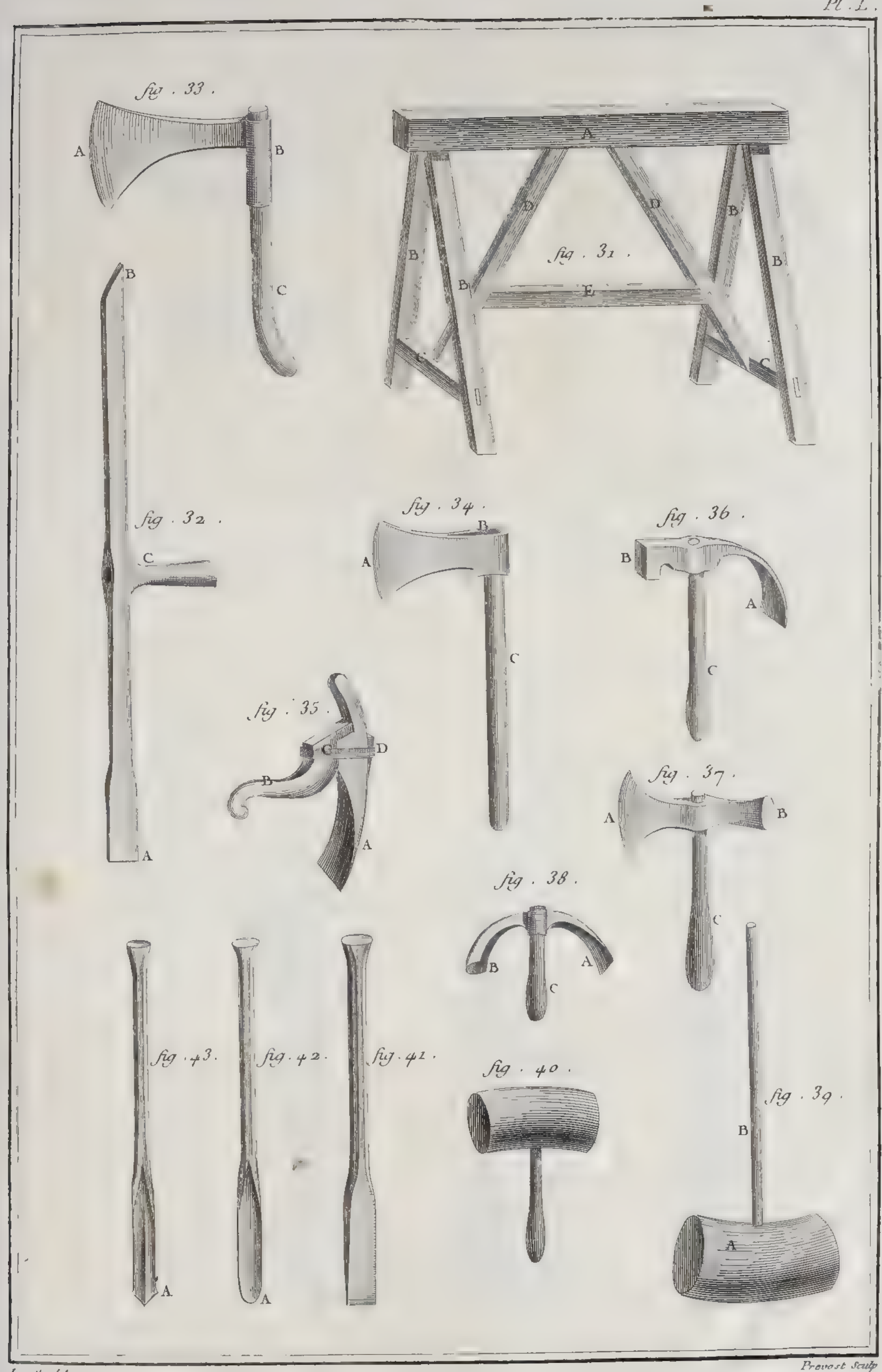
Charpente, Outils.



Lucotte del.

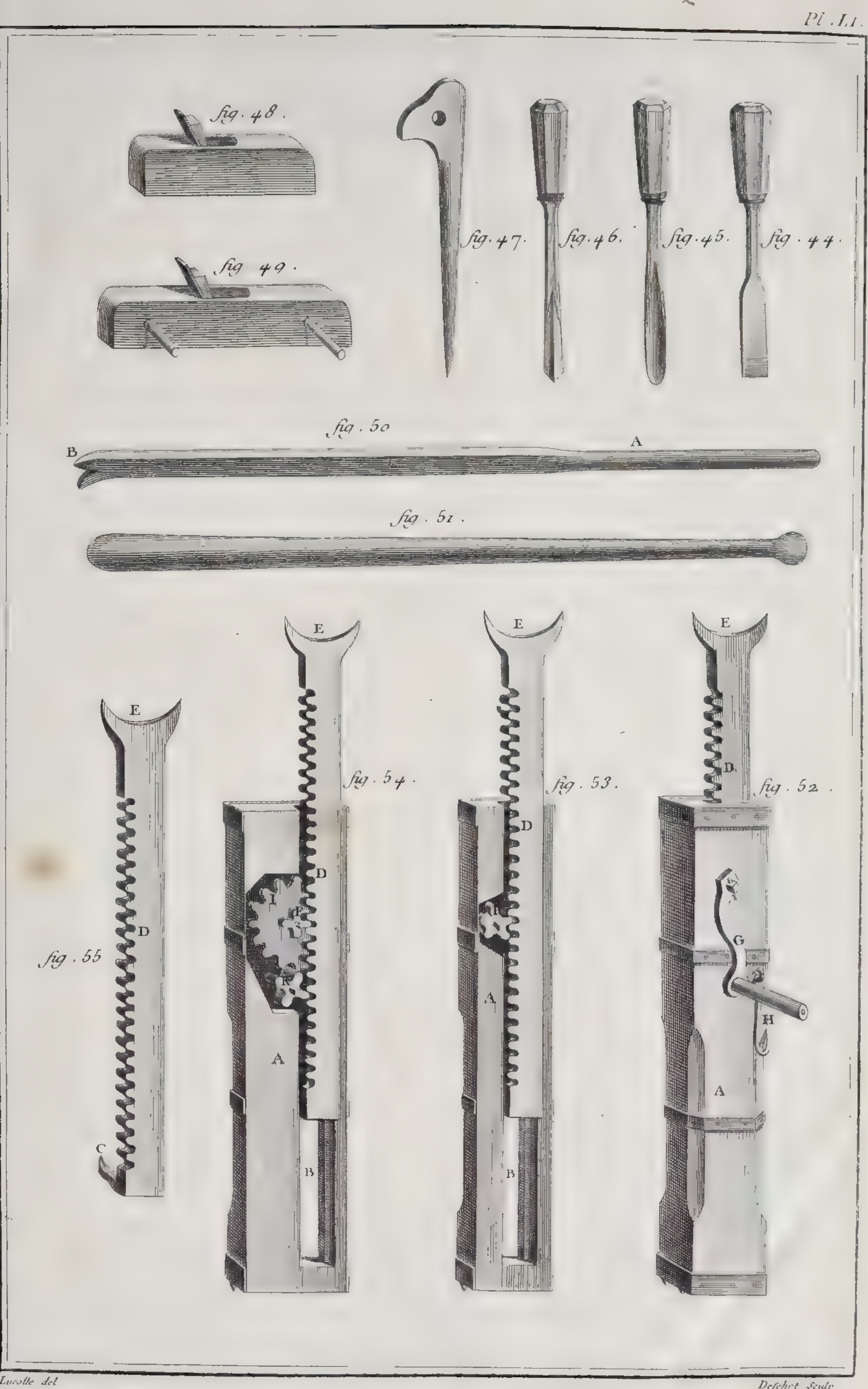
Prevost Sculp.

Charpente Outils



Lucotte del. Prevost Sculp.

Charpente, Outils.



Lucotte del. Defehrt Sculp.

Charpente, Outils.

